UNIVERSITY OF TORONTO.
KING ALFRED'S LIBRARY OF HISTORY
FOUNDED BY
GOLDWIN SMITH AND HARRIET SMITH
1901

CORRESPONDANCE

DE

NAPOLÉON IER

L'éditeur de cet ouvrage se réserve le droit de le traduire ou de le faire traduire en toutes les langues. Il poursuivra, en vertu des lois, décrets et traités internationaux, toutes contrefaçons ou toutes traductions faites au mépris de ses droits.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR, RUE GARANCIÈRE 8.

HF.C
N216c

CORRESPONDANCE

DE

NAPOLÉON Ier

PUBLIÉE

PAR ORDRE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON III.

TOME TRENTE-DEUXIÈME.

ŒUVRES DE NAPOLÉON Ier

A SAINTE-HÉLÈNE.

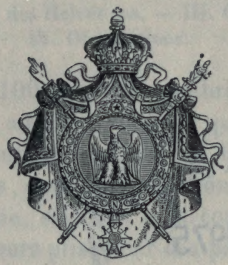

69227
11/4/06

PARIS

HENRI PLON,
ÉDITEUR DES OEUVRES DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 10.

J. DUMAINE,
LIBRAIRE-ÉDITEUR DE L'EMPEREUR,
RUE DAUPHINE, 30.

MDCCCLXX.

L'éditeur se réserve le droit de traduction en toutes langues.

DC
213
N21
t.32

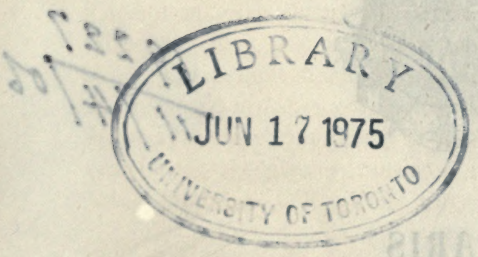

ŒUVRES

DE

NAPOLÉON PREMIER

A SAINTE-HÉLÈNE.

PRÉCIS

DES

GUERRES DE JULES CÉSAR[1].

CHAPITRE PREMIER.

GUERRE DES GAULES. — PREMIÈRE CAMPAGNE.

(An 58 avant Jésus-Christ.)

I. César. — II. Guerre des Helvétiens. — III. Guerre d'Arioviste. — IV. Observations.

I. César est né l'an 100 avant Jésus-Christ; il est mort l'an 44; il a vécu cinquante-six ans. Il n'était âgé que de seize ans lorsqu'il fut en butte aux persécutions de Sylla. Il fit ses premières armes sous le préteur Thermus, mérita la couronne civique à la prise de Mitylène, passa en Cilicie, séjourna à la cour du roi Nicomède en Bithynie, fut quarante jours prisonnier des pirates, retourna à Rome après la mort de Sylla, accusa Dolabella, personnage consulaire, échoua dans sa poursuite, se retira alors à Rhodes, étudia l'éloquence à cette célèbre école.

A son retour, le peuple le nomma successivement tribun des soldats, questeur, édile, pontife. Il prononça l'oraison funèbre de sa

[1] Le *Précis des guerres de Jules César* est reproduit d'après le manuscrit original communiqué par M. le comte Marchand.

tante Julie, sœur de son père et femme de Marius. Au milieu des images des Jules, le peuple romain vit avec plaisir celle de Marius; depuis, il plaça au Capitole la statue de ce célèbre vainqueur des Cimbres, ce qui lui attira l'animadversion du sénat. Il rappela Cinna, son beau-frère, proscrit avec Sertorius. Il condamna à mort les sicaires de Sylla, assassins des proscrits.

Le peuple, qui le chérissait, le nomma préteur l'an 62. Sa magistrature fut orageuse. Le sénat se déclara contre lui. Il gouverna la Cisalpine, et, l'année d'après, l'Espagne, comme propréteur. Il réunit trente cohortes en Portugal. Son armée le proclama *imperator*. De retour à Rome, il sollicita à la fois le triomphe et le consulat. Il conclut avec Pompée et Crassus le premier triumvirat, et donna sa fille Julie à Pompée, qui en devint éperdument amoureux.

Nommé consul l'an 59, il se comporta comme un tribun, publia des lois agraires, distribua des terres aux pauvres, déclara Ptolémée, roi d'Égypte, et Arioviste, roi des Suèves, amis du peuple romain. Le sénat lui fut constamment opposé. Il marcha à la tête du parti de Marius.

Il fut nommé, l'an 58, gouverneur de l'Illyrie et de la Cisalpine, pour cinq ans : on lui donna trois légions. Peu de semaines après, il joignit à ces gouvernements celui de la Gaule narbonnaise, avec une quatrième légion; il en leva deux nouvelles; celle nommée *l'Alouette,* composée de Gaulois, se distingua. Il commença la guerre des Gaules avec six légions; dans le courant de la guerre, le nombre en fut porté à douze.

César a fait huit campagnes dans les Gaules, pendant lesquelles deux invasions en Angleterre et deux incursions sur la rive droite du Rhin. En Allemagne, il a livré neuf grandes batailles et fait trois grands siéges, a réduit en provinces romaines 200 lieues de pays, qui ont enrichi le trésor de 8 millions de contributions ordinaires. César, pendant la guerre civile, a combattu en Italie, en Espagne, en Illyrie, en Égypte, en Asie, en Afrique, dans les années 49, 48, 47, 46, 45; y a livré six grandes batailles, dont quatre contre les légions romaines du parti de Pompée et deux contre les barbares. Dans ces treize campagnes il a été vaincu trois fois, à Dyrrachium, à Alexandrie, en Afrique; mais ces échecs n'ont eu aucun effet sur l'issue de ses guerres. Ses lieutenants ont essuyé de grandes défaites, qu'il a réparées par sa présence.

II. Les Gaules étaient divisées en quatre parties : les Gaules belgique, celtique, aquitanique, et enfin la Province romaine. La Bel-

gique était comprise entre la Seine, le Rhin et la mer; la Celtique, entre la Seine, le Rhône, la Garonne et l'Océan; l'Aquitanique, entre la Garonne et les Pyrénées; la Gaule narbonnaise ou romaine comprenait le Dauphiné, la Savoie, le Lyonnais, la Provence et une partie du bas Languedoc située sur les côtes de la Méditerranée

Le gouvernement de César s'étendait sur la Gaule narbonnaise et sur la Gaule cisalpine : celle-ci comprenait toute la vallée du Pô; elle était bornée à l'est par le Rubicon, dans la Romagne, et à l'ouest par la Magra, près du golfe de la Spezia. Ainsi il avait sous ses ordres la défense de toutes les frontières d'Italie du côté de terre, toute la ceinture des Alpes et les provinces illyriennes.

Les Gaules étaient composées de petits États, qui se gouvernaient en forme de républiques confédérées pour leurs intérêts communs. Les assemblées de la nation se tenaient dans le pays Chartrain. Les Gaulois passèrent les Alpes et envahirent l'Italie septentrionale six ou sept siècles avant l'ère chrétienne; ils y fondèrent les villes de Milan, Mantoue, Vérone, etc.; ce pays prit le nom de *Gaule cisalpine*. Les Romains entrèrent en Gaule pour la première fois l'an 209 avant Jésus-Christ. Appelés par les Marseillais, ils passèrent le Var, suivant la Corniche pour éviter les Alpes. L'an 123 avant Jésus-Christ, le consul Sextius bâtit Aix, en Provence. Les peuples d'Autun, l'année suivante, appelèrent le consul Domitius à leur secours contre les peuples d'Auvergne, qui étaient alliés aux Allobroges ou Dauphinois. Les armées se rencontrèrent près d'Avignon; les Romains furent victorieux. L'année suivante une nouvelle bataille eut lieu à l'embouchure de l'Isère dans le Rhône; les Gaulois furent battus et noyés dans cette rivière. Le Dauphiné et la Provence furent alors réduits en province romaine. Quelques années après, Rome fonda une colonie à Narbonne; ce qui étendit sa domination dans le Languedoc.

Les Helvétiens ou Suisses et les peuples du Brisgau prirent cette année, 58, la résolution de quitter leur pays pour se porter en Saintonge, près des côtes de l'Océan. Ils brûlèrent douze de leurs villes et quatre cents de leurs villages, s'approvisionnèrent de farine pour trois mois, et se mirent en marche avec leurs chariots, leurs effets, au nombre de 368,000, dont 90,000 en état de combattre. César, qui venait d'être investi du gouvernement des Gaules, accourut en toute diligence, arriva le huitième jour à Genève, fit couper le pont du Rhône. Il n'y avait dans la province qu'une seule légion; il manda les trois vieilles légions qui étaient en Illyrie et les deux nouvelles qu'il avait levées, fit construire un retranchement de 16 pieds de haut et de 6 lieues de longueur, du Rhône au Jura. Pendant qu'il était

occupé de ces préparatifs de défense, les Helvétiens lui envoyèrent demander le passage au travers de la Province romaine; il leur fit une réponse négative le 13 avril (23 janvier). Ceux-ci, désespérant de forcer ses retranchements, eurent recours aux Francs-Comtois, qui furent plus traitables. Ils traversèrent le Jura et arrivèrent sur la Saône. César avait de sa personne, pendant ce temps, repassé les Alpes pour activer la marche de ses légions. Il entra à leur tête dans Lyon, arriva à Chalon-sur-Saône, surprit les peuples de Zurich, qui étaient campés sur la rive gauche de cette rivière, les détruisit entièrement, se mit à la poursuite du reste des Helvétiens, les suivit pendant quinze jours avec six légions et un corps de cavalerie de la ville d'Autun. Arrivé à une marche de cette ville, les Helvétiens l'attaquèrent à l'improviste : c'étaient des peuples intrépides. Il n'eut que le temps de placer ses quatre vieilles légions en bataille sur trois lignes, au milieu d'une colline, et les deux nouvelles, avec les bagages, au sommet. Après un combat fort opiniâtre, les Helvétiens furent battus; ils décampèrent dans la nuit même, et arrivèrent en quatre jours près de Langres, suivis par César, qui leur fit grâce, les obligea à retourner dans leur patrie et à rebâtir leurs villes. Ces peuples étaient réduits à moins d'un tiers (130,000).

III. Arioviste, roi des Suèves, avait été déclaré allié du peuple romain. Appelé en Gaule par les Auvergnats et les Francs-Comtois, il battit les Autunois et leurs alliés dans une bataille près de Pontarlier, soumit toutes ces petites républiques à lui payer tribut et à lui livrer des otages. Plus tard il appesantit son joug sur les Francs-Comtois eux-mêmes, et s'appropria le tiers de leurs terres, qu'il distribua à 120,000 Allemands. Un plus grand nombre, attirés par cet appât, se préparaient à passer le Rhin; 24,000 étaient partis de Constance, et les cent cantons des Suèves étaient déjà arrivés sur les bords de ce fleuve : la Gaule allait être ébranlée dans ses fondements, elle eut recours aux Romains.

César fit demander une entrevue à Arioviste. En ayant reçu une réponse peu satisfaisante, il passa la Saône et surprit Besançon. Après quelques jours de repos, il continua sa marche dans la direction du Rhin. Le septième jour, ayant fait un détour pour éviter les montagnes, les deux armées se trouvèrent en présence. César et Arioviste eurent une entrevue qui n'eut aucun résultat. Les Allemands étaient d'une haute taille, forts, braves. Après plusieurs manœuvres, les deux armées en vinrent aux mains, sur un champ de bataille éloigné de seize lieues du Rhin. Arioviste fut battu, son armée pour-

suivie jusqu'à ce fleuve, que ce prince passa sur un petit bateau. Ce désastre consterna les Germains et sauva les Gaules. César passa les Alpes de sa personne, laissant son armée dans les quartiers sous le commandement de Labienus.

Ainsi, dans cette première campagne, il livra deux grandes batailles contre les Helvétiens et les Suèves d'Arioviste, auxquels étaient mêlés les peuples de Constance, de Bohême, de Strasbourg, de Mayence.

IV. Observations. — *Première observation.* — César mit huit jours pour se rendre de Rome à Genève; il pourrait aujourd'hui faire ce trajet en quatre jours.

Deuxième observation. — Les retranchements ordinaires des Romains étaient composés d'un fossé de 12 pieds de large sur 9 pieds de profondeur, en cul-de-lampe; avec les déblais ils faisaient un coffre de 4 pieds de hauteur et 12 pieds de largeur, sur lequel ils élevaient un parapet de 4 pieds de haut, en y plantant leurs palissades et les fichant de 2 pieds en terre; ce qui donnait à la crête du parapet 17 pieds de commandement sur le fond du fossé. La toise courante de ce retranchement, cubant 324 pieds (une toise et demie), était faite par un homme en trente-deux heures ou trois jours de travail, et par douze hommes en deux ou trois heures. La légion qui était en service a pu faire ses six lieues de retranchement, qui cubaient 21,000 toises, en cent vingt heures ou dix à quinze jours de travail.

Troisième observation. — C'est au mois d'avril que les Helvétiens essayèrent de passer le Rhône. (Le calendrier romain était alors dans un grand désordre; il avançait de quatre-vingts jours : ainsi le 13 avril répondait au 23 janvier.) Depuis ce moment les légions d'Illyrie eurent le temps d'arriver à Lyon et sur la haute Saône : cela a exigé cinquante jours. C'est vingt jours après son passage de la Saône que César a vaincu les Helvétiens en bataille rangée : cette bataille a donc eu lieu du 1er au 15 mai, qui correspondait à la mi-août du calendrier romain.

Quatrième observation. — Il fallait que les Helvétiens fussent intrépides pour avoir soutenu l'attaque aussi longtemps contre une armée de ligne romaine aussi nombreuse que la leur. Il est dit qu'ils ont mis vingt jours à passer la Saône, ce qui donnerait une étrange idée de leur mauvaise organisation; mais cela est peu croyable.

Cinquième observation. — De ce que les Helvétiens étaient 130,000 à leur retour en Suisse, il ne faudrait pas en conclure qu'ils aient perdu 230,000 hommes, parce que beaucoup se réfugièrent dans les villes gauloises et s'y établirent, et qu'un grand nombre d'autres rentrèrent depuis dans leur patrie. Le nombre de leurs combattants était de 90,000 : ils étaient donc, par rapport à la population, comme un à quatre; ce qui paraît très-fort. Une trentaine de mille du canton de Zurich avaient été tués ou pris au passage de la Saône; ils avaient donc 60,000 combattants au plus à la bataille. César, qui avait six légions et beaucoup d'auxiliaires, avait une armée plus nombreuse.

Sixième observation. — L'armée d'Arioviste n'était pas plus nombreuse que celle de César; le nombre des Allemands établis dans la Franche-Comté était de 120,000 hommes; mais quelle différence ne devait-il pas exister entre des armées formées de milices, c'est-à-dire de tous les hommes d'une nation capable de porter les armes, avec une armée romaine composée de troupes de ligne, d'hommes la plupart non mariés et soldats de profession! Les Helvétiens, les Suèves, étaient braves sans doute; mais que peut la bravoure contre une armée disciplinée et constituée comme l'armée romaine? Il n'y a donc rien d'extraordinaire dans les succès qu'a obtenus César dans cette campagne; ce qui ne diminue pas cependant la gloire qu'il mérite.

Septième observation. — La bataille contre Arioviste a été donnée dans le mois de septembre et du côté de Belfort.

CHAPITRE II.

GUERRE DES GAULES. — DEUXIÈME CAMPAGNE.

(An 57 avant Jésus-Christ.)

I. Guerre des Belges. Combat sur l'Aisne. — II. Défaite des Belges du Hainaut. Bataille de la Sambre. — III. Destruction des Belges sous Namur. Siége de Falais. — IV. Observations.

I. Les Belges étaient de race barbare; leurs pères avaient passé le Rhin, attirés par la beauté du pays. Ils en avaient chassé les premiers habitants et s'y étaient établis. Ils étaient considérés comme les plus braves d'entre les Gaulois; les Teutons et les Cimbres crai-

gnirent de les indisposer, et les respectèrent. La défaite des Helvétiens, celle d'Arioviste et la présence de l'armée romaine, qui, contre l'usage, hivernait dans la Celtique, éveillèrent leur jalousie; ils craignirent pour leur indépendance. Ils passèrent tout l'hiver en préparatifs, et ils mirent en campagne, au printemps, une armée de 300,000 hommes, commandée par Galba, roi de Soissons, dont le contingent était de 50,000 hommes; les peuples de Beauvais en avaient fourni autant; ceux du Hainaut, 50,000; de l'Artois, 15,000; d'Amiens, 10,000; de Saint-Omer, 25,000; de Brabant, 9,000; du pays de Caux, 10,000; du Vexin, 10,000; de Namur, 30,000; et enfin 40,000 Allemands de Cologne, de Liége, de Luxembourg. Ces nouvelles arrivèrent au delà des monts, où se trouvait César, qui leva deux nouvelles légions. Il arriva avec elles à Sens dans le courant de mai (février de notre calendrier).

Les peuples de la Celtique lui restèrent fidèles; ceux d'Autun, de Reims, de Sens, lui fournirent une armée qu'il mit sous les ordres de Divitiacus, qu'il destina à ravager le territoire de Beauvais, et il se campa avec ses huit légions à Pontavert, sur l'Aisne, territoire de Reims. Il fit établir une tête de pont sur la rive gauche, environna son camp par un rempart de 12 pieds de haut, ayant en avant un fossé de 18 pieds de largeur. L'armée belge ne tarda pas à paraître; elle investit la petite ville de Bièvre, à huit milles du camp romain. Cette ville avait une garnison rémoise; elle reçut un renfort dans la nuit; ce qui décida le lendemain Galba à marcher droit sur Pontavert. Mais, trouvant le camp parfaitement retranché, il prit position à deux milles. Il occupait trois lieues de terrain. Après quelques jours d'escarmouches, César sortit avec six légions, en laissant les deux nouvelles pour la garde du camp; mais, de peur d'être tourné, il fit élever deux retranchements de 3 à 400 toises de longueur, perpendiculaires à ses deux flancs; il les fit garnir de tours et de machines. Galba désirait tout terminer par une bataille; mais il était arrêté par le marais qui séparait les deux camps. Il espérait que les Romains le passeraient, mais ils s'en donnèrent bien de garde. Chacun rentra le soir dans son camp. Alors Galba passa l'Aisne; pendant la nuit il attaqua les ouvrages de la rive gauche, se mit à ravager le territoire rémois; mais César le battit avec sa cavalerie et ses troupes légères, et le chassa de la rive gauche de l'Aisne. Peu de jours après, les Beauvaisins apprirent que les Autunois étaient sur les frontières et menaçaient leur capitale. Ils levèrent sur-le-champ leur camp et allèrent au secours de leur patrie. Le signal de la défection, une fois donné, fut imité; chacun se retira dans son pays. Le surlendemain

les Romains firent une marche de dix lieues, donnèrent l'assaut à Soissons : ils furent repoussés · mais le lendemain les habitants se soumirent par la médiation des Rémois; ils donnèrent des otages. Alors César marcha sur Beauvais, accorda la paix à ses habitants, à la recommandation des Autunois, se contentant de prendre six cents otages. Amiens et plusieurs villes de la Picardie se soumirent également.

II. Les peuples du Hainaut, les plus belliqueux et les plus sauvages des Belges, s'étaient réunis aux Artésiens et aux Vermandois. Ils étaient campés sur la rive droite de la Sambre, à Maubeuge, couverts par une colline et au milieu d'une forêt. César marcha à eux avec huit légions. Arrivé sur les bords de la Sambre, il fit tracer son camp sur une belle colline. La cavalerie et les troupes légères passèrent la rivière et s'emparèrent d'un monticule qui domine le pays de la rive gauche, mais plus bas que celui sur lequel voulait camper l'armée romaine. Les six légions qui étaient arrivées se distribuèrent autour de l'enceinte du camp pour le fortifier, lorsque tout d'un coup l'armée ennemie déboucha de la forêt, culbuta la cavalerie et les troupes légères, se précipita à leur suite dans la Sambre, déborda sur l'armée romaine, qu'elle attaqua en tous sens : généraux, officiers, soldats, tous furent surpris; chacun prit son épée sans se donner le temps de se couvrir de ses armes défensives. Les 9e et 10e légions étaient placées sur la gauche du camp; la 8e et la 11e, sur le côté qui faisait front à l'ennemi, formant à peu près le centre; la 7e et la 12e, sur le côté opposé, à la droite. L'armée romaine ne formait pas une ligne, elle occupait une circonférence; les légions étaient isolées, sans ordre; la cavalerie et les hommes armés à la légère fuyaient épouvantés dans la plaine. Labienus rallia les 9e et 10e légions, attaqua la droite de l'ennemi, qui était formée par les Artésiens, les culbuta dans la Sambre, s'empara de la colline et de leur camp sur la rive gauche. Les légions du centre, après diverses vicissitudes, repoussèrent les Vermandois, les poursuivirent au delà de la rivière; mais les 7e et 12e légions avaient été débordées et étaient attaquées par toute l'armée du Hainaut, qui formait la principale force des Gaulois : elles furent accablées. Les barbares, ayant tourné les légions, s'emparèrent du camp. Ces deux légions, environnées, étaient sur le point d'être entièrement défaites lorsque les deux légions qui escortaient les bagages arrivèrent, et que, d'un autre côté, Labienus détacha la 10e légion sur les derrières de l'ennemi · le sort changea; toute la gauche des Belges, qui avait passé la Sambre, couvrit le

champ de bataille de ses morts. Les Belges du Hainaut furent anéantis, au point que, quelques jours après, les vieillards et les femmes étant sortis des marais pour implorer la grâce du vainqueur, il se trouva que cette nation belliqueuse était réduite de six cents sénateurs à trois, et de 60,000 hommes en état de porter les armes à 500. Pendant une partie de la journée les affaires des Romains furent tellement désespérées, qu'un corps de cavalerie de Trèves les abandonna, s'en retourna dans son pays, publiant partout la destruction de l'armée romaine.

III. Les peuples de Namur étaient en marche pour se joindre à ceux du Hainaut; lorsqu'ils apprirent leur catastrophe, ils se jetèrent dans la place de Falais, que la nature avait pris plaisir à fortifier : elle est sur les bords de la Mehaigne, à 6,000 toises de la Meuse, à 15,000 de Namur et à 15,000 de Liége.

Les peuples de Namur descendaient des Cimbres et des Teutons.

César marcha à eux en toute diligence, cerna Falais, fit construire une ligne de contrevallation de 15 milles de tour et de 15 pieds de haut, commença le siége en règle. Lorsque les barbares virent ces énormes tours des Romains s'approcher de leurs murailles avec facilité, le contraste de la puissance morale de leur ennemi avec leur faiblesse physique les saisit d'étonnement et d'épouvante : ils eurent recours à sa clémence, jetèrent leurs armes par-dessus les murailles et offrirent des otages. César les accueillit avec bonté ; mais à minuit ces barbares coururent de nouveau aux armes, fondirent à l'improviste sur le camp romain et y portèrent l'alarme et le désordre. Ils furent repoussés, perdirent 4,000 hommes. Le lendemain le vainqueur entra dans la place et fit vendre à l'encan tous les habitants : il y en avait 54,000.

Ainsi se termina la seconde campagne de César. Il mit ses troupes en quartiers d'hiver et repassa de sa personne dans la Cisalpine. Il a livré dans cette campagne une grande bataille, celle de la Sambre, plusieurs combats sur l'Aisne, et fait un siége. La nouvelle de si grands succès remplit de joie la ville de Rome. Le Sénat ordonna des prières publiques pendant quinze jours; ce qui avait été jusque-là sans exemple.

IV. Observations. — *Première observation.* — César, dans cette campagne, avait huit légions, et, outre les auxiliaires attachés à chaque légion, il avait un grand nombre de Gaulois à pied et à cheval, un grand nombre de troupes légères des îles Baléares, de Crète et d'Afrique, qui lui formaient une armée très-nombreuse. Les

300,000 hommes que les Belges lui opposèrent étaient composés de nations diverses, sans discipline et sans consistance.

Deuxième observation. — Les commentateurs ont supposé que la ville de Fismes ou de Laon était celle que les Belges avaient voulu surprendre avant de se porter sur le camp de César : c'est une erreur. Cette ville est Bièvre; le camp de César était au-dessous de Pontavert ; il était campé, la droite appuyée au coude de l'Aisne, entre Pontavert et le village de Chaudardes, la gauche à un petit ruisseau; vis-à-vis de lui étaient les marais qu'on y voit encore. Galba avait sa droite du côté de Craonne, sa gauche au ruisseau de la Miette, et le marais sur son front. Le camp de César à Pontavert se trouvait éloigné de 8,000 toises de Bièvre, de 14,000 de Reims, de 22,000 de Soissons, de 16,000 de Laon; ce qui satisfait à toutes les conditions du texte des *Commentaires*. Les combats sur l'Aisne ont eu lieu au commencement de juillet.

Troisième observation. — La bataille de la Sambre a eu lieu à la fin de juillet, aux environs de Maubeuge.

Quatrième observation. — La position de Falais remplit les conditions des *Commentaires*. César dit que la contrevallation qu'il fit établir autour de la ville était de 12 pieds de haut, ayant un fossé de 18 pieds de profondeur : cela paraît être une erreur; il faut lire 18 pieds de largeur, car 18 pieds de profondeur supposeraient une largeur de 6 toises; le fossé était en cul-de-lampe, ce qui donne une excavation de 9 toises cubes. Il est probable que ce retranchement avait un fossé de 16 pieds de largeur sur 9 pieds de profondeur, cubant 486 pieds par toise courante; avec ces déblais il avait élevé une muraille et un parapet dont la crête avait 18 pieds sur le fond du fossé.

Il est difficile de faire des observations purement militaires sur un texte aussi bref et sur des armées de nature aussi différente. Comment comparer une armée de ligne romaine, levée et choisie dans toute l'Italie et dans toutes les provinces romaines, avec des armées barbares, composées de levées en masse, braves, féroces, mais qui avaient si peu de notions de la guerre, qui ne connaissaient pas l'art de jeter un pont, de construire promptement un retranchement ni de bâtir une tour, qui étaient tout étonnées de voir des tours s'approcher de leurs remparts?

Cinquième observation. — On a cependant, avec raison, reproché à César de s'être laissé surprendre à la bataille de la Sambre, ayant tant de cavalerie et de troupes légères. Il est vrai que sa cavalerie et ses troupes légères avaient passé la Sambre; mais, du lieu où il était, il s'apercevait qu'elles étaient arrêtées à 150 toises de lui, à la lisière de la forêt; il devait donc ou tenir une partie de ses troupes sous les armes, ou attendre que ses coureurs eussent traversé la forêt et éclairé le pays. Il se justifie en disant que les bords de la Sambre étaient si escarpés qu'il se croyait en sûreté dans la position où il voulait camper.

CHAPITRE III.

GUERRE DES GAULES. — TROISIÈME CAMPAGNE.

(An 57 avant Jésus-Christ.)

I. Guerre du Valais. — II. Guerre de Bretagne. — III. Guerre de la basse Normandie. — IV. Guerre d'Aquitaine. — V. Observations.

I. César, voulant s'assurer une route directe de Milan dans la Gaule par le Simplon et le Saint-Bernard et la vallée du Rhône, détacha Galba[1] avec la 12e légion dans le Valais; celui-ci, à peine entré dans ce pays, reçut des députés des divers cantons, qui lui demandaient la paix et lui offraient des otages. Il établit ses quartiers d'hiver dans le bourg de Martigny, qu'il fit fortifier d'un fossé et d'un retranchement. Cependant les naturels n'étaient rien moins que soumis; ils concertèrent leur soulèvement, et accoururent de toutes parts investir et attaquer les légions romaines. Le combat fut chaud et meurtrier; le succès paraissait favorable aux naturels, lorsque Galba fit une sortie par toutes les portes du camp, fondit sur eux, les mit en déroute et leur tua plus de 10,000 hommes. Malgré ce grand succès, les Romains ne se crurent pas en sûreté dans un pays si difficile, et le lendemain ils se mirent en marche pour repasser le lac de Genève et prendre leurs quartiers dans la Province.

II. A la fin de la campagne précédente, César avait détaché le jeune Crassus, qui depuis périt avec son père contre les Parthes, avec une légion, pour soumettre la Bretagne. Il s'était en effet porté sur Vannes, avait parcouru les principales villes de cette grande pro-

[1] Servus Sulpicius Galba, lieutenant de César.

vince, avait partout reçu la soumission des peuples, et des otages. Il avait pris ses quartiers d'hiver en Anjou, près de Nantes. Cependant les Bretons, revenus de leur première stupeur, s'insurgèrent. Vannes, qui était leur principale ville, donna le signal. Ils arrêtèrent partout les officiers romains qui, pour diverses missions, étaient répandus dans la province. La ville de Vannes était grande et riche par le commerce de l'Angleterre; ses côtes étaient pleines de ports; le Morbihan, espèce de mer intérieure, assurait sa défense; il était couvert de ses bâtiments. Les confédérés, ayant jeté le masque, firent connaître à Crassus qu'il eût à leur renvoyer leurs otages, qu'ils lui renverraient ses officiers; mais qu'ils étaient résolus à garder leur liberté et à ne pas se soumettre de gaieté de cœur à l'esclavage de Rome. César, au printemps, arriva à Nantes. Il envoya Labienus avec un corps de cavalerie à Trèves pour contenir les Belges, et détacha Crassus, avec douze cohortes et un gros corps de cavalerie, pour entrer dans l'Aquitaine et empêcher que les habitants de cette province n'envoyassent des secours aux Bretons. Il détacha Sabinus avec trois légions dans le Cotentin, donna le commandement de sa flotte à Domitius Brutus : il avait fait venir des vaisseaux de la Saintonge et du Poitou, et fit construire des galères à Nantes; il tira des matelots des côtes de la Méditerranée. Mais les vaisseaux des peuples de Vannes étaient plus gros et montés par de plus habiles matelots; leurs ancres étaient tenues par des chaînes de fer, leurs voiles étaient de peaux molles; l'éperon des galères romaines ne pouvait rien contre des bâtiments si solidement construits; enfin les bords étaient très-élevés, ce qui leur donnait un commandement non-seulement sur le tillac des galères romaines, mais même sur les tours qu'il était quelquefois dans l'usage d'y élever; les javelots des Romains, lancés de bas en haut, étaient sans effet, et les leurs, lancés de haut en bas, faisaient beaucoup de ravage. Mais les navires romains étaient armés de faux tranchantes emmanchées au bout d'une longue perche, avec lesquelles ils coupèrent les cordages, les haubans, et firent tomber les vergues et les mâts. Ces gros vaisseaux, désemparés, devenus immobiles, furent le théâtre d'un combat de pied ferme. Le calme étant survenu sur ces entrefaites, toute la flotte de Vannes tomba au pouvoir des Romains. Dans cette extrémité, le peuple de Vannes se rendit à discrétion. César fit mourir tous les sénateurs et vendit tous les habitants à l'encan.

III. Sabinus arriva dans le Cotentin, choisit un camp commode et avantageux, l'employa avec activité à se retrancher. Viridovix, géné-

ral des peuples de Coutances, avait grossi son armée de tout ce qu'il avait pu attirer de gens sans aveu de toutes les Gaules. Les peuples du Mans, d'Évreux, de Lisieux, après avoir égorgé leurs sénats, qui s'opposaient à la guerre, avaient fermé leurs portes aux Romains et joint leurs troupes à celles de Viridovix, qui se trouvait ainsi à la tête d'une armée nombreuse. Il se campa à deux milles du camp romain, qu'il ne cessa de provoquer au combat. Sabinus se servit d'un stratagème pour accroître l'audace des barbares : il leur dépêcha un faux espion qui leur dit que les Romains étaient prêts à décamper la nuit pour marcher au secours de César. A cette nouvelle, les Gaulois se précipitèrent sur le camp : les Romains, qui les attendaient, sortirent par deux portes à leur rencontre, les attaquèrent et les mirent en fuite, après de vains efforts pour se rallier. Leur déroute fut complète. Tous les peuples de la basse Normandie se soumirent.

IV. Crassus ne fut pas moins heureux en Aquitaine. Renforcé par des troupes auxiliaires de cavalerie et par de nombreuses cohortes levées par Toulouse, Carcassonne, Narbonne et plusieurs autres villes de la Province romaine, il passa la Garonne. Les habitants allèrent à sa rencontre avec de nombreux corps de cavalerie; c'était leur principale arme. Crassus fut vainqueur et mit le siége devant Lectoure, leur capitale. Cette ville se défendit longtemps; ses habitants, ayant une très-grande quantité de mines, étaient très-habiles dans la guerre souterraine. De là Crassus marcha contre les peuples de Bazas. Ceux-ci avaient attiré à eux un grand nombre de soldats et d'officiers qui avaient servi sous Sertorius et un bon nombre d'Espagnols. Contre l'usage des barbares, ceux-ci se tenaient tranquilles dans leur camp, qui était retranché à la romaine, attendant que la faim obligeât les Romains à quitter leur pays; mais Crassus y marcha, l'attaqua. Ils se défendirent vaillamment; ils avaient mal fortifié les derrières, Crassus les força par là. Les trois quarts y furent égorgés, ils étaient 50,000. Les peuples de Bayonne, du Berry, d'Armagnac, de Bordeaux, de Dax, épouvantés par cette victoire, se soumirent.

Les peuples de Thérouanne, de la Gueldre, du Brabant, du Boulonnais n'avaient fait faire aucune soumission à César; défendus par leurs forêts, ils étaient jaloux de leur liberté. Quoique la saison fût fort avancée, César, qui avait déjà le projet de passer l'Océan la campagne suivante, marcha sur Thérouanne et se campa à l'entrée des forêts : il y fut mal accueilli par les naturels et ne parvint à les soumettre qu'en abattant et brûlant les bois. Après cette course, qui n'eut pas un succès complet, il mit ses troupes en quartiers d'hiver,

et de sa personne se rendit en Cisalpine. Ainsi se termina la troisième campagne des Gaules.

V. Observations. — *Première observation.* — L'on ne peut que détester la conduite que tint César contre le sénat de Vannes. Ces peuples ne s'étaient point révoltés; ils avaient fourni des otages, avaient promis de vivre tranquilles; mais ils étaient en possession de toute leur liberté et de tous leurs droits. Ils avaient donné lieu à César de leur faire la guerre sans doute, mais non de violer le droit des gens à leur égard et d'abuser de la victoire d'une manière aussi atroce. Cette conduite n'était pas juste; elle était encore moins politique. Ces moyens ne remplissent jamais leur but; ils exaspèrent et révoltent les nations. La punition de quelques chefs est tout ce que la justice et la politique permettent; c'est une règle importante de bien traiter les prisonniers.

Les Anglais ont violé cette règle de politique et de morale en mettant les prisonniers français sur des pontons; ce qui les a rendus odieux sur tout le continent.

Deuxième observation. — La Bretagne, cette province si grande et si difficile, se soumit sans faire des efforts proportionnés à sa puissance. Il en est de même de l'Aquitaine et de la basse Normandie. Cela tient à des causes qu'il n'est pas possible d'apprécier ou de déterminer exactement, quoiqu'il soit facile de voir que la principale était dans l'esprit d'isolement et de localité qui caractérisait les peuples des Gaules. A cette époque ils n'avaient aucun esprit national ni même de province; ils étaient dominés par un esprit de ville. C'est le même esprit qui depuis a forgé les fers de l'Italie. Rien n'est plus opposé à l'esprit national, aux idées générales de liberté, que l'esprit particulier de famille ou de bourgade. De ce morcellement il résultait aussi que les Gaulois n'avaient aucune armée de ligne entretenue, exercée, et dès lors aucun art ni aucune science militaire. Aussi, si la gloire de César n'était fondée que sur la conquête des Gaules, elle serait problématique.

Toute nation qui perdrait de vue l'importance d'une armée de ligne perpétuellement sur pied, et qui se confierait à des levées ou des armées nationales, éprouverait le sort des Gaules, mais sans même avoir la gloire d'opposer la même résistance, qui a été l'effet de la barbarie d'alors et du terrain, couvert de forêts, de marais, de fondrières, sans chemins; ce qui le rendait difficile pour les conquêtes et facile pour la défense.

CHAPITRE IV.

GUERRE DES GAULES. — QUATRIÈME CAMPAGNE.

(An 55 avant Jésus-Christ.)

I. Incursion des Allemands en Belgique. — II. César passe le Rhin. — III. Descente en Angleterre. — IV. Observations.

I. La nation suève était la plus puissante de l'Allemagne; divisée en cent cantons, chacun fournissait 1,000 hommes armés, qui faisaient la guerre pendant une campagne et qui étaient relevés tous les ans par d'autres. Elle était errante, ne demeurait jamais plus d'un an dans la même contrée, aimait à s'environner de déserts, vivait du lait, de la chair de ses troupeaux et de sa chasse. Les hommes étaient robustes et d'une taille élevée; ils s'habillaient de peaux et avaient encore toutes les mœurs des tribus nées dans le grand désert.

Depuis trois ans cette nation s'était emparée du territoire des peuples de Berg et de Zutphen, qui, vaincus, erraient dans diverses contrées, lorsqu'ils prirent le parti de passer le Rhin à son embouchure, au nombre de 450,000 âmes. Ils s'emparèrent des terres de la Gueldre et du Brabant, et finirent par s'y établir dans l'hiver de l'année 54. La renommée exagéra leur force et leur nombre, et déjà plusieurs peuples gaulois comptaient sur leur assistance pour secouer le joug des Romains. César passa les monts de bonne heure pour marcher à eux, reçut les députés qu'ils lui envoyèrent comme il s'approchait de leur pays. Ils ne voulaient point faire la guerre; chassés de leur pays par d'injustes agresseurs, ils demandaient des terres pour pouvoir s'y établir tranquillement et y vivre en paix. César leur refusa leur demande et continua à marcher sur eux. Un corps de 5,000 hommes de cavalerie gauloise s'étant approché de leur camp fut attaqué par 800 de ces barbares, qui le défirent entièrement. Après cet exploit, qui ne pouvait laisser aucun doute sur leur courage, les chefs et les vieillards se portèrent au camp romain en suppliants. César les fit arrêter, fit prendre les armes à son armée, marcha à l'heure même, attaqua et prit leur camp. Les débris de ces malheureux peuples repassèrent le Rhin, spécialement une grande partie de leur cavalerie, qui ne s'était pas trouvée à la bataille.

II. César demanda aux peuples de la rive droite du Rhin qu'ils lui remissent cette cavalerie, qui lui appartenait comme ayant fait partie

d'une armée qu'il avait défaite; il éprouva un refus; cela lui servit de prétexte : il jeta un pont sur pilotis à Cologne, et passa le Rhin. Ses ingénieurs firent enfoncer deux pilotis en amont, à 2 pieds l'un de l'autre, et deux en aval, à 40 pieds des premiers; ces pilotis avaient un pied et demi d'équarrissage; ils les réunirent par une poutre qui formait le chapeau et qui avait 2 pieds d'équarrissage. Ils firent autant de piles que l'exigeait la largeur de la rivière. Des madriers, des fascines formèrent le tablier du pont, qui fut construit en dix jours, à compter du moment où les matériaux arrivèrent à pied d'œuvre. César fut accueilli sur la rive droite du Rhin par les peuples de Cologne; mais les Suèves coururent aux armes, se réunirent en assemblée générale, et se montrèrent très-hostiles; ce qui le décida à repasser le Rhin et à brûler son pont, après avoir séjourné dix-huit jours sur la rive droite et n'y avoir rien fait.

III. Du Rhin, César se rendit au port de Boulogne; la flotte de Vannes y était arrivée. Il embarqua, sur quatre-vingts transports et quelques galères, la 7e et la 10e légion, réunit sa cavalerie au port d'Étaples et en chargea dix-huit gros vaisseaux de charge. Il osa s'assurer de la fidélité des Gaulois, se saisit d'un grand nombre d'otages, et laissa Sabinus pour commander son armée. Il leva l'ancre à dix heures du matin; il mouilla sur le rivage d'Angleterre, mais devant des côtes fort élevées; il rallia tout son convoi, et, à trois heures après midi, au moment où la marée devenait favorable, il leva l'ancre et se porta à trois lieues de là, où il opéra sa descente sur une plage plate et unie. Les habitants défendirent le débarquement avec opiniâtreté, mais ils furent battus. Commius, roi d'Arras, qui avait précédé l'armée romaine pour préparer les esprits, fut d'abord arrêté et mis en prison; mais, depuis, les barbares, épouvantés, le relâchèrent et le mirent à la tête des députés qu'ils envoyèrent à César, qui leur accorda la paix moyennant qu'ils lui donneraient des otages. Quatre jours après, les dix-huit bâtiments qui portaient la cavalerie arrivèrent en vue des côtes; mais, accueillis par une furieuse tempête, ils devinrent les jouets de l'Océan. A la pleine lune, de grandes marées inondèrent son camp, surtout sur la plage où étaient échoués ses bâtiments, qui éprouvèrent beaucoup de dégâts. Ces deux accidents malheureux, et surtout la vue du petit nombre de troupes dont était composée l'armée romaine, encouragèrent les habitants, qui, revenus de leur première surprise, ayant eu le temps de se concerter, coururent aux armes, surprirent la 7e légion pendant qu'elle était au fourrage, et l'enveloppèrent. La 10e légion arriva à temps pour la

dégager. A quelques jours de là les barbares attaquèrent avec force, mais vainement, le camp des Romains; ils furent repoussés. César s'embarqua avec son armée et arriva heureusement dans les Gaules quelques jours avant l'équinoxe. Le mauvais succès de cette expédition, ainsi que celle sur la rive droite du Rhin, fut l'objet des sarcasmes de ses ennemis et des jaloux qu'il avait à Rome. Cependant le sénat ordonna vingt jours de prières publiques.

IV. Observations. — *Première observation.* — Les deux incursions que tenta César dans cette campagne étaient toutes les deux prématurées et ne réussirent ni l'une ni l'autre. Sa conduite envers les peuples de Berg et de Zutphen est contre le droit des gens. C'est en vain qu'il cherche dans ses Mémoires à colorer l'injustice de sa conduite; aussi Caton le lui reprochait-il hautement. Cette victoire contre les peuples de Zutphen a été du reste peu glorieuse; car, quand même ceux-ci eussent passé le Rhin effectivement au nombre de 450,000 âmes, cela ne leur donnerait pas plus de 80,000 combattants, incapables de tenir tête à huit légions soutenues par les troupes auxiliaires et gauloises, qui avaient tant d'intérêt à défendre leur territoire.

Deuxième observation. — Plutarque vante son pont du Rhin, qui lui paraît un prodige; c'est un ouvrage qui n'a rien d'extraordinaire et que toute armée moderne eût pu faire aussi facilement. Il ne voulut pas passer sur un pont de bateaux, parce qu'il craignait la perfidie des Gaulois, et que ce pont ne vînt à se rompre. Il en construisit un sur pilotis en dix jours; il le pouvait faire en peu de temps : le Rhin, à Cologne, a 300 toises; c'était dans la saison de l'année où il est le plus bas; probablement qu'il n'en avait pas alors 250. Ce pont pouvait avoir cinquante travées, qui, à cinq pilots par travée, font deux cent cinquante pilots; avec six sonnettes il a pu les enfoncer en six jours, c'est l'opération la plus difficile; le placement des chapeaux et la construction du tablier sont des ouvrages qui se font en même temps : ils sont d'une nature bien plus facile. Au lieu de mettre ces cinq pilots comme il les a placés, il eût été préférable de les planter tous les cinq à la suite les uns des autres, à 3 pieds de distance, en les couronnant tous par un chapeau de 18 à 20 pieds de long. Cette manière a l'avantage que, si un des pilots est emporté, les quatre autres résistent et soutiennent les travées.

Troisième observation. — C'est ainsi que l'ingénieur comte Bertrand l'a fait en 1809 sur le Danube, à deux lieues au-dessous de

Vienne, vis-à-vis de l'île Lobau. Le Danube est une tout autre rivière que le Rhin. Ce premier fleuve de l'Europe a là 500 toises de large, 28 pieds de profondeur. Le Rhin à Cologne, dans le moment où César le passa, n'avait pas 15 pieds de profondeur. L'ingénieur français construisit trois ponts sur pilotis, enfonça 2,400 pilotis en vingt jours. Le Danube, vis-à-vis de l'île Lobau, est séparé par une petite île; le premier bras avait 275 toises, l'île 50, et le deuxième bras 175 toises; total, 500 toises. Le grand courant était dans le petit bras, qui était sur la rive gauche. Il fit sur le grand bras quarante-cinq travées, éloignées chacune de 6 toises; chaque travée, supportée par six pilots couronnés par un chapeau, avait 20 pieds de longueur. Les pilots étaient enfoncés de 10 pieds en terre et sortaient de 6 pieds au-dessus de l'eau; ils avaient 30 à 36 pieds de longueur. Quatre petites sonnettes suffirent pour faire cet ouvrage en dix jours; chaque sonnette était portée sur un bateau; le mouton pesait 600 livres. Les chapeaux étaient assemblés par des boulons de fer de 18 pouces avec des crampons. Les traverses et les croix de Saint-André étaient entaillées et boulonnées. Il y eut plus de difficultés pour le petit bras; le courant était extrêmement rapide; il arrachait un pilot en une heure s'il restait abandonné à lui-même; il fallut l'attacher au bateau de la sonnette aussitôt qu'il était enfoncé, en attendant le deuxième pilot et qu'on les eût liés ensemble. On éprouvait aussi beaucoup de peine à faire arriver le pilot au fond de l'eau : aussitôt qu'il touchait terre et qu'on commençait à le battre, il était agité avec une telle violence qu'il mettait le feu au bateau. Il eût été impossible de battre les pilots du milieu du petit bras avec une sonnette ordinaire; l'ingénieur prit à Vienne des sonnettes soutenues sur deux bateaux qui servaient au grand pont de cette ville. Si l'on se fût servi de ces sonnettes tout d'abord, il eût achevé le pont du petit bras en même temps que celui du grand bras, en dix jours. Le tablier du pont fut chargé de grosses poutres pour diminuer l'oscillation produite par la force du courant. Au moment où l'on construisait ce pont on était en juin : la fonte des neiges avait fait croître le cours du Danube de 10 à 12 pieds; un mois plus tard la construction du pont eût été plus facile. Les pilotis avaient jusqu'à 50 pieds de long.

Pendant ces mêmes vingt jours, le général Bertrand fit, à 30 toises au-dessus, une estacade qu'il couronna ensuite par des chapeaux, sur lesquels il établit un tablier; ce qui forma un second pont de 8 pieds de large, pour l'infanterie et la cavalerie. Les piles étaient composées seulement de trois pilots.

Enfin, à 600 toises plus haut, il établit une estacade formée par un double rang de pilots, sur une longueur de 800 toises, qui protégeait les deux ponts. Il construisit en outre deux ponts sur pilotis, de 50 toises, sur un petit bras qui traverse l'île Lobau, et un de 60 toises, entre l'île et la rive gauche du fleuve. L'île Lobau avait 1,800 toises de large. Le travail de ces ponts équivaut à dix fois au moins celui de César : il fut cependant fait en vingt jours, du moment où il fut ordonné; avec quelques sonnettes de plus, il aurait pu être fait en moins de dix jours. Celui de César a été fait en dix jours, à compter du moment où les matériaux étaient arrivés à pied d'œuvre. On a employé à ces ponts du Danube 900 poutres de 45 à 50 pieds de long sur 2 pieds d'équarrissage, et 2,500 poutres de 35 à 40 pieds sur 15 à 18 pouces d'équarrissage, 9,000 madriers de 36 pieds de long sur 9 pouces de largeur et 2 d'épaisseur.

Quatrième observation. — Napoléon fit construire, en outre, un pont de bateaux de 80 toises d'une seule pièce. Les pontonniers d'artillerie y employèrent vingt-deux pontons : ils se servirent d'un bras de la rivière qui était couvert par une île. Ils lièrent ces vingt-deux pontons entre eux par des poutrelles; ils construisirent le tablier, et la nuit de l'attaque ce pont descendit le long de la rive française, fut amarré par un de ses bouts et opéra sa conversion. En très-peu de minutes il fut amarré à la rive opposée. Les colonnes d'infanterie défilèrent sur-le-champ au pas de charge, au grand étonnement et à la grande surprise de l'ennemi, qui avait calculé avoir deux heures devant lui.

Les ponts d'une seule pièce doivent être perfectionnés. Il n'est pas nécessaire d'avoir un des bras de la rivière; à la nuit tombante les haquets peuvent arriver au bord de la rivière, y décharger les pontons sur un terrain à plan incliné; en deux heures une compagnie de pontonniers peut construire le pont sans employer ni clous ni marteaux, seulement avec des vis. Le pont doit être alors jeté à l'eau par l'effort simultané de 4 ou 500 hommes; il faut le faire aussitôt converger jusqu'à la rive opposée, et à l'instant même la colonne d'infanterie débouchera en masse.

Peut-on jeter un pont d'une seule pièce sur des rivières comme le grand bras du Rhin et le grand bras du Danube, avec des pontons pesant 1,500 livres? Si cela est possible, comme on est fondé à le penser, il faudrait alors construire le pont dans l'eau le long de la rive, aussi pendant la nuit, parce que, la rivière ayant plus de 200 toises de largeur, l'ennemi placé sur la rive opposée ne pourra

pas s'en apercevoir. L'expérience fera connaître s'il est nécessaire de soutenir le mouvement de ce pont par trois ou quatre bateaux ancrés au milieu du courant, pour éviter qu'il ne se rompe au moment où, par sa conversion, il touche la rive opposée; ou, si l'on pense que cela n'est pas nécessaire et que, le système d'assemblage étant bien entendu, il aura assez de force pour soutenir ce choc, sauf plus tard à jeter quelques ancres pour diminuer l'effort du courant sur le centre, en peu d'heures, de huit heures du soir à minuit, le passage de la rivière sera effectué. Quel résultat!

Les bateaux peuvent contenir des tirailleurs qui, aussitôt que le pont a commencé à converger, fassent feu en amont et en aval; on peut même y placer des pièces de 4 sur chandeliers et un tablier ou pont-levis sur le devant.

Cinquième observation. — Les gros bateaux de navigation sont plus propres que toute autre chose à la construction des ponts provisoires sur les grandes rivières, sur les derrières d'une armée, parce que les bateaux pris dans le pays sont en général très-grands et d'un excellent service; mais les pontons sont bien délicats pour servir aux ponts que l'on jette sur une rivière devant l'ennemi; ils sont bien exposés à des accidents; ils font de l'eau, soit par l'effet de la sécheresse, soit par celui de la mitraille ou du boulet, et ils sont submergés si le poids qui passe dessus est trop considérable, soit par un mouvement précipité d'infanterie, soit par la réunion de plusieurs grosses pièces sur un point; enfin ils sont transportés sur des haquets, qui sont de toutes les voitures d'artillerie les plus incommodes, les plus lourdes, puisque la moindre a 18 pieds de long et que le ponton ordinaire en a jusqu'à 30; ce qui a l'inconvénient, 1° qu'ils n'échappent jamais aux regards des espions et des observateurs, et c'est cependant de toutes les voitures de l'artillerie celles qu'il importerait le plus de cacher à la connaissance de l'ennemi; 2° qu'étant obligées d'approcher les bords de la rivière avec beaucoup de silence pour ne pas donner l'éveil à l'ennemi placé sur la rive opposée, elles ne le peuvent faire qu'avec les plus grandes difficultés, parce qu'aux approches des fleuves il se trouve souvent des marais, des flaques d'eau ou des digues.

Sixième observation. — Il paraîtrait donc convenable, pour obvier à tous ces inconvénients, de diviser le ponton en quatre bouées, chacune de 8 ou 9 pieds de long, ayant à elles quatre la capacité d'un ponton propre à passer de grandes rivières, que l'on réunirait

entre elles par des crochets; ce qui aurait l'avantage, 1° que ces bouées ne pèseraient pas plus de 5 à 600 livres et seraient dès lors très-maniables; 2° qu'elles pourraient être portées sur toutes espèces de voitures, que l'observateur ne saurait les distinguer des autres voitures d'artillerie; 3° que, la pile se trouvant alors composée de deux, trois ou quatre bouées, on peut, sans faire souffrir le service, en retirer une pour la raccommoder. On pourrait ne composer les piles que de deux ou trois bouées, lorsque l'on n'en aurait pas un assez grand nombre pour compléter la pile à quatre bouées.

Septième observation. — Ces bouées pourront s'enfoncer de quelques pouces dans l'eau sans que le pont coure aucun danger. Ces quatre bouées, qui équivalent donc à un ponton, n'auraient que la moitié de la capacité du ponton; car, sur 155 pieds cubes que déplace un ponton, 76 pieds par ponton sont pour la partie du ponton qui est hors de l'eau, et qui ne doit jamais être submergée qu'en cas imprévu, afin d'être à l'abri de tout. Ainsi quatre bouées de cuivre ou de bois, chacune de la capacité de 20 pieds cubes, feront un meilleur service que le ponton actuel de 155 pieds cubes.

Huitième observation. — Le liége pèse 16 livres par pied cube, l'eau 70 livres; chaque pied cube de liége peut porter 54 livres. Un ponton qui serait de liége et tout plein pèserait 1,600 livres, déplacerait 100 pieds cubes et pourrait porter 5,400 livres; en ôtant 1,000 livres pour le poids du tablier, fait de madriers ou de poutrelles, il resterait 4,400 livres, ce qui est suffisant pour le passage des voitures de campagne. En partageant ce ponton de liége en quatre bouées, chacune étant de 25 pieds cubes, elles pèseraient 400 livres et porteraient 1,350 livres. Que d'avantages n'aurait pas un pont fait ainsi! Le choc des corps étrangers, les différences de l'atmosphère, le feu du canon, ne le feraient jamais submerger; il aurait le vrai caractère d'une machine de guerre : dureté, solidité, simplicité. Un pont ainsi composé, on pourrait, selon les circonstances, le former d'une, deux, trois, quatre, cinq ou même six bouées par pile, selon le nombre qu'on en aurait, la largeur de la rivière et le besoin du service. Les voitures qui porteraient ces bouées ne seraient plus obligées d'approcher de la rivière; ces bouées pourraient y être facilement transportées à bras d'homme pendant l'espace de 100 ou 200 toises.

Neuvième observation. — Les Orientaux se servent de peaux de

bouc pour passer les rivières. Une outre se compose de 9 pieds cubes et a une surface de 36 pieds carrés de peaux, qui pèsent 18 livres; dix de ces outres pèsent 180 livres, forment une pile égale à un ponton de cuivre. Ainsi une voiture seule pourrait en porter de quoi faire dix piles ou de quoi jeter un pont sur une rivière de 30 toises. On peut objecter la délicatesse de ces outres, qui peuvent si facilement crever; mais la réponse est dans la composition de la pile, qui, étant formée de dix outres, laisse peu de craintes à avoir.

12 livres de liége forment une ceinture qui s'attache sous les aisselles et suffisent pour faire surnager un homme de manière qu'il puisse faire usage de son fusil. Quelques-unes de ces ceintures, avec un nombre égal de souliers de liége et de pantalons de toile imperméable, seraient nécessaires dans chaque compagnie de pontonniers, tant pour leur permettre de prendre les bateaux que pour leur donner plus d'assurance en travaillant dans l'eau à la construction des ponts.

Dixième observation. — Une ceinture de peau de bouc, composée de six parties contenant ensemble un pied cube d'air, attachée sous les aisselles, fait surnager l'homme et ne pèse qu'une demi-livre. La division en six compartiments a l'avantage que si un, deux ou même trois viennent à crever, les trois autres suffisent pour faire surnager l'homme. De pareilles ceintures, qui ne donnent aucun embarras et n'ont aucun poids, seraient, ainsi que des souliers de liége et des pantalons de toile imperméable, d'un fort bon usage pour être délivrés, selon les circonstances, à de bons tirailleurs, pour manœuvrer sur des étangs, des bras de rivière, des fossés, et il devrait en être délivré un certain nombre à chaque compagnie d'infanterie. Il est surtout nécessaire d'avoir un grand nombre de très-bons nageurs dans chaque compagnie de cavalerie et d'infanterie.

Onzième observation. — César échoua dans son incursion en Allemagne, puisqu'il n'obtint pas que la cavalerie de l'armée vaincue lui fût remise, pas plus qu'aucun acte de soumission des Suèves, qui, au contraire, le bravèrent. Il échoua également dans son incursion en Angleterre. Deux légions n'étaient pas suffisantes; il en eût fallu au moins quatre, et il n'avait pas de cavalerie, arme qui était indispensable dans un pays comme l'Angleterre. Il n'avait pas fait assez de préparatifs pour une expédition de cette importance; elle tourna à sa confusion, et l'on considéra comme un effet de sa bonne fortune qu'il s'en était retiré sans perte.

CHAPITRE V.

GUERRE DES GAULES. — CINQUIÈME CAMPAGNE.

(An 54 avant Jésus-Christ.)

I. Seconde descente en Angleterre. — II. La légion de Sabinus est égorgée par les peuples de Liége. — III. Cicéron est assiégé dans son camp par les peuples du Hainaut. — IV. Indutiomare, chef des peuples de Trèves, est tué. — V. Observations.

I. Pendant l'hiver César se rendit en Illyrie. Les Pirustes en ravageaient les frontières; mais, à son approche, ces peuples lui envoyèrent des ambassadeurs, payèrent tous les dommages qu'ils avaient faits et fournirent des otages.

Les peuples de Trèves étaient partagés en deux factions sous Indutiomare et Cingetorix; ce dernier était dévoué aux Romains. A l'approche de César à la tête de six légions, ces peuples se soumirent et lui donnèrent deux cents otages.

Vingt-huit galères et six cents bâtiments de transport étaient prêts sur les côtes du Pas-de-Calais; quarante, qui des ports de la Belgique se rendaient au point de réunion, furent assaillis par de gros temps et dispersés dans la mer du Nord. César embarqua cinq légions et 2,000 chevaux, laissant Labienus avec trois légions et 2,000 chevaux pour garder les côtes et surveiller les Gaulois en son absence.

Il leva l'ancre au coucher du soleil, par un vent sud-ouest qui manqua à minuit; il aborda sur la même plage où il avait abordé l'année précédente. Les barbares, intimidés à la vue d'une flottille si nombreuse, ne défendirent pas le débarquement; ils s'étaient campés à quatre lieues dans l'intérieur des terres. César marcha à eux, les força; et, comme il se préparait à suivre ses succès, il fut rappelé à son embarcadère pour réparer le mal qu'une tempête avait fait éprouver à sa flottille : quarante bâtiments avaient coulé bas; presque tous étaient plus ou moins endommagés. Il profita des dix jours qu'il lui fallut afin de remettre ses bâtiments en état pour environner son camp d'un bon retranchement; il tira à terre tous ses bâtiments.

Cependant Cassivellaunus, qui régnait sur la rive gauche de la Tamise, avait été nommé par les naturels du pays commandant de leur armée. Il s'approcha du camp des Romains, ce qui donna lieu à divers combats où il fut battu, rejeté au delà de la Tamise, et fut

poursuivi. César passa cette rivière de vive force, s'empara de la capitale de Cassivellaunus ; ce n'était qu'un bois retranché. Il y avait loin de cette capitale à Londres ! Il fit reconnaître Mandubratius pour le roi des peuples des comtés d'Essex et de Middlesex. Ce jeune homme était venu le trouver en Gaule, implorer sa protection contre les ennemis de sa maison, qui avaient fait mourir son père. Pendant ce temps les peuples du comté de Kent attaquèrent le camp romain, où était renfermée la flottille, mais ils furent repoussés. Cependant l'équinoxe d'automne s'approchait ; ce qui décida les Romains à s'embarquer et à rentrer en Gaule.

César dit que les maisons de ces insulaires sont bâties comme celles des Gaulois ; qu'ils ont quantité de bétail ; que leur monnaie est de cuivre ou de morceaux de fer ; qu'il y a des mines d'étain dans l'intérieur, des mines de fer sur les côtes, mais peu abondantes ; qu'il n'y vient ni sapins ni hêtres ; qu'il leur est défendu de manger des poules, des lièvres et des oies ; que le climat y est plus tempéré que celui de la Gaule ; qu'ils n'ensemencent pas leurs terres ; qu'ils vivent du lait et de la chair de leurs troupeaux ; qu'ils se peignent le corps avec des pastels, ce qui les rend comme du vert de mer ; qu'ils laissent croître leurs cheveux et se rasent tout le corps, excepté la tête et la lèvre supérieure ; qu'une femme y est commune à dix ou douze frères ou parents.

II. La récolte ayant été mauvaise, les vivres furent rares dans les Gaules, ce qui décida César à étendre ses quartiers d'hiver : il plaça une légion dans le pays de Thérouanne, une dans le Hainaut, sous les ordres de Cicéron, une en Normandie, une dans le Rémois, trois sous les ordres de Labienus dans la Belgique ; la 8e et cinq autres cohortes dans le pays de Liége, près de Tongres, entre la Meuse et le Rhin, sous les ordres de Sabinus. L'esprit des Gaulois étant en fermentation, il jugea nécessaire d'hiverner lui-même dans la Province. Un seigneur chartrain descendant des souverains de ce pays, et que César avait établi pour récompenser son attachement aux Romains, fut publiquement assassiné par ses compatriotes. Les Gaulois n'aimaient pas les rois imposés par les étrangers. Il y avait seize jours que Sabinus avait retranché son camp, lorsque Ambiorix et Cativolcus, chefs des pays de Liége, se présentèrent pour l'insulter. Ayant été repoussé, Ambiorix parvint à persuader à Sabinus que tous les Gaulois étaient révoltés et attaquaient à l'heure même les divers quartiers d'hiver des Romains ; que, dans deux jours, les Allemands arriveraient en grand nombre ; qu'il n'avait donc pas un instant

à perdre pour se retirer. Sabinus y ajouta foi, leva son camp à la pointe du jour; bientôt il fut enveloppé par les barbares; ses quinze cohortes furent entièrement égorgées, rien n'en échappa. Au dernier moment, les soldats romains se tuèrent entre eux pour n'être pas victimes des cruautés de leurs ennemis.

III. Après ce coup de main, Ambiorix se rendit à Namur avec son armée, de là chez les peuples du Hainaut, soulevant les Gaulois sur son passage. Partout on prit les armes : bientôt il eut une armée que grossirent les soldats de Courtray, de Bruges, de Louvain, de Tournay, de Gand; il attaqua alors le camp de Cicéron. Quelques soldats qui étaient hors du camp pour faire des fascines et du bois furent massacrés, les autres coururent aux armes, repoussèrent l'assaut des barbares. Cicéron employa toute la nuit à construire 120 tours avec le bois qu'il avait dans le camp; les ennemis donnèrent un nouvel assaut le lendemain, comblèrent le fossé, mais ils furent encore repoussés; ce qui se renouvela pendant sept jours. Alors les Gaulois formèrent une contrevallation, élevant un rempart de 11 pieds de haut, et creusèrent un fossé de 15 pieds de profondeur. Ils n'avaient point d'outils; ils coupaient les gazons avec leurs épées, portaient la terre dans leurs mains ou avec leurs habits; ces lignes, qui avaient 5 lieues de tour, furent achevées en trois heures. Les jours suivants ils élevèrent des tours, préparèrent des faux, des tortues, imitant en tout l'art des Romains. Un grand vent s'étant élevé, ils lancèrent dans le camp des pots à feu, des javelots avec des matières incendiaires; ils réussirent à mettre le feu au camp. Ils profitèrent de ce moment pour donner un nouvel assaut, mais sans succès; ils approchèrent alors une tour des remparts, mais Cicéron la leur brûla. Enfin un esclave gaulois parvint jusqu'à César avec une lettre; celui-ci était alors à Amiens; il réunit deux légions et vola au secours de son lieutenant. Un cavalier gaulois attacha une lettre de César à son javelot et la lança dans le camp de Cicéron; le javelot s'attacha à une tour, y demeura deux jours, et le troisième seulement il fut découvert. Aussitôt que les assiégeants furent instruits de la marche des Romains, ils levèrent le siége, et, au nombre de 60,000, marchèrent à leur rencontre. César, n'ayant que 8,000 hommes, jugea prudent de camper, de se retrancher et de se tenir renfermé dans son camp. Les barbares s'enhardirent, insultèrent les Romains, qui alors sortirent par toutes les portes, tombèrent sur eux et les mirent en déroute, et le même jour il rejoignit Cicéron. A la revue de la légion, les neuf dixièmes se trouvèrent blessés. De là César se re-

porta à Amiens pour y passer son quartier d'hiver. Toutes les Gaules étaient en fermentation. Les habitants de Sens, mécontents d'un roi que leur avait donné César, voulurent le faire mourir et déclinèrent la juridiction de César. Les peuples d'Autun et de Reims seuls restèrent fidèles.

IV. Indutiomare, de Trèves, sollicitait les peuples d'Allemagne de passer le Rhin; il leur disait que les meilleures troupes de l'armée romaine étaient détruites; qu'il fallait qu'ils vinssent soutenir les Gaulois. Assuré des peuples de Namur, du Hainaut, de Chartres, de Liége, il se mit en campagne et assaillit la légion de Labienus, qui campait dans une position avantageuse. Labienus se laissa insulter plusieurs jours par les barbares; mais, lorsqu'il eut reçu la cavalerie que lui envoyaient les alliés fidèles, il fit une sortie, défit les ennemis, tua Indutiomare; ce qui remit un peu de tranquillité dans les Gaules.

V. Observations. — *Première observation.* — La seconde expédition de César en Angleterre n'a pas eu une issue plus heureuse que la première, puisqu'il n'y a laissé aucune garnison ni aucun établissement, et que les Romains n'en ont pas été plus maîtres après qu'avant.

Deuxième observation. — Le massacre des légions de Sabinus est le premier échec considérable que César ait reçu en Gaule.

Troisième observation. — Cicéron a défendu pendant plus d'un mois avec 5,000 hommes, contre une armée dix fois plus forte, un camp retranché qu'il occupait depuis quinze jours : serait-il possible aujourd'hui d'obtenir un pareil résultat?

Les bras de nos soldats ont autant de force et de vigueur que ceux des anciens Romains; nos outils de pionnier sont les mêmes; nous avons un agent de plus, la poudre; nous pouvons donc élever des remparts, creuser des fossés, couper des bois, bâtir des tours en aussi peu de temps et aussi bien qu'eux. Mais les armes offensives des modernes ont une tout autre puissance, et agissent d'une manière tout autre que les armes offensives des anciens.

Les Romains doivent la constance de leurs succès à la méthode, dont ils ne se sont jamais départis, de camper tous les soirs dans un camp fortifié, de ne jamais donner bataille sans avoir derrière eux un camp retranché pour leur servir de retraite et renfermer leurs maga-

sins, leurs bagages et leurs blessés. La nature des armes dans ces siècles était telle, que, dans ces camps, ils étaient non-seulement à l'abri des insultes d'une armée égale, mais même d'une armée supérieure; ils étaient les maîtres de combattre ou d'attendre une occasion favorable. Marius est assailli par une nuée de Cimbres et de Teutons; il s'enferme dans son camp, y demeure jusqu'au jour où l'occasion se présente favorable; il sort alors, précédé par la victoire. César arrive près du camp de Cicéron; les Gaulois abandonnent celui-ci et marchent à la rencontre du premier; ils sont quatre fois plus nombreux : César prend position, en peu d'heures retranche son camp, y essuie patiemment les insultes et les provocations d'un ennemi qu'il ne veut pas combattre encore. Mais l'occasion ne tarde pas à se présenter belle; il sort alors par toutes les portes : les Gaulois sont vaincus.

Pourquoi donc une règle si sage, si féconde en grands résultats, a-t-elle été abandonnée par les généraux modernes? Parce que les armes offensives ont changé de nature. Les armes de main étaient les armes principales des anciens : c'est avec sa courte épée que le légionnaire a vaincu le monde; c'est avec la pique macédonienne qu'Alexandre a conquis l'Asie. L'arme principale des armées modernes est l'arme de jet, le fusil, cette arme supérieure à tout ce que les hommes ont jamais inventé : aucune arme défensive ne peut en parer l'effet. Les cottes de mailles, les cuirasses, les boucliers, reconnus impuissants, ont été abandonnés. Avec cette redoutable machine, un soldat peut, en un quart d'heure, blesser ou tuer 60 hommes; il ne manque jamais de cartouches, parce qu'elles ne pèsent que six gros; la balle atteint à 500 toises; elle est dangereuse à 120 toises, très-meurtrière à 90 toises.

De ce que l'arme principale des anciens était l'épée ou la pique, leur formation habituelle a été l'ordre profond. La légion et la phalange, dans quelque situation qu'elles fussent attaquées, soit de front, soit par le flanc droit ou par le flanc gauche, faisaient face partout sans aucun désavantage : elles ont pu camper sur des surfaces de peu d'étendue, afin d'avoir moins de peine à en fortifier les pourtours et pouvoir se garder avec le plus petit détachement. Une armée consulaire, renforcée par des troupes légères et des auxiliaires, forte de 24,000 hommes d'infanterie, de 1,800 chevaux, en tout près de 30,000 hommes, campait dans un carré de 330 toises de côté, ayant 1,344 toises de pourtour, ou 21 hommes par toise; chaque homme portant trois pieux, ou soixante-trois pieux par toise courante. La surface du camp était de 12,000 toises carrées, trois toises

et demie par homme; en ne comptant que les deux tiers des hommes, parce qu'au travail cela donnait quatorze travailleurs par toise courante : en travaillant chacun trente minutes au plus, ils fortifiaient leur camp et le mettaient hors d'insulte.

De ce que l'arme principale des modernes est l'arme de jet, leur ordre habituel a dû être l'ordre mince, qui seul leur permet de mettre en jeu toutes leurs machines de jet. Ces armes atteignant à des distances très-grandes, les modernes tirent leur principal avantage de la position qu'ils occupent; s'ils dominent, s'ils enfilent, s'ils prolongent l'armée ennemie, elles font d'autant plus d'effet. Une armée moderne doit donc éviter d'être débordée, enveloppée, cernée; elle doit occuper un camp ayant un front aussi étendu que sa ligne de bataille elle-même; si elle occupait une surface carrée et un front insuffisant à son déploiement, elle serait cernée par une armée de force égale, et exposée à tout le feu de ses machines de jet, qui convergeraient sur elle et atteindraient sur tous les points du camp, sans qu'elle pût répondre à un feu si redoutable qu'avec une petite partie du sien. Dans cette position, elle serait insultée, malgré ses retranchements, par une armée égale en force, même par une armée inférieure. Le camp moderne ne peut être défendu que par l'armée elle-même, et, en l'absence de celle-ci, il ne saurait être gardé par un simple détachement.

L'armée de Miltiade à Marathon, ni celle d'Alexandre à Arbelles, ni celle de César à Pharsale, ne pourraient maintenir leur champ de bataille contre une armée moderne d'égale force ; celle-ci, ayant un ordre de bataille étendu, déborderait les deux ailes de l'armée grecque ou romaine; ses fusiliers porteraient à la fois la mort sur son front et sur ses deux flancs; car les armés à la légère, sentant l'insuffisance de leurs flèches et de leurs frondes, abandonneraient la partie pour se réfugier derrière les pesamment armés, qui alors, l'épée ou la pique à la main, s'avanceraient au pas de charge pour se prendre corps à corps avec les fusiliers; mais, arrivés à 120 toises, ils seraient accueillis, par trois côtés, par un feu de ligne qui porterait le désordre et affaiblirait tellement ces braves et intrépides légionnaires, qu'ils ne soutiendraient pas la charge de quelques bataillons en colonne serrée qui marcheraient alors à eux la baïonnette au bout du fusil. Si, sur le champ de bataille, il se trouve un bois, une montagne, comment la légion ou la phalange pourra-t-elle résister à cette nuée de fusiliers qui s'y seront placés? Dans les plaines rases même, il y a des villages, des maisons, des fermes, des cimetières, des murs, des fossés, des haies; et, s'il n'y en a pas, il ne

faudra pas un grand effort de génie pour créer des obstacles et arrêter la légion ou les phalanges sous le feu meurtrier qui ne tarde point à la détruire. On n'a point fait mention des soixante ou quatre-vingts bouches à feu qui composent l'artillerie de l'armée moderne, qui prolongeront les légions ou phalanges de la droite à la gauche, de la gauche à la droite, du front à la queue, vomiront la mort à 500 toises de distance. Les soldats d'Alexandre, de César, les héros de la liberté d'Athènes et de Rome, fuiront en désordre, abandonnant leur champ de bataille à ces demi-dieux armés de la foudre de Jupiter. Si les Romains furent presque constamment battus par les Parthes, c'est que les Parthes étaient tous armés d'une arme de jet supérieure à celle des armés à la légère de l'armée romaine, de sorte que les boucliers des légions ne la pouvaient parer. Les légionnaires, armés de leur courte épée, succombaient sous une grêle de traits, à laquelle ils ne pouvaient rien opposer, puisqu'ils n'étaient armés que de javelots (ou *pilum*). Aussi, depuis ces expériences funestes, les Romains donnèrent cinq javelots (ou *hasta*), traits de trois pieds de long, à chaque légionnaire, qui les plaçait dans le creux de son bouclier.

Une armée consulaire renfermée dans son camp, attaquée par une armée moderne d'égale force, en serait chassée sans assaut et sans en venir à l'arme blanche; il ne serait pas nécessaire de combler ses fossés, d'escalader ses remparts : environné de tous côtés par l'armée assaillante, prolongé, enveloppé, enfilé par les feux, le camp serait l'égout de tous les coups, de toutes les balles, de tous les boulets; l'incendie, la dévastation et la mort ouvriraient les portes et feraient tomber les retranchements. Une armée moderne, placée dans un camp romain, pourrait d'abord, sans doute, faire jouer toute son artillerie; mais, quoique égale à l'artillerie de l'assiégeant, elle serait prise en rouage et promptement réduite au silence; une partie seule de l'infanterie pourrait se servir de ses fusils; mais elle tirerait sur une ligne moins étendue, et serait bien loin de produire un effet équivalent au mal qu'elle recevrait. Le feu du centre à la circonférence est nul; celui de la circonférence au centre est irrésistible.

Une armée moderne, de force égale à une armée consulaire, aurait vingt-six bataillons de 840 hommes, formant 22,840 hommes d'infanterie; quarante-deux escadrons de cavalerie, formant 5,040 hommes; quatre-vingt-dix pièces d'artillerie servies par 2,500 hommes. L'ordre de bataille moderne, étant plus étendu, exige une plus grande quantité de cavalerie pour appuyer les ailes, éclairer le front. Cette armée en bataille, rangée sur trois lignes, dont la première serait égale aux deux autres réunies, occuperait un front de 1,500 toises

sur 500 toises de profondeur; le camp aurait un pourtour de 4,500 toises, c'est-à-dire triple de l'armée consulaire; il n'aurait que 7 hommes par toise d'enceinte, mais il aurait 25 toises carrées par homme : l'armée tout entière serait nécessaire pour le garder. Une étendue aussi considérable se trouvera difficilement sans qu'elle soit dominée à portée de canon par une hauteur : la réunion de la plus grande partie de l'artillerie de l'armée assiégeante sur ce point d'attaque détruirait promptement les ouvrages de campagne qui forment le camp. Toutes ces considérations ont décidé les généraux modernes à renoncer au système des camps retranchés, pour y suppléer par celui des positions naturelles bien choisies. A-t-on eu tort? A-t-on eu raison?

Un camp romain était placé indépendamment des localités : toutes étaient bonnes pour des armées dont toute la force consistait dans les armes blanches; il ne fallait donc ni coup d'œil ni génie militaire pour bien se camper; au lieu que le choix des positions, la manière de les occuper et de placer les différentes armes, en profitant des circonstances du terrain, est un art qui fait une partie du génie du capitaine moderne.

La tactique des armées modernes est fondée sur deux principes : 1° qu'elles doivent occuper un front qui leur permette de mettre en action avec avantage toutes leurs armes de jet; 2° qu'elles doivent préférer avant tout l'avantage d'occuper des positions qui dominent, prolongent, enfilent les lignes ennemies, à l'avantage d'être couvertes par un fossé, un parapet ou toute autre pièce de la fortification de campagne.

La nature des armes décide de la composition des armées, des plans de campagne, des marches, des positions, du campement, des ordres de bataille, du tracé et des profils des places fortes; ce qui met une opposition constante entre le système de guerre des anciens et celui des modernes. Les armes anciennes voulaient l'ordre profond; les modernes, l'ordre mince; les unes, des places fort saillantes, ayant des tours et des murailles élevées; les autres, des places rasantes, couvertes par des glacis de terre, qui masquent la maçonnerie; les premières, des camps resserrés, où les hommes, les animaux et les magasins étaient réunis comme dans une ville; les autres, des positions étendues.

Si l'on disait aujourd'hui à un général : Vous aurez, comme Cicéron, sous vos ordres 5,000 hommes, seize pièces de canon, 5,000 outils de pionnier, 5,000 sacs à terre; vous serez à portée d'une forêt, dans un terrain ordinaire; dans quinze jours vous serez

attaqué par une armée de 60,000 hommes, ayant cent vingt pièces de canon; vous ne serez secouru que quatre-vingts ou quatre-vingt-seize heures après avoir été attaqué. Quels sont les ouvrages, quels sont les tracés, quels sont les profils que l'art lui prescrit? L'art de l'ingénieur a-t-il des secrets qui puissent satisfaire à ce problème?

CHAPITRE VI.

GUERRE DES GAULES. — SIXIÈME CAMPAGNE.

(An 53 avant Jésus-Christ.)

I. Guerres contre Sens, Chartres, Trèves et Liége. — II. Second passage du Rhin. — III. César poursuit vivement Ambiorix. — IV. Observations.

I. César leva deux nouvelles légions en Italie, Pompée lui en donna une; ce qui répara ses pertes, et même accrut son armée, qui se trouva forte de dix légions.

La mort d'Indutiomare n'avait pas mis fin à son parti; il dominait dans Trêves. Ces peuples, ligués avec les peuples du Hainaut, de Namur, de la Gueldre, de Sens, de Chartres, et assurés de plusieurs peuples allemands qui devaient passer le Rhin, s'insurgèrent; mais, sans attendre la fin de l'hiver, César se porta avec quatre légions dans le Hainaut; il obligea les habitants à lui donner des otages, convoqua les états des Gaules à Paris au lieu de Sens; les confédérés n'y parurent pas. Il marcha contre les peuples de Sens, et après contre ceux de Chartres; les uns et les autres implorèrent sa clémence et lui remirent des otages. Il entra en Gueldre et dans le pays de Trèves avec six légions, qu'il partagea en trois corps, ravagea et brûla tout le pays. Les peuples se soumirent. Labienus, étant dans le pays de Trèves avec trois légions, feignit d'être épouvanté, leva son camp, se laissa poursuivre avec vivacité par les habitants, mais fit volte-face dans une position avantageuse, les mit dans une déroute totale. Tout le pays de Trèves fut remis à Cingetorix, partisan des Romains. Les Allemands, qui avaient déjà passé le Rhin, se retirèrent chez eux, au bruit de la défaite de leurs alliés des Gaules.

II. César les suivit, jeta un pont sur le Rhin près de Cologne, un peu au-dessus du lieu où il l'avait jeté précédemment. Les Suèves, à son approche, se retirèrent au milieu des marais et des forêts au delà des montagnes de la Thuringe; les Romains n'eurent garde de

s'enfoncer dans des contrées aussi reculées ; après quelques jours, ils repassèrent sur la rive gauche. Ils établirent une tour à quatre étages, mais sur la rive gauche, avec douze cohortes de garnison, pour imposer à ces barbares. Ils coupèrent 30 toises du pont sur la rive droite, tant ils redoutaient le courage de ces peuples. Il paraît que dans ce siècle une transmigration de peuples eut lieu des grands déserts en Allemagne, César dit : « Jadis les Gaulois étaient plus braves que les Allemands et avaient l'habitude de passer le Rhin pour établir des colonies sur la rive droite; mais, depuis qu'ils se sont amollis, les Allemands sont tellement plus braves, qu'on ne peut plus établir de comparaison. Les Allemands n'ont ni druides ni sacrifices humains; leurs dieux sont le Soleil et la Lune ; ils passent leur vie à la chasse ou à la guerre; ils estiment les hommes qui n'ont de la barbe que fort tard ; ils ne vivent avec les femmes qu'après l'âge de vingt ans; ils n'ont pas de terres fixes ; c'est un honneur pour eux d'être environnés de déserts, ce qu'ils regardent comme un témoignage de leur valeur. Chaque armée, chaque peuple élit son chef. Le droit de l'hospitalité est sacré chez eux. La forêt Noire a neuf marches de longueur; elle s'étend de Spire à la frontière de la Suisse ; il y a des Allemands qui disent avoir marché soixante jours sans pouvoir découvrir où elle finit ; elle nourrit des bêtes qu'on ne voit pas ailleurs. » Il dit aussi : « Il n'y a que deux sortes de personnes dans les Gaules qui aient de la considération, les druides et les nobles. Le peuple est comme esclave; il n'entre jamais au conseil; il est accablé d'impôts et opprimé par les grands. Les druides font les sacrifices, élèvent la jeunesse, jugent au civil et au criminel; ils excluent de la participation à leurs sacrifices (c'était une espèce d'excommunication fort redoutée). Ils n'ont qu'un chef, qui est élu par une assemblée tenue dans le pays Chartrain. Les druides ne vont pas à la guerre, ne payent pas d'impôts, sont exemptés de toute charge. Ils font apprendre par cœur une grande quantité de vers qu'ils ne permettent pas qu'on écrive ; ils croient à l'immortalité de l'âme et à la métempsycose. Les Gaulois sont superstitieux. Les druides font des sacrifices humains pour apaiser les dieux; ils préfèrent les voleurs, mais, à leur défaut, tout leur est bon ; ils adorent Jupiter, Apollon, Mercure, Mars, Minerve. Les enfants ne paraissent jamais devant leur père avant qu'ils aient porté les armes. La considération des nobles s'établit par le nombre d'hommes armés qu'ils ont à leur suite ; ils sont tous militaires. »

III. Après avoir repassé le Rhin, César traversa la forêt des

Ardennes, à la poursuite d'Ambiorix; mais celui-ci lui échappa. Cativolcus, le collègue d'Ambiorix, qui avait tant contribué aux désastres de Sabinus, étant d'un âge fort avancé, s'empoisonna avec de l'if, ne voulant ni tomber entre les mains des Romains, ni s'exposer aux fatigues d'une vie errante. César réunit tous ses bagages dans le château de Tongres, dans le lieu même où avait eu lieu, l'année précédente, la catastrophe de Sabinus; les restes de son camp existaient encore. Il y laissa la 14e légion et 600 chevaux sous les ordres de Cicéron; il envoya trois légions dans le pays de Namur, trois dans le Brabant, et se mit avec le reste à la poursuite d'Ambiorix, qui s'était réfugié à l'extrémité de la forêt des Ardennes. Cependant, voulant assouvir sa vengeance sur les peuples de Liége, il invita tous les peuples voisins à en venir piller le territoire. Plusieurs milliers d'Allemands accoururent, attirés par l'appât du pillage; mais ayant appris, comme ils s'en retournaient chez eux, que Cicéron gardait les trésors de l'armée avec une seule légion, ils marchèrent à son camp pour l'attaquer. Ils y arrivèrent au moment où cinq cohortes étaient au fourrage, à trois milles du camp; elles furent coupées; la moitié seulement put se faire jour et y rentrer; le reste fut tué. Le camp de Cicéron était exposé, et il eût été forcé si la cavalerie de César ne fût arrivée le lendemain, de retour de la poursuite d'Ambiorix. Les Allemands repassèrent le Rhin. Quelques efforts que fît encore César pendant plusieurs mois et à quelque extrémité qu'il se portât contre ces peuples, sa haine fut impuissante, et Ambiorix échappa à ses recherches. Enfin, après avoir mis son armée en quartiers d'hiver à Trèves, à Langres et à Sens, il quitta les Gaules et se rendit en Lombardie.

IV. Observation. — Le second passage du Rhin qu'effectua César n'a pas eu plus de résultat que le premier; il ne laissa aucune trace en Allemagne; il n'osa pas même établir une forteresse en forme de tête de pont. Tout ce qu'il raconte de ces pays, les idées obscures qu'il en a, font connaître à quel degré de barbarie était encore réduite cette partie du monde, aujourd'hui si civilisée. Il n'a également sur l'Angleterre que des notions fort obscures.

CHAPITRE VII.

GUERRE DES GAULES. — SEPTIÈME CAMPAGNE.

(An 52 avant Jésus-Christ.)

I. Révolte générale des Gaules. — II. Siége de Bourges. — III. Siége de Clermont. — IV. Soulèvement d'Autun. — V. Siége d'Alise. Vercingetorix est fait prisonnier. — VI. Observations.

I. Les Romains ne dissimulaient plus leur projet de réduire les Gaules en provinces; ils avaient dans chaque ville un parti qu'ils cherchaient par tous les moyens à rendre dominant. Les Gaulois frémissaient à la vue des dangers que courait leur liberté. Dans les années précédentes, César s'était aperçu de leur extrême fermentation; il avait pris un grand nombre d'otages, moyen peu efficace; le besoin du service attirait toujours beaucoup d'officiers des légions romaines dans les villes, lesquels, au moment de l'insurrection, répondaient des otages. Au commencement de l'an 52, l'insurrection éclata de tous côtés. Les Chartrains donnèrent le signal: ils entrèrent dans Orléans, massacrèrent les chevaliers romains, entre autres l'intendant des vivres de l'armée, qui s'était rendu coupable d'exactions. Les Auvergnats l'apprirent le même jour par les cris des hommes placés de distance en distance sur la route. Vercingetorix, jeune seigneur de Clermont, se montra à la tête des insurgés. Il fut d'abord chassé de la ville comme un jeune insensé qui compromettait le salut de tous; mais bientôt après il se créa une armée, rentra de vive force dans Clermont et fut proclamé roi. Les peuples de Paris, de l'Anjou et de la Touraine se rangèrent sous ses drapeaux. Il passa alors la Loire, insurgea le Berry : il y était secrètement appelé par les habitants, qui firent semblant de demander des secours aux Autunois, leurs alliés. Ceux-ci envoyèrent un corps de cavalerie; mais l'officier qui le commandait, arrivé sur les bords de la Loire, instruit des sentiments secrets des habitants, rétrograda. César accourut en toute hâte de la Cisalpine; il se rendit d'abord à Narbonne. C'était au cœur de l'hiver. Il traversa les Cévennes et le Vivarais, entra dans l'Auvergne. Vercingetorix accourut à la défense de sa patrie. Mais déjà César s'était rendu à Vienne et à Langres, où étaient ses légions. Il se mit à leur tête, entra dans le Bourbonnais, se présenta devant Orléans, passa la Loire, cerna la ville, la prit, la brûla, en égorgea

les habitants, entra dans le Berry, assiégea et prit Neuvy, et mit le siége devant Bourges, la capitale.

II. La saison était peu avancée; le temps était humide. Bourges était environné de marais. Vercingetorix, désespérant de résister de vive force, fit mettre le feu à toutes les villes et villages, métairies et moissons de la province, afin d'affamer l'armée romaine. Dans un seul jour, douze villes furent la proie des flammes. Cependant les habitants de Bourges, ville riche, grande et populeuse, se refusèrent à incendier leur ville, mais ils se chargèrent de la défendre. César l'investit, couvrit son camp d'une double ligne de circonvallation et de contrevallation dans la partie de la ville non couverte par les marais, et commença les opérations du siége. Vercingetorix, avec une armée nombreuse, se campa à cinq lieues, inquiétant tous ses convois et sa circonvallation. Les Romains élevèrent en vingt-cinq jours une terrasse de 320 toises de base sur 80 de haut, qui dominait les murailles de la ville. Vercingetorix y jeta par les marais un renfort de 10,000 hommes et s'avança avec sa cavalerie pour seconder la sortie des assiégés. César crut l'occasion favorable pour forcer le camp des Gaulois; il s'y porta. Les soldats demandèrent le signal de l'attaque, mais il était trop bien fortifié par la nature et par l'art. César retourna dans ses lignes sans avoir rien fait. Cependant les assiégés, secondés par Vercingetorix, firent une sortie; ils se battirent avec fureur, mais furent repoussés. Peu après César donna l'assaut, entra dans la place, brûla, pilla et égorgea 40,000 hommes; 800 seulement se sauvèrent. Ce succès paraissait devoir entraîner la perte du parti gaulois; il en fut autrement : il exalta les esprits; la partie était trop bien liée. Le chef des Agénois, alliés du peuple romain, les abandonna, rejoignit lui-même avec un corps considérable le camp gaulois. Vercingetorix fut accusé, dans le conseil de la nation, de trahison; il se défendit avec succès. Il répondit qu'il avait été d'avis de brûler Bourges, parce qu'il était convaincu de l'impossibilité de résister à l'art qu'avaient les Romains de faire les siéges. Il sortit de cette accusation plus puissant et plus accrédité que jamais. L'armée romaine avait souffert, pendant le siége de Bourges, de la disette; elle avait été privée de pain et obligée de se nourrir de viande. Mais elle trouva dans Bourges des magasins considérables. Le printemps commençait; le retour de la bonne saison favorisa la chasse que César donna aux naturels, qui étaient réfugiés au milieu de leurs marais et de leurs bois.

III. Après le siége de Bourges, César envoya Labienus avec quatre légions sur la Seine, et se porta à la tête des six autres en Auvergne, passa l'Allier en présence de Vercingetorix, campa devant Clermont; l'armée gauloise l'avait prévenu et occupait les hauteurs. Cependant l'armée des Autunois, sous Litavicus, s'était déclarée contre les Romains et marchait au secours de Clermont. César alla avec quatre légions à sa rencontre, la trouva à huit lieues de son camp, eut recours aux négociations et parvint à décider cette armée à s'en retourner à Autun. Litavicus et ses principaux officiers se jetèrent dans Clermont. Cependant les Autunois, aussitôt qu'ils avaient appris l'insurrection de Litavicus, avaient fait main basse sur tous les Romains qui se trouvaient dans leur territoire, et s'étaient emparés de tous les magasins des négociants romains; mais ils se soumirent lorsqu'ils apprirent ce qui était arrivé à Litavicus, et s'excusèrent de leur mieux. Sur ces entrefaites, une attaque des Romains sur Clermont manqua; les troupes s'engagèrent plus que leur général ne le voulait. Elles éprouvèrent une perte sensible; ce qui décida César à lever le siége.

IV. A cette nouvelle, les Autunois prirent leur parti : « Il est honteux pour nous, disaient-ils, de ne pas faire cause commune avec le reste des Gaulois, qui combattent pour leur liberté. » Nevers était une de leurs villes où étaient les otages de la Gaule, ses magasins, ses trésors, ses bagages et les remontes de l'armée romaine; ils s'emparèrent de tout, transportèrent les otages à Autun, où Litavicus entra en triomphe. Le sénat conclut un traité avec Vercingetorix. Tous les marchands romains furent arrêtés; les Autunois brûlèrent toutes celles de leurs villes qu'ils ne crurent pas pouvoir garder, entre autres Nevers.

Il ne restait que deux partis à César, payer d'audace ou retourner dans la Province romaine : le deuxième parti eût tout perdu; mais le premier était fort hasardeux. Après plusieurs jours de marches forcées, il passa la Loire à gué et se dirigea sur Sens. Labienus avait marché sur Paris; les Parisiens avaient levé une armée sous le commandement de Camulogène, Gaulois du Maine, qui, quoique fort âgé, avait une grande réputation militaire. Il s'était campé derrière le marais qui couvrait Paris. Labienus voulut traverser le marais, mais il y trouva tant de difficultés qu'il y renonça; il décampa et se porta à Melun : cette ville est située dans une île de la Seine; il y trouva cinquante bateaux; il fit passer la rivière à ses troupes et retourna sur Paris en suivant la rive droite. Alors les Gaulois mirent le feu à

Paris, rompirent les ponts et campèrent sur l'autre rive, vis-à-vis de Labienus. Ils savaient que César avait échoué à Clermont, que les Autunois s'étaient insurgés, que la cause sainte de la Gaule triomphait enfin. Labienus songea alors à se joindre à César ; il fit descendre les cinquante bateaux, dont il s'était emparé, à une lieue sous Paris, près d'Auteuil, passa la Seine et se campa sur la hauteur de Vaugirard. Cependant l'armée parisienne descendit la rive gauche et se trouva en présence de l'armée romaine ; on en vint aux mains : la 7e légion enfonça une aile des Parisiens. Camulogène fit tout ce qu'il fallait pour donner la victoire à son parti, mais il ne put résister à l'impétuosité romaine ; il fut glorieusement tué. Cette victoire ouvrit à Labienus le chemin de Sens, où il joignit César.

Les Autunois, fiers de leur puissance, prétendaient avoir la direction de la guerre et le commandement supérieur ; mais le conseil général des Gaulois fut contraire à leurs désirs : le commandement fut confirmé à Vercingetorix, qui leva 15,000 hommes de cavalerie et réitéra l'ordre de tout brûler afin d'affamer les Romains. Il envoya 10,000 hommes et 800 chevaux pour attaquer la Savoie et le Dauphiné, pays annexé à la Province romaine, et une armée composée d'Auvergnats et de Languedociens pour ravager la frontière de la Province romaine du côté du Languedoc : vingt-deux cohortes romaines les défendaient. Dans ce temps César reçut un renfort de cavalerie allemande, peu nombreux, mais composé d'intrépides soldats. Il se porta sur la frontière du pays de Langres pour se trouver à portée de la Province romaine, attaquée de tous côtés. Vercingetorix le suivit avec une armée nombreuse et attaqua César en marche ; mais, quoique celui-ci n'eût eu que le temps de placer les bagages entre les légions et de se ranger en bataille, Vercingetorix fut battu et obligé de rentrer dans son camp. Craignant d'y être forcé, il se retira à Alise, place forte située en Bourgogne, dans l'Auxois, près de Montbard, lieu devenu célèbre : c'est là que s'est décidée la destinée des Gaules.

V. César le suivit, investit la ville et l'armée gauloise par une circonvallation de 11,000 toises. Alise est située sur un mamelon escarpé ; il y avait au pied une plaine d'une lieue et demie de longueur ; tous les environs étaient coupés par des collines. La contrevallation des Romains fut fortifiée par vingt-trois forts. Divers combats de cavalerie eurent lieu pendant le travail des lignes, qui furent presque tous au détriment des Gaulois. Lorsque Vercingetorix s'aperçut que les lignes étaient sur le point d'être achevées, il congédia sa cavalerie,

qu'il ne pouvait plus nourrir, ordonna à chaque homme de retourner dans son pays pour engager ses compatriotes à prendre les armes pour venir sauver Alise et leur général ; il entra ensuite dans la ville avec son infanterie, forte de 80,000 hommes. César, ayant achevé la contrevallation, fit travailler sur-le-champ aux lignes de circonvallation. Il fit creuser trois fossés, un à fond de cuve, de 20 pieds de large et d'autant de profondeur ; les deux autres de 15 pieds sur 15 pieds, et fit remplir le fossé intérieur, qui était au pied des hauteurs, par les eaux de la rivière ; il fit élever un rempart de 12 pieds, garni d'un parapet à créneaux, ayant au pied une fraise formée de troncs d'arbres fourchus, flanquée par des tours placées à 80 pieds l'une de l'autre. Il continua, pendant toute la durée du siége, de travailler à ces lignes, et y entassa toutes espèces d'ouvrages, des trous-de-loup, des abatis de bois, etc., auxquels les soldats de son armée donnèrent des noms divers. Il paraît donc que ces ouvrages étaient nouveaux pour eux. La ligne de circonvallation avait cinq lieues d'étendue.

Cependant le conseil des Gaulois avait décrété la levée d'une armée de 200,000 hommes pour secourir Alise. Les Autunois fournirent 35,000 hommes ; le marquisat de Suse faisait partie du domaine de cette nation ; le Gévaudan et le Velay, dépendant de l'Auvergne, fournirent également 35,000 hommes ; les peuples de Franche-Comté, de la Saintonge, le Rouergue, Chartres, fournirent 12,000 hommes ; le Beauvaisis, 10,000 ; Paris et Soissons, 8,000 hommes chacun, etc. Les Beauvaisins seuls refusèrent leur contingent, « parce que, disaient-ils, ils faisaient eux seuls la guerre aux Romains ». Commius d'Arras fut nommé au commandement en chef de cette grande armée ; il avait été un des favoris de César, mais il avait cédé à l'esprit gaulois. Les mêmes sentiments avaient prévalu chez les autres amis de César ; les Rémois seuls lui restèrent fidèles.

Le temps désigné pour secourir la ville était écoulé, les vivres commençaient à devenir rares ; le découragement était extrême dans Alise ; un parti voulut se rendre, un autre percer par une vigoureuse sortie avant que la famine les eût affaiblis. Ce fut alors que Critognatus, homme considéré et brave, prit la parole : « Se rendre, c'est aller au-devant de l'esclavage ; chercher à se faire jour au travers de l'armée romaine, c'est préférer la mort aux souffrances : c'est encore une lâcheté, car nous perdrons la vie, mais nous aurons abandonné la cause des Gaules ; la grande armée ne peut pas tarder à s'approcher ; elle n'aura plus de chance de victoire si elle nous trouve morts. Nous n'avons pas de nouvelles de notre armée ! mais César

ne vous en donne-t-il pas tous les jours? S'il ne la sentait pas approcher, entasserait-il ouvrages sur ouvrages à sa ligne de circonvallation? Que firent nos ancêtres lors de l'incursion des Cimbres et des Teutons? Ils firent mourir tous ceux que leur âge n'appelait pas à la guerre; ils se nourrirent de leurs cadavres. Voilà l'exemple qu'il nous faut imiter. » Les vieillards, les femmes, les enfants, furent renvoyés de la ville; les assiégeants les repoussèrent. Peu de jours après Commius parut enfin sur les hauteurs, à cinq cents pas du camp romain; sa cavalerie inonda la plaine. Mille cris de joie que poussèrent les assiégés retentirent jusqu'au ciel. Ils sortirent de leurs murs, comblèrent avec des fascines et des claies les fossés et les trous, attaquèrent vivement la contrevallation. Cependant la cavalerie gauloise fut défaite après un combat des plus opiniâtres : cette victoire fut due au courage de la cavalerie allemande. La consternation succéda dans la ville aux premiers élans de joie. Le lendemain l'infanterie gauloise attaqua la ligne de circonvallation. Vercingetorix, à ce signal, sortit de la ville; mais tous les efforts combinés furent inutiles; la force des lignes de César, le grand nombre de ses tours et de ses machines, la discipline et l'intrépidité romaine l'emportèrent. Vercingetorix avait déjà comblé les fossés de la ligne de contrevallation; mais il y perdait trop de temps, et à peine avait-il achevé qu'il s'aperçut que l'armée était repoussée. Quelques jours après, les Gaulois attaquèrent avec 50,000 hommes la montée du nord, où la circonvallation était dominée. Ce combat fut opiniâtre; les assiégés sortirent pour seconder cette attaque, le combat fut général sur la double ligne. Mais le nombre, la fureur, l'intrépidité, tout fut inutile; les Romains, avec leur courte épée, l'emportèrent sur tant d'efforts : les dieux combattirent pour eux. Soixante et quatorze drapeaux furent les trophées de César. La plus grande partie de l'armée de secours fut détruite; les débris levèrent leur camp la nuit et se sauvèrent en toute hâte. Vercingetorix capitula; il implora la clémence du vainqueur : il ne reçut que des fers. Ainsi finit cet intrépide et généreux défenseur des Gaules. César fit 80,000 prisonniers; il donna un Gaulois à chacun de ses soldats; mais, voulant gagner les Autunois et les Auvergnats, il leur rendit 20,000 prisonniers. Il mit son armée en quartiers d'hiver : Labienus avec deux légions en Franche-Comté, deux légions en Nivernais, deux en Berry, deux en Rouergue, une à Chalon-sur-Saône, une à Mâcon, et de sa personne se rendit à Autun. Le sénat romain ordonna vingt jours de prières publiques. La liberté des Gaules périt avec Vercingetorix : cette vaste contrée fut réduite en provinces romaines.

VI. Observations. — *Première observation.* — Dans cette campagne, César a donné plusieurs batailles et fait trois grands siéges, dont deux lui ont réussi ; c'est la première fois qu'il a eu à combattre les Gaulois réunis. Leur résolution, le talent de leur général Vercingetorix, la force de leur armée, tout rend cette campagne glorieuse pour les Romains. Ils avaient dix légions ; ce qui, avec la cavalerie, les auxiliaires, les Allemands, les troupes légères, devait faire une armée de 80,000 hommes. La conduite des habitants de Bourges, celle de l'armée de secours, la conduite des Clermontais, celle des habitants d'Alise, font connaître à la fois la résolution, le courage des Gaulois, et leur impuissance par le manque d'ordre, de discipline et de conduite militaire.

Deuxième observation. — Mais est-il vrai que Vercingetorix s'était renfermé avec 80,000 hommes dans la ville, qui était d'une médiocre étendue? Lorsqu'il renvoie sa cavalerie, pourquoi ne pas renvoyer les trois quarts de son infanterie? 20,000 hommes étaient plus que suffisants pour renforcer la garnison d'Alise, qui est un mamelon élevé ayant 3,000 toises de pourtour, et qui contenait d'ailleurs une population nombreuse et aguerrie. Il n'y avait dans la place des vivres que pour trente jours ; comment donc enfermer tant d'hommes inutiles à la défense, mais qui devaient hâter la reddition ? Alise était une place forte par sa position ; elle n'avait à craindre que la famine. Si, au lieu de 80,000 hommes, Vercingetorix n'eût eu que 20,000 hommes, il eût eu pour cent vingt jours de vivres ; tandis que 60,000 hommes tenant la campagne eussent inquiété les assiégeants. Il fallait plus de cinquante jours pour réunir une nouvelle armée gauloise et pour qu'elle pût arriver au secours de la place. Enfin, si Vercingetorix eût eu 80,000 hommes, peut-on croire qu'il se fût enfermé dans les murs de la ville : il eût tenu les dehors à mi-côte, et fût resté campé, se couvrant de retranchements, prêt à déboucher et à attaquer César. « L'armée de secours était, dit César, de 240,000 hommes. » Elle ne campe pas, ne manœuvre pas comme une armée si supérieure à celle de l'ennemi, mais comme une armée égale. Après deux attaques, elle détache 60,000 hommes pour attaquer la hauteur du nord : ce détachement échoue ; ce qui ne devait pas obliger l'armée à se retirer en désordre.

Troisième observation. — Les ouvrages de César étaient considérables ; l'armée eut quarante jours pour les construire, et les armes offensives des Gaulois étaient impuissantes pour détruire de pareils

obstacles. Un pareil problème pourrait-il être résolu aujourd'hui? 100,000 hommes pourraient-ils bloquer une place par des lignes de contrevallation, et se mettre en sûreté contre les attaques de 100,000 hommes derrière sa circonvallation?

CHAPITRE VIII.

GUERRE DES GAULES. — HUITIÈME CAMPAGNE.

(An 50 avant Jésus-Christ.)

I. Opérations militaires pendant l'hiver. — II. Guerre contre les Belges de Beauvais. — III. Siége de Cahors. — IV. Mouvements des troupes pendant l'an 50. — V. Observations.

I. Le sort des Gaules était décidé, mais les Gaulois frémissaient : la plus vive fermentation agitait tous les esprits; c'était celle des vagues de l'Océan après la tempête. César s'était établi à Autun pour les surveiller : il partit en décembre, se rendit au fond du Berry avec deux légions, en surprit les habitants, qui avaient refusé des otages, en tua bon nombre, fit des prisonniers, soumit le pays et retourna à Autun, quarante jours après qu'il en était parti. De là il marcha sur Chartres avec deux légions; les Chartrains abandonnèrent leur ville et se réfugièrent dans les marais et les bois; il envoya sa cavalerie et ses troupes légères à leur poursuite, et se cantonna dans la ville d'Orléans. Les malheureux Chartrains, traqués de tous côtés, abandonnèrent leur patrie et se réfugièrent chez leurs voisins.

II. Les Beauvaisins étaient les peuples les plus puissants de la Belgique. Ils avaient levé une armée qu'ils avaient mise sous les ordres de Correus, seigneur de Beauvais, et de Commius, seigneur d'Arras, sous prétexte de faire la guerre aux peuples de Soissons. César réunit quatre légions et se campa sur le territoire des Beauvaisins. Ceux-ci avaient appelé à leur secours ceux d'Amiens, de Rouen, du pays de Caux, d'Arras, et les peuples du Maine; ils s'étaient campés sur une montagne environnée de tous côtés de marais; ils avaient déposé leurs femmes, leurs vieillards, leurs enfants, leurs bestiaux, leurs effets les plus précieux, au milieu d'une vaste forêt. Toutes les manœuvres de César pour les décider à quitter leur position furent inutiles. Cette conduite sage et prudente, qui contrastait avec le caractère bouillant et la vivacité gauloise, faisait assez con-

naître les progrès que ces peuples avaient faits dans l'art de la guerre. César passa les marais et se campa à une portée de trait de la forte position des Gaulois ; il se couvrit de deux fossés en fond de cuve de 15 pieds de profondeur, et d'un rempart de 12 pieds de haut, surmonté d'un parapet et couvert d'un grand nombre de tours à trois étages ; deux tours très-hautes flanquaient les portes du camp. Sur ces entrefaites, 500 cavaliers allemands entrèrent dans le camp gaulois.

Les escarmouches qui avaient lieu tous les jours entre les deux armées ne décidaient rien. La cavalerie rémoise fut défaite par la cavalerie des Beauvaisins ; elle y périt presque entièrement. Enfin les trois légions de renfort que César avait demandées arrivèrent du fond du Berry, sous les ordres de Trebonius ; les Gaulois craignirent alors le sort du siége d'Alise, ils évacuèrent leur position et en prirent une plus éloignée. Les deux armées restèrent en présence, et, quoique l'armée romaine fût de sept légions, elle agissait avec circonspection. Correus, général des Beauvaisins, avec 7,000 hommes d'élite, tendit une embuscade aux fourrageurs romains ; il fut trahi, battu ; lui et tous les siens y périrent. Sans donner le temps aux ennemis de revenir de leur consternation, César marcha à eux. Ils implorèrent sa clémence, se soumirent et fournirent des otages ; les autres peuples alliés imitèrent leur exemple. Les Belges furent vaincus une seconde fois ; les Gaules subirent le joug. Un grand nombre de familles quittèrent une patrie qui désormais n'était plus libre, et cherchèrent un refuge sur la rive droite du Rhin et au delà des mers. Ambiorix régnait encore sur les peuples de Liége ; César marcha contre lui, mit tout son pays à feu et à sang, fit un grand nombre de prisonniers, mais sans pouvoir se saisir de la personne de cet implacable ennemi du nom romain.

III. Un grand nombre de Gaulois, impatients du joug, quittèrent leurs villes et se réunirent sur la rive gauche de la Loire ; ils se joignirent à Dumnacus, général angevin, qui porta le siége devant Poitiers, pour y forcer Duratius, allié des Romains. Le lieutenant de César, Caninius, marcha au secours de Poitiers et se campa à la vue de la ville. Dumnacus attaqua le camp romain ; il fut repoussé. Quelques jours après, Fabius renforça l'armée romaine de deux légions ; ce qui décida le général angevin à lever le siége et à se mettre en marche pour passer sur la rive droite de la Loire ; mais, atteint en route par Fabius, il fut battu et perdit 12,000 hommes et tous ses bagages. Les débris de ces armées, sous les ordres de Drappès et de

Lucterius, marchèrent pour porter la guerre et le ravage dans la Province romaine et y assouvir leur vengeance; mais, atteints par Caninius, ils se réfugièrent dans la place forte de Cahors, ville située sur une haute colline, environnée de tous côtés par la rivière du Lot; ils s'y approvisionnèrent de vivres pour longtemps. Drappès fut fait prisonnier dans une rencontre. Le général romain construisit sa contrevallation. César, du pays Chartrain, se rendit en diligence au camp devant Cahors : la place était forte et défendue par des hommes désespérés; ils avaient des vivres pour longtemps. Les Romains imaginèrent de les priver d'eau; les habitants ne pouvaient descendre à la rivière qu'à découvert et par des rampes fort escarpées; les archers romains les privèrent bientôt de cette ressource; mais il restait une fontaine très-abondante qui coulait au pied de leurs murailles. Les assiégeants élevèrent une terrasse de 60 pieds de haut, sur laquelle ils dressèrent une tour de dix étages qui dominait la fontaine, quoiqu'elle fût dominée par les murailles de la ville. Les habitants ne pouvaient plus faire de l'eau qu'en s'exposant aux plus grands dangers; ils en furent entièrement privés lorsqu'un rameau de mine tarit la source. La ville fut contrainte de capituler. César fit couper la main à toute la garnison. Dumnacus, abandonné des siens, en butte à la proscription romaine, vécut caché et mourut misérablement; Drappès se laissa mourir de faim, et Lucterius, trahi par un seigneur auvergnat, fut livré aux Romains : ainsi périrent les derniers des Gaulois. Cet événement termina la guerre des Gaules. Depuis, les Gaulois restèrent tranquilles; ils s'accoutumèrent à la domination des Romains.

Après la reddition de Cahors, César passa la Garonne, parcourut l'Aquitaine, et fut reçu partout sans éprouver d'obstacles; il se rendit à Narbonne et ordonna les quartiers d'hiver pour son armée. Quatre légions cantonnèrent en Belgique, deux chez les Autunois, deux dans la Touraine, sur la Loire, deux dans le Limousin, et de sa personne il se porta à Arras.

IV. Pendant cette année César fut tranquille; il n'eut aucune guerre à soutenir. Au printemps il fit un voyage en Lombardie, et il y fut reçu en triomphe. Les intrigues de Rome l'occupaient uniquement. Sous le prétexte de faire la guerre aux Parthes, le sénat lui retira deux légions qu'il donna à Pompée. Labienus commanda dans la Cisalpine; peu après il se rangea du parti de Pompée. Dans le courant de l'été, César retourna à Arras et passa en revue toutes ses légions à Trèves. A la fin d'octobre il les mit en quartiers d'hiver,

quatre légions dans la Belgique, quatre dans le pays d'Autun, et partit peu après pour repasser les monts. Dans les derniers jours de l'année 50 et les premiers de 49, il commença la guerre civile. De tous les généraux qui avaient conduit les Gaulois pendant ces huit campagnes et les avaient commandés dans la défense de leur liberté, deux seulement survécurent à la guerre : Commius, seigneur d'Arras, d'abord allié et intime ami de César, qui seconda tous ses projets en Gaule et en Angleterre, et qui devint un implacable ennemi lorsqu'il fut convaincu que les Romains en voulaient à la liberté de son pays ; mais, désarmé, il continua à vivre éloigné de la vue de tout Romain ; le second est Ambiorix, chef du pays de Liége, qui avait commandé les Belges, massacré les légions de Sabinus, assiégé le camp de Cicéron, et depuis soutenu constamment la guerre : il mourut ignoré, mais libre.

V. Observations. — *Première observation.* — Dans cette campagne, César n'éprouva de résistance que de la part des Beauvaisins ; c'est qu'effectivement ces peuples n'avaient pas eu ou n'avaient pris que peu de part à la guerre de Vercingetorix ; ils n'eurent que 2,000 hommes devant Alise ; ils opposèrent plus de résistance, parce qu'ils mirent plus d'habileté et de prudence que n'avaient encore fait les Gaulois ; mais les autres Gaulois n'en ont fait aucune, en Berry comme à Chartres, tous sont frappés de terreur et cèdent.

Deuxième observation. — La garnison de Cahors était formée du reste des armées gauloises. Le parti que prit César de faire couper la main à tous les soldats était bien atroce. Il fut clément dans la guerre civile envers les siens, mais cruel et souvent féroce contre les Gaulois.

CHAPITRE IX.

GUERRE CIVILE. — CAMPAGNE D'ITALIE.

(An 49 avant Jésus-Christ.)

I. Guerre civile. — II. César s'empare de l'Italie. — III. Observations.

I. Le 6 janvier (c'est-à-dire le 26 octobre de notre calendrier), le sénat porta le décret que les consuls, les préteurs, les tribuns du peuple et les proconsuls qui étaient près de Rome veilleraient à ce

qu'il ne fût fait aucun tort à la République. Lentulus était consul ; Antoine et Cassius étaient tribuns. Après la publication de ce décret, les citoyens prirent l'habit de guerre ; les consuls firent des levées de troupes pour créer une armée à Pompée, qui avait déjà deux légions en Italie. Il en avait six autres en Espagne ; il leur donna l'ordre de se rendre à Rome. Mais César, instruit de toutes ces circonstances à Ravenne, où il était, quoiqu'il n'eût auprès de lui que la 13e légion, prit son parti : il la harangua, la trouva dévouée à ses intérêts, partit sur-le-champ, passa le Rubicon, petit ruisseau qui forme la limite de la province des Gaules ; il surprit Rimini, où les tribuns du peuple Antoine et Cassius, qui s'étaient sauvés de Rome, vinrent lui demander refuge dans son camp. En passant le Rubicon, César avait déclaré la guerre civile et bravé les anathèmes prononcés contre les généraux qui passeraient en armes le Rubicon : ils étaient voués aux dieux infernaux. Pompée abandonna Rome et se retira à Capoue, à cinquante lieues de là, quoiqu'il eût alors deux légions et 30,000 hommes près de Rome ; il y fut rejoint par le sénat et les principales autorités de la République. César laissa en Gaule trois légions pour observer les Pyrénées, et se fit rejoindre par les six autres. Il s'empara de Pesaro, de Fano, d'Ancône et d'Urbino ; il envoya Antoine à Arezzo avec cinq cohortes pour intercepter la route de l'Étrurie. Tous les peuples étaient bien disposés pour lui ; Osimo, Ascoli ouvrirent leurs portes. Le consul Lentulus, à ces nouvelles, évacua Rome et rejoignit Pompée.

Domitius Ahenobarbus avait pris position à Corfinium avec trente cohortes. César campa sous les murs de cette ville, qui est située à l'embranchement de plusieurs routes et à 6 milles de la ville actuelle de Sulmona. Il était urgent que Pompée, qui était à Capoue, secourût cette importante place ; mais il ne voulut pas se commettre avec une armée nouvelle contre les vieilles bandes des Gaules. Aussitôt que la garnison fut instruite qu'elle était abandonnée, elle se souleva, arrêta Domitius et se rangea du parti de César. A cette nouvelle, Pompée résolut d'abandonner l'Italie ; il se retira à Brindes. Les consuls, avec une partie de l'armée, s'y embarquèrent, traversèrent l'Adriatique et débarquèrent à Dyrrachium, en Épire. César investit Brindes avec six légions ; il fit construire une digue pour fermer le port, et, dans l'endroit où les eaux étaient trop hautes, il établit des radeaux amarrés par des ancres et couverts de terre pour garantir ses troupes ; mais, le neuvième jour que ce grand travail était commencé, les bâtiments de Pompée arrivèrent ; il s'embarqua avec ses vingt cohortes et rejoignit son armée en Épire. Ainsi, dans les pre-

miers jours de mars, trois mois après avoir passé le Rubicon, César se trouvait maître de toute l'Italie. La promptitude de sa marche, l'hésitation de Pompée, sont un contraste. Les légions d'Espagne, pendant ce temps, s'étaient réunies en Catalogne.

II. Il eût été important que César suivît Pompée pour l'empêcher de recevoir les secours qu'il attendait de toutes les parties de l'Asie : mais il n'était pas maître de la mer ; il lui fallut plusieurs mois pour réunir les moyens nécessaires au passage de son armée. Cependant il était menacé dans les Gaules par les six légions d'Espagne, renforcées de beaucoup de troupes auxiliaires sous les ordres des lieutenants de Pompée. Il prit toutes les mesures pour réunir des navires à Brindes ; il envoya Curion en qualité de propréteur en Sicile, forma trois légions des troupes de Corfinium, les lui confia ; il envoya Valerius en Sardaigne et en Corse avec une légion : l'un et l'autre réunirent les habitants des deux îles, qui renvoyèrent le lieutenant de Pompée et reçurent en triomphe l'envoyé de César. Caton, qui commandait en Sicile, évacua cette province et se rendit près de Pompée en Grèce. Après avoir ainsi pourvu aux choses les plus pressantes, César se rendit à Rome ; il mit tout en œuvre pour attirer dans la ville les personnages les plus considérables, mais il échoua. Il proposa à son sénat d'envoyer une députation à Pompée pour négocier un accommodement. Les affaires de Rome étant pleines de difficultés, les principaux de la République étaient contre lui ; le peuple, qui était prononcé en sa faveur, était mené par des tribuns qui ne lui laissaient qu'une autorité incertaine. Il quitta Rome avec plaisir, passa les Alpes, se présenta devant Marseille. Il fit passer les Pyrénées à Fabius, son lieutenant, avec les trois légions qui étaient en quartiers d'hiver à Narbonne ; il y réunit un gros corps de cavalerie gauloise et des troupes auxiliaires.

Au mois d'avril (janvier de notre calendrier), la Gaule, l'Italie, la Sardaigne, la Corse et la Sicile tenaient pour César ; l'Espagne, l'Afrique, l'Égypte, la Syrie, l'Asie Mineure, la Grèce, tenaient pour Pompée. Mais César dominait à Rome.

III. Observations. — *Première observation.* — Pompée s'était trompé sur les dispositions des peuples ; l'opinion des grands, des sénateurs, qui parlaient très-haut et étaient fort prononcés contre César, lui donna le change. Le peuple avait une invincible inclination pour César.

Deuxième observation. — Les six légions que Pompée avait en Espagne pouvaient le joindre à Rome en peu de semaines, en s'embarquant à Carthagène, Valence et Tarragone, et en débarquant à Naples ou Ostie.

Troisième observation. — C'est Rome qu'il fallait garder; c'est là que Pompée eût dû concentrer toutes ses forces. Au commencement des guerres civiles, il faut tenir toutes les troupes réunies, parce qu'elles s'électrisent et prennent confiance dans la force du parti; elles s'y attachent et s'y maintiennent fidèles. Si les trente cohortes de Domitius eussent été campées devant Rome avec les deux premières légions de Pompée; si les légions d'Espagne, celles d'Afrique, d'Égypte, de Grèce, se fussent portées par un mouvement combiné sur l'Italie par mer, il eût réuni avant César une plus grande armée que celui-ci.

Quatrième observation. — Ne pouvant se porter en Grèce, César se porta en Espagne; il craignit avec raison que les légions ne se rendissent par mer au camp de Pompée ou n'entrassent en Gaule.

CHAPITRE X.

GUERRE CIVILE. — CAMPAGNE D'ESPAGNE.

(An 49 avant Jésus-Christ.)

I. Guerre de quarante jours, entre la Segre et l'Èbre. — II. Affaires d'Andalousie. — III. Siége de Marseille. — IV. Observations.

I. « Je vais combattre une armée sans général, dit César en partant pour l'Espagne, pour venir ensuite combattre un général sans armée. » Effectivement, les vieilles légions de Pompée étaient en Espagne sous Afranius, Petreius et Varron : le premier commandait sur l'Èbre, le second dans le royaume de Léon et en Portugal, le troisième dans l'Andalousie. Afranius et Petreius réunirent leurs cinq légions à Lerida, en Catalogne, avec quatre-vingts cohortes et 5,000 chevaux espagnols; Varron resta à Séville avec deux légions. César, arrêté devant Marseille, fit prendre les devants à Fabius, son lieutenant, avec trois légions et 18,000 Gaulois, dont 6,000 chevaux. Arrivé en présence d'Afranius, devant Lerida, Fabius fortifia

son camp, et jeta des ponts sur la Segre pour assurer ses communications et pouvoir fourrager sur les deux rives. Les fourrageurs des deux armées en venaient souvent aux mains. Un jour que Fabius avait envoyé deux légions pour les protéger, un de ses ponts fut emporté par la violence du courant; Afranius accourut avec quatre légions pour profiter de l'occasion, mais elles firent bonne contenance, se rangèrent en bataille sur une éminence et soutinrent l'attaque de l'ennemi, jusqu'à ce que Fabius arrivât avec deux autres légions, qui passèrent la Segre sur l'autre pont, ce qui mit fin au combat. Ce fut deux jours après cet événement que César arriva à son camp avec 900 chevaux d'escorte. Il laissa six cohortes à la tête du pont et marcha sur Lerida, vis-à-vis le camp d'Afranius, à qui il offrit la bataille. Il assit son camp à 400 pas du pied de la montagne; il employa la troisième ligne à creuser un fossé de 15 pas de largeur, la protégeant par ses deux premières lignes, qui restèrent en bataille. Ce travail étant terminé, il fit entrer l'armée dans ce retranchement; trois jours après il fortifia son camp, y fit entrer ses bagages et rappela les six cohortes qu'il avait laissées derrière lui. Ce camp et celui d'Afranius étaient séparés par une plaine de 300 pas; au milieu était un monticule, que César fit attaquer par trois légions. Afranius le prévint; un combat très-vif s'engagea; le monticule resta à Afranius, qui le fit retrancher et mettre à l'abri de toute insulte. Cependant la Segre et la Cinca débordèrent, emportèrent les ponts de bateaux; l'armée de César se trouva cernée par les inondations; celle de Pompée était maîtresse du pont de pierre de Lerida. On était au mois de juin, les blés étaient près de leur maturité; il ne restait plus de vieux blé dans les granges : le bétail avait été enlevé par les paysans, qui s'étaient réfugiés dans les montagnes; la famine se fit sentir dans le camp de César. Les troupes légères espagnoles et portugaises auxiliaires d'Afranius étaient munies d'outres, et accoutumées à franchir les rivières et les inondations; ce qui leur permit de fourrager comme à l'ordinaire. Sur ces entrefaites, un convoi de plusieurs milliers de chevaux, composé de cavalerie gauloise et d'archers de Rouergue, arriva devant le camp de César; il fut arrêté par la rivière. Afranius passa sur le pont de Lerida avec trois légions pour attaquer ce convoi, qui fut obligé de se retirer dans les montagnes, après avoir perdu quelques centaines d'hommes. César se trouvait dans une position fâcheuse; le bruit s'en répandit à Rome, et l'on courut en foule chez la famille d'Afranius pour la féliciter.

Cependant la rivière baissa; César fit construire des bateaux d'osier couverts de cuir, remonta la Segre à sept lieues, jeta une légion

sur la rive gauche, et en deux jours rétablit un pont de pontons; ce qui ramena l'abondance dans son camp. Quelques jours après, la cavalerie gauloise surprit une cohorte d'Afranius et la tailla en pièces; la cavalerie gauloise et allemande prit un grand ascendant sur la cavalerie espagnole, qui n'osa plus s'éloigner ni tenir la campagne. Sur ces entrefaites, les habitants de Tarragone, ceux de Huesca, ceux de Calahorra, se soumirent à César; ils l'approvisionnèrent de blé. Le nouveau pont se trouvant trop éloigné de son camp, il prit le parti de saigner la Segre et de la rendre guéable. Afranius craignait de se trouver à son tour affamé, la cavalerie de César étant fort supérieure à la sienne; il résolut de porter la guerre en Aragon. Il fit réunir à Mequinenza tous les bateaux nécessaires pour construire un pont sur l'Èbre; ce pont fut promptement achevé; et, laissant en garnison deux cohortes dans Lerida, il se dirigea sur Mequinenza, dont il n'était qu'à sept lieues. César le fit poursuivre par sa cavalerie, qui atteignit son arrière-garde; au jour, il fit des cohortes des hommes les plus faibles, qu'il laissa à la garde du camp, et avec le reste il passa la Segre au gué qu'il venait de faire, ayant de l'eau jusqu'au cou, et, avant trois heures du soir, il atteignit l'ennemi. A cette vue, Afranius rangea son armée en bataille entre le camp qu'il occupait et Mequinenza. Il y avait des défilés difficiles. Le lendemain, à la pointe du jour, les deux armées décampèrent; César prit la traverse dans l'espérance de gagner avant l'ennemi ces défilés; il réussit et se rangea en bataille, faisant face à l'ennemi, lui coupant le chemin sur l'Èbre. Afranius, dans cette position difficile, abandonna la grande route. Il voulut faire occuper une montagne par quatre cohortes espagnoles; mais elles furent environnées par la cavalerie gauloise et massacrées; ce qui consterna son armée. Les soldats de César demandaient à grands cris la bataille; mais, ayant des intelligences dans le camp d'Afranius, il espérait soumettre cette armée par de bons procédés et par l'effet de ses négociations. Afranius et Petreius rentrèrent dans le camp qu'ils avaient occupé la veille, et César plaça le sien sur des hauteurs, en occupant les chemins qui conduisaient à l'Èbre. Afranius et Petreius avaient deux partis à prendre : ou retourner à Lerida, ou marcher sur Tarragone; ils manquaient d'eau, ils ne pouvaient aller à la rivière, ce qui les obligea à tirer des retranchements depuis le camp jusqu'à l'eau. Pendant qu'ils présidaient eux-mêmes aux travaux, les deux camps se mêlèrent, et les soldats d'Afranius témoignèrent le désir de mettre un terme à la guerre; mais Petreius fit passer par les verges tous les soldats de César qui se trouvaient dans son camp; il rétablit l'ordre et la discipline.

Enfin les ennemis se décidèrent à retourner sur Lerida; mais, poussé vivement, Afranius comprit l'impossibilité d'opérer sa retraite; il campa, employa plusieurs jours à se fortifier, mais il n'avait pas d'eau. N'ayant plus de fourrage, il fit tuer les bêtes de somme. Les camps n'étaient éloignés l'un de l'autre que de 2,000 pas; les armées en sortirent et se rangèrent en bataille : Afranius sur deux lignes, les troupes auxiliaires formaient le corps de réserve; César sur trois lignes : la première, forte de vingt cohortes, quatre cohortes de chaque légion; la seconde, de trois, et la troisième, de trois; les gens de trait et les frondeurs étaient au milieu et la cavalerie sur les ailes. Sur le point d'en venir aux mains, Afranius traita avec César, qui lui accorda la paix, à la condition que l'armée serait sur l'heure même licenciée, que les Espagnols rentreraient directement chez eux, et que les Italiens repasseraient les Pyrénées et les Alpes sous son escorte.

II. Varron, lieutenant de Pompée, commandait dans l'Espagne méridionale; il leva dans sa province trente cohortes auxiliaires; il fit construire à Cadix dix galères et plusieurs autres à Séville, mit six cohortes dans Cadix, envoya du blé à Marseille; il projeta de s'enfermer dans Cadix avec son armée. César, maître de la Catalogne, se rendit à Cordoue, y réunit les notables de l'Andalousie. Cordoue et Carmona se déclarèrent pour lui et chassèrent les troupes de Varron, tant l'Andalousie lui était affectionnée. Cadix s'étant déclaré en sa faveur, Varron se soumit avec la légion qui lui restait. Ainsi toute l'Espagne se trouva pacifiée. Ce succès fut dû aux sentiments des habitants du pays. Ayant ainsi pacifié toutes ces contrées, César laissa Cassius avec quatre légions pour commander la province; il se rendit par terre à Narbonne, et de là devant Marseille.

III. Marseille était une des plus puissantes villes de la Méditerranée; elle se déclara pour Pompée. Au commencement de mai de l'an 49, elle ferma ses portes à César, qui manda quinze des principaux de la ville pour tâcher de faire changer les dispositions des habitants; mais ce fut vainement. Domitius, celui qui avait rendu Corfinium, fort affectionné au parti de Pompée, entra dans la ville avec quelques galères et en fut déclaré gouverneur. Pendant ce temps, Caius Trebonius, avec trois légions, investit la ville et commença le siége; en même temps, voulant tenir la mer, il fit construire en trente jours douze galères à Arles, et en donna le comman-

dement à Domitius Brutus. Dix-sept galères marseillaises, dont onze étaient couvertes, et un grand nombre de petites barques remplies d'archers et de montagnards d'Albi, sortirent du port pour attaquer l'escadre de Brutus, qui était à l'ancre près d'une des petites îles qui sont à l'entrée du golfe de Marseille. L'action fut vive et opiniâtre; les Romains furent vainqueurs; les Marseillais perdirent neuf galères. Trebonius, de son côté, forma deux attaques, l'une près du port et l'autre du côté opposé; Marseille était alors une presqu'île. Nasidius, avec seize vaisseaux dont les éperons étaient d'airain, passa le détroit de Sicile, entra dans le port de Marseille. Ce renfort rendit les Marseillais maîtres de la mer; ils mirent à la voile et mouillèrent dans la rade de Toulon; Brutus les y attaqua et les défit. Quatre de leurs galères furent prises et cinq coulées bas; une se sauva avec les vaisseaux de Nasidius et gagna l'Espagne. Trebonius éleva une tour de briques au bas des murailles; elle avait 30 pieds de haut sur 30 pieds de diamètre; il établit une galerie de 60 pieds de long pour aller du bas de cette tour au bas des murailles du rempart. Les Marseillais, craignant que leur ville ne fût prise d'assaut, parlementèrent, obtinrent une trêve; mais, ayant recours à la trahison, ils profitèrent d'un grand vent, sortirent et brûlèrent toutes les tours et les machines des assiégeants. Cette perfidie indigna ceux-ci sans les décourager; en peu de jours ils rétablirent toutes leurs machines; enfin, rebutés de tant de pertes, les assiégés résolurent de se soumettre : ils étaient en proie à la plus affreuse famine. Ils sortirent et déposèrent les armes aux pieds de César, qui était de retour d'Espagne. Il conserva leur ville et y mit deux légions en garnison. Cette ville soutint six mois de siége; elle capitula en octobre.

César, arrivé à Rome, fut nommé dictateur; il fit marcher son armée sur Brindes. Cette année fut bien employée : en juillet il passa le Rubicon; en août il était maître de toute l'Italie; en octobre, de l'Espagne et de Marseille; en novembre il était à Rome dictateur.

IV. Observations. — *Première observation.* — César réduisit une armée égale en force à la sienne par le seul ascendant de ses manœuvres. De pareils résultats ne se peuvent obtenir que dans les guerres civiles. Le travail important qu'il fit exécuter, ce furent les saignées qu'il fit faire à la rivière en creusant deux canaux de 30 pieds de largeur; ce qui la rendit guéable.

Deuxième observation. — Lorsqu'il arriva devant Lerida, il fit

creuser un fossé de 15 pieds de large sur 9 de profondeur, ce qui fait un déblai de 403 pieds cubes par toise courante; sept hommes ont pu travailler à la fois dans l'espace de chaque toise; il leur a fallu cinq heures pour creuser ce fossé. En Catalogne les terres ont besoin de peu de talus.

CHAPITRE XI.

GUERRE CIVILE. — CAMPAGNE DE THESSALIE.

(An 48 avant Jésus-Christ.)

I. Opérations des armées en Épire jusqu'à la réunion d'Antoine. — II. Combat de Dyrrachium. — III. Batailles de Pharsale. — IV. Observations.

I. César séjourna peu de jours à Rome; il se démit de la dictature et se rendit à Brindes, où était réunie son armée, forte de douze légions.

Pompée, qui n'avait que cinq légions lors de son arrivée en Épire, se trouva en avoir neuf; il en avait tiré une de Sicile, deux d'Asie, une de Crète; il en attendait deux que lui amenait Scipion, son beau-père. Il avait en outre un grand nombre de troupes auxiliaires; il était maître de la mer; sa flotte, composée des escadres d'Égypte, de Syrie, de Rhodes, d'Illyrie, était sous les ordres de Bibulus, son amiral, qui croisait à l'entrée de l'Adriatique avec cent dix galères pour empêcher César de passer la mer. Celui-ci mit à la voile de Brindes, avec treize galères et un convoi de bâtiments de charge portant 20,000 hommes, le 4 janvier (14 octobre de notre calendrier), et jeta l'ancre le lendemain au milieu des rochers de la Chimère, en Épire. A peine débarqué, il renvoya ses vaisseaux pour prendre le reste de son armée, que, sous les ordres d'Antoine, il avait laissé à Brindes; mais ils furent attaqués par Bibulus, qui en prit et brûla une partie; après quoi, il établit sa croisière d'Oricum (Erikho), port situé près de la Chimère, à Salone (Spalatro), et parvint à couper toute communication entre César et Antoine. Pompée était au fond de la Macédoine lorsqu'il apprit que César avait passé l'Adriatique, que déjà il était maître d'Oricum et de l'Épire, qu'il menaçait ses magasins de Dyrrachium : il y accourut en toute diligence; il se campa sur la rive droite de l'Apsus, couvrant Dyrrachium vis-à-vis de César, qui couvrait Oricum. Les deux armées n'étaient séparées que par la rivière; ce

qui donna lieu à des pourparlers, qui firent momentanément espérer un rapprochement. Les affaires traînèrent ainsi cinq mois, sans que Pompée profitât de sa supériorité; il avait toute son armée réunie, et celle de César était, partie en Italie sous Antoine, et partie sous lui en Épire.

Enfin Antoine se mit en mer avec trois légions de vétérans et parut au matin devant Durazzo, poussé par le vent du midi; il remonta dans l'Adriatique jusqu'au cap de Medua. A peine eut-il atteint ce cap, que le vent changea; ce qui sauva son convoi, qui était chassé par seize galères, et occasionna la perte de celles-ci; elles échouèrent sur la côte : soldats et matelots périrent. Deux vaisseaux du convoi d'Antoine, restés en arrière, furent obligés de mouiller devant Alessio, attaqués par plusieurs galères ennemies. Un de ces bâtiments, qui était monté par des recrues, fut pris sans résistance; l'autre, sur lequel étaient des vétérans, s'échoua : ces braves gagnèrent terre, débarquèrent, soutinrent un combat contre 400 cavaliers, et arrivèrent dans le camp de César sans avoir perdu un seul homme.

II. Pompée leva le premier son camp pour marcher à la rencontre d'Antoine, et le battre avant que César eût pu le joindre. Celui-ci remonta l'Apsus pour passer un à gué, ce qui lui fit perdre un jour; malgré ce retard, il fit sa jonction avec Antoine et prévint Pompée, qui rétrograda et porta son camp à Asparagium. César ayant opéré sa jonction avec Antoine, se fit joindre par les garnisons qu'il avait laissées sur la côte, et se mit à la suite de Pompée. Le troisième jour de marche il campa près de lui; le lendemain il lui offrit en vain la bataille. Alors César décampa et gagna une marche sur Pompée, se porta à tire-d'aile sur Durazzo, afin de s'emparer de ce grand dépôt de vivres et de guerre; il l'investit, mais Pompée accourut au secours de ses magasins et se campa sur une roche élevée sur le bord de la mer, nommée *Petra*, où il y avait une anse et un mouillage. Ainsi le camp de César était placé entre la ville de Dyrrachium et le camp de Pompée; il contenait dix légions, avec lesquelles il présenta la bataille à Pompée, qui la refusa constamment, resta immobile dans son camp; ce qui décida César à l'effrayer. Il prit alors le parti d'envelopper son camp par des lignes : il fit construire vingt-six forts sur une contrevallation de six lieues de tour, la gauche appuyée à son camp, près Dyrrachium, et la droite au bord de la mer, au delà de l'embouchure de l'Apsus[1]; le camp de

[1] Le texte porte bien *l'Apsus;* mais il est probable que l'Empereur, en désignant le cours d'eau dont il est question ci-dessus, a été induit en erreur par

Pompée, l'anse de Petra, étaient enfermés par ces lignes. Il obtenait par là plusieurs avantages : le premier, c'était de discréditer Pompée; le second, de lui couper les fourrages et d'empêcher sa nombreuse cavalerie de se nourrir et de courir la campagne. Pompée se laissa enfermer et se contenta de se couvrir par une enceinte parallèle à celle de César; il bâtit vingt-quatre forts opposés aux vingt-six, sur une ligne de circonvallation de cinq lieues; cela lui donnait l'avantage de se rendre maître de cet espace intérieur; il l'était de la mer, par où il recevait des convois; ce terrain était ensemencé, ce qui lui fournissait des fourrages en quantité. Sa position étant plus centrale, il avait toutes sortes d'avantages sur César; il pouvait se porter en moins d'une heure, en suivant la mer, de la droite à la gauche, et il en fallait six à César. La supériorité des troupes de celui-ci, homme pour homme, était telle, qu'elles luttèrent longtemps avec avantage contre la supériorité du nombre et la centralité de la position de Pompée. Cependant les deux armées manquaient également : César, n'ayant pas de blé, fut réduit à vivre de légumes et de *chara,* espèce de racine fort grossière; Pompée manquait de fourrages, et sa nombreuse cavalerie souffrit beaucoup; l'eau même devenait rare : les maladies se mirent dans son camp. On était au mois de juin. Pressé par le besoin de fourrages, il forma un camp sur la rive droite de l'Apsus, débordant la gauche de toute la ligne de César, afin de pouvoir fourrager dans la campagne. César construisit à l'extrémité de sa ligne un camp à une portée de trait de celui de Pompée; les combats étaient journaliers : on en compta dans un jour trois, un à Durazzo et deux aux lignes. Dans un de ces combats, César gagna 6 drapeaux et fit perdre 2,000 hommes à son ennemi. Pompée, qui avait une grande quantité d'hommes de trait, en ayant garni ses tours, fit beaucoup de mal à son adversaire, qui, sentant le désavantage de sa position, désira sortir de cette pénible position par une bataille générale : il s'approcha à cet effet jusqu'à une portée de trait du camp de Pompée; mais celui-ci, constant dans son système, resta dans son camp et préféra même renvoyer sa cavalerie par mer, puisqu'il ne la pouvait plus nourrir, plutôt que de risquer une bataille. S'il se refusa à un engagement général, il sut profiter des avantages de sa position. Pour attaquer la droite de César, il ordonna à ses troupes de se munir de fascines et de couvrir leurs casques de claies d'osier pour être à l'abri des frondeurs. Pendant que soixante cohortes attaquaient de front, avant le jour, une légion embarquée sur des

une mauvaise carte; il voulait sans doute indiquer la petite rivière dont le nom moderne est *Spirnatza,* et qui coule au sud de Durazzo.

vaisseaux de charge débarquait, tournait et attaquait la droite de l'ennemi. Ce petit camp, qui appuyait la droite de César, était occupé par la 9e légion; il consistait en un rempart de 10 pieds de haut et un fossé de 15 pieds. Pompée s'en empara et mena battant les troupes de César; mais Antoine arriva avec une réserve de douze cohortes, et contint un peu l'ennemi. César s'y rendit lui-même : il marcha sur le petit camp de Pompée, voulant prendre sa revanche; il força le camp, mais Pompée marcha à lui avec sa 5e légion, le battit : l'effroi, le désordre et la confusion furent extrêmes dans l'armée de César, qui courut le risque d'être entièrement écharpée : il eut un millier d'hommes tués et perdit 32 drapeaux. Ce succès valut à Pompée le titre d'*imperator*. La fortune, qui l'avait si bien servi ce jour-là, piquée qu'il n'eût pas su profiter de ses faveurs, le quitta. César s'aperçut enfin combien le système de guerre qu'il avait adopté était défectueux; il reploya tous ses postes, envoya tous ses bagages à Apollonie, sous l'escorte d'une légion, et commença sa retraite à trois heures du matin, déposa ses blessés à Apollonie et se dirigea sur la Thessalie. Pompée le suivit, abandonnant les bords de la mer, où sa nombreuse flotte lui donnait tant d'avantages.

III. Scipion, envoyé comme proconsul de Brindes en Asie pour y réunir les légions et les faire déclarer pour Pompée, se mit en marche avec deux légions pour joindre Pompée, aussitôt qu'il fut instruit que César avait passé la mer. Il arriva en Macédoine, qui s'était déclarée pour le dictateur; il marcha contre Domitius, son général. Les deux armées campèrent l'une vis-à-vis de l'autre sur l'Haliacmon, qui sépare la Thessalie de la Macédoine. César arriva en Thessalie, appela à lui Domitius, pendant que Pompée faisait sa réunion avec Scipion. Après des marches et des contre-marches, les armées se trouvèrent en présence dans les plaines de Pharsale. L'armée de la République était fière de la cause qu'elle défendait et des succès qu'elle venait de remporter à Dyrrachium; celle du dictateur était pleine de confiance dans la fortune de son chef et dans sa propre supériorité : c'étaient ces vieilles légions toujours victorieuses. Pompée, convaincu de la supériorité de l'armée de César, voulait éviter le combat, mais il ne put résister à l'impatience des sénateurs; ces pères conscrits étaient impatients de rentrer dans les murs de leur Rome; on vantait la supériorité de sa cavalerie. Labienus, ancien lieutenant de César, appelait la bataille de tous ses vœux, disant que les vieux soldats vainqueurs des Gaulois étaient morts, que César n'avait plus que des recrues. Pompée avait cent dix cohortes, qui

faisaient 45,000 hommes romains sous les armes. César avait 30,000 hommes. Les troupes alliées de part et d'autre étaient très-nombreuses. Les historiens diffèrent beaucoup d'opinion sur le nombre d'hommes qui ont combattu à Pharsale, puisqu'il en est qui le font monter de 3 à 400,000 hommes. Les 10e, 9e et 8e légions de César formaient sa droite, sous les ordres de Sylla. Il avait placé au centre quatre-vingts cohortes, ne laissant que deux cohortes à la garde de son camp; il tira une cohorte de chacune des légions qui composaient sa troisième ligne pour en former un corps spécialement destiné à s'opposer à la cavalerie. Il n'y avait entre les deux armées que l'espace nécessaire pour le choc. Pompée ordonna de recevoir la charge sans s'ébranler.

Aussitôt que le signal fut donné, l'armée de César s'avança au pas redoublé; mais, voyant que la ligne ennemie ne bougeait pas, ces vieux soldats s'arrêtèrent d'eux-mêmes pour reprendre haleine; après quoi, ils coururent à l'ennemi, lancèrent leurs javelots et l'abordèrent avec leurs courtes épées. La cavalerie de Pompée, qui était à la gauche, soutenue par les archers, déborda l'aile droite de César; mais les six cohortes qui étaient en réserve s'ébranlèrent et chargèrent cette cavalerie avec tant de vivacité, qu'elles l'obligèrent à prendre la fuite. Dès ce moment, la bataille fut décidée.

César perdit 200 hommes, dont la moitié officiers. Pompée perdit 15,000 hommes, morts ou blessés sur le champ de bataille; il ne put pas même défendre son camp, que le vainqueur enleva le jour même. Les débris de l'armée vaincue se réfugièrent sur un monticule, où César les cerna; à la pointe du jour suivant, ils posèrent les armes, au nombre de 24,000 hommes. Les trophées de cette journée furent 9 aigles, c'est-à-dire toutes celles des légions présentes, et 180 drapeaux.

Pompée se retira en toute hâte, vivement poursuivi. Arrivé à Peluse, en Égypte, il se confia au jeune roi Ptolémée, qui était dans cette ville à la tête de son armée, faisant la guerre à Cléopâtre, sa sœur; il débarqua sur la plage presque seul et fut assassiné par les ordres de Ptolémée. César débarqua en Égypte peu de semaines après, et fit son entrée dans Alexandrie à la tête de deux légions et de quelques escadrons de cavalerie.

Ainsi périt le grand Pompée, à l'âge de cinquante-huit ans, après avoir, pendant trente-cinq ans, exercé les principales charges de la République. Il avait fait dix-sept campagnes de guerre : celles de l'an 83, 82, 77, 49, 48 contre les Romains du parti de Marius et de César; celles de 81 en Afrique, de 76, 75, 74, 73, 72, 71 en Espagne;

celle de 67 contre les pirates; celles de 65, 64, 63 contre Mithridate. Il avait triomphé en 81 de l'Afrique, en 71 de l'Espagne, en 61 de l'Asie. Il avait été trois fois consul : en 70, en 55, ces deux fois avec Crassus, en 82 avec Metellus Scipion. Pompée, l'homme que les Romains ont le plus aimé et qu'ils surnommèrent du nom de *Grand* lorsqu'il n'était encore âgé que de vingt-six ans!

IV. Observations. — *Première observation.* — Les douze légions que César réunit à Brindes venaient d'Espagne, des Gaules ou des rives du Pô; il semble donc qu'il eût mieux fait de les diriger par l'Illyrie et la Dalmatie sur la Macédoine. De Plaisance, point d'intersection des deux routes, la distance est égale pour arriver en Épire. Son armée y serait arrivée réunie; il n'aurait point eu à traverser la mer, obstacle si important et qui faillit lui être si funeste, devant une escadre supérieure.

Deuxième observation. — Cet obstacle, il est vrai, était beaucoup moins fort alors qu'il ne serait aujourd'hui. La navigation était dans l'enfance; les vaisseaux n'étaient pas propres à croiser ni à tenir le vent; il paraît même qu'ils n'étaient pas approvisionnés d'eau pour longtemps, puisque quelques jours de vents contraires exposèrent la flotte de Bibulus à en manquer entièrement.

Troisième observation. — Pompée, avec une armée aussi nombreuse, n'eût pas dû se laisser tenir en échec par l'armée de César avant sa jonction avec Antoine, c'est-à-dire pendant cinq mois.

Quatrième observation. — Les manœuvres de César à Dyrrachium sont extrêmement téméraires : aussi en fut-il puni. Comment pouvait-il espérer se maintenir avec avantage le long d'une ligne de contrevallation de six lieues, entourant une armée qui avait l'avantage d'être maîtresse de la mer et d'occuper une position centrale? Après des travaux immenses il échoua, fut battu, perdit l'élite de ses troupes, et fut contraint de quitter ce champ de bataille. Il avait deux lignes de contrevallation, une de six lieues contre le camp de Pompée et une autre contre Dyrrachium. Pompée se contenta d'opposer une ligne de circonvallation à la contrevallation de César : effectivement, pouvait-il faire autre chose, ne voulant pas livrer bataille? Mais il eût dû tirer un plus grand avantage du combat de Dyrrachium; ce jour-là il eût pu faire triompher la République.

Quand on considère avec attention les travaux que firent les deux

armées à Dyrrachium et ceux de César à Alise, que l'on met deux armées modernes dans la même situation, on saisit d'abord toute la différence qui existe entre les deux manières de faire la guerre. En effet, à Alise, César, avec 80,000 hommes, fait une double ligne de circonvallation; il cerne une armée d'égale force et couvre son armée par une ligne de contrevallation de 5 ou 6 lieues de tour, ce qui le met à même de résister à plus de 200,000 hommes. Lors de l'attaque, il est évident que, sans le secours de ces fortifications de campagne, il n'eût pas pu résister; mais il profite des quarante jours qu'il a devant lui, avant l'arrivée de l'armée de secours, pour se couvrir de fossés, de remparts, de trous-de-loup, etc., et il se trouve inexpugnable. Aujourd'hui, quelque considérables que fussent les travaux qu'une armée pourrait faire en quarante jours, en la supposant organisée comme les armées romaines, ces avantages disparaîtraient avec une grande supériorité d'artillerie de la part de l'assaillant; l'artillerie de l'armée dans ses lignes serait disséminée, tandis que celle de l'armée de secours serait réunie sur le point de la principale attaque, hormis ce qui serait nécessaire pour les fausses attaques; alors l'artillerie de l'armée dans ses lignes serait sur-le-champ éteinte par la grande supériorité de l'attaquant, et, soit qu'elle profitât du commandement, soit qu'elle prît en enfilade ou en écharpe, l'armée assaillante, protégée par une nombreuse artillerie, n'aurait que la peine de combler de fascines les fossés, trous-de-loup, etc., et de faire des rampes aux lignes. Cet avantage, les anciens ne l'avaient pas, parce que leurs armes de jet étaient trop médiocres, et que leurs principales armes étaient des armes blanches; alors l'obstacle du retranchement restait tout entier.

A Dyrrachium, les tours protégeaient la ligne : l'artillerie les mettrait en ruines aujourd'hui en peu d'heures. Nos moyens d'élever des fortifications sont restés les mêmes; mais leur importance est diminuée dans un rapport bien grand; aussi la bêche et la pioche n'étaient-elles pas moins nécessaires aux soldats romains ou grecs que le bouclier et l'épée, et les modernes n'en font plus d'usage. Est-ce à tort, ou ont-ils raison?

Cinquième observation. — A Pharsale, César ne perd que 200 hommes et Pompée 15,000. Les mêmes résultats, nous les voyons dans toutes les batailles des anciens; ce qui est sans exemple dans les armées modernes, où la perte en tués et blessés est sans doute plus ou moins forte, mais dans une proportion de 1 à 3. La grande différence entre les pertes du vainqueur et celles du vaincu n'existent sur-

tout que par les prisonniers : ceci est encore le résultat de la nature des armes. Les armes de jet des anciens faisaient en général peu de mal; les armées s'abordaient tout d'abord à l'arme blanche : il était donc naturel que le vaincu perdît beaucoup de monde et le vainqueur très-peu. Les armées modernes, quand elles s'abordent, ne le font qu'à la fin de l'action et lorsque déjà il y a bien du sang de répandu; il n'y a point de battant ni de battu pendant les trois quarts de la journée; la perte occasionnée par les armes à feu est à peu près égale des deux côtés. La cavalerie, dans ses charges, offre quelque chose d'analogue à ce qui arrivait aux armées anciennes : le vaincu perd dans une bien plus grande proportion que le vainqueur, parce que l'escadron qui lâche pied est poursuivi et sabré, et éprouve alors beaucoup de mal sans en faire.

Les armées anciennes, se battant à l'arme blanche, avaient besoin d'être composées d'hommes plus exercés; c'étaient autant de combats singuliers. Une armée composée d'hommes d'une meilleure espèce et de plus anciens soldats avait nécessairement tout l'avantage; c'est ainsi qu'un centurion de la 10e légion disait à Scipion en Afrique : « Donne-moi dix de mes camarades qui sont prisonniers comme moi, fais-nous battre contre une de tes cohortes, et tu verras qui nous sommes. » Ce que ce centurion avançait était vrai : un soldat moderne qui tiendrait le même langage ne serait qu'un fanfaron. Les armées anciennes approchaient de la chevalerie; un chevalier armé de pied en cap affrontait un bataillon.

Les deux armées à Pharsale étaient composées de Romains et d'auxiliaires, mais avec cette différence que les Romains de César étaient accoutumés aux guerres du Nord et ceux de Pompée aux guerres de l'Asie.

Sixième observation. — Cette campagne de César, qui le rendit maître du monde, a duré dix mois. La bataille de Pharsale a eu lieu un mois après la moisson, en juillet (de notre calendrier); la campagne a commencé à la mi-octobre (de notre calendrier). Pompée a été assassiné à la fin de septembre (c'était le mois où il était né), un mois ou six semaines après la bataille. Les historiens donnent peu de renseignements sur les dates; on sait seulement qu'Antoine n'a rejoint César qu'à la fin de l'hiver, c'est-à-dire en mars, ou, dans le calendrier d'alors, en mai; que, pendant que les armées étaient à Dyrrachium, les récoltes mûrissaient, que c'était par conséquent en juin de notre calendrier ou à la fin de septembre du calendrier d'alors.

CHAPITRE XII.

GUERRE D'ALEXANDRIE.

(An 47 avant Jésus-Christ.)

I. Événements en Égypte. — II. Combat naval. — III. Bataille du Nil. — IV. Observations.

I. César mouilla dans le Port-Neuf d'Alexandrie avec dix galères, deux légions et 800 chevaux, occupa le palais royal, qui était situé vis-à-vis de l'isthme qui sépare les deux ports près du cirque et du théâtre, qui était la citadelle. Les Alexandrins murmurèrent de ce qu'il se faisait précéder par ses licteurs, ce qui était une marque de juridiction; ils en vinrent à des voies de fait, et plusieurs Romains furent tués. Le roi Ptolémée était mineur : l'eunuque Pothin le gouvernait. Il était en guerre avec la reine Cléopâtre, sa sœur; et, comme le peuple romain était chargé de l'exécution du testament du feu roi, le dictateur ordonna aux deux partis de comparaître devant son tribunal et de cesser les hostilités. L'eunuque Pothin ordonna alors à l'armée du roi, qui était à Peluse, de se rendre à Alexandrie: elle était de 20,000 hommes, dont 2,000 hommes de cavalerie; Achillas la commandait. Une grande partie était composée de Romains qui avaient servi dans l'armée de Gabinius. Aussitôt que César sut qu'elle approchait d'Alexandrie, il se saisit de la personne du roi et de celle du régent, et fit occuper militairement tout ce qui pouvait ajouter à sa sûreté. Achillas prit possession de toute la ville, à l'exception de ce qu'occupaient les Romains, qui se trouvèrent bientôt bloqués du côté de terre, et n'avaient plus de communication que par mer. Les Alexandrins se portèrent au Port-Vieux pour s'emparer de soixante et douze galères qui s'y trouvaient; cinquante étaient de retour de l'armée de Pompée, au secours duquel elles avaient été envoyées, vingt-deux étaient la station d'Alexandrie : si elles tombaient en leur pouvoir, c'en était fait de César ; mais, après un combat fort chaud, il parvint à les brûler, et resta ainsi maître de la mer. Il s'empara du Phare, situé à l'extrémité du Port-Neuf; il se trouva maître de toute la côte de la mer ; il fixa alors son attention du côté de terre. Il avait besoin de fourrages; il s'empara de toutes les maisons qui le séparaient de la porte du milieu et communiqua librement avec le lac Mareotis, campagne d'où il tira des vivres et

des fourrages. Il fit mettre à mort l'eunuque Pothin. Peu de semaines après, la plus jeune des sœurs du roi, la princesse Arsinoé, s'échappa du palais, gagna le camp d'Achillas, qu'elle fit mourir et remplacer par l'eunuque Ganymède. Les Romains recevaient tous les jours des vivres, des galères et des troupes, soit des archers qui arrivaient de Crète et de Rhodes, etc., soit de la cavalerie d'Asie. César avait expédié dans l'Asie Mineure Mithridate, homme qui lui était dévoué, pour réunir ses troupes, se mettre à leur tête, traverser la Syrie, le désert de Suez, et venir le joindre par terre à Alexandrie.

De part et d'autre on travaillait avec activité à se fortifier. Les Égyptiens avaient fermé toutes les issues par de grosses murailles crénelées, et avaient établi un grand nombre de tours à dix étages. Comme les canaux qui portaient l'eau du Nil à Alexandrie se trouvaient au pouvoir de Ganymède, il fit boucher tous ceux qui donnaient de l'eau dans la partie de la ville occupée par les Romains; en même temps il fit élever par des machines l'eau de la mer pour gâter les citernes du quartier des Romains; en peu de jours l'eau devint si saumâtre, qu'elle ne fut plus potable. Les Romains furent alarmés; mais ils tirèrent des eaux des fontaines qui sont près du Marabout et de la tour du Phare; ils creusèrent grand nombre de puits au bord de la mer, qui leur donnèrent de l'eau douce. Dans ce temps la 37e légion, avec un grand nombre de bâtiments chargés de vivres, armes et machines, qui était partie de Rhodes, mouilla près de la tour des Arabes, à l'ouest d'Alexandrie. Le vent d'est, qui règne en général dans ces parages, à cette époque de l'année, l'empêchait de gagner le port d'Alexandrie; le convoi était compromis. César partit avec sa flotte pour le sauver; ce qui donna lieu à un combat naval dans lequel la flotte des Égyptiens perdit une galère et fut contrainte de se sauver dans le Port-Vieux. César fit défiler son convoi en triomphe devant elle et rentra dans le Port-Neuf.

II. Ganymède, voyant l'insuffisance de ce moyen, sur lequel il avait tant compté, revint de nouveau au projet d'équiper une flotte; il fit travailler avec la plus grande activité à remettre en état dans le Port-Vieux tous les bâtiments et carcasses de galères qui s'y trouvaient; il fit découvrir les portiques des édifices publics pour en prendre les bois; il fit venir des sept bouches du Nil les bâtiments stationnaires qui les défendaient; en peu de jours il eut vingt-deux galères à quatre rangs, cinq à cinq rangs, et un grand nombre de petits bâtiments de toute grandeur, le tout monté par d'habiles matelots. César avait trente-quatre galères, savoir : neuf de Rhodes, huit de Pont, cinq de

Syrie et douze d'Asie Mineure, mais cinq seulement étaient à cinq rangs de rames, dix à quatre rangs; tout le reste était très-inférieur. Il sortit cependant du Port-Neuf, doubla le Phare et vint se ranger en bataille vis-à-vis du Port-Vieux. Les galères de Rhodes formaient sa droite, celles de Pont sa gauche. A cette vue la flotte des Alexandrins appareilla. Les deux armées étaient séparées par ce rang de rochers qui ferme le Port-Vieux, et qui, sur l'espace de 6,000 toises, n'offre que trois passages. L'armée qui s'engagerait dans ces parages affronterait un grand danger et offrirait une belle occasion à son ennemi. Euphranor, amiral des galères de Rhodes, indigné de voir l'ennemi avoir tant d'assurance, proposa et obtint d'entrer dans le Port-Vieux; il se dirigea par le passage du milieu avec quatre galères; le combat devint terrible; les Alexandrins furent battus; ils perdirent une galère à cinq rangs et une à deux rangs; le reste de leur flotte se sauva, le long des quartiers de la ville, sous la protection des jetées et des hommes de trait placés sur les toits des maisons.

Les Romains occupaient la tour du Phare, mais non pas toute l'île; ils s'en emparèrent après un combat opiniâtre, pillèrent le gros bourg qu'elle contenait et firent 600 prisonniers; mais les Alexandrins restèrent maîtres du château qui forme la tête du pont de la jetée qui joint cette île avec la ville. César voulut enlever ce poste important, il échoua; après plusieurs tentatives où il perdit beaucoup de monde, il fut mis en déroute et ne parvint à gagner ses galères qu'à la nage; plusieurs d'elles furent submergées par le grand nombre de fuyards qui s'y réfugiaient. Cependant, quelque sensible que fût cette perte, elle n'eut pour lui aucune conséquence fâcheuse.

Le roi Ptolémée, quoique jeune, eut le talent de persuader qu'il désirait employer son pouvoir à calmer l'insurrection, et qu'il mettrait ainsi un terme à la guerre. César le mit en liberté; mais, aussitôt que cet enfant se trouva à la tête de son armée, il se servit de toute son autorité pour exciter son peuple, et démasqua une haine implacable contre les Romains.

Les Alexandrins, malgré l'échec qu'ils avaient reçu, avaient ravitaillé et augmenté leur flotte. Les convois venaient par mer à César du côté de l'Asie : ils se portèrent à Canope, dans la rade d'Aboukir, pour les intercepter. L'amiral romain Néron y accourut à la tête de la flotte; il eut un vif engagement avec la flotte égyptienne, où le brave Euphranor périt avec sa galère.

III. Il y avait huit mois que César était engagé dans cette malheureuse guerre, et rien n'annonçait qu'elle dût avoir une fin heureuse,

lorsque enfin Mithridate arriva devant Peluse avec l'armée qu'il avait réunie en Asie ; il s'empara d'assaut de cette place, marcha à grandes journées sur Memphis, où il arriva le septième jour ; de là il descendit le Nil par la rive gauche, se porta au secours de César à Alexandrie. A cette nouvelle, le roi Ptolémée partit avec son armée, s'embarqua sur le Nil et joignit le corps de son armée qui était opposé à Mithridate, à peu près à la hauteur du Delta. César, de son côté, se rendit par mer à la tour des Arabes ; de là il débarqua, et, tournant le lac Mareotis, il se porta droit sur l'armée de Mithridate. Il la joignit sans combat ; elle était campée le long du canal, à peu près à la hauteur d'A'lqâm. Ptolémée avait plusieurs fois attaqué Mithridate et avait été repoussé ; César l'attaqua à son tour et le battit : ce roi périt dans la déroute. César marcha sans s'arrêter sur Alexandrie, où il arriva en peu de jours. Cette immense ville se soumit ; les habitants vinrent à la rencontre de leur vainqueur en habits de suppliants, portant avec eux tout ce qu'ils avaient de plus précieux pour apaiser sa juste colère. Le dictateur les rassura ; il rentra dans son quartier en traversant les retranchements ennemis au milieu des acclamations de ses troupes, qui le reçurent comme un libérateur. Il couronna reine d'Égypte la belle Cléopâtre, chassa Arsinoé, sa sœur cadette, et, laissant en Égypte toute son armée pour assurer la nouvelle autorité, il partit avec la 6e légion, composée de vétérans, et se rendit par terre en Syrie.

Ainsi se termina la guerre d'Alexandrie, qui a duré la fin de l'an 48 et une grande partie de 47.

IV. Observations. — *Première observation.* — La guerre d'Alexandrie donna neuf mois de répit au parti de Pompée, releva ses espérances et le mit à même de tenir encore plusieurs campagnes ; ce qui obligea, l'année suivante, César à faire la campagne d'Afrique, et, deux ans après, une nouvelle campagne en Espagne. Ces deux campagnes, où il lui fallut son génie et sa fortune pour en sortir vainqueur, n'auraient point eu lieu si, en sortant de Pharsale, il se fût rendu de suite sur les côtes d'Afrique, y eût prévenu Caton et Scipion, ou si, se portant, comme il l'a fait, sur Alexandrie, il se fût fait suivre par quatre ou cinq légions ; il ne manquait pas de bâtiments pour les porter. A défaut de cela, il pouvait sans inconvénient se contenter de l'apparente soumission de Ptolémée et ajourner sa vengeance d'une année.

Deuxième observation. — Les deux légions de César et le corps de

cavalerie avec lesquels il entra dans Alexandrie ne formaient que 5,000 hommes; les dix galères étaient montées par 4,000 hommes. C'étaient des forces bien peu considérables pour lutter contre un grand roi et soumettre une ville comme Alexandrie; mais César eut deux bonheurs : le premier, de se saisir du palais, de la citadelle et de la tour du Phare; le deuxième, de brûler la flotte des Alexandrins. Ce ne fut qu'un mois après son arrivée que l'armée égyptienne partit de Peluse et entra dans Alexandrie; peu après il reçut jusqu'à vingt-quatre galères de renfort chargées de troupes. Ainsi, tout bien considéré, il n'y a dans toute sa guerre d'Alexandrie rien de merveilleux; tous les plans que les commentateurs ont dressés pour l'expliquer sont faux. Alexandrie avait deux ports, comme elle les a encore aujourd'hui : le Port-Neuf, qu'occupait César et dont l'entrée est défendue par la tour du Phare, et le Port-Vieux, qu'occupaient les Alexandrins; mais celui-ci est une grande rade et ne ressemble en rien au premier, qui est entouré par les quais de la ville, tandis que celui-ci forme un arc dont la corde est de 6,000 toises jusqu'au Marabout. La ville d'Alexandrie ne s'étendait pas, du côté de l'ouest, au tiers de cette distance.

Troisième observation. — César, dans la *Guerre des Gaules,* ne dit jamais quelle était la force de son armée ni le lieu où il se bat; ses batailles n'ont pas de nom. Son continuateur est tout aussi obscur; il raconte, il est vrai, comment Mithridate prend Peluse, mais il ne dit rien de sa marche ultérieure; au contraire, il est en contradiction avec des auteurs contemporains, qui disent que de Peluse il se porta sur Memphis, dont il s'empara; après quoi il descendit sur Alexandrie par la rive droite, en descendant le Nil; qu'il fut arrêté à peu près à la hauteur d'A'lqâm par l'armée de Ptolémée. Le point où s'embranche dans le Nil le canal dont on voit encore les traces serait, d'après ces renseignements, le lieu où s'est donnée la bataille. Le commentateur appelle ce canal *une rivière;* mais on sait bien qu'en Égypte il n'y a pas de rivière, qu'il n'y a que des canaux. Les historiens nous laissent, selon leur usage, dans l'obscur sur l'époque à laquelle s'est livrée cette bataille. Cependant il paraît qu'elle doit avoir eu lieu à la fin de mai ou au commencement de juin; les eaux du Nil ne sont pas alors tout à fait basses; ce qui suppose que l'armée de Mithridate avait passé le désert au mois d'avril.

CHAPITRE XIII.

GUERRE CIVILE. — CAMPAGNE D'ILLYRIE.

(An 47 avant Jésus-Christ.)

I. Pharnace attaque les alliés du peuple romain. — II. César bat Pharnace : *Veni, vidi, vici.* — III. Affaires d'Illyrie. — IV. Guerre en Grèce. — V. Conduite de César à Rome. — VI. Observations.

I. Pharnace, ayant été un des instruments dont s'était servi Pompée pour se défaire de son père Mithridate, avait, en récompense, obtenu le Bosphore. Lorsqu'il vit l'empire romain en proie à la guerre civile, il eut l'ambition de réunir tous les États de son père; il s'empara de la Colchide, du royaume de Pont, dont la capitale était Sinope, le séjour favori du grand Mithridate; enfin il se jeta sur la Petite Arménie et la Cappadoce. Dejotarus, roi de la Petite Arménie, et Ariobarzane, roi de la Cappadoce, implorèrent le secours de Domitius, commandant en Asie. Celui-ci n'avait sous ses ordres que trois légions; obligé d'en envoyer deux à César, qui était dans Alexandrie, il ne lui en restait qu'une, la 36e. Il y joignit une légion levée à la hâte dans le royaume de Pont, et deux légions que Dejotarus avait formées à la romaine, composées de ses sujets. Il réunit cette armée à Comane, ville de Cappadoce. De Comane en Arménie on communique par une chaîne de montagnes fort boisées. Domitius suivit cette crête et assit son camp à deux lieues de Nicopolis. Le lendemain il s'approcha des remparts de cette ville, et se trouva en présence de Pharnace, qui avait rangé son armée en bataille sur une seule ligne, mais ayant trois réserves : l'une derrière sa droite, l'autre derrière sa gauche, et la troisième derrière son centre. Domitius, quoique en présence de l'armée ennemie, continua à fortifier son camp, et, quand il l'eut achevé, il s'y campa tranquillement. Pharnace fortifia sa droite et sa gauche par des retranchements, désirant tirer la guerre en longueur, espérant que la nécessité où se trouvait César en Égypte obligerait Domitius à s'affaiblir. Mais, peu de jours après, Domitius marcha à lui : les deux légions de Dejotarus lâchèrent pied et ne rendirent aucun combat; la légion levée dans le Pont se battit mal, la 36e soutint seule le combat; mais, cernée de tous côtés, elle fut contrainte de battre en retraite. Pharnace remporta une victoire complète; il resta maître du Pont, de la Petite Arménie et de la Cappadoce. Domitius

se retira en toute hâte en Asie. Pharnace imita dans le Pont et dans la Cappadoce la conduite de son père : il fit massacrer tous les citoyens romains et se porta sur leurs personnes à des cruautés inouïes ; il rétablit ainsi l'empire de sa maison. Il croyait le dictateur perdu, mais son triomphe ne dura que peu de mois.

II. César, après la guerre d'Alexandrie, se porta en Syrie à la tête de la 6e légion, s'y embarqua pour se porter en Cilicie ; il réunit à Tarse les députés d'une partie de l'Asie Mineure. Sa présence était bien nécessaire à Rome ; mais il jugea qu'il était plus urgent encore de réprimer la puissance renaissante de ce rejeton de Mithridate. Il se porta à Comane avec quatre légions, la 6e, la 36e et les deux de Dejotarus. Pharnace chercha à l'apaiser par toute espèce de soumissions et d'offres ; il s'était campé avec son armée sous les remparts de la place forte de Zela, lieu renommé par la victoire que Mithridate, son père, avait remportée contre Triarius. César occupa un camp à 5 milles de lui, et, quelques jours après, il partit au milieu de la nuit et s'en rapprocha à 1 mille. Pharnace, à la pointe du jour, aperçut avec étonnement l'armée romaine qui se retranchait si près de lui : il n'en était séparé que par un vallon. Il rangea son armée en bataille, descendit le vallon, le remonta et attaqua l'armée de César, qui, méprisant les manœuvres de l'ennemi, avait laissé des troupes dispersées dans les ateliers ; elles eurent à peine le temps de prendre leurs armes et de se mettre en ordre de bataille. La 6e légion, quoique réduite à 1,200 hommes, mais tous vétérans, et qui tenait la droite, enfonça la gauche de l'ennemi, se jeta sur son centre, repoussa l'armée ennemie dans le vallon et la poursuivit l'épée dans les reins jusque dans son camp, qui fut forcé et devint la proie du vainqueur : bagages, trésor, tout fut pris ; Pharnace eut à peine le temps de se sauver de sa personne. Ce prince périt dans un combat contre un de ses vassaux quelques mois après. La Petite Arménie, la Cappadoce, le Pont, le Bosphore, la Colchide, furent le résultat de cette victoire. César donna le Bosphore à Mithridate de Pergame. Ce fut après cette journée de Zela qu'il s'écria : « Heureux Pompée, voilà donc les ennemis dont la défaite vous a valu le nom de Grand ! » Il écrivit à Rome : *Veni, vidi, vici.*

III. L'Illyrie se composait de la Pannonie, de la Liburnie et de la Dalmatie : la Pannonie comprenait l'Autriche et une partie de la Hongrie, Vienne, Presburg et Belgrade ; la Liburnie comprenait l'Istrie et la Croatie ; la Dalmatie s'étendait jusqu'à la Macédoine ; Salone,

aujourd'hui Spalatro, en était la capitale. Après la bataille de Pharsale, Octavius se porta en Illyrie avec une partie de la flotte de Pompée. Cornificius y était avec deux légions tenant pour César. Plus tard, César ayant appris que des débris de Pharsale se ralliaient dans cette province, y envoya Gabinius avec deux légions de nouvelles levées. Soit que Gabinius se conduisît avec imprudence, soit que ses troupes, étant de nouvelles levées, n'eussent pas la consistance nécessaire, il fut battu par les barbares et enfermé dans Salone, où il mourut de maladie et de chagrin. Octavius, qui était maître de la mer, profita de cet événement et soumit au parti de Pompée les trois quarts de la province. Cornificius s'y maintint avec peine. César, renfermé dans Alexandrie, ne pouvait lui donner aucun secours; mais Vatinius, qui commandait le dépôt de Brindes, ayant sous ses ordres plusieurs milliers de vétérans appartenant aux douze légions de César qui se trouvaient au dépôt, sortant des hôpitaux pour joindre leurs légions, les embarqua sur des bâtiments de transport et quelques galères, rencontra la flotte d'Octavius, la défit complétement. Octavius se retira en Sicile. César domina dans l'Adriatique, et la province d'Illyrie se soumit.

IV. Calenus, lieutenant de César, assiégea Athènes, qui tenait pour Pompée, s'en empara après une vive résistance. César fit grâce aux habitants de cette ville et dit à leurs députés : « Faudra-t-il donc que, dignes de périr, vous deviez toujours votre salut à la mémoire de vos ancêtres ? » Mégare soutint un siége plus obstiné. Quand les habitants se virent poussés à bout, ils lâchèrent des lions que Cassius avait réunis dans cette ville pour être transportés à Rome et servir aux combats qu'il devait donner au peuple ; mais ces bêtes féroces se jetèrent sur les habitants et en dévorèrent plusieurs de la manière la plus horrible. Les habitants de Mégare furent faits esclaves et vendus à l'encan. Un lieutenant de Pompée avait muré l'isthme de Corinthe, ce qui empêcha Calenus d'entrer dans le Péloponnèse; mais, après la bataille de Pharsale, cet obstacle étant levé, Calenus s'empara de cette province, et, à son arrivée à Patras, Caton, qui s'y trouvait avec la flotte de Pompée, abandonna la Grèce.

V. Le lendemain de la bataille de Zela, César partit avec une escorte de cavalerie pour se rendre en toute diligence à Rome, où sa présence était nécessaire. La bataille de Pharsale n'avait produit aucun changement dans cette métropole, qui lui était soumise depuis le commencement de la guerre civile. Le consul l'avait nommé dic-

tateur comme il était dans Alexandrie, et Antoine son maître de cavalerie; de sorte que, pendant l'an 47, il n'y eut point d'autres magistrats que le dictateur et son maître de cavalerie. Celui-ci, qui était à Rome revêtu du pouvoir souverain, se livra à toute espèce de débauches, scandalisa les citoyens par ses mœurs et les opprima par ses rapines. Un jeune tribun du peuple, Dolabella, amoureux des nouveautés, cherchant la renommée, et lui-même criblé de dettes, proposa au peuple une loi pour l'abolition de toutes les dettes; ce qui, selon l'usage ordinaire, mit en combustion toute la République. D'un autre côté, les vieilles bandes victorieuses des Gaules, mécontentes des retards qu'elles éprouvaient pour recevoir les récompenses qui leur étaient promises, se révoltèrent. La 2e légion refusa de se rendre en Sicile; toutes refusèrent de marcher. Mais César entra dans Rome. Pour se rendre le menu peuple favorable, il fit une loi qui donnait la remise d'une année de loyer à tous les citoyens qui payaient moins de 250 francs; il remit les arrérages ou intérêts des dettes depuis le commencement des guerres civiles; il fit vendre tous les biens de ses ennemis; il employa tout ce qui pouvait lui procurer de l'argent; les biens mêmes de Pompée furent vendus à l'encan : Antoine les acheta; il prétendait s'exempter d'en payer le montant, ce qui excita un moment le mécontentement du dictateur. L'arrivée de César calma la fermentation des légions; mais, peu après, elles se mutinèrent avec plus de fureur; tous les officiers qui se voulurent entremettre furent mis à mort, et, par un mouvement spontané, elles arrachèrent leurs aigles et se mirent en route sur la capitale, menaçant par leurs propos César même. Celui-ci fit fermer les portes de la ville; mais, lorsque les séditieux furent arrivés au Champ de Mars, il sortit et monta sévèrement sur sa tribune, leur demandant durement ce qu'ils voulaient. « Nous sommes couverts de blessures, lui répondirent-ils, il y a assez longtemps que nous courons le monde et que nous versons notre sang : nous voulons notre congé. » Il leur répondit laconiquement : « Je vous l'accorde. » Il ajouta peu après qu'il allait partir sous peu de semaines, et que, lorsqu'il aurait triomphé avec de nouveaux soldats, il leur donnerait encore ce qu'il leur avait promis. Il se levait et allait les quitter ainsi; mais ses lieutenants le sollicitèrent d'adresser quelques paroles de douceur à ces vieux compagnons avec qui il avait acquis tant de gloire et surmonté tant de dangers. César se rassit et leur dit : « Citoyens, » contre son usage, qui était de les appeler soldats ou compagnons. Un murmure s'éleva dans tout le camp : « Nous ne sommes point des citoyens, nous sommes des soldats. » Enfin le résultat de cette scène touchante fut

d'obtenir de continuer leur service. César leur pardonna, hormis à la 10e légion; mais celle-ci s'obstina, suivit César en Afrique, soi-disant sans en avoir reçu un ordre positif.

VI. Observations. — *Première observation.* — Les succès de Pharnace contre Domitius font connaître quelle était la différence des bonnes aux mauvaises troupes. Trois légions ne résistent pas un moment contre des barbares, et une seule parvient à faire sa retraite sans perte.

Deuxième observation. — La conduite de la 6e légion, à la bataille de Zela, qui enfonce tout devant elle, quoique composée de 1,200 vétérans seulement, fait voir de quelle influence est une poignée de braves; cette influence était plus marquée chez les anciens, tout comme elle est plus marquée, chez les modernes, dans la cavalerie que dans l'infanterie.

Troisième observation. — La victoire navale de Vatinius, avec des vaisseaux de charge, contre Octavius, qui commandait des galères, est remarquable. Les batailles navales n'étaient que des combats de pied ferme, et les vétérans romains, les plus braves de tous les hommes, l'épée à la main, étaient presque toujours assurés de vaincre sur terre comme sur mer. Les armes à feu, qui ont produit une si grande révolution sur terre, en ont fait une très-grande dans la marine; les batailles s'y décident à coups de canon, et, comme l'effet du canon dépend de la position qu'on occupe, l'art de manœuvrer et de prendre cette position décide des batailles navales. Les troupes les plus intrépides ne peuvent rien dans un genre de combat où il est presque impossible de s'aborder; la victoire est décidée par deux cents bouches à feu, qui désemparent, brisent les manœuvres, coupent les mâts et vomissent la mort de loin. La tactique navale a donc acquis une tout autre importance. Les combats de mer n'ont plus rien de commun avec les combats de terre. L'art du canonnier est soumis à l'art de la manœuvre qui remue le vaisseau, donne aux batteries des positions d'enfilade ou le présente aux boulets de la manière la plus avantageuse; si, à cette tactique particulière de chaque vaisseau, vous joignez le principe de tactique générale que tout vaisseau doit manœuvrer de la manière la plus convenable dans la position, dans la circonstance où il se trouve, pour attaquer un vaisseau ennemi, lui lâcher le plus de boulets possible, vous aurez le secret des victoires navales.

Les galères étaient des bateaux à rames fort longs, ayant peu de mâture et peu de voiles, n'étant pas propres à tenir le vent et ne pouvant ni bloquer ni croiser. La supériorité sur mer ne donnait pas les mêmes avantages qu'elle donne aujourd'hui ; elle n'empêchait pas celui qui était inférieur de traverser les mers, soit l'Adriatique, soit la Méditerranée. César, Antoine, passent l'Adriatique, de Brindes en Épire, devant des flottes supérieures ; César passe en Afrique de Sicile, et, quoique Pompée eût été presque constamment maître de la mer, il n'en tira que peu d'avantages. Ce n'est pas de la marine des anciens qu'il eût fallu dire :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde ;

maxime qui est vraie aujourd'hui.

CHAPITRE XIV.

GUERRE CIVILE. — CAMPAGNE D'AFRIQUE.

(An 46 avant Jésus-Christ.)

I. Opérations de Curion en Afrique pendant l'année 49. — II. Le parti de Pompée se rallie en Afrique pendant les années 49, 48 et 47. — III. Opérations de César pendant janvier. — IV. Opérations jusqu'à la réunion de son armée. — V. Bataille de Thapsus. — VI. Observations.

I. Après la prise de Corfinium, César forma deux légions des troupes de Domitius ; il en donna le commandement à Curion et lui confia le gouvernement de la Sicile et de l'Afrique. Curion s'embarqua avec deux légions et 500 chevaux, escorté par dix galères ; il resta deux jours et trois nuits à la mer, et il aborda en Afrique au mois de juin de l'an 49, au port d'Aquilaria, à sept lieues de Clypea (cap Bon), dans une bonne rade foraine située entre deux caps ; il y débarqua, se mit en marche, et le troisième jour il arriva sur la rivière du Bagrada (aujourd'hui Medjerdah), qui se jette dans la mer entre Utique et Carthage. Ces deux villes sont éloignées de trois lieues. Le camp de Scipion était situé entre elles, à l'embouchure de ce fleuve, sur un rocher très-escarpé qui commande la mer, allant en pente douce du côté d'Utique, dont il n'était éloigné que d'un mille. Varus, qui commandait pour Pompée, était campé sous les murs d'Utique ; une de ses ailes était couverte par la ville, l'autre par un grand théâtre bâti en avant. Deux cents vaisseaux marchands étaient

mouillés dans le port; Curion leur fit ordonner, sous peine d'être regardés comme ennemis, de se rendre devant le camp de Scipion; ce qu'ils firent sur-le-champ. Le lendemain il campa près d'Utique. Il était encore à retrancher son camp lorsque l'avant-garde du roi Juba parut; ce qui donna lieu à un engagement où ce prince fit une perte considérable. Les deux armées restèrent ainsi en présence pendant plusieurs jours, s'occupant de part et d'autre à chercher à suborner les soldats du parti opposé. Mais enfin, dans le courant de septembre, elles en vinrent aux mains; Varus fut repoussé et perdit 2,000 hommes; il abandonna son camp et se réfugia derrière les remparts de la ville, que Curion investit. Dans ce temps arrivèrent les nouvelles d'Espagne qui annonçaient les grands succès que César venait d'obtenir contre Afranius. Cependant le roi Juba se mit en marche avec une armée considérable pour dégager Utique. On conseilla à Curion de prendre position au camp de Scipion et d'attendre l'arrivée des deux légions qui étaient en Sicile. Il se rendit à ce parti; mais, comme il se mettait en marche, il eut avis que Juba était retourné dans son royaume, et que Sabura seul s'approchait avec une partie de l'armée; cela le décida à marcher à lui. La cavalerie des deux armées se rencontra sur la rivière de Medjerdah; l'engagement fut vif; celle de Sabura fut battue, son camp surpris; il perdit beaucoup de monde. Mais Juba était derrière. Curion, continuant pendant cinq lieues à suivre son ennemi, fut arrêté par la cavalerie de l'armée du roi, qui attaqua des troupes fatiguées. Après une bataille très-opiniâtre, Curion fut cerné par la cavalerie numide; voyant la bataille perdue, il chercha à gagner les montagnes, mais il ne le put : toute son armée fut massacrée; il resta lui-même mort sur le champ de bataille. Rufus, qu'il avait laissé avec cinq cohortes à la garde du camp, donna l'ordre de s'embarquer pour gagner la Sicile; mais une terreur panique s'empara des matelots; la flotte gagna le large et les cinq cohortes furent massacrées.

II. Pendant les années 48 et 47, l'Afrique resta au pouvoir et sous les ordres de Varus, lieutenant de Pompée. Les anciens divisaient l'Afrique en huit contrées : 1° La Mauritanie tingitane, qui s'étendait depuis les côtes de l'Océan, vis-à-vis des Canaries, jusqu'à celles de la Méditerranée, vis-à-vis de Malaga : c'était la patrie de Syphax; elle était appelée *le royaume de Bogud*. C'est aujourd'hui le royaume de Maroc et de Fez. 2° La Mauritanie césarienne, qui est le pays actuel d'Alger. 3° L'Afrique proprement dite, qui comprenait la Numidie, les États de Carthage : c'est aujourd'hui Constantine et les

États de Tunis et de Tripoli; elle s'étendait jusqu'à la grande Syrte; depuis la prise de Carthage, les Romains tenaient un préteur à Utique; ils ne pénétrèrent en Mauritanie que sous Claude. 4° La Cyrénaïque est le pays actuel de Derne, qui comprenait la Pentapole; la ville de Cyrène a été bâtie par les Lacédémoniens; ce pays a été puissant; les habitants eurent des démêlés avec Carthage, au temps de sa grandeur, pour les limites, qui furent placées aux Philænes, où étaient deux autels. 5° La Marmarique finissait à la ville de Catabathmus, où commence une vallée profonde qui va en Égypte, qui a été jadis arrosée par les eaux du Nil. 6° l'Égypte. 7° La Libye. 8° L'Éthiopie. Juba régnait en Numidie; il était attaché à Pompée. Scipion mena en Afrique les débris de l'armée de Pharsale; Labienus s'y rendit de son côté. Caton commandait à Dyrrachium pendant la bataille de Pharsale; il se retira, après, avec la flotte à Cyrène; de là, avec 10,000 hommes, il traversa par terre le désert de la grande Syrte; il lui fallut trente jours. Il fit porter l'eau sur des ânes. Il hiverna à Leptis, ville très-riche, y joignit Scipion, Varus, Labienus et les fils de Pompée. Juba affectait la suprématie sur eux. Caton se contenta du gouvernement d'Utique; Scipion, qui était consulaire, fut reconnu comme le général. Il y avait, en 47, dix légions, beaucoup de cavalerie et des troupes légères. Juba avait quatre légions armées à la romaine et de la cavalerie numide sans freins. Ces forces étaient tellement redoutables, que les ennemis de César en Italie attendaient Scipion à Rome; il était maître de la mer; sa flotte était très-considérable. Trois années avaient fait oublier les désastres de Pharsale; les destins du monde pouvaient encore changer. Mais Scipion était sans talent et n'avait pour lui qu'un nom illustre.

III. César se réveilla au bruit du danger; il quitta Rome, passa en Sicile, campa si près des bords de la mer que l'eau mouillait sa tente, s'embarqua avec six légions et 2,000 hommes de cavalerie, mit à la voile le 27 décembre (7 octobre de notre calendrier). Après trois jours de navigation, il atteignit le cap de Mercure (cap Bon); il mouilla le lendemain sur les plages de Ruspina, près d'Adrumettum, qui avait une garnison de Scipion; il resta plusieurs jours à la mer pour rallier son convoi, dispersé par un coup de vent, qui n'avait pu doubler le cap Bon et errait à l'aventure le long des côtes d'Afrique. Lorsqu'il débarqua, il n'avait avec lui que 4,000 hommes; il se campa près de la petite ville de Ruspina. Ce fut sur cette même plage qu'Annibal, de retour d'Italie, aborda pour se porter à Zama; c'est près des plages de Clypea, au cap Bon, que débarqua

Regulus dans la seconde guerre punique. Ruspina est à 40 lieues d'Utique et à 20 lieues au sud du cap Bon. César fit le tour des murailles d'Adrumettum; il n'avait pas assez de forces pour bloquer cette ville. Scipion était à Utique avec son armée; sentant le danger de sa position, il descendit au sud pour s'éloigner de lui. La ville libre de Leptis lui ouvrit ses portes; il s'empara de l'île de Cercina, qui lui fournit des blés; plusieurs châteaux et plusieurs villes, au bruit de son arrivée, se soumirent : c'étaient de faibles avantages, qui ne pouvaient dominer ses inquiétudes. Tout son convoi errait en danger d'être pris par les nombreuses flottes de l'ennemi; il se trouvait exposé, avec une poignée de monde, à tout ce que Scipion voudrait faire. Dans cette critique position, il prit un parti extrême, mais conforme à l'état de ses affaires : il plaça ses troupes en garnison à Leptis et à Ruspina, et s'embarqua avec sept cohortes pour éviter Labienus, qui marchait sur lui, et voulut essayer de rallier sa flotte ou aller chercher le reste de son armée en Sicile. Il passa toute la nuit embarqué; mais, à la pointe du jour, lorsqu'il donnait l'ordre de lever l'ancre, on signala une partie de son convoi, celle dont il était le plus inquiet. Il débarqua alors et se porta à son camp devant Ruspina, qu'il fortifia; il en sortit le surlendemain, avec trente cohortes pour ramasser des vivres; mais il ne tarda pas à se trouver en présence de Labienus, qui l'attaqua avec des forces considérables, savoir : 1,600 chevaux gaulois, 8,000 Numides et 30,000 hommes d'infanterie. La journée fut chaude et critique; César fut cerné par la cavalerie ennemie; mais il perça le centre de Labienus, ce qui lui permit de rejoindre son camp, quoique poursuivi par les Numides et non sans avoir couru de grands dangers. Ce combat eut lieu le 4 janvier (14 octobre de notre calendrier), huit ou neuf jours après le départ de Sicile.

Cependant, aussitôt que Scipion avait appris l'arrivée de César à Ruspina, il avait réuni toute son armée sur Utique; il avait suivi Labienus et le rejoignit peu de jours après le combat, et se campa avec toute son armée près d'Adrumettum. César se trouva bloqué dans son camp; ses fourrageurs ne pouvaient plus sortir. Les cavaliers nourrissaient leurs chevaux avec de l'algue marine qu'ils faisaient détremper dans l'eau douce. Il était à craindre que Scipion ne le coupât de la mer; le camp en était éloigné d'une demi-lieue. César couvrit ses communications de retranchements et de tours jusqu'au rivage; il fit débarquer les équipages de la flotte, dont il se servit comme d'archers et d'hommes de trait pour le service des machines dont il couvrit ses retranchements, auxquels il travailla avec la plus

grande activité. Scipion, fier de sa grande supériorité, lui offrait tous les jours la bataille. Les Gétules, qui étaient nombreux dans l'armée de Scipion et qui conservaient les sentiments de la plus vive reconnaissance pour Marius, étaient affectionnés à César, qui était son parent, et qui marchait à la tête du parti populaire; ils désertaient fréquemment et se rendaient à César. La ville d'Acilla, située au sud de Ruspina, se donna à lui; la petite ville de Tirsa mit à sa disposition un magasin de 300,000 boisseaux de blé. Tout cela ne remédiait pas à sa position, lorsque son second convoi parti de Sicile, sur lequel étaient embarqués les 13e et 14e légions, 1,000 hommes de trait et 800 cavaliers gaulois, mouilla sur la plage vis-à-vis de son camp, après quatre jours de navigation. Un secours aussi important changea l'état des choses. On était à la fin de janvier; il avait nouvelle que la plus grande partie des bâtiments avec lesquels il était parti erraient encore battus au gré des vents, mais qu'aucun de ces bâtiments n'était tombé au pouvoir des ennemis.

IV. Peu de jours après l'arrivée de ses renforts, César, sorti de son camp, longea la mer au sud, traversa une plaine de quinze milles et se campa près de Scipion, qui occupait les hauteurs; sa cavalerie eut un engagement avec celle de Labienus, où il eut l'avantage. Scipion, attendant chaque jour l'arrivée de Juba, refusa une bataille et s'enferma dans son camp; il tirait ses vivres et une partie de son eau de la ville d'Uzita. César approcha de cette ville par des retranchements qu'il poussa jusqu'à une portée de trait des remparts. Cependant le roi Juba arriva avec trois légions, une grande quantité de cavalerie sans freins et 800 chevaux réguliers. Dès le lendemain Scipion sortit de son camp, rangea son armée derrière 60 éléphants. Voyant que César s'approchait toujours par des retranchements de la ville d'Uzita, Labienus se mit en embuscade dans un vallon qu'il fallait traverser pour arriver à une colline que César voulait occuper. Il y eut encore là un engagement assez vif, d'où César sortit vainqueur. L'eau était très-rare, et, en approchant ses retranchements d'Uzita, César avait l'avantage de pouvoir profiter de plusieurs puits qui lui furent d'un grand secours. Diverses escarmouches avaient lieu tous les jours autour d'Uzita, lorsque enfin les 9e et 10e légions arrivent de Sicile. Ce renfort n'empêcha pas Scipion de présenter la bataille. Les deux armées sortirent de leur camp. La gauche de Scipion s'appuyait à la ville d'Uzita, dont il renforça la garnison afin d'inquiéter la droite de son ennemi, qui y était appuyée. L'armée de César était composée de dix légions.

Les deux armées restèrent toute la journée à 200 toises l'une de l'autre sans en venir aux mains.

Varus sortit enfin d'Utique à la tête de cent cinq vaisseaux, afin d'intercepter les convois de Sicile et d'Italie. Les quarante galères de César étaient devant Thapsus ; treize s'étaient séparées et mouillaient près de Leptis; elles furent prises et incendiées par Varus. Aussitôt que César apprit cette nouvelle, il partit de son camp, qui était à deux lieues de Leptis, monta sur un brigantin, joignit le gros de sa flotte, poursuivit Varus et le força de se réfugier dans Adrumettum; il lui prit plusieurs galères et lui brûla tous ses transports. Comme les subsistances étaient difficiles, César, pour s'en procurer, fit partir deux légions avec la cavalerie, qui se portèrent dans la nuit à dix milles, trouvèrent des fosses chargées de blé, qu'elles transportèrent au camp; mais tous ces moyens étaient insuffisants. Il leva son camp d'Uzita à trois heures du matin, se porta sur la ville d'Agar; Scipion le suivit et campa en trois camps à deux lieues de César, qui éprouvait un grand besoin de blé : il n'hésita pas à faire une marche de flanc de six lieues pour se porter à Zela, où Scipion avait réuni des magasins. Il réussit à s'emparer de la ville; mais, à son retour, il fut vivement attaqué et eut beaucoup de peine à gagner son camp, ce qu'il ne fit que fort tard dans la nuit. Labienus avait adopté la manière de se battre des Numides; sa cavalerie était beaucoup plus nombreuse, ses soldats armés à la légère et ses hommes de trait étaient très-braves et très-adroits; ils accablèrent les légionnaires de traits. Lorsque ceux-ci, impatientés, s'avançaient au pas de charge, ils se dispersaient sur-le-champ, s'éloignant en toute hâte, et revenaient aussitôt que le légionnaire avait repris son rang. La cavalerie de César n'osait se commettre contre celle de l'ennemi, qui l'entourait d'un grand nombre d'hommes de trait qui tuaient les chevaux. Cette manière de faire la guerre était inquiétante : si les légions de l'ennemi étaient aussi bonnes que son infanterie légère, le succès de cette guerre serait chanceux et la victoire difficile.

Scipion et Juba avaient aussi un grand nombre d'éléphants, ce qui ne laissait pas de faire impression sur l'esprit du soldat. César fit venir d'Italie des éléphants et familiarisa son armée avec la vue de ces monstrueux animaux, lui enseignant le lieu où il fallait les frapper. Les soldats comparaient la guerre qu'ils soutenaient à celle des Gaules, où ils avaient affaire à un ennemi brave, mais franc; ici, au contraire, ils étaient toujours en danger de tomber dans quelque embuscade.

Le 21 mars (2 janvier de notre calendrier) César fit la revue de son

armée : jamais il n'en avait eu de plus belle et de plus nombreuse; 6,000 hommes des dépôts d'Italie, composés de vétérans qui étaient restés malades, étaient venus le joindre. Il sortit à huit lieues de son camp pour présenter la bataille à Scipion, qui à son tour la refusa. Voulant cependant en venir à un engagement général, le défaut de vivres, la difficulté de l'eau, la manière de faire cette petite guerre et l'esprit de ruse de son ennemi lui étant également à charge, il partit le 4 avril (14 janvier de notre calendrier) de son camp d'Agar; à trois heures du matin il arriva devant Thapsus, qu'il investit. Thapsus était une ville de la plus haute importance pour Scipion; il résolut de tout risquer pour la secourir. Il suivit César par les hauteurs et établit deux camps à trois lieues du sien en avant de Thapsus. Il y avait des salines éloignées de 1,200 toises de la mer : Scipion essaya d'y pénétrer pour secourir la ville, mais César y avait pourvu en y faisant construire un fort. Scipion campa à 1,200 toises des lignes de César et du fort, et commença les travaux pour retrancher son camp. Aussitôt que César en eut avis, il se mit en marche, voyant l'occasion favorable pour finir la guerre par une bataille décisive. L'armée de Scipion était rangée en bataille à la tête des retranchements qu'il commençait à élever; les éléphants étaient sur les deux ailes. César rangea son armée sur trois lignes : la 10e légion et la 2e tenaient la droite; la 8e et la 9e tenaient la gauche; cinq légions étaient au centre. Il mêla son infanterie légère avec sa cavalerie; il réunit deux corps, chacun de cinq cohortes d'élite, auxquels il joignit beaucoup d'hommes de trait, qu'il chargea spécialement d'attaquer les éléphants.

V. A la vue de l'armée ennemie, celle de Scipion témoigna de l'étonnement. César, de son côté, trouva qu'elle était dans une position formidable. Ces 64 éléphants surmontés de tours, qui protégaient ses ailes, sa nombreuse cavalerie, cette nuée de gens de trait dont il avait éprouvé la bravoure et l'adresse, le voisinage de sa ligne de bataille, de son camp déjà couvert de retranchements, tout cela lui imposait. Il tarda à donner le signal; on l'entendit s'écrier : « Cette manœuvre d'attaque ne me plaît point. » Mais ses troupes, pleines du sentiment de leur supériorité, ne partagèrent point son hésitation : « En avant! » s'écria la 10e légion en contraignant le trompette de sonner la charge; en même temps toute la droite s'ébranla malgré toutes les représentations des officiers. César alors monta à cheval, donna pour mot d'ordre *bonheur* et marcha droit à l'ennemi. Les deux corps chargés d'attaquer les éléphants commencèrent l'action; ils les

accablèrent de traits. Irrités par le sifflement des pierres et des flèches, ces animaux firent volte-face et se tournèrent contre leur propre armée, et foulèrent aux pieds leurs légions, qui étaient serrées, se dirigeant en toute hâte sur le camp, dont ils encombrèrent les portes. La cavalerie maure, qui avait compté sur l'appui des éléphants, déconcertée par cet événement inattendu, lâcha pied. En peu d'heures l'armée de Scipion et de Juba fut mise en déroute, et ses trois camps successivement enlevés. Les fuyards se dirigèrent sur le camp qu'ils avaient quitté la veille; mais, poursuivis par le vainqueur l'épée dans les reins, ils furent cernés sur une hauteur. Ils implorèrent la clémence de leur vainqueur, mais vainement; les vétérans, transportés de fureur, les passèrent tous au fil de l'épée; le carnage continua malgré les ordres et les prières de leur général, qui non-seulement ne put sauver les vaincus, mais même voulut vainement protéger plusieurs citoyens romains qui étaient dans son camp, et contre lesquels l'opinion de l'armée était prononcée. 10,000 hommes restèrent sur le champ de bataille; César perdit 50 hommes. Le lendemain celui-ci somma la ville de Thapsus en faisant défiler sous ses murailles les 64 éléphants armés de tours qui étaient le trophée de sa victoire; mais ce fut vainement : il laissa alors trois légions pour en faire le siége, et se porta de sa personne sur Utique. Caton commandait dans cette grande ville. Aussitôt qu'il apprit la perte de la bataille, il mit tout en œuvre pour engager les habitants à se défendre; mais ils étaient portés d'affection pour César. Tout ce qu'il put obtenir d'eux fut qu'ils protégeraient le départ de ce qu'il y avait de fuyards attachés au parti de Pompée qui se dirigeaient sur l'Espagne; quant à lui, il se donna la mort en se passant son épée au travers du corps. Juba se présenta avec quelques fuyards devant Zama, sa capitale; les habitants lui en fermèrent les portes. Il se retira à sa maison de campagne, où il se donna la mort. Scipion s'était embarqué avec quelques galères; il cinglait pour l'Espagne; mais, arrêté par la flotte de César à la hauteur de Bone, il périt dans le combat. De devant Thapsus, César se porta devant Adrumettum, dont il s'empara sans coup férir; il y trouva le trésor de Scipion; de là, il fit son entrée dans Utique, aux flambeaux. Il reçut, le lendemain, la nouvelle que Thapsus s'était rendu. Il partit, le surlendemain, pour Zama, réduisit les États de Juba en province romaine, retourna à Utique, imposa des contributions à plusieurs villes, pourvut au gouvernement du pays, partit d'Utique le 13 juin (23 mars de notre calendrier), débarqua à Cagliari après trois jours de navigation, en partit le 29 juin, et arriva à Rome dans le courant de juillet (avril de notre ca-

lendrier), ayant terminé cette guerre importante en moins de six mois.

VI. Observations. — *Première observation.* — L'écrivain de la *Guerre civile* prétend que César n'avait point donné de rendez-vous à sa flotte en partant de Sicile : il en fournit pour raison qu'il ignorait quel point des côtes d'Afrique leur donner qui fût à l'abri des flottes ennemies. Cette assertion est si absurde, qu'elle ne mérite aucune réfutation.

Ce n'est point la seule preuve d'ineptie que l'on trouve dans l'histoire de la *Guerre civile*, qui est écrite par un homme aussi médiocre que l'histoire de la *Guerre des Gaules* est écrite par un homme supérieur. Scipion était à Utique; il était maître de toute la côte du nord jusqu'aux États du roi Juba. Le rendez-vous qu'a donné César à son armée a été les côtes du sud du cap Bon jusqu'à la grande Syrte; toute cette côte était exempte d'ennemis, et dans une saison où il n'était pas possible aux escadres ennemies de maintenir leurs croisières; mais sa flotte fut dispersée par un coup de vent et jetée ensuite au nord du cap Bon, et ne se rallia insensiblement que plus tard et peu à peu.

Deuxième observation. — Pendant tout janvier sa position était fort critique, et il n'a dû son salut qu'aux fortifications de son camp et à l'impuissance des armes offensives anciennes pour forcer des retranchements, ressources que n'aurait pas un général moderne.

Troisième observation. — Quatre jours après son débarquement, n'ayant encore que peu de monde réuni, il laissa garnison dans les deux seules villes qu'il avait sur la côte, et, pour éviter Labienus, il reprit la mer avec ses cohortes, lorsqu'une grande partie de son convoi le rallia.

Quatrième observation. — Dans un combat qu'il soutint quelques jours après, il eut évidemment le dessous, quoi qu'en dise l'historien de la *Guerre civile*. La manière de combattre de Labienus fut celle que les Parthes avaient employée contre Crassus, d'attaquer les légions, non avec des armes de main, genre de combat où elles étaient invincibles, mais avec une grande quantité d'armes de jet; adroits, dispos, aussi braves qu'intelligents, sachant se soustraire à la poursuite du soldat pesamment armé, mais retournant l'accabler de leurs traits aussitôt qu'il avait repris son rang dans la légion.

Quelque imparfaites que fussent alors les armes de jet, en comparaison de celles des modernes, lorsqu'elles étaient exercées de cette manière, elles obtenaient constamment l'avantage.

Cinquième observation. — L'armée de César était réunie dans le mois de mars ; il tarda trop longtemps à donner la bataille : il parut se méfier de son destin ; il augura défavorablement de plusieurs rencontres difficiles où il s'était trouvé engagé ; mais cela ne concluait rien pour la bataille générale, et les légions de Scipion et de Juba étaient, dans une journée décisive, trop inférieures aux siennes pour pouvoir leur tenir tête.

Sixième observation. — La conduite de Caton a été approuvée par ses contemporains et admirée par l'histoire ; mais à qui sa mort fut-elle utile? à César ; à qui fit-elle plaisir? à César ; et à qui fut-elle funeste? à Rome, à son parti. Mais, dirait-on, il préféra se donner la mort que fléchir devant César. Mais qui l'obligeait à fléchir? Pourquoi ne suivit-il pas ou la cavalerie ou ceux de son parti qui s'embarquèrent dans le port d'Utique et rallièrent le parti en Espagne? De quelle influence n'eussent point été son nom, ses conseils et sa présence au milieu des dix légions qui, l'année suivante, balancèrent les destinées sur le champ de bataille de Munda! Après cette défaite même, qui l'eût empêché de suivre sur mer le jeune Pompée, qui survécut à César et maintint avec gloire encore longtemps les aigles de la République? Cassius, et Brutus, neveu et élève de Caton, se tuèrent sur le champ de bataille de Philippes. Cassius se tua lorsque Brutus était vainqueur ; par ce malentendu, par ces actions désespérées, inspirées par un faux courage et de fausses idées de grandeur, ils donnèrent la victoire au triumvirat. Marius, abandonné par la fortune, fut plus grand qu'elle : exclu du milieu des mers, il se cacha dans les marais de Minturnes ; sa constance fut récompensée ; il rentra dans Rome et fut une septième fois consul. Vieux, cassé et arrivé au plus haut point de prospérité, il se donna la mort pour échapper aux vicissitudes du sort, mais lorsque son parti était triomphant. Si le livre du destin avait été présenté à Caton, et qu'il y eût vu que, dans quatre ans, César, percé de vingt-trois coups de poignard, tomberait dans le sénat au pied de la statue de Pompée ; que Cicéron y occuperait encore la tribune aux harangues et y ferait retentir ses Philippiques contre Antoine, Caton se fût-il percé le sein?... Non, il se tua par dépit, par désespoir. Sa mort fut la faiblesse d'une grande âme, l'erreur d'un stoïcien, une tache dans sa vie.

CHAPITRE XV.

GUERRE CIVILE. — CAMPAGNE D'ESPAGNE.

(An 45 avant Jésus-Christ.)

I. Affaires d'Espagne pendant les années 48, 47 et 46. — II. Le jeune Pompée soulève les Espagnes; il y réunit une grande armée. — III. César passe les Pyrénées. Bataille de Munda. — IV. Observations.

Les Grecs nommaient l'Espagne *Ibérie;* ils l'appelaient aussi *Hespérie,* parce qu'elle se trouvait, par rapport à eux, au couchant. Les Carthaginois entrèrent en Espagne par Cadix, Malaga et Carthagène. Les Romains la divisèrent en trois parties : 1° la Bétique, 2° la Lusitanie, 3° la Tarragonaise. La Bétique avait au nord la Guadiana, au midi la Méditerranée et l'Océan, au levant la Tarragonaise : ce sont aujourd'hui les provinces de l'Estrémadure, de l'Andalousie, de Grenade et de Malaga; on y comptait deux cents villes. La Lusitanie s'étendait depuis la Guadiana jusqu'au Duero : c'est aujourd'hui le Portugal. La Tarragonaise comprenait les royaumes de Murcie, de Valence, l'Aragon, la Catalogne, la Navarre, les Asturies, le royaume de Léon, la Galice et une partie de la Vieille-Castille.

I. En quittant l'Espagne après l'avoir conquise, à la fin de l'an 49, César y avait laissé comme propréteur Cassius Longinus, homme avide et corrompu, qui avait malversé dans la place de questeur qu'il avait précédemment occupée dans cette même province; il indisposa l'esprit des habitants, qui, de concert avec une partie des troupes, conspirèrent contre lui : il fut frappé de deux coups de poignard, mais il y survécut, rallia une partie des troupes et fit mettre à mort les conjurés. Le roi Bogud traversa les mers, et, des bords de la Mauritanie, vint au secours de Cassius. Lepidus, qui commandait pour César dans la Tarragonaise, passa les montagnes et se porta sur le Bætis, avec trente-six cohortes, au secours de son collègue. D'un autre côté, le questeur Marcellus se mit à la tête du parti opposé à Cassius et le rallia à César.

II. César, après Pharsale, envoya Trebonius dans le gouvernement des Espagnes pour rétablir l'ordre, en qualité de proconsul; Cassius s'embarqua, remonta les côtes d'Espagne, fit naufrage à

l'embouchure de l'Èbre et périt avec ses richesses, fruit de ses rapines. Mais, peu de mois après, le fils aîné de Pompée débarqua en Espagne, chassa Trebonius. Après la défaite de Scipion en Afrique, Sextus Pompée, son frère, Labienus et Varus le joignirent avec les débris de l'armée d'Afrique; ce qui le mit à même de former treize légions. Il devenait de la plus haute importance de ne point laisser accroître une armée déjà si redoutable. César partit de Rome, arriva en vingt-trois jours sur les bords du Bætis, au moment où le jeune Pompée assiégeait la ville d'Ulia, la seule qui tînt encore contre lui dans toute la Bétique. César secourut cette place, s'avança vers Cordoue; Sextus Pompée, qui y commandait, effrayé, appela à son secours son frère, qui accourut en levant le siége d'Ulia. L'année 46 se termina sur ces entrefaites.

III. Dans le commencement de 45, César assiégea Alegria, qui ouvrit ses portes dans les premiers jours de février (novembre de notre calendrier); il désirait terminer la guerre par une grande bataille. Après diverses manœuvres, le jeune Pompée, reculant toujours pour l'éviter, se trouva enfin acculé à l'extrémité de la presqu'île de Malaga, près de la ville de Munda; il se résolut à recevoir la bataille dans une position avantageuse; il y attendit son ennemi de pied ferme. Sa ligne de bataille était de treize légions; César l'attaqua avec huit. La victoire se déclarait pour Pompée, César paraissait perdu; il chargea alors à la tête de la 10e légion sans pouvoir rétablir ses affaires, lorsque le roi Bogud, avec ses Numides, alla attaquer le camp de Pompée. Labienus détacha cinq cohortes au secours du camp. Ce mouvement rétrograde, dans un instant si critique, décida la victoire. Les vétérans crurent que l'ennemi était en retraite et redoublèrent d'ardeur. Les troupes de Pompée crurent que l'on se retirait, et se découragèrent; 30,000 hommes restèrent sur le champ de bataille, parmi lesquels Labienus et Varus, et 3,000 chevaux romains. Les aigles des treize légions, la plus grande partie des drapeaux, 17 officiers du premier rang, furent les trophées de cette journée, qui coûta aux vainqueurs 1,000 morts et 500 blessés. César avait coutume de dire que « partout il avait combattu pour la victoire, mais qu'à Munda il s'était battu pour sauver sa vie ». Cneius Pompée fut tué peu de semaines après, et sa tête promenée en triomphe. Sextus, son frère, qui commandait à Cordoue lors de la bataille, erra dans les montagnes, survécut à la perte de son parti, dont il releva les étendards par la suite. Toute la Bétique se soumit; le parti de Pompée fut entièrement détruit, tout

l'univers romain reconnut la loi du vainqueur. Le jeune Octave, depuis Auguste, figure pour la première fois dans cette campagne, où il fit ses premières armes sous les yeux de son oncle, qui l'affectionnait beaucoup.

IV. Observations. — *Première observation.* — César mit vingt-trois jours pour se rendre par terre de Rome à la Sierra-Morena; il y a 450 lieues : il en faudrait aujourd'hui, en poste, marchant nuit et jour, douze.

Quel service n'aurait pas rendu Caton, s'il se fût trouvé à Cordoue, au milieu du camp des jeunes Pompée, dont le parti, vaincu à Pharsale, à Thapsus, renaissait de ses cendres, tant il était puissant dans l'opinion des peuples! La mort de cet homme de bien fut donc un malheur pour le sénat et la République ; il manqua de patience, il ne sut pas attendre le temps et l'occasion.

Deuxième observation. — Munda est une des circonstances où César attaqua et donna bataille malgré la bonne position de son ennemi; aussi faillit-il y être vaincu. Le mouvement de Labienus, qui en soi était bon, décida de la journée. Il est un moment, dans les combats, où la plus petite manœuvre décide et donne la supériorité : c'est la goutte d'eau qui fait le trop-plein.

Troisième observation. — A la bataille de Pharsale, César a perdu 200 hommes; à celle de Thapsus, 50; à celle de Munda, 1,000; tandis que ses ennemis y avaient perdu leurs armées. Cette grande disproportion de pertes, dans des journées si disputées entre le vainqueur et le vaincu, n'a pas lieu dans les armées modernes, parce que celles-ci se battent avec des armes de jet, et que le canon, le fusil tuent également des deux côtés; au lieu que les anciens se battaient avec l'arme de main. Jusqu'à la victoire il y avait peu de pertes, les boucliers paraient les traits, et ce n'était qu'au moment de la défaite que le vaincu était massacré; c'était une multitude de duels où les battus, en tournant le dos, recevaient le coup de mort.

Les généraux en chef des armées anciennes étaient moins exposés que ceux des armées modernes; ils paraient les traits avec leurs boucliers. Les flèches, les frondes et toutes leurs machines de jet étaient peu meurtrières : il est des boucliers qui ont paré jusqu'à 200 flèches. Aujourd'hui le général en chef est obligé tous les jours d'aller au coup de canon, souvent à portée de mitraille, et à toutes les batailles à portée de fusil, pour pouvoir reconnaître, voir et

ordonner : la vue n'a pas assez d'étendue pour que les généraux puissent se tenir hors de la portée des balles.

L'opinion est établie que les guerres des anciens étaient plus sanglantes que celles des modernes : cela est-il exact? Les armées modernes se battent tous les jours, parce que les canons et les fusils atteignent de loin; les avant-gardes, les postes se fusillent et laissent souvent 5 ou 600 hommes sur le champ de bataille de chaque côté. Chez les anciens les combats étaient plus rares et moins sanglants. Dans les batailles modernes, la perte faite par les deux armées, qui est, par rapport aux morts et aux blessés, à peu près égale, est plus forte que la perte des batailles anciennes, qui ne tombait que sur l'armée battue.

On dit que César fut sur le point de se donner la mort pendant la bataille de Munda; ce projet eût été bien funeste à son parti : il eût été battu comme Brutus et Cassius!... Un magistrat, un chef de parti, peut-il donc abandonner les siens volontairement? Cette résolution est-elle vertu, courage et force d'âme? La mort n'est-elle pas la fin de tous les maux, de toutes contrariétés, de toutes peines, de tous travaux, et l'abandon de la vie ne forme-t-il pas la vertu habituelle de tout soldat? Peut-on, doit-on se donner la mort? Oui, dit-on, lorsque l'on est sans espérance. Mais qui, quand, comment peut-on être sans espérance sur ce théâtre mobile, où la mort naturelle ou forcée d'un seul homme change sur-le-champ l'état et la face des affaires?

CHAPITRE XVI.

MORT DE CÉSAR.

(An 44 avant Jésus-Christ.)

I. Dernière année de la vie de César. — II. Guerre contre les Parthes. — III. Assassinat de César. Il n'a jamais pensé à se faire roi.

I. César, de retour d'Espagne, arriva à Rome dans le mois d'octobre de l'an 45 (le calendrier était réformé alors); il fut assassiné au mois de mars de l'an 44. Il a été six mois maître du monde; il triompha du fils de Pompée, nouveauté qui fut trouvée bien odieuse. Jamais Marius ni Sylla n'avaient triomphé d'aucun citoyen.

Le sénat le déclara empereur et dictateur perpétuel; depuis ce temps il porta toujours une couronne de laurier et la robe triomphale aux jours de fête. Il créa un grand nombre de sénateurs et de patri-

ciens. Il avait réformé le calendrier; il fit travailler à la rédaction du code civil, criminel, pénal. Il fit dresser des projets pour embellir Rome de plusieurs beaux édifices. Il fit travailler à la confection d'une carte générale de l'empire et à une statistique des provinces; il chargea Varron de former une nombreuse bibliothèque publique. Il annonça le projet de dessécher les marais Pontins, de creuser un nouveau lit au Tibre, depuis Rome jusqu'à la mer, et à Ostie un port capable de contenir les plus gros vaisseaux; il parla de percer l'isthme de Corinthe. Il envoya des colonies pour relever Corinthe et Carthage.

Il pardonna sincèrement à tous les restes de la faction de Pompée et appela aux plus hautes charges les chefs des principales maisons patriciennes; il obéissait à un sentiment de générosité qui lui était naturel, mais aussi aux conseils de la politique. C'est à la tête du parti populaire qu'il avait passé le Rubicon; c'est avec son aide qu'il avait vaincu l'orgueilleuse aristocratie ralliée autour de Pompée. En effet, qu'eût-il pu faire avec deux ou trois légions? Comment eût-il soumis l'Italie et Rome, sans siéges et sans combats, si la majorité des bras des Romains et des Italiens n'eût été pour lui? Pompée, au commencement de la guerre civile, avait deux vieilles légions et 30,000 hommes aux portes de Rome; il avait trente cohortes à Corfinium; mais le peuple était contre lui : il dut, sans combattre, abandonner la ville éternelle. Il passa les mers pour courir à la rencontre des légions d'Asie; il s'y forma une armée, se trouva en Grèce environné du sénat et de la majorité des patriciens. Mais César, dès le début, fut maître de Rome.

Après les triomphes de Pharsale, de Thapsus, de Munda, le parti de Pompée étant détruit, le parti populaire et les vieux soldats haussèrent leurs prétentions, firent entendre leurs voix. César en fut inquiet, il eut recours à l'influence des principales maisons pour les contenir. Chez les peuples et dans les révolutions l'aristocratie existe toujours : la détruisez-vous dans la noblesse, elle se place aussitôt dans les maisons riches et puissantes du tiers état; la détruisez-vous dans celles-ci, elle surnage et se réfugie dans les chefs d'atelier et du peuple. Un prince ne gagne rien à ce déplacement de l'aristocratie; il remet au contraire tout en ordre en la laissant subsister dans son état naturel, en reconstituant les anciennes maisons sous les nouveaux principes. Cet ordre de choses était plus nécessaire à Rome, qui, commandant à l'univers, avait besoin, pour maintenir sa supériorité, de cette magie attachée aux noms des Scipion, des Paul-Émile, des Clodius, des Fabius, etc., qui avaient conquis, gouverné et tant influé

depuis plusieurs siècles sur les destinées de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique.

II. Crassus avait péri avec son armée sur les bords de l'Euphrate; les aigles de ses légions étaient encore entre les mains des Parthes. Le peuple romain réclamait une vengeance que les guerres civiles retardaient depuis six ans. César, dans les premiers jours de l'an 44, annonça son dessein de passer la mer, de soumettre les Parthes et de venger les mânes de Crassus. Pendant tout l'hiver il fit travailler aux préparatifs de cette grande expédition, que réclamaient la gloire de Rome et l'intérêt de César. En effet, après une guerre civile aussi acharnée, il fallait une guerre étrangère pour amalgamer les restes de tous les partis et recréer les armées nationales.

La guerre contre les Parthes avait deux difficultés : 1° La manière de combattre de ces peuples, qui étaient tous armés d'armes de jet d'une nature supérieure aux armes ordinaires. Les flèches des Parthes perçaient les boucliers des légionnaires; ils n'attendaient pas le choc des pesamment armés, mais ils les accablaient de loin. Labienus avait employé ce genre de guerre avec succès en Afrique. Il est probable que César en eût triomphé en leur opposant un grand nombre de gens de trait tirés de Crète, des îles Baléares, d'Espagne et d'Afrique. 2° La seconde difficulté était la nature du pays. En pénétrant par la haute Arménie, il fallait longtemps faire la guerre dans les pays de montagne; en pénétrant par l'Euphrate et la Mésopotamie, on rencontrait des marais, des inondations et des déserts arides. Tous ces obstacles n'étaient point au-dessus du génie de César. Une nombreuse flottille sur l'Euphrate et le Tigre eût triomphé des obstacles des eaux, et un grand nombre de chameaux chargés d'outres eussent fait disparaître l'aridité du désert. Il est donc probable qu'il eût réussi et eût porté l'aigle romaine sur les bords de l'Indus, si toutefois la fortune, qui pendant treize campagnes l'avait favorisé, lui fût encore restée constante. Elle a favorisé Scipion pendant cinq campagnes, Alexandre pendant onze campagnes; elle n'a abandonné Pompée qu'à sa seizième campagne, et Annibal qu'à la dix-septième, et sans pouvoir espérer de captiver encore un an cette cruelle.

III. Pendant que ce grand homme se préparait à remplir de si hautes destinées, les débris du parti de l'aristocratie, qui devaient la vie à sa générosité, conjurèrent contre sa vie : Brutus et Cassius étaient à la tête. Brutus était stoïcien, élève de Caton. César l'affectionnait et lui avait deux fois sauvé la vie; mais la secte dont il était

n'admettait rien qui le pût fléchir. Plein des idées enseignées dans les écoles grecques contre la tyrannie, l'assassinat de tout homme qui était de fait au-dessus des lois était regardé par lui comme légitime. César, dictateur perpétuel, gouvernait tout l'univers romain; il n'y avait qu'un simulacre de sénat : cela ne pouvait pas être autrement, après les proscriptions de Marius et de Sylla, la violation des lois par Pompée, cinq ans de guerre civile, un aussi grand nombre de vétérans établis en Italie, attachés à leurs généraux, attendant tout de la grandeur de quelques hommes, et rien de la République. Dans un tel état de choses, ces assemblées délibérantes ne pouvaient plus gouverner; la personne de César était donc la garantie de la suprématie de Rome sur l'univers, et faisait la sécurité des citoyens de tous les partis : son autorité était donc légitime.

Les conjurés n'eurent pas de peine à réussir : César avait confiance en eux; Brutus, Cassius, Decimus, etc., étaient ses amis et ses familiers. César était confiant; il les croyait tous intéressés à la conservation de sa personne; car il protégeait tout ce que Rome avait de grands et d'hommes élevés, malgré les murmures du parti populaire et de l'armée.

Pour justifier, depuis, un lâche et impolitique assassinat, les conjurés et leurs partisans ont prétendu que César voulait se faire roi, assertion évidemment absurde et calomnieuse, qui cependant s'est transmise d'âge en âge et passe aujourd'hui pour une vérité historique. Si César avait eu affaire à la génération qui avait vu Numa, Tullus et les Tarquins, il eût pu avoir recours, pour consolider son pouvoir et mettre un terme aux incertitudes de la République, à des formes de gouvernement vénérées, et auxquelles on eût été accoutumé; mais il vivait chez un peuple qui, depuis cinq cents ans, ne connaissait pas d'autre autorité que celle des consuls, des dictateurs, des tribuns; la dignité des rois était bien méprisable, avilie; la chaise curule était au-dessus du trône. Sur quel trône eût pu s'asseoir César? sur celui des rois de Rome, dont l'autorité s'étendait à la banlieue de la ville? sur celui des rois barbares de l'Asie, vaincus par les Fabricius, les Paul-Émile, les Scipion, les Metellus, les Clodius, etc.? C'eût été une étrange politique. Quoi! César eût cherché de la stabilité, de la grandeur, de la considération, dans la couronne que portaient Philippe, Persée, Attale, Mithridate, Pharnace, Ptolémée, que les citoyens avaient vus traînés à la suite du char triomphal de leurs vainqueurs? Cela est trop absurde! Les Romains étaient accoutumés à voir les rois dans les antichambres de leurs magistrats.

On a dit que ce n'était pas roi de Rome qu'il voulut se faire proclamer, mais roi des provinces : comme si les peuples de la Grèce, de l'Asie Mineure, de la Syrie, conservaient plus de respect pour le trône renversé sur lequel s'étaient assis Persée, Antiochus, Attale et Ptolémée, que pour la chaise curule de Lucullus, de Sylla, de Pompée et de César même! Ce projet est donc tout aussi dénué de raison.

César a toujours affecté, jusqu'au dernier moment de sa vie, les formes populaires : il ne faisait rien que par un décret du sénat; les magistratures étaient nommées par le peuple, et, s'il s'arrogea la réalité du pouvoir, il avait laissé subsister toutes les formes républicaines; il marchait sans gardes, comme un simple citoyen; sa maison était sans faste; il allait journellement dîner chez ses amis; il était assidu à la tribune aux harangues, aux assemblées du peuple et au sénat. La première action de César, s'il eût voulu être roi, eût été de s'environner d'une bonne garde; il n'en fit rien, et se refusa constamment à la sollicitation de ses amis, qui, entendant frémir la faction vaincue, croyaient une garde nécessaire à la sûreté de sa personne. Quoique dictateur, il voulut être consul cette même année avec Antoine; il partagea tous les devoirs de cette charge. Les statues de Pompée ayant été renversées, il les fit relever avec éclat. Il n'introduisit aucun changement dans l'esprit de son armée, qui constamment resta républicaine et dévouée au parti populaire et démocratique.

Quelles sont les preuves qu'allèguent ses accusateurs? Ils citent quatre anecdotes, probablement fausses ou mal rendues, car Cicéron, Florus, Velleius, n'en parlent pas; mais, admettez-les comme vraies, elles ne prouvent rien. Ils disent, 1° que, le 26 juin, revenant du mont Albain avec l'honneur de l'ovation, il fut salué par quelqu'un du peuple du nom de roi, mais que la multitude resta muette et consternée, et qu'il répondit alors qu'il n'était pas roi, mais César; 2° que, dans ce même temps, un homme du peuple mit sur sa statue une couronne de laurier avec un bandeau royal; 3° que, célébrant les Lupercales, le consul Antoine, qui était un des Luperques, s'approcha de César, qui était assis sur la tribune aux harangues, vêtu de sa robe triomphale et sa couronne de laurier sur la tête, qu'il lui présenta un diadème; que celui-ci, au lieu de le mettre sur sa tête, l'envoya au Capitole, disant que Jupiter était le seul roi des Romains : ces fêtes Lupercales étaient des fêtes extravagantes; les Luperques couraient la ville nus, ayant en main des fouets de cuir dont ils frappaient les passants; les dames les plus qualifiées présentaient

leurs mains pour en recevoir les coups ; le préjugé était que cela les rendait fécondes ; 4° que Lucius Cotta, l'un des prêtres commis à la garde des livres sibyllins, disait que les Parthes ne pouvaient être vaincus que par un roi. On a été plus loin pour indisposer les Romains : on a dit que César roi devait porter le siége de l'empire à Alexandrie ou à Ilion.

Voilà pourtant les misérables fondements sur lesquels le bon Plutarque, le libelliste Suétone et quelques écrivains du parti, ont bâti un système si peu vraisemblable. Si César eût trouvé quelque avantage pour son autorité à s'asseoir sur le trône, il y fût arrivé par les acclamations de son armée et du sénat avant d'y avoir introduit la faction de Pompée. Ce n'était pas en se faisant saluer du nom de roi dans une promenade par un homme ivre, en faisant dire aux Sibylles qu'un roi pouvait seul vaincre les Parthes, en se faisant présenter un diadème dans les Lupercales, qu'il pouvait espérer d'arriver à son but. Il eût persuadé à ses légions que leur gloire, leurs richesses, dépendaient d'une nouvelle forme de gouvernement qui mît sa famille à l'abri des factions de la toge ; c'eût été en faisant dire au sénat qu'il fallait mettre les lois à l'abri de la victoire et de la soldatesque, et les propriétés à l'abri de l'avidité des vétérans, en élevant un monarque sur le trône. Mais il prit une voie contraire : vainqueur, il ne gouverna que comme consul, dictateur ou tribun ; il confirma donc, au lieu de les décréditer, les formes anciennes de la République. Après les succès qui ont suivi le passage du Rubicon, César n'a rien fait pour changer les formes de la République. Auguste même, longtemps après, et lorsque les générations républicaines tout entières étaient détruites par les proscriptions et la guerre des triumvirs, n'eut jamais l'idée d'élever un trône ; Tibère, Néron après lui, n'en ont jamais eu la pensée, parce qu'il ne pouvait pas entrer dans la tête d'un maître d'un grand État de se revêtir d'une dignité odieuse et méprisée. Si la couronne royale eût été utile à Auguste et à ses successeurs, ils l'eussent placée sur leur tête ; mais César, qui était essentiellement Romain, populaire, et qui, dans ses harangues et dans ses écrits, employait toujours la magie du peuple romain avec tant d'ostentation, ne l'eût fait qu'avec regret.

César n'a donc pas pu désirer, n'a pas désiré, n'a rien fait, a fait tout le contraire de ce dont on l'accuse. Certes, ce n'est pas à la veille de partir pour l'Euphrate et de s'engager dans une guerre difficile, qu'il eût culbuté les formes en usage depuis cinq cents ans pour en établir de nouvelles. Qui aurait gouverné Rome dans l'absence du roi ? Un régent ! un gouverneur ! un vice-roi ! tandis qu'elle

était accoutumée à l'être par un consul, un préteur, un sénat, des tribuns?

En immolant César, Brutus céda à un préjugé d'éducation qu'il avait puisé dans les écoles grecques; il l'assimila à ces obscurs tyrans des villes du Péloponnèse qui, à la faveur de quelques intrigants, usurpaient l'autorité de la ville; il ne voulut pas voir que l'autorité de César était légitime, parce qu'elle était nécessaire et protectrice, parce qu'elle conservait tous les intérêts de Rome, parce qu'elle était l'effet de l'opinion et de la volonté du peuple. César mort, il a été remplacé par Antoine, par Octave, par Tibère, par Néron, et après celui-ci toutes les combinaisons humaines se sont épuisées pendant six cents ans; mais ni la république ni la monarchie royale n'y ont paru, signe certain que ni l'une ni l'autre n'étaient plus appropriées aux événements et au siècle. César n'a pas voulu être roi, parce qu'il n'a pas pu le vouloir; il n'a pas pu le vouloir, puisque, après lui, pendant six cents ans, aucun de ses successeurs ne l'a voulu. C'eût été une étrange politique de remplacer la chaise curule des vainqueurs du monde par le trône pourri, méprisé, des vaincus.

PRÉCIS

DES

GUERRES DU MARÉCHAL DE TURENNE[1].

CHAPITRE PREMIER.

CAMPAGNE DE 1644.

I. Le vicomte de Turenne est fait maréchal de France en 1643. — II. Il commande en Alsace l'armée weimarienne; ses opérations. — III. Le prince de Condé prend le commandement; bataille de Fribourg (3 août); siége de Philippsburg. — IV. Observations.

I. Le vicomte de Turenne est né à Sedan en 1611. Son père, prince souverain de Sedan, le laissa en bas âge sous la tutelle de sa mère, sœur du prince d'Orange. Le duc de Bouillon, l'un des principaux chefs de la Fronde, était son frère aîné. Turenne fit ses premières armes dans l'armée hollandaise, sous le prince d'Orange, son oncle; il fut volontaire et porta le mousquet. Capitaine en 1626, il servit dans ce grade pendant quatre campagnes contre Spinola, et se distingua au siége de Bois-le-Duc, en 1629.

En 1630, sa mère l'envoya à Paris; il entra au service de France en qualité de colonel d'infanterie; il se fit remarquer au siége de la Motte, en Lorraine. Le cardinal de Richelieu le nomma maréchal de camp, alors qu'il n'était encore âgé que de vingt-trois ans. Il fit en cette qualité la campagne d'Allemagne, sous le cardinal de la Valette, en 1636; il y donna des preuves de talent dans la retraite du Palatinat. L'année suivante, il assiégea et prit Saverne. En 1637, il servit en Flandre, attaqua et prit le château de Solre-sur-Sambre, ce qui lui valut le grade de lieutenant général.

Il servit en cette qualité au siége de Brisach, sous les ordres du

[1] Ce *Précis* est reproduit d'après les *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous le règne de Napoléon Ier*, édition de 1830. Nous n'avons pas le manuscrit original.

duc de Weimar; ce siége dura huit mois, pendant lesquels on livra trois batailles et trois combats contre l'armée autrichienne et celle du duc de Lorraine. Turenne se distingua à ce siége.

En 1639, le cardinal de Richelieu l'envoya en Piémont, où il servit sous le comte de Harcourt, commanda au combat de *la Route de Quiers*[1], et fut blessé au siége de Turin, en 1640. Ce siége a offert un spectacle extraordinaire : la citadelle, qu'occupaient les Français, était assiégée par le prince Thomas de Savoie, maître de la ville, pendant que lui-même était assiégé par l'armée française, qu'assiégeait à son tour, dans ses lignes de circonvallation, l'armée espagnole, commandée par le marquis de Leganes. Le 2 juillet, le prince Thomas capitula, les Français entrèrent dans la ville. En 1643, Turenne assiégea et prit Trino, sur le Pò. La régente Anne d'Autriche lui envoya, à cette occasion, le bâton de maréchal de France : il était alors âgé de trente-deux ans. Il avait été quatre ans capitaine, quatre ans colonel, trois ans maréchal de camp, cinq ans lieutenant général. Il avait servi sous quatre généraux : le prince d'Orange, son oncle, auquel il disait devoir ses préceptes pour bien choisir un camp et bien attaquer une place; le duc de Weimar : il disait de lui qu'il faisait toute chose de rien; le cardinal de la Valette, de qui il avait appris à renoncer aux fausses délicatesses de la cour et de la galanterie pour prendre le ton des camps; enfin le comte de Harcourt, duquel il apprit que la diligence et l'activité sont les plus grands moyens de réussite dans les affaires de guerre.

II. Le maréchal de Guébriant commanda les troupes weimariennes après la mort du duc de Weimar. Il assiégea et prit Rottweil, en Souabe, mais y fut tué. M. de Rantzau, qui lui succéda dans le commandement de cette armée, marcha sur Tuttlingen, y fut battu et fait prisonnier. Toute l'infanterie allemande au service de France se dispersa; la cavalerie fit sa retraite sur le Rhin. Le cardinal Mazarin confia à Turenne le commandement sur cette frontière, et le chargea de réorganiser l'armée weimarienne; il arriva en décembre 1643 à Colmar. L'Alsace était ruinée; il établit ses cantonnements derrière les Vosges, dans la Lorraine, s'emparant des petites places de Vesoul et de Luxeuil, et parvint à rétablir l'armée weimarienne pendant l'hiver. Au printemps de 1644, elle était de 9,000 hommes sous les armes, dont 5,000 de cavalerie. Il marcha alors sur le Rhin, occupa Vieux-Brisach et Fribourg, où il mit 600 hommes de garnison.

[1] Ce combat eut lieu le 20 novembre 1639, près du hameau de la Rota, sur la Santena, à deux lieues S.-S.-O. de Chieri (Quiers).

Instruit que le baron de Mercy était avec 2,000 hommes aux sources du Danube, il passa les montagnes Noires, l'attaqua, le battit et lui prit 400 hommes. Le baron se retira dans le camp de son frère, le comte de Mercy. Après ce coup de main, Turenne revint sur la rive gauche du Rhin. Mercy mit le siége devant Fribourg avec 15,000 hommes. Turenne passa le Rhin à Brisach avec 10,000 hommes et vingt canons, pour secourir cette place importante. Depuis huit jours que Mercy l'avait investie, il n'avait construit aucune ligne. Le vicomte fit marcher une brigade pour se saisir du sommet de la montagne Noire; mais une grand'garde de vingt grenadiers bavarois, s'en étant aperçue, grimpa sur le sommet, imposa à la brigade française, qui abandonna l'attaque en désordre. Cet événement honteux et les bonnes dispositions que fit Mercy empêchèrent tout secours. La ville capitula le 18 juillet, en présence du maréchal, qui était campé à une lieue et demie.

III. La cour envoya le prince de Condé avec un renfort de 10,000 hommes, dont moitié de cavalerie, dite *armée de France,* commandée par le maréchal de Gramont. Il passa le Rhin à Brisach, joignit le camp de Turenne, et prit le commandement des deux armées, fortes de 20,000 hommes. Le comte de Mercy occupait une forte position retranchée sur les hauteurs de Fribourg; Condé, que rien ne pouvait arrêter, l'attaqua de front, le 3 août, à cinq heures après midi, avec l'armée de France, dans le temps que Turenne, qui s'était mis en marche à la pointe du jour par la vallée, débouchait par un ravin sur le flanc de l'ennemi. Le combat fut chaud sur tous les points; les positions de l'ennemi étaient fortes et bien défendues. Le prince de Condé mit pied à terre et s'élança le premier dans les retranchements : à la nuit il était maître des hauteurs, il y établit ses bivouacs. Turenne, de son côté, se battit toute la nuit : à la pointe du jour les deux armées se réunirent dans la plaine. Mercy avait fait sa retraite et pris une nouvelle position, la droite appuyée à Fribourg, formée de cavalerie en plaine, la gauche sur la montagne Noire. Le 4 les troupes françaises se reposèrent; le général bavarois employa cette journée à se retrancher. Le 5 les deux généraux français reconnurent la position de l'ennemi. Espenan, qui commandait l'infanterie de Condé, engagea le combat sans ordres; le résultat en fut fâcheux : l'armée française et weimarienne fut repoussée avec perte. Le prince changea alors l'attaque, se porta dans la plaine pour aborder la droite de l'ennemi; la cavalerie bavaroise mit pied à terre et combattit comme la plus vaillante infanterie; elle repoussa toutes les attaques

des Français, qui perdirent 3,000 hommes. Les armées restèrent en présence jusqu'au 9, que le prince de Condé prit le parti de manœuvrer. Il se porta sur Langen-Denzlingen et le Val-de-Glotterthal, menaçant de couper le Val-de-Saint-Pierre. Aussitôt que Mercy s'en aperçut, il leva son camp et se porta au delà des montagnes Noires, dans le pays de Wurtemberg. La perte des deux armées fut également considérable : les Bavarois perdirent 8,000 hommes, les Français et Weimariens 9,000 hommes, un homme sur deux.

L'armée bavaroise était hors d'état de rien entreprendre ; le prince de Condé, sans consulter le mauvais état de son armée, se porta sur le bas Rhin, négligeant Fribourg, investit Philippsburg, fit descendre de Brisach un équipage de siége ; la ville de Strasbourg lui accorda le passage. Il forma en quatre jours ses lignes de circonvallation autour de Philippsburg, jeta un pont, s'empara, pendant ce siége, de Germersheim et de Spire. La tranchée fut ouverte par deux attaques, l'une commandée par Turenne, l'autre par le maréchal de Gramont : Philippsburg capitula le 12 septembre. Le prince de Condé, menacé par une armée fraîche qu'amenait le comte de Mercy, repassa le Rhin, conservant Philippsburg par une bonne garnison. Il fit prendre Landau, ainsi que Worms, Mayence, Oppenheim, et occuper tout le pays entre Rhin et Moselle par Turenne ; après quoi il rentra en France avec l'armée du duc de Gramont, laissant Turenne sur le Rhin, renforcé de quelques régiments. Aussitôt que Mercy en fut instruit, il marcha sur Manheim et s'en empara en menaçant de passer le Rhin ; le duc de Lorraine passa la Moselle et entra dans le Hundsrück, faisant mine de se réunir à l'armée bavaroise. Turenne manœuvra pour s'opposer à leur jonction : il y réussit et s'empara de Kreuznach. Les armées entrèrent en quartiers d'hiver.

IV. *Première observation.* — Le maréchal aurait dû camper sous Fribourg, ce qui eût empêché Mercy d'en faire le siége. Avec une armée aussi considérable, quoique inférieure à celle de Mercy, il pouvait faire plus qu'il n'a fait pour la défense de cette place ; il devait au moins prendre une position pour intercepter les convois de l'ennemi.

Deuxième observation. — Le prince de Condé a violé un des principes de la guerre de montagnes : ne jamais attaquer les troupes qui occupent de bonnes positions dans les montagnes, mais les débusquer en occupant des camps sur leurs flancs ou leurs derrières. S'il eût pris une position dominant le Val-de-Saint-Pierre, Mercy eût été

dès lors obligé de prendre l'offensive, ce qu'il ne pouvait faire avec une armée inférieure; d'ailleurs cela rentrait dans les principes de la guerre de montagnes. Il eût donc été obligé de passer les montagnes Noires pour regagner le Wurtemberg, et d'abandonner la place de Fribourg, qui eût été livrée à elle-même. L'armée française a réussi le premier jour par des efforts inouïs de courage à forcer les premières positions; mais elle a échoué le surlendemain, parce que, dans les montagnes, après une position perdue, l'on en trouve une autre tout aussi forte pour arrêter l'ennemi. Le prince de Condé, voulant attaquer, devait attaquer le 4, dans l'espérance que Mercy n'aurait pas eu le temps d'assurer sa nouvelle position.

Troisième observation. — La conduite de Turenne, après le départ du prince de Condé, est habile; il est vrai qu'il fut merveilleusement secondé par les localités. Les armées de Bavière et de Lorraine étaient séparées par le Rhin et des montagnes; leur jonction était difficile.

CHAPITRE II.

CAMPAGNE DE 1645.

I. Opérations de Turenne pendant mars, avril et mai; bataille de Marienthal ou de Mergentheim (2 mai). — II. Bataille de Nœrdlingen (4 août). — III. Marches après la bataille de Nœrdlingen, pendant l'arrière-saison. — IV. Observations.

I. Turenne hiverna à Spire. Au printemps, son armée était de 12,000 hommes, dont 5,000 de cavalerie et quinze pièces de canon. Le comte de Mercy s'était affaibli d'un détachement de 4,000 hommes qu'il avait fait en Bavière; Turenne en profita pour passer le Rhin. Il entra dans Stuttgart, passa le Neckar, se porta sur la Tauber, s'empara de Rothenburg, et s'établit à Mergentheim, petite ville située sur la rive gauche de cette rivière. L'armée bavaroise ne tint nulle part devant lui; il se trouva maître de toute la Franconie. Ses coureurs levèrent des contributions sous les murs de Würzburg et de Nuremberg. L'armée de Mercy se trouvant éloignée de deux marches, il jugea convenable de mettre ses troupes en quartiers de rafraîchissement; mais, ayant conçu quelques inquiétudes, il resserra ses quartiers à trois lieues autour de Mergentheim. Le 2 mai, à la pointe

du jour, il apprit que Mercy arrivait sur lui avec toutes ses forces. Il fit partir aussitôt le major général suédois Rosen du quartier général pour Herbsthausen, qu'il donna pour point de rassemblement à ses quartiers; ce village est situé à deux lieues en avant de Mergentheim sur la route de Feuchtwang, par où venait l'ennemi. Il se porta lui-même au point de rassemblement; il y trouva 3,000 hommes de son infanterie déjà réunis et une partie de sa cavalerie. Au même moment, il aperçut l'armée bavaroise qui débouchait d'un bois à un quart de lieue de là. Il n'eut que le temps de ranger sa petite armée en bataille, fit occuper un bois sur sa droite par son infanterie, qu'il plaça sur une seule ligne. Il se mit lui-même à la tête de la gauche, qu'il forma de sa cavalerie, également sur une seule ligne. Mercy se déploya, mit son infanterie au centre, donna sa gauche à Jean de Weerdt, garda pour lui sa droite, formée de cavalerie comme l'aile gauche de l'armée française, couvrit le bois qu'occupait l'infanterie française et qui empêchait la cavalerie de la gauche de s'avancer. Mercy se mit à la tête de l'infanterie de son centre et attaqua ce bois. Turenne comprit toute la conséquence de ce mouvement; il partit, chargea la cavalerie de la droite bavaroise, la rompit, s'empara de son canon et de douze étendards; mais son infanterie, effrayée du grand nombre de bataillons qui marchaient à elle, lâcha pied sans presque rendre le combat. La cavalerie de Jean de Weerdt traversa alors le bois, prit en flanc la cavalerie française, qui s'éparpilla : Turenne lui-même eut peine à se sauver; mais, après avoir traversé un bois qui se trouvait derrière sa ligne de bataille, il rencontra heureusement quelques-uns de ses escadrons qui venaient d'arriver; il rallia sur cette réserve sa petite armée et fit bonne contenance. Il ordonna à son infanterie de faire sa retraite sur Philippsburg, et, avec tout ce qu'il put rallier de sa cavalerie, il se dirigea sur la Hesse. Il perdit à cette bataille de Marienthal ou de Mergentheim 1,500 hommes de cavalerie, les cinq sixièmes de son infanterie et tous ses canons.

Arrivé dans la Hesse, le landgrave, pour couvrir ses États, le renforça de son armée, qu'il mit sous son commandement; quelques jours après, le comte Kœnigsmark le joignit avec l'armée suédoise; huit jours après sa défaite, Turenne se trouva ainsi à la tête d'une nouvelle armée de 15,000 hommes, et était en état de rejeter Mercy en Franconie, lorsqu'il reçut les ordres de la cour de ne rien entreprendre : le prince de Condé était en marche avec 8,000 hommes pour prendre le commandement de l'armée.

II. Le prince arriva à Spire sur le Rhin; Turenne repassa le Main et le joignit dans cette ville le 2 juillet. De son côté, Mercy avait été renforcé d'une division autrichienne commandée par le général Gleen; mais l'armée française se trouvait encore beaucoup plus forte. Le prince de Condé passa le Neckar, s'empara de Heilbronn et de Wimpfen. Mercy se retira en toute hâte en Franconie. Après le passage du Neckar, le général suédois, croyant avoir à se plaindre de la hauteur du prince, quitta l'armée avec ses troupes. Ce contre-temps ne l'arrêta pas; il passa la Tauber et marcha sur Nœrdlingen. Le 2 août, les deux armées se côtoyèrent plusieurs heures dans la nuit, à portée de canon, sans s'être aperçues; mais, au soleil levant, elles se reconnurent et se canonnèrent toute la journée sans s'aborder. Dans la nuit du 3 au 4, le prince de Condé se mit en marche pour se porter sur Nœrdlingen, place fortifiée gardée par les bourgeois. Il apprit que Mercy, par une marche habile, l'avait prévenu, qu'il occupait une forte position en arrière de cette ville, la protégeant et couvrant Donauwœrth. Il reconnut que sa droite, composée d'Autrichiens, occupait le Winne Berg et s'appuyait à la Wœrnitz; que son centre, qui était son corps de bataille, était à 100 toises en arrière d'Allerheim, qu'il occupait, et dont il avait crénelé le clocher et le cimetière; que sa gauche, commandée par Jean de Weerdt, occupait la colline et le château d'Allerheim, et s'appuyait à l'Eger, ruisseau encaissé; que déjà Mercy, suivant l'usage, quoique à peine arrivé, commençait à se retrancher. Le prince plaça son armée en bataille : la gauche à la Wœrnitz, formée par seize escadrons et six bataillons hessois commandés par Turenne; son centre en face d'Allerheim, sous le comte de Marcin, et sa gauche, composée de dix escadrons et quatre bataillons, sous le maréchal de Gramont, appuyant à l'Eger, et ayant en deuxième ligne une réserve de six escadrons et de quatre bataillons, sous les ordres du chevalier de Chabot. Son armée était forte de 17,000 hommes, l'armée bavaroise de 14,000; le nombre des canons était à peu près le même des deux côtés. A trois heures après midi, Condé, malgré la bonne position qu'occupait l'ennemi, ordonna au comte de Marcin, avec l'infanterie, de se porter au village d'Allerheim. L'infanterie bavaroise y soutint un combat terrible; toute l'infanterie du prince de Condé y fut successivement engagée. Il ne réussit pas. En vain se précipita-t-il au fort de la mêlée, son habit fut criblé de balles; le comte de Marcin fut grièvement blessé; toute l'infanterie française fut tuée, blessée ou dispersée, mais Mercy fut frappé à mort par un coup de mousquet. Jean de Weerdt, qui commandait la gauche, se trouvait opposé au duc de

Gramont : la cavalerie française se battit mal ; elle fut enfoncée ; le maréchal fut fait prisonnier. La réserve du chevalier de Chabot ne tint pas davantage ; Jean de Weerdt la culbuta ; plusieurs de ses escadrons entrèrent dans le camp des bagages et y mirent le désordre. La bataille paraissait perdue sans ressources. Le prince, désespéré, n'ayant plus ni centre ni droite, se porta à sa gauche, où était Turenne : tous deux marchèrent sur l'aile droite de l'ennemi, où commandait le général autrichien Gleen, l'enfoncèrent, firent ce général prisonnier, et s'emparèrent de la batterie du Winne Berg et de toute la position. Turenne s'approcha, par un changement de front la gauche en avant, de la batterie du centre, et se trouva toucher par la droite à Allerheim, toujours occupé en force par l'infanterie bavaroise. Jean de Weerdt, instruit de ce qui se passait, rétrograda pour arrêter Turenne, mais il fit la faute de rétrograder par son même terrain et en reprenant d'abord sa position, puis fit un changement de front la droite en arrière, et marcha contre Turenne. La victoire était encore aux Bavarois, lorsque, à la nuit, l'infanterie qui occupait le village d'Allerheim, ayant eu connaissance de la mort de son général en chef, le comte de Mercy, se croyant cernée par Turenne, et ignorant la position qu'avait reprise Jean de Weerdt, eut la simplicité de capituler. Cette résolution inattendue donna la victoire aux Français. Le vaincu se trouva vainqueur. Jean de Weerdt, le seul général qui restât à l'armée ennemie, voyant que sa gauche et son centre avaient disparu, fit sa retraite sur Donauwœrth, où il passa le Danube, abandonnant toute son artillerie, hormis quatre canons. Turenne le suivit jusqu'au fleuve. A quelques jours de là, le général Gleen fut échangé contre le maréchal de Gramont. Le lendemain de la bataille, Nœrdlingen capitula. L'armée prit huit jours de repos pour réparer ses pertes.

III. Le prince, étant tombé malade, quitta l'armée et se rendit à Philippsburg ; Turenne et Gramont la commandèrent, et la ramenèrent en Souabe camper à Hall. Cependant l'archiduc Léopold était parti de Hongrie avec 5,000 chevaux ; il avait passé le Danube et joint Jean de Weerdt. Depuis la bataille de Nœrdlingen, l'armée française n'avait reçu aucun renfort ; elle avait perdu beaucoup plus que l'ennemi. Turenne, instruit de la jonction de l'archiduc, repassa le Neckar à la nage, chaque cavalier ayant un fantassin en croupe, et se porta sur Philippsburg ; mais il fut vivement suivi par l'archiduc, et, comme il n'avait pas de pont pour repasser le Rhin, il se plaça entre cette place et le fleuve, et se retrancha. Lorsque le pont

fut fait, les bagages de l'armée du maréchal de Gramont repassèrent sur la rive gauche. Turenne, avec l'armée weimarienne, resta dans son camp. L'archiduc reprit Nœrdlingen et successivement toutes les places qu'avaient prises les Français ; il ne leur resta plus en Allemagne un seul pouce de terre. Quelques semaines après, il se porta en Bohême, où l'appelaient les affaires intérieures de ce royaume. Turenne passa alors le Rhin tranquillement, et, quoique ce fût en novembre, il fit une marche de quarante lieues, s'empara de Trèves, et y réinstalla l'électeur, qui en était chassé depuis douze ans. Il construisit un réduit sur le pont de Trèves, y laissa 500 hommes et entra dans ses quartiers d'hiver. Ce ne fut qu'en février qu'il se rendit à la cour.

IV. *Quatrième observation.* — Turenne ayant resserré ses cantonnements à trois lieues autour de son quartier général, sa position était sans dangers ; ce n'est donc pas à cela qu'il faut attribuer la perte de la bataille de Marienthal. Il n'était pas nécessaire sans doute d'entrer en quartiers de rafraîchissement dans un pays aussi riche et où il était si facile de réunir de grands magasins. Mais sa véritable faute fut le point de ralliement qu'il donna à son armée ; ce n'était pas Herbsthausen qu'il devait désigner, puisque ce village était placé aux avant-postes par où l'ennemi venait, mais Mergentheim, derrière la Tauber. Là l'armée eût été réunie quatre heures plus tôt ; Mercy y eût trouvé l'armée française couverte par la rivière et en position. C'est un des principes les plus importants de la guerre, que l'on viole rarement impunément : rassembler ses cantonnements sur le point le plus éloigné et à l'abri de l'ennemi.

Cinquième observation. — 1° Le prince de Condé eut tort d'attaquer, à Nœrdlingen, Mercy dans son camp, avec une armée presque en totalité composée de cavalerie et ayant si peu d'artillerie ; l'attaque du village d'Allerheim était une grande affaire. Si l'armée de Condé était supérieure en cavalerie, les deux armées étaient égales en infanterie, et les ailes de Mercy étaient fortement appuyées. Il n'est pas extraordinaire que, sans obusiers et ayant si peu d'artillerie, Condé ait échoué dans toutes ses attaques contre Allerheim, soutenu à 100 toises par la ligne de bataille, et dont les maisons étaient crénelées, ainsi que l'église et le cimetière, et défendu par une infanterie supérieure, non-seulement en nombre, mais en qualité. Sans la mort de Mercy, le champ de bataille serait resté aux Bavarois, et la retraite de l'armée du prince de Condé, au travers des Alpes wurtembergeoises, lui eût été bien funeste.

2° Malgré la mort de Mercy, la victoire eût encore été aux Bavarois, si Jean de Weerdt, revenant de la poursuite de l'aile droite française, se fût porté contre Turenne, non en reprenant d'abord sa première position et parcourant ainsi les deux côtés du triangle, mais en traversant diagonalement la plaine, laissant Allerheim à sa droite, et tombant sur les derrières de la cavalerie weimarienne, qui alors était encore aux prises avec la troupe autrichienne de Gleen ; il eût réussi ; il manqua d'audace. Le crochet qu'il fit ne retarda son mouvement que d'une demi-heure ; mais tel est le sort des batailles, qu'elles dépendent souvent du plus petit accident.

3° Malgré la mort du comte de Mercy et le défaut de circonspection de Jean de Weerdt, la victoire restait encore aux Bavarois, si l'infanterie, postée et victorieuse au village d'Allerheim, n'eût pas capitulé. La capitulation qu'elle accepta ou proposa est une nouvelle preuve qu'un corps de troupes en ligne ne doit jamais capituler pendant les batailles. Le sort de cette bataille a tenu au faux principe qu'ont en général les troupes allemandes, qu'une fois cernées elles peuvent capituler, s'assimilant mal à propos à la garnison d'une forteresse. Si le code militaire de Bavière eût défendu une pareille conduite comme déshonorante, elle n'eût pas eu lieu, et la victoire eût été aux Bavarois.

Aucun souverain, aucun peuple, aucun général, ne peut avoir de garantie, s'il tolère que les officiers capitulent en plaine et posent les armes par le résultat d'un contrat favorable aux individus des corps qui le contractent, mais contraire à l'armée. Cette conduite doit être proscrite, déclarée infâme, et passible de la peine de mort. Les généraux, les officiers, doivent être décimés, un sur dix ; les sous-officiers, un sur cinquante ; les soldats, un sur mille. Celui ou ceux qui commandent de rendre les armes à l'ennemi, ceux qui obéissent, sont également traîtres et dignes de la peine capitale.

4° Condé a mérité la victoire par cette opiniâtreté, cette rare intrépidité qui le distinguait, car, si elle ne lui a servi de rien dans l'attaque d'Allerheim, c'est elle qui lui a conseillé, après avoir perdu son centre et sa droite, de recommencer le combat avec sa gauche, la seule troupe qui lui restât ; car c'est lui qui a dirigé tous les mouvements de cette aile, et c'est à lui que la gloire doit en rester.

Des observateurs d'un esprit ordinaire diront qu'il eût dû se servir de l'aile qui était encore intacte pour opérer sa retraite et ne pas hasarder son reste ; mais, avec de tels principes, un général est certain de manquer toutes les occasions de succès et d'être constamment battu. C'est ainsi qu'ont raisonné le comte de Clermont à Crefeld, le

maréchal de Contades à Minden, le prince de Soubise à Wilhelmsthal. La gloire et l'honneur des armes est le premier devoir qu'un général qui livre bataille doit considérer; le salut et la conservation des hommes n'est que secondaire. Mais c'est aussi dans cette audace, dans cette opiniâtreté, que se trouvent le salut et la conservation des hommes; car, quand bien même le prince de Condé se fût mis en retraite avec le corps de Turenne, avant d'arriver au Rhin, il eût presque tout perdu. C'est ainsi que le maréchal de Contades, après Minden, perdit dans sa retraite non-seulement l'honneur des armes, mais plus de monde qu'il n'en eût perdu dans deux batailles. La conduite de Condé est donc à imiter; elle est conforme à l'esprit, aux règles et aux mœurs des guerriers. S'il eut tort de livrer bataille dans la position qu'occupait Mercy, il fit bien de ne jamais désespérer tant qu'il lui restait des braves aux drapeaux. Par cette conduite, il obtint et mérita d'obtenir la victoire.

Sixième observation. — Turenne, avec son armée, fut acculé sous Philippsburg par une armée fort nombreuse; il ne trouva pas de pont sur le Rhin, mais il profita du terrain entre le fleuve et la place pour y établir son camp. Ce doit être une leçon pour les ingénieurs, non-seulement pour la construction des places fortes, mais aussi pour la construction des têtes de pont; ils doivent laisser un espace entre la place et la rivière, de manière que, sans entrer dans la place, ce qui compromettrait sa sûreté, une armée puisse se ranger et se rallier entre la place et le pont. C'est ce qui existe à Wittenberg sur l'Elbe, ce que les ingénieurs ont négligé à Torgau, ce qui n'existe pas à Kastel, vis-à-vis Mayence. Une armée qui se retire sur Mayence, étant poursuivie, est nécessairement compromise, puisqu'il lui faut plusieurs jours pour passer le pont, et que l'enceinte de Kastel est trop petite pour qu'elle puisse y rester sans l'encombrer. Il eût fallu laisser 200 toises entre la place et le Rhin; l'on doit avoir ce soin dans toute construction de tête de pont devant les rivières de cette importance. A Praga, sur la Vistule, dans la guerre de 1806, on n'eut point égard à ce principe; on eut tort, quoiqu'on eût établi de fortes redoutes en avant, formant un grand camp retranché. Dans la même campagne, les têtes de pont que les ingénieurs construisirent en avant de Marienwerder étaient contiguës à la Vistule, et elles eussent été d'une faible ressource à l'armée, si elle eût été contrainte de repasser ce fleuve dans une retraite. Les têtes de pont, telles qu'elles sont prescrites et enseignées dans les écoles, ne sont bonnes que devant de petites rivières où le défilé n'est pas long.

CHAPITRE III.

CAMPAGNE DE 1646.

I. Marche de Turenne, de Mayence à Giessen, pour joindre l'armée suédoise; belle manœuvre pour déposter l'archiduc de son camp près Memmingen. — II. Observation.

I. Au mois d'avril, Turenne réunit son armée à Mayence, se disposant à passer le Rhin pour joindre dans la Hesse l'armée suédoise, commandée par le général Wrangel; mais le cardinal Mazarin lui envoya l'ordre de rester sur la rive gauche, parce que le duc de Bavière avait promis de ne point réunir son armée à celle de l'Empereur, si les Français ne passaient pas le Rhin. Ce prince ne tint pas compte de sa parole; il joignit son armée à celle des impériaux : réunies, elles se portèrent sur l'armée suédoise et celle de Turenne, qui ne put plus joindre les Suédois par la route directe. Indigné de la mauvaise foi du duc de Bavière, il partit de Mayence, descendit le Rhin jusqu'à Wesel, où il le passa, et joignit, le 10 août, l'armée de Wrangel à Giessen sur la Lahn. A son approche, l'ennemi se retira au camp de Friedberg; mais, sans rien changer à son plan, Turenne marcha par Aschaffenburg, avec 20,000 hommes, dont 10,000 chevaux et soixante canons, sur Donauwœrth, où il passa le Danube. Il se porta sur le Lech, le passa le 22 septembre, et cerna Augsburg : les Suédois investirent Rain. Cependant, ne voulant pas conduire deux siéges à la fois, il joignit ses efforts à ceux du général Wrangel pour accélérer la chute de Rain, qui capitula après quinze jours de tranchée ouverte. Il revint alors sur Augsburg, mais, pendant ce temps, 1,500 Bavarois s'étaient jetés dans cette place. L'archiduc, qui avait quitté son camp de Friedberg, s'était porté, par Fulda, Schweinfurt, Bamberg, Nuremberg et Straubing, sur le Lech. Turenne renonça à l'espoir de prendre cette ville importante et se porta à Lauingen sur le Danube. L'archiduc campa entre Landsberg et Memmingen. On était au commencement de novembre. Turenne résolut de l'attaquer; mais, ayant reconnu que son camp était trop fortement posté, il marcha sur Landsberg, se saisit hardiment du pont du Lech, dépôt où étaient les magasins de l'archiduc, ce qui obligea ce prince à évacuer son excellente position, à repasser le Lech en toute hâte et à rentrer en Autriche pour y prendre ses quartiers d'hiver. L'armée bavaroise hiverna en Bavière.

II. *Septième observation.* — 1° La marche de Turenne le long de la rive gauche du Rhin, pendant quatre-vingts lieues, pour remonter par la rive droite, sans ordre de la cour et de son propre mouvement, est digne de lui.

2° Sa marche sur le Danube et le Lech, pour porter la guerre en Bavière, profitant ainsi des fausses marches de l'archiduc, est pleine d'audace et de sagesse.

3° Il fit une faute en s'amusant à assiéger Rain, au lieu de se saisir de suite d'Augsburg, qui alors n'avait pas de garnison; les bourgeois se préparaient à lui remettre les clefs. Il était toujours temps de prendre Rain, et même il pouvait se passer de cette place; il eut tort de céder aux sollicitations du général Wrangel, ce qui permit à 1,500 Bavarois de se jeter dans Augsburg, et à l'archiduc d'y arriver avec son armée.

4° Les manœuvres pour déposter l'archiduc de son camp entre Memmingen et Landsberg sont pleines d'audace, de sagesse et de génie; elles sont fécondes en grands résultats. Les militaires les doivent étudier.

CHAPITRE IV.

CAMPAGNE DE 1647.

I. Convention entre la France et la Bavière; l'armée de Turenne repasse le Rhin; révolte des troupes weimariennes. — II. Observation.

I. Le 14 mars 1647, la régente et le duc de Bavière signèrent une convention par laquelle le prince s'engagea à rester neutre, à ne fournir aucun secours à l'empereur, à laisser entre les mains des Français les places fortes d'Ulm, Lauingen, Gundelfingen, Hœchstædt et Donauwœrth. Ces places de sûreté parurent nécessaires pour avoir une garantie contre les changements de dispositions de la cour de Munich. Abandonnée par les Bavarois, l'armée impériale ne fut plus que de 11,000 hommes, dont 6,000 chevaux. L'armée française, weimarienne et suédoise, était de 34,000 hommes, dont 20,000 de cavalerie.

Turenne reçut l'ordre de se porter en Flandre avec son armée. La cour de Saint-Germain avait en cela deux buts : se renforcer en Flandre, où elle s'était affaiblie d'un fort détachement envoyé en Catalogne, où devait, cette campagne, commander le prince de Condé; empêcher que le parti protestant ne dominât outre mesure en Allemagne et n'y détruisît entièrement le parti catholique. Le Saint-Siége

s'était employé avec activité ; il avait mis en jeu tous les ressorts secrets de sa politique. Turenne, qui était campé, représenta inutilement tous les inconvénients attachés à un pareil mouvement : 1° si la France profitait de la supériorité qu'elle avait en Allemagne, elle contraindrait promptement la Maison d'Autriche à la paix, et toute l'influence que perdrait le parti catholique, par l'affaiblissement de cette Maison, serait gagnée par la France, qui demeurerait toujours maîtresse d'arrêter le progrès des protestants ; 2° les troupes weimariennes, composées d'Allemands, et auxquelles il était dû six mois de solde, passeraient difficilement le Rhin ; on risquait de voir se désorganiser cette petite armée, à laquelle on devait les succès de Nœrdlingen, et qui était si précieuse par son courage et son inclination militaire. Mais, dans les premiers jours de mai, Anne d'Autriche réitéra ses ordres par une lettre de sa main : il fallut obéir.

L'armée repassa le Rhin à Philippsburg et arriva le 6 juin à Saverne ; c'était la dernière étape de l'Allemagne. Les officiers des troupes weimariennes se réunirent et se présentèrent chez le maréchal pour lui demander leur solde. Il lui était impossible de les satisfaire ; cependant ils ne voulurent entendre à aucune promesse, levèrent leur camp et repassèrent le Rhin ; il les suivit avec 5,000 hommes, les atteignit au passage du Rhin, et délibéra s'il les chargerait. Il préféra les moyens de douceur, leur laissa effectuer leur passage, et, passant lui-même sur la rive droite avec peu de monde, il se rendit au logement du comte de Rosen, leur chef, se logea chez lui et continua ses fonctions de général en chef comme si de rien n'était. Les révoltés résolurent de descendre la rive droite ; ils nommèrent des députés de leur confiance pour diriger leurs mouvements. Arrivé à Ettlingen, dans le pays de Bade, Turenne fit venir dans la nuit 100 hommes de Philippsburg, fit garrotter Rosen et l'envoya à Philippsburg. Les révoltés se divisèrent en deux partis : presque tous les officiers et sous-officiers et deux régiments entiers se déclarèrent pour Turenne ; les autres, au nombre de 1,500, élurent des officiers, traversèrent le Neckar et se dirigèrent sur la Tauber. Il les suivit, les atteignit à Kœnigshofen, les chargea, en tua 300, en prit 300 ; leurs débris se retirèrent sur le Main ; un grand nombre s'enrôlèrent dans l'armée suédoise. Cette expédition terminée, il repassa le Rhin et se porta en toute hâte dans le pays de Luxembourg, où il arriva au commencement de septembre. Il reçut l'ordre de s'arrêter ; ce qui décida l'archiduc à faire un détachement de son armée de Flandre pour garder le Luxembourg.

Le duc de Bavière viola sa parole : il joignit son armée à l'armée

impériale, qui alors fut supérieure à l'armée suédoise, battit celle-ci, la chassa au delà du Weser, arriva sur le Rhin et assiégea Worms. Turenne reçut l'ordre de manœuvrer contre lui, dans les premiers jours de décembre; il fit lever le siége de Worms et écrivit au duc de Bavière que, nonobstant la convention d'Ulm, il allait le traiter en ennemi.

II. *Huitième observation.* — Les armées françaises ont toujours été jouées par ces petits princes du corps germanique. Il aurait été plus utile à la France que l'Allemagne, outre l'Autriche et la Prusse, eût été partagée en trois autres monarchies assez puissantes pour défendre leur territoire, faire respecter la neutralité et contenir l'ambition de l'Autriche, de la Prusse et de la France même; car cette puissance, que nous supposons bornée par le Rhin et les Alpes, ne peut avoir des intérêts à démêler qu'en Italie. Si la péninsule était monarchique, le bonheur de l'Europe voudrait qu'elle formât une seule monarchie, qui tiendrait l'équilibre entre l'Autriche et la France, et, sur mer, entre la France et l'Angleterre. L'Europe ne sera tranquille que lorsque les choses seront ainsi : les limites naturelles.

CHAPITRE V.

CAMPAGNE DE 1648.

I. Invasion de la Bavière; combat de Zusmarshausen (16 mai); traité de paix signé à Münster, dit *traité de Westphalie* (24 octobre). — II. Observation.

I. Le 23 février 1648, Turenne passa le Rhin à Oppenheim pour se joindre à l'armée suédoise; il avait 8,000 hommes, dont 4,000 de cavalerie et 20 canons, indépendamment des garnisons des places fortes du Danube, du Neckar et du Rhin. L'armée impériale craignit de se trouver entre deux feux; elle évacua toute la Hesse et se retira sous le canon d'Ingolstadt. Après avoir opéré cette jonction à Gelnhausen, près Hanau, le 23 mars, il se porta sur la Regnitz. Les généraux suédois voulaient entrer en Bohême, il s'y refusa. Après quelques jours d'incertitude, il les décida à continuer avec lui sa marche sur Lauingen, où il passa, le 15 avril, le Danube avec 3,000 chevaux d'avant-garde. Étant couvert par des marais, il observa l'armée ennemie; elle n'était pas sur ses gardes; il fit avancer pendant la nuit son infanterie, et dans la matinée se porta en avant.

Le général Melander, qui avait remplacé l'archiduc dans le commandement de l'armée impériale, se mit en retraite. Cependant Turenne atteignit à Zusmarshausen son arrière-garde, commandée par Montecuccoli. Le combat fut opiniâtre : Melander rétrograda pour secourir son arrière-garde ; il fut tué ; ses troupes évacuèrent le champ de bataille et repassèrent en hâte le Lech. Turenne manœuvra sur le bas Lech, le passa à Rain, et, sans s'arrêter au siége de cette place, se porta sur l'Isar, à Freysing, qu'il surprit ainsi que le pont. La cour de Bavière, effrayée, quitta sa capitale et se retira à Salzburg. De Freysing, il marcha sur l'Inn, tâta Wasserburg, le trouva fortement occupé, revint sur Mühldorf ; il échoua dans ses efforts pour y jeter un pont : tous les bateaux avaient été enlevés. Cependant il y séjourna trois semaines et mit à contribution la Bavière, qui fut ravagée avec l'animosité qui caractérise les guerres de religion. Cette conduite est reprochée à sa mémoire.

Piccolomini, qui était accouru de Flandre, réunit une armée à Passau ; à cette nouvelle, Turenne revint sur l'Isar. Les deux armées s'observèrent pendant trente jours sans qu'il se passât rien d'important. Mais, pendant ce temps, le général suédois Kœnigsmark, qui, après le passage du Lech, s'était porté en Bohême, eut des succès et prit Prague, ce qui obligea Piccolomini à faire un détachement pour la défense de ce royaume.

Turenne ne voulut pas hiverner dans un pays si éloigné ; suivant l'usage de ce temps, il se rapprocha de la France, repassa le Lech, le 10 octobre, à Landsberg, et, le 15, le Danube à Donauwœrth. Le 24 octobre, la paix fut signée à Münster ; c'est le fameux traité de Westphalie, qui établit pour un siècle le droit public de l'Europe. Peu après, l'armée française se rapprocha du Rhin, et les Suédois de l'Elbe.

II. *Neuvième observation.* — Il n'y a d'autre événement militaire dans cette campagne que le combat de Zusmarshausen. Turenne est le premier général français qui ait planté les couleurs nationales sur les bords de l'Inn. Dans cette campagne, et dans celle de 1646, il parcourut l'Allemagne en tous sens, avec une mobilité et une hardiesse qui contrastent avec la manière dont la guerre s'est faite depuis. Cela tenait à son habileté et aux bons principes de guerre de cette école, ainsi qu'au grand nombre de partisans et d'alliés qu'il trouvait partout. L'Allemagne était alors divisée en deux partis : les catholiques, et les réformés que la France appuyait pour humilier la Maison d'Autriche, qui était à la tête des catholiques.

CHAPITRE VI.

CAMPAGNES DE 1649, 1650, 1651.

I. (1649.) Turenne se déclare contre le roi; il est abandonné par ses troupes; paix de Rueil, il est compris dans le pardon de la régente et revient à la cour. — II. (1650.) Nouveaux troubles; il lève de nouveau l'étendard de la révolte; il traite avec l'Espagne et commande l'armée espagnole. — III. Bataille de Rethel (15 décembre). — IV. (1651.) Élargissement des princes. Mazarin quitte la France; Turenne quitte les rangs des ennemis et revient à la cour. — V. Observations.

I. Le traité de Münster ou de Westphalie avait rétabli la paix en Allemagne; mais la guerre continuait avec l'Espagne; on se battait en Flandre, en Catalogne. La guerre civile éclata en France; la régente quitta Paris et réunit une armée, dont elle confia le commandement au prince de Condé : il cerna la capitale. Le prince de Conti et les ducs de Longueville et de Beaufort commandaient l'armée parisienne; le coadjuteur, le duc d'Elbeuf, le duc de Bouillon et un grand nombre de seigneurs tenaient pour la Fronde. Le maréchal de Turenne, influencé par son frère aîné, le duc de Bouillon, trahit la cour et l'obéissance qu'il lui devait, réunit les officiers de son armée et les harangua pour leur faire prendre part à la rébellion; il en obtint la promesse et fit un manifeste contre la régente, elle qui l'avait successivement élevé à tous les grades militaires; c'est d'elle qu'il avait reçu le bâton de maréchal de France et le commandement de l'armée à la tête de laquelle il se trouvait en ce moment. Anne d'Autriche le déclara criminel de lèse-majesté; elle écrivit une circulaire à tous les officiers et commandants de place pour leur défendre de lui obéir. Les troupes françaises restèrent fidèles à leur gouvernement; elles abandonnèrent Turenne, qui fut contraint de se réfugier en Hollande avec quelques amis. Autant la nouvelle de la déclaration de ce maréchal pour la Fronde et de sa marche sur Paris avec son armée avait causé de joie dans cette capitale, autant l'annonce de sa fuite en Hollande y causa d'alarme et de consternation. La paix de Rueil, conclue quelques mois après, ramena Turenne à la cour; la régente l'avait compris dans le pardon général.

II. Dans l'hiver de 1650, de nouveaux troubles éclatèrent; le prince de Condé, le duc de Beaufort et le duc de Longueville furent

arrêtés par ordre de la régente et renfermés dans le donjon de Vincennes. Turenne avec la duchesse de Longueville se retira à Stenay, place qui appartenait à M. le Prince, et leva l'étendard de la révolte. Plusieurs princes et princesses de la maison de Condé, le duc de Bouillon, le duc de la Rochefoucauld, se réfugièrent à Bordeaux, et firent prendre les armes à cette grande ville.

Turenne conclut, le 10 avril, un traité avec la cour d'Espagne, qui stipula qu'elle lui fournirait 200,000 écus pour la levée des troupes, 300,000 pour leur entretien et 60,000 par an pour être partagés entre lui, la duchesse de Longueville et leurs principaux adhérents; que, de plus, elle mettrait sous ses ordres 5,000 Espagnols, dont 3,000 de cavalerie, et fournirait les garnisons des places fortes de la frontière qu'on prendrait, mais que les garnisons des places prises dans l'intérieur du royaume seraient fournies par l'armée du maréchal de Turenne.

En conséquence de ce traité, vers le milieu de juin 1650, Turenne, parut devant le Catelet à la tête de 18,000 hommes; après trois jours de siége, cette place capitula; il mit le siége devant Guise, qu'il prit également. L'archiduc[1] vint de Bruxelles se mettre à la tête de l'armée espagnole; Turenne ne commanda plus qu'en second. Au commencement d'août l'armée espagnole passa l'Oise; Turenne voulait la conduire à Paris; les généraux espagnols furent plus circonspects. Le maréchal du Plessis-Praslin, commandant l'armée royale, était campé à Marly. L'archiduc s'empara de Rethel, de Château-Porcien et de Neufchâtel; mais, ayant refusé d'aller outre, Turenne, à la tête de 4,000 hommes, passa l'Aisne, battit le marquis d'Hocquincourt, qui était à Fismes avec dix régiments de cavalerie, couvert par la Vesle, lui fit 500 prisonniers et le jeta sur Soissons. Il avait projeté de se porter sur Vincennes pour délivrer les princes; mais, ayant appris qu'ils avaient été transférés au château de Marcoussis, sur la route d'Orléans, il renonça à cet espoir et rejoignit l'armée espagnole près de Neufchâtel. Sur la fin de septembre cette armée investit Mouzon, qui se rendit au milieu de novembre, d'où elle alla prendre ses quartiers d'hiver en Flandre. Turenne resta sur la frontière de l'Aisne avec 8,000 hommes.

III. La cour s'était portée devant Bordeaux, et, le 8 octobre, elle en avait reçu les clefs. Aussitôt son retour à Paris, la régente donna l'ordre au maréchal du Plessis-Praslin d'entrer en campagne avec

[1] Léopold-Guillaume, fils de l'empereur Ferdinand II et gouverneur des Pays-Bas de 1647 à 1656.

16,000 hommes et de mettre le siége devant Rethel ; il l'investit le 9 décembre. Turenne y avait laissé 1,800 hommes ; mais les travaux du siége furent poussés avec une telle vigueur que la place capitula en peu de jours. Cependant Turenne avait quitté les bords de la Meuse pour accourir à son secours ; il arriva, en quatre jours de marche, le 13 décembre, une heure avant le coucher du soleil, devant Rethel ; il apprit que la place venait de capituler. Le lendemain il battit en retraite, il fit quatre lieues et gagna la vallée de Bourcq. Le maréchal du Plessis marcha toute la nuit du 14 au 15 sur Juniville ; il y eut connaissance que Turenne était à trois lieues de lui ; il se remit aussitôt en marche ; les deux armées se trouvèrent en présence le 15 à trois heures du matin. Turenne sortit de la vallée et gagna les hauteurs de gauche ; l'armée du roi le suivit parallèlement sur les collines de droite ; les deux armées marchèrent ainsi deux heures. Turenne ne voulait pas combattre ; le maréchal du Plessis était, au contraire, impatient d'en venir aux mains. Voyant qu'il était midi et que son ennemi allait lui échapper, il descendit dans la vallée entre le bourg de Saint-Étienne et celui de Sommepy, au lieu nommé *le Blanc-Champ*. Les deux armées se rangèrent en bataille : le lieutenant général marquis d'Hocquincourt commandait la gauche de l'armée royale, le général Rosen le centre, et le marquis Villequier la droite. Le lieutenant général la Fauge commandait la droite de l'armée de Turenne, le comte de Ligneville la gauche ; les marquis de Duras, de Beauveau, de Bouteville et de Montausier, le centre. Les forces du maréchal du Plessis étaient doubles ; mais Turenne, s'étant aperçu que toute l'infanterie royale n'était pas arrivée, descendit dans la vallée à la rencontre du maréchal ; sa gauche, à la tête de laquelle il marcha, chargea la droite française ; les deux ailes se trouvèrent mêlées. Le succès était incertain ; mais la droite espagnole, commandée par le lieutenant général la Fauge, fut enfoncée par le marquis d'Hocquincourt, qui, après l'avoir rompue entièrement et fait la Fauge prisonnier, se porta contre l'aile que commandait Turenne, la chargea pendant qu'elle combattait encore avec la droite française, et, après un combat long et meurtrier, décida la victoire. Les Espagnols, entourés de tous côtés, lâchèrent prise ; Turenne se trouva seul avec le lieutenant de ses gardes au milieu des escadrons français ; cependant il parvint à s'échapper, gagna d'abord Montmédy, puis Bar-le-Duc, où il rallia les débris de son armée ; 1,200 hommes étaient restés sur le champ de bataille ; il réunit à peine un quart de ses troupes.

IV. Pendant l'hiver de 1651, les négociations eurent lieu pour la paix. Les princes sortirent de prison le 13 février. Mazarin quitta le royaume, et le parlement rendit un arrêt qui le déclarait perturbateur du repos public et le bannissait. Turenne s'entremit auprès des Espagnols pour les engager à la paix ; il ne put y réussir. Dans les premiers jours de mai, ayant reçu des lettres qui l'assuraient de son pardon, il revint à la cour. Pendant toute l'année 1651, de nouvelles intrigues se formèrent à Paris ; le prince de Condé quitta la cour, se rendit dans son gouvernement de Guyenne et recommença la guerre. Turenne refusa de prendre parti contre le roi et lui resta fidèle. Mazarin quitta Cologne et les bords du Rhin et revint à la cour. Le maréchal d'Hocquincourt commanda l'armée royale contre le prince de Condé ; ce ne fut que dans le commencement de 1652 que Turenne fut investi par le roi du commandement de l'armée, conjointement avec le maréchal d'Hocquincourt.

V. *Dixième observation.* — 1° La conduite de Turenne, dans cette circonstance, est peu honorable ; sujet du roi, il ne devait pas prendre les armes contre son maître. La raison de la minorité ne pouvait en être une, il avait reconnu la régente ; depuis nombre d'années il commandait ses armées ; il était comblé de ses bienfaits : en prenant parti pour la Fronde, il suivit l'impulsion du chef de sa maison, le duc de Bouillon, son frère, et, sous ce point de vue, il pourrait être excusable. Dans ce cas, il fallait qu'il quittât le commandement de l'armée que lui avait confiée la régente, et que ce fût comme particulier qu'il allât se ranger sous les drapeaux de la Fronde. Mais pratiquer son armée, c'est une infidélité qui ne peut être justifiée ni par les principes de la morale ni par les règlements militaires ; il en fut cruellement puni, puisque ses soldats l'abandonnèrent et restèrent fidèles à la voix du devoir et à leur serment.

2° Après la paix de Rueil, Turenne prit de nouveau parti contre la cour ; alors il n'était pas employé, il suivit les conseils et les impulsions du chef de sa maison et l'influence qu'exerçait sur lui la duchesse de Longueville ; il se retira à Stenay et se déclara pour les princes que la cour tenait opprimés et en prison. Il y a cette fois dans la conduite de Turenne quelques circonstances atténuantes ; mais, quelques mois après, il est obligé de traiter avec les ennemis de la France, de se mettre à la tête des armées espagnoles pour les aider à prendre les places frontières et à ravager le sol de sa patrie. Ce grand crime est réprouvé par les principes de la religion, de la morale et de l'honneur. Rien ne peut excuser un général de profiter des

lumières acquises au service de sa patrie pour la combattre et en livrer les boulevards aux nations étrangères.

Onzième observation. — 1° A la bataille de Rethel, il engagea mal à propos le combat; aussitôt qu'il eut connaissance de la reddition de Rethel, son but était manqué, il devait faire sa retraite, il devait faire au moins sept lieues dans la journée; il n'eût pas alors été atteint par l'armée française, il n'eût pas été contraint de recevoir le combat contre une armée supérieure; il ne fit que quatre lieues.

2° Lorsque le maréchal du Plessis descendit dans la plaine et se rangea en bataille, Turenne pouvait encore éviter la bataille en accélérant son mouvement.

Il ne forma aucune réserve derrière ses ailes, ce qui causa sa ruine. Une fois enfoncée, sa cavalerie ne put pas se rallier. Il se fût donné plus de chances de succès en adoptant un ordre moins étendu.

CHAPITRE VII.

CAMPAGNE DE 1652.

I. Opérations et manœuvres de l'armée du roi sous les ordres des maréchaux de Turenne et d'Hocquincourt; combat de Bléneau (7 avril). — II. Opérations de l'armée du roi, commandée par le maréchal de Turenne seul; siége d'Étampes; armistice accordé au duc de Lorraine. — III. Bataille du faubourg Saint-Antoine (3 juillet). — IV. Camp de Villeneuve-Saint-Georges; la cour rentre à Paris. — V. Observations.

I. La cour séjourna une partie de l'hiver en Poitou et en Anjou pour pacifier ces provinces; le maréchal d'Hocquincourt commandait son armée. Le cardinal en forma une nouvelle avec des troupes venues de Champagne, et en confia le commandement au maréchal de Turenne, qui dut agir de concert avec l'armée du maréchal d'Hocquincourt. Les deux armées réunies étaient peu considérables; elles avaient à peine 9,000 hommes, la plus grande partie de cavalerie; mais la cour craignait de se mettre à la discrétion d'un seul général. Elle remonta la Loire pour s'approcher de Paris; toutes les villes riveraines lui ouvrirent leurs portes, à l'exception d'Orléans; elle s'établit à Gien : pour se rendre dans cette ville, elle avait longé la Loire et couché à Sully. L'armée de la Fronde, forte de 14,000 hommes, commandée par le duc de Beaufort, était cantonnée entre Mon-

targis et la Loire. Ce général, ayant eu connaissance du séjour de la cour, médita de l'enlever, et envoya à Jargeau le lieutenant général de Sirot [1], avec quatre régiments, pour s'assurer du pont de la Loire. De son côté, Turenne, inquiet des dangers que pouvait courir la cour aux approches du fleuve, se porta à Jargeau; il s'y rencontra avec les troupes de Sirot, au moment même où elles y entraient : quoiqu'il n'eût que 200 hommes, il paya d'audace une partie de la journée, jusqu'au soir que son armée arriva. Ce combat, par lui-même insignifiant, fut d'un grand effet sur la régente. Le lieutenant général Sirot fut tué. Les armées royales passèrent la Loire; elles se cantonnèrent à Briare et à Bléneau. On était en avril, les fourrages étaient rares, la dislocation de l'armée fut opérée.

Le prince de Condé était en Guyenne; il laissa le commandement et la direction des affaires de son parti dans cette province au prince de Conti; il partit à franc étrier avec un petit nombre de ses officiers, et, après avoir couru mille dangers, il arriva au camp de Lorris, près Montargis, marcha le lendemain sur cette ville, s'en empara, retourna sur-le-champ contre les cantonnements du maréchal d'Hocquincourt, enleva plusieurs quartiers de dragons qui étaient cantonnés sur le canal, réunit son infanterie dans Bléneau, rallia tout ce qu'il put de sa cavalerie et fit sa retraite sur Saint-Fargeau. Turenne, à la première nouvelle qu'il en eut, réunit ses cantonnements, se porta avec son infanterie sur Bléneau. Pendant cette marche de nuit, son armée et celle de Condé se côtoyèrent en marchant en sens inverse et sans s'apercevoir; au jour, elles se découvrirent au bruit des clairons et des tambours. L'armée de Turenne n'était que de 4,000 hommes. Comment tenir en échec une armée triple et commandée par Condé? Il prit la position de l'étang de la Bouzinière; c'était un défilé formé par l'étang sur la gauche et par un bois sur la droite; il plaça ses troupes derrière ce défilé, établit une forte batterie pour battre au milieu, ne fit point occuper le bois par son infanterie, pour ne pas s'exposer à être engagé malgré lui, et passa le défilé avec six escadrons. Aussitôt que l'armée de Condé s'approcha, il repassa le défilé. Ce prince, fort étonné de rencontrer l'armée royale en position, se déploya et s'empara du bois; cependant il parut indécis; enfin il entra dans le défilé. Le vicomte de Turenne fit alors volte-face avec sa cavalerie, culbuta la tête de la colonne ennemie avant qu'elle pût se déployer. Au moment même il démasqua sa batterie, qui porta le désordre dans les rangs de Condé; il repassa le défilé et prit position. Il avait marché toute la nuit. Dans la soirée, le maréchal d'Hocquin-

[1] Claude d'Eltouf de Pradines, baron de Sirot.

court rejoignit Turenne avec tout ce qu'il avait sauvé et rallié de son armée. Malgré cette jonction et l'arrivée de quelques renforts envoyés de Gien, l'armée royale était encore inférieure; mais la disproportion n'était plus la même. Peu de jours après, le prince de Condé retourna à Paris, où l'appelaient les affaires de son parti; il laissa son armée sous les ordres de Tavannes.

La cour se rendit quelques semaines après à Saint-Germain, sur la rive gauche de la Seine, par Auxerre, Sens, Fontainebleau et Melun; les deux maréchaux firent une marche de quarante lieues pour la couvrir; ils campèrent successivement à la Ferté-Alais, à Chartres. L'opinion du maréchal était qu'elle osât et entrât dans Paris; mais Mazarin craignit pour sa personne et s'y opposa. L'armée du prince de Condé était concentrée à Étampes pendant que ce prince était à Paris. Sur ces entrefaites, Mademoiselle traversa les deux armées pour se rendre d'Orléans à Paris; Turenne voulut profiter de l'occasion pour surprendre l'ennemi; il ne réussit pas entièrement, cependant il défit plusieurs régiments, fit un grand nombre de prisonniers et obtint un avantage qui eût été plus important sans les fausses manœuvres d'Hocquincourt. Le cardinal le sentit; il envoya en Flandre ce général, sous prétexte que les Espagnols faisaient des mouvements, et confia toute l'armée à Turenne.

II. Les esprits étaient fort divisés à Paris, et le parti des mécontents avait une grande confiance dans l'armée qui était à Étampes; pour la discréditer et pour lui ôter l'honneur des armes, la régente ordonna le siége de cette ville. Turenne l'investit; n'ayant point d'armée à redouter en campagne, il ne fit pas de lignes de circonvallation, mais il établit des lignes de contrevallation à portée de fusil de la place; il se flattait que le défaut de vivres lui en rendrait promptement raison, lorsqu'il apprit que le duc de Lorraine entrait en Champagne, qu'il marchait sur la capitale, qu'il était d'intelligence avec les Frondeurs, et que son but principal était de faire lever le siége d'Étampes. Il résolut alors de brusquer l'attaque, et donna plusieurs assauts qui n'eurent point un succès complet. Il était tellement dépourvu des objets nécessaires, que la cour fut obligée de lui envoyer ses chevaux pour le service de l'armée. Ayant appris que le duc de Lorraine était arrivé à Charenton et se disposait à passer la Seine, il ne perdit pas un moment, leva le siége, se porta sur Corbeil. Les chevaux de la cour furent employés pour traîner l'artillerie des batteries qu'il évacua. Il traversa la forêt de Senard, passa la petite rivière d'Yerres à Brunoy, fit une marche de nuit autour de

Gros-Bois, et arriva à la pointe du jour sur le camp du duc de Lorraine, qui appuyait sa gauche à Villeneuve-Saint-Georges et sa droite aux premiers bois de la Grange, et s'était couvert de six redoutes qu'il avait élevées et palissadées dans la nuit; son armée était de 10,000 hommes. Turenne établit son camp vis-à-vis de Villeneuve-Saint-Georges.

Le principal engagement qu'avait pris avec les Frondeurs le duc de Lorraine était de faire lever le siége d'Étampes; son but était rempli. Ce prince n'avait plus d'État : la Lorraine était tout entière occupée par une armée du roi; il ne possédait plus que son armée, qu'il ne voulut pas exposer à sa ruine dans un engagement sérieux. Il avait toujours dans son camp des négociateurs de Mazarin; le prétendant d'Angleterre s'y rendit. Enfin, au moment où l'armée de Turenne n'était plus éloignée que d'une portée de canon, il signa l'*ultimatum*, consentit à cesser sur-le-champ les hostilités, à livrer son pont sur la Seine et à quitter la France sous quinze jours. Il se mit en marche à cet effet; il passa l'Yerres. Une heure après l'armée des princes arriva sur la Seine, de l'autre côté de Villeneuve-Saint-Georges, et, au lieu de l'armée de Lorraine, aperçut sur l'autre rive l'armée du roi. Si la jonction se fût faite avec le duc de Lorraine, la supériorité numérique des Frondeurs eût été telle, que la cour n'aurait plus eu d'autre parti à prendre que celui de se retirer sur Lyon, ne pouvant compter sur la Bourgogne.

III. Condé accourut en toute hâte de Paris, se mit à la tête de son armée; il la ramena entre Saint-Cloud et Suresnes, gardant le pont de Saint-Cloud. Le 1er juillet, Turenne passa la Marne à Meaux, se porta sur Épinay; le maréchal de la Ferté le joignit; la cour s'établit à Saint-Denis. Il jeta un pont vis-à-vis Épinay, profitant d'une île formée par la Seine, afin de pouvoir attaquer Condé sur les deux rives; mais ce prince leva son camp, traversa le bois de Boulogne et se présenta à la barrière de la Conférence. Les Parisiens lui refusèrent l'entrée de leur ville; il tourna les murailles. Turenne, qui suivait son mouvement, marcha sur la Chapelle; il arriva à temps pour charger l'arrière-garde. L'intention de Condé était de se porter sur Charenton; mais, vivement poussé, il se jeta dans le faubourg Saint-Antoine, derrière les retranchements que les bourgeois avaient construits autour de leur faubourg pour se mettre à l'abri des maraudeurs qui infestaient les environs de la capitale, et qui s'appuyaient, d'un côté, au pied des collines de Charonne, et, de l'autre, à la Seine; ils avaient 1,800 toises de circuit. Ce faubourg formait

une patte d'oie; les principales rues aboutissaient à la porte de la ville, sous la Bastille, dont le canon dominait tout le faubourg et enfilait les trois débouchés; indépendamment de cela, des barricades furent élevées au milieu de ces trois rues, et le prince de Condé fit occuper et créneler les principales maisons par des détachements d'infanterie. Turenne attaqua ce faubourg, il pénétra par trois points : la droite, sous les ordres du marquis de Saint-Mégrin, entra par la rue de Charonne; le centre, où se trouvait le maréchal, s'empara de la barrière du Trône, et la gauche, sous le marquis de Navailles, longea la rivière, se dirigeant sur la place d'armes. Les retranchements n'opposèrent pas de résistance; on se battit aux barrières : Saint-Mégrin s'empara de celle de Charonne, et mit en déroute les troupes qui lui étaient opposées; sa cavalerie se lança imprudemment dans la rue et arriva jusqu'à la place du marché; elle fut chassée par Condé, qui la battit avec une cinquantaine d'officiers d'élite. A la gauche, les troupes royales parvinrent jusqu'à la barrière; elles s'emparèrent même du jardin de Rambouillet; mais les ducs de Beaufort et de Nemours s'avancèrent à la tête de la jeunesse de Paris et les repoussèrent. Navailles avait eu la précaution de faire occuper solidement les têtes des rues, ce qui lui donna les moyens de conserver la barrière. Turenne pénétra lui-même dans la principale rue; il arriva à l'abbaye Saint-Antoine, mais il fut repoussé par le prince, qui accourut à la tête de quelques officiers de sa maison et le ramena jusqu'au delà de la barrière. Peu d'instants après, Turenne rentra dans la rue avec des troupes fraîches. Un grand nombre de petits combats singuliers signalaient la bravoure des deux partis, lorsque enfin le maréchal de la Ferté arriva avec l'artillerie : Turenne en plaça aussitôt une batterie près de l'abbaye de Saint-Antoine, et en envoya également à l'attaque de droite et à celle de gauche. Profitant d'ailleurs de la grande supériorité de ses troupes, il enleva plusieurs grosses maisons où s'étaient crénelés les Frondeurs, qui, se voyant forcés de tous côtés, perdirent courage et se sauvèrent en désordre sur la place d'armes, en avant de la porte Saint-Antoine. Dans ce moment Mademoiselle apporta aux bourgeois de service à cette porte l'ordre de l'Hôtel de Ville de l'ouvrir à l'armée de Condé, qui, ranimée par cette heureuse nouvelle, rentra dans Paris avec assez d'ordre, et alla se camper et se retrancher sur l'autre rive de la Seine, derrière la petite rivière des Gobelins. Au même moment Mademoiselle fit tirer le canon de la Bastille, ce qui empêcha l'armée du roi de poursuivre dans la capitale l'ennemi vaincu, qui lui échappait. Ce combat fut fort opiniâtre; l'animosité était grande de part et

d'autre, surtout parmi les officiers. La cour en avait été spectatrice des hauteurs de Charonne, où elle s'était placée dès le matin. Dans la nuit elle retourna à Saint-Denis.

IV. Quelques semaines après cette bataille, une armée de 20,000 Espagnols, auxquels s'était joint le duc de Lorraine, entra en Picardie et marcha sur la capitale au secours de la Fronde. A cette nouvelle, l'alarme fut extrême à la cour, qui était toujours à Saint-Denis; elle courait le danger de se trouver entre l'armée espagnole et Paris. Rouen et Dijon se refusaient à la recevoir; il ne paraissait plus lui rester de ressource que de se réfugier à Lyon; mais Turenne s'opposa fortement à ce parti désespéré, qui eût entraîné la perte de toutes les places de Picardie, donné une nouvelle activité à la guerre civile et accrédité la Fronde, dont les partisans diminuaient à Paris. En effet, après l'entrée du prince dans cette capitale, des massacres avaient eu lieu à l'Hôtel de Ville, ce qui avait accru le désir des habitants de voir se terminer la guerre civile et le roi revenir dans son palais. Turenne conseilla à la régente d'établir sa cour à Pontoise, où avec sa garde elle serait en sûreté; il paraît d'ailleurs que les Frondeurs portaient de grands ménagements au séjour du roi. Le maréchal se porta avec l'armée sur Compiègne pour s'opposer à la marche de l'armée espagnole, qui était double de la sienne, mais qui n'avait aucun intérêt à frapper des coups décisifs. En effet, l'archiduc s'approcha de l'Oise, eut quelques succès sur le duc d'Elbeuf, qui se laissa cerner avec 5 à 600 hommes; puis il retourna en Flandre, laissant le duc de Lorraine avec un détachement de l'armée espagnole pour hiverner en Champagne. Cet orage ainsi conjuré, Turenne se rapprocha de Paris et campa à Gonesse, où il séjourna un mois. Il ne tarda pas à apprendre que le duc de Lorraine marchait de nouveau sur la capitale; il marcha à sa rencontre et campa à Brie-Comte-Robert, où ayant pensé que le projet du duc de Lorraine était de se joindre, à Villeneuve-Saint-Georges, à l'armée du prince de Condé, il s'y porta en hâte, et arriva au moment où les fourriers de l'ennemi entraient pour marquer le logement de leur armée. Le duc de Lorraine, ayant ainsi manqué sa jonction à Villeneuve-Saint-Georges, se porta sur Ablon, où quelques jours après il effectua sa jonction avec le prince de Condé. Turenne prit la position de Villeneuve-Saint-Georges, la gauche appuyée au village, la droite au bois de la Grange, le front couvert par les six redoutes qu'avait fait construire, quelques mois auparavant, le duc de Lorraine, et qu'il réunit par des courtines. Il jeta deux ponts sur la Seine et les couvrit par une bonne tête de

pont. Condé, sans profiter de l'avantage du nombre qu'il avait acquis par sa jonction avec l'armée de Lorraine, prit position à Limeil et se retrancha à une portée de canon du camp de l'armée royale. Le duc de Lorraine campa à Brie-Comte-Robert, tenant l'armée du roi comme enveloppée; celle-ci ne pouvait pas tirer de vivres de la rive droite de la Seine; mais, moyennant la possession de Corbeil et de sa tête de pont, elle fourrageait sur la rive gauche et se maintenait toujours dans l'abondance. Enfin, au bout de six semaines, pendant lesquelles il ne se passa rien d'important, les choses parurent mûres dans Paris. Mazarin céda à l'orage et se retira à Bouillon; ce qui concilia à la cour les esprits de la capitale ; ils n'étaient plus retenus que par la pensée que Turenne était cerné dans son camp. La régente lui envoya, en conséquence, l'ordre d'en sortir pour l'accompagner dans son entrée dans sa capitale. Condé était tombé malade et s'était fait transporter à Paris. Turenne fit jeter quatorze ponts sur l'Yerres, la passa dans la soirée du 5 octobre, marcha sur Corbeil, sur Chaumes, passa la Marne à Meaux et campa près de Senlis. La cour quitta Meulan, où elle s'était rendue, alla à Saint-Germain, y séjourna quatre jours, et fit son entrée à Paris le 21 octobre, passant par Saint-Cloud et le bois de Boulogne. Le roi était à cheval; il traversa le faubourg Saint-Honoré. Toutes les villes du royaume suivirent l'exemple de la capitale. Les deux partis du parlement, celui de Pontoise et celui resté à Paris, se réunirent; la guerre civile fut terminée. Condé, avec l'armée espagnole et celle de Lorraine, se retira en Champagne; il continua à servir contre sa patrie. Louis XIV fut accueilli à Paris avec enthousiasme. Le duc d'Orléans, son oncle, se retira à Blois; le coadjuteur fut arrêté quelques mois après. Aussitôt que Turenne vit le roi rétabli dans sa capitale, il en partit avec l'armée pour se porter en Champagne; il chassa Condé et l'armée ennemie du royaume, et assiégea Bar-le-Duc. Mazarin se rendit à son camp; depuis qu'il avait quitté le royaume, il avait habité Sedan. La basse ville de Bar-le-Duc fut emportée d'assaut; la haute ville soutint douze jours le siége. Le prince de Condé vint avec la cavalerie jusqu'à Vaubecourt. Ligny se rendit dans le même temps au maréchal de la Ferté. Le maréchal voulait qu'on assiégeât Sainte-Menehould et Rethel; mais on était dans le cœur de l'hiver, et autour de ces villes il n'y avait pas de quoi mettre l'armée à couvert. Château-Porcien ouvrit ses portes après sept jours de siége; mais, pendant ce temps, Condé prit Vervins, ce qui décida Turenne à continuer la campagne et à porter le siége devant cette ville, qu'il reprit; l'armée entra ensuite en quartiers d'hiver en février. Le soldat, pendant cette

arrière-campagne, témoigna hautement son mécontentement contre le cardinal : il manquait de vivres, l'hiver était très-froid ; il fut souvent réduit à manger de la chair de cheval et des trognons de choux, qu'il appelait *le pain du cardinal.*

V. *Douzième observation.* — 1° Turenne avait prévenu le maréchal d'Hocquincourt que ses quartiers étaient exposés.

2° La manœuvre habile qu'il fit pour imposer à Condé, et qui lui réussit, fut considérée dans le temps comme le plus grand service qu'il pût rendre à la cour; en effet, s'il se fût laissé imposer, elle eût été obligée de quitter Gien, ce qui eût été d'une fâcheuse influence sur les affaires politiques. Mais il est évident que le maréchal n'avait pas le projet de tenir sa position. Si Condé se fût décidé à l'attaquer, il avait tout préparé pour sa retraite; c'est ce que prouve la précaution qu'il prit de retirer tous les postes placés dans le bois, pour ne pas les exposer et se trouver engagés malgré lui. Une fois qu'une affaire est commencée, elle s'engage graduellement. Il tint ses troupes réunies assez à portée du défilé pour en rendre le passage dangereux au prince, assez près pour pouvoir lui faire du mal par le feu d'une batterie postée de manière à battre en plaine dans la longueur du défilé, mais assez éloignées pour que rien ne se trouvât compromis. Cette circonstance ne paraît rien ; cependant c'est ce rien qui est un des indices du génie de la guerre.

3° Cette manœuvre si délicate, exécutée avec tant d'habileté et tant de prudence, ne saurait cependant être recommandée. Turenne, aussitôt qu'il eut réuni sa cavalerie, devait se retirer du côté de Saint-Fargeau, pour revenir ensuite en avant, mais seulement après sa jonction avec le maréchal d'Hocquincourt. Les règles de la guerre veulent qu'une division d'une armée évite de se battre seule contre toute une armée qui a déjà obtenu des succès : c'est courir le danger de tout perdre sans ressources. Le prince de Condé avait plus de 12,000 hommes, Turenne n'en avait que 4,000.

4° Le point de rassemblement des quartiers des deux armées avait été indiqué trop près de l'armée : c'était une faute. Il faut que le point de réunion d'une armée, en cas de surprise, soit toujours désigné en arrière, de sorte que tous les cantonnements puissent y arriver avant l'ennemi. Dans cette position, il devait être désigné entre Briare et Saint-Fargeau.

Treizième observation. — La marche de Turenne contre le prince de Lorraine avait toute espèce d'avantages.

1° Il sortait lui-même d'embarras, puisque au camp d'Étampes il se trouvait entre les deux armées, et qu'étant arrivé sous Gros-Bois il les avait dépassées toutes les deux.

2° Il se ménageait la possibilité de battre isolément le duc de Lorraine.

3° Enfin l'intérêt, le caractère et l'esprit de ce prince l'autorisaient à espérer qu'il lui ferait facilement prendre le parti qui conviendrait au roi aussitôt qu'il le pourrait atteindre seul.

Quatorzième observation. — Le séjour de Turenne au camp de Villeneuve-Saint-Georges pendant six semaines, devant deux armées supérieures en force, est bien hasardeux. Quel motif a pu le porter à courir un tel danger? Son camp n'était pas tellement fort qu'il ne pût être forcé; ce qui aurait entraîné la ruine de son armée et celle du parti de la cour. Sa position paraissait tellement critique, qu'elle a retardé la soumission de Paris.

Quinzième observation. — 1° Le prince de Condé, dans cette campagne, n'a pas montré cette audace dont était animé le général de Fribourg et de Nœrdlingen; il ne devait pas se laisser imposer à Bléneau par des démonstrations. Même réunies, les deux armées royales étaient inférieures à la sienne; il devait lui être démontré qu'il n'avait pas devant lui des forces considérables. Il se contenta d'un avantage insignifiant; il s'en tint aux préliminaires sans mettre son entreprise à fin. Avec un peu de son audace habituelle, il était près d'obtenir les dernières faveurs; il négligea de cueillir les fruits de sa combinaison et de la faute du maréchal d'Hocquincourt.

2° Après sa jonction avec le duc de Lorraine, ayant des forces si supérieures, on ne voit pas bien pourquoi il se contente de se retrancher sur les hauteurs de Limeil au lieu d'attaquer l'armée du roi. Il pouvait avoir autant de canons qu'il en voudrait, étant aussi près de Paris, et un succès décisif dans cette circonstance pouvait seul rétablir ses affaires et soutenir son parti dans la capitale. Condé manqua ce jour-là d'audace.

CHAPITRE VIII.

CAMPAGNE DE 1653.

I. Manœuvres de Turenne pour empêcher l'archiduc Léopold de passer l'Oise. — II. Observation.

I. La campagne précédente s'était terminée en février; l'armée avait été envoyée en quartiers d'hiver sur la Loire et dans le Poitou; elle ne put entrer en campagne cette année que fort tard; elle débuta par le siége de Rethel, qui capitula le 8 juillet, après trois jours de tranchée ouverte.

Cependant une armée de 30,000 hommes était entrée en Picardie: elle menaçait de se porter dans le cœur du royaume; on n'avait à lui opposer que 16,000 hommes, dont 10,000 de cavalerie. Les esprits étaient fort agités à Paris; Bordeaux était en armes, et l'approche du prince de Condé de la capitale pouvait avoir des conséquences funestes.

Turenne se porta à la rencontre de l'ennemi le 18 juillet; il campait à Ribemont, près de la Fère, lorsque le roi et le cardinal se rendirent à son camp pour y tenir conseil sur les graves conjonctures où l'on se trouvait. Plusieurs partis furent proposés : les uns voulaient que l'on jetât 5,000 hommes d'infanterie et 1,000 de cavalerie dans les places de la frontière; qu'avec 9,000 cavaliers et 1,000 fantassins d'élite on inquiétât la marche de l'armée, enlevât ses convois, menaçât ses communications; d'autres rejetaient bien loin l'idée d'affaiblir l'armée, et proposaient au contraire de prendre position derrière l'Oise, d'en défendre le passage, et, lorsqu'il serait forcé, de centraliser sur Paris les réserves et les secours que pourraient offrir les dépôts et les provinces. Turenne n'approuva aucun de ces deux partis : l'un et l'autre avaient des inconvénients; il était impossible de défendre le passage d'une rivière comme l'Oise : cependant, quand l'ennemi l'aurait forcé, il se vanterait d'un succès dont l'influence serait grande sur le moral de l'armée et sur l'opinion de la capitale. Il proposa, ce qui fut adopté, de rester en corps d'armée, de côtoyer à quatre ou cinq lieues l'armée espagnole dans sa marche, de faire une guerre de marches et de mouvements; le soldat n'aurait aucune raison de se croire inférieur à l'ennemi; on consumerait ainsi la saison, et, tant que l'on éviterait toute action, on serait en

mesure de s'opposer à tout. Le roi retourna à la Fère. L'armée espagnole, campée à Fonsommes, leva son camp le 1er août; elle passa entre l'armée française et la Somme, et se porta, par Saint-Simon, près de Ham, à Roye, qu'elle assiégea. Elle manœuvrait entre l'Oise et la Somme. Turenne quitta son camp de Ribemont, longea l'Oise, campa le 3 août à Fargniers, le 5 à Noyon; il y apprit qu'après deux jours de tranchée ouverte la petite ville de Roye, qui, n'ayant point de garnison, était défendue par les bourgeois, avait ouvert ses portes. Après la prise de cette ville, les Espagnols parurent incertains s'ils devaient se diriger sur leur gauche ou sur leur droite, sur l'Oise ou sur la Somme; la première direction les approchait de Paris, la deuxième les en éloignait. Ils prirent ce second parti; ils remontèrent la Somme et campèrent à Bray. L'armée du roi était à Eppeville, près de Ham, le 10, quand elle apprit, par une lettre interceptée, qu'un convoi considérable partait de Cambrai pour le camp ennemi. Elle passa aussitôt la Somme à Ham, campa à Manancourt, à la tête d'un ruisseau qui se jette dans la Somme à Mont-Saint-Quentin, près de Péronne. La cavalerie marcha au-devant du convoi, qui, instruit du mouvement des Français, rentra dans Cambrai. Le général ennemi, ayant appris que l'infanterie française se trouvait ainsi isolée, marcha à elle pour profiter de cette circonstance, et jeta à cet effet des ponts sur la Somme, qu'il passa. Mais Turenne, avec sa cavalerie, revint à son camp de Manancourt, le leva, se rapprocha de Péronne et s'établit près de Mont-Saint-Quentin. Le 13 août, l'armée espagnole fit une marche forcée, dépassa Bapaume dans la nuit, arriva à neuf heures du matin entre Manancourt et Péronne. Toutes les reconnaissances françaises ayant été prises, on n'apprit à l'armée française des nouvelles de l'ennemi que par ses coureurs. L'alarme fut grande; les maréchaux se hâtèrent de mettre leur armée en bataille. La Ferté occupa la gauche sur une position des plus mauvaises, étant dominé de tous côtés par des hauteurs qu'il était impossible de disputer à l'ennemi. L'inquiétude des généraux passa aux soldats. Si l'on restait sur ce mauvais champ de bataille, on était battu. Cependant l'ennemi approchait. Turenne ordonna de marcher en avant, de gagner la montagne, certain d'y trouver, dans quelque lieu qu'il rencontrât l'ennemi, des positions préférables à celles qu'il occupait. Effectivement, il en trouva une bonne à 2,000 toises de celle qu'il quittait; sa gauche s'y appuyait à une hauteur presque inaccessible, près du village de Buire; son front était couvert par un ruisseau qui se jette dans la Somme à Péronne. Cette position était très-étroite. Il plaça l'armée sur cinq lignes. Depuis plusieurs heures

elle y était, quand l'armée espagnole se présenta, à trois heures après midi. Le prince de Condé voulait attaquer sur l'heure; les généraux espagnols pensèrent autrement; leurs troupes étaient trop fatiguées, disaient-ils; ils voulurent leur donner la nuit de repos. L'armée du roi en profita pour se couvrir de retranchements; et le lendemain, 14, les généraux espagnols ne jugèrent plus devoir courir les dangers de l'attaque. Les deux armées restèrent trois jours en présence; le 18 les Espagnols décampèrent, remontèrent la Somme pour surprendre Guise. Turenne prévit leur dessein et jeta 2,500 hommes dans Guise; ainsi prévenus, ils renoncèrent à leur entreprise et se campèrent à Caulaincourt, village entre Ham et le Catelet. L'armée du roi campa à Golancourt, à une lieue de Ham, sur la gauche de la Somme, se trouvant ainsi à quatre lieues de l'ennemi, la Somme entre deux. Les deux armées s'observèrent une quinzaine de jours, jusqu'au 1er septembre, que l'armée espagnole marcha de nouveau par sa gauche et se porta sur Rocroy, qu'elle investit.

Turenne n'avait que deux partis à prendre : ou se porter sur Rocroy pour inquiéter ou retarder le siége, ou attaquer lui-même une place qui compensât la perte de cette ville. Il prit ce dernier parti : il se porta en toute diligence à Mouzon, place forte sur la Meuse, entre Sedan et Stenay; il la cerna le 2 septembre, sans faire de lignes : elle ouvrit ses portes après dix-sept jours de tranchée ouverte. Il marcha aussitôt après sur Rocroy, mais cette place venait aussi de capituler. Les deux armées ne firent plus rien le reste de la campagne; en décembre elles entrèrent en quartiers d'hiver.

II. *Seizième observation.* — 1° Cette campagne s'est passée en manœuvres; elle est fort intéressante. Le prince de Condé ne commandait pas l'armée espagnole; c'était l'archiduc, qui ne voulait pas compromettre son armée. Son dessein était de prendre quelques places pour arrondir la frontière de la Flandre, de nourrir la guerre en Picardie et en Champagne, et, si l'occasion se présentait belle, de battre l'armée française à coup sûr; c'était ce que l'intérêt de l'Espagne lui conseillait. Marcher à Paris, quelque chose qu'il en pût coûter, relever le parti de la Fronde, encourager la révolte de Bordeaux, accroître les mécontents, déjà très-nombreux dans le royaume : voilà ce que désirait le prince de Condé.

Dans de pareilles circonstances, le parti que prit Turenne était convenable; mais il eût été bien dangereux dans toute autre conjoncture. Côtoyer une armée double en force est une opération bien difficile; il est bien peu de positions assez fortes pour pouvoir protéger

une armée si inférieure en nombre; il ne paraît pas d'ailleurs qu'il ait eu le soin de prendre tous les soirs un camp choisi; au contraire, il a souvent campé dans de mauvaises positions où son armée était compromise, telles qu'à Mont-Saint-Quentin. Il dut au hasard la bonne position qu'il occupa quelques heures après, et elle n'était pas telle qu'il n'y eût été forcé si le prince de Condé avait été le maître.

2° Surpris à Mont-Saint-Quentin, la première pensée qu'aurait eue un général ordinaire eût été de se couvrir par la Somme en la repassant à Péronne, dont il n'était éloigné que d'une demi-lieue; mais que fût-il arrivé? L'ennemi eût aussi passé la Somme; il eût fallu rester en position et risquer une affaire pour l'arrêter. Cependant ce mouvement de retraite eût influé sur le moral des troupes et sur celui des ennemis en sens inverse. Passer la Somme, c'eût été ajourner, mais accroître la difficulté; on eût paré au mal du moment en empirant l'état des affaires. Turenne paya d'audace, marcha à la rencontre des ennemis; il était sûr que par ce mouvement il les déconcerterait, qu'il accroîtrait leur irrésolution et gagnerait la journée, parce qu'il faudrait qu'ils changeassent quelque chose à leur marche, qui avait été dirigée dans la supposition qu'il occupait Mont-Saint-Quentin. Pendant la nuit, il serait temps, après avoir vu l'ennemi et observé sa contenance, de prendre un parti; il était probable d'ailleurs que, dans ces pays de collines, l'armée trouverait une bonne position, susceptible d'être retranchée en peu d'heures, et alors on aurait maintenu la réputation des armes, cette partie si essentielle de la force d'une armée. Turenne se retrancha; ce grand capitaine faisait usage fréquemment des ouvrages de campagne. Cependant son armée avait trop de cavalerie et, en proportion, trop peu d'infanterie pour qu'il tirât tout le parti possible de la science de l'ingénieur. Dans cette guerre de marches, de manœuvres, il eût fallu se retrancher tous les soirs et se placer toujours dans une bonne défensive. Les positions naturelles que l'on trouve ordinairement ne peuvent pas mettre une armée à l'abri d'une armée plus forte sans le secours de l'art.

Il est des militaires qui demandent à quoi servent les places fortes, les camps retranchés, l'art de l'ingénieur; nous leur demanderons à notre tour comment il est possible de manœuvrer avec des forces inférieures ou égales sans le secours des positions, des fortifications et de tous les moyens supplémentaires de l'art. Il est probable que, si le prince de Condé eût commandé, il eût attaqué le soir même du jour de son arrivée; ce qui eût déconcerté Turenne, qui avait une

armée inférieure et avait adopté un plan de campagne d'observation qui voulait qu'il ne se compromît jamais.

Achille était fils d'une déesse et d'un mortel : c'est l'image du génie de la guerre ; la partie divine, c'est tout ce qui dérive des considérations morales, du caractère, du talent, de l'intérêt de votre adversaire, de l'opinion, de l'esprit du soldat, qui est fort et vainqueur, faible et battu, selon qu'il croit l'être ; la partie terrestre, ce sont les armes, les retranchements, les positions, les ordres de bataille, tout ce qui tient à la combinaison des choses matérielles.

CHAPITRE IX.

CAMPAGNE DE 1654.

I. Siége d'Arras ; Turenne force les lignes espagnoles (24 août). — II. Marches et manœuvres pendant l'arrière-saison. — III. Observation.

I. Turenne ouvrit la campagne de 1654 par le siége de Stenay, place forte qui appartenait à la Maison de Condé, ce qui décida l'archiduc à entreprendre le siége d'Arras. Cette place était forte, mais la garnison très-faible ; il l'investit le 3 juillet avec 32,000 hommes. Cependant l'armée française s'approcha de la Somme ; elle campa à Péronne et fit entrer quelques secours dans Arras avant que les lignes des Espagnols fussent terminées, ce qui n'eut lieu que le 14 juillet. De Péronne elle se porta entre Cambrai et Arras ; le 17 elle arriva à Monchy-le-Preux, village à une lieue et demie d'Arras et à une portée de canon des lignes de circonvallation ; elle était de 16,000 hommes ; elle y prit position, la droite à la Scarpe, la gauche au Cojeul. Ses flancs étant ainsi parfaitement appuyés à ces deux obstacles naturels, Turenne couvrit son front par de fortes lignes et s'établit à Monchy-le-Preux avec son quartier général. Il aurait pu occuper cette position dès midi, mais, craignant d'y être attaqué immédiatement, il s'arrêta plus loin et n'arriva à la position de Monchy qu'à la chute du jour, afin d'avoir toute la nuit à se retrancher. Ce camp avait une étendue de 2,500 toises ; il était à cheval sur la route de Bouchain à Valenciennes. La présence de l'armée donna du courage aux assiégés. Les gouverneurs de toutes les places voisines inondèrent la campagne de détachements pour intercepter les convois des Espagnols et gêner leurs communications. Effectivement, ils ne purent plus rece-

voir de munitions ni de vivres qu'en employant les chevaux de leur cavalerie et des mulets de bât. Ce grand soin à intercepter tous les convois donna lieu à bon nombre d'escarmouches et d'affaires de cavalerie. Un des convois fut détruit par un accident fortuit : il traversait la plaine de Lens; il était fort de plusieurs centaines de chevaux, chaque cavalier portant en croupe un sac de poudre. Un malheureux cavalier ayant, malgré les défenses, allumé sa pipe, le feu se communiqua : hommes, chevaux, tout périt, hormis trois ou quatre cavaliers estropiés qui furent ramassés par le parti français. Cependant, comme les Espagnols avaient eu le temps d'approvisionner abondamment leur camp, ils n'en continuèrent pas avec moins de vigueur les travaux du siége. Le 14 juillet ils avaient ouvert la tranchée; le gouverneur se défendait avec intrépidité. La cour pressait Turenne d'attaquer les lignes pour dégager la place; mais cette opération n'était pas dans l'opinion de l'armée. Les lignes étaient fortes; elles consistaient dans un fossé perdu, large de 9 pieds, bien palissadé, qui était en avant d'une espèce d'esplanade couverte de douze rangs de trous de loup, derrière laquelle étaient le fossé et les lignes d'un profil ordinaire.

Sur ces entrefaites, Stenay ayant capitulé, l'armée du maréchal d'Hocquincourt arriva le 16 août sous Arras; ce qui, vu les pertes que les assiégeants avaient éprouvées depuis un mois de tranchée ouverte, remit de l'égalité entre les deux armées. Le maréchal d'Hocquincourt s'empara de Saint-Pol, campa le 19 à Aubigny; Turenne se porta à sa rencontre avec 1,500 chevaux. En revenant le même jour dans son camp, il côtoya les lignes espagnoles à portée de mitraille; elles tirèrent, lui tuèrent quelques hommes, ce qui excita des observations de la part des personnes qui l'accompagnaient; à quoi il répondit : « Cette marche serait imprudente, il est vrai, si elle était faite devant le quartier de Condé; mais j'ai intérêt à bien reconnaître la position, et je connais assez le service espagnol pour savoir que, avant que l'archiduc en soit instruit, qu'il en ait fait prévenir le prince de Condé et ait tenu son conseil, je serai rentré dans mon camp. » Voilà qui tient à la partie divine de l'art.

Le 24 août la place était aux abois par défaut de poudre : le maréchal passa la Scarpe après le coucher du soleil avec son armée, et celle du maréchal de la Ferté et se réunit au maréchal d'Hocquincourt. Chacune de ces trois armées attaqua un quartier séparé et fit faire, en outre, une fausse attaque sur les quartiers opposés; l'ennemi fut surpris; il ne tira le canon d'alarme que lorsque l'infanterie française, étant à cent pas des lignes, alluma ses mèches de fusil, ce qui pro-

duisit une espèce d'illumination sur toute la ligne et démasqua sa marche. L'attaque du maréchal de la Ferté échoua, celle de Turenne réussit : il perça les lignes sur cinq bataillons de hauteur, fit aussitôt combler avec des fascines les fossés, pratiquer des passages pour sa cavalerie. Le prince de Condé, dont le quartier était du côté opposé, accourut avec ses escadrons; à la pointe du jour la position des Français était critique, parce qu'ils s'étaient débandés pour piller les tentes; mais le prince ne fut pas appuyé par l'archiduc, qui battit en retraite. Les Espagnols perdirent tous leurs bagages, soixante-trois pièces de canon et 3 ou 4,000 hommes tués, blessés ou prisonniers; la perte de l'armée française se monta à 400 hommes hors de combat. Cette action militaire éleva au plus haut degré dans l'Europe la réputation du maréchal de Turenne. La cour quitta Péronne et séjourna plusieurs semaines à Arras.

II. Le cardinal retint à la cour les maréchaux d'Hocqincourt et de la Ferté, afin que Turenne restât seul chargé du commandement de l'armée. Celui-ci, le 6 septembre, marcha sur le Quesnoy, s'en empara, et ordonna le rétablissement des fortifications; il occupa un camp en avant de Binch et se porta sur Maubeuge, où il faillit être surpris par le prince de Condé. Arrivé de nuit au camp qu'il avait désigné, ses bagages s'embarrassèrent dans les colonnes, et l'armée passa la nuit en désordre. Quelques jours après il prit position à Cateau-Cambrésis, où il séjourna, prit les deux châteaux d'Anvillers et de Girondelle proche Rocroy, et entra en quartiers d'hiver. Pendant ces trois mois il eut divers petits combats à l'occasion des fourrages; il les faisait soutenir par plus de 1,500 chevaux commandés par un lieutenant général, et, dans quelques occasions, l'escorte fut même de 4,000 hommes de cavalerie, 1,000 hommes d'infanterie et du canon; malgré toutes ces précautions, il perdait toujours quelques hommes. Ce fut dans ces marches et contre-marches qu'il établit un nouvel ordre de service : il y eut trois lieutenants généraux de jour, l'un commandant l'avant-garde, l'autre l'infanterie, et le troisième la cavalerie de l'arrière-garde.

III. *Dix-septième observation.* — 1° Le maréchal a attaqué les lignes des Espagnols de nuit, afin de masquer son mouvement; mais les marches et les opérations de nuit sont si incertaines, que, si elles réussissent quelquefois, elles échouent le plus souvent. Le prince de Condé, qui était au quartier le plus éloigné du point d'attaque, arriva cependant à temps pour tenir les Français en échec; et, si les Espa-

gnols eussent eu son caractère ou se fussent trouvés sous ses ordres, il est douteux que l'issue de l'attaque eût été la même. La principale défense des lignes consiste dans le feu. L'armée de l'archiduc était en supériorité de cavalerie; elle était double de celle de Turenne lors de son arrivée et avant la jonction de la Ferté et d'Hocquincourt. Il n'est pas concevable que l'archiduc n'ait pas attaqué et battu l'armée de Turenne; il espéra prendre la place en sa présence, sans risquer une bataille.

2° Une armée qui assiége une place doit-elle se couvrir par des lignes de circonvallation? Doit-elle attendre dans ses lignes l'attaque d'une armée de secours? Doit-elle se partager en deux armées, l'une chargée du siége et l'autre de le protéger, appelées *armée de siége* et *armée d'observation?* A quelle distance ces deux corps d'armée doivent-ils se tenir l'un de l'autre?

Les Romains et les Grecs, les grands capitaines des XVe et XVIe siècles, le duc de Parme, Spinola, le prince d'Orange, le grand Condé, Turenne, Luxembourg, le prince Eugène, couvraient leurs siéges par des lignes de circonvallation. L'exemple des anciens ne peut être une autorité pour nous; nos armes sont trop différentes des leurs. Celle des grands généraux des XVe et XVIe siècles est plus respectable; cependant les armées menaient alors en campagne peu de canons, on ne connaissait pas l'usage des obusiers.

Les militaires qui ne veulent aucune ligne, point ou très-peu d'ouvrages de campagne, conseillent au général qui doit faire un siége de battre d'abord l'armée ennemie, de se rendre maître de la campagne. Ce conseil est sans doute excellent; mais le siége peut durer quelques mois, et l'ennemi revenir, au moment le plus décisif, au secours de la place. Mais un général peut vouloir s'emparer d'une place forte sans vouloir courir les chances d'une bataille; dans ce cas, quelle conduite doit-il tenir?

Une armée qui veut faire un siége devant une armée ennemie doit être assez forte pour pouvoir contenir l'armée de secours et faire en même temps le siége. Les ingénieurs demandent que le corps d'armée chargé du siége soit sept fois plus nombreux que la garnison: si l'armée de secours est de 80,000 hommes, la garnison de 10,000, il faudrait donc avoir 150,000 hommes pour assiéger une place. Mais, en réduisant la force de l'armée de siége, au minimum, à la force de quatre fois la garnison, il faudrait toujours 120,000 hommes. Si cependant on n'en a que 90,000, l'armée d'observation ne pourra être que de 50,000 hommes; elle ne sera pas alors indépendante, devra se tenir à portée d'être secourue en peu d'heures par l'armée de

siége. Mais, si l'on n'a que 80,000 hommes, il ne restera que 40,000 hommes pour l'armée d'observation; il faudra alors qu'elle se tienne au siége, même dans les lignes; elle s'exposerait trop à s'en éloigner.

Les divisions employées aux travaux du siége sont placées autour de la place, chacune d'elles gardant une partie de la circonférence. Vous les camperez, une ligne faisant face à la place, pour contenir les sorties de la garnison, et une autre faisant face à la campagne, pour mieux observer tout ce qui en arrive, intercepter tout ce qui se présenterait pour entrer dans la ville, courriers, convois de vivres ou secours en hommes. Pour remplir ces buts avec plus d'efficacité, il est naturel que les troupes se couvrent par des lignes de contrevallation et de circonvallation; ce qui les occupe peu de jours. Le profil dont se servait Vauban pour les lignes de circonvallation n° 1 est de 2 toises et demie cubes par toise courante, et pour les contrevallations n° 6, de 16; six hommes en huit heures construisent les premières, et trois hommes les deuxièmes en quatre heures; alors seulement toute communication de la campagne avec la place sera impraticable, le blocus sera assuré, toute surprise impossible : l'armée dormira tranquille. Si un détachement de 3,000 à 12,000 hommes, si un corps de 25,000 hommes détaché de l'armée de secours, ou venant de tout autre point, dérobait son mouvement à l'armée d'observation, et se présentait à la pointe du jour, il serait arrêté par les lignes, qu'il ne saurait forcer qu'après les avoir bien reconnues, avoir réuni des fascines, des outils, et fait toutes les dispositions convenables. Mais l'armée de secours elle-même ne peut-elle pas gagner six, neuf ou douze heures sur l'armée d'observation, et se présenter devant la place? Dans tous ces cas, si l'assiégeant n'est pas couvert par des lignes de circonvallation, la place sera secourue, les magasins et le parc d'artillerie de l'assiégeant seront fort en danger, les travaux comblés; et douze heures après; lorsque l'armée d'observation arrivera, il ne sera plus temps, le mal sera fait sans remède. Pour assiéger une place devant une armée ennemie, il faut donc en couvrir le siége par des lignes de circonvallation. Si l'armée est assez forte pour qu'après avoir laissé devant la place un corps quadruple de la garnison elle soit aussi nombreuse que celle de secours, elle peut s'éloigner à plus d'une marche; si elle reste inférieure après ce détachement, elle doit se placer au plus à cinq ou six lieues du siége, afin de pouvoir recevoir des secours dans une nuit. Si les deux armées de siége et d'observation ensemble ne sont qu'égales à celle de secours, l'armée assiégeante doit tout entière rester dans les lignes ou près des

lignes, et s'occuper des travaux du siége pour le pousser avec toute l'activité possible.

Au siége d'Arras, l'armée espagnole était de 32,000 hommes, dont 14,000 d'infanterie, 10,000 fusiliers, 4,000 piquiers; elle ne pouvait donc employer que le feu de 10,000 fusiliers pour défendre une ligne de 15,000 toises de pourtour. Cependant l'archiduc continua son siége pendant trente-huit jours, en présence de Turenne, qui était campé à une portée de canon de lui; il a donc eu dix-huit jours pour prendre la place. Supposez qu'il eût négligé de se couvrir, il n'eût pu continuer son siége vingt-quatre heures. Ces retranchements donnèrent donc à l'archiduc la facilité de pouvoir, pendant ces trente-huit jours, continuer la tranchée et battre la place.

En 1708, le prince Eugène assiégea Lille à la vue de l'armée du duc de Bourgogne; ce qui lui eût été impossible sans la protection de ses lignes.

En 1712, il assiégea Landrecies à la vue de l'armée du maréchal de Villars, qui, sentant toute l'importance de ne pas laisser tomber ce boulevard de la France, se présenta plusieurs fois pour forcer sa circonvallation; il ne le jugea pas possible : Eugène continua tranquillement son siége à la vue de Villars. Il avançait, lorsque Villars s'empara de Denain et changea le destin de la guerre. Le prince Eugène faisait arriver tous ses approvisionnements par la Scarpe; ils débarquaient à Marchiennes, place forte dont il fit son dépôt. Mais, au lieu d'approvisionner son camp des dépôts de Marchiennes, par des convois faits une ou deux fois le mois sous l'escorte d'une partie de l'armée commandée à cet effet, il construisit des lignes depuis Marchiennes jusqu'à son camp. C'était une espèce de caponnière de sept lieues de long, que les soldats appelaient *le chemin de Paris;* ces lignes avaient donc quatorze ou quinze lieues de développement. Comme elles passaient l'Escaut à Denain, il y plaça une réserve de vingt-quatre bataillons pour protéger le *chemin de Paris* et tenir en respect la garnison de Valenciennes; ce corps se trouvait ainsi séparé du reste de l'armée par l'Escaut. Il est vrai que cette réserve était couverte par des lignes, mais de peu de conséquence et aussi faibles que celles du *chemin de Paris*. Les communications avaient lieu entre Marchiennes et le camp, tous les jours et sans escorte. Villars, à la petite pointe du jour, le 24 juillet, jeta deux ponts de pontons sur l'Escaut, à une lieue de Denain, traversa les lignes du *chemin de Paris*, qui n'étaient pas défendues et qui étaient sans consistance; il n'éprouva aucune résistance. La réserve autrichienne, presque surprise, mal couverte, attaquée par une armée entière, fut acculée à

l'Escaut et posa les armes. Lorsque le prince Eugène arriva à son secours, il s'en trouva séparé par l'Escaut; il fut témoin inutile de la catastrophe de cette partie de son armée. Villars, immédiatement après, fit assiéger Marchiennes par le maréchal Montesquiou; il protégea ce siége en prenant, avec son armée, position sur la rive gauche de l'Escaut. Le prince Eugène n'avait plus que le parti de marcher sur le corps de Villars, mais pour cela il lui fallait passer l'Escaut. C'était d'ailleurs un grand changement dans l'état des choses, puisque la veille c'était Villars qui devait forcer les lignes de Landrecies, et qu'aujourd'hui c'était au prince Eugène, affaibli de vingt-quatre bataillons par la perte de sa réserve, à attaquer l'armée française postée derrière une rivière et appuyant sa gauche à Valenciennes. Montesquiou prit Marchiennes en quatre jours; il y trouva tous les magasins de l'armée autrichienne et fit 4,000 prisonniers. Eugène leva le siége de Landrecies. Villars, quelques semaines après, assiégea Douai. Le prince Eugène se campa à portée de canon de ses lignes, les jugea inattaquables et s'en éloigna. Si Villars n'en eût pas eu, il eût dû lever le siége.

Le prince fit plusieurs fautes à Landrecies : 1° de prétendre communiquer avec son dépôt de Marchiennes tous les jours, sans escorte, mettant sa confiance dans des lignes si étendues, aussi faibles et si mal gardées; 2° d'avoir placé sa réserve sur la rive gauche de l'Escaut, éloignée de son camp de trois lieues et séparée par cette rivière.

Il eût dû : 1° ne pas faire construire les lignes du *chemin de Paris,* faire sa communication avec Marchiennes par des envois bien escortés; un par mois était suffisant; 2° s'assurer du pont de Denain par un bon ouvrage à l'abri d'un coup de main, camper sa réserve entre cet ouvrage et son camp, sur la droite de l'Escaut, soutenant sa tête de pont; il eût été à portée de la soutenir, et Villars n'eût pas pu se placer le long de l'Escaut pour assiéger Marchiennes.

Le roi de Prusse ne fit pas de lignes de circonvallation devant Olmütz; aussi la place fut-elle secourue en vivres et en troupes; elle recevait toutes les semaines plusieurs fois des nouvelles de Daun.

Lorsque Turenne assiégea Dunkerque, il se couvrit par des lignes de circonvallation; mais, aussitôt qu'il vit l'armée de secours, commandée par don Juan d'Autriche, en position à portée de son camp, il marcha à elle et la battit.

En 1794, si le duc d'York, lorsqu'il assiégea Dunkerque, se fût couvert par une bonne ligne de circonvallation, son armée d'obser-

vation n'eût mis aucune importance à ses communications avec Ypres; il eût suffi de les conserver avec le siége, d'autant qu'il était maître de la mer; il eût eu le temps de prendre la place avant que l'armée française fût en mesure de forcer ses lignes.

En 1797, lorsque les généraux Provera et Hohenzollern se présentèrent pour faire lever le siége de Mantoue, où était renfermé le maréchal Wurmser, ils furent arrêtés par les lignes de circonvallation de Saint-Georges, qui donnèrent le temps à Napoléon d'arriver de Rivoli, de faire échouer leur entreprise et de les obliger à capituler avec leurs troupes.

Doit-on attendre l'attaque de l'armée de secours dans ses lignes de circonvallation? Feuquières dit : « On ne doit jamais attendre son ennemi dans ses lignes de circonvallation, on doit sortir de ses lignes pour attaquer. » Il s'appuie sur l'exemple d'Arras et de Turin. Mais l'armée assiégeante à Arras continua pendant trente-huit jours son siége devant l'armée de Turenne; elle a donc eu trente-huit jours pour prendre cette ville; mais le prince Eugène fut obligé de tourner toutes les lignes de circonvallation qui couvraient le siége, pour attaquer la droite, où le duc de la Feuillade avait négligé d'en faire construire; ce qui prouve le cas que ce grand général faisait de l'obstacle des lignes.

Mais, s'il fallait citer toutes les attaques de lignes qui ont échoué et toutes les places qui ont été prises sous la protection des lignes ou à la vue de leurs secours, ou après que les armées de secours étaient venues les reconnaître, et les avaient jugées inattaquables et s'en étaient éloignées, on verrait que le rôle qu'elles ont joué est très-important; c'est un moyen supplémentaire de forces et de protection qui n'est point à dédaigner. Lorsqu'un général a surpris l'investissement d'une place, a gagné sur son adversaire quelques jours, il doit en profiter pour se couvrir par des lignes de circonvallation; dès ce moment il a amélioré sa position et acquis, dans la masse générale des affaires, un nouveau degré de force, un nouvel élément de puissance.

On ne doit pas proscrire le parti d'attendre l'attaque dans les lignes : rien ne peut être absolu dans la guerre. Vos lignes ne peuvent-elles pas être couvertes par des fossés pleins d'eau, par des inondations, des forêts, une rivière, en tout ou en partie? Ne pouvez-vous pas être supérieur à l'armée de secours en infanterie et en artillerie, et fort inférieur en cavalerie? Votre armée ne peut-elle pas être composée de braves gens plus nombreux que ceux de l'armée de secours, mais peu exercés et peu en état de manœuvrer en plaine? Dans tous

ces cas, croyez-vous qu'il faille ou lever le siége et abandonner une entreprise sur le point de se terminer en bien, ou courir à votre perte en allant avec ces troupes braves, mais non manœuvrières, affronter en plaine une nombreuse et bonne cavalerie?

Ceux qui proscrivent les lignes de circonvallation et tous les secours que l'art de l'ingénieur peut donner se privent gratuitement d'une force et d'un moyen auxiliaires jamais nuisibles, presque toujours utiles et souvent indispensables. Mais, dit-on, 1° une armée derrière des lignes est gênée dans ses mouvements, tandis qu'en plein champ elle est mobile; 2° la nuit est tout en faveur de l'ennemi qui attaque et qui tient la campagne; 3° cette armée peut porter ses principaux efforts et attaquer où elle veut; 4° elle peut se dégarnir sans crainte; 5° celle de ses attaques qui prospère sépare l'armée assiégeante dans ses lignes sans qu'elle puisse se rejoindre, ce qui la force à la fuite ou à l'abandon de son camp et des lignes, parce qu'elle n'a pas de terrain pour se reformer entre les lignes et la place; 6° l'armée qui attend l'ennemi dans ses lignes peut être attaquée presque toujours par toute la circonférence, elle ne peut avoir aucun flanc en sûreté, et ne peut jamais se trouver en état de résister à l'ennemi qui les a une fois forcées.

Mais est-il donc impossible de tracer des camps, des lignes de circonvallation, de faire des fortifications qui protégent sans avoir aucun de ces inconvénients : 1° qui laissent libre l'armée dans ses mouvements; 2° que l'embarras de la nuit n'en soit un que pour l'attaquant; 3° que, dans quelque point que l'armée soit attaquée, elle se trouve toujours entière; 4° qu'elle puisse prendre l'offensive et donner des craintes à l'ennemi pour les points de son camp où il serait dégarni; 5° que, percée par un point, elle ne se trouve pas pour cela désorganisée ni contrainte à abandonner son camp, son parc et son siége, et se puisse former sans s'apercevoir du peu de profondeur de son camp; 6° qu'enfin, quel que soit le point de la circonférence qui soit percé, cela ne la prive pas de l'avantage d'appuyer ses ailes, ses flancs, de se former en ordre et de marcher à l'ennemi encore mal établi?

Le problème peut être résolu. Les principes de la fortification de campagne ont besoin d'être améliorés. Cette partie importante de l'art de la guerre n'a fait aucun progrès depuis les anciens; elle est même aujourd'hui au-dessous de ce qu'elle était il y a deux mille ans. Il faut encourager les ingénieurs à les perfectionner, à porter cette partie de leur art au niveau des autres. Il est plus facile sans doute de proscrire, de condamner avec un ton dogmatique dans le fond de

son cabinet; on est sûr d'ailleurs de flatter l'esprit de paresse des troupes. Officiers et soldats ont de la répugnance à manier la pioche et la pelle; ils font donc écho et répètent à l'envi : « Les fortifications de campagne sont plus nuisibles qu'utiles; il n'en faut pas construire. La victoire est à celui qui marche, avance, manœuvre. Il ne faut pas travailler; la guerre n'impose-t-elle pas assez de fatigues? » Discours flatteurs et cependant méprisables.

CHAPITRE X.

CAMPAGNE DE 1655.

I. Manœuvres de Turenne sur les rives de l'Escaut. — II. Observations.

I. L'armée du roi sortit de ses quartiers d'hiver et se réunit au camp de Guise le 10 juin; elle investit Landrecies le 18. L'armée espagnole campa à Vadencourt, près de Guise, pour intercepter les vivres aux assiégeants; mais ils étaient approvisionnés abondamment. Cependant, les partis espagnols inquiétant la cour, qui était à la Fère, elle se retira à Laon. Landrecies ouvrit ses portes après dix-sept jours de tranchée ouverte. L'armée espagnole se retira alors entre Mons et Valenciennes. Le roi se mit à la tête de l'armée; elle descendit la Sambre jusqu'à Bussière, de là rétrograda, traversa Avesnes et investit la Capelle. Enfin, par un troisième contre-mouvement, elle passa la Sambre et arriva à Bavay le 11 août. Elle projetait de passer la Haine, mais l'ennemi avait couvert la rive opposée de retranchements, de Saint-Ghislain à Condé. Turenne proposa de passer l'Escaut au-dessous de Bouchain, et, laissant Valenciennes sur la droite, de marcher sur Condé, où l'armée passerait une seconde fois l'Escaut; elle se trouverait alors sur les derrières de l'ennemi et aurait tourné ses retranchements, qui tomberaient d'eux-mêmes. Ce projet fut suivi. L'armée rétrograda sur Bouchain, passa l'Escaut le 13 à Neuville; les Espagnols suivirent son mouvement. Ils se portèrent sur Valenciennes, passèrent l'Escaut sous cette ville et prirent position, la droite au bois de Saint-Amand, la gauche à la place; ils travaillèrent à rétablir les vieilles lignes du mont Anzin. Turenne marcha à eux par la rive gauche de l'Escaut; à son approche, ils manquèrent de résolution, levèrent leur camp et se retièrent d'abord sur Condé, puis sur Tournay; leur arrière-garde fut talonnée par le lieutenant général Castel-

nau. Le roi campa le 16 à Fresnes, près Condé, rétablit les ponts et cerna cette place, qui capitula le 19; sa garnison, forte de 2,000 hommes, rentra à l'armée espagnole. C'était l'usage dans cette guerre que les garnisons ne fussent pas prisonnières de guerre; on leur accordait cette faveur pour accélérer la reddition des places. Ce fut pendant ce siége qu'un fourrage, que commandait le mestre de camp Bussy-Rabutin, avec 1,500 chevaux, s'étant engagé imprudemment à la poursuite de deux escadrons, qui l'attirèrent dans une embuscade, aurait été entièrement détruit, si cette cavalerie n'avait pas eu le sang-froid de regagner en bon ordre un défilé sur les derrières; elle en fut quitte pour la perte d'une centaine d'hommes et d'un étendard.

Le 10 l'armée investit Saint-Ghislain, petite place entre Condé et Mons. Le roi et le cardinal assistèrent à ce siége. Les lignes de circonvallation furent difficiles à établir à cause des eaux. La place fut investie de nuit, de sorte que les quartiers des généraux se trouvèrent avoir été placés sous le canon des remparts; ils durent déloger au jour. Le 25 la place capitula. Pendant ce temps les Espagnols divisèrent leur armée; l'archiduc campa à Notre-Dame de Ham, à Condé, à Tournay; les Lorrains à Ath, le prince de Ligne à Mons. A la fin de novembre les troupes entrèrent en quartiers d'hiver, après avoir, depuis le 14 septembre, occupé divers camps dans le seul but de consommer les fourrages qui se trouvaient dans les environs.

II. *Dix-huitième observation.* — Turenne fut fidèle aux deux maximes :

1° N'attaquez pas de front les positions que vous pouvez obtenir en les tournant.

2° Ne faites pas ce que veut l'ennemi, par la seule raison qu'il le désire; évitez le champ de bataille qu'il a reconnu, étudié, et encore avec plus de soin celui qu'il a fortifié et où il s'est retranché.

Dix-neuvième observation. — Pendant cette campagne, le mestre de camp Bussy, qui commandait l'escorte d'un fourrage de 1,500 hommes de cavalerie d'élite, dépassa un défilé pour fourrager dans une belle plaine; il y fut surpris par un corps de cavalerie triple du sien, et sa troupe aurait été probablement détruite, si les vieux cavaliers, d'un commun accord, ne se fussent écriés : *Au défilé!* En opérant ce mouvement rapidement et de sang-froid, le général sauva sa division. Voilà l'avantage des vieilles bandes; elles prévinrent l'ordre, elles firent la seule chose qui pouvait les sauver.

CHAPITRE XI.

CAMPAGNE DE 1656.

I. L'armée du roi assiége Valenciennes; le prince de Condé force la circonvallation de Valenciennes. — II. Observation.

I. En 1656, don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, prit le commandement de l'armée espagnole. Au commencement de juin, Turenne réunit son armée et investit Valenciennes; le maréchal de la Ferté campa sur le mont Anzin, la Maison du roi et les Lorrains sur le mont Ovy, et l'armée de Turenne du côté du chemin de Mons à Bavay. Le quartier du maréchal de la Ferté était séparé du reste de l'armée par l'Escaut et par de grandes inondations de 1,000 toises de largeur, ce qui avait décidé Turenne à planter un double rang de palissades aux lignes de ce côté; mais la Ferté, à son arrivée, par simple esprit de contradiction, les fit arracher. L'armée espagnole, réunie à Douai, marcha sur Valenciennes, à la fin de juin, pour faire lever le siége; elle s'approcha à une demi-portée de canon des lignes de circonvallation, près du quartier des Lorrains, sa gauche appuyée à l'Escaut, sur lequel elle jeta six ponts, sa droite à un ruisseau, sur lequel elle en jeta un pareil nombre; elle resta ainsi huit jours à se retrancher. Elle était de 20,000 hommes; l'armée royale était plus nombreuse. Malgré la présence de l'ennemi, la tranchée marcha avec activité. Les Espagnols renvoyèrent leurs bagages à Bouchain, passèrent, le 16, l'Escaut, à l'entrée de la nuit, et attaquèrent les lignes du maréchal de la Ferté. Ils arrivèrent sur les bords du fossé sans être découverts; ils les abordèrent sur un front de six bataillons, et les enlevèrent sans grande résistance. Turenne accourut avec deux régiments et quatre qui le suivaient; mais il n'était plus temps : l'ennemi avait comblé les lignes, communiqué avec la ville. L'armée du maréchal de la Ferté était dans le plus grand désordre; lui-même avait été pris avec 4,000 hommes et plus de 400 officiers. Marcin, avec 4,000 hommes, avait fait une fausse attaque sur les quartiers de Turenne, mais il avait été vivement repoussé. La moitié des troupes qui se trouvaient à la tranchée furent perdues; elles ne purent l'évacuer à temps. Le siége fut levé. Turenne fit sa retraite sur le Quesnoy, où il prit position. Au moment qu'il quittait ses lignes, il reçut un renfort de 1,500 hommes, et, en arri-

vant sous le Quesnoy, il fut rejoint par 2,000 hommes. Les opinions étaient fort partagées dans son armée; mais il imposa par sa contenance, et attendit l'ennemi dans son camp, quoiqu'il n'eût pas d'outils pour se retrancher.

L'armée espagnole ne tarda pas à se présenter; elle resta deux jours en position sans oser attaquer. Pendant ce temps 3,000 hommes des restes de l'armée du maréchal de la Ferté qui s'étaient ralliés sur Landrecies joignirent l'armée; les Espagnols levèrent alors leur camp et se portèrent sur Condé. Turenne fit partir 1,000 chevaux ayant chacun un sac de blé en croupe pour ravitailler cette place; cependant elle fut prise.

Après la reddition, Turenne passa l'Escaut et se porta dans les plaines de Lens, voulant attirer la guerre dans l'Artois, où le roi avait un grand nombre de places fortes; l'ennemi l'y suivit quinze jours après. A son approche, il se retira sur Houdain, tirant ses vivres d'Arras et de Béthune; de là il continua son mouvement sur la Bussière, entre Houdain et Béthune, où il avait reconnu une position avantageuse; mais, craignant que l'ennemi, en se portant à Lens, n'interceptât ses communications avec Arras, il revint sur cette ville. L'armée espagnole arriva devant lui et prit position à un quart de lieue. Dans la nuit, Turenne fit élever plusieurs retranchements. La position, l'ordre et la contenance des troupes françaises imposèrent à l'ennemi, qui décampa le lendemain et se retira sur Lens, inquiété par la cavalerie française; de là il alla investir Saint-Ghislain. L'armée française se rapprocha de la Somme, prit la Capelle, fit lever le siége de Saint-Ghislain. Pendant le siége de la Capelle, les Espagnols s'étaient approchés jusqu'à une lieue des lignes de circonvallation, mais n'avaient point osé les attaquer; ils avaient laissé prendre la place à leur vue. L'armée française séjourna dans le Cambrésis jusqu'en novembre, qu'elle repassa la Somme et prit ses quartiers d'hiver.

La bonne contenance du maréchal de Turenne, après les désastres du maréchal de la Ferté aux lignes de Valenciennes, sauva l'honneur des armes françaises. Le roi, pour le récompenser de tant de services, le fit colonel général de la cavalerie, charge qui est restée toujours dans sa maison depuis cette époque.

II. *Vingtième observation.* — 1° L'armée que commandait Turenne était supérieure en nombre et en qualité à l'armée espagnole; comment a-t-il laissé celle-ci s'approcher de ses quartiers à Valenciennes, et n'est-il pas sorti de ses lignes pour la combattre? Ses lignes étaient

bien loin de valoir celles d'Arras. La position du maréchal de la Ferté était évidemment en l'air, séparé du reste de l'armée par une rivière et une inondation de 1,000 toises. Cette seule circonstance devait le décider à donner bataille.

2° Mais sa contenance, après cet échec, doit être admirée; il est vrai cependant que le moral de ses troupes, celui des Lorrains et de la Maison du roi, n'étaient en rien affaiblis, puisque cette partie de l'armée n'avait pas combattu; que la déroute du maréchal de la Ferté s'était passée de l'autre côté des marais. Mais ce qui prouve que les éloges qu'on lui prodigua alors étaient mérités, c'est qu'il fut seul de tous ses officiers de l'opinion d'attendre l'ennemi dans la position du Quesnoy. C'est qu'il avait plus de talent qu'eux; c'est que les hommes ne pensent qu'à éviter un danger présent, sans s'embarrasser de l'influence que leur conduite peut avoir sur les événements ultérieurs; c'est que l'impression d'une défaite ne s'efface de l'esprit commun que graduellement et avec le temps.

Que fût-il arrivé cependant si l'avis de la majorité eût été suivi? 1° Le maréchal n'eût pas été rejoint par les restes de l'armée de la Ferté; 2° une retraite précipitée eût intimidé l'armée française, qui se fût crue très-inférieure à l'ennemi, tandis que celui-ci en serait devenu plus entreprenant.

CHAPITRE XII.

CAMPAGNE DE 1657.

I. Turenne prend Saint-Venant; il fait lever le siége d'Ardres; il s'empare de Mardick. — II. Observation.

I. Pendant l'hiver de 1657, la France et l'Angleterre conclurent contre l'Espagne une ligue offensive et défensive. Cromwell s'engagea à envoyer 6,000 hommes d'infanterie en France, à la condition qu'on assiégerait Dunkerque et qu'on le lui remettrait. Charles II, que la France avait reconnu roi d'Angleterre, et le duc d'York, son frère, qui était lieutenant général au service de France, se retirèrent chez les Espagnols et levèrent quelques régiments irlandais au compte de l'Espagne. Au mois de mai Turenne se mit en campagne. Voyant que les Espagnols dirigeaient leur attention sur les places maritimes, il se porta brusquement sur Cambrai, qu'il investit; mais Condé traversa la Meuse avec toute sa cavalerie, arriva à dix heures du matin

à Bouchain, le jour même de l'investissement de Cambrai, s'avança à onze heures du soir sous la place avec 3,000 chevaux, culbuta la cavalerie du roi, et, à la pointe du jour du 31 mai, il entra dans le chemin couvert sous la citadelle, ce qui décida la levée du siége. Le maréchal de la Ferté assiégea et prit Montmédy ; les Espagnols firent une inutile tentative sur Calais. Turenne, qui s'était rapproché de la mer, cerna, le 6 août, Saint-Venant, qu'il assiégea. L'armée espagnole quitta son camp de Marienburg, et arriva le 20 août à Calonne, sur la Lys, près Saint-Venant ; mais elle ne jugea pas devoir attaquer les lignes françaises, et se porta devant Ardres, qu'elle assiégea. Saint-Venant battit la chamade le 27. Turenne courut aussitôt au secours d'Ardres et fit lever le siége ; le 3 octobre il assiégea Mardick, qu'il prit en peu de jours, et que, conformément au traité, il remit aux Anglais. L'armée espagnole campa sous le canon de Dunkerque. En novembre les deux armées entrèrent en quartiers d'hiver ; celle de Turenne cantonna dans le Boulonnais.

II. *Vingt et unième observation*. — La conduite du prince de Condé dans cette occasion fut admirée, et cette journée comptée parmi ses plus belles. Si le maréchal eût eu quarante-huit heures devant lui et eût été protégé par ses lignes, la manœuvre de son ennemi eût échoué. Dans le chapitre précédent, nous avons vu que le maréchal de Turenne, assiégeant la Capelle, dut la prise de cette place à ses lignes de circonvallation ; car don Juan, s'en étant approché à une portée de canon, les reconnut et n'osa pas les attaquer. Cet exemple fut répété à Saint-Venant : la place fut prise, grâce à sa circonvallation, en présence de l'armée ennemie. Les exemples de cette espèce peuvent se compter par milliers, dans les XVe et XVIe siècles, chez toutes les nations européennes, et cependant on demande à quoi servent les lignes de circonvallation ! On les a discréditées ; il est posé en principe qu'il n'en faut pas élever !

CHAPITRE XIII.

CAMPAGNE DE 1658.

I. Siége de Dunkerque. — II. Bataille des Dunes (14 juin). — III. Marches et manœuvres pendant le reste de la campagne. — IV. Observations.

I. Pendant l'hiver, le maréchal d'Hocquincourt trahit son roi et sa patrie : sur les prétextes les plus frivoles, il passa à l'ennemi. Le siége de Dunkerque avait été résolu par les cours de Paris et de Londres; les bourgeois lâchèrent les écluses : tout le pays jusqu'à Bergues ne fut plus qu'un lac. La garnison était de 3,000 hommes d'élite. Turenne se porta d'abord devant Cassel, passa la Lys à Saint-Venant, s'approcha de la Colme, la passa sans obstacle et s'avança sur Dunkerque, en traversant l'inondation par un grand nombre de fascines, de claies et de planches. L'inondation était peu profonde; l'infanterie la traversa les armes hautes, n'ayant de l'eau que jusqu'à la ceinture. Ce siége fut d'autant plus difficile qu'il n'y avait aucun bois autour de la ville; mais l'escadre anglaise, qui croisait dans la rade, transporta par mer tout ce qui était nécessaire. Turenne n'oublia pas d'établir des lignes de circonvallation et de contrevallation qui, à l'est et à l'ouest, s'appuyaient à la mer. Le plus difficile était de fermer l'estran; il y établit une estacade, derrière laquelle il plaça des chaloupes canonnières. Ces travaux étaient achevés quand l'amiral anglais débarqua 6,000 Anglais, qui formèrent la brigade de Morgan, officier de réputation. L'armée française recevait tous les jours des renforts. La tranchée fut ouverte par deux attaques, l'une faite par les Français, l'autre par les Anglais.

Ces nouvelles se succédèrent rapidement à Bruxelles, et remplirent d'étonnement la cour de l'archiduc. Dunkerque était pour l'Espagne d'une haute importance; il résolut de tout risquer pour sauver cette place. Son armée se réunit le 10 juin à Ypres, et le 13 parut à la vue de Dunkerque. Elle prit position sur les dunes, à une lieue des lignes de l'assiégeant, la droite à la mer, la gauche au canal de Furnes. Elle comptait tellement que sa seule présence dégagerait la place, qu'elle se présenta sans artillerie et sans outils pour se retrancher, son parc ayant éprouvé quelques retards dans sa marche. Le maréchal d'Hocquincourt, ayant été reconnaître les lignes françaises, fut tué dans une escarmouche : digne punition de son crime.

II. Le 14 juin, à la pointe du jour, Turenne mit son armée en bataille hors des lignes ; la gauche, formée par les Anglais, s'appuya à la mer ; la droite, commandée par le marquis de Créqui, s'appuya au canal de Furnes. Il rangea l'armée sur trois lignes : la première, de dix bataillons et vingt-huit escadrons, dont quatorze à l'aile gauche et quatorze à la droite, l'artillerie en tête ; la deuxième, de six bataillons et vingt escadrons, dont dix à la droite, dix à la gauche ; et la troisième, en réserve, de dix escadrons. L'armée, rangée ainsi, occupait une lieue. Plusieurs frégates et chaloupes armées, anglaises, longèrent la côte et inquiétèrent le flanc des Espagnols. L'armée de Turenne était en tout de 15,000 hommes, dont 6,000 de cavalerie ; l'armée espagnole était de 14,000 hommes, dont 8,000 chevaux. Don Juan se plaça à la droite, le prince de Condé à la gauche ; toute l'infanterie, composée de quinze bataillons, se mit sur une seule ligne ; la cavalerie de la droite se rangea sur deux lignes derrière l'infanterie ; celle de gauche sur six lignes, disposition nécessitée par le terrain. Cette armée n'avait pas d'artillerie ; sa droite fut rompue par les Anglais. Le prince de Condé fit plus de résistance à la gauche ; un moment même il menaça de pénétrer dans la place, et courut personnellement beaucoup de dangers ; mais enfin il fut rompu, et la victoire des Français complète. Les fuyards furent poursuivis jusque sur les remparts de Furnes. L'armée française fit 4,000 prisonniers ; sa perte fut légère. Turenne rentra dans ses lignes, poussa vivement le siége. Le 24 juin la place se rendit : c'était dix jours après la bataille et après dix-huit jours de tranchée ouverte. Turenne cerna aussitôt Bergues, qui, après quelques jours de siége, demanda à capituler ; mais, comme il ne voulut point accorder à la garnison de rentrer à son armée, elle se débanda et une grande partie se sauva au travers des marais. L'armée française entra dans la place.

III. Les Espagnols tinrent conseil à Nieuport ; don Juan proposa de placer l'armée le long du canal entre Nieuport et Dixmuiden, pour en disputer le passage ; d'autres furent d'avis de disloquer l'infanterie dans les places et de traîner la guerre en longueur. Ce projet fut adopté ; le prince de Condé se jeta dans Ostende, le marquis de Caracena dans Nieuport, don Juan dans Bruges, et le prince de Ligne dans Ypres. Turenne s'empara le 3 juillet de Furnes, qui ne fit pas de résistance. De là il se porta devant Dixmuiden : les Espagnols travaillaient depuis dix jours à en réparer les fortifications ; cependant la place se rendit le 6 juillet. Ces succès furent suspendus pendant quelques jours par une maladie dangereuse qui menaça les jours du

roi, qui alors se trouvait à Calais. Ce délai fut très-favorable aux Espagnols. Le 4 août le maréchal de la Ferté assiégea Gravelines; Turenne en couvrit le siége, qui dura vingt-six jours. Après la chute de cette place, il prit Oudenarde. A ce siége il ne fit pas de lignes; il est vrai qu'il n'en méritait pas : Oudenarde ne résista que quarante-huit heures.

La saison n'était pas encore trop avancée; on croyait que l'armée marcherait sur Bruxelles; mais Turenne préféra se rapprocher des villes maritimes. Il se porta sur Menin, tailla en pièces un détachement de 2,000 hommes que commandait le prince de Ligne devant Ypres, dont il se saisit, ainsi que d'un bon nombre d'autres places; et, après avoir conquis tout le pays entre la Lys et l'Escaut, il laissa 5,000 hommes d'infanterie en garnison dans les places prises, et ramena son armée en France, où il prit ses quartiers d'hiver.

La paix des Pyrénées ne fut signée que le 7 novembre 1659; mais elle fut précédée d'une trêve entre les deux couronnes, qui fut signée dès le commencement de l'année. Cette paix mit fin à une guerre qui durait depuis vingt-quatre ans. L'Alsace, le Roussillon, l'Artois, furent définitivement cédés à la France.

IV. *Vingt-deuxième observation.* — 1° La bataille des Dunes est l'action la plus brillante de Turenne. Il avait trois grands avantages : 1° la supériorité du nombre, 15,000 hommes sur le champ de bataille contre 14,000; 9,000 hommes d'infanterie contre 6,000 et un terrain peu propre à la cavalerie, ce qui rendit inutile la supériorité des Espagnols en cavalerie; 2° il avait de l'artillerie et son ennemi n'en avait pas; 3° les bâtiments anglais qui mouillaient dans la rade canonnèrent le flanc droit des Espagnols, et balayèrent l'estran avec d'autant plus d'effet que don Juan n'avait pas de canon pour tenir éloignées les chaloupes anglaises. Turenne fut et devait être vainqueur.

2° Son ordre de bataille était parallèle; il n'a fait ni manœuvre ni rien qui soit hors de la marche ordinaire. Aussitôt qu'il fut instruit que l'ennemi s'approchait des lignes, il prit la résolution de l'attaquer avant de savoir qu'il arrivait sans artillerie; ce qui lui était arrivé à Valenciennes lui avait profité. Décidé à attaquer, il ne dut pas retarder d'un seul jour, pour ne pas laisser aux Espagnols le temps de se retrancher.

3° Don Juan a bien mérité sa défaite, pour s'être avancé à la vue de Turenne sans artillerie ni outils pour se retrancher. Ce n'est pas avec cette coupable négligence que Turenne s'était présenté devant les

lignes d'Arras. Il eût pu prendre la position de Monchy dès dix heures du matin ; il s'en garda bien ; il resta toute la journée derrière un ruisseau, et, à la fin du jour, il prit sa position : il eut ainsi toute la nuit pour se retrancher.

Vingt-troisième observation. — Après la prise de Dunkerque et une victoire aussi éclatante que celle des Dunes, la jonction du maréchal de la Ferté, qui venait de prendre Montmédy, enfin l'avantage inappréciable d'être maître de la mer, Turenne pouvait faire plus qu'il n'a fait : il devait frapper un grand coup, prendre Bruxelles ; ce qui eût donné une tout autre illustration aux armes françaises, et accéléré la conclusion de la paix ; un événement de cette importance eût fait tomber toutes les petites places. Il a violé cette règle qui dit : Profitez des faveurs de la fortune lorsque ses caprices sont pour vous ; craignez qu'elle ne change, de dépit : elle est femme.

Vingt-quatrième observation. — La conduite de la garnison espagnole de Bergues est remarquable. L'assiégeant refuse de la laisser sortir de la place avec ses armes sans être prisonnière de guerre ; elle se disloque, chacun se sauve pour son compte au milieu des marais ; les cinq sixièmes rejoignent leur armée. Pourquoi a-t-on perdu de vue ces belles résolutions ? Les clefs d'une place valent toujours bien la liberté de sa garnison lorsqu'elle est résolue de n'en sortir que libre.

CHAPITRE XIV.

CAMPAGNE DE 1667.

I. Le roi recommence la guerre ; il entre en Belgique ayant Turenne sous ses ordres ; il prend Lille, Douai, Oudenarde. — II. Observation.

I. La mort de Philippe IV mit un terme à la paix des Pyrénées. Louis XIV prétendit avoir des droits sur la Belgique. Après de longues et infructueuses négociations, il se décida à la guerre, et réunit, en 1667, une armée de 35,000 hommes, dont 10,000 de cavalerie ; il en donna le commandement à Turenne et se rendit lui-même à Amiens pour se mettre à la tête de ses troupes, déclarant la reine régente. Il divisa son armée en trois corps : le corps de bataille, composé des principales forces, avec lequel il marcha, se porta

sur Charleroi ; le corps d'observation de la droite, commandé par le marquis de Créqui, se dirigea sur Luxembourg; et le corps d'observation de la gauche, sous le maréchal d'Aumont, marcha en longeant la mer. Le roi s'empara sans coup férir de Douai, d'Oudenarde et autres petites places, et mit le siége devant Lille; le maréchal d'Aumont s'empara de Bergues, de Furnes, d'Armentières et de Courtray. Lille était une place très-forte, elle avait 6,000 hommes d'élite de garnison; les habitants, très-affectionnés à l'Espagne, comptaient 20,000 hommes en état de porter les armes. La place fut investie en août, les lignes de circonvallation furent aussitôt élevées; elles étaient très-étendues, ce qui décida le roi à rappeler le corps du marquis de Créqui. Le 28 août la garnison capitula après dix jours de tranchée ouverte; elle était réduite à 2,400 hommes; elle fut renvoyée à Ypres. Cependant le prince de Ligne et le comte de Marcin s'étaient avancés pour la secourir; le roi les attaqua, leur fit 1,500 prisonniers, leur prit cinq étendards et cinq paires de timbales. Les plénipotentiaires étaient réunis à Aix-la-Chapelle; ils signèrent la paix, ce qui mit un terme à la guerre.

II. *Vingt-cinquième observation.* — Les armées de ce temps étaient composées au moins la moitié de cavalerie; elles avaient peu d'artillerie, une pièce et demie par 1,000 hommes. L'infanterie était placée sur quatre rangs, le quatrième était armé de piques.

Aujourd'hui une armée a les quatre cinquièmes en infanterie, un cinquième au plus de cavalerie, quatre pièces de canon par 1,000 hommes, dont un quart en obusiers; l'infanterie se place sur trois rangs; les piques, les espontons sont supprimés. Le feu du troisième rang est reconnu très-imparfait et même nuisible à celui des deux premiers; on a prescrit au premier rang de mettre le genou en terre dans les feux de bataillon, et, dans les feux à volonté, le troisième rang charge les fusils du deuxième. Cet ordre est mauvais : l'infanterie ne doit se ranger que sur deux rangs, parce que le fusil ne permet de tirer que sur cet ordre; il faudrait que cette arme eût six pieds de long et pût se charger par la culasse, pour que le troisième rang pût faire un feu avantageux. En rangeant l'infanterie sur deux rangs, il faut lui donner un rang de serre-files d'un neuvième, ou un par toise, et en deux lignes; à 12 toises derrière les flancs placer une réserve.

C'est Vauban qui a fait supprimer les piques comme inutiles; toute l'Europe, plus ou moins tard, a imité ce changement avec raison; c'est le feu qui est le moyen principal des modernes.

CHAPITRE XV.

CAMPAGNE DE 1672.

I. Campagne de Hollande; passage du Rhin. — II. Marches et manœuvres pour protéger l'évêché de Münster et l'électorat de Cologne, et couvrir l'Alsace. — III. Observations.

I. La Hollande était arrivée au plus haut degré de prospérité; maîtresse du commerce des Indes, elle avait plus de douze cents navires de haut bord; Amsterdam était le magasin du monde et le centre du commerce. Elle conclut avec l'Angleterre et la Suède le traité de la *triple alliance,* dirigé contre la France, et négocia dans toutes les cours de l'Europe pour étendre cette ligue. Après de longues négociations, la France conjura cet orage; elle parvint à détacher l'Angleterre et la Suède de la triple alliance et à s'allier avec l'évêque de Münster et l'électeur de Cologne, ennemis de la Hollande; elle s'assura de la neutralité de l'Autriche et de la Suède, et, de concert avec l'Angleterre, déclara la guerre à la Hollande. Dans le courant d'avril 1672, le roi se rendit à Charleroi; son armée, forte de 110,000 hommes, était réunie sur la Sambre. Le duc de Luxembourg fut détaché avec un corps d'armée pour se porter en Westphalie, s'y réunir aux troupes de l'évêque de Münster et attaquer l'Ost-Frise; 30,000 hommes furent mis sous les ordres du prince de Condé; le reste de l'armée fut commandé par Turenne, sous les ordres immédiats du roi.

A l'aspect de cet orage qui menaçait la république, les partis s'agitèrent violemment; les Orangistes l'emportèrent, et le prince d'Orange fut proclamé capitaine général et grand amiral. Il équipa une flotte de soixante et douze vaisseaux de haut bord, qu'il confia à Ruyter; il leva des corps nombreux de milice, dont il garnit les places fortes, et réunit une armée active de 25,000 hommes. L'Espagne lui envoya un secours de 6,000 hommes d'infanterie, qui débarquèrent à Ostende. Un corps de cavalerie espagnole entra dans Maestricht; ce qui porta la garnison à 12,000 hommes.

Turenne ne fut pas d'opinion de perdre son temps au siége de cette place, mais de la négliger et de marcher sur le bas Rhin, en remontant la rive gauche par les États de l'électeur de Cologne. Ce plan adopté, il partit avec 20,000 hommes, cerna la petite ville de Maaseyk,

ce qui coupait les communications de Maestricht avec la Hollande, et y laissa 5,000 hommes pour contenir les 12,000 de la garnison de Maestricht. Le prince de Condé passa le Rhin ; le roi et Turenne le descendirent par la rive gauche; les places de l'électeur de Cologne ouvrirent leurs portes à l'armée française. Au commencement de juin, Wesel, Büderich, Rheinberg, furent investis et se rendirent en peu de jours. Le prince de Condé assiégea et prit Emmerich. Le prince d'Orange s'établit sur l'Yssel ; la saison était très-sèche, les eaux du Rhin très-basses ; au point où l'Yssel se sépare du Rhin, et après qu'il s'est appauvri du Waal, vis-à-vis le fort de Tolhus, il y avait un gué praticable : le prince de Condé le passa avec sa cavalerie, culbuta les troupes hollandaises qui défendaient la rive gauche. Le lendemain, l'armée passa sur un pont. Condé, blessé d'un coup de feu à la main, quitta le commandement. Le roi, avec le gros de l'armée, se porta sur l'Yssel vis-à-vis Doesburg ; Turenne, en peu de semaines, s'empara de tout le pays jusqu'à Naarden et Utrecht ; le duc de Luxembourg occupa toute la Frise ; Groningen, Deventer, Zwolle tombèrent en son pouvoir. Amsterdam s'entoura d'inondations ; elle trouva son salut sous les eaux. Le prince d'Orange couvrit aussi longtemps qu'il le put la position importante d'Utrecht, mais enfin il fut contraint de la céder. Le 5 juillet le roi y fit son entrée.

Cependant ces conquêtes inouïes portèrent l'alarme à la cour de Londres et en Allemagne ; le roi d'Angleterre envoya des plénipotentiaires au camp de Louis XIV, et, de concert avec des plénipotentiaires français, ils offrirent la paix à la république. Les conditions étaient : le payement d'un subside à la France et à l'Angleterre pour le remboursement des frais de la guerre ; la reconnaissance du salut, comme du pavillon anglais, et la cession à la France des places qu'elle avait prises sur la Meuse. La république refusa ces propositions. L'Angleterre continua à faire cause commune avec la France.

II. Le roi quitta l'armée le 12 juillet, pour rentrer dans sa capitale, et en laissa le commandement à Turenne. Peu de jours après, une furieuse insurrection éclata à la Haye ; le peuple massacra le grand pensionnaire de Witt et son frère ; le prince d'Orange fut déclaré stathouder. Cependant l'empereur, l'électeur de Brandeburg et plusieurs princes d'Allemagne, alarmés des progrès des armées françaises et des dangers qui menaçaient la Hollande, coururent aux armes. Montecuccoli et le duc de Bournonville partirent d'Egra, à la fin d'août, à la tête de 18,000 hommes, dont 6,000 de cavalerie, et campèrent à Erfurt le 13 septembre ; l'électeur de Brandeburg, sur-

nommé *le grand électeur,* partit de Potsdam et arriva dans le même temps à Lippstadt. Les deux armées se réunirent à Mülhausen en Thuringe, à neuf lieues du Weser; elles montaient ensemble à 40,000 hommes. Turenne, pénétré de l'importance de soutenir, pour l'honneur des armes du roi, l'évêque de Münster et l'électeur de Cologne, quitta la Hollande avec 12,000 hommes, remonta le Rhin jusqu'à Wesel, mit garnison dans cette place, ainsi qu'à Emmerich, à Rees et à Neuss, et, le 10 septembre, entra dans le pays de Münster. Peu de jours après, il reçut un renfort de 4,000 hommes; ce qui, joint aux troupes de Münster et de Cologne, lui forma une armée égale à l'armée impériale qui marchait vers le Rhin, paraissant vouloir porter la guerre sur la rive gauche de ce fleuve. Le prince de Condé, avec 18,000 hommes, était en Alsace, et le duc de Duras sur la Meuse, avec un corps d'observation. Turenne remonta le Rhin, traversa le duché de Berg et se porta sur la Lahn. L'ennemi s'était avancé sur le Main. Les deux armées restèrent en présence jusqu'au 12 octobre, où les Impériaux prirent position sur la rive gauche de la Lahn; le grand électeur mit son quartier à Giessen, où il fut joint par le duc de Lorraine. Turenne se décida à repasser le Rhin à Andernach et étendit son armée dans l'électorat de Trèves, qui secrètement était allié de l'empereur, et il le mit à contribution. Montecuccoli, étant tombé malade dès le commencement de la campagne, était retourné à Vienne; le grand électeur commandait l'armée. Il parut d'abord vouloir pénétrer sur la rive gauche du Rhin par le pont de Coblenz, que l'électeur de Trèves lui avait livré. Peu après il changea de démonstration et se dirigea sur le pont de Mayence; mais le passage lui fut refusé. Le prince avait, ainsi que l'électeur palatin, adopté le système de neutralité. Le grand électeur se porta alors à marches forcées sur Strasbourg; Condé le prévint, lança quelques barques chargées d'artifices sous le pont et le brûla. Enfin, le 3 novembre, le grand électeur jeta un pont à une portée de canon au-dessous de Mayence, passa sur la rive gauche et pénétra dans le pays de Luxembourg. Turenne, manœuvrant sur ses communications, le décida à repasser le Rhin.

Tant de marches et de contre-marches n'eurent d'autre résultat que de ruiner les électorats de Mayence, de Trèves et le Palatinat; ce qui excita les plus vives réclamations de ces princes. Ainsi se termina la campagne de 1672.

La France protégea ses alliés, l'électeur de Cologne et l'évêque de Münster, défendit l'Alsace et la rive gauche du Rhin.

III. *Vingt-sixième observation.* — Louis XIV entra en campagne avec 100,000 hommes, les trois quarts en infanterie, ayant un équipage de siége et de campagne; cela forme une nouvelle ère de l'art militaire.

1° La Hollande n'avait pour sa défense que des milices et 25,000 hommes de troupes de ligne; comment eût-elle pu faire tête à 130,000 hommes? L'électeur de Cologne et l'évêque de Münster faisaient cause commune avec la France.

2° Le passage du Rhin est une opération militaire du quatrième ordre, puisque dans cet endroit le fleuve est guéable, appauvri par le Waal, et n'était d'ailleurs défendu que par une poignée d'hommes.

3° L'armée a pris soixante places en peu de temps; mais *à vaincre sans péril on triomphe sans gloire;* ces places n'avaient pour garnison que des milices à peine armées.

4° Maître d'Utrecht, de Naarden, on pouvait s'emparer d'Amsterdam, ce qui eût terminé la guerre; on ne sut pas profiter des circonstances.

5° Louvois voulut renvoyer 20,000 prisonniers, qui furent aussitôt réarmés et accrurent l'armée du prince d'Orange.

6° Il fit disséminer l'armée dans cinquante places fortes; ce qui l'affaiblit au point qu'elle ne put plus rien faire. Il fallait démolir quarante-cinq de ces places, en transporter toute l'artillerie en France et en garder quatre ou cinq pour servir aux communications de l'armée.

7° Turenne avait la principale confiance du roi; on doit lui attribuer ces fautes. On ne voit pas qu'il ait insisté avec force et publiquement pour empêcher qu'on les commît. Il eût pu entrer à Amsterdam le jour même où ses troupes entraient à Naarden.

Louis XIV fut un grand roi : c'est lui qui a élevé la France au premier rang des nations de l'Europe; c'est lui qui, le premier, a eu 400,000 hommes sur pied et cent vaisseaux en mer; il a accru la France de la Franche-Comté, du Roussillon, de la Flandre; il a mis un de ses enfants sur le trône d'Espagne. Mais la révocation de l'édit de Nantes, mais les dragonnades, mais la bulle *Unigenitus,* mais les 200 millions de dettes, mais Versailles, mais Marly, ce favori sans mérite! mais Mme de Maintenon, Villeroi, Tallard, Marcin, etc., etc.! Eh! le soleil n'a-t-il pas lui-même des taches? Depuis Charlemagne, quel est le roi de France qu'on puisse comparer à Louis XIV sur toutes les faces?

Vingt-septième observation. — La marche de Turenne sur la rive droite du Rhin pour soutenir les alliés du roi est à la fois politique et

militaire; il fut insensible aux murmures de son armée. Les soldats virent avec peine une campagne d'hiver dans un pays éloigné, dans le temps qu'ils soupiraient pour leurs quartiers d'hiver. Ses marches, des portes d'Amsterdam à celles de Münster, de Cologne, de Trèves, sont rapides et dignes d'être remarquées.

CHAPITRE XVI.

CAMPAGNE DE 1673.

I. Campagne d'hiver; Turenne prend Unna, fait lever le siége de Soest, passe le Weser, oblige le grand électeur à signer la paix en avril. — II. Marches et manœuvres pendant juin, juillet, août, septembre, octobre, etc. — III. Montecuccoli dérobe ses mouvements à Turenne; il se réunit à Bonn avec le prince d'Orange. — IV. Observations.

I. Le grand électeur repassa sur la rive droite du Rhin, marchant sur Wetzlar, y laissa un corps d'observation et divisa son armée en trois corps, qui, par trois directions différentes, se dirigèrent sur la Westphalie, et il assiégea Werl; mais le marquis de Rennel, commandant les troupes de l'électeur de Cologne, lui fit lever ce siége, lui tendit une embuscade, le battit et lui prit une division; ce qui le décida à réunir son armée à Lippstadt. A ces nouvelles, Turenne passa le Rhin vis-à-vis de Wesel, courut au secours de l'évêque de Münster, se joignit aux deux armées de Cologne et de Münster. Le grand électeur, dont l'armée était réduite à 20,000 hommes et trente pièces de canon, marcha sur Soest, qu'il investit le 4 février. Turenne, avec les armées de France, de Münster et de Cologne, investit Unna, qui capitula le 5 février; il marcha alors sur le grand électeur; mais celui-ci leva son camp et abandonna une partie de son artillerie de siége. Turenne entra triomphant dans Soest le 25 février. Les soldats prussiens et autrichiens étaient fort animés les uns contre les autres et se battaient souvent; ce qui, joint à la rapidité des mouvements de Turenne, décida les généraux allemands à disloquer leur armée. Cependant, malgré les neiges, les glaces et la rigueur de la saison, Turenne suivit l'armée prussienne, s'empara de toutes les places du grand électeur en Westphalie, fit investir Lippstadt et Menden par les troupes de Münster, passa le Weser sur le pont de pierre de la ville de Hœxter. Les ducs de Brunswick avaient réuni 12,000 hommes pour faire respecter leur neutralité; l'armée impériale s'était

retirée en Franconie, celle du grand électeur dans la principauté de Halberstadt; de sa personne, ce prince avait repassé l'Elbe et était rentré dans sa capitale. Turenne revint dans le comté de la Mark, et établit son quartier général à Soest. Il abandonna à ses troupes les pays du grand électeur situés en Westphalie; elles s'y enrichirent. Tout cela décida le grand électeur à demander la paix : elle fut signée le 10 avril.

II. Ainsi débarrassé des Prussiens, Turenne se porta en Thuringe pour attaquer les Autrichiens, qui se réunissaient en Bohême et menaçaient de se porter sur le Rhin. Le 1er juin il campa à Wetzlar et prit position sur la rive droite de la Lahn.

Dans ce temps, Louis XIV cernait Maestricht, qui capitula le 23 juin. Le prince de Condé voulut assiéger Bois-le-Duc, mais, les Hollandais ayant inondé tout le pays jusqu'à Berg-op-Zoom, il fut obligé de lever le siége. L'Angleterre, l'Espagne, l'empereur, signèrent à la Haye un traité d'alliance avec la Hollande. Montecuccoli partit d'Egra le 26 août, et entra en Franconie. Turenne, à la tête de 20,000 hommes, se porta sur le Main à Aschaffenburg et s'empara de tous les ponts sur cette rivière jusqu'à Würzburg, que le prince-évêque se chargea de garder. L'armée de Montecuccoli s'était accrue jusqu'à 40,000 hommes par la jonction des armées saxonne et lorraine. Turenne, après l'avoir attendu longtemps dans son camp d'Aschaffenburg, marcha à sa rencontre, passa la Tauber à Mergentheim et s'approcha de l'armée autrichienne, campée à Rothenburg. Montecuccoli feignit d'accepter la bataille pour couvrir sa retraite, et campa derrière des marais entre Würzburg et Ochsenfurt. Turenne prit la position de la Chartreuse de Tückelhausen ; les deux armées restèrent en présence pendant quinze jours. Montecuccoli gagna le prince-évêque, passa le pont de Würzburg. Toutes les manœuvres de Turenne furent déjouées; il descendit alors la rive du Main. Dans le courant d'octobre, il reçut un renfort de 4,000 hommes.

III. La déclaration de guerre changea le théâtre de la guerre, qui, de la Hollande, fut porté en Belgique. Le prince d'Orange avec 25,000 hommes remonta la rive gauche du Rhin jusqu'à Bonn, qu'il investit. Montecuccoli longea la rive droite du Main, se porta sur Mayence, où il passa le Rhin, faisant mine de vouloir se porter en Alsace par la rive gauche. Turenne prit le change et se dirigea en toute hâte sur Philippsburg; mais Montecuccoli embarqua sans délai son infanterie sur le Rhin, qu'il descendit jusqu'à Cologne, se réunit

au prince d'Orange; ils poussèrent vivement le siége de Bonn. Turenne, fort humilié de s'être laissé tromper, descendit le Rhin et traversa le Hundsrück ; mais déjà Bonn avait capitulé après neuf jours de tranchée ouverte. De part et d'autre les armées entrèrent en quartiers d'hiver : les Français en Alsace, l'ennemi dans le Palatinat et l'électorat de Mayence.

IV. *Vingt-huitième observation.* — Le maréchal fait dans cette campagne des marches plus longues que celles de la campagne précédente. Pendant l'hiver de 1672 à 1673, il va du bas Rhin au Weser, bravant les frimas des régions septentrionales. 1° Il sauve l'électeur de Cologne et l'évêque de Münster, alliés du roi ; 2° il bat l'armée prussienne et contraint le grand électeur à se détacher de l'empereur et à faire sa paix. C'est bien employer son temps et tirer bon parti de marches forcées et fatigantes.

Vingt-neuvième observation. — Montecuccoli a joué Turenne, lui a donné le change; il s'est débarrassé de lui; il l'a fait marcher en Alsace pendant qu'il se portait à Cologne et se joignait au prince d'Orange, qui assiégeait et prenait Bonn. La conduite de Turenne dans cette occasion lui a été reprochée. 1° Il a manœuvré trop loin de son ennemi. 2° Il n'a pas agi d'après ce que Montecuccoli faisait, mais il a, sans motif, prêté à son ennemi le dessein de se porter en France; cependant la Hollande était le centre des opérations de la guerre. Toutefois Turenne savait, mieux que personne, que la guerre n'était pas un art conjectural; il devait régler ses mouvements sur ceux de son adversaire et non sur son idée. 3° Montecuccoli eût été isolé en Alsace; il eût eu à combattre les armées de Condé et de Turenne réunies, tandis que, sous Bonn, il se trouvait arrivé au grand rendez-vous où devait se décider la grande question. Réuni à l'armée hollandaise, éloigné de l'armée de Condé, il couvrit la Hollande et la Belgique ; c'est cette marche qui a fait la réputation de Montecuccoli. Cette faute de Turenne fut un nuage pour sa gloire ; c'est la plus grande faute qu'ait commise ce grand capitaine.

Montecuccoli était Italien, natif de Modène; les Caprara de Bologne sont de cette famille.

CHAPITRE XVII.

CAMPAGNE DE 1674.

I. Turenne passe sur la rive droite du Rhin; combat de Sinsheim (16 juin). — II. Bataille d'Entzheim (4 octobre). — III. Turenne évacue l'Alsace et repasse les Vosges. — IV. Combat de Turckheim (5 janvier); conquête de l'Alsace. — V. Observations.

I. Cette année, tous les princes de l'empire qui étaient restés neutres firent cause commune avec l'empereur; l'électeur de Cologne et l'évêque de Münster se détachèrent de l'alliance du roi et joignirent leurs troupes à l'armée impériale. La Bavière et le duc de Hanovre furent les seuls princes allemands qui persistèrent dans le système de la neutralité. Le roi entra en Franche-Comté en avril, et s'en empara; le prince de Condé porta la guerre en Belgique; le maréchal de Schomberg commanda l'armée sur les Pyrénées, et Turenne l'armée d'Allemagne. Le duc de Lorraine, dont l'armée était réduite à 2,000 chevaux, se porta sur les villes forestières, voulant passer le Rhin pour pénétrer en Lorraine, mais il échoua; alors il remonta la rive droite et joignit l'armée du comte de Caprara, sur le Neckar. Turenne campa à Hochfelden, près de Saverne; il y apprit que le duc de Bournonville réunissait une armée à Egra pour renforcer le comte Caprara. Il résolut de prévenir leur jonction, passa le Rhin à Philippsburg, le 12 juin, avec 9,000 hommes et six pièces de canon, arriva le 15 à Wiesloch; le 16 il continua sa marche sur Eppingen; mais, arrivé à Hoffheim, il découvrit l'armée impériale sur les hauteurs de Sinsheim, petite ville située sur l'Elsenz, à mi-marche du Neckar à Philippsburg. Les deux armées étaient égales en nombre : celle de Turenne avait 9,000 hommes, dont 5,000 chevaux; celle du comte Caprara était de 9,000 hommes, dont 7,000 chevaux. Turenne fit attaquer Sinsheim par son infanterie; sa grande supériorité en cette arme lui fit enlever ce poste, qui opposa une grande résistance. Il passa le défilé, attaqua la cavalerie ennemie, marchant sur plusieurs lignes, ses escadrons entremêlés de petits bataillons d'infanterie. Caprara fut battu et perdit le champ de bataille; sa perte fut de 2,500 hommes, dont 500 prisonniers. La perte des Français s'éleva à 1,500 hommes hors de combat.

II. Quelques jours après cette victoire, Turenne repassa le Rhin, campa à Neustadt, où il reçut seize bataillons et 600 chevaux; ce qui porta son armée à 18,000 hommes. Le 3 juillet il repassa le Rhin, laissant Heidelberg à sa droite, et se porta à Wieblingen, sur le Neckar. Pendant ce temps, le duc de Bournonville joignit les restes de Caprera à Worms, ce qui lui composa 15,000 hommes, et il se porta sur Manheim; mais il battit en retraite, pour éviter la bataille, à la vue de Turenne, qui, maître de tout le Palatinat, mit le feu à deux villes et vingt-cinq villages. Cet incendie était ordonné par Louis XIV. L'électeur palatin était oncle de Turenne. Du haut de son château de Manheim, il fut témoin de l'incendie de ses États et entendit les cris de ses malheureux sujets qu'on égorgeait; il adressa un cartel au maréchal; il est daté du 27 juillet. Peu de jours après, Turenne repassa le Rhin et campa à Landau. L'armée impériale s'établit entre Mayence et Francfort, où elle séjourna un mois et fut rejointe par les contingents de l'empire. Le duc de Bournonville, ayant alors 35,000 hommes, s'approcha de Philippsburg; le 1er septembre il repassa le Rhin et se dirigea, par la rive droite, sur Strasbourg, dont il s'empara, le 24 septembre, à l'aide d'intelligences avec les magistrats de cette ville. Cette nouvelle déconcerta Turenne, qui remonta le Rhin et campa aux portes de Strasbourg, sa gauche à l'Ill, sa droite à des marais, le village de Wantzenau derrière lui. Le duc de Bournonville sortit de Strasbourg, campa à Saint-Blaise, la droite au Rhin, interceptant la route de Saverne. Turenne avait 25,000 hommes, les Allemands près de 40,000. Ils attendaient le grand électeur, qui était en marche avec 25,000 hommes; ce qui décida le maréchal, malgré son infériorité, à risquer une bataille. Il leva son camp à minuit, passa la rivière de Souffel, à Lampertheim, laissant Strasbourg sur la gauche; il marcha sur trois colonnes, s'empara du bourg d'Achenheim, passa la Bruche et découvrit le camp ennemi, derrière Entzheim, ayant sa droite appuyée à un grand bois du côté de Strasbourg, et sa gauche à un petit bois de mille pas de longueur sur cinq cents de large; en avant du centre était le village d'Entzheim. L'armée française marcha toute la nuit, se mit en bataille dans la plaine, à gauche et en avant du village de Holtzheim. Le 4 octobre les deux armées se trouvèrent ainsi en présence. L'armée de Turenne avait sa droite formée par dix-sept escadrons, sous les ordres du marquis de Vaubrun; quatre escadrons de dragons étaient entremêlés de pelotons d'infanterie; dix-neuf bataillons d'infanterie étaient au centre, commandés par le lieutenant général Foucault; vingt et un escadrons de dragons ou de grosse

cavalerie étaient à la gauche, également entremêlés de pelotons d'infanterie; la deuxième ligne était formée sur la droite par quatorze escadrons, sur la gauche par quinze escadrons, et au centre par sept bataillons; la cavalerie, également entremêlée de pelotons d'infanterie; en troisième ligne, le corps de réserve était de sept escadrons et de trois bataillons. La droite ennemie, commandée par le comte Caprara, était de vingt escadrons; le centre, de vingt bataillons, était sous les ordres directs du duc de Bournonville; le duc de Holstein commandait la gauche, forte de vingt et un escadrons; vingt bataillons au centre et dix-neuf escadrons à chaque aile formaient la deuxième ligne; la troisième était composée de onze bataillons au centre, vingt escadrons à la droite et vingt escadrons à la gauche.

Turenne commença l'attaque en faisant aborder le petit bois de la gauche de l'ennemi par le marquis de Boufflers avec huit escadrons de dragons à pied soutenus par une batterie. De part et d'autre, les deux armées, qui sentaient l'importance de cette position, envoyèrent successivement des renforts. Les Français enlevèrent cependant la première ligne des retranchements qu'avait fait construire le général ennemi en avant de ce bois; ils y prirent trois pièces de canon; mais ils ne purent forcer la deuxième ligne, qui était armée de huit pièces de canon. Turenne fut obligé de faire avancer le corps de réserve et six bataillons de la deuxième ligne : le carnage devint bientôt effroyable. Le deuxième retranchement fut forcé; les Allemands, chassés du bois, perdirent leurs canons. Le duc de Bournonville fit alors avancer sept bataillons de Luneburg pour reprendre le bois; Turenne, de son côté, fit avancer le reste des bataillons de la deuxième ligne, et là se renouvela le combat pour la troisième fois. Les Allemands avaient l'avantage que leur ligne de bataille était plus près du bois, et que dès lors ils étaient appuyés par leur cavalerie et leur artillerie. Turenne s'en aperçut; il fit avancer la cavalerie de la seconde ligne pour prendre la position de celle de sa première ligne, qu'il porta en avant; enfin l'ennemi échoua et dut renoncer à la possession du bois.

Le duc de Bournonville, voyant que les efforts de Turenne s'étaient portés de ce côté, envoya Caprara avec toute la cavalerie de la droite pour se glisser entre la première et la seconde ligne française, pendant le temps que lui-même, avec sa cavalerie de la droite, la deuxième et la troisième ligne, marchait de front sur la cavalerie de la gauche de Turenne. Foucault, qui commandait le centre de la première ligne, voyant le double mouvement de l'ennemi, forma son infanterie sur deux lignes et fit marcher six bataillons en avant, sou-

tenus par de l'artillerie ; ce qui arrêta court la cavalerie que menait le duc de Bournonville. Cependant Caprara continuait son mouvement ; il renversa plusieurs escadrons, tourna sur les derrières de la cavalerie de la gauche et de l'infanterie du centre. Le comte de Lorges et le comte d'Auvergne rallièrent la cavalerie de la réserve, enfoncèrent celle de Caprara et la repoussèrent ; le reste se passa en canonnade. Les deux armées battirent en retraite pendant la nuit ; Turenne repassa la Bruche et alla camper à Achenheim, à une lieue du champ de bataille, sur lequel il laissa vingt escadrons. Le duc de Bournonville se retira sous le canon de Strasbourg, abandonnant deux pièces de canon sur ses positions, outre les huit pièces perdues à l'attaque du bois. Les Français perdirent 2,000 hommes ; la perte des Allemands fut double : plusieurs étendards, des timbales, des drapeaux, furent les trophées du vainqueur.

III. Cependant, le 7 octobre, Turenne prit une position plus en arrière et s'éloigna de trois lieues, se couvrant par la petite rivière de Mossig, couvrant Saverne et Haguenau ; il occupa le château de Wasselonne, qui appartenait aux Strasbourgeois. Le 14 octobre le grand électeur passa le pont de Strasbourg avec 20,000 hommes ; ce qui porta l'armée impériale à plus de 50,000 hommes. Aussitôt après cette jonction importante, le duc de Bournonville reprit son camp d'Entzheim. L'alarme fut grande en France ; le roi convoqua l'arrière-ban.

Les Impériaux avaient trois partis à prendre : ou livrer bataille à Turenne, ou lui couper les communications avec Saverne pour faire tomber Haguenau, ou assiéger Philippsburg. Ils ne firent rien, et restèrent inactifs dans leur camp jusqu'au 18, qu'ils s'approchèrent de Turenne ; il battit en retraite et campa à Dettwiller. Cette marche fut pénible, et l'ennemi aurait remporté quelque succès, si Turenne n'avait fait mettre pied à terre à une brigade de dragons à un défilé ; ce qui arrêta court la cavalerie ennemie. 6,000 chevaux de l'arrière-ban, sous les ordres du marquis de Créqui, renforcèrent l'armée. Turenne fortifia son camp de Dettwiller, où il était couvert par la Zorn ; sa gauche s'étendait à Hochfelden. L'ennemi cerna le petit château de Wasselonne, qui avait 150 hommes de garnison ; ce siége dura un jour et demi. Le grand électeur voulait faire cette garnison prisonnière de guerre, mais elle s'y refusa et rejoignit son armée, suivant l'usage d'alors. Turenne reçut un nouveau renfort de trente-cinq escadrons et de huit bataillons ; le comte de Saulx lui amenait, en outre, vingt-quatre escadrons et dix bataillons ; il les fit arrêter

en Lorraine. Il méditait dès lors le projet qu'il exécuta deux mois après.

Aussitôt que le grand électeur fut instruit des nombreux renforts que recevait l'armée française, il reprit son camp de Saint-Blaise sous Strasbourg. Le 20 novembre Turenne cantonna sa cavalerie à deux lieues en arrière de la Moder, et porta son quartier général à Ingwiller, communiquant avec la Lorraine par le col de la Petite-Pierre, dont il occupa le château. Il paraît que son principal but était de couvrir Haguenau, dont il craignait que l'ennemi ne s'emparât; mais celui-ci n'y songeait pas, il s'étendit dans la haute Alsace.

IV. Le 29 novembre, Turenne repassa en Lorraine et évacua entièrement l'Alsace; il porta son quartier général à Lorquin; les alliés prirent leurs quartiers d'hiver.

Le 5 décembre, Turenne fit partir le comte de Saulx, avec 14,000 hommes qu'il avait amenés de Flandre, et se mit en marche avec le reste de l'armée, longeant le pied des Vosges du côté de la Lorraine; il arriva le 27 à Belfort; son quartier général avait successivement été à Blamont, à Baccarat, à Domptail, à Padoux, à Eloyes et à Longuet, où il resta huit jours; de là il se rendit à Remiremont, qui était occupé par 400 Lorrains, qu'il en chassa. Toute cette marche resta inconnue à l'ennemi. Le 29 il porta son quartier général à Brunn, marcha sur Mulhouse, s'y rencontra avec une division de Bournonville composée d'infanterie, de bagages et de 6,000 chevaux, qui, ayant eu l'alerte, avait levé ses cantonnements et marchait sur Colmar pour rejoindre le grand électeur : il l'attaqua, la battit et la jeta sur Bâle. Le lendemain il s'empara de Brunstatt et y fit prisonnier un régiment d'infanterie de 1,000 hommes. Le grand électeur, dont le quartier général était à Colmar, avait rallié toute son armée dans cette position, la gauche à Colmar, la droite à Turckheim; sa ligne était de 3,000 toises, et son front, couvert par une petite rivière, avait été retranché. Turenne marcha à lui sur deux colonnes, avec plus de 40,000 hommes; les alliés en comptaient plus de 50,000; mais son armée, toute française, était fort supérieure en moral. Le 5 janvier le comte de Lorges, commandant la droite, se porta à la hauteur d'une église, vis-à-vis Colmar, pour attirer toute l'attention des ennemis sur leur gauche, pendant que Turenne marchait avec le lieutenant général Foucault sur Turckheim. Le combat commença une heure avant la nuit : Turckheim fut enlevé; le grand électeur fit filer ses bagages sur Schlestadt, et à minuit fit sa retraite. Le lendemain, à la pointe du jour, Turenne entra dans Colmar, où

il prit 3,000 hommes malades ou traînards. Le grand électeur s'arrêta trois jours à Schlestadt; il en repartit le 11, passa le Rhin au pont de Benfeld, et rentra en Allemagne. Les Français, maîtres ainsi de toute l'Alsace, y prirent leurs quartiers d'hiver.

V. *Trentième observation.* — 1° Dans cette campagne, Turenne donne, contre son usage, plusieurs combats et une bataille; sa marche contre Caprara, en passant le Rhin à Philippsburg pour le surprendre avant sa jonction avec le duc de Bournonville, est fort belle. Caprara le croyait à quarante lieues, lorsqu'il le découvrit en bataille devant son camp; la supériorité numérique de l'infanterie l'assurait de la prise de Sinsheim et du passage du défilé. Caprara fit une faute de recevoir le combat; il devait repasser le Neckar, marcher à la rencontre du duc de Bournonville et se réunir à lui.

2° Le duc de Bournonville surprit Turenne en regagnant quelques marches sur lui; il s'empara de Strasbourg. Le ministère français avait fait une faute de ne pas ordonner l'occupation de cette place. Qu'avait-il à ménager? Presque tout l'empire était en guerre, et les mauvaises dispositions des bourgeois de Strasbourg étaient connues; la possession de cette ville était indispensable pour la sûreté de la frontière; mais Turenne devait veiller sur ce point important. Il était sur la rive gauche du Rhin, et l'ennemi sur la rive droite; il devait tenir une division près de Strasbourg, pour qu'elle pût y prévenir l'ennemi, d'autant qu'il n'existait sur toute cette frontière aucun autre point qui dût au même degré attirer sa sollicitude. Le duc de Bournonville ne le devança que de six heures.

3° A la bataille d'Entzheim, Turenne devait refuser sa gauche; ce qui eût rendu impossible la manœuvre habile qu'a faite le duc de Bournonville. Si le maréchal eût réuni à son extrême gauche toute l'infanterie qu'il dissémina mal à propos entre ses escadrons, s'il l'eût placée dans le bois avec du canon, la couvrant par quelques retranchements et des abatis, la gauche de sa cavalerie eût été appuyée : il n'aurait pas couru la chance de perdre la bataille, cela eût suppléé à son infériorité en cavalerie. La meilleure manière de protéger sa cavalerie est d'en appuyer le flanc. La méthode de mêler des pelotons d'infanterie avec la cavalerie est vicieuse; elle n'a que des inconvénients. La cavalerie cesse d'être mobile, elle est gênée dans tous ses mouvements, elle perd son impulsion, et l'infanterie est compromise; au premier mouvement de la cavalerie, elle est sans appui.

4° Si, après la prise du petit bois que l'ennemi défendait de tous

ses moyens, Turenne eût poussé son avantage, la bataille eût été décisive. Il pouvait toutefois coucher sur le champ de bataille; il est allé le même jour à une lieue et demie en arrière; il a poussé dans cette occasion la circonspection jusqu'à la timidité; il savait mieux que qui que ce soit l'influence de l'opinion à la guerre.

Trente et unième observation. — Dans ce siècle, les garnisons ne tenaient une capitulation comme honorable qu'autant qu'elles obtenaient de rejoindre leurs armées avec armes et bagages, sans être prisonnières de guerre. La petite garnison du château de Wasselonne, quoique de 150 hommes seulement, eut raison d'exiger de rentrer à son armée, et le grand électeur gagna de le lui accorder, puisque la possession de ce château, qu'elle pouvait tenir encore deux ou trois jours, lui était avantageuse. Cet usage pourra se renouveler lorsque les commandants de place le voudront; il n'est pas un général qui ne laisse sortir une garnison fatiguée, ruinée, pour s'épargner un assaut, une attaque de barricades et de rues; mais il faut que la garnison ait donné une bonne opinion de sa résolution et de son dévouement.

Trente-deuxième observation. — Lorsque, à la fin de novembre, les ennemis apprirent que Turenne avait reçu de grands renforts. ils reprirent leur camp sous Strasbourg. S'il eût marché à eux après l'arrivée des détachements de Flandre, ils auraient repassé le Rhin. Leur armée était composée de contingents commandés par les princes mêmes à qui appartenaient les troupes; ils n'avaient aucun intérêt à les compromettre : ils auraient refusé la bataille. Les hostilités ayant cessé en Flandre, dans le Luxembourg, l'opinion des renforts qu'avait reçus Turenne pouvait être aussi forte qu'il eût voulu la répandre; ils l'étaient d'ailleurs beaucoup; le grand électeur ne se fût donc pas commis, pour garder l'Alsace, qui lui importait peu, contre une armée égale à la sienne.

Trente-troisième observation. — C'est le 27 décembre que Turenne est arrivé à Belfort, et c'est le 5 janvier qu'il a livré le combat de Turckheim, ce qui fait neuf jours; c'est six trop tard. Il y a de Belfort à Colmar quatorze lieues. Les cantonnements une fois réunis à Belfort, la manœuvre était démasquée, il n'y avait plus une heure à perdre. Si Turenne eût marché avec plus de rapidité, il eût obtenu de grands résultats; tous les quartiers de l'ennemi ont eu le temps de se rallier, de sorte qu'au camp de Colmar il a trouvé toute l'armée

réunie; il eût dû prévenir leur réunion. Tout le génie de cette opération consistait à arriver sur le pont de Strasbourg avant que l'armée fût ralliée; Turenne la manqua. Une pareille manœuvre aurait été féconde en grands résultats et d'un succès certain. Si, au lieu de déboucher par Belfort, c'est-à-dire par l'extrémité des Vosges, Turenne eût débouché par le milieu des Vosges, droit sur Colmar et Strasbourg, il fût arrivé avant que les cantonnements se fussent ralliés. Il a dans cette occasion montré plus de talent dans la conception de ce beau plan que dans son exécution.

Trente-quatrième observation. — Le grand électeur aurait dû livrer bataille à Colmar; il était dans une excellente position, toute son armée était ralliée et sa retraite assurée sur Strasbourg. La possession de l'Alsace valait sans doute bien une bataille, mais non pas pour lui ni pour les princes du nord de l'Allemagne; les risques qu'ils auraient courus et les pertes qu'ils auraient éprouvées en acceptant la bataille n'étaient compensés par rien. Les Prussiens étaient à la tête du parti protestant, ennemi de l'Autriche, qui était fort pauvre. L'année suivante, lorsque Montecuccoli vint pour entrer en Alsace avec l'armée impériale, il le dit positivement dans sa proclamation aux Alsaciens, pour établir la différence qui existait entre l'armée qu'il commandait et celle du grand électeur.

CHAPITRE XVIII.

CAMPAGNE DE 1675.

I. Le maréchal de Turenne est tué d'un boulet de canon à Sasbach. — II. Observation.

I. Le roi mit cette année six armées sur pied. Le prince de Condé commandait en Flandre, et Turenne en Allemagne; son armée était de 25,000 hommes. Montecuccoli commandait l'armée ennemie; il avait ordre de réduire l'Alsace et de réparer la pusillanimité qu'avait montrée le grand électeur l'année précédente. Il avait des intelligences dans Strasbourg, dont les magistrats lui étaient dévoués. Le 27 mars, Turenne campa sous les murs de cette place, afin d'imposer à la bourgeoisie. Montecuccoli se mit en opération, descendit le Rhin par la rive droite, publia qu'il allait assiéger Philippsburg, mais jeta un pont à Spire et passa sur la rive gauche. Turenne, négligeant cette

initiative du général ennemi, passa lui-même sur la rive droite. Il fit à cet effet jeter un pont à Ottenheim, à quatre lieues plus haut que Strasbourg, et se porta sur la Kinzig; il campa à Willstedt, la droite à ce village et à la Kinzig, et la gauche à Eckartsweier, au ruisseau de Schutter, couvrant ainsi Strasbourg, dont il était à deux lieues, et son pont d'Ottenheim, dont il était à quatre lieues, et où il avait construit une tête de pont qu'il gardait par plusieurs bataillons. Après quelques jours d'hésitation, Montecuccoli fut obligé d'obéir au mouvement de Turenne; il repassa sur la rive droite, prolongea sa gauche le long de la Kinzig, son aile gauche étant éloignée d'une lieue et demie du camp français. Montecuccoli, dont l'armée était un peu plus nombreuse que l'armée française, menaçait, par la position qu'il avait prise, le pont d'Ottenheim; il continua son mouvement, il marcha sur l'abbaye de Schuttern, étendant sa gauche jusqu'à Lahr. Il voulait, en menaçant le pont d'Ottenheim, obliger Turenne à repasser le Rhin ou à découvrir Strasbourg. La position du maréchal était assez compliquée; il avait à la fois à défendre son pont d'Ottenheim et celui de Strasbourg : s'il quittait son camp de Willstedt, Montecuccoli entrait dans Strasbourg et y passait le Rhin; cependant, s'il ne persistait pas à occuper Willstedt, son pont d'Ottenheim et sa retraite étaient compromis. Il détacha le comte de Lorges avec une division pour prendre position à Altenheim, à mi-chemin du camp d'Ottenheim. Ce mouvement dissémina ses forces; il le sentit, et, le 22 juin, il leva son pont et le descendit vis-à-vis Altenheim, où il ne se trouvait plus qu'à deux lieues de Strasbourg, et dès lors était plus facile à défendre. Montecuccoli désespéra alors de réussir dans son plan; il changea de batterie, il retourna à son camp d'Offenburg, et, le 28, se porta à Urloffen, menaçant de surprendre Strasbourg; Turenne se porta aussitôt à Bodersweier. Montecuccoli renonça de nouveau à surprendre le pont de Turenne ou celui de Strasbourg; il commanda un pont de bateaux aux magistrats de Strasbourg et des munitions de guerre; il descendit le Rhin avec son armée et campa dans la plaine de Scherzheim, espérant y recevoir le convoi de Strasbourg. Turenne le suivit et campa dans la plaine de Freistett, s'appuyant au Rhin. Il se trouvait, par cette position, placé entre Strasbourg et l'ennemi; mais le Rhin est fort large en cet endroit et couvert d'une grande quantité d'îles; il était à craindre que Montecuccoli reçût son pont et son convoi. Ces îles sont effectivement en grand nombre vis-à-vis Wantzenau, mais il n'y a que trois courants propres à la navigation. Turenne fit faire une estacade, occuper les îles et construire plusieurs

redoutes armées de grosse artillerie; ce qui ôta toute espérance à Montecuccoli de recevoir son pont et son convoi. Cependant Turenne était dans une position pénible; la saison étant très-pluvieuse et les eaux du Rhin très-hautes, son camp était marécageux et malsain; celui des Allemands, au contraire, était parfaitement placé; ils tiraient une grande partie de leurs vivres d'Offenburg. Le 15 juillet Turenne se mit en marche, passa la Rench à un gué peu connu, coupa Montecuccoli d'Offenburg et même d'avec Caprara, ce qui obligea Montecuccoli à lever son camp et à se porter derrière Sasbach, couvert par un petit ruisseau, pour y faire sa jonction avec Caprara. Turenne suivit son mouvement, campa vis-à-vis Sasbach et se proposait de l'attaquer, lorsque, le 27 juillet, un coup de canon termina la vie de ce grand homme. Après sa mort, les lieutenants de Lorges et de Vaubrun commandèrent l'armée, et ne furent pas d'accord : l'un voulait se retirer sur le pont d'Altenheim, l'autre sur le camp de Willstedt; mais enfin ils se décidèrent à jeter à l'eau les farines réunies à Willstedt et se retirèrent sur Altenheim. Les Impériaux les suivirent et les attaquèrent; le combat fut long et opiniâtre; le champ de bataille resta aux Français, qui perdirent 3,000 hommes; l'ennemi en perdit 5,000; mais, dès le lendemain, l'armée repassa sur la rive gauche du Rhin.

II. *Trente-cinquième observation.* — 1° Cette campagne a duré deux mois, tout l'avantage a été pour Turenne. Montecuccoli voulait porter la guerre en Alsace par le pont de Strasbourg, dont les habitants lui étaient vendus. Turenne voulait garantir l'Alsace qu'il avait conquise la campagne précédente, et obliger Montecuccoli à repasser la forêt Noire. Quand il fut tué, Montecuccoli repassait les montagnes ; Turenne a donc triomphé.

2° Montecuccoli prit l'initiative, passa sur la rive gauche du Rhin pour y porter la guerre. Turenne resta insensible à cette initiative; il la prit lui-même, passa le Rhin et obligea Montecuccoli à revenir sur la rive droite. Cette première victoire de la campagne était réelle.

3° Le maréchal se campa à Willstedt, couvrant Strasbourg, qui était à deux lieues derrière son camp, et son pont d'Ottenheim, qui était à quatre lieues sur la droite. Montecuccoli se plaça derrière la Kinzig, à une lieue et demie de l'armée française, appuyé à la place d'Offenburg, où il avait garnison. La position de Turenne était mauvaise; il devait plutôt livrer bataille que de s'exposer à perdre le pont d'Ottenheim et sa retraite, ou le pont de Strasbourg.

4° Si Montecuccoli eût voulu se porter en six heures de nuit tout

d'un trait sur Ottenheim, prenant sa ligne d'opération sur Fribourg, il eût forcé le pont d'Ottenheim avant que toute l'armée de Turenne eût pu le couvrir. Cependant il n'en fit rien; il tâtonna, se contenta de se prolonger; il crut que des manœuvres seraient suffisantes pour décider Turenne à abandonner son camp de Willstedt et à découvrir Strasbourg. Turenne le pénétra; il se contenta de prolonger sa droite près d'Ottenheim, ce qui rendit sa position fort mauvaise.

5° Il le comprit enfin; il compromettait son armée; il leva son pont d'Ottenheim, qu'il rapprocha de deux lieues de Strasbourg et de son camp de Willstedt; il le plaça à Altenheim. C'était encore trop loin de Strasbourg; il fallait le jeter à une lieue de cette ville. Ce grand capitaine fit dans cette campagne la faute d'établir son pont à quatre lieues de Strasbourg, et plus tard, lorsqu'il le leva, il fit celle de ne le rapprocher que de deux lieues.

6° Cependant Montecuccoli change de projet, et, résolu de passer le Rhin au-dessous de Strasbourg, il commande un équipage de pont dans cette ville, et se porte à Scherzheim pour le recevoir. Turenne prit position à Freistett, occupa les îles, fit faire une estacade; les projets de son ennemi furent encore déjoués.

7° Montecuccoli devait, lorsqu'il laissa pendant trois jours son adversaire jeter un pont, élever des retranchements sur la Rench. Si près de son camp, il se laissa couper d'avec le corps de Caprara et d'avec Offenburg. Turenne l'avait obligé à quitter la vallée du Rhin, lorsqu'un boulet tua ce grand homme.

8° Turenne se montra dans cette campagne incomparablement supérieur à Montecuccoli : 1° en l'obligeant à suivre son initiative; 2° en l'empêchant d'entrer dans Strasbourg; 3° en interceptant le pont de Strasbourg; 4° en coupant sur la Rench l'armée ennemie; mais il fit une faute qui eût pu entraîner la ruine de son armée, s'il eût eu affaire au prince de Condé : ce fut de jeter son pont à quatre lieues au-dessus de Strasbourg, au lieu de le placer seulement à une lieue de cette ville.

PRÉCIS

DES

GUERRES DE FRÉDÉRIC II[1].

CHAPITRE PREMIER.

CAMPAGNE DE 1756.

I. Invasion de la Saxe; blocus du camp de Pirna (24 septembre). — II. Bataille de Lobositz (1er octobre); capitulation des Saxons (14 octobre); quartiers d'hiver. — III. Observations.

I. L'Autriche, la France et la Russie étaient indisposées contre la Prusse : l'Autriche regrettait la Silésie ; la France conservait un ressentiment de la paix de Dresde, qui avait causé les désastres du maréchal de Belle-Isle, abandonné dans Prague; la czarine s'essayai à intervenir dans les affaires de l'Europe; elle était séduite par Marie-Thérèse. Il est temps, disait-on à Vienne, à Paris, à Saint-Pétersbourg, de mettre un frein à l'ambition des puissances du second ordre. A la vue de cet orage, Frédéric s'appuya à l'Angleterre, conclut avec elle un traité d'alliance et s'assura de riches subsides. Cela fait, il ne perdit plus de temps, et, dès l'été de 1756, voyant que ses ennemis dissimulaient encore, parce qu'ils n'étaient pas prêts à entrer en campagne, il commença les hostilités sans déclaration préalable, et envahit la Saxe en pleine paix.

Son état militaire était considérablement augmenté : il avait eu dix ans pour mettre à profit l'expérience qu'il avait acquise dans les quatre campagnes de la guerre de la Pragmatique Sanction, et les ressources que lui avaient apportées les riches provinces de Silésie. Il ne comptait pas moins de 120,000 hommes sous les armes, bien organisés, bien disciplinés, très-mobiles, indépendamment des gar-

[1] Ce précis est reproduit d'après les *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous le règne de Napoléon Ier*, édition de 1830. Nous n'en avons pas le manuscrit original.

nisons, des dépôts et de tous les moyens accessoires pour entretenir une armée aussi considérable en activité et réparer ses pertes. L'Autriche avait un état militaire de moins de 40,000 hommes, mal entretenus, mal organisés; ses vieilles troupes avaient été détruites dans la guerre contre les Turcs: Frédéric pouvait impunément tout entreprendre dans cette campagne.

Il réunit deux armées, l'une en Saxe, forte de soixante et dix bataillons et quatre-vingts escadrons, formant 64,000 hommes, artillerie et sapeurs compris; l'autre en Silésie, forte de trente-trois bataillons et cinquante-cinq escadrons, environ 30,000 hommes; et il employa 20,000 hommes en divers corps d'observation sur la Vistule, en Poméranie et sur le bas Elbe. L'armée de Silésie se réunit à Nachod, sous les ordres du maréchal Schwerin; les trois corps de l'armée de Saxe se réunirent à Francfort-sur-l'Oder, à Magdeburg et à Wittenberg; ils se mirent en marche le 30 août, celui de Magdeburg par Leipzig, Chemnitz et Dippoldiswalda; celui de Wittenberg par Torgau et Meissen; celui de Francfort par Elsterwerda, Bautzen et Stolpen. L'alarme fut grande à Dresde; l'électeur se réfugia dans la forteresse de Kœnigstein; l'électrice et la cour restèrent au palais. L'armée saxonne, forte de 18,000 hommes, prit le camp de Pirna pour y attendre les résolutions de la cour de Vienne. L'acquisition de Dresde fut une conquête importante pour le roi de Prusse; il y trouva tous les magasins de guerre et l'arsenal de l'électeur. La place était forte; elle lui donna un point d'appui qui lui était nécessaire, et compléta la frontière de l'Elbe, qui tout entière depuis Magdeburg fut dès lors en son pouvoir. Toutes les négociations pour ramener l'électeur et décider la soumission de son armée ayant échoué, le roi marcha en avant et cerna le camp de Pirna avec quarante-deux bataillons et dix escadrons; il forma une armée d'observation de vingt-huit bataillons et soixante et dix escadrons, en prit le commandement, et porta son quartier général à Aussig, en Bohême. Le maréchal Schwerin s'avança à une marche avec l'armée de Silésie pour observer le débouché de Kœnigingrætz.

II. La cour de Vienne, au premier bruit du rassemblement de l'armée prussienne, avait réuni toutes ses troupes et les avait formées en deux corps : l'un, sous les ordres du prince Piccolomini, campa près de Kœnigingrætz, pour s'opposer aux mouvements de Schwerin; l'autre, sous les ordres du maréchal Browne, se réunit d'abord à Kolin, passa plus tard la Moldau, et campa à Budin sur l'Eger, pour dégager les Saxons du camp de Pirna.

Le 30 septembre le roi quitta son camp d'Aussig et marcha à la rencontre de Browne; il arriva avec son avant-garde, forte de huit bataillons et quinze escadrons, le 30 au soir, au village de Lobositz, où il rencontra l'armée autrichienne, qui avait passé l'Eger et campait derrière des marais à la vue de Lobositz. Il prit position avec son avant-garde au village de Türmitz, et se fit joindre, dans la nuit, par le reste de son armée, forte de 25,000 hommes. A la pointe du jour Browne fit déboucher dans la plaine un gros corps de cavalerie. L'armée du roi prit les armes : la gauche, sous les ordres du duc de Bevern, occupa la hauteur de Lobosch, et la droite, sous le prince Henri, les hauteurs de Homolka; sa ligne de bataille était de 1,800 à 2,000 toises. Le front du maréchal Browne était couvert par un ruisseau marécageux; sa droite s'appuyait à l'Elbe, sa gauche à Tschirschkowitz; sa ligne de bataille était de 2,500 toises. Il sentit la faute qu'il avait faite de ne pas occuper les hauteurs de Lobosch; il les fit attaquer par une division de onze bataillons; elle fut repoussée. Les Prussiens s'emparèrent de Lobositz; les Autrichiens reprirent leur position du matin : ils y étaient inattaquables de front; mais, manœuvrés par leur gauche, ils l'évacuèrent, repassèren l'Eger et reprirent leur camp de Budin, ayant perdu 2,500 à 3,000 hommes, et les Prussiens 3,000 à 3,500. Les deux armées s'attribuèrent la victoire : le maréchal Browne parce qu'il n'avait point été forcé dans son camp; le roi, à plus juste titre, parce qu'il avait enlevé le village de Lobositz et obligé son ennemi de renoncer au projet de secourir les Saxons par la rive gauche de l'Elbe. Mais, le 11 octobre, Browne fit, par la rive droite, un détachement de 8,000 hommes vis-à-vis Kœnigstein, à la vue de l'armée prussienne, pour favoriser le déblocus du camp de Pirna. Les Saxons passèrent l'Elbe; mais, enveloppés de toutes parts par les Prussiens, ils capitulèrent le 14. L'électeur eut la faculté de se retirer dans son royaume de Pologne; les Saxons furent incorporés dans l'armée prussienne, qui évacua la Bohême et prit ses quartiers d'hiver en Saxe et en Silésie.

III. *Première observation.* — Des écrivains militaires ont avancé que le roi de Prusse devait pénétrer par la Moravie sur Vienne et terminer la guerre par la prise de cette capitale. Ils ont tort : il eût été arrêté par les places d'Olmütz et de Brünn: arrivé au Danube, il y eût trouvé toutes les forces de la monarchie réunies pour lui en disputer le passage, dans le temps que l'insurrection hongroise se fût portée sur ses flancs. Une opération aussi téméraire eût évidemment

exposé son armée à une ruine certaine. Envahir la Saxe, s'emparer de Dresde, désarmer l'armée saxonne, entrer en Bohême, occuper Prague, y hiverner, c'était tout ce qu'il pouvait et devait projeter. Mais il opéra mal : il méconnut plusieurs des principes de la guerre, que l'on viole rarement impunément; ce qui fut cause qu'il échoua malgré le gain d'une bataille.

Le camp de Pirna a 25,000 toises de circuit; les 18,000 Saxons étaient réduits à 14,000 hommes de toutes armes, à leur arrivée au camp; le roi, ayant des forces quadruples et autant de grosse artillerie qu'il pouvait en désirer, puisque l'arsenal de Dresde était à sa disposition, devait, en quatre jours, forcer ce camp, faire mettre bas les armes aux Saxons, après quoi entrer en Bohême, laissant seulement une garnison de six bataillons et six escadrons dans Dresde. Le camp de Pirna est défendu à l'est par l'Elbe, rivière non guéable, ayant 60 à 80 toises de large; à l'ouest, par un marais profond et escarpé, ayant 30 à 48 toises de large: et enfin, à la tête, par la forteresse de Kœnigstein, des bois et des ravins qui communiquent à la frontière de Bohême. Il forme un grand triangle, dont deux côtés ont 10 à 11,000 toises, et le petit côté 3 à 4,000. Les 14,000 Saxons étaient trop faibles pour garnir cette étendue. Si le roi eût fait faire neuf attaques, trois sur chaque côté, dont une seule véritable dans une des positions où le ravin est saillant, en y plaçant deux batteries de cinquante bouches à feu chacune, il eût réussi à se rendre maître du ravin. Il lui fallait un quart d'heure pour y pratiquer une rampe, par laquelle il eût fait déboucher les deux tiers de son armée, infanterie, cavalerie et artillerie. Les Saxons, rejetés sous les murs de Kœnigstein, eussent capitulé. Sans doute qu'une armée de 40,000 hommes, contre une armée de 60 à 80,000, peut se défendre avec avantage dans le camp de Pirna; mais 14,000 hommes ne le pouvaient pas contre une armée de 60,000, munie d'autant d'artillerie qu'elle le voulait. Un corps aussi faible n'aurait pu s'y défendre qu'autant que le ravin et l'Elbe, qui couvrent le camp, eussent eu 2 à 300 toises de largeur, distance qui permettrait aux batteries du camp de prendre des positions éloignées de 200 toises du rivage, sans qu'elles eussent rien à craindre de la supériorité des batteries prussiennes établies sur la rive opposée, et cependant toutes-puissantes contre ce qui approcherait de leur rive.

Deuxième observation. — Le roi est entré en Bohême avec deux corps d'armée séparés, agissant fort loin l'un de l'autre. L'armée de Schwerin opérait à l'extrémité de la Silésie dans le temps que le roi

pénétrait par la rive gauche de l'Elbe. Cette manière d'envahir un pays avec une double ligne d'opération est fautive. Schwerin était beaucoup plus fort que Piccolomini, soit par le nombre, soit par la consistance des troupes. S'il eût été au roi sur le champ de bataille de Lobositz, le renfort que Piccolomini eût, de son côté, amené au maréchal Browne aurait été bien loin de compenser le degré de force qu'eût acquis l'armée prussienne. Le roi pouvait donc entrer dans Prague en septembre, avec 90,000 hommes, se rendre maître de cette place importante, établir ses quartiers d'hiver en Bohême, rejetant les débris de Browne et de Piccolomini au delà du Danube, ou du moins au delà des montagnes de ce royaume. L'effet de ces deux fautes fut qu'il eut, sur le champ de bataille de Lobositz, des forces moindres que celles de l'ennemi, quoique sur le champ d'opération il en eût de triples. C'est aussi ce qui l'obligea à prendre ses quartiers d'hiver en Saxe et en Silésie. Sans doute il obtint de cette campagne de grands avantages ; mais il pouvait en obtenir de plus grands encore.

CHAPITRE II.

PREMIÈRE CAMPAGNE DE 1757.

I. Situation des armées. — II. Bataille de Prague (4 mai). — III. Blocus de Prague ; bataille de Kolin (18 juin) ; évacuation de la Bohême. — IV. Observations.

I. L campagne de 1757, commencée le 15 avril, s'est terminée le 15 décembre; elle a duré deux cent quarante jours; elle se divise en deux époques : la première comprend les marches, manœuvres et combats du 15 avril au 15 juillet; la seconde, ceux du 15 juillet du 15 décembre. Dans la première époque le roi a livré deux grandes batailles : la bataille de Prague, qu'il a gagnée le 4 mai, et celle de Kolin, qu'il a perdue le 18 juin.

Dans l'année 1756, la France, la Suède, la Russie et l'empire ne mirent aucune armée en campagne; elles la passèrent tout entière en préparatifs et en démonstrations. Il en fut de même pendant la première époque de la campagne de 1757; le roi n'eut à tenir tête qu'aux armées autrichiennes. L'armée prussienne était mieux exercée, composée de vieilles troupes et plus nombreuse. Au commencement d'avril, elle était formée en quatre corps : le 1er, sous les ordres du

prince Maurice[1], à Chemnitz; le 2e, sous le roi, aux portes de Dresde, au village de Loschwitz; le 3e, sous le prince de Bevern, à Zittau, en Lusace; le 4e, sous le maréchal Schwerin, en Silésie. L'armée autrichienne, sous les ordres du maréchal Browne, était en Bohême; le duc d'Arenberg, avec le 1er corps, formait la gauche sur Egra; le maréchal Browne, avec le 2e corps, était au camp de Budin, devant Prague; le 3e corps, sous les ordres du comte de Kœnigsegg, était à Reichenberg; le 4e corps, sous les ordres du général Daun, était en Moravie. Les quatre corps d'armée du roi de Prusse se montaient à 100,000 hommes sous les armes, dont 65 à 66,000 d'infanterie, 16 à 18,000 de cavalerie; le reste, artillerie, sapeurs, mineurs, etc., formant cent huit bataillons et cent soixante escadrons, sans compter vingt-six bataillons et quarante escadrons qui se réunissaient en Poméranie pour contenir la Russie. Les quatre armées autrichiennes étaient moins nombreuses, très-inférieures en qualité, et manquaient de beaucoup d'objets. Frédéric résolut de profiter des quatre mois d'avance qu'il avait sur les Russes pour frapper un coup d'éclat et se mettre en situation de faire front aux autres armées lorsqu'elles arriveraient en ligne. Il envahit la Bohême et assiégea Prague, exécutant, cette campagne, ce qu'il n'avait pu faire la campagne précédente.

II. Le corps du prince Maurice, qui formait la droite de la ligne prussienne, commença à manœuvrer en avril; il menaça Egra et se porta en deux colonnes, par Kommotau, sur l'Eger. De son côté, le roi de Prusse passa les montagnes à Peterswald et arriva sur l'Eger, à Lobositz, et, le 23 avril, opéra le passage du fleuve à Loschtitz, à la tête de ces deux corps d'armée réunis. Le maréchal Browne, qui avait été joint à son camp de Budin, derrière l'Eger, par le duc d'Arenberg, se retira au camp de Prague aussitôt que le roi eut passé l'Eger. L'armée prussienne le suivit, arriva devant Prague le 2 mai. Mais déjà le prince Charles de Lorraine, qui avait pris le commandement de l'armée impériale, s'était campé sur la hauteur de Ziska, sur la rive droite de la Moldau.

Le prince de Bevern passa les montagnes entre Zittau et Reichenberg, où il fut arrêté par l'excellente position qu'occupait le comte de Kœnigsegg, qui l'obligea de manœuvrer plusieurs jours pour l'en déposter; ce qu'il ne put obtenir qu'après un combat opiniâtre. Le comte de Kœnigsegg se retira sur Liebenau; il y prit une position également formidable. Pendant ce temps le maréchal Schwerin, parti

[1] Maurice d'Anhalt-Dessau.

de Silésie, n'ayant trouvé personne devant lui, déboucha en Bohême par Trautenau et se porta à Jung-Bunzlau, sur les derrières de la position du comte de Kœnigsegg; ce qui força celui-ci à l'abandonner, à repasser l'Elbe et à se diriger sur Prague, où il joignit le prince de Lorraine. Schwerin, à la tête de son corps et de celui du duc de Bevern, suivit ce mouvement et campa le 4 mai sur la rive droite de l'Elbe, à Alt-Bunzlau, vis-à-vis Brandeis; et, comme l'ennemi n'occupait pas la rive opposée, il y jeta une avant-garde.

Le prince de Lorraine attendait, sous quelques jours, le général Daun, qui lui amenait de Moravie un renfort de 30,000 hommes, ce qui eût égalisé les deux armées. Frédéric sentit toute l'importance de prévenir cette jonction. Le 5 mai, à la pointe du jour, il jeta un pont à une lieue et demie au-dessous de Prague, au village de Podbaba, sans éprouver aucune résistance, quoique à 2,000 toises du camp autrichien, et s'établit avec vingt bataillons et trente-huit escadrons à Cimic, sur la rive droite de la Moldau. Le maréchal Schwerin passa l'Elbe et se porta à Mieschitz. Les deux armées prussiennes, dans cette nuit, n'étaient plus éloignées que de trois lieues. Le 6, à la pointe du jour, elles firent leur jonction au village de Prosek. L'armée du roi prit son ordre de bataille, la droite à Prosek, le centre en avant de Gbel et la gauche au delà de Satalic, occupant une série de collines de 4,500 toises d'étendue, et étant à cheval sur le chemin de Brandeis, qui était sa ligne d'opération. Le prince de Lorraine avait sa gauche sur la Ziska, près de la Moldau, et sa droite sur les hauteurs du village de Key, occupant une ligne de 4,500 toises. Le roi avait sur le champ de bataille soixante-quatre bataillons et cent vingt-trois escadrons, environ 60,000 hommes; le maréchal Keith était resté sur la rive gauche de la Moldau, devant Prague, avec vingt-six bataillons, vingt-six escadrons; neuf bataillons et onze escadrons étaient détachés sur la double ligne d'opération, pour couvrir les magasins. Le prince de Lorraine avait à peu près 70,000 hommes; mais 10,000 étaient restés dans Prague pour la défense de la ville et observer le maréchal Keith. Les deux armées se trouvaient ainsi égales en nombre sur le champ de bataille. L'armée autrichienne avait sa gauche près de la Moldau, l'armée prussienne y avait sa droite : les deux armées étaient éloignées l'une de l'autre de 3,000 toises, séparées par un vallon profond où coulait un ruisseau formé par la décharge de plusieurs étangs, et dont les bords sont encaissés et marécageux; ce ruisseau prend sa source au delà de l'étang de Sterbohol, à 6 ou 7,000 toises de Prague, tourne à cette distance, passe par les villages de Sterbohol, de Pocernic, de

Hostawic, de Hrdlorez et de Hlaupetin, et se jette dans la Moldau, à peu près à 2,000 toises au-dessous de Prague, près de Liben.

Le roi jugea que ce ruisseau protégerait efficacement le front de l'armée ennemie; il ordonna de marcher par la gauche pour la déborder. Le prince de Lorraine s'en aperçut à temps : il fit faire à l'infanterie de sa droite un changement de front en arrière : par ce mouvement elle se trouva en équerre sur l'extrémité du centre, et, s'appuyant aux hauteurs de Sterbohol, elle forma un coude de 1,500 toises, qu'il prolongea de 2,000 autres en y portant la cavalerie de sa gauche, qui prit position dans les plaines de Sterbohol et s'étendit jusqu'au petit ruisseau qui passe à Hostiwartz. Sa ligne occupait ainsi les deux côtés d'un angle droit, dont l'un était perpendiculaire à Prague et l'autre parallèle, et longs chacun de 3,000 à 3,500 toises. Le roi arrêta sa marche aussitôt que l'extrémité de sa droite fut arrivée à la hauteur de Key, le centre vis-à-vis Pocernic et la gauche devant Sterbohol; il envoya la cavalerie de sa réserve pour renforcer celle de Schwerin, dans la plaine de Sterbohol. Ce mouvement découvrit sa ligne d'opération, le chemin de Brandeis par Gbel, et son armée se trouva à cheval sur la route de Kolin, par laquelle le général Daun arrivait ce même jour à Bœhmisch-Brod, à huit lieues du champ de bataille. L'infanterie autrichienne occupait, au delà du ruisseau qui couvrait son front, et à peu près à 1,000 toises de l'angle d'équerre, des positions qui commandaient le village de Gbel. Le roi fit attaquer ces postes détachés et les culbuta, dans le temps que le maréchal Schwerin, avec l'aile gauche, passa le ruisseau à Sterbohol et à Pocernic : la cavalerie dans les villages, l'artillerie sur les digues, l'infanterie dans les marais. Il y trouva de grandes difficultés; plusieurs régiments enfoncèrent jusqu'au genou; la droite autrichienne n'en profita pas; elle resta sur les collines à rectifier son alignement. A une heure après midi, Schwerin l'attaqua à la baïonnette, arriva jusqu'à sa position; mais, accablées par la mitraille, ses troupes lâchèrent pied et abandonnèrent la hauteur. Browne le poursuivit pendant 12 à 1500 toises. La gauche et le centre de l'armée autrichienne continuèrent à rester immobiles. La cavalerie prussienne déboucha dans la plaine de Sterbohol, fit d'abord une charge malheureuse, mais se rallia, revint au combat, et mit en déroute la cavalerie autrichienne, qui abandonna le champ de bataille. La droite du prince de Lorraine se trouva ainsi entièrement découverte au moment où le roi entrait lui-même dans le village de Key et attaquait la gauche. Le prince de Bevern, qui marchait au centre, s'aperçut d'un vide à l'angle des deux lignes; il s'y jeta et engagea

un combat des plus opiniâtres. Le maréchal Schwerin, ayant rallié son infanterie, la ramena au combat. Il fut frappé à mort à la tête de son régiment; mais ses troupes continuèrent l'attaque contre la droite autrichienne, qui, prise en flanc par le roi et débordée par la cavalerie, lâcha pied et se mit en déroute, ce qui décida de la journée. Le prince de Lorraine abandonna toutes ses positions; il soutint sa retraite par les troupes de son centre et de sa gauche qui n'avaient pas donné; mais, constamment débordé par sa droite, 12,000 hommes furent coupés de Prague, et ne parvinrent qu'avec peine à gagner le camp du maréchal Daun. La perte des Autrichiens fut de 16,000 hommes et deux cents pièces de canon; le maréchal Browne fut blessé mortellement. La perte des Prussiens fut de 12,000 hommes.

III. Cette bataille avait affaibli de 30,000 hommes l'armée du prince de Lorraine; cependant il lui restait encore 40,000 hommes; mais le moral du soldat était affecté. Le roi bloqua Prague sur les deux rives de la Moldau. Cette place a 7,000 toises de circuit; sa ligne de contrevallation eut un développement de 15,000 toises, ses quartiers étant séparés par une grande rivière. Il espéra vainement que le défaut de vivres obligerait promptement son ennemi à capituler. Le blocus dura six semaines, jusqu'au 18 juin, qu'il fut levé par le résultat de la bataille de Kolin.

Le maréchal Daun apprit, le 7 mai, les désastres du prince de Lorraine. Il resta plusieurs jours à Bœhmisch-Brod pour recueillir ses débris, et, après avoir rallié les 12,000 hommes qui n'avaient pu entrer dans Prague, il rétrograda de quatorze lieues et campa sous les murs de Kolin. Le roi l'ayant fait suivre par un corps de 25,000 hommes, sous le commandement du prince de Bevern, il continua sa retraite jusqu'à Goltsch-Jenikau, à une lieue en avant de Habern et à vingt-quatre de Prague. Le 12 juin, ayant reçu quelques renforts, Daun se reporta à une lieue en avant de Kolin, au village de Krichnau, où il campa, la gauche à Swojsic et la droite à Chocenic, ayant devant lui la route de Prague à Kolin; le prince de Bevern se retira à son tour. Le roi accourut en toute hâte du camp de Prague avec un renfort; il porta son quartier général, le 14, à la petite ville de Kaurzim, à trois lieues de Krichnau. Il y campa, la gauche appuyée au chemin de Prague à Kolin, au village de Planian, tirant des vivres de Nimburg, petite ville sur la gauche de l'Elbe, éloignée de cinq lieues. Il séjourna le 15 et une partie du 16 pour donner le temps d'arriver à ses renforts et à ses caissons de vivres. Le 16, comme il allait se mettre en marche pour se porter à la position de

Swojsic et contenir le maréchal Daun, qu'il croyait à Kohl-Janowic, il apprit que ce maréchal était à Krichnau; dès lors il ne pouvait plus faire ce mouvement qu'en passant sur son corps. Le 17 il marcha par sa gauche et campa à cheval sur la route de Prague, ayant devant lui Planian et, trois lieues plus avant, Kolin. Il se trouvait ainsi campé perpendiculairement sur la gauche de l'armée autrichienne. A la pointe du jour, le 18, il se mit en marche, la gauche en tête; l'avant-garde, commandée par le général Zieten, forte de cinquante-cinq escadrons et sept bataillons, tenait la tête. L'armée marcha sur trois lignes : la première, toute d'infanterie, suivit le chemin de Prague à Kolin; les deux autres, plus à gauche, marchèrent entre la chaussée et l'Elbe. Le général Daun avait fait des mouvements dans la nuit; les Prussiens ne virent au jour que quelques vedettes; mais, aussitôt qu'ils eurent dépassé Planian, ils aperçurent l'armée autrichienne en bataille; ils firent halte. L'avant-garde était arrivée à la hauteur de Zlatislunz, à 3,000 toises en avant de Planian; le corps de bataille était à Novimiesto et Planian. L'armée autrichienne était formée, la gauche à Brezan, le centre à Chocenic et la droite à Krechor; elle occupait ainsi une ligne courbe de 3,500 toises, la droite du côté de Kolin, la gauche du côté de Prague, enveloppant la route de Prague à Kolin, qui était la corde. Elle était sur plusieurs lignes : la deuxième ligne occupait la crête des hauteurs; la première était à demi-pente, ayant devant elle les trois villages retranchés, garnis d'infanterie et couverts d'artillerie. La gauche se trouvait à 500 toises du grand chemin de Planian à Kolin, sur lequel marchait l'armée prussienne; le centre, ou le village de Chocenic, en était à 1,000 toises; la droite, ou le village de Krechor, en était à 500 toises. Ainsi les deux armées étaient près l'une de l'autre et dans une formation bizarre. Le roi se trouvait déborder toute la gauche de l'ennemi, et la ligne ennemie formait une demi-circonférence dont le diamètre ou corde était une partie du chemin de Planian à Kolin qu'occupait Frédéric, qui, à une heure après-midi, ordonna de continuer la marche. Le roi se mettait en marche sur la corde d'une demi-circonférence que couronnait, sur les hauteurs, l'armée autrichienne; ce qu'il ne pouvait faire qu'en défilant sous la mitraille et la fusillade. Le général Nadasdy, commandant la cavalerie autrichienne, se porta aussitôt à 2,000 toises de Kolin, à cheval sur la route, barrant ainsi aux Prussiens le chemin de Kolin et les obligeant à rester sous le feu de son armée. Daun ordonna à toutes ses troupes d'avancer jusqu'à l'extrémité de la position, et fit tomber sur les colonnes en marche une grêle de

boulets, d'obus et de balles. Les tirailleurs des troupes postées dans les villages se portèrent en avant; la fusillade s'engagea entre les Croates et l'armée prussienne, qui cependant voulait toujours continuer son mouvement. L'avant-garde, ayant de l'avance, parvint à franchir les 3,000 toises et à déborder la droite autrichienne; après avoir dépassé Krechor, elle prit à droite, marcha sur cette extrême droite et s'empara du village de Krechor; mais l'armée prussienne fut tellement engagée, et la fusillade devint si vive, qu'elle dut faire halte, se former à droite en bataille et marcher au pas de charge pour repousser les tirailleurs : ceux-ci étaient soutenus. Les Prussiens firent d'inutiles efforts pour enlever les hauteurs, qui en même temps étaient attaquées par leur droite; mais tout l'avantage de la position était pour les Autrichiens. L'attaque des Prussiens était une affaire de circonstance non méditée. Il leur fallut gravir des montagnes à pic, passer par des sentiers et des ravins impraticables; ils firent des prodiges de valeur; mais, forcés de céder, ils perdirent leur artillerie, grand nombre de prisonniers, de morts et de blessés. Ils se replièrent sur Planian et opérèrent leur retraite sur Nimburg. Le maréchal Daun rentra dans son camp, où il resta plusieurs jours à chanter des *Te Deum*. La perte des Prussiens s'éleva à 15,000 hommes, celle des Autrichiens à 5,000. Ainsi, sur deux hommes de son armée, le roi en eut un hors de combat. Le 19 Frédéric leva le siége de Prague et se rendit à Brandeis, où l'artillerie fut transportée pour y être embarquée sur l'Elbe; comme elle n'avait que quatre lieues à faire, elle arriva le soir même du 19. Le maréchal Keith, qui était sur la rive gauche, resta vingt-quatre heures de plus et opéra sa retraite sur Leitmeritz, où il passa l'Elbe. Vivement poursuivi, il perdit 4 ou 500 hommes.

Le roi divisa alors son armée en deux corps, tous les deux sur la rive droite de l'Elbe. Il campa près de Leitmeritz avec la majorité de ses troupes, envoyant le prince royal en Prusse avec le deuxième corps, d'abord derrière l'Iser, à Cejtic, ensuite à Bœhmisch-Leipa, derrière le Polzen, se trouvant ainsi éloigné de dix lieues du roi et de six ou sept de Zittau, où étaient les magasins. Le prince de Lorraine prit enfin son parti le 1er juillet; il sortit de Prague et passa l'Elbe près Brandeis à Celakowic, se porta sur Münchengrætz, derrière l'Iser, et de là à Hühnerwasser, tourna la position du prince royal à Bœhmisch-Leipa, s'empara de Niemes et de Gbel, et par là intercepta la communication avec Zittau, que le prince royal ne put gagner que par un détour et après avoir brûlé ses caissons; il y arriva le 22, un peu avant l'armée autrichienne. Celle-ci bombarda

Zittau devant les Prussiens; partie des magasins furent brûlés. Le prince de Prusse se retira par Lœbau sur Bautzen. Le 29 juillet Frédéric quitta son camp de Leitmeritz et vint se joindre au camp de Bautzen, et, quelques jours après, alla camper à Bernstadt, entre Lœbau et Gœrlitz. Le prince de Lorraine était campé en avant de Zittau, tenant une garnison dans Gœrlitz, interceptant ainsi le chemin de la Silésie. Dans la nuit du 15 août Frédéric se porta à Hirschfelde, entre Zittau et Gœrlitz; le coupant par cette position de la place de Zittau, il s'empara de Gœrlitz, reconnut le camp du prince de Lorraine, le jugea inattaquable; et, voyant que ce prince refusait le combat, il revint à Hirschfelde, laissa le commandement de l'armée au prince de Bevern, et le 24 août se mit en marche avec un détachement de seize bataillons et trente escadrons pour se porter sur la Saale. Ici finit la première période de cette campagne.

IV. *Troisième observation.* — Le projet de Frédéric de s'emparer de Prague et de la Bohême était bon en 1756; il l'était encore au commencement de 1757. Là, comme dans un grand camp retranché, il eût couvert la Saxe et la Silésie, contenu l'Autriche et l'empire. Il devait réussir dans cette entreprise : toutes les chances étaient en sa faveur; il avait l'initiative du mouvement, des troupes supérieures en nombre et en qualité, son audace et ses grands talents. Il échoua cependant.

1° Il marcha à la conquête de la Bohême par deux lignes d'opération, avec deux armées séparées entre elles par soixante lieues, et qui devaient se réunir à quarante lieues de leur point de départ, sous les murs d'une place forte, en présence des armées ennemies. Il est de principe que les réunions des divers corps d'armée ne doivent jamais se faire près de l'ennemi; cependant tout réussit au roi. Ses deux armées, quoique séparées par des montagnes, des défilés, surmontèrent tous les obstacles sans qu'il leur arrivât aucun mal. Le 4 mai elles n'étaient plus éloignées que de six lieues, mais elles étaient encore séparées par deux rivières, la place de Prague et l'armée du prince de Lorraine, forte de 70,000 hommes. Leur réunion paraissait impossible; cependant elle s'opéra le 6 mai, à la pointe du jour, à 300 toises du camp autrichien. La fortune se plut à combler Frédéric, qui devait être battu en détail avant la réunion des deux armées, et chacune chassée isolément de la Bohême.

2° Puisque le roi abandonnait sa ligne d'opération par la rive gauche de l'Elbe et qu'il la prenait sur Brandeis et par la rive droite,

il eût dû faire passer sur la rive droite de la Moldau le maréchal Keith, le tenir sur son extrême droite, couvrant, dans tous les cas, sa ligne d'opération sur Brandeis. Il eût obtenu trois avantages : 1° toute son armée eût été réunie, et il n'eût rien eu à redouter des entreprises du prince de Lorraine; 2° il eût eu 20,000 hommes de plus sur le champ de bataille de Prague, immense avantage; 3° sa ligne d'opération sur Brandeis eût été toujours assurée; elle n'aurait pas été compromise comme elle le fut.

3° Pendant la bataille de Prague, le roi abandonna sa ligne d'opération et de retraite, le chemin de Brandeis, et se plaça à cheval sur le chemin de Kolin, qu'occupait le maréchal Daun, à six lieues en arrière. Si le prince de Lorraine eût fait donner sa gauche et occuper Gbel pendant que le maréchal Daun se fût rapproché, le roi était cerné.

Quatrième observation. — 1° Le prince de Lorraine a laissé arriver le roi de Prusse devant Prague, et le maréchal Schwerin devant Brandeis, à six lieues l'un de l'autre, sans avoir saisi l'occasion de marcher à la rencontre de celui-ci sur la droite de l'Elbe, et, joint au comte de Kœnigsegg, de l'accabler avec des forces doubles, pendant que le roi aurait toisé les remparts de Prague. Il n'a pas non plus essayé d'attaquer et de battre le roi, après s'être joint au comte de Kœnigsegg, pendant que Schwerin, encore sur la rive droite de l'Elbe, en était séparé par la Moldau et l'Elbe.

2° Il avait besoin de deux jours pour que le maréchal Daun pût arriver au camp de Prague, ce qui eût porté son armée à 100,000 hommes; et ces deux jours, il ne conçoit pas la possibilité de les gagner en défendant la Moldau au roi, qui la passe à 2,000 toises de son camp, ou en disputant à Schwerin le passage de l'Elbe, qu'il effectue à quatre lieues de son camp.

3° Quand le roi eut passé, dans la nuit du 5 au 6, la Moldau, le prince de Lorraine devait, à sept heures du soir, rentrer dans Prague en laissant 15,000 hommes sur sa position de Ziska pour se masquer et arriver, à la petite pointe du jour, sur le pont du roi, le brûler, attaquer le maréchal Keith, le mettre en déroute, le poursuivre avec cent escadrons, et rentrer le soir dans Prague. Le maréchal Daun se serait approché, et le 7 ils auraient attaqué de concert, si le roi les eût attendus.

4° Il fut battu pour avoir mal rangé son armée en bataille. Il devait placer sa gauche où était son centre, son centre où était sa droite, sa droite où était une partie de sa cavalerie; son infanterie

eût été bien appuyée, et sa cavalerie eût été plus près de l'étang de Sterbohol. Il devait garder en réserve le tiers de sa cavalerie et le sixième de son infanterie. Enfin, ayant fait la faute de paralyser sa gauche, il la devait remettre en action en la faisant marcher au secours de la hauteur près de Gbel; ce qui eût arrêté net le mouvement du roi, qui lui-même eût eu sa droite débordée : elle était en l'air.

Cinquième observation. — 1° Le projet du roi de Prusse de cerner une ville comme Prague, renfermant une armée de 40,000 hommes, qui, il est vrai, vient de perdre une bataille, est une des idées les plus vastes et les plus hardies qui jamais aient été conçues dans les temps modernes. Il a employé à ce blocus 50,000 hommes; mais il avait à craindre que le blocus ne fût inquiété par l'armée du maréchal Daun. Il devait profiter des six semaines qu'il avait devant lui pour établir de fortes lignes de circonvallation et de contrevallation, former une armée d'observation, la placer à sept ou huit lieues dans des positions convenables, l'y retrancher, et, au moment où le maréchal Daun se fût approché pour faire lever le blocus, renforcer son armée d'observation d'une partie de l'armée de blocus, et battre le maréchal Daun, sans que les assiégés s'en aperçussent. Le roi ne fit rien pendant ces six semaines qu'il eut devant lui avant que Daun fût en mesure de marcher en avant.

2° Son projet de prendre position sous Kolin, à quatorze lieues de Prague, le mettait hors d'état d'être secouru dans une marche par une partie de l'armée de blocus et *vice versa*.

3° A la bataille de Kolin, il est difficile de justifier sa prétention de tourner la droite de Daun en faisant une marche de flanc de 3,000 toises, à 5,000 toises des hauteurs que couronnait l'armée ennemie. C'est une opération si téméraire, si contraire aux principes de la guerre : « Ne faites pas de marche de flanc devant une armée en position, surtout lorsqu'elle occupe les hauteurs au pied desquelles vous devez défiler. » S'il eût attaqué la gauche de l'armée autrichienne, il était parfaitement placé pour cela; mais défiler sous la mitraille et la mousqueterie de toute une armée qui occupe une position culminante, pour déborder une aile opposée, c'est supposer que cette armée n'a ni canons ni fusils. Des écrivains prussiens ont dit que cette manœuvre n'a manqué que par l'impatience d'un chef de bataillon, qui, fatigué du feu des tirailleurs autrichiens, avait commandé *à droite en bataille* et engagé ainsi toute la colonne; cela est inexact. Le roi était présent; tous les généraux connaissaient ses

projets, et de la tête à la queue la colonne n'avait pas 2,000 toises. Le mouvement qu'a fait l'armée prussienne lui était commandé par le premier des intérêts : la nécessité de son salut et l'instinct de tout homme de ne pas se laisser tuer sans se défendre.

Sixième observation. — Que le prince de Lorraine ait été enfermé dans Prague les dix premiers jours, cela doit être considéré comme le résultat de la bataille; mais, aussitôt qu'il a su que le roi de Prusse avait fait un fort détachement contre le maréchal Daun, et dès que le moral de son armée a été rétabli, son inaction est coupable. Il devait, à la pointe du jour, attaquer avec toutes ses forces un des quartiers de l'ennemi, le battre et rentrer aussitôt dans la place, recommencer ainsi plusieurs fois sur d'autres points, et détruire en détail l'armée prussienne. Qui l'empêchait encore de se porter, à la nuit tombante, à la fois sur la hauteur de Ziska et sur les hauteurs correspondantes de Ziska, au saillant du bastion de Prague, d'y construire dans la nuit dix ou douze redoutes, et de se mettre, à la pointe du jour, en bataille sur une ligne de 1,500 toises qu'il eût couverte d'artillerie? Tous les jours suivants il les aurait employés à fortifier son camp, ou à occuper et à fortifier des positions qui eussent augmenté son étendue et l'eussent rendu plus offensif. Par là il eût fort embarrassé son ennemi et eût été au fait de tous les mouvements du maréchal Daun, jusqu'au moment où, jugeant que son approche devait attirer une partie des forces du roi, il eût fait lever le siége. C'était le cas de se battre tous les jours alternativement sur les deux rives.

Septième observation. — La conduite du maréchal Daun, que l'on suppose basée sur les ressources qu'il savait exister dans Prague, paraît bonne jusqu'après la bataille de Kolin; mais il est coupable de n'avoir pas profité de sa victoire : autant valait-il ne pas vaincre. Après douze jours de délibérations, il se décide enfin à se porter en Lusace. Il était plus conforme à l'esprit de cette guerre qu'il se fût porté en Saxe : il eût repris Dresde, rallié l'armée du prince de Soubise, peut-être celle du duc de Richelieu, les Suédois et les Russes; il eût réuni 200,000 hommes à Berlin.

Les généraux autrichiens, dans cette campagne, sont extrêmement timides; quoique leurs troupes se soient battues avec courage, leurs chefs n'ont montré aucune confiance en elles. Ils ont pu attaquer le prince de Prusse à Zittau, et ils ne l'ont pas fait; le roi leur a constamment offert la bataille après Kolin, et ils l'ont constamment évitée.

CHAPITRE III.

DEUXIÈME CAMPAGNE DE 1757.

I. Seconde époque de la campagne de 1757. — II. Opérations des armées française et hanovrienne; bataille de Hastenbeck (26 juillet); bataille de Rossbach (5 novembre). — III. Opérations des Russes; bataille de Jægersdorf (31 août). — IV. Opérations en Silésie; bataille de Breslau (24 novembre); bataille de Leuthen (5 décembre); quartiers d'hiver. — V. Observations.

I. Cette deuxième époque de la campagne de 1757 commence le 15 juillet et se termine au 15 décembre; elle comprend cent cinquante jours; elle est fertile en grands événements. Les Français gagnent la bataille de Hastenbeck le 26 juillet; ils perdent celle de Rossbach le 5 novembre; les Prussiens perdent celle de Jægersdorf, contre les Russes, le 31 août, et celle de Breslau le 24 novembre; mais le roi s'immortalise et répare tout en gagnant celle de Leuthen le 5 décembre. Il eut en campagne, dans cette deuxième époque, près de 120,000 hommes, indépendamment des garnisons des places fortes; il eut contre lui 180,000 hommes de nations différentes, agissant sans concert et isolément. La direction et la qualité des troupes étaient de son côté; on conçoit donc que la campagne se soit terminée à son avantage. Les trois armées ennemies étaient : 1° 50,000 hommes manœuvrant sur la Saale, sous les ordres du prince de Soubise et du prince de Hildburghausen, savoir : 25,000 Français et 25,000 hommes des contingents de l'empire, fort mauvaises troupes; 2° 60,000 Russes, qui arrivèrent en août, livrèrent une bataille et s'en retournèrent chez eux; 3° l'armée du prince de Lorraine, forte de 80,000 hommes, qui agit en Silésie. On ne compte parmi les armées belligérantes ni l'armée du maréchal d'Estrées, forte de 80,000 hommes, ni l'armée du duc de Cumberland, qui lui était opposée.

II. La cour de Versailles s'était engagée à fournir 24,000 hommes à la reine de Hongrie; le prince de Soubise en prit le commandement, passa le Rhin à Düsseldorf et se dirigea en Saxe, où il se réunit à l'armée des contingents de l'empire; il entra à Erfurt le 21 août.

La France, étant en guerre avec l'Angleterre, voulut s'emparer du Hanovre. Une armée de 80,000 hommes, composée de cent douze

bataillons et cent dix escadrons, sous les ordres du maréchal d'Estrées, ayant pour lieutenants généraux MM. de Chevert, d'Armentières et Contades, passa le Rhin, traversa la Westphalie et se porta sur le Weser. Le duc de Cumberland occupait le camp de Bielefeld avec l'armée hanovrienne, hessoise, brunswickoise, à la solde de l'Angleterre, et forte de 60,000 hommes. A l'approche des Français, il repassa le Weser, et le 22 juin campa à Hastenbeck, la droite appuyée au Weser, couverte par un marais, le centre à Hastenbeck, la gauche sur les hauteurs de Hohnsen, à une lieue en avant de la forteresse de Hameln; elle occupait une ligne de 2,500 toises. Le 16 juillet le maréchal d'Estrées passa le Weser sur six colonnes, au-dessus de Hameln; le 24 il prit position devant l'armée ennemie, reconnut qu'elle n'était pas attaquable par les hauteurs de la gauche, et détacha Chevert, qui le 25, avec seize bataillons, tourna la gauche de l'ennemi et prit position au village d'Afferde, sur ses derrières. Le général, avec vingt-quatre bataillons et quatre régiments de dragons, occupa une position intermédiaire. Le 26, Chevert, secondé par d'Armentières, attaqua l'extrême gauche du duc de Cumberland. Au même moment la gauche française, conduite par le maréchal lui-même, se présenta devant le centre et la droite hanovrienne à Hastenbeck, mais elle ne put y arriver qu'à cinq heures du soir; Chevert était déjà maître de la hauteur et en avait chassé l'élite de l'armée ennemie. La retraite du duc de Cumberland était devenue difficile, lorsque le prince héréditaire de Brunswick, avec 1,200 hommes de ses troupes, soutenus par un régiment hanovrien, pénétra par des bois au milieu des troupes de Chevert, qui en furent d'abord ébranlées et abandonnèrent plusieurs pièces de canon. Un parti de quelques centaines de chevaux s'étant laissé voir derrière l'armée française, le maréchal d'Estrées, alarmé, ordonna la retraite; mais les troupes de Chevert revinrent de leur étonnement, s'aperçurent du peu de monde qu'avait le duc de Brunswick, et reprirent leurs canons. Mais, pendant cette incertitude, le duc de Cumberland opéra sa retraite, sauvant son artillerie; il n'éprouva aucune perte sensible. Le champ de bataille et la victoire furent aux Français. La perte de part et d'autre fut de 3,000 hommes.

Peu de jours après, le maréchal d'Estrées fut remplacé par le duc de Richelieu, qui, le 9 septembre, signa, à Kloster-Zeven, une convention avec le duc de Cumberland. Tout l'électorat fut occupé par l'armée française. Les troupes de Brunswick et de Hesse se rendirent dans leur pays, sans être ni désarmées ni prisonnières de guerre; les Hanovriens furent cantonnés.

Quelques semaines après, le duc de Richelieu porta son quartier général à Halberstadt.

Cependant Frédéric, alarmé de l'arrivée sur la Saale des princes de Soubise et de Hildburghausen, était parti, comme nous l'avons dit, de son camp de Bernstadt, le 24 août, avec seize bataillons et vingt-trois escadrons, laissant le duc de Bevern avec cinquante-six bataillons et cent escadrons pour la défense de la Silésie. Il se fit joindre en route par le prince Maurice avec vingt bataillons et vingt escadrons, jeta quatre bataillons dans Dresde pour la garnison de cette ville, et se porta, le 12 septembre, sur Erfurt avec trente-deux bataillons et quarante-trois escadrons. A son approche, Soubise se retira à Eisenach; Frédéric le suivit à Gotha, où il entra le 15 septembre; de là il rétrograda sur Leipzig, laissant Seydlitz à Gotha avec quinze escadrons en corps d'observation. Le roi ayant dû se rapprocher de l'Elbe pour secourir Berlin, Seydlitz évacua Gotha et prit position à mi-chemin de Gotha à Erfurt. Soubise se porta aussitôt de sa personne sur Gotha avec tout son quartier général, 8,000 grenadiers et une division de cavalerie; mais à peine y était-il installé que Seydlitz, plaçant ses quinze escadrons sur un seul rang, marcha hardiment sur le quartier général, qui se sauva en toute hâte sur Eisenach. Les 8,000 grenadiers firent la retraite après quelques coups de fusil; les bagages du quartier général, quelques prisonniers, tombèrent au pouvoir des Prussiens. Cet événement honteux était le prélude de Rossbach.

Voyant que l'armée combinée de France et de l'empire refusait tout combat, le roi de Prusse porta son quartier général à Buttstædt, où il resta jusqu'au 10 octobre. Cependant le quartier-maître général de Hadik, avec un corps de partisans autrichiens, était entré le 16 octobre à Berlin et l'avait mis à contribution. Cette nouvelle excita l'ardeur de Soubise, il se mit le 27 en marche, passa la Saale, et porta son quartier général à Weissenfels. Frédéric revint aussitôt qu'il en fut instruit, réunit différents détachements, et avec 25,000 hommes marcha sur Weissenfels. Le 29 les Français l'évacuèrent à son approche et repassèrent la Saale. Le 2 novembre le roi la passa sur les trois ponts de Weissenfels, de Merseburg et de Halle. A cette nouvelle, les alliés se réunirent en un seul camp.

III. Le 3 novembre le roi se mit en marche pour les attaquer; mais, arrivé à portée de leur camp, il s'aperçut qu'ils avaient changé de position. Il rétrograda par sa gauche et campa, la droite à Breda, le centre à Schortau, la gauche à Rossbach. Enhardis par ce mou-

vement de retraite, les alliés résolurent à leur tour d'attaquer, et conçurent le projet de tourner la gauche du roi, sa droite et son centre leur paraissant trop fortement postés. Le 5 ils exécutèrent ce mouvement sur trois colonnes et sans avant-garde. Ils débordèrent la gauche de l'armée en passant à 12 ou 1500 toises, coupant la route de Weissenfels et gagnant celle de Merseburg. Le roi, qui les observait depuis deux heures, avait pris toutes ses dispositions pour tomber sur leur flanc et leur tête, profitant des collines qui masquaient son mouvement. Le général Seydlitz, avec toute la cavalerie et plusieurs batteries d'artillerie légère, se porta sur l'extrême gauche, à la droite de Lunstædt. Le prince Henri, avec une brigade de six bataillons, se mit en bataille sur sa droite; toute l'armée suivit; la queue en était encore à Rossbach, qui devint alors l'extrême droite de l'armée prussienne. Celle-ci avait fait ainsi un changement de front en arrière, la droite en avant. L'armée alliée, n'ayant pas d'avant-garde, fut enfoncée par les charges de la cavalerie prussienne et par le feu d'une nombreuse artillerie. La cavalerie française et alliée se culbuta sur l'infanterie, le désordre se communiqua dans toute l'armée. En peu d'heures, la victoire resta aux Prussiens, qui n'eurent que six bataillons d'engagés, 300 hommes hors de combat; ils prirent 7,000 hommes, 27 drapeaux et grand nombre de pièces de canon. Cette armée de contingents, dans le plus grand désordre, alla se rallier au delà des montagnes de la Thuringe.

IV. La Russie avait mis en mouvement une armée de 60,000 hommes, qui traversa la Pologne sur quatre colonnes. Celle de droite, commandée par le général Fermor, investit Memel, secondée par une escadre de neuf vaisseaux de guerre, sous les ordres de l'amiral Lewis. Memel capitula le 5 août. Le maréchal Apraxine commandait en chef : il passa le Niemen, la Pregel, et prit position. Le maréchal prussien Lehwaldt était campé à Insterburg avec 30,000 hommes; il marcha à la rencontre des Russes et campa, le 29 août, vis-à-vis de leur position, qui était au village de Jægersdorf. Le lendemain, 30, les Prussiens marchèrent à l'ennemi, malgré l'infériorité du nombre. Ils manœuvrèrent dans l'ordre oblique pour tourner la gauche russe. Après un combat opiniâtre, ils furent battus. Le maréchal Lehwaldt se retira à Wehlau. Les Russes eurent 5,000 hommes hors de combat, les Prussiens 3,000. Quelques jours après, le 11 septembre, le général russe, quoique vainqueur, repassa la Pregel et le Niemen, et rentra dans son pays, abandonnant ses conquêtes, à l'exception

de Memel. Le général prussien, n'ayant plus d'ennemi devant lui, revint sur l'Oder.

15,000 Suédois avaient débarqué en Poméranie et s'étaient emparés d'Anklam, des îles d'Usedom et de Wollin; ils n'étaient observés que par la garnison de Stettin; mais, à l'arrivée du maréchal Lehwaldt, ils furent rejetés dans Stralsund, dans les premiers jours de décembre.

V. Quelques jours après que le roi eut quitté la Silésie, le duc de Bevern abandonna le camp de Bernstadt, et prit position sur la montagne de Landeskrone, près de Gœrlitz, tenant une division campée à Bautzen. Le prince de Lorraine occupa le camp de Bernstadt, envoya le général Nadasdy sur la Neisse pour s'assurer d'un pont, et délogea la division ennemie de Bautzen, lui coupant toutes ses communications avec la Saxe. Le 7 septembre il fit occuper le Holtzberg. Le duc de Bevern passa la Neisse et marcha, par Naumburg, Bunzlau, Haynau et Liegnitz, sur l'Oder, où il arriva le 9 septembre. Le prince de Lorraine le suivit parallèlement par Lauban, Lœwenberg, Goldberg, Jauer et Neudorf, où il campa le 26. Le 27 le duc de Bevern se porta sur Glogau, y passa l'Oder, marcha sur Breslau par la rive droite, et le 1er octobre campa sur les bords de la Lohe, couvrant Breslau. Le prince de Lorraine investit Schweidnitz; il ouvrit la tranchée le 27 octobre; le 11 novembre il prit d'assaut trois des forts; le gouverneur capitula et se rendit prisonnier avec 6,000 hommes. Encouragé par cette conquête, il se résolut à attaquer le duc de Bevern dans son camp retranché, en avant de Breslau, qui avait sa droite appuyée à l'Oder, au village de Kosel; sa gauche à Klein-Mochbern, sur un beau plateau fortifié. La Lohe couvrait son front : il occupait les villages de Pilsnitz et de Schmiedefeld, comme têtes de ponts; de sa droite il communiquait au faubourg de Saint-Nicolas de Breslau. Son armée était de 36 à 40,000 hommes. Le prince de Lorraine occupa, sur la rive droite opposée, une position parallèle entre Strachwitz et Masselwitz. Les deux armées s'étaient fortifiées dans ces positions. Après la reddition de Schweidnitz, Nadasdy rejoignit son armée et se porta sur la droite, menaçant de marcher sur Breslau, débordant toute la gauche du camp prussien. Le général Zieten, avec sept bataillons et cinquante escadrons, fut détaché sur la gauche pour s'opposer à ce mouvement.

Le 22 novembre, l'armée autrichienne prit les armes à la pointe du jour, et fit trois attaques sur la Lohe en même temps qu'elle dé-

bordait la gauche prussienne : à midi elle avait jeté sept ponts sur cette rivière; l'attaque devint alors très-vive. Tous les efforts de Nadasdy sur la droite ne purent faire perdre à Zieten son champ de bataille ; mais le prince de Lorraine s'empara de la position de Klein-Mochbern. L'armée prussienne perdit son champ de bataille et se trouva acculée sous les murs de Breslau. Sa perte fut estimée par elle à 6,000 hommes, indépendamment de 10,000 qui furent pris dans Breslau. La perte des Autrichiens fut de 4,000 hommes.

Le lendemain de la bataille, le duc de Bevern fut fait prisonnier dans une reconnaissance. Zieten prit le commandement de l'armée ; il repassa l'Oder avec ses débris, descendit la rive gauche, et se porta par Glogau à la rencontre du roi, qui revenait de Saxe, et qui, étant parti de Leipzig le 12 novembre avec dix-huit bataillons et vingt-huit escadrons, arriva le 28 à Parchwitz, où sa jonction se fit le 3 décembre. La désertion était grande dans l'armée prussienne par le résultat de la bataille de Breslau; le roi ne put réunir que 36,000 hommes au camp de Parchwitz. Les forces autrichiennes étaient évaluées au double.

Le 4 décembre, à la pointe du jour, l'armée prussienne marcha sur Neumarkt, où l'avant-garde mit en déroute un corps de 4,000 Croates et fit quelques centaines de prisonniers. Le prince de Lorraine avait quitté Breslau pour se porter en avant, et s'était campé sur la rive gauche du ruisseau de Schweidnitz, le centre au village de Leuthen, la droite au bois de Nippern et la gauche dans une forte position appuyée à la rivière.

Le 5 l'avant-garde prussienne se porta sur Borne et fit 600 prisonniers. L'armée suivit en quatre colonnes, filant devant le front de l'ennemi par un vallon marécageux ; protégée dans son mouvement par des brouillards et des collines, elle déroba sa marche à l'ennemi et se porta sur son extrême gauche, qu'elle enfonça. Tous les efforts des généraux autrichiens furent inutiles pour se reformer la gauche en arrière en bataille : les Prussiens arrivaient partout avant que les troupes fussent formées. Le maréchal Daun, voyant leurs progrès continuels sur sa gauche, marcha en avant avec la droite, qu'il commandait; mais, chargées par la cavalerie, ses troupes furent rompues. Les débris de l'armée autrichienne repassèrent le ruisseau de Schweidnitz, et cherchèrent à se rallier sur l'autre rive. Cette armée perdit 6,500 hommes tués ou blessés, 7,000 prisonniers et cent cinquante pièces de canon. L'armée prussienne perdit 2,000 hommes. Le prince de Lorraine évacua Breslau, où il laissa 20,000 malades, blessés ou traînards, qui tombèrent au pouvoir du vainqueur, et se retira en

toute hâte en Bohême. De part et d'autre les armées entrèrent en quartiers d'hiver.

VI. *Huitième observation.* — 1° Le maréchal d'Estrées mit trois mois pour se rendre du Rhin au Weser. Avec une armée d'un tiers plus nombreuse et composée de Français, il gagna à peine le champ de bataille à Hastenbeck sur une armée formée des troupes de dix princes différents. Cela prouve la mauvaise composition des états-majors français de ce temps.

2° Le mouvement que Chevert a fait la veille de la bataille était dangereux et contraire aux principes; si l'on n'en éprouva pas de mauvais effets, c'est que le maréchal d'Estrées avait une grande supériorité sur l'ennemi.

3° L'attaque de Chevert et de d'Armentières, le jour de la bataille, était bien entendue; elle était suffisante pour donner une victoire décisive si elle avait été appuyée par soixante escadrons de cavalerie, inutiles sans doute pour l'attaque des hauteurs, mais nécessaires pour en descendre, poursuivre l'ennemi, décider la victoire.

4° L'effet moral que produisit le duc de Brunswick avec 1,200 hommes donna le temps au duc de Cumberland d'assurer sa retraite, et faillit décider du sort de la bataille. Il prouve le peu d'expérience des officiers français; cependant Chevert était là.

5° Le maréchal d'Estrées a mal à propos ordonné la retraite. L'attaque du prince héréditaire et le parti de cavalerie qui s'est montré sur sa ligne de communication étaient des faits entièrement isolés, ne pouvant avoir aucune connexion entre eux. Son imagination s'en est emparée, les a coloriés; il y a vu l'indice d'un projet qu'exécutait l'ennemi et qui le mettait en danger; elle lui a fait un *tableau*. L'attaque du prince héréditaire ne faisait que commencer; il fallait patienter, la laisser se décider, se démasquer tout entière; elle a été effectivement bientôt épuisée. Et d'ailleurs que pouvait craindre le maréchal? Chevert avait tout autant de troupes qu'il en fallait pour repousser toute l'armée du duc de Cumberland. Les hussards qui se sont montrés sur les derrières ne pouvaient être d'une grande importance que pour les vivandiers. On devait tout au plus se contenter d'envoyer une brigade de cavalerie légère pour les repousser.

La première qualité d'un général en chef est d'avoir une tête froide, qui reçoive des impressions justes des objets, qui ne s'échauffe jamais, ne se laisse pas éblouir, enivrer par les bonnes ou mauvaises nouvelles; que les sensations successives ou simultanées qu'il reçoit dans le cours d'une journée s'y classent et n'occupent que la place

juste qu'elles méritent d'occuper; car le bon sens, la raison, sont le résultat de la comparaison de plusieurs sensations prises en égale considération. Il est des hommes qui, par leur constitution physique et morale, se font de toute chose un tableau : quelque savoir, quelque esprit, quelque courage et quelques bonnes qualités qu'ils aient d'ailleurs, la nature ne les a point appelés au commandement des armées ni à la direction des grandes opérations de la guerre.

6° La convention de Kloster-Zeven est inexplicable. Le duc de Cumberland était perdu; il était obligé de mettre bas les armes et de se rendre prisonnier : il n'était donc possible d'admettre d'autre terme de capitulation que celle-là.

Le duc de Richelieu eut le tort de ne pas désarmer et licencier les troupes hanovriennes.

7° L'échauffourée de Gotha, où tout un quartier général, protégé par une division de 8,000 grenadiers et plusieurs milliers de chevaux, se laisse épouvanter et se sauve devant 1,500 hussards, sans retourner la tête, peint assez ce qu'on devait attendre d'un général d'un caractère aussi faible que le prince de Soubise et le duc de Hildburghausen.

8° Le résultat de la bataille de Rossbach n'est point extraordinaire : 22 à 26,000 Prussiens, troupes d'élite et bien commandées, devaient battre 45 à 50,000 hommes de troupes de l'empire et de troupes françaises de ce temps, si misérablement commandées; mais ce qui a été un sujet d'étonnement et de honte, c'est d'avoir été battu par six bataillons et trente escadrons : ce n'est pas une armée composée de pareilles troupes, commandée par de pareils officiers, dont l'âme et l'esprit étaient si faibles, dont tous les ressorts étaient si mous, qui pouvait entreprendre une marche de flanc devant une armée bien constituée.

9° La manœuvre du roi de Prusse est naturelle et mérite moins d'éloges que l'ennemi ne mérite de blâme, car elle lui a été dictée par cette marche imprudente, faite sans être ni protégée par un corps d'observation en position, ni éclairée par des flanqueurs et une avant-garde, de manière à être à l'abri de toute surprise dans un pays de mamelons et dans une saison brumeuse.

Neuvième observation. — La position du duc de Bevern à la bataille de Breslau est fautive, en ce qu'elle ne couvrait pas Breslau. Ce général avait fortifié des positions sur la droite de cette ville; et le prince de Lorraine, s'il eût mieux manœuvré, n'eût pas tiré un seul coup de fusil devant ces retranchements. Il eût poussé sa droite, que com-

mandait Nadasdy, encore plus près de l'Oder, et eût tourné entièrement le camp retranché, changeant sa ligne d'opération, abandonnant celle de Schweidnitz et prenant celle de la haute Silésie. Le général prussien n'avait aucun intérêt à livrer bataille, puisqu'il attendait le roi avec des renforts; il ne s'agissait donc que de garder un camp qui couvrît Breslau. On conçoit difficilement qu'il n'ait pas résolu ce problème, lorsqu'il a eu près de deux mois pour choisir ce camp et s'y fortifier. Une bonne armée de 35 à 40,000 hommes doit, en peu de jours, surtout lorsqu'elle est appuyée à une grande place et à une grande rivière, rendre son camp inattaquable par une armée double en forces.

Dixième observation. — La bataille de Leuthen est un chef-d'œuvre de mouvements, de manœuvres et de résolution; seule elle suffirait pour immortaliser Frédéric et lui donner rang parmi les plus grands généraux. Il attaque une armée plus forte que la sienne, en position et victorieuse, avec une armée composée en partie des troupes qui viennent d'être battues, et remporte une victoire complète sans l'acheter par une perte disproportionnée avec le résultat.

Toutes ses manœuvres, à cette bataille, sont conformes aux principes de la guerre; il ne fait pas de marche de flanc devant l'ennemi, car les deux armées ne se sont pas vues en bataille. L'armée autrichienne, qui connaît l'approche de l'armée du roi par les combats de Neumarkt et de Borne, s'attend à la voir prendre position sur les hauteurs qui lui sont opposées, et c'est pendant ce temps que, protégé par un mamelon et des brouillards, et masqué par son avant-garde, le roi continue sa marche et va attaquer l'extrême gauche de l'armée autrichienne.

Il ne viole pas non plus un deuxième principe non moins sacré, celui de ne point abandonner sa ligne d'opération; mais il en change, ce qui est considéré comme la manœuvre la plus habile qu'enseigne l'art de la guerre. En effet, une armée qui change sa ligne d'opération trompe l'ennemi, qui ne sait plus où sont ses derrières et les points délicats par où il peut la menacer. Par sa marche, Frédéric abandonna la ligne d'opération de Neumarkt et prit celle de la haute Silésie : l'audace et la rapidité de l'exécution, l'intrépidité des généraux et des soldats ont répondu à l'habileté de la manœuvre. Car ici Daun a fait, une fois engagé, tout ce qu'il devait faire, et n'a pas réussi. Trois fois il a essayé de refuser sa gauche et son centre par un à-gauche en arrière en bataille; il a même fait avancer sa droite pour inquiéter la ligne d'opération de Neumarkt, qu'il supposait être

encore celle du roi ; il a donc fait tout ce qui était prescrit en pareille circonstance. Mais la cavalerie et les masses prussiennes arrivèrent constamment sur ses troupes avant qu'elles eussent eu le temps de se former. Il est vrai aussi de dire que le roi fut merveilleusement secondé par les circonstances ; toutes les mauvaises troupes, celles de l'empire, étaient sur la gauche de l'armée autrichienne : or la différence de troupe à troupe est immense.

CHAPITRE IV.

CAMPAGNE DE 1758.

I. Opérations des armées française et hanovrienne ; bataille de Krefeld (23 juin); bataille de Lutterberg (7 octobre). — II. Opérations en Moravie et en Bohême ; siége d'Olmütz. — III. Opérations des armées russe et suédoise ; bataille de Zorndorf (25 août). — IV. Opérations en Saxe ; bataille de Hochkirch (14 octobre). — V. Opérations en Silésie ; quartiers d'hiver. — IV. Observations.

I. Le duc Ferdinand de Brunswick prit le commandement de l'armée du duc de Cumberland le 24 novembre 1757 ; il arriva à Stade, son quartier général ; il fit connaître au duc de Richelieu, qui commandait l'armée française et avait son quartier général à Lünebourg, que le roi d'Angleterre ne reconnaissait pas la convention de Kloster-Zeven. Les hostilités commencèrent ; mais la rigueur de la saison décida les deux armées à entrer dans leurs quartiers d'hiver le 24 décembre. Le duc de Richelieu fit occuper Bremen, le 16 janvier, par le chevalier de Broglie, pour appuyer sa gauche. Il fut rappelé et remplacé par le comte de Clermont, prince de la Maison de Condé, qui prit le commandement le 15 février. Quelques jours après, le duc Ferdinand entra en campagne avec une armée de cinquante bataillons et soixante escadrons, composée de Hanovriens, Brunswickois, Hessois et autres petits princes. Le prince Henri de Prusse, qui commandait en Saxe, seconda ses opérations avec une division de dix bataillons et quinze escadrons. L'armée du comte de Clermont, toute française, était forte de quatre-vingts bataillons et cent dix escadrons ; elle possédait les places fortes de Minden, Hameln, Nienburg, et, sur le Rhin, Wesel et Düsseldorf. Le 22 février, le duc Ferdinand se porta sur Verden, passa le même jour l'Aller et le Weser, quoique ces deux rivières charriassent. L'alarme fut vive dans tous les cantonnements français ; ils se replièrent, la gauche sur

Osnabrück, le centre sur Minden, la droite sur Hameln. Le 8 mars l'ennemi investit et prit Minden, qui avait une garnison de 5,000 hommes, à la vue du comte de Clermont, qui n'eut de repos qu'après avoir repassé le Rhin à Düsseldorf, le 3 avril, ayant perdu en un mois de campagne la Westphalie, le Hanovre et la Hesse, ses hôpitaux et ses magasins, sans avoir donné ni essayé de donner un combat, quoiqu'il eût des forces supérieures à celles de son ennemi. Le quartier général de l'armée française fut placé à Wesel, et les troupes cantonnées sur la rive gauche du bas Rhin. Le duc de Broglie occupa Francfort et Hanau avec le contingent français qui était à la disposition de la reine de Hongrie ; le prince de Soubise prit le commandement de l'armée, qui fut renforcée de 6,000 Wurtembergeois, ce qui la porta à 30,000 hommes.

Le 29 avril le duc Ferdinand passa le Rhin sur le pont de Rees, entre Emmerich et Wesel, se porta sur Clèves avec la majeure partie de ses troupes, en laissant le prince d'Isenburg avec 5,000 hommes pour observer l'armée du prince de Soubise sur la Lahn. Le 10 juin le duc Ferdinand se trouva en présence de l'armée française, qui avait sa droite appuyée au Rhin, sa gauche au canal de Gueldre, occupant, en avant-garde sur le centre, Kloster-Kamp. Le 12 il attaqua Kloster-Kamp, et, après une action vive, s'en empara. Le comte de Clermont évacua sur-le-champ toutes ses positions, et fit sa retraite sur Neuss. Mais, ayant reçu des ordres de la cour, il remarcha en avant, et campa, le 19, derrière les vestiges du canal creusé pour joindre la Meuse et le Rhin, la droite à Fischeln, la gauche à Anrath. Cette position était bonne, elle était formidable; ses flancs étaient appuyés par des marais qui, du côté de la droite, s'étendaient au Rhin. Le duc Ferdinand se plaça vis-à-vis, la gauche à Hüls, la droite à Kempen : il avait trente-huit bataillons et cinquante-deux escadrons. Si inférieur en nombre, il n'hésita pas à attaquer; il laissa seize bataillons et vingt escadrons pour observer la droite française, six bataillons et six escadrons pour observer le centre, et avec seize bataillons et vingt-six escadrons il tourna au loin toute la gauche, traversant des pays impraticables, et vint engager la bataille sur les derrières de l'ennemi. La cavalerie française se battit avec intrépidité, mais éprouva des pertes considérables. Le comte de Clermont ordonna la retraite. Cette déshonorante journée lui coûta 7,000 hommes. Son armée se rallia au camp de Cologne. Le duc Ferdinand s'empara de Düsseldorf et bloqua Wesel. Le comte de Clermont fut rappelé et remplacé par le maréchal de Contades. Le maréchal de Belle-Isle était ministre de la guerre. L'armée fut

promptement renforcée et réorganisée, ainsi que celle du prince de Soubise, qui était toujours sur le Main.

Le prince de Soubise fit marcher sur la Lahn le chevalier de Broglie avec quatorze bataillons et quatorze escadrons, pour chasser le prince d'Isenburg. Ces deux divisions, si inégales en forces, se rencontrèrent à Sangerhausen. Le prince d'Isenburg fut battu et perdit 1,000 hommes. Le 23 juillet le chevalier de Broglie entra à Cassel; il y fut suivi par le prince de Soubise. Pendant ce temps, le maréchal de Contades faisait passer le Rhin à Chevert avec 8,000 hommes; le dirigeait sur Wesel et sur les ponts de Rees pour les brûler, ce qui eût compromis l'armée alliée; mais Chevert fut battu après un combat fort opiniâtre, et obligé de se reployer. Le 10 août le duc Ferdinand repassa sur la rive droite du Rhin et fut rejoint par une division anglaise. Contades porta son quartier général à Wesel; le 19 août il marcha par Recklinghausen pour se joindre à Soubise sur Lippstadt; mais ce prince fit un mouvement contraire, il se dirigea sur le Hanovre. Le duc Ferdinand, qui avait son quartier général à Münster, se plaça entre les deux armées et s'opposa à leur jonction. Il fit marcher son aile gauche pour surprendre Cassel, où étaient tous les magasins du prince de Soubise, mais celui-ci se reploya à temps; ce qui donna lieu, le 7 octobre, à la bataille de Lutterberg. La moitié de l'armée du duc Ferdinand, sous les ordres du général Oberg, y fut battue; le prince de Soubise prit vingt-huit pièces de canon et un millier d'hommes. Le duc Ferdinand passa lui-même sur la rive gauche de la Lippe. Le maréchal de Contades essaya de surprendre Münster : c'était une représaille à la tentative du duc Ferdinand contre Cassel; mais il échoua et prit le parti de repasser le Rhin et de prendre ses quartiers d'hiver sur la rive gauche. Le prince de Soubise voulut se maintenir à Cassel; mais, abandonné par le maréchal de Contades, il prit le parti de rétrograder sur le Main, où il cantonna autour de Francfort et de Hanau.

II. Pendant cette campagne, le roi de Prusse agit avec trois armées, formant ensemble cent vingt-neuf bataillons et deux cent dix-huit escadrons : une, qu'il commanda en personne et avec laquelle il entra en Moravie, forte de soixante-quatre bataillons et cent vingt-huit escadrons; la deuxième, qu'il laissa en Saxe, sous les ordres du prince Henri, forte de trente-huit bataillons et trente-quatre escadrons; enfin une troisième, qu'il forma dans la vieille Prusse pour agir contre les Russes, sous les ordres du général Dohna, forte de vingt bataillons et trente-cinq escadrons; trente et un bataillons

étaient en outre en garnison dans les places de Silésie, et quinze escadrons étaient détachés à l'armée du duc Ferdinand. Les subsides considérables qu'il reçut de l'Angleterre donnèrent une grande activité à son recrutement. Il eut contre lui, dans cette campagne, l'armée autrichienne du maréchal Daun, forte de quatre-vingt-dix bataillons et cent vingt escadrons; l'armée des cercles, qui, réunie à deux divisions autrichiennes, formait l'armée de Bohême, forte de quarante-cinq bataillons et cinquante escadrons, et enfin les armées russe et suédoise, fortes ensemble de 80,000 hommes. Il dut, avec 135 à 140,000 hommes, faire face à 230 ou 240,000 hommes : mais les troupes ennemies étaient de nations différentes, agissant isolément et sans accord, sur des frontières fort éloignées les unes des autres. Dans ce calcul ne sont comprises ni les forces françaises ni l'armée du duc Ferdinand, qui agissaient sur le Weser et sur le Rhin. Le duc Ferdinand non-seulement contint les Français, mais aussi les contingents de Wurtemberg et d'autres petits princes riverains du Rhin, qui eussent augmenté l'armée des cercles en Bohême.

Au commencement du printemps, le roi de Prusse était encore en Silésie, le prince Henri commandait en Saxe et le général Dohna dans la vieille Prusse. Le roi se résolut à entrer en Moravie, assiéger et prendre Olmütz. Le maréchal Daun était en Bohême, occupé à en fortifier tous les débouchés; 8,000 Autrichiens tenaient garnison dans Schweidnitz. Le 1er avril le roi cerna cette forteresse, ouvrit la tranchée et enleva d'assaut un des ouvrages; ce qui décida la reddition de la place le 15 avril. Le 1er mai il partit de Troppau; le 6 il fit cerner Olmütz par le maréchal Keith, avec seize bataillons; l'équipage d'artillerie était réuni à Neisse pour protéger le siége. Il forma trois camps : un à Neustadt, de sept bataillons et trois escadrons, sous les ordres du margrave Charles; un à Aschmeritz, de quinze bataillons et dix-sept escadrons, sous les ordres du prince Maurice; un à Prossnitz, sur la route de Vienne, de vingt et un bataillons et vingt-huit escadrons; il s'établit à ce camp. Le général Fouqué, chargé avec sa division d'escorter l'équipage de siége, arriva à Krœnau, à douze lieues d'Olmütz, le 20 mai; la tranchée fut alors ouverte.

Daun était enfin accouru en Moravie et s'était campé à Leitomischl, vingt lieues ouest d'Olmütz; il poussa le comte de Loudon sur Konitz et le général de Ville en avant de Wischau, barrant la route de Brünn et de Vienne. Ayant reçu les renforts qu'il attendait, et pressé par les ordres de sa cour de secourir Olmütz, le 9 mai il leva son camp, se porta à Zwittau, campa sur la hauteur de Gewitsch,

dans le temps que le général Janus s'approchait du prince Maurice. Le 16 juin il prit position en avant de Wischau, sur la chaussée de Vienne, à trois lieues de Prossnitz et à sept d'Olmütz. Le 22 il fit entrer de vive force 1,200 hommes dans la place, par la route même de Troppau; cependant le siége continuait, et, malgré l'activité du général Marshall, qui commandait dans la place, elle était aux abois.

Mais les munitions et les vivres manquaient à l'armée prussienne; un convoi de 4,000 chariots, escorté par huit bataillons, 3,000 recrues et 1,000 chevaux, était préparé à Neisse. Le maréchal Daun conçut le projet de l'intercepter et de faire ainsi échouer le siége d'Olmütz sans risquer de bataille. Il détacha plusieurs divisions sous les ordres de Loudon pour occuper tous les défilés des montagnes entre la Silésie et la Moravie. Le convoi, parti de Troppau le 27, marchait sur une seule ligne et occupait un espace de huit ou dix lieues; le lendemain, 28, Loudon l'attaqua inutilement avec son avant-garde, fut repoussé et perdit 500 prisonniers. Cependant le roi était inquiet : il détacha, ce même jour 28, Zieten pour marcher à la rencontre du convoi; ce général le joignit le soir même : dès lors il paraissait sauvé. Mais, le 30, Loudon, étant en position sur les hauteurs de Domstadtl avec toutes ses forces, attaqua Zieten, le sépara d'Olmütz, le rejeta sur Troppau, prit et brûla tout le convoi, à l'exception de 200 chariots, parmi lesquels ceux du trésor, qui parvinrent à gagner le camp prussien. Le 1er juillet le roi leva le siége; il traînait à sa suite 5,000 chariots; tous les débouchés de la Silésie étaient fortement occupés par Loudon : il prit le parti de se retirer sur la Bohême. Le 6 juillet il arriva à Leitomischl; le 9 l'armée y fut réunie; le 14 il campa à Kœnigingrætz, couvert par l'Elbe et en communication avec la Silésie. Le 25 il se mit en marche pour évacuer la Bohême, et le 10 août il arriva à Landeshut, en Silésie. Il laissa son armée au margrave Charles, et partit avec dix-huit bataillons et trente-cinq escadrons pour se porter contre les Russes, qui assiégeaient Küstrin.

III. La czarine avait été mécontente de la retraite du maréchal Apraxine après la bataille de Jægersdorf; elle disgracia le ministre qui l'avait commandée, et ordonna à son armée de passer le Niemen et de prendre ses quartiers d'hiver dans la vieille Prusse, sur la droite de la Vistule. Dans le courant de mars, le général Fermor, nouveau général en chef de l'armée russe, qui était de 70,000 hommes, occupa Elbing et Thorn; le 27 juin il passa la Vistule, se diri-

geant sur Posen. Le général prussien Dohna partit le 18 juin de Stralsund, qu'il tenait bloqué, campa le 6 juillet à Schwedt avec vingt bataillons et trente-cinq escadrons. Le 1er juillet les Russes arrivèrent à Posen; le 26, à Mezeritz; le 10 août ils passèrent la Warta à Landsberg; le 13 ils cernèrent la ville de Küstrin, sur la rive droite de l'Oder, et la bombardèrent; leur ligne était formée par quarante bataillons et trente-cinq escadrons. Romanzof, avec 8,000 hommes, occupait Schneidemühl. Browne, avec une division de réserve, arrivait à Landsberg. Dohna campa, le 6 août, près de Francfort-sur-l'Oder; le 16, à Reitwein; le 17, entre Manschnow et Gorgast. Le 21 le roi arriva à Küstrin. Le 22 la division qu'il amenait avec lui, sous les ordres du prince Maurice, campa vis-à-vis Küstrin, sur la rive gauche de l'Oder; le 23 elle passa sur la rive droite, à plusieurs lieues au-dessous de la place. Le général russe leva sur-le-champ le siége, réunit tous ses bagages et tous ses chariots au petit Cammin, village à deux lieues de Küstrin, sur la route de Landsberg; il forma des chariots un camp retranché, laissa 4,000 grenadiers et vingt pièces de canon pour sa défense, et se campa avec le reste de l'armée en avant de Zorndorf. Dans la journée du 24, Browne le rejoignit avec la division de réserve.

Dans la nuit du 24 au 25, l'armée russe, forte de 54,000 hommes, ayant une centaine de pièces de canon, se porta à 3,000 toises du camp du petit Cammin, près de la bergerie du village de Quartschen, et se forma en un seul carré dont la forme était celle d'un rectangle. Le roi, avec 35,000 hommes, manœuvra toute la journée du 24; le soir il passa la petite rivière de Mietzel et se trouva en présence du carré russe. Le 25 au matin il marcha par sa gauche, se porta entre Zorndorf et Küstrin pour attaquer la droite du carré, manœuvrant dans l'ordre oblique; il s'en trouva mal. Les Russes, provoqués par cette marche de flanc, marchèrent contre les colonnes d'attaque qui étaient en tête; elles furent culbutées, mises en désordre. Enfin, après diverses fluctuations, beaucoup de faux mouvements et d'échauffourées que réparèrent le coup d'œil de Seydlitz et l'intrépidité de sa cavalerie, la gauche du carré russe fut entamée, et la victoire resta aux Prussiens. Les Russes perdirent 18,000 hommes tués, blessés ou pris, et soixante pièces de canon; le roi eut 10,000 hommes hors de combat.

Le 26 le général Fermor, acculé au bois de Drewitz, rallia ses troupes, mais il était coupé de ses bagages et des 4,000 grenadiers du camp de Cammin. Dans la nuit du 27 au 28 il passa entre le camp du roi et la forteresse de Küstrin, et rejoignit le camp de Cam-

min, où il resta jusqu'au 31 ; le 1er septembre il se porta sur Landsberg. Le roi resta spectateur de tous ces mouvements; il avait trop souffert pour entreprendre d'inquiéter la retraite des Russes. Le 2 septembre il partit avec quinze bataillons et trente-cinq escadrons pour manœuvrer en Saxe, laissant le reste de l'armée sous le général Dohna, avec ordre de suivre les Russes. Le général Fermor opéra insensiblement sa retraite. Dans les premiers jours de septembre, le général Palmbach cerna et bombarda Kolberg; le 11 octobre il était maître du chemin couvert; mais le 22, le général Dohna s'étant avancé à Stargard, l'armée se retira, et le siége de Kolberg fut levé le 1er novembre.

Les Suédois firent peu de chose dans cette campagne. Le 6 septembre ils s'étaient portés sur Prenzlow ; ils y furent contenus par le général Wedell avec huit bataillons et cinq escadrons. A la fin d'octobre, ce général ayant été appelé en Saxe, Dohna détacha le général Manteuffel avec huit bataillons pour les observer. Plus tard Dohna revint en Poméranie, cerna Demmin et Anklam, et fit 2,500 prisonniers aux Suédois, qu'il rejeta dans Stralsund; il prit ses quartiers d'hiver en Poméranie et dans le Mecklenburg.

IV. Le prince Henri, avec trente-trois bataillons et quarante-trois escadrons, occupait Dresde par une garnison et observait les frontières de la Bohême; son camp et son quartier général étaient à Gross-Sedlitz, dans le temps que l'armée des Cercles, sous les ordres du duc de Deux-Ponts, forte de cinquante bataillons et quatre-vingts escadrons, en y comprenant diverses divisions autrichiennes, mais mauvaises troupes, gardait la Bohême, ayant ses principales forces à Saatz. Pendant les mois de février et de mars, il seconda l'armée du duc Ferdinand par une division qu'il rappela en avril. Le 15 avril il se porta à Plauen avec dix-huit bataillons et vingt-six escadrons, laissant le général Hülsen sur la position de Freyberg pour observer les débouchés de la Bohême et maintenir ses communications avec Dresde; mais le duc de Deux-Ponts était sur la défensive et n'avait garde de rien entreprendre. Les choses restèrent ainsi pendant mai, juin et juillet.

Cependant Daun avait suivi l'armée du roi dans sa retraite de Moravie; le 17 août il campa à Zittau, première place de la Lusace, et détacha Loudon sur Francfort-sur-l'Oder, pour couper les communications du roi avec ses autres armées. Il laissa en Silésie le général Harsch avec 12,000 hommes, et chargea le général de Ville, avec 6 ou 7,000 hommes, de bloquer Neisse. De son côté, le mar-

grave Charles, que le roi avait laissé pour commander son armée au camp de Landeshut, en Silésie, détacha Zieten avec sept bataillons et vingt-six escadrons pour observer Loudon. Il chargea Fouqué, avec onze bataillons et dix escadrons, de protéger la Silésie, et le 20 il quitta Landeshut, que Fouqué garda jusqu'au 4 novembre. Le 23 il arriva à Lœwenberg. Le maréchal Daun, de Zittau, se porta le 20 à Gœrlitz. Loudon entra le 25 à Peitz; ses coureurs arrivèrent jusqu'à Francfort, mais l'approche de Zieten fit échouer tous ses projets. Le 26 Daun quitta Gœrlitz et se porta sur l'Elbe, où il campa le 1er septembre à Nieder-Rœdern. Le duc de Deux-Ponts avait fait investir le fort de Sonnenstein; le colonel Grape, qui le commandait, le rendit à la fin d'août; la garnison, forte de 1,400 Prussiens, fut faite prisonnière de guerre. L'armée des Cercles occupa le camp de Pirna.

Le roi partit le 3 septembre de Küstrin, après la retraite des Russes, et arriva le 9 sous Dresde, au camp de Gross-Sedlitz. Daun, voyant ses plans déjoués, se porta à Stolpen, ayant la gauche sur Pirna, la droite à Lœbau, et derrière lui la Bohême. Loudon prit position à Radeberg pour couper la route de Bautzen à Dresde. Cependant Neisse était assiégé; le roi sentit l'importance de marcher au secours de cette clef de la Silésie. Daun était inattaquable dans son camp de Stolpen. Le 14 septembre le général prussien Retzow coucha à Radeberg, que Loudon avait évacué. Le 26 le roi entra dans Bischofswerda et Bautzen; et le 1er octobre Retzow campa à Weissenberg. Daun quitta alors Stolpen, et le 6 octobre prit le camp de Kittlitz, près de Hochkirch, à cheval sur les routes de Bautzen à Lœbau et de Bautzen à Gœrlitz. Le roi avait établi sa boulangerie à Bautzen; le 10 il marcha en quatre colonnes sur Hochkirch, où il campa à la vue de l'armée autrichienne, quoique l'artillerie battît en plein tout le terrain qu'il occupait. Il placa sa droite en avant de Hochkirch, et sa gauche du côté de la route de Bautzen à Gœrlitz, sur un rideau qui se prolonge le long du ruisseau qui débouche à Wurschen; sa première ligne formait un Z renversé, dont le premier crochet (6 à 700 toises) couvrait le village de Hochkirch et faisait face aux montagnes; le deuxième crochet était de 13 à 1400 toises, et le troisième, faisant face du côté de Weissenberg, de 400 toises. Cette première ligne, de 2,200 toises, était garnie par vingt-six bataillons et cinquante escadrons; à 200 toises en arrière était la deuxième ligne, forte de quatre bataillons et de trente-cinq escadrons; trois bataillons étaient placés dans le village de Hochkirch, deux bataillons des gardes étaient cantonnés au village de Wawitz,

où était le quartier général, à peu près sur le milieu de la ligne. Le parc général se trouvait placé à la même hauteur; deux grosses batteries de pièces de 12 étaient l'une à droite et l'autre à gauche de la première ligne. Le général Retzow, avec seize bataillons et trente escadrons, était en avant de Weissenberg, à 2,500 toises de la gauche de l'armée du roi, et séparé par la chaussée de Bautzen à Gœrlitz et par la petite rivière de Lœbau. Une douzaine d'escadrons et trois ou quatre bataillons occupaient des positions intermédiaires sur des hauteurs, maintenant la communication entre les deux camps prussiens; six bataillons et cinq escadrons étaient à Bautzen pour garder la boulangerie.

L'armée du maréchal Daun était campée à 1,000 toises en avant du village de Kittlitz, sa gauche appuyée au mont Hochkirch, sa droite à la petite rivière de Lœbau, au village de Nostitz, occupant, 800 toises en avant, le Strohmberg, où il avait établi des batteries. Cette montagne domine fort au loin. Sa ligne de bataille était de 3,600 toises. Il avait sur sa gauche le corps de Loudon, qui gardait la montagne de Hochkirch et tous les bois jusqu'au village de Meschwitz, faisant un crochet sur les derrières de la droite prussienne. Les sommités du Hochkirch en étaient éloignées de 500 toises. Le Strohmberg, derrière lequel était appuyée la droite de l'armée autrichienne, était à 1,200 toises de la gauche de l'armée prussienne. Sur la rive droite de la rivière de Lœbau, le prince de Durlach était opposé au camp de Weissenberg.

Les nombreuses troupes légères de l'armée autrichienne se maintinrent maîtresses de tous les taillis qui sont au revers du Hochkirchberg, jusqu'à 300 toises du camp prussien. Le 12 le roi fit deux détachements de sept bataillons pour aller chercher des vivres à Bautzen et à Dresde. Il parut, dans la journée du 13, inquiet de la mauvaise position de son camp, et il n'attendait que l'arrivée de ses vivres pour faire le mouvement qu'il avait projeté sur Gœrlitz et la Silésie. Mais le 13, au coucher du soleil, Daun fit prendre les armes à son armée, et manœuvra avec sa droite, marchant par sa gauche par des chemins qu'il avait fait pratiquer dans les bois de la montagne de Hochkirch, pour se joindre à Loudon et envelopper toute la droite du roi. Ce mouvement se fit avec un tel ordre et un si grand silence, que le roi n'en eut pas connaissance, quoiqu'il s'exécutât à 300 toises de ses vedettes. Une division de huit bataillons et cinq escadrons, sous les ordres du général Colloredo, se porta en observation vis-à-vis le front de l'armée prussienne, du côté de Kohlwesa. La droite autrichienne, sous les ordres du duc d'Aren-

berg, marchant par un mouvement contraire à celui de la gauche, appuya sur la droite jusque près de la rivière de Lœbau, au village de Weicha, au delà de la chaussée de Gœrlitz : la droite et la gauche se trouvèrent ainsi séparées de 5,000 toises. Les troupes passèrent la nuit à exécuter ces mouvements, et à cinq heures du matin, le 14, la gauche commença l'attaque. Loudon se porta sur Steindorfel, ayant tourné toute la droite du roi, et envoya par derrière des tirailleurs sur le village de Hochkirch. Daun s'avança en trois colonnes sur le front du premier crochet; les troupes prussiennes furent surprises dans leur camp; elles en sortirent demi-habillées; trois bataillons de grenadiers accoururent à l'attaque de Loudon, croyant repousser une attaque de troupes légères; mais, bientôt environnés de tous côtés, ils furent presque entièrement détruits. Le régiment de tête de la deuxième ligne fit un changement de front et se porta contre Loudon; il fut également cerné et défait. Les Autrichiens s'emparèrent du village de Hochkirch et de la grande batterie de la droite. Le roi fit marcher ses réserves et marcha lui-même pour reprendre ce village; après diverses vicissitudes, il échoua. A la nuit succéda un brouillard fort épais, qui, dès qu'il s'éclaircit, laissa voir l'armée autrichienne déjà formée en avant de Hochkirch. L'armée prussienne se trouvait cernée de tous côtés; Loudon marchait sur les défilés de Drehsa; mais Mœllendorf y arriva à temps pour conserver cette position importante et sauver l'armée. De son côté, le duc d'Arenberg n'attaqua qu'à huit heures du matin; il cerna plusieurs bataillons qui étaient isolés, en position pour maintenir les communications avec le camp de Weissenberg, s'empara de la grande batterie de la gauche, mais ne donna pas de suite à son attaque. Le général Retzow, de Weissenberg rejoignit la gauche de l'armée du roi, qui alors opéra sa retraite tranquillement et s'arrêta sur les mamelons de Schaaf Berg. Daun reprit son camp, et les deux armées restèrent ainsi plusieurs jours en présence, éloignées l'une de l'autre de 6,000 toises. Le roi perdit 10,000 hommes, grande partie de ses généraux, parmi lesquels le maréchal Keith et presque toute son artillerie. Les Autrichiens perdirent 5,000 hommes.

V. La tranchée était ouverte devant Neisse; la chaussée de Bautzen à Gœrlitz était interceptée par le maréchal Daun. Dix jours après sa défaite, le 24 octobre, le roi déroba une marche à l'ennemi, en remontant la Sprée, et arriva sur Gœrlitz avant Daun; le 3 novembre il entra à Schweidnitz; le 5 le siége de Neisse fut levé. Aussitôt que Daun vit qu'il lui était impossible, sans hasarder une ba-

taille, d'empêcher le roi de rentrer en Silésie, il se contenta de le poursuivre par Loudon et d'envoyer par les montagnes une division pour renforcer l'armée assiégeant Neisse; et, avec le gros de l'armée, il se porta sur l'Elbe, le passa le 6 novembre à Pirna, et campa sur les hauteurs de Loschwitz, dans le temps que l'armée des Cercles se portait sur Freyberg; il somma et cerna Dresde. Le prince Henri avait accompagné le roi en Silésie. Les Prussiens du camp de Gamig, menacés d'un côté par l'armée des Cercles et de l'autre par l'approche de Daun, l'évacuèrent et se couvrirent par la vallée de Plauen; le 2 novembre ils passèrent l'Elbe et se placèrent derrière Dresde. Le 10 novembre Schmettau fit mettre le feu au faubourg; Daun somma la ville. Cependant le roi, après avoir délivré Neisse, partit le 8 novembre pour retourner sur l'Elbe; le 15, il arriva à Lauban, d'où il se porta sur Dresde. A son approche, Loudon se retira à Zittau. Daun fit sauter le château de Sonnenstein et rentra en Bohême. L'armée des Cercles, qui avait marché sur Leipzig, eut diverses rencontres avec les divisions prussiennes que le roi avait envoyées sur Torgau. De part et d'autre les armées entrèrent en quartiers d'hiver. Le 10 décembre le roi quitta Dresde, et arriva le 14 à Breslau. L'armée prussienne, pendant l'hiver, fut cantonnée, savoir : Fouqué, avec vingt-cinq bataillons et trente escadrons, aux environs de Ratibor; Zieten, avec trente-six bataillons et trente-cinq escadrons, à Lœwenberg; seize bataillons et trente escadrons aux environs de Breslau; quarante et un bataillons aux environs de Dresde; trente escadrons aux environs de Leipzig; trois bataillons et trois escadrons en divers postes d'observation; enfin le général Dohna, avec vingt et un bataillons et trente-cinq escadrons, en Poméranie : ce qui donne un total de cent quarante-deux bataillons et cent quatre-vingt-dix escadrons. L'armée autrichienne se cantonna dans les cercles de Saatz, Leitmeritz, Bunzlau, Kœnigingrætz et en Moravie. Le quartier général s'établit à Prague. L'armée des Cercles hiverna en Franconie.

VI. *Onzième observation.* — 1° Le comte de Clermont évacue cent lieues de terrain, dans une saison aussi difficile, avec une armée plus nombreuse, sans donner un coup de sabre, laisse prendre à sa vue une place comme Minden, sans tenter de la secourir; tout cela est peu honorable, non-seulement pour le général, mais même pour les officiers généraux de l'armée; car enfin, si Broglie, Saint-Germain, Chevert, d'Armentières, eussent demandé à se battre, si l'opinion des généraux et des chefs de corps eût été hautement manifestée

de faire quelque résistance, de sauver au moins l'honneur des armes, le général n'eût pu s'y refuser.

2° Le duc Ferdinand fit sans doute une brillante campagne; mais elle lui fut si peu disputée, que sa gloire serait petite s'il n'avait d'autres titres plus solides qui prouvent ses talents et son habileté. 1° Son passage du Rhin est contre les règles; il resta plusieurs jours sur la gauche de cette rivière, séparé de deux tiers de son armée. 2° Il eût mieux fait d'assiéger et prendre Wesel, ou d'attaquer et battre Soubise pour l'obliger à repasser sur la rive gauche du Rhin. Il le négligea, de sorte que Soubise marcha en avant : la Hesse tout entière tomba sans combat. Le plan du duc était vicieux. Si Chevert avait réussi à s'emparer du pont de Rees, son armée eût été perdue; et Chevert eût réussi, si le maréchal de Contades l'eût détaché, non avec 7 ou 8,000 hommes, mais avec 18 ou 20,000 hommes. Nous en parlons ici en nous modelant sur les principes d'alors; car, si ce maréchal eût été un grand général, c'est avec toute son armée qu'il eût débouché par quelques marches forcées sur les ponts de son ennemi, et l'eût ainsi coupé de sa retraite. 3° Le plan du duc Ferdinand à la bataille de Krefeld est contre la règle qui dit : « Ne séparez jamais les ailes de votre armée les unes des autres, de manière que votre ennemi se puisse placer dans les intervalles. » Il a divisé sa ligne de bataille en trois parties séparées entre elles par des vides, des défilés; il a tourné toute une armée avec un corps en l'air, non appuyé, qui devait être enveloppé et pris.

Douzième observation. — 1° Le roi de Prusse devait-il, au commencement de la campagne, assiéger Olmütz? Non; s'il l'eût pris, il l'eût évacué deux mois après, ou il eût été obligé d'y laisser une forte garnison, ce qui l'aurait affaibli d'autant. Ce n'était pas à prendre Olmütz qu'il devait employer les mois d'avril, mai et juin, où les Russes étaient éloignés du théâtre de la guerre et lui laissaient du répit, mais à battre Daun, à détruire son armée. Il le pouvait; elle était faible au commencement de la campagne; et, cela fait, il devait, de concert avec le prince Henri, détruire l'armée du duc de Deux-Ponts et s'établir solidement en Bohême.

2° Mais, en supposant que le roi de Prusse eût dû assiéger Olmütz, il fallait encore, pour y réussir, battre l'armée de Daun. Il avait l'exemple de la catastrophe qui lui était arrivée à Prague; mais alors il avait été entraîné au siége de Prague par l'engagement naturel d'un grand succès et par l'espérance de prendre 40,000 hommes, ce qui eût tout terminé. La possession de Prague elle-même était im-

portante, elle lui assurait la possession de la Bohême ; mais à quoi bon Olmütz ?

3° Le roi veut prendre Olmütz : il surprend par de belles manœuvres le général ennemi, investit la place le 6 mai, et cependant son équipage de siége n'arrive que le 20 : voilà donc quatorze jours de perdus, et qui donnent le temps à Daun de se reconnaître. Il eût fallu que l'équipage de siége fût arrivé deux jours après, et que le 8 il eût ouvert la tranchée.

4° Le roi prétendait donc assiéger Olmütz et maintenir ses communications avec Neisse, sa place de dépôt, éloignée de six marches du siége, devant une armée de secours supérieure en nombre à la sienne, et contre une puissance qui avait une immense quantité de troupes légères ? En ce cas, il devait faire des lignes de circonvallation et de contrevallation : les premières l'eussent mis à même de contenir la garnison avec peu de monde ; les secondes auraient opposé un obstacle considérable à tous les secours partiels qui eussent voulu entrer dans la place. Il eût pu fortifier ses lignes avec des fossés pleins d'eau, abondante devant cette place.

5° Le roi, 1° n'amena pas avec lui son équipage d'artillerie ; 2° calcula son opération sur le besoin de recevoir deux ou trois convois de Neisse, sa place de dépôt, et cependant il ne fit rien, parce qu'il ne pouvait rien faire, pour maintenir ses communications avec cette ville : le chemin est un défilé perpétuel au milieu des montagnes ; 3° plaça trois corps d'observation sur la demi-circonférence du côté de la Bohême, de Vienne et du Danube ; il ne plaça rien, parce qu'il n'avait rien à placer, sur l'autre moitié de la circonférence. De Neustadt à son camp près de Littau il y avait deux grandes lieues ; de son camp de Littau à celui de Prossnitz il y en avait six : c'était donc une demi-circonférence de huit lieues gardée par trois camps de sept bataillons, quinze bataillons et vingt et un bataillons, contre une armée de quatre-vingt-dix bataillons, fraîche, disciplinée, qui n'avait éprouvé aucun échec dans cette campagne, et qui manœuvrait autour de la place. Aussi Daun fit-il tout ce qu'il voulut. Il fit entrer des renforts dans la ville ; il plaça 20,000 hommes qu'il maintint pendant quinze à vingt jours sur la ligne de communication du roi, intercepta des convois ; et, s'il eût voulu attaquer successivement avec toutes ses forces les camps de Neustadt, de Littau et de Prossnitz, le succès ne pouvait être douteux ; il pouvait prendre toute cette armée.

6° Il n'y a que deux moyens d'assurer le siége d'une place : l'un, de commencer par battre l'armée ennemie, l'éloigner du champ d'opération, en jeter les débris au delà de quelque obstacle naturel,

tel que des montagnes ou une grosse rivière, placer l'armée d'observation derrière cet obstacle naturel, et pendant ce temps ouvrir la tranchée et prendre la place. Mais, si l'on veut prendre la place devant l'armée de secours, sans risquer une bataille, il faut : être pourvu d'un équipage de siége, avoir ses munitions et ses vivres pour le temps présumé de la durée du siége, former des lignes de contrevallation et de circonvallation, en s'aidant des localités, soit hauteurs, bois, marais, inondations; n'ayant plus alors besoin d'entretenir aucune communication avec les places de dépôt, il n'est plus question que de contenir l'armée de secours; on forme, dans ce cas, une armée d'observation qui ne la perd pas de vue, et qui, lui barrant le chemin de la place, a toujours le temps d'arriver sur ses flancs ou ses derrières, si elle lui dérobait une marche; ou enfin, profitant des lignes de contrevallation, employer une partie du corps assiégeant pour livrer bataille à l'armée de secours.

7° Mais faire les trois choses à la fois : 1° le siége d'une forteresse et en contenir la garnison sans contrevallation; 2° garder ses communications avec des places de dépôt situées à six journées de marche; 3° contenir l'armée de secours sans être aidé d'aucun obstacle naturel ni de lignes de circonvallation : c'est une combinaison fausse, et qui ne peut conduire qu'à des catastrophes, à moins d'avoir des forces doubles de celles de l'ennemi.

8° La retraite du roi, de Bohême, a été nécessitée par la position qu'avait prise Daun et celle qu'occupait Loudon. On ne peut qu'admirer l'exactitude, le sang-froid, avec lesquels s'est opéré ce mouvement; mais si, comme le prétendent les écrivains prussiens, Frédéric ne l'eût fait que pour porter la guerre en Bohême, ce serait une opération fausse. Quand une armée traîne à sa suite un équipage de siége, de grands convois de blessés et de malades, elle ne saurait prendre des chemins trop courts pour se rapprocher le plus promptement de ses dépôts. Mais ici les événements parlent d'eux-mêmes : le roi a levé le siége le 1er juillet, il a mis quatorze jours à arriver à Kœnigingrætz, et six jours après il a commencé sa retraite sur la Silésie; il n'est donc pas vrai qu'il ait voulu porter la guerre en Bohême; il s'est retiré sur Kœnigingrætz parce qu'il ne pouvait pas faire autrement; et, sous ce point de vue, sa conduite est très-louable; mais ce serait donner de fausses notions que de recommander cette conduite obligée comme si elle eût été volontaire.

Treizième observation. — 1° Par les manœuvres des Russes, on voit combien ils étaient encore arriérés dans toutes les opérations

militaires. L'extrême lenteur qu'ils mettent dans leurs mouvements est remarquable. Leur ordre de bataille, à la journée de Zorndorf, est un rectangle dont le grand côté a 1,000 toises, ordre barbare et qui paralysait la moitié de leurs forces.

2° Ils furent, pendant toute la bataille, séparés de leurs bagages, placés à Cammin et gardés par 4,000 grenadiers. Le roi de Prusse manœuvrait entre ce camp et leur armée; il a été dit qu'il en avait ignoré l'existence. De fait, s'il l'eût connu, il lui suffisait de s'en emparer pour paralyser toute l'armée russe. Il est impossible cependant qu'il n'en ait pas été instruit le lendemain de la bataille, puisqu'il avait fait un grand nombre de prisonniers; mais alors, dira-t-on, il avait trop souffert pour s'engager dans l'attaque de ce camp, devant l'armée russe qui se ralliait; cela seul eût pu cependant compléter sa victoire et en aurait été le plus beau trophée.

3° Aucun des desseins du roi dans cette journée ne fut exécuté; toutes ses dispositions furent maîtrisées par les événements. Cette bataille n'a été qu'une série d'échauffourées; l'audace, l'intrépidité de Seydlitz, qui fit des miracles, suppléèrent à tout. L'armée prussienne était de 35 à 36,000 hommes; l'armée russe, en ne comptant pas les 4,000 grenadiers détachés à Cammin, était de 40,000 hommes.

4° Le mouvement offensif des Russes sur le flanc gauche de l'armée prussienne, lorsqu'elle manœuvra pour tourner leur droite, était bien entendu; il réussit parfaitement, comme cela sera toujours sur une armée qui fait une marche de flanc; mais ce mouvement aurait dû être fait régulièrement par échelons et en ligne, soutenu par la cavalerie. L'armée russe était alors bien loin d'être assez instruite pour exécuter une pareille manœuvre; aussi fut-elle prise en flanc par la cavalerie prussienne.

Quatorzième observation. — 1° Le maréchal Daun perdit l'occasion de détruire l'armée prussienne lorsqu'elle était embarrassée d'un siége et disséminée pour le protéger.

2° Il laisse faire au roi de Prusse, embarrassé de cinq cents voitures, sa retraite tranquillement et aussi lentement qu'il le veut. Croyait-il donc difficile de déborder le roi par des marches parallèles, et de le prévenir en se mettant en bataille sur de beaux mamelons, comme ce pays en offre tant, à cheval sur la route; ce qui l'eût obligé à abandonner son convoi pour forcer de marche, ou à livrer une bataille dans une position telle, que, la perdant ou n'ayant qu'un demi-succès, son armée était ruinée?

3° Le roi de Prusse quitte la Bohême le 26 juillet et arrive devant Dresde le 25 septembre; voilà donc quarante-cinq jours où Daun est maître absolu de faire tout ce qu'il veut. De Kœnigingrætz il pouvait, en cinq ou six marches, arriver sur Pirna, par l'intérieur de la Bohême, et, réuni au duc de Deux-Ponts, battre le prince Henri et prendre Dresde, ou bien marcher contre le margrave Charles et détruire son armée; il ne fit rien.

4° Après la grande victoire de Hochkirch, où le roi est sans artillerie, l'ayant toute perdue, Daun laisse son ennemi se rallier et reste dix jours en position à deux lieues de lui.

5° Enfin, lorsque le roi va en Silésie, il ne le suit pas; il se rend devant Dresde à contre-temps; il ne peut y rien faire, puisqu'il n'a pas d'équipage de siége, et d'ailleurs il y est inutile, puisque l'armée du duc de Deux-Ponts est plus que suffisante pour bloquer et assiéger cette place. La marche de Daun en Silésie, sur les derrières du roi, eût intercepté toutes ses communications avec la Saxe, et eût fait plus contre Dresde que ne pouvait faire la présence de son armée sous les remparts de cette ville. Dans sa marche en Silésie, il aurait toujours eu la Bohême sur son flanc droit, et par là se fût trouvé constamment en communication avec son pays. Les Russes n'étaient pas éloignés : ce mouvement, qui portait la guerre sur l'Oder, eût pu les décider à venir se placer sur sa gauche. Dix ou douze jours n'avaient pas pu remettre le moral de l'armée prussienne du grand échec qu'elle avait essuyé à Hochkirch; et, si Daun l'eût poussée l'épée dans les reins, en la suivant en Silésie, c'eût été le vainqueur qui eût poussé le vaincu; l'effet moral de Hochkirch eût combattu pour lui.

Quinzième observation. — 1° Le roi ne pouvait pas camper à Hochkirch sans être maître du Hochkirchberg. Aucun adjudant de régiment n'eût négligé cette précaution et n'eût fait camper son bataillon sur un terrain dominé par les batteries de l'ennemi. Il n'est pas concevable qu'il se soit obstiné à rester six jours dans ce camp, toutes les hauteurs appartenant à l'ennemi, Loudon étant sur ses derrières, et tous les taillis, jusqu'à 300 toises de sa droite, étant occupés par les tirailleurs de Daun, dont les batteries pouvaient jeter de la mitraille dans ses tentes. Le roi n'osait pas attaquer les hauteurs de Hochkirch, parce qu'elles étaient soutenues par toute l'armée autrichienne; il devait donc prendre un autre camp.

2° Si le duc d'Arenberg eût attaqué à six heures du matin et plus vivement, le roi eût éprouvé un plus grand désastre encore.

3° Si Daun eût poursuivi ses premiers succès avec plus d'audace, le roi ne se serait pas rallié; il méritait de perdre toute son armée. La perte de ses bagages, de ses tentes, de deux cents pièces de canon et de l'élite de ses troupes, fut moins grande que la faute militaire qu'il commit en campant à Hochkirch; on doit attribuer à sa bonne fortune tout ce qu'il sauva.

4° On ne peut trouver aucun motif pour justifier sa conduite; puisqu'il a tendu son camp à la vue de Daun en bataille, il n'a rien pu ignorer de la position qu'il occupait.

5° Il faut s'étonner que Daun ne l'ait pas attaqué dans la nuit du 10 au 11, et ait attendu quatre jours pour livrer bataille; ne devait-il pas craindre que le roi ne se ravisât? Comment, en effet, pouvoir espérer qu'il resterait plusieurs jours dans une aussi étrange position?

CHAPITRE V.

CAMPAGNE DE 1759.

I. Opérations des armées française et hanovrienne; bataille de Bergen (13 avril); bataille de Minden (1er août). — II. Opérations en Silésie et en Saxe pendant avril, mai, juin et juillet. — III. Opérations des Russes; combat de Kay (23 juillet); bataille de Kunersdorf (12 août). — IV. Opérations en Saxe et en Silésie pendant et après la bataille de Kunersdorf; capitulation de Maxen (21 novembre); quartiers d'hiver. — V. Observations.

I. Les deux armées françaises du bas Rhin et du Main restèrent cantonnées pendant l'hiver : la première, sur la rive gauche du Rhin, dans le pays de Clèves et de Cologne; la deuxième, sur la rive droite, dans la vallée du Main. Le maréchal de Contades, commandant l'armée du Rhin, avait la direction supérieure des deux armées; son quartier général était à Wesel. Le duc de Broglie succéda au prince de Soubise dans le commandement du Main. L'ennemi occupait une position centrale sur la rive droite du Rhin. L'armistice conclu par les deux parties belligérantes, pour être tranquilles dans leurs quartiers d'hiver, expira le 16 mars.

Le 24, le duc Ferdinand réunit son armée et se porta sur Cassel pour manœuvrer contre l'armée du Main. Il laissa le général Spœrken avec un corps d'observation sur la droite du bas Rhin, et le 30 il campa à Fulda, où il séjourna jusqu'au 10 avril; ce qui donna le temps au duc de Broglie de se concentrer sur la position de Bergen,

que les ingénieurs français avaient fortement retranchée, et qui est située sur la chaussée de la Hesse, à trois lieues en avant de Francfort. Le duc Ferdinand campa le 12 avril à Windecken, à portée de l'armée française, qui était rangée, la droite à un ruisseau, le centre à Bergen, la gauche au village de Vilbel, sur la route de Francfort. Le 13 avril, avant le jour, le duc Ferdinand se mit en marche sur cinq colonnes : il attaqua le centre au bourg de Bergen avec la plus grande intrépidité, dans le temps que le prince héréditaire de Brunswick longeait avec la gauche le ruisseau pour tourner la droite française. Ses forces étaient bien supérieures, mais la position de Bergen était inexpugnable : il fut repoussé, perdit 5 ou 6,000 hommes, et regagna le soir son camp de Windecken. C'était la première fois de cette guerre que les armées françaises obtenaient enfin un succès de quelque importance ; la sensation en fut vive dans toute la France ; on vit dans Broglie un Turenne naissant ; il fut fait maréchal de France. Cette bataille est son principal fait d'armes.

Cependant le maréchal de Contades était accouru de Paris à son quartier général, avait fait lever ses cantonnements, et, convaincu, par l'expérience de la campagne précédente, des inconvénients attachés à une double ligne d'opération, il passa le Rhin et se réunit, à Giessen, le 3 juin, à l'armée du Main, par des mouvements en arrière et sur le terrain occupé par ses troupes. Il avait cent vingt-six bataillons et cent vingt-cinq escadrons. Le 8 il campa à Sachsenberg, le 10 à Korbach, le 13 sur la Diemel, qu'il passa le 14. La réserve, sous les ordres du duc de Broglie, campa le 11 à Cassel et le 15 à Warburg. De sa personne, il campa le 4 juillet à Bielefeld. Le 6 il fit investir Münster par le lieutenant général d'Armentières ; le 8 il campa à Herford. Le 9 le duc de Broglie s'empara, par un coup de main vigoureux, de la place forte de Minden, et fit 1,200 prisonniers. Le 14 toute l'armée campa sur la rive gauche du Weser, la droite à Minden et la gauche à Haddenhausen. Le lieutenant général Saint-Germain cerna Hameln. Le duc Ferdinand, qui s'était mis en retraite aussitôt qu'il avait appris le mouvement du maréchal de Contades, campa le 12 juin à Soest, le 14 à Büren, le 30 à Marienfeld, et le 7 juillet à Osnabrück. La grande supériorité des forces de l'armée française lui était démontrée ; cependant il se décida à donner une bataille. Il se porta à Stolzenau, sur le Weser, y jeta un pont et fit mine de vouloir passer ce fleuve. Il prit pour centre de ses opérations la place forte de Nienburg, et en arrière fit occuper Bremen. Le 17 il marcha en avant, remontant la rive gauche du Weser. Contades s'empressa de rappeler ses détachements, spécialement la réserve

sous le duc de Broglie, qu'il avait envoyée en Hanovre. Le 23 Münster ouvrit ses portes. Les 28, 29 et 30 les deux armées restèrent en présence. Le duc Ferdinand, trouvant la position des Français trop forte, détacha le prince héréditaire avec deux divisions pour en inquiéter les derrières. Le maréchal de Contades résolut d'en profiter pour livrer bataille, et fit ses dispositions dans la nuit du 31 juillet au 1er août. Il chargea le duc de Broglie, avec la droite, d'attaquer et suivre vivement la gauche de l'ennemi, appuyée au Weser : c'était de cette attaque qu'il attendait la victoire. Il plaça sa cavalerie entre sa droite et sa gauche. Ses troupes étaient pleines d'ardeur et de confiance. A la pointe du jour l'armée hanovrienne déboucha sur huit colonnes; à six heures du matin elle était en bataille et parfaitement formée. Dès cinq heures le duc de Broglie commença l'attaque, mais faiblement, et la continua de même. La cavalerie du centre s'avança mal à propos; elle fut attaquée par une nombreuse artillerie et par une forte réserve d'infanterie : elle lâcha pied. Les deux ailes se trouvant isolées, l'ennemi passa entre elles; les Français se tinrent pour battus; ils firent leur retraite et reprirent leur camp de Minden. Le maréchal de Contades, rentré dans ce camp, n'avait rien à redouter; cependant il l'évacua quand il apprit que, le jour même de la bataille, le prince héréditaire avait battu à Gohfeld, à quatre lieues sur les derrières, les détachements que commandait le duc de Brissac. Dès le lendemain il passa le Weser sur les ponts de Minden, et se retira sur Cassel par la rive droite. Peu de jours après, la cour le rappela et confia au maréchal de Broglie le commandement de l'armée.

Le duc Ferdinand occupa tout le pays jusqu'à la Lahn, et fit assiéger Münster, qui se rendit le 21 novembre. A cette époque, un détachement de treize bataillons qu'il envoya au roi de Prusse le mit hors d'état de continuer une campagne active et d'entreprendre rien d'important : les deux armées entrèrent en quartiers d'hiver. La cour de Versailles se divisa entre le parti de Contades et celui de Broglie; le ministère et le public se déclarèrent pour l'un ou l'autre parti. Le détail des fautes des généraux, des officiers et de l'armée fut exposé à nu aux yeux de l'Europe étonnée et accrut l'humiliation et le dépit des Français.

II. Frédéric agit dans cette campagne avec cent quarante et un bataillons et deux cents escadrons, 130,000 hommes. Il eut contre lui l'armée autrichienne, cent dix-huit bataillons et cent quatre-vingt-dix escadrons; l'armée des Cercles, 15,000 hommes, et l'armée russe, de 70,000 hommes. Il lutta donc avec 130,000 hommes

contre 180,000; mais cette année, comme les précédentes, ces 180,000 hommes furent de nations différentes, sous des commandants indépendants, agissant isolément sur des points des frontières fort éloignés, et n'ayant aucun accord entre eux. Au commencement des hostilités, les armées du roi étaient ainsi disposées : en Silésie, sous ses ordres immédiats, soixante et douze bataillons et cent huit escadrons, dont dix-huit bataillons et vingt escadrons sous le général Fouqué, dans la haute Silésie ; en Saxe, le prince Henri, avec quarante-trois bataillons et soixante escadrons; en Poméranie, le général Dohna, en observation devant les Suédois et les Russes, avec vingt-six bataillons et trente-cinq escadrons.

Le maréchal Daun, commandant l'armée autrichienne, campait sur la frontière de la Silésie avec ses principales forces. Le duc de Deux-Ponts, avec l'armée des Cercles et deux divisions autrichiennes, était en Bohême et en Saxe. Les Russes se préparaient à faire une campagne active, et paraissaient plus animés que dans les précédentes. D'après le plan concerté entre les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg, leurs armées devaient se réunir sur l'Oder et opérer en masse; mais l'armée russe ne pouvait y arriver qu'en juillet.

Pendant avril, mai, juin et juillet, les armées du roi occupèrent divers camps et firent des manœuvres secondaires, sans rien entreprendre de sérieux. Il fit un détachement en Moravie, du côté d'Olmütz, pour enlever un magasin, qui fut évacué à temps. Il en fit un autre sur Posen, pour détruire les approvisionnements qu'on y avait réunis pour les Russes; il réussit. De son côté, le prince Henri fit une excursion en Bohême, entama plusieurs colonnes ennemies, fit 1,800 prisonniers et brûla 30,000 barils de farine; mais il échoua dans tout ce qu'il tenta pour attirer l'armée des Cercles dans une affaire générale : il se présenta inutilement devant plusieurs de ses camps, entre autres devant celui de Münchberg; toujours elle les évacua à son approche. Enfin, le 3 juin, il détacha le général Hülsen avec dix bataillons et vingt escadrons pour renforcer, sur la droite de l'Oder, l'armée de Dohna.

Le 28 juin le maréchal Daun, ayant avis de l'approche des Russes, leva son camp de Schurz et s'avança sur l'Oder, en suivant la Queis, dans le but de favoriser le mouvement de Soltikof et de le renforcer du corps de Loudon, de 15,000 hommes, la plupart cavalerie, et de celui de Hadik, de 19,000 hommes. Le 13 juillet il campa à Priebus, à mi-chemin de la Bohême à l'Oder. Le prince Henri campait à Bautzen, et le roi à Schmottseifen, près de Greifenberg. Le 24 juillet le corps d'observation de Poméranie fut

battu à Kay par les Russes. Le roi prit alors le commandement de l'armée de Saxe, et le prince Henri celui de l'armée de Silésie.

III. Le 10 avril le général Dohna avait quitté le blocus de Stralsund, en y laissant le général Kleist avec six bataillons et sept escadrons. Il s'était campé le 26 mai à Stargard, et le 12 juin à Landsberg, sur la Warta. Dans ce temps, le général Soltikof, qui commandait l'armée russe, passa la Vistule à Thorn le 12 mai, arriva à Posen dans les premiers jours de juin, et manœuvra pour couper à Dohna le chemin de la Silésie et s'approcher de l'Oder. Plusieurs fois dans sa marche il lui prêta le flanc; mais Dohna refusa d'en profiter. Le roi, mécontent, le remplaça par le général Wedell. Le 23 juillet Wedell attaqua Soltikof, près de Kay, pour s'opposer à sa jonction avec Loudon; il fut repoussé, perdit 6,000 hommes, repassa l'Oder et campa à Sawade. La perte des Russes fut égale; le seul avantage qu'ils retirèrent de leur victoire fut d'occuper Krossen le 25, où ils furent joints le 3 août par Loudon. Le roi, après avoir recueilli à Sorau les débris de Wedell, se porta sur l'armée russe. Il repassa l'Oder dans la nuit du 10 au 11 août, près de Briesen, y laissa neuf bataillons et sept escadrons pour la défense de ses ponts et bagages, et avec cinquante-trois bataillons et quatre-vingt-quatre escadrons, 40 à 45,000 hommes, il prit position, la droite à Trettin, la gauche à Bischofssee. L'armée russe, ainsi renforcée du corps de Loudon, était en position sur la rive droite de l'Oder, près de Francfort, sa ligne de bataille parallèle au fleuve.

Aussitôt que Soltikof eut connaissance de l'armée prussienne et de la position qu'elle venait de prendre, il changea son ordre de bataille, plaça sa droite à l'Oder, à cent toises de Francfort, et sa gauche au Mühlberg, qu'il couvrit de retranchements. Le 12, à la pointe du jour, le roi se mit en mouvement, marchant par lignes et par le flanc gauche; il fut arrêté par des marais et des chemins impraticables. Ayant reconnu la nouvelle position de l'ennemi, il fit attaquer la hauteur de Kleitsberg par sa gauche et son centre, s'en empara, fit grand nombre de prisonniers et prit soixante et dix pièces de canon. Les Russes se retirèrent derrière le Kuhgrund et s'y retranchèrent; toute l'artillerie de leur droite fut assemblée sur ce point, leur dernier rempart. Loudon y accourut. Le roi fit de vains efforts pour forcer le passage du ravin; il y perdit l'élite de ses troupes. Le fameux Seydlitz fit une charge à contre-temps en tournant les étangs; il y fut blessé, sa cavalerie ramenée en désordre, et la bataille perdue. Le roi eut la moitié de ses

troupes hors de combat, en tués, blessés ou prisonniers; il laissa cent soixante-cinq pièces de canon au pouvoir du vainqueur. La perte des Russes fut égale, il est vrai, mais ils étaient beaucoup plus nombreux; elle fut moins sensible pour eux. Les neuf bataillons laissés à Briesen, qui s'étaient emparés de Francfort, l'évacuèrent le soir même, lorsque l'armée repassa l'Oder et rompit ses ponts. Le 16 elle campa à Madlitz; le 18 elle prit position à Fürstenwalde, pour couvrir la capitale, et le roi appela à lui le corps de Kleist, qui était en Poméranie. L'arsenal de Berlin répara ses pertes en matériel d'artillerie; en peu de jours son armée fut portée à 30,000 hommes. Le général russe passa l'Oder le 16, et fut rejoint par le corps de Hadik.

IV. Pendant que la principale armée prussienne marchait contre les Russes, la Saxe était abandonnée aux seules garnisons de Dresde, de Wittenberg et de Torgau. Elle fut envahie par l'armée des Cercles, commandée par le duc de Deux-Ponts, qui s'empara le 6 août de Leipzig, le 8 de Torgau. Le colonel prussien Wolfersdorf, commandant cette place, l'évacua après une vigoureuse résistance, et se retira sur Potsdam. Le 20, Wittenberg ouvrit ses portes; la garnison se retira également sur Potsdam. Le 28, le général Maguire, détaché avec 15,000 hommes de la grande armée de Daun pour renforcer le duc de Deux-Ponts, attaqua le faubourg de Dresde, au moment même où ce prince entrait à Meissen; il fut repoussé. Le comte Schmettau avait les moyens de la défendre, et il est probable qu'il l'eût conservée à la Prusse; mais, dans les premiers moments de consternation des désastres de Kunersdorf, le roi lui avait écrit de ne compter sur aucun secours, de ne songer qu'à ménager ses troupes et à lui ramener, par une bonne capitulation, le trésor de 20 millions qu'il avait sous sa garde et qui lui était si important dans la crise du moment. Le 3 septembre il capitula et sortit de la place. Cependant, le 21 août, le général Wunsch partit de Potsdam avec un petit corps de neuf bataillons et huit escadrons, qu'il avait ordre de mener au comte de Schmettau; les 27 et 31 il s'empara de Wittenberg et de Torgau, où il fut obligé de séjourner trois jours pour attendre l'artillerie, qui lui arriva à Magdeburg le 2 septembre. Le 3 il partit et continua sa marche, et campa le 5 à Grossenhayn; mais il y apprit que la capitulation de Dresde était signée, que la place était rendue. Wunsch, au désespoir, se vengea sur le corps de Maguire, qu'il défit entièrement, et retourna à Torgau. Frédéric perdit Dresde pour toujours.

Aussitôt que Daun eut connaissance de la victoire de Kunersdorf, il marcha sur Triebel pour se rapprocher des Russes. La position du roi était critique; mais ceux-ci se plaignirent amèrement d'avoir gagné deux batailles sanglantes, perdu la moitié de leur armée, tandis que les Autrichiens, pour qui l'on se battait, n'avaient point encore tiré l'épée.

D'un autre côté, le prince Henri se mit en marche le 18 août, dès qu'il apprit la perte de la bataille, pour mener au roi les 50,000 hommes qu'il avait en Silésie. Il campa le 29 à Sagan, sur la ligne de communication de Daun, derrière la Neisse, d'où, après la prise de Dresde, il se porta en Saxe, et le 13 septembre à Bautzen. Soltikof, mécontent de cette marche divergente, se dirigea de son côté sur l'Oder. Le 17 le roi suivit Daun, se porta à Kottbus, le prince Henri à Gœrlitz; ses deux armées séparaient ainsi les armées autrichiennes de l'armée russe. Le roi, ayant appris à Kottbus que Soltikof voulait faire le siége de Glogau, marcha pour l'attaquer, fit diverses manœuvres qui l'occupèrent tout septembre et partie d'octobre, et empêcha les Russes d'effectuer leur projet. Le 24 octobre, ils se retirèrent sur la Vistule; mais le roi tomba malade, se fit transporter à Glogau et disloqua son armée. Il envoya le général Hülsen, avec dix-neuf bataillons et trente escadrons, au prince Henri, chargea le comte Schmettau, avec neuf bataillons et vingt escadrons, d'observer Loudon, et envoya des renforts à Fouqué en Silésie.

Le prince Henri s'était porté le 4 octobre à Strehla, et avait fait sa jonction avec le corps du général Finck; ce qui lui avait complété soixante-neuf bataillons et cent trois escadrons, avec lesquels il contenait l'armée autrichienne, forte de soixante et quatorze bataillons et soixante et seize escadrons, qui était en Saxe appuyée sur Dresde. Le conseil aulique ordonna à Daun de l'attaquer; mais, selon son ordinaire, ce général se perdit en marches, manœuvres et contre-manœuvres. Il voulut, par un mouvement combiné avec l'armée des Cercles, investir Torgau, où le prince Henri avait pris position : il échoua, et se retira sur Dresde lorsqu'il apprit le départ de l'armée russe et la marche du détachement considérable qu'amenait à Torgau le général Hülsen. L'armée prussienne suivit son mouvement. Sur ces entrefaites, le roi prit le commandement de son armée sous Dresde. Le 14 novembre au matin, Daun ayant levé son camp de Wilsdruf, il en conjectura qu'il allait prendre ses quartiers d'hiver en Bohême, et ordonna au général Finck de se porter à Maxen avec dix-huit bataillons et trente-cinq escadrons (18,000 hommes), et de lui couper les défilés de la Bohême. Finck coucha

le 16 à Dippoldiswalda, le 17 à Maxen. Le mouvement d'un corps aussi considérable inquiéta le général autrichien; il prit position à Plauen, sous Dresde, plaça le corps du général Sincère sur les hauteurs de Hähnichen, et fit prendre position à l'armée des Cercles au village de Giesshübel. Le roi campa le 18 sur Wilsdruf; ce même jour Daun porta à 30,000 hommes le corps du général Sincère. Le 19 ce général marcha sur Dippoldiswalda; le 20 il cernait entièrement le général Finck. Après un combat très-vif, il le força à capituler. Le général Wunsch avait réussi, dans la nuit du 21, à se faire jour avec sa cavalerie; mais, compris dans la capitulation, il fut obligé de revenir. Les Prussiens eurent 3,000 hommes tués ou blessés, et 5,000 hommes posèrent les armes; drapeaux, canons, tout fut pris. Finck fut depuis traduit devant un conseil de guerre, cassé de toutes ses dignités militaires et condamné à deux ans de prison. Quelques jours après, l'armée autrichienne surprit trois bataillons près de Meissen. Après ces glorieux exploits, elle prit ses quartiers d'hiver autour de Dresde; l'armée des Cercles eut les siens en Franconie. Le roi se cantonna à cheval sur l'Elbe, vis-à-vis l'armée autrichienne; il fit construire des baraques de planches.

V. *Seizième observation.* — 1° Le plan du maréchal de Contades dans cette campagne était bon et conforme à tous les principes de la guerre, qu'il paraît que cet officier général avait entrevus. Cependant il échoua avec 100,000 hommes d'excellentes troupes contre 70,000 hommes de contingent, parce qu'il était sans énergie, qu'il n'y avait aucun accord entre les généraux, et que son quartier général était, comme la cour de Versailles, en proie aux plus petites intrigues.

2° Il offrit la bataille après l'avoir refusée, il en détermina le moment; cependant il combattit sans s'être fait rejoindre par tous ses détachements. Il devait lever tous les siéges et attaquer avec toutes ses forces réunies le duc Ferdinand, qui avait fait la faute de s'affaiblir de deux divisions. Cette simple combinaison lui eût probablement donné la victoire.

3° Il fatigua ses troupes toute la nuit du 31 juillet et une partie de la matinée du 1er août pour prendre sa ligne de bataille, ce que de nos jours des armées doubles et triples font en deux heures avec tant de rapidité.

4° Puisqu'il faisait sa principale attaque avec sa droite, il devait la diriger en personne et y employer le double de troupes, et ne pas la confier au duc de Broglie, dont il connaissait le caractère.

5° Il se tint le jour de la bataille aux dispositions qu'il avait faites

la veille dans un ordre du jour de cinq ou six pages, ce qui est le cachet de la médiocrité. L'armée une fois rangée en bataille, le général en chef doit, à la pointe du jour, reconnaître la position de l'ennemi, ses mouvements de la nuit, et sur ces données former son plan, expédier ses ordres, diriger ses colonnes.

6° A la pointe du jour, le duc de Broglie, chargé de l'attaque décisive, prétendit que l'ordre qui lui avait été expédié la veille n'était pas exécutable, que l'ennemi s'était renforcé; il engagea une légère canonnade, se rendit auprès du maréchal de Contades, et les heures s'écoulèrent en vaines discussions; ce qui donna le temps au duc Ferdinand de renforcer réellement sa gauche, qui eût été écrasée si le duc de Broglie avait sincèrement exécuté son ordre. Ce général fut coupable; il était mal disposé et jaloux de son chef.

7° La position de la cavalerie française au centre de la bataille, sans avoir d'artillerie, était vicieuse, puisque la cavalerie ne rend pas de feu et ne peut se battre qu'à l'arme blanche; aussi l'artillerie et l'infanterie ennemies purent-elles la canonner et la fusiller tout à leur aise sans qu'elle pût rien répondre. Depuis la création de l'artillerie à cheval, la cavalerie a aussi ses batteries. L'artillerie est plus nécessaire à la cavalerie qu'à l'infanterie même, soit qu'elle reste en position, soit qu'elle se rallie.

8° Ni le succès de l'ennemi ni les pertes qu'avait éprouvées l'armée française n'étaient de nature à obliger le maréchal de Contades à évacuer son camp de Minden. Si le duc Ferdinand eût voulu forcer ce camp, il eût été repoussé.

9° L'échec éprouvé par le duc de Brissac n'était pas non plus de nature à influer sur la position de l'armée. Le maréchal de Contades pouvait renforcer ce détachement par les corps employés aux divers siéges. Il perdit la tête, quitta son camp, repassa le Weser et se retira en toute hâte. A force de disserter, de faire de l'esprit, de tenir des conseils, il arrivait aux armées françaises de ce temps ce qui est arrivé dans tous les siècles en suivant une pareille marche : c'est de finir par prendre le plus mauvais parti, qui presque toujours à la guerre est le plus pusillanime, ou, si l'on veut, le plus prudent. La vraie sagesse pour un général est dans une détermination énergique.

10° Au commencement d'une campagne, il faut bien méditer si l'on doit ou non s'avancer; mais, quand on a effectué l'offensive, il faut la soutenir jusqu'à la dernière extrémité : car, indépendamment de l'honneur des armes et du moral de l'armée, que l'on perd dans une retraite, du courage que l'on donne à son ennemi, les retraites sont plus désastreuses, coûtent plus d'hommes et de matériel que les

affaires les plus sanglantes, avec cette différence que dans une bataille l'ennemi perd à peu près autant que vous, tandis que dans une retraite vous perdez sans qu'il perde. Avec le nombre d'hommes qu'a coûté à la France la retraite sur la Lahn, le maréchal de Contades eût pu suffire à une seconde bataille au camp de Minden, à une autre sur la rive droite du Weser, avant de battre en retraite; il aurait eu de nouvelles chances de succès, et il aurait fait partager ses pertes à l'armée ennemie.

Dix-septième observation. — Le duc Ferdinand fit un détachement considérable avant la bataille de Minden : ce fut une faute qui devait la lui faire perdre; mais, comme il a été victorieux malgré cette faute, on ne lui en a pas tenu compte. On a prétendu, au contraire, qu'il s'était affaibli pour se rendre plus fort. Cette flatterie est ingénieuse, mais elle est fausse; et les mêmes flatteurs l'eussent relevée avec amertume, avec raison, s'il eût perdu la bataille.

Règle générale : « Quand vous voulez livrer une bataille, rassemblez toutes vos forces, n'en négligez aucune; un bataillon quelquefois décide d'une journée. »

Dix-huitième observation. — 1° Pendant les mois d'avril, mai, juin et juillet, les Russes étaient à cent lieues du champ d'opération. Les armées du roi auraient pu entamer le maréchal Daun, le contraindre à une bataille et le mettre hors d'état de rien entreprendre le reste de la campagne. Le roi ne fit rien.

2° Pendant le mois de juillet et partie d'août, Daun a manœuvré en Silésie dans le temps que les Russes étaient encore loin sur la droite de l'Oder. Les armées prussiennes étaient entre eux; Frédéric n'a pas su profiter de cet avantage et engager Daun, en l'attaquant avec ses deux armées par un mouvement combiné.

3° Il avait trop peu de monde à la bataille de Kunersdorf. Qui l'empêchait d'appeler à lui une vingtaine de mille hommes des 50,000 du prince Henri? Ils l'eussent joint la veille de la bataille et seraient repartis le lendemain de la victoire.

4° Cependant, quoiqu'il fût fort inférieur à l'armée russe, renforcée du corps de Loudon, il laissa neuf bataillons à la garde de son pont et les fit marcher pendant la bataille sur Francfort; ils ne servirent de rien. De pareils détachements sont proscrits par les règles de la guerre.

Dix-neuvième observation. — 1° Le mouvement du corps de Finck

sur Maxen, qui a eu une issue si fâcheuse pour le roi, était sans but. Que prétendait-il? Obliger Daun à activer sa retraite en Bohême, en menaçant ses communications par Peterswalde? Mais rien ne devait lui faire penser que Daun voulût aller en Bohême. Il était maître de Dresde; s'il eût évacué la Saxe, il eût exposé cette place importante. Il n'avait d'ailleurs éprouvé aucun échec dans la campagne; son armée était nombreuse; le roi, au contraire, avait été battu par les Russes, il avait perdu Dresde : qui pouvait donc le porter à penser que Daun voulût évacuer la Saxe? Mais, même dans ce cas, celui-ci n'était-il pas maître de la rive droite de l'Elbe, pour se retirer en Bohême s'il le jugeait convenable?

L'échec de Maxen est le plus considérable qu'ait essuyé ce grand capitaine, et c'est la faute la moins pardonnable qu'il ait faite. Plus on connaît les localités, plus on réfléchit sur la situation des deux armées, et plus on sent que ce mouvement ne pouvait conduire qu'à une catastrophe. Le général Finck a été jeté avec 18,000 hommes au milieu de toute l'armée autrichienne, étant séparé du gros de son armée par plusieurs marches, dans un pays de montagnes et de défilés. Les mémoires du temps disent qu'avant d'exécuter son ordre il en représenta le danger au roi, mais que ce prince ne voulut pas l'écouter.

2° Ici se présente une question de la plus haute importance. Les lois de la guerre, les principes de la guerre, autorisent-ils un général à ordonner à ses soldats de poser les armes, de les rendre à leurs ennemis, et à constituer tout un corps prisonnier de guerre? Cette question ne fait pas un doute pour la garnison d'une place de guerre. Mais le gouverneur d'une place est dans une catégorie à part. Les lois de toutes les nations l'autorisent à poser les armes lorsqu'il manque de vivres, que les défenses de sa place sont ruinées, et qu'il a soutenu plusieurs assauts. En effet, une place est une machine de guerre qui forme un tout, qui a un rôle, une destination prescrite, déterminée et connue. Un petit nombre d'hommes, protégés par cette fortification, se défendent, arrêtent l'ennemi et conservent le dépôt qui leur est confié contre les attaques d'un grand nombre d'hommes. Mais, lorsque ces fortifications sont détruites, qu'elles n'offrent plus de protection à la garnison, il est juste, raisonnable, d'autoriser le commandant à faire ce qu'il juge le plus propre à l'intérêt de sa troupe. Une conduite contraire serait sans but et aurait, en outre, l'inconvénient d'exposer la population de toute une cité, vieillards, femmes et enfants. Au moment où une place est investie, le prince et le général en chef, chargés de la défense de cette frontière, savent

que cette place ne peut protéger la garnison et arrêter l'ennemi qu'un certain temps, et que, ce temps écoulé, les défenses détruites, la garnison posera les armes. Tous les peuples civilisés ont été d'accord sur cet objet, et il n'y a jamais eu de discussion que sur le plus ou le moins de défense qu'a fait un gouverneur avant de capituler. Il est vrai qu'il est des généraux, Villars est de ce nombre, qui pensent qu'un gouverneur doit ne jamais se rendre, mais, à la dernière extrémité, faire sauter les fortifications et se faire jour, de nuit, au travers de l'armée assiégeante; ou, dans le cas que la première de ces deux choses ne soit pas faisable, sortir du moins avec sa garnison et sauver ses hommes. Les gouverneurs qui ont adopté ce parti ont rejoint leur armée avec les trois quarts de leur garnison.

3° De ce que les lois et la pratique de toutes les nations ont autorisé spécialement les commandants des places fortes à rendre leurs armes en stipulant leurs intérêts, et qu'elles n'ont jamais autorisé aucun général à faire poser les armes à ses soldats dans un autre cas, on peut avancer qu'aucun prince, aucune république, aucune loi militaire ne les y a autorisés. Le souverain ou la patrie commandent à l'officier inférieur et aux soldats l'obéissance envers leur général et leurs supérieurs pour tout ce qui est conforme au bien ou à l'honneur du service. Les armes sont remises aux soldats avec le serment militaire de les défendre jusqu'à la mort. Un général a reçu des ordres et des instructions pour employer ses troupes à la défense de la patrie : comment peut-il avoir l'autorité d'ordonner à ses soldats de livrer leurs armes et de recevoir des chaînes?

4° Il n'est presque pas de bataille où quelques compagnies de voltigeurs ou de grenadiers, souvent quelques bataillons, ne soient momentanément cernés dans des maisons, des cimetières ou des bois. Le capitaine ou le chef de bataillon qui, une fois le fait constaté qu'il est cerné, ferait sa capitulation, trahirait son prince et son honneur. Il n'est presque pas de bataille où la conduite tenue dans des circonstances analogues n'ait décidé de la victoire. Or un lieutenant général est à une armée ce qu'un chef de bataillon est à une division. Les capitulations faites par des corps cernés, soit pendant une bataille, soit pendant uue campagne active, sont un contrat dont toutes les clauses avantageuses sont en faveur des individus qui contractent, et dont toutes les clauses onéreuses sont pour le prince et les autres soldats de l'armée. Se soustraire au péril pour rendre la position de ses camarades plus dangereuse est évidemment une lâcheté. Un soldat qui dirait à un commandant : « Voilà mon fusil, laissez-moi m'en aller dans mon village, » serait un déserteur en présence de l'ennemi,

les lois le condamneraient à mort. Que fait autre chose le général de division, le chef de bataillon, le capitaine qui dit : « Laissez-moi m'en aller chez moi, ou recevez-moi chez vous, et je vous donne mes armes? » Il n'est qu'une manière honorable d'être fait prisonnier de guerre, c'est d'être pris isolément les armes à la main et lorsque l'on ne peut plus s'en servir. C'est ainsi que furent pris François 1er, le roi Jean et tant de braves de toutes les nations. Dans cette manière de rendre les armes, il n'y a pas de conditions, il ne saurait y en avoir avec l'honneur : c'est la vie que l'on reçoit, parce que l'on est dans l'impuissance de l'ôter à son ennemi, qui vous la donne, à charge de représaille, parce qu'ainsi le veut le droit des gens.

5° Les dangers d'autoriser les officiers et les généraux à poser les armes, en vertu d'une capitulation particulière, dans une autre position que celle où ils formaient la garnison d'une place forte, sont incontestables. C'est détruire l'esprit militaire d'une nation, en affaiblir l'honneur, que d'ouvrir cette porte aux lâches, aux hommes timides, ou même aux braves égarés. Si les lois militaires prononçaient des peines afflictives et infamantes contre les généraux, officiers et soldats qui posent leurs armes en vertu d'une capitulation, cet expédient ne se présenterait jamais à l'esprit des militaires pour sortir d'un pas fâcheux; il ne leur resterait de ressources que dans la valeur ou l'obstination, et que de choses ne leur a-t-on pas vu faire!

6° Si les vingt-huit bataillons, troupe d'élite, qui posèrent les armes à Hœchstædt, eussent été convaincus qu'ils entachaient leurs noms, flétrissaient leurs familles, encouraient la peine d'être décimés, ils se fussent battus; et, si leur obstination n'eût pas fait changer les destins de la journée, ils eussent certainement regagné l'aile gauche et fait leur retraite. Si l'infanterie bavaroise, qui avait défendu avec gloire le village d'Allerheim à la bataille de Nœrdlingen et avait repoussé les attaques du grand Condé, n'eût pu capituler avec Turenne qu'en attirant sur elle le déshonneur et le châtiment d'être décimée, elle n'eût pas même songé à quitter sa position; une heure plus tard, elle eût reconnu qu'elle n'était pas coupée de Jean de Weerdt; les Bavarois auraient eu le champ de bataille et la victoire; Condé eût ramené peu d'hommes de son armée en deçà du Rhin.

7° Mais que doit donc faire un général qui est cerné par des forces supérieures? Nous ne saurions faire d'autre réponse que celle du vieil Horace. Dans une situation extraordinaire, il faut une résolution extraordinaire; plus la résistance sera opiniâtre, plus on aura de chances d'être secouru ou de percer. Que de choses qui paraissent

impossibles ont été faites par des hommes résolus n'ayant plus d'autres ressources que la mort! Plus vous ferez de résistance, plus vous tuerez de monde à l'ennemi, et moins il en aura le jour même ou le lendemain pour se porter contre les autres corps de l'armée. Cette question ne nous paraît pas susceptible d'une autre solution sans perdre l'esprit militaire d'une nation et s'exposer aux plus grands malheurs.

8° La législation doit-elle autoriser un général cerné, loin de son armée, par des forces très-supérieures, et lorsqu'il a soutenu un combat opiniâtre, à disloquer son armée, la nuit, en confiant à chaque individu son propre salut, en indiquant un point de ralliement plus ou moins éloigné? Cette question peut être douteuse; mais toutefois il n'est pas douteux qu'un général qui prendrait un tel parti dans une situation désespérée sauverait les trois quarts de son monde, et, ce qui est plus précieux que les hommes, il se sauverait du déshonneur de remettre ses armes et ses drapeaux par le résultat d'un contrat qui stipule des avantages pour les individus au détriment de l'armée et de la patrie.

9° Dans la capitulation de Maxen, il y a une circonstance fort singulière. Le général Wunsch, avec la cavalerie, s'était, à la pointe du jour, ouvert le passage; une des conditions de la capitulation fut qu'il reviendrait au camp poser ses armes; ce général eut la simplicité d'obéir à l'ordre que lui donna le général Finck : ce fut un malentendu de l'obéissance militaire; un général au pouvoir de l'ennemi n'a plus d'ordres à donner; celui qui lui obéit est criminel. On ne peut pas s'empêcher de dire ici que, puisque Wunsch avec un gros corps de cavalerie avait percé, l'infanterie pouvait percer aussi; car, dans un pays de montagnes comme Maxen, elle avait plus de facilité de s'échapper la nuit que la cavalerie.

Les Romains désavouèrent la capitulation faite avec les Samnites; ils refusèrent d'échanger les prisonniers, de les racheter. Ce peuple avait l'instinct de tout ce qui est grand : ce n'est pas sans raison qu'il a conquis le monde.

CHAPITRE VI.

CAMPAGNE DE 1760.

I. Opérations des armées française et hanovrienne; combat de Korbach (8 juillet); combat d'Amœneburg (16 juillet); combat d'Ossendorf (31 juillet); combat de Kloster-Kamp (16 octobre). — II. Opérations en Saxe et en Silésie pendant avril, mai, juin et juillet; capitulation du camp de Landeshut (23 juin); prise de Glatz (25 juillet). — III. Opérations en Saxe et en Silésie pendant août, septembre et octobre; bataille de Liegnitz (15 août). — IV. Opérations des Russes; occupation de Berlin (3 octobre). — V. Opérations en Saxe pendant l'arrière-saison; bataille de Torgau (4 novembre). — VI. Observations.

I. La grande armée française, forte de 90,000 hommes, hiverna sur le Main, sous les ordres du maréchal duc de Broglie, et celle du comte de Saint-Germain, forte de 30,000 hommes, sur le bas Rhin. L'armée du duc Ferdinand, qui leur était opposée, était de 70,000 hommes. Le 16 juin, le comte de Saint-Germain passa sur la rive droite du Rhin et se porta à Dortmund, le duc de Broglie à Homburg et à Neustadt. Les deux armées françaises firent leur jonction le 8 juillet, aux environs de Fritzlar. Le prince héréditaire de Brunswick attaqua, près de Korbach, le comte de Saint-Germain, qu'il croyait seul; mais ce corps fut soutenu par six brigades de l'armée du maréchal de Broglie; le prince héréditaire fut battu et perdit quinze pièces de canon. Le 16 juillet il prit sa revanche au combat d'Emsdorf; il surprit la brigade française de Glaubitz, à laquelle il fit 2,800 prisonniers. Le 30 juillet le duc de Broglie porta son quartier général à Cassel. Saint-Germain fut remplacé par le général du Muy. Le duc Ferdinand profita de ce que le corps de ce général se trouvait à deux marches de Cassel, sur la gauche du Weser, et hors de portée d'être soutenu par la grande armée, pour le battre. Au combat d'Ossendorf, du Muy perdit douze pièces de canon et 4,000 hommes. Le mois d'août se passa en observation. En septembre le comte de Broglie occupa Gœttingen, qu'il fit fortifier. Le duc Ferdinand campa derrière la Diemel, d'où il envoya sur la rive gauche du Rhin 15,000 hommes sous le prince héréditaire; ce détachement arriva à Wesel le 3 octobre, passa le Rhin et se porta sur Clèves. Le lieutenant général de Castries, chargé du commandement de ce pays, réunit 20,000 hommes et marcha à sa rencontre. Le

15 octobre il campa derrière le canal d'Eugène à Kloster-Kamp, où il fut attaqué par le prince héréditaire, qu'il battit. La perte de part et d'autre fut de 2,000 hommes. C'est à ce combat que le chevalier d'Assas signala son dévouement : « A moi, Auvergne! voilà les ennemis ! » Les ponts de Rees, sur le Rhin, furent emportés par les hautes eaux. Si M. de Castries eût poussé sa victoire, le prince héréditaire était perdu; mais il se laissa imposer, et le 18 ce prince repassa le fleuve. Les armées prirent leurs quartiers d'hiver. La Hesse, Gœttingen et une partie de la Westphalie servirent aux cantonnements de l'armée française.

II. Les pertes du roi, dans les campagnes précédentes, avaient détruit l'élite de ses troupes; la population de ses États s'épuisait; son armée fut affaiblie. Cette campagne, elle comptait à peine 100,000 hommes; cependant il en forma trois armées : une, sous ses ordres immédiats, hiverna en Saxe, la droite à Freyberg, le centre à Wilsdruf, la gauche à Meissen, ayant un corps détaché sur Gœrlitz; une qui, commandée par le prince Henri, fut cantonnée en Silésie, sur le Bober, et dans les Marches, sur l'Oder; et une, la moins forte de toutes, qui, sous les ordres de Fouqué, occupa le camp de Landeshut. Il plaça en outre de bonnes garnisons dans les dix places de la Silésie, ainsi que dans Kolberg, Küstrin, Stettin, Spandau et Magdeburg. Les cours de Vienne et de Russie firent des efforts extraordinaires; leurs armées furent plus considérables que jamais : Loudon, avec 50,000 hommes, commanda en Silésie; Daun, avec 80,000 hommes, compris l'armée des Cercles, campa sous Dresde, et 60,000 Russes, sous les ordres de Soltikof, se portèrent sur l'Oder.

Le 31 mai Loudon, de Frankenstein, menaça le camp de Landeshut, que Fouqué évacua pour se porter sur Schweidnitz et Breslau. Le 7 juin il bloqua Glatz; mais, Fouqué ayant reçu l'ordre du roi de revenir à Landeshut, et s'y étant porté le 17 juin avec seize bataillons et quatorze escadrons, Loudon le cerna le 21 avec cinquante-deux bataillons et soixante et quinze escadrons. Le 23, après un combat très-vif, il le rejeta sur le Galgenberg et l'obligea à poser les armes. Le roi perdit ainsi 10,000 officiers et soldats. La perte de Loudon fut de 3,000 hommes tués ou blessés.

En Saxe, le roi fit des marches et des contre-marches pendant une partie de mai et tout juin. Le 12 juillet, après être parvenu à éloigner Daun de Dresde, il cerna cette ville, qui avait 15,000 hommes de garnison; le 18 il la bombarda; mais Daun accourut de Gœr-

litz à Bautzen et Bischofswerda, et fit lever le siége sur la rive droite; le 29 le roi le leva également sur la rive gauche, et le 31 il campa à Meissen.

En Silésie, Loudon, après son beau combat de Landeshut, assiégea Glatz; il tira son équipage de siége d'Olmütz; le 25 juillet la place capitula. Cette conquête prématurée fut attribuée aux intelligences qu'il avait dans la ville avec les catholiques. Après ce succès important, il cerna Breslau le 31 juillet.

III. Le roi, ayant appris la prise de Glatz, accourut en Silésie avec soixante-quatre bataillons et cent neuf escadrons, laissant le général Hülsen en Saxe avec dix-neuf bataillons et vingt escadrons; il marcha par Kœnigsbrück, Sagan et Bunzlau, où il arriva le 7 août. Daun suivit parallèlement son mouvement par Bautzen, Reichenbach et Schmottseifen, et se réunit avec Loudon, qui campa à Striegau. Le roi avait fait quarante lieues en cinq jours; il voulait se réunir au prince Henri sous Breslau; il arriva le 9 à Liegnitz. Daun, Loudon et Lacy bordèrent la rive droite de la Katzbach et interceptèrent ses communications avec Breslau et Schweidnitz. Il manœuvra d'abord pour les rouvrir avec Schweidnitz; ayant échoué, il tenta de les rétablir avec Landeshut; il échoua également. Sa position devenait critique; il n'avait plus de pain, il était environné par des forces triples des siennes; il renonça à son projet de se porter sur Breslau, et, le 14 août au soir, il partit de Liegnitz, marchant sur Glogau pour faire des vivres et s'appuyer de cette forteresse.

Cependant Daun avait résolu, ce même jour, de lui livrer bataille, et ordonné à Loudon de passer la Katzbach pendant la nuit du 14 au 15, pour s'emparer des hauteurs de Liegnitz, sur la gauche de cette rivière, dans le temps que lui-même marcherait sur Liegnitz, mettant ainsi l'armée prussienne entre deux feux. A trois heures du matin, le roi, étant arrivé sur les hauteurs de Pfaffendorf, allait prendre position lorsque les grand'gardes furent attaquées par Loudon, qui, croyant n'avoir affaire qu'à des parcs et embarras, les aborda vivement. Frédéric n'engagea que sa droite, formant sa première ligne; cependant à cinq heures la victoire était décidée, et Loudon avait été jeté dans la Katzbach, ayant perdu 10,000 hommes, dont 6,000 prisonniers, et quatre-vingt-six pièces de canon. Daun arriva à Liegnitz à cinq heures du matin, à deux lieues du champ de bataille; il n'entendit pas de canonnade. Lorsqu'il apprit la défaite de Loudon, il fit une demi-marche en arrière. Cet événement, aussi heureux qu'inattendu, ouvrit au roi le chemin de Breslau; il passa

la Katzbach à Parchwitz, se rendit à Neumarkt, et opéra sa réunion avec l'armée du prince Henri. Daun occupa le camp de Hohenposeritz. Les armées manœuvrèrent de part et d'autre pendant l'arrière-saison sans qu'il se passât rien d'important jusqu'au moment où elles retournèrent en Saxe.

IV. L'armée russe, commandée par Soltikof, arriva sur la Vistule dans les premiers jours de juin, et le 17 juillet à Posen. Le prince Henri, avec soixante-six bataillons et quatre-vingt-dix-sept escadrons, passa l'Oder et la Warta pour observer son mouvement. Soltikof, après diverses manœuvres, se décida à se porter sur le haut Oder pour faire sa jonction sous Breslau avec Loudon. Le prince Henri le prévint : il repassa à Glogau sur la rive gauche de l'Oder, et marcha sur Breslau, dont, à son approche, Loudon leva le siége et quitta les bords de l'Oder. Le prince Henri repassa alors ce fleuve sur les ponts de Breslau et prit position sur la rive droite, faisant mine d'attaquer Soltikof, qui, ayant manqué son coup, rétrograda, et, après beaucoup d'hésitation, diverses marches et contre-marches, se détermina enfin à se porter sur Berlin, où son avant-garde entra le 3 octobre, et son principal corps le 9. Il fut joint par le corps léger autrichien du général Lacy. Mais il évacua cette capitale dans la crainte d'être tourné par l'armée du roi, qui s'en approchait.

V. Le duc de Deux-Ponts profita du mouvement du roi sur Liegnitz pour s'emparer de Torgau et chasser le général Hülsen de toute la Saxe, où il ne restait plus que Wittenberg aux Prussiens; après quoi il alla prendre ses quartiers d'hiver dans l'empire. Aussitôt que le roi apprit que la Marche était envahie et que Hülsen était chassé de Saxe, il partit de Silésie après avoir jeté six bataillons dans Breslau. Il campa le 7 octobre sous Schweidnitz, le 11 à Sagan, le 14 à Guben, le 16 à Lieberose, le 23 à Wittenberg. Daun le suivit et arriva le 10 à Lœwenberg, le 16 à Milkel sur la Sprée, le 22 vis-à-vis de Torgau; le 29 il reprit son camp de Torgau. Tous les efforts qu'il fit pour rappeler à lui l'armée des Cercles furent infructueux. Les Russes étaient toujours sur l'Oder, leur inclination les portait à aller hiverner au delà de la Vistule; mais ils promirent de prendre leurs quartiers d'hiver sur l'Oder, si les Autrichiens prenaient les leurs à Torgau. On croit que c'est ce qui décida le roi à attaquer Daun, le 3 novembre, dans les fortes positions qu'il occupait.

L'armée autrichienne était de soixante-quatre bataillons et cent

quarante et un escadrons; elle était campée à gauche de Torgau, la droite à Süptitz, ayant devant elle un grand étang et le Rohrgraben, ruisseau marécageux. Le roi s'approcha de Torgau par la chaussée de Leipzig, avec soixante-huit bataillons et cent vingt escadrons; il trouva la position de l'ennemi formidable; il projeta d'en tourner la droite pour attaquer à revers. Il divisa son armée en deux corps; il ordonna à Zieten, avec vingt-deux bataillons et cinquante-deux escadrons, de se présenter devant la ligne de Daun, sur les bords du grand étang, menaçant de passer le Rohrgraben, et, avec les deux autres tiers de son armée, il traversa la forêt de Dommitzsch, où il culbuta les grand'gardes autrichiennes, qui prévinrent de sa marche. Daun comprit qu'il allait être attaqué à revers : il changea de front par une contre-marche, porta sa droite vers Zinna, près de Torgau, et sa gauche du côté de Süptitz.

A une heure après midi le roi déboucha de la forêt, mais seulement avec dix bataillons de grenadiers, quelques escadrons et une batterie de vingt pièces de canon. Au même moment Zieten se déploya, la droite appuyée à l'étang; il fut accueilli par une vive canonnade de la deuxième ligne autrichienne, qui fit face en arrière. Le bruit de cette canonnade alarma le roi; il craignit que Zieten ne fût écrasé; il prit la résolution de ranger ses dix bataillons de grenadiers sur deux lignes, et, sous la protection de ses vingt pièces, d'attaquer la ligne ennemie. Les dix bataillons et les vingt pièces disparurent en un instant sous le feu de toute la ligne de Daun et la mitraille de deux cents pièces. Les brigades des deuxième et troisième lignes donnèrent à mesure qu'elles débouchèrent de la forêt; elles éprouvèrent le même sort. Le duc de Holstein avec sa cavalerie rétablit le combat par une charge brillante; mais le roi n'en fut pas moins obligé de battre en retraite et d'abandonner le champ de bataille. Zieten, entendant le feu s'éloigner, en conclut que le roi avait été battu; il marcha par sa gauche pour tâcher de le joindre; il parvint à gagner le village de Süptitz, à passer l'étang et à se mettre en communication avec cinq bataillons de la réserve du duc de Holstein; ce qui lui forma vingt-huit bataillons frais qui n'avaient pas donné. Le soleil était couché; il s'empara de tout le plateau de Süptitz et occupa le champ de bataille. Le roi, prévenu de cet heureux événement, revint en toute hâte; il réorganisa, pendant la nuit, dix faibles bataillons des débris des quarante qui avaient donné à la bataille.

Cependant Daun, qui avait été blessé, recevait à Torgau les compliments sur sa victoire, lorsque, à neuf heures du soir, il apprit le

dernier état des choses. Il ordonna aussitôt la retraite, qui commença à minuit; à la pointe du jour il repassa l'Elbe. La victoire fut ainsi aux Prussiens. Le 4 le général Hülsen occupa Torgau avec dix bataillons et vingt-cinq escadrons. Les Autrichiens perdirent à cette bataille 20,000 hommes, dont 8,000 prisonniers et quarante-cinq pièces de canon. La perte des Prussiens fut de 16,000 hommes, dont 5,000 prisonniers. Le 11 décembre les deux armées prirent leurs quartiers d'hiver en vertu d'une convention qui donna au roi toute la Saxe, à l'exception d'une petite partie des environs de Dresde.

VI. *Vingtième observation.* — La distribution des armées françaises pendant l'hiver, le principal corps sur la rive droite du Rhin, le plus petit sur la rive gauche du bas Rhin, est conforme aux principes.

La première marche ordonnée par le maréchal de Broglie est contre les règles. Le duc Ferdinand pouvait battre facilement le comte de Saint-Germain et le jeter dans le Rhin, puisqu'il était campé seul, éloigné de cinq ou six marches de la grande armée.

Le détachement du prince héréditaire sur Wesel était une fausse opération; ses forces étaient trop peu considérables pour maîtriser les opérations de l'armée française; et cependant c'était un affaiblissement important pour l'armée principale, déjà fort inférieure au maréchal de Broglie. Si celui-ci eût marché vivement, le duc Ferdinand eût éprouvé les conséquences d'une pareille faute, qui devait assurer aux Français la possession de la Westphalie; il devait rejeter l'armée ennemie sur l'Elbe.

Vingt et unième observation. — Le projet du roi, d'assiéger une grande ville comme Dresde, ayant 15,000 hommes de garnison, à la vue d'une armée qui n'avait point encore été battue, et sans profiter des premiers jours de l'investissement pour se couvrir par de fortes et bonnes lignes de circonvallation, a eu l'issue qu'il devait avoir; mais Daun pouvait le lui rendre plus funeste.

L'échec considérable que le roi a reçu à Landeshut est semblable à celui de Maxen. Quelque fort que soit le camp de Landeshut, il ne l'est pas assez pour protéger un corps d'armée contre des forces triples : c'est ce qu'avait jugé Fouqué. Il eût été aussi bien placé sous le canon d'une des places de Silésie qu'à Landeshut. Pendant que Loudon enlevait ainsi 12,000 hommes avec une armée de 36,000 hommes, le prince Henri était à trois marches de là avec

40,000 hommes qui ne faisaient rien. Si Fouqué eût été sous ses ordres et qu'il eût fait partie de son armée, ce prince en eût été plus fort et Fouqué n'aurait éprouvé aucun échec. Le roi a mérité ce malheur. Cela justifie-t-il la capitulation de Fouqué? Non, non, non! Jamais de capitulation en pleine campagne, si vous voulez avoir des soldats et une armée. Une capitulation qui vous sauverait 60,000 hommes ne vaudra pas le tort que fait à l'État la violation de ce principe.

Vingt-deuxième observation. — Toutes les manœuvres du roi, pendant août, autour de Liegnitz, étaient bien périlleuses pour lui : il n'avait aucune base, aucun point d'appui; il était environné par des forces triples des siennes; le hasard seul l'a sauvé. Il n'a dû la victoire sur Loudon qu'à sa fortune; elle le tira de la fâcheuse position où il se trouvait. Il fut ici plus heureux que sage.

Après la bataille de Liegnitz et sa réunion au prince Henri, il eût dû attaquer franchement Daun, le battre, le jeter en Bohême; ce qui lui eût évité la bataille de Torgau et terminé cette campagne.

Vingt-troisième observation. — La conduite de Daun est toujours marquée au même cachet. 1° Il fait lever le siége de Dresde sur la rive droite, et il ne passe pas l'Elbe le même jour pour attaquer vivement le roi et chercher à s'emparer de ses batteries de siége de la rive gauche. 2° A Liegnitz, où il est à la tête de forces si considérables, il isole Loudon sans établir de communications avec lui par un corps intermédiaire, de manière à attaquer de concert et à être instruit toutes les heures de ce qui se passe à sa droite. L'art de la guerre indique qu'il faut tourner et déborder une aile sans séparer l'armée.

Vingt-quatrième observation. — Les Russes, dans cette campagne, ne livrèrent aucune bataille; ils firent des marches et contre-marches sans résultat. Si leur mouvement sur Berlin eût été combiné avec l'armée suédoise, celle des Cercles et l'armée autrichienne, il aurait décidé de la guerre; mais, fait comme il l'a été, il n'était que dangereux. La plus grande animosité existait entre les Russes et les Autrichiens.

Vingt-cinquième observation. — 1° La résolution que prit le roi d'attaquer à revers l'armée de Daun à la bataille de Torgau paraît d'autant plus convenable que, par ce mouvement, sa gauche s'ap-

puyait à l'Elbe et ses derrières sur Wittenberg et Magdeburg; mais le détachement qu'il fit du tiers de ses forces sous Zieten est contraire à tout ce que ce prince a fait dans les autres batailles et aux principes de la guerre. Zieten pouvait être battu isolément, et il paraît que Frédéric le sentait tellement, que c'est cette crainte qui le décida aux attaques isolées, précipitées, qui ruinèrent son armée.

2° Mais cette raison même ne paraît pas suffisante pour le justifier de cette deuxième faute; le caractère de Daun lui était bien connu, et Zieten avait une telle quantité de cavalerie qu'il pouvait toujours opérer sa retraite s'il était attaqué vivement; et, si le roi craignait que Zieten ne s'engageât trop, il était bien évident que, tant que ce général n'entendrait pas sa canonnade, il ne le ferait pas; il devait donc patienter une heure ou deux, attendre l'arrivée de toute son armée avant d'attaquer.

3° Une troisième faute que commit le roi à cette bataille, ce fut de s'obstiner, après la perte de ses divisions de grenadiers, à continuer des attaques partielles et successives contre la ligne ennemie. Il envoyait ainsi ses bataillons à la boucherie à mesure de leur arrivée et sans espérance de succès; au lieu que, s'il les eût réunis, il pouvait les employer à une deuxième attaque, dont il eût pu se promettre le succès en la faisant soutenir par toute la cavalerie du duc de Holstein.

Dans cette bataille, Frédéric a violé les principes, soit dans la conception du plan, soit dans son exécution : c'est de toutes ses batailles celle où il a fait le plus de fautes, et la seule où il n'ait montré aucun talent.

CHAPITRE VII.

CAMPAGNE DE 1761.

I. Opérations des armées française et hanovrienne; combat de Grünberg (20 mars); bataille de Vellinghausen (16 juillet). — II. Opérations en Saxe. — III. Opérations en Silésie; prise de Schweidnitz par les Autrichiens (30 septembre). — IV. Capitulation de Kolberg (15 décembre). — V. Observations.

I. La France était humiliée du rôle honteux qui avait rendu ses armées si ridicules en Europe. La cour de Versailles fit des efforts plus grands que les campagnes précédentes; elle agit avec deux ar-

mées, l'une de 100,000 hommes, l'autre de 60,000 hommes, force prodigieuse, et suffisante, si elle eût été bien conduite, pour conquérir l'Allemagne. A aucune époque de son histoire, elle n'avait eu des armées si nombreuses sur une seule de ses frontières. Mais le prince de Soubise les commandait! Le duc de Broglie commandait sous ses ordres l'armée du Main, qui avait passé l'hiver entre la Fulda et la Werra, occupant Gœttingen qu'elle avait fortifié.

Le duc Ferdinand commandait toujours l'armée des alliés, forte de 70 à 80,000 hommes. Il leva brusquement ses cantonnements, dirigea le prince héréditaire avec sa droite sur Fritzlar et Marburg. Ces deux attaques échouèrent. Le lieutenant général Narbonne repoussa l'attaque de Fritzlar dans un combat brillant, et il en conserva le nom; mais, le 15 février, il remit la place par une capitulation honorable. Le centre, que commandait le duc Ferdinand en personne et qui formait le corps de l'armée, passa la Diemel le 11, et se cantonna en avant de cette rivière. Spœrcken, qui commandait la gauche, arriva le 15 sur les cantonnements de Stainville et du prince Xavier de Saxe, qui était à Langensalza. Stainville fut surpris, perdit 2,000 hommes, et regagna avec peine les défilés d'Eisenach. Le maréchal de Broglie, tourné ainsi par sa droite et par sa gauche, fit un mouvement en arrière, et campa le 17 à Hersfeld, de là à Fritzlar et Schmallenberg. Le duc Ferdinand campa bientôt à Fritzlar, et Spœrcken à Eisenach. Le 20 février, sans avoir rendu le combat, le maréchal de Broglie brûla ses immenses magasins et fit sa retraite en toute hâte, le 20 sur Fulda, le 26 sur Bergen, laissant les garnisons à Gœttingen et autres places de la Hesse. Les magasins qu'il perdit étaient très-considérables, avaient été réunis à grand'peine, et coûtaient plusieurs millions. Le duc Ferdinand cerna toutes les places de la Hesse; la tranchée fut ouverte le 1er mars devant Cassel.

Mais, le 9 mars, le duc de Broglie, ayant reçu un renfort de 15,000 hommes de l'armée du bas Rhin, remarcha en avant, fit lever le siége de Marburg, et campa le 14, la droite à Hungen, la gauche à Giessen, ayant le lieutenant général Stainville détaché à Grünberg. Le 19 le prince héréditaire attaqua Stainville; il fut repoussé, perdit 2,000 hommes, dix-neuf drapeaux et dix canons. Ce combat de Grünberg fit honneur au maréchal de Stainville. Le duc Ferdinand fut obligé de lever le siége de Cassel le 28, et repassa la Diemel le 31 mars. Le duc de Broglie reprit ses positions, mais il avait perdu tous ses magasins. Les deux armées restèrent dans leurs camps respectifs pendant deux mois.

En juin l'armée du bas Rhin déboucha enfin par Wesel, et campa le 18 à Dortmund. Le duc de Broglie réunit son armée à Cassel. Le duc Ferdinand se mit entre deux; il campa le 23 à Soest, le 29 à une demi-lieue du camp de Soubise; mais, le trouvant fortement posté, il le tourna et se porta sur la ligne d'opération. Il n'en fallut pas davantage pour que Soubise abandonnât sa position et battît en retraite. Broglie se mit en mouvement le 26 juin, et le 17 juillet opéra sa réunion avec le prince de Soubise. Le duc Ferdinand les attendit au camp de Vellinghausen, que couvrait le Soestbach, la gauche étant appuyée à la Lippe. Les deux armées étaient ainsi en présence, les Français ayant 150,000 hommes, les Hanovriens 60,000. Les généraux français passèrent huit jours à tenir des conseils, et le 16 juillet ils se mirent enfin d'accord pour attaquer l'ennemi; mais ils manœuvrèrent sans ensemble, sans décision, et comme des hommes certains d'être battus. Ils ne firent rien qui vaille, perdirent 6,000 hommes et l'honneur des armes. Après ce combat, Soubise, embarrassé d'avoir tant de monde sous sa main, adhéra aux vœux du duc de Broglie pour séparer les deux armées. Le désir de l'indépendance dictait la conduite de ce maréchal. Le 27 juillet il se porta sur Paderborn et Hameln, sur le Weser, dans le temps que Soubise se portait sur Münster, manœuvrant ainsi comme le pouvait désirer le général ennemi, qui se plaça aussitôt entre eux et fit facilement échouer les deux siéges. Broglie passa le Weser et marcha sur Brunswick; mais il fut promptement rappelé sur le Weser par la menace que fit le duc Ferdinand de se porter sur Cassel. Après cette campagne, les armées françaises prirent leurs quartiers d'hivér. Le 16 novembre Soubise repassa le Rhin, et hiverna sur la rive gauche; le duc de Broglie se cantonna entre le Weser et la Fulda.

II. Le roi de Prusse hiverna de sa personne en Saxe, où il était au commencement de la campagne. Il fut en Silésie pendant tout l'été, et revint en Saxe à la fin de l'automne. Il eut quatre armées : celle de Saxe, sous les ordres du prince Henri, était forte de 30,000 hommes; celle de Silésie, que commandait le roi, était de 50,000 hommes; un corps d'observation de 15,000 hommes, opposé aux Russes, était devant Glogau, commandé par Goltz; un autre corps d'observation de même force était devant Kolberg, sous les ordres du duc de Wurtemberg. Indépendamment des garnisons des places fortes, l'armée active était ainsi de 100 à 110,000 hommes; mais les vieilles troupes de Frédéric avaient péri, ses soldats étaient jeunes; les pertes des corps entiers de Fouqué et de Fink se faisaient sentir.

Les alliés lui opposèrent trois armées : Daun resta constamment en Saxe, campé devant Dresde, ayant sous ses ordres une armée autrichienne et l'armée des Cercles; dans le courant de la campagne, il envoya et reçut des renforts de Silésie : on peut évaluer ses forces à 60,000 hommes; Loudon commandait en Silésie 80,000 hommes; et l'armée russe, sous les ordres de Boutourline, était de 60,000. Le roi eut donc à combattre dans cette campagne près de 200,000 hommes, formés de troupes plus aguerries, mieux organisées que dans les campagnes précédentes. Cependant il triompha.

Les cours de Vienne et de Russie s'étaient promis d'opérer en Silésie avec leurs principales forces, d'y réunir leurs armées et de porter ainsi des coups décisifs. En conséquence, Daun en Saxe resta sur la défensive; il occupa le camp de Plauen, près de Dresde, ayant des corps campés sur les hauteurs de Dippoldiswalda. L'armée des Cercles se réunit sur la Saale. Daun envoya un détachement considérable pour renforcer l'armée de Loudon; mais, ce détachement parti, il lui restait environ 60,000 hommes. Le prince Henri, avec 36,000 hommes campés à Nossen, le contint toute la campagne et fit souvent des détachements pour couvrir la province de Magdeburg contre les partisans français du duc de Broglie. Il ne se passa rien d'important en Saxe, pendant le courant de cette campagne, qui soit digne d'être observé.

III. Loudon, renforcé du détachement que lui envoya Daun, avait 80,000 hommes; il campa dans les montagnes, sur les frontières de Silésie, attendant l'arrivée des Russes sur l'Oder pour se mettre en mouvement. L'armée russe, commandée par Boutourline, arriva le 13 juin à Posen. Le général Goltz, qui l'observait du camp de Glogau, demanda un renfort au roi pour pouvoir l'attaquer dans sa marche sur la haute Silésie. Ce renfort partit; mais Goltz mourut subitement, et le 30 juin, lorsqu'il fut remplacé par Zieten, il n'était plus temps : les Russes avaient effectué leur mouvement et paraissaient vouloir opérer leur jonction avec Loudon, à Oppeln. Aussitôt que Loudon fut instruit de leur approche, il campa le 19 juillet à Frankenstein. Le roi se porta le 22 à Ziegenhals; Loudon à Gross-Nossen, jugeant qu'il lui était impossible de se réunir dans la haute Silésie aux Russes; le 22 à Ober-Pomsdorf, en faisant adopter aux Russes le projet d'opérer leur réunion dans la basse Silésie, du côté de Liegnitz. Le 9 août Loudon investit Schweidnitz. Le 11 l'armée russe passa l'Oder à Leubus, se porta sur Parchwitz, et le 18 les deux armées se réunirent à Jauer. Par leur marche combinée, le roi

se trouva cerné par des forces quadruples. Il resta trois jours dans cette position critique, mais l'ennemi n'osa rien entreprendre. Le 20 août il prit le camp de Bunzelwitz, qu'il fortifia et arma de cent quatre-vingt-dix pièces de canon. Le 24 le général russe campa à Jauer; le 25 à Hohenfriedberg, et Loudon à Kunzendorf. Le 28 les Russes se portèrent à Striegau. Le 1er septembre Loudon soumit au général russe un projet pour attaquer le camp du roi; mais celui-ci s'y refusa entièrement. Attaqué par des forces quadruples, le roi eût été probablement forcé. Le 9 septembre Boutourline se mit en retraite par Jauer et repassa l'Oder. Le 10 Loudon reprit son camp de Kunzendorf. Des événements aussi inattendus sauvèrent le roi. Il détacha le général Platen avec quatorze bataillons et vingt-cinq escadrons pour suivre les Russes. Platen passa l'Oder à Breslau le 11 septembre, détruisit un grand nombre de leurs magasins sur la rive droite, arriva le 15 au couvent de Gostyn, y trouva un parc russe barricadé et défendu par 5,000 hommes d'infanterie, le fit attaquer, le força, prit, tua ou blessa 2,000 hommes et brûla cinq mille chariots. Le 22 il se porta à Landsberg. Le roi sortit de son camp de Bunzewitz le 25 septembre, et se porta le 29 à Gross-Nossen. Loudon profita de ce faux mouvement, cerna Schweidnitz le 30 septembre, l'attaqua sur cinq colonnes et l'emporta par un coup de main. Il n'y avait que 3,500 hommes de garnison, qu'il fit prisonniers. Il perdit dans cette attaque 1,400 hommes, jeta dans la place dix bataillons et reprit son camp de Kunzendorf. Le roi, fort étonné, revint rapidement sur ses pas, et campa le 6 octobre à Strehlen pour couvrir Breslau. Le 25 novembre les armées entrèrent en quartiers d'hiver. Ce fut dans ce temps qu'un gentilhomme nommé Warkotsch, ami de Frédéric, trama un complot pour le livrer aux Autrichiens; il fut découvert le jour même où il allait être exécuté. Après la prise de Schweidnitz, Loudon détacha vingt-quatre bataillons en Saxe pour renforcer Daun; mais ce général ne sut pas tirer parti de ce grand accroissement de forces, et, de ce côté aussi, les deux armées entrèrent en quartiers d'hiver.

IV. Le cabinet de Saint-Pétersbourg sentait depuis longtemps le besoin d'avoir un point d'appui qui raccourcît sa ligne d'opération et permît à ses armées d'hiverner plus près du centre de la guerre. Dans les cinq campagnes précédentes, ses armées passaient en marches la moitié de la campagne pour arriver sur le champ d'opération et pour retourner prendre leurs quartiers d'hiver en Pologne. Il avait jeté à cet effet ses yeux sur Kolberg, place forte et port de mer sur la Bal-

tique, avec laquelle la communication par mer était facile, puisque les flottes suédoises et russes dominaient dans la Baltique. Plusieurs tentatives contre Kolberg avaient échoué dans les campagnes précédentes; cette année l'attaque des Russes fut mieux combinée. Romanzof, avec 18,000 hommes, campa le 5 juillet à Kœslin; et le 30 une flotte russe apparut à la vue de Kolberg, débarqua 6,000 hommes, un équipage de siége, et bombarda la place par mer. Romanzof arriva le 15 septembre près du camp prussien du prince de Wurtemberg; mais, l'ayant jugé trop fort pour l'enlever d'un coup de main, il en fit le siége en règle. Le 18 octobre il fut repoussé et perdit 3,000 hommes dans une de ses attaques. Le général Platen, qui suivait l'armée russe, fit divers mouvements pour secourir la place et le camp retranché; il échoua et perdit un de ses corps, fort de 2,000 hommes, qui fut cerné par un détachement de la grande armée russe et posa les armes. Le 2 novembre Boutourline continua sa marche pour repasser la Vistule, se contentant de renforcer le corps de Romanzof. Le 14 le prince de Wurtemberg sortit de son camp retranché et se réunit en rase campagne au corps de Platen. Le 19 novembre la garnison de Kolberg capitula; Romanzof hiverna autour de la place. La cour de Russie avait projeté de faire de Kolberg le centre de ses opérations pour la campagne prochaine.

V. *Vingt-sixième observation.* — 1° L'opération du duc Ferdinand, au mois de février, est parfaitement entendue. Il repousse les Français et s'empare de toute la Hesse en paralysant la principale armée française, qui était cantonnée sur la rive gauche du Rhin. Depuis cinq ans, le ministère français n'avait pas compris qu'il fallait tenir ses forces réunies sur la rive droite.

2° Le maréchal de Broglie, attaqué dans le fort de l'hiver par une armée égale en force, devait-il risquer une bataille pour défendre ses magasins? Le premier principe de la guerre est qu'on ne doit livrer bataille qu'avec toutes les troupes qu'on peut réunir sur le champ d'opération. Mais ce maréchal, convaincu comme il l'était de la faute que commettait la cour en divisant son armée et en tenant la plus grande partie des troupes sur la rive gauche du Rhin, devait s'attendre à ce qui est arrivé, et réunir ses magasins dans des places fortes telles que Cassel, Marburg, Bergen, Francfort et Hanau, de sorte qu'il pût évacuer tout le pays sans rien perdre.

3° Le renfort de 15,000 hommes qu'il reçoit de l'armée du Rhin ne paraît pas être un renfort suffisant pour justifier la retraite du duc Ferdinand, qui évacua à son tour le pays devant le duc de Broglie,

leva le siége de Cassel et se retira derrière la Diemel. En effet, il avait plus de chances de succès de battre ce maréchal renforcé de 15,000 hommes, quoique n'étant pas en forces égales à lui, qu'il n'en avait à attendre que la grande armée française eût passé sur la rive droite du Rhin. Il eut tort de perdre cette occasion de ruiner l'armée du duc de Broglie.

4° Le plan d'opération du mois de juin pour entrer en campagne est toujours rédigé sur les plus faux principes de l'art de la guerre, et, si les Français n'en éprouvèrent pas plus de mal et autant qu'ils le méritaient, il faut l'attribuer à la grande supériorité numérique.

5° La conduite du prince de Soubise après la réunion des deux armées est ce qui attestera à jamais l'incapacité absolue de ce général, bien plus encore que le combat de Gotha et la bataille de Rossbach. La résolution qu'il prend dans l'embarras où il se trouve, de séparer ses forces et d'envoyer le duc de Broglie à droite, pendant que lui se porte à gauche du côté du Rhin, est le maximum de l'ineptie et de l'incapacité. Cependant le soldat français d'alors valait au moins le soldat qui lui était opposé; ce qui est prouvé par les succès qu'il obtenait dans toutes les affaires de postes. La cavalerie était belle, bien montée et bien disciplinée; l'artillerie était excellente; le corps du génie était le plus savant de l'Europe, et l'infanterie n'était pas mauvaise. Enfin tout cela était composé de Français qui étaient fort humiliés de l'issue des campagnes précédentes et désireux de relever la gloire de leurs drapeaux. Mais les généraux en chef, les généraux particuliers, étaient de la plus parfaite incapacité.

6° A la fin de la campagne, le prince de Soubise ramena son armée sur la rive gauche du Rhin, laissant le duc de Broglie, seul, exposé sur la rive droite à toutes les entreprises du duc Ferdinand pendant l'hiver.

Vingt-septième observation. — 1° On peut faire au roi de Prusse, dans cette campagne, le même reproche que dans les campagnes précédentes. Il avait tout à gagner à ouvrir la campagne dès le mois d'avril et à opérer contre Daun avec toutes ses forces réunies, le battre, l'écraser, le jeter en Bohême, assiéger et prendre Dresde. Il a mal à propos disséminé ses troupes. Le corps du prince de Wurtemberg à Kolberg, celui de Goltz à Glogau, étaient inutiles; s'il en eût accru son armée de Saxe, elle eût été supérieure à celle de Daun. Il pouvait être maître de Dresde à la fin d'avril et se porter avec ses principales forces en Silésie, sur l'Oder, pour s'opposer à la jonction des Russes avec Loudon.

2° En Silésie, Frédéric a également perdu le mois de mai et le mois de juin. S'il eût marché alors contre Loudon avec son armée, renforcée de l'armée du prince de Wurtemberg et de celle de Goltz, il aurait fait éprouver un échec considérable à Loudon, ce qui eût démoralisé son armée, l'eût rendu plus circonspect, et par la suite eût augmenté les difficultés de sa jonction avec les Russes.

3° Le corps du prince de Wurtemberg placé au camp de Kolberg était une faute; c'était disséminer ses troupes, c'était les paralyser pendant les trois quarts de la campagne sans aucun but. Ce corps affaiblissait Kolberg au lieu d'en accroître la force, puisqu'il exigeait des magasins immenses; et enfin, l'ennemi étant maître de la mer et de la terre, ce corps devait finir par être pris par famine. Si le prince de Wurtemberg eût été à Glogau, il eût doublé le corps de Goltz et probablement attaqué avec succès l'armée russe dans sa marche sur le haut Oder.

4° Le roi a mal manœuvré pendant tout le mois d'août, puisqu'il a fini par se laisser cerner par les deux armées ennemies. Pendant les journées des 15, 16, 17 août, il a dépendu de ses ennemis de consommer sa ruine, tandis que, si ce prince eût marché contre l'armée russe avant qu'elle s'approchât, ou contre Loudon, il aurait eu deux jours pour attaquer isolément.

5° Lorsqu'il eut pris le camp de Bunzelwitz, sa position fut meilleure, mais encore très-mauvaise. Les forces des ennemis étaient quadruples, au moins triples des siennes, et leur étaient égales en moral. Pour maintenir ses communications avec Schweidnitz, il aurait été obligé de s'engager dans des affaires partielles qui eussent ruiné son armée. Il est même probable qu'il eût été forcé dans son camp, si le général russe eût adopté le projet de Loudon. Il fut sauvé par la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg; mais, militairement parlant, il s'est laissé cerner.

6° Ces dernières campagnes de Frédéric n'ont plus le même cachet. Il devient craintif, n'ose plus livrer de bataille. Turenne est le seul général dont l'audace se soit accrue avec les années et l'expérience. Il est vrai cependant de dire que le grand avantage qu'avait eu le roi au commencement de la guerre, l'existence d'une armée de 120,000 hommes parfaitement disciplinés et aguerris, lorsque les Autrichiens n'avaient pas d'armée, s'affaiblissait tous les jours, puisque d'un côté sa vieille armée s'épuisait, et que de l'autre celles des ennemis se formaient et s'aguerrissaient. L'armée française elle-même, quoique si misérablement commandée, était tout autre en 1761 que dans la campagne de 1757.

CHAPITRE VIII.

CAMPAGNE DE 1762.

I. Opérations des armées française et hanovrienne; bataille de Wilhelmsthal (24 juin); capitulation de Cassel (1er novembre). — II. Opérations en Silésie; combat de Peilau (16 août); prise de Schweidnitz (9 octobre). — III. Opérations en Saxe; bataille de Freyberg (29 octobre). — IV. Observations.

I. La France opéra cette campagne avec deux armées : l'une de 80,000 hommes, sous les ordres des maréchaux de Soubise et d'Estrées, dite *armée de Hesse;* l'autre de 30,000 hommes, commandée par le prince de Condé, qui cantonna pendant l'hiver sur la rive gauche du bas Rhin. Le duc Ferdinand resserra ses cantonnements dans les premiers jours de mai : sa droite était au camp de Bielefeld, composée de 20,000 Anglais; son quartier général était à Pyrmont. Luckner était sur la droite du Weser, à Eimbeck, couvrant le Hanovre. L'armée des deux maréchaux était à Korbach. Le prince Xavier de Saxe était détaché dans la Thuringe; Chevert, avec dix-huit bataillons et vingt-huit escadrons, couvrait Gœttingen. Le prince de Condé était toujours sur la rive gauche du Rhin.

Le 23 juin le duc Ferdinand arriva sur la Diemel. L'armée française se réunit à Cassel le 20, et prit position le 22 à Immenhausen. Le comte de Castries commandait un corps en avant de la droite; le comte de Stainville, avec les grenadiers de France, campait en avant de la gauche à Westuffeln. Le 24 le duc Ferdinand attaqua l'armée française; Spœrcken et Luckner se portèrent sur les derrières du comte de Castries, qui, après un vif engagement, se replia sur l'armée. En même temps le duc Ferdinand passa la Diemel sur sept colonnes, et arriva en présence de l'armée française, qui était disposée à défendre ses positions avec vigueur; mais le corps anglais arriva vers dix heures du matin sur les derrières de la gauche du corps de Stainville; celui-ci fit un changement de front en arrière, soutint l'attaque avec intrépidité, mais ne fut pas secouru par les maréchaux, qui perdirent la tête aussitôt qu'ils eurent connaissance de cette manœuvre, et battirent en retraite. Stainville fut enfoncé, mais il fit sa retraite avec sang-froid. L'armée française perdit 4,000 hommes et se retira sur Cassel. Tel fut le résultat de la bataille de Wilhelmsthal, où les Français devaient obtenir la victoire.

Les maréchaux rappelèrent Chevert et le prince Xavier, et, pour se maintenir à Cassel, adoptèrent le projet de border la Fulda sur une grande étendue. Le prince Xavier occupa l'extrême droite; il y fut attaqué, le 24 juillet, par des forces supérieures : il perdit ses positions, 1,200 hommes, cinq drapeaux, treize canons.

Pendant ce temps, le prince de Condé avait passé le Rhin à Wesel et s'était porté à Koesfeld. Le prince héréditaire, qui lui était opposé, ne se trouva pas en force; il se retira sur Münster. La jonction à travers le pays ennemi étant tout à fait impossible, le prince de Condé reçut contre-ordre; il rétrograda, remonta le Rhin, longeant la rive droite, et arriva sur la Lahn, à Giessen. Les maréchaux évacuèrent Cassel, y laissèrent seize bataillons de garnison, rétrogradèrent sur la Lahn, et firent, le 30, leur jonction avec le prince de Condé, près de Friedberg, sur les hauteurs de la vallée du Main, malgré le duc Ferdinand, qui manœuvra pour s'y opposer. Le prince héréditaire eut un combat au pont d'Assenheim, dans lequel il perdit 1,500 hommes. Après cette jonction, les maréchaux se trouvèrent avoir 90,000 hommes sous leurs ordres; ils remarchèrent en avant pour débloquer Cassel : ils ne purent réussir. Leur irrésolution et l'ascendant qu'avait sur eux le duc Ferdinand permirent à ce général de barrer le chemin à 90,000 Français avec moins de 70,000 hommes. Cassel capitula le 1er novembre, et sa nombreuse garnison fut faite prisonnière de guerre, à la vue de la grande armée. Ce honteux événement laisse assez présumer quelle eût été l'issue de la campagne, lorsque, le 7 novembre, l'armée reçut la nouvelle que la paix avait été signée à Fontainebleau entre la France et l'Angleterre; ce qui mit fin à la sixième campagne du Hanovre. Le maréchal et le comte de Broglie avaient été disgraciés et ne firent pas cette campagne.

II. La position de Frédéric n'avait jamais été si mauvaise. Le séjour des Russes en Poméranie appuyés à Kolberg, celui de Loudon à Schweidnitz, et l'occupation de Dresde par les Autrichiens, rendaient difficile le recrutement. Ses États étaient d'ailleurs épuisés, tandis qu'au contraire la cour de Vienne n'avait jamais eu des armées plus nombreuses, plus aguerries et mieux organisées. Cependant, son trésor ne pouvant suffire à un état militaire aussi considérable, elle licencia 20,000 hommes de troupes légères et 500 officiers, que Frédéric embaucha et dont il recruta son armée; ce fut une ressource.

L'impératrice de Russie, Élisabeth, mourut le 24 janvier. Pierre III, qui lui succéda, était admirateur de Frédéric; il rappela sans délai

ses troupes, conclut en mai la paix avec la Prusse, et, peu de jours après, un traité d'alliance par lequel il s'engagea à fournir au roi une armée auxiliaire. Le général Czernitchef, avec 24,000 hommes, se mit en marche pour se joindre à l'armée prussienne de Silésie. Dès ce moment, le dénoûment de la guerre fut facile à prévoir; d'un état de crise le roi passait subitement à un état de prospérité. Il agit dans cette campagne avec deux armées : une en Saxe, sous les ordres du prince Henri, de quarante-huit bataillons et quatre-vingt-treize escadrons; une en Silésie, de quatre-vingt-un bataillons et cent cinquante-six escadrons, qu'il commanda en personne. Le duc de Bevern fut, pendant la première partie de la campagne, détaché dans la haute Silésie avec vingt et un bataillons et trente-six escadrons. La force totale de l'armée prussienne fut donc, dans cette campagne, de cent vingt-neuf bataillons et deux cent quarante-neuf escadrons. La cour de Vienne opposa deux armées : une sous le maréchal Daun, en Silésie, forte de cent six bataillons et cent quarante-neuf escadrons, qui détacha le général Beck avec 9,000 hommes pour couvrir la Moravie et s'opposer au duc de Bevern; l'autre, dite *armée de Saxe,* composée de cinquante-sept bataillons et de cent huit escadrons, sous les ordres du maréchal Serbelloni.

Daun sortit des montagnes au commencement de mai, pour se rapprocher de Schweidnitz, qui avait garnison autrichienne; il campa près de la plaine de Kratzkau, au pied du Zobtenberg. Le roi était cantonné sur les deux rives de la Lohe, couvrant Breslau et observant Schweidnitz. Le 1er juillet Czernitchef le joignit avec vingt bataillons et seize escadrons; ce qui le décida à manœuvrer pour déposter Daun. Ne pouvant l'attaquer de front, il détacha le général de Wied avec vingt-cinq bataillons et vingt-six escadrons, pour s'emparer de Freyburg; ce qui décida Daun à rentrer dans les défilés et à prendre son camp derrière Freyburg. Pour le chasser de cette seconde position, le roi manœuvra par sa gauche, occupa le camp de Hohenfriedberg, menaçant Braunau, où étaient les grands magasins de l'armée autrichienne; mais Daun y pourvut en prenant un nouveau camp. Le roi espéra l'en déposter encore par une diversion en Bohême; ses coureurs pénétrèrent jusqu'à Kœnigingrætz; mais Daun resta immobile. Sur ces entrefaites, le 18 juillet, Czernitchef reçut l'avis de la catastrophe de Pierre III et de l'avénement de Catherine, avec ordre de quitter sur-le-champ l'armée prussienne. Le roi obtint cependant de ce général qu'il garderait cette fâcheuse nouvelle secrète pendant trois jours, pendant lesquels il manœuvra et réussit à couper Daun de Schweidnitz, et à cerner cette ville avec soixante bataillons et

cent dix escadrons. Czernitchef partit immédiatement après pour la Pologne.

De son côté, le duc de Bevern fit diverses excursions en Moravie, mais sans résultat important. Le 4 août Schweidnitz fut investi par le général Tauenzien avec vingt et un bataillons et vingt escadrons. La garnison, forte de 11,000 hommes, était commandée par le général Guasco; Gribeauval, officier français, commandait l'artillerie. Daun, avec une armée beaucoup plus nombreuse que celle du roi, ne bougea pas de son camp de Dittmannsdorf, et fut témoin de la prise de cette place importante, qui se défendit soixante jours de tranchée ouverte. Cependant il voulut essayer quelque chose et appela à lui, le 10 août, le général Beck; mais le duc de Bevern suivit parallèlement le mouvement de ce général. Le 14 août Beck campa à Schœnwalde, le duc de Bevern à Ellguth. Daun fit partir secrètement les corps de Lacy et de Brentano pour joindre Beck, attaquer et écraser le même jour le duc de Bevern. Il espérait de l'heureuse issue de cette attaque la levée du siége de Schweidnitz. Le roi s'aperçut tard de ce détachement; il fit partir aussitôt quinze escadrons de Mœllendorf avec une division d'infanterie, pour secourir le duc de Bevern; ils ne purent arriver qu'après le coucher du soleil, à la fin du combat, dit *combat de Peilau,* où le duc de Bevern montra beaucoup de talent et annula tous les efforts des Autrichiens.

Le 9 octobre Schweidnitz capitula; 8,600 hommes posèrent les armes et se rendirent prisonniers de guerre; la garnison avait perdu 2,800 hommes pendant le siége, les Prussiens 3,600; leurs ingénieurs montrèrent peu de talent. Après la prise de cette ville, le roi détacha le général de Wied avec vingt bataillons, cinquante-cinq escadrons et soixante pièces de canon, pour renforcer son armée de Saxe. Le 24 novembre il conclut une convention pour assurer les quartiers d'hiver des deux armées.

III. Serbelloni était campé près de Dresde, dans le val de Plauen; le général Maguire occupait un camp près de Freyberg, et l'armée des Cercles était sur la Saale; le prince Henri occupait le pont de Meissen et le camp de Wilsdruf. Le 12 mai il se mit en mouvement, attaqua les postes avancés de l'armée autrichienne, leur fit 1,800 prisonniers, et marcha le 14 sur Freyberg, que Maguire évacua : le prince l'occupa et laissa le général Hülsen à Wilsdruf; le 16 il se porta sur les hauteurs de Pretzchendorf; Maguire, de Freyberg, s'était retiré sur Dippoldiswalda. Pendant ce temps, l'armée des Cercles quitta les bords de la Saale et se porta à Chemnitz; le prince

Henri détacha contre elle Seydlitz avec 8,000 hommes, dont 4,000 de cavalerie. A son approche, elle se retira à Baireuth, sur les hauteurs de Münchberg; pendant juillet et août, elle fit de vains efforts pour se réunir à l'armée sous Dresde. Elle était si mal commandée et composée de si mauvaises troupes, que la nouvelle du moindre détachement prussien sur ses flancs ou sur ses derrières la déterminait aussitôt à se retirer en toute hâte. Enfin, le 6 septembre, elle arriva au camp de Dresde, mais par l'intérieur de la Bohême. Le 7 septembre le général Hadik prit le commandement de l'armée autrichienne de Saxe, le maréchal Serbelloni avait été rappelé; elle était alors de quatre-vingt-six bataillons et de cent soixante-sept escadrons, y compris l'armée des Cercles, forte de vingt-trois bataillons et quarante-deux escadrons. Avec des forces si supérieures, il se mit en mouvement pour déloger le prince Henri, mais sans courir les chances d'une bataille.

Le 29 septembre le prince de Lœwenstein passa la Mulde, s'empara de Tharandt, prit position entre Dresde et Freyberg, vis-à-vis de Wilsdruf. Le 30 le prince Henri repassa la Mulde sur quatre colonnes, et campa, la droite à Brand, la gauche à Freyberg. Le 15 octobre la brigade prussienne de Sybourg fut battue; elle perdit 1,600 hommes et dix canons. L'armée des Cercles manœuvra pour occuper Freyberg; le prince avait été obligé de l'évacuer et s'était retiré sur Reichenbach. Ainsi le général autrichien avait obtenu par des manœuvres, mais après beaucoup de lenteur et d'hésitation, ce qu'il désirait. Le 28 octobre le prince Henri remarcha sur Freyberg sur quatre colonnes; le 29 il attaqua l'armée des Cercles, la battit et lui fit 4,500 prisonniers, lui mit hors de combat 3,000 hommes, prit vingt-huit pièces de canon et 9 drapeaux. L'armée prussienne, sur le champ de bataille de Freyberg, n'était que de vingt-neuf bataillons et soixante escadrons. L'armée des Cercles, renforcée d'une garnison autrichienne, était de quarante-huit bataillons et de soixante-huit escadrons; mais les troupes de l'empire étaient sans organisation, sans officiers, sans consistance.

Le jour même de la bataille le général de Wied passa l'Elbe avec le détachement qu'il amenait de Silésie, dans le temps que le duc Albert de Saxe arrivait à Dresde avec un détachement de l'armée de Daun. Le 2 novembre le prince Henri fit entrer Kleist en Bohême pour détruire plusieurs magasins. Le 6 Frédéric arriva à l'armée de Saxe. Le 24 novembre les hostilités cessèrent avec les Autrichiens; mais, les princes de l'empire n'étant pas compris dans l'armistice, Kleist les mit à contribution. Le 20 février 1763 la paix fut conclue

entre la reine de Hongrie et le roi de Prusse au château de Hubertsburg, et mit fin à la guerre de Sept Ans. Après sept ans de combats, la paix rétablit les choses telles qu'elles étaient avant la guerre, sans qu'un seul village se trouvât avoir changé de maître.

IV. *Vingt-huitième observation.* — 1° Les officiers qui dirigeaient les opérations de la guerre à Versailles n'avaient aucune connaissance militaire, et les petites intrigues pour ou contre les divers généraux influaient sur la division de l'armée et, dès lors, sur le plan de campagne.

2° La marche du prince de Condé sur la rive droite du Rhin exposait son petit corps à un échec, et ne pouvait être d'aucune utilité pour la grande armée. S'il eût fait, au commencement de la campagne et par la rive gauche, le mouvement qu'il a fait depuis sur la rive droite pour se joindre sur le Main, l'armée française eût été constamment réunie et n'eût point éprouvé l'échec de Cassel.

3° Dans cette campagne, les Broglie avaient été disgraciés; mais le prince de Soubise acquit tout autant de honte que dans les campagnes précédentes; ce qui prouva à l'évidence que les défaites des armées françaises sous ses ordres tenaient à son manque de connaissances militaires et de caractère. Le maréchal d'Estrées, qu'on lui adjoignit, y compromit et y devait compromettre sa gloire acquise à Hastenbeck.

4° La bataille de Wilhelmsthal, perdue sans combattre, est d'autant plus déshonorante pour le caractère des deux maréchaux, que M. de Castries et le comte de Stainville, qui commandaient les deux corps des ailes, montrèrent de l'habileté et de la valeur; l'armée elle-même n'était plus l'armée de Krefeld, il ne lui manquait pour faire de grandes choses qu'un grand général.

5° La honte de laisser seize bataillons poser les armes dans Cassel, assiégée par une armée au plus de 60,000 hommes, devant une armée française de 90,000 hommes, qui perd son temps en vaines manœuvres et en faux mouvements, sans donner aucun combat, ne peut s'expliquer que par la nullité du prince de Soubise. Il est probable que, si la paix n'eût pas été signée, ce faible général n'eût pas tardé à évacuer la Hesse et à se retirer précipitamment sur le Main, justifiant ce dire du général athénien : Qu'une armée de cerfs commandée par un lion vaut mieux qu'une armée de lions commandée par un cerf.

6° Les manœuvres du duc Ferdinand sont souvent contraires aux règles de la guerre : il en eût été sévèrement puni s'il eût eu affaire

à des généraux moins pusillanimes. Son plan à la bataille de Wilhelmsthal, où il fait tourner la droite et la gauche par des mouvements faits la veille de la bataille, et cela avec une armée inférieure à son ennemi, devait entraîner sa perte.

Vingt-neuvième observation. — Le siége de Schweidnitz, que le roi de Prusse osa entreprendre devant une armée plus forte que la sienne et tout entière, est une des plus belles opérations de guerre qu'ait faites ce prince, quoique le siége ait été dirigé sans art par défaut d'ingénieurs.

Trentième observation. — La campagne du prince Henri de Saxe a été beaucoup trop vantée. La bataille de Freyberg n'est rien, parce qu'il y a remporté la victoire sur de très-mauvaises troupes; il n'y a pas déployé de vrais talents militaires. Avec une armée inférieure, dans un pays coupé, et ayant l'initiative du mouvement, ce général n'a su être en force sur aucun point, et a disséminé son armée sur une ligne de plusieurs lieues. S'il eût été possible que des Prussiens fussent battus par des troupes de l'empire, le prince Henri l'eût été.

Ses dispositions pendant toute cette campagne ne doivent pas être imitées; son armée a constamment été morcelée. Il eût essuyé de grands échecs s'il eût eu affaire à un autre homme que Serbelloni. Tout général qui agira comme a agi le prince Henri s'en trouvera mal et verra se renouveler les scènes de Maxen et de Landeshut. Dans cette campagne, ce prince a constamment violé le principe que les camps d'une même armée doivent être placés de manière à pouvoir se soutenir. Les Autrichiens, qui occupaient la position centrale de Dresde et les débouchés des montagnes de la Bohême, pouvaient l'en faire cruellement repentir. La bataille de Freyberg est considérée comme le principal titre de gloire du prince Henri; c'est la seule bataille dans laquelle il ait commandé en chef. La campagne de 1761 est celle où ce prince a vraiment montré des talents supérieurs.

CHAPITRE IX.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LA GUERRE DE SEPT ANS.

I. La Prusse a-t-elle eu à lutter contre les puissances réunies de la France, de l'Autriche et de la Russie, pendant les sept campagnes de cette guerre? — II. Frédéric a-t-il créé un nouvel ordre de bataille? Qu'est-ce que l'ordre oblique?

I. Le roi de Prusse, pendant la guerre de Sept Ans, aurait tenu tête à la France, à l'Autriche et à la Russie! Ce résultat serait miraculeux. Un prince n'ayant que 4 millions de sujets aurait lutté sept années contre les trois plus grandes puissances de l'Europe, qui en avaient 80 millions! Mais, en fixant un regard attentif sur les événements de cette guerre, le merveilleux disparaît sans que cela diminue l'admiration qu'inspirent les talents de ce grand capitaine.

1° La France ne doit pas être comptée parmi les puissances que Frédéric a eu à combattre, puisque, pendant toute cette guerre, les armées françaises ont été contenues sur le Rhin et le Weser par l'armée des princes à la solde de l'Angleterre, composée d'Anglais, Hanovriens, Hessois, Brunswickois. 2° La Russie ne voulait point accabler la Prusse; elle ne fit que ce qu'il fallait faire pour satisfaire à cet instinct ambitieux qui la portait à essayer ses armées contre des armées manœuvrières pour pouvoir un jour accomplir ses destins, dont déjà elle avait le pressentiment. 3° L'Autriche n'avait qu'un état militaire très-faible, tandis que la Prusse, qui, de longue main, était organisée comme un camp, avait des armées nombreuses et manœuvrières.

Pendant la campagne de 1756, ni la France ni la Russie n'ont mis aucune armée en campagne. Pendant celle de 1757, l'armée russe a fait une incursion, au mois d'août, sur la Pregel, a gagné une bataille et s'en est retournée plus vite que si elle eût été battue. Pendant les quatre premiers mois de cette année, comme en 1756, le roi n'a eu que l'Autriche à combattre.

En 1758, l'armée russe a fait une seconde incursion pareille à celle de l'année précédente. Le 21 août elle a perdu une bataille sur l'Oder, et s'en est retournée en Pologne. Le roi, pendant les quatre premiers mois de la campagne et pendant l'arrière-saison, n'a eu contre lui que l'Autriche; mais il perdit tous ses avantages par l'opération mal calculée de Moravie et de Hochkirch.

La campagne de 1759 est une répétition de la précédente. L'armée russe fait sa troisième incursion au mois d'août, bat le roi à Kunersdorf, et, fidèle à son système, elle retourne dans ses frimas. Le roi, pendant les quatre premiers mois et pendant l'arrière-saison, put écraser les Autrichiens : mais où il ne sut pas mettre à profit un temps si précieux, où il perdit un corps de 18,000 hommes, officiers et soldats, par l'imprudence de ses manœuvres, qui fut suivie de la capitulation de Maxen.

En 1760, c'est la même répétition. Le roi, pendant les quatre premiers mois, peut tout faire contre les Autrichiens, et cependant, à la vue de l'armée du prince Henri, qui était cantonnée en Silésie, Loudon cerne et prend un corps de 12,000 hommes, officiers et soldats. Les Russes arrivent trop tard sur l'Oder; ils ne livrent point de bataille, mais ils séjournent plus longtemps qu'à l'ordinaire; cependant ils retournent hiverner dans leurs glaces.

En 1761 et 1762, la population de la Prusse commençait à s'épuiser; les Autrichiens prirent Schweidnitz, et les Russes Kolberg. Dresde avait été pris la campagne précédente. La position du roi devenait critique; mais Élisabeth mourut : les Russes abandonnèrent la coalition et s'allièrent avec la Prusse.

Les riches subsides que Frédéric reçut de l'Angleterre lui donnèrent des moyens de lever des soldats et des officiers dans toute l'Allemagne; cela seul fit plus pour la cause de la Prusse que ne firent pour celle de l'Autriche les incursions de l'armée russe.

On reproche à ce grand capitaine, 1° de n'avoir pas profité, comme il le devait, de l'initiative qu'il a eue en 1756; 2° de n'avoir pas frappé de grands coups pendant le printemps des cinq années suivantes, où les Russes étaient éloignés du champ d'opération; 3° les fautes qui entraînèrent les désastres de Hochkirch, de Maxen et de Landeshut; 4° les mauvaises directions données à ses deux invasions de la Bohême et à celle de la Moravie. Mais ces fautes sont éclipsées par les grandes actions, les belles manœuvres, les résolutions hardies qui lui ont valu de sortir victorieux d'une lutte aussi disproportionnée. Il a été grand surtout dans les moments les plus critiques, c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de son caractère. Mais tout prouve qu'il n'eût pas résisté une campagne à la France, à l'Autriche et à la Russie, si ces puissances eussent agi de bonne foi; qu'il n'eût pas pu faire deux campagnes contre l'Autriche et la Russie, si le cabinet de Saint-Pétersbourg avait permis que ses armées hivernassent sur le champ d'opération. Le merveilleux de la guerre de Sept Ans disparaît donc. Mais ce qui est réel justifie cette

réputation dont a joui l'armée prussienne pendant les cinquante dernières années du siècle passé, et consolide, au lieu d'ébranler, la grande réputation militaire de Frédéric.

II. On a attribué les succès que le roi avait obtenus pendant cette guerre à un nouvel ordre de tactique pour les batailles qu'il aurait inventé et que l'on a appelé *l'ordre oblique*.

Frédéric a donné, pendant la guerre de Sept Ans, dix batailles en personne et six par ses lieutenants, y compris les affaires de Maxen et de Landeshut; sur les batailles données en personne, il en a gagné sept et perdu trois; sur celles livrées par ses lieutenants, il en a perdu cinq et gagné une. Sur seize batailles, la Prusse en a gagné huit et perdu huit. Il n'est aucune de ces batailles où le roi ait employé une tactique nouvelle; il n'a rien fait qui n'ait été pratiqué par les généraux anciens et modernes dans tous les siècles.

Mais qu'est-ce donc que l'ordre oblique?

Ses partisans varient : les uns disent que toutes les manœuvres que fait une armée, soit la veille, soit le jour d'une bataille, pour renforcer sa ligne sur sa droite, son centre ou sa gauche, soit même pour se porter derrière l'ennemi, appartiennent à l'ordre oblique. En ce cas, Cyrus a manœuvré dans l'ordre oblique à la bataille de Thymbrée, les Gallo-Belges à la bataille de la Sambre contre César, le maréchal de Luxembourg à Fleurus, profitant d'une hauteur pour déborder la droite de l'ennemi; Marlborough à Hœchstædt, le prince Eugène à Ramillies et à Turin, Charles XII à Pultawa. Il n'est presque aucune bataille, ancienne ou moderne, où le général qui a attaqué n'ait renforcé ses colonnes d'attaque, soit par un plus grand nombre de troupes, soit en y plaçant des grenadiers, soit par un grand nombre de canons. Si Frédéric avait imaginé cette manœuvre, il eût imaginé la guerre, qui malheureusement est aussi ancienne que le monde.

D'autres disent que l'ordre oblique est cette manœuvre que le roi faisait exécuter aux parades de Potsdam, par laquelle deux armées étaient d'abord en bataille parallèlement. Celle qui manœuvre se porte sur une des ailes de son adversaire, soit par un système de colonnes serrées, soit par un système de colonnes ouvertes, et se trouve tout d'un coup, sans que le général ennemi s'en soit aperçu, sur une de ses ailes, l'attaque de tous côtés sans que l'on ait le temps de la secourir.

1° Il est impossible qu'étant données deux lignes parallèles de 3,000 toises et placées à la distance de 900 toises, l'une de ces lignes

s'incline sur l'autre de manière qu'une des ailes étant à 300 toises, l'autre soit assez éloignée pour être à l'abri et hors d'atteinte : l'armée, pendant qu'elle marche pour prendre l'ordre oblique, prête le flanc; si elle est attaquée, elle sera battue : l'aile menacée sera facilement mise hors de péril en la renforçant par la seconde ligne de l'armée ou par la réserve.

2° Il faudrait que la ligne d'opération de l'armée qui prendrait l'ordre oblique fût du côté de l'aile sur laquelle elle appuie, sans quoi elle la perdrait; ce qui exposerait à des conséquences fâcheuses. Il est deux principes de guerre qu'on ne viole point impunément; le premier : « Ne faites pas de marches de flanc devant une armée qui est en position; » le deuxième : « Conservez avec soin et n'abandonnez jamais de gaieté de cœur votre ligne d'opération. » Aussi est-il des personnes parmi les partisans de l'ordre oblique qui veulent que la manœuvre en soit dérobée à l'ennemi, qu'il soit étonné et surpris, qu'elle soit faite de nuit, ou favorisée par des brouillards, ou couverte par des rideaux.

3° Puisque cette manœuvre doit être dérobée à l'ennemi, ce n'est pas un ordre de tactique; sa force n'est pas dans elle-même, mais en ce qu'elle surprend, étonne; elle est de la nature des embuscades, des marches dérobées, des surprises, etc. Les embuscades, les marches dérobées, les surprises, ont été pratiquées dans tous les temps, non-seulement par des troupes disciplinées, mais même par des sauvages et des troupes indisciplinées.

4° Frédéric a livré, dans la guerre de Sept Ans, dix batailles; il n'a, dans aucune d'elles, fait exécuter les manœuvres des revues de Potsdam, ni mis en usage aucune nouvelle manœuvre; toutes celles qu'il a ordonnées étaient connues et pratiquées de tous les temps. Il a fait deux mouvements à la bataille de Lobositz, en 1756 : le premier pour repousser l'attaque de la hauteur; le second lorsqu'il a, par un mouvement de cavalerie, menacé la gauche de l'armée autrichienne, ce qui l'a décidée à repasser l'Eger. Il n'y a là aucune invention.

En 1757, les armées prussienne et autrichienne étaient égales en force : mais l'armée prussienne était composée de vieilles troupes, aguerries et disciplinées; la plus grande partie de celles du duc de Lorraine étaient fort médiocres et de nouvelle levée. A la bataille de Prague, les deux armées étaient séparées par un ravin. Le roi marcha sur trois lignes par le flanc gauche, jusqu'à ce qu'il trouvât un débouché. Le duc de Lorraine devait marcher sur trois lignes par le flanc droit en suivant parallèlement ce mouvement, ou prendre l'ini-

tiative, faire passer à sa gauche et à son centre le ravin et attaquer la droite du roi. Il ne prit ni l'un ni l'autre de ces partis. Il se contenta de faire faire un changement de front en arrière à sa droite. De tout temps, on a vu des armées se côtoyer plusieurs fois, même plusieurs lieues, pour atteindre un débouché qui permît à l'une d'elles d'attaquer avec avantage.

Les partisans de l'ordre oblique admirent la manœuvre du roi à la bataille de Kolin; et, quoiqu'elle ait eu les suites les plus fâcheuses, qu'elle lui ait fait perdre la bataille, la moitié de son armée et deux cents pièces de canon, ce qui l'a obligé de lever le siége de Prague et d'évacuer la Bohême, ils n'en persistent pas moins dans leur engouement : rien ne peut leur dessiller les yeux. Les uns disent qu'il s'est vu arracher la victoire par la faute d'un chef de bataillon, qui a, mal à propos, ordonné un *à-droite en bataille,* et a arrêté la marche de l'armée. D'autres, plus raisonnables, qui sont frappés des inconvénients attachés à une marche de flanc devant une armée en position, mais qui n'en sont pas moins attachés à l'ordre oblique, disent que la manœuvre du roi eût dû être faite de nuit; que par là il eût évité le feu de l'armée autrichienne, qui ne l'aurait pas aperçu; qu'au jour il aurait étonné, surpris, battu, rompu et mis en déroute son adversaire. Sans doute que c'est une fort belle chose que de surprendre son ennemi; mais pourquoi s'arrêter à tourner une aile? Il vaut mieux prendre l'armée à dos, se saisir de ses parcs, de ses canons sur leurs avant-trains, de leurs munitions, des faisceaux de fusils du camp. La perte de la bataille de Kolin doit être attribuée à la violation du premier des principes dont nous avons parlé plus haut. Si Frédéric avait eu affaire à un autre général que Daun, qui, après la bataille, resta douze jours dans son camp à chanter des *Te Deum,* il eût cruellement senti les conséquences de la violation du principe d'abandonner sa ligne d'opération. Ses débris n'eussent jamais rejoint ni ses magasins, ni l'armée devant Prague. Il ne s'en fût jamais relevé.

A la bataille de Rossbach, le prince de Soubise imagina de vouloir singer l'ordre oblique. Il fit une marche de flanc devant la position du roi. Les résultats en sont assez connus : Frédéric, à Kolin, ne perdit que son armée; Soubise, à Rossbach, perdit son armée et l'honneur.

A la fin de Zorndorf, le roi renouvela la manœuvre de Kolin. Au lieu d'attaquer la gauche de l'armée russe, qui était à portée des ponts par lesquels il débouchait, il fit une marche de flanc devant elle pour aller attaquer l'aile opposée. Les Russes, qui l'année précédente avaient déjoué une pareille manœuvre et battu le maréchal

Lehwaldt à la journée de Jægersdorf, tombèrent sur le flanc des colonnes d'attaque du roi, les rompirent, les mirent en désordre : tout était perdu si l'intrépide Seydlitz, avec son incomparable cavalerie et ce coup d'œil qui le distinguait, n'y eût porté remède. L'infanterie russe n'était pas assez manœuvrière pour soutenir ces colonnes d'attaque par des échelons; elle fut rejetée dans ses carrés. La bataille se continua, l'armée prussienne eut la victoire, mais parce qu'elle fut ramenée, par la force des événements, aux vrais principes, car c'est la gauche de l'armée russe qu'elle rompit en dépit des ordres de Frédéric. L'année suivante, le général prussien Wedell fit encore une marche de flanc à la bataille de Kay; Soltikof l'en fit repentir et lui donna une bonne leçon.

Mais, dira-t-on, vous ne parlez pas de la bataille de Leuthen; c'est le chef-d'œuvre de l'ordre oblique. Sans doute cette bataille est propre à immortaliser le caractère moral de Frédéric, et met au jour ses grands talents militaires; mais elle ne présente rien qui ressemble à la manœuvre de Potsdam. Il ne dut cette victoire qu'à la surprise; elle tient au chapitre des accidents. Si le prince de Lorraine eût eu une seule vedette en avant de son front, une patrouille, il eût été prévenu que le roi marchait par sa droite, passait dans un marais, qui semblait impraticable, pour attaquer son aile gauche; il y eût porté sa réserve, et en même temps eût fait avancer sa droite et son centre; il eût pris l'armée prussienne en flanc, en flagrant délit, et l'eût défaite. C'est étrangement s'abuser que de confondre une surprise avec un ordre constant de manœuvre.

A la bataille de Hochkirch, Daun, dira-t-on, a manœuvré dans l'ordre oblique, puisque, lorsqu'il a tiré le premier coup de fusil, il avait déjà cerné toute la droite de l'armée prussienne. Mais ce serait un étrange abus de mots. Il faut dire tout simplement que Daun a surpris l'armée du roi; ce que celui-ci a rendu possible par le mauvais camp qu'il a pris, et qu'il s'est obstiné à garder plusieurs jours. Une pareille faute ne devait jamais être faite depuis l'invention de la poudre.

La huitième bataille est celle de Kunersdorf. Le roi, au commencement de la journée, s'est trouvé perpendiculairement sur le flanc gauche de l'armée ennemie : il était donc plus que dans l'ordre oblique. Cette position n'était pas le résultat d'une manœuvre de champ de bataille, mais d'une marche qui avait été dérobée à l'ennemi derrière des bois et des marais. Le général russe, qui avait d'abord fait front du côté de Francfort, changea de position, et en prit une par laquelle il se trouva *en potence* sur l'armée prussienne;

pour déboucher, des marais impraticables s'opposèrent au dessein du roi. Il attaqua comme il se trouvait, obtint des succès sur la gauche des Russes, qu'il surprit; mais ceux-ci, ayant pris leur ordre de bataille sur leur centre parallèlement à l'armée prussienne, obtinrent une victoire complète, qui mit la Prusse à deux doigts de sa perte.

La neuvième bataille de cette guerre, celle de Liegnitz, est une rencontre fortuite qui a sauvé Frédéric d'un danger où l'avaient engagé les plus fausses manœuvres.

La dixième bataille est celle de Torgau. Toutes les dispositions du roi y sont funestes, aussi mal conçues que mal exécutées. Si l'on jugeait Frédéric par sa conduite à cette bataille, on concevrait une faible idée de son talent. Ni à Liegnitz ni à Torgau on ne voit rien de nouveau et aucune trace de ce fameux ordre oblique.

Le vieux Frédéric riait sous cape, aux parades de Potsdam, de l'engouement des jeunes officiers français, anglais, autrichiens, pour la manœuvre de l'ordre oblique, qui n'était propre qu'à faire la réputation de quelques adjudants-majors. Un examen approfondi des manœuvres de cette guerre aurait dû éclairer ces officiers; et ce qui devait achever de faire évaporer leurs illusions, c'est que Frédéric n'a jamais manœuvré que par des lignes et par le flanc, jamais par des déploiements.

Il n'y a donc aucune de ces dix batailles qui ait un caractère particulier et nouveau. Le roi en a perdu plusieurs pour avoir, de gaieté de cœur, fait des marches de flanc devant une armée en position. Son expérience à Kolin, à Zorndorf, celle du maréchal Lehwaldt à Jægersdorf, du général Wedell à Kay, du prince de Soubise à Rossbach, en ont prouvé le danger.

Des militaires français, admirateurs de l'ordre oblique, parmi lesquels Guibert, ont poussé l'illusion jusqu'à prétendre que les détachements du duc Ferdinand à Krefeld et à Wilhelmsthal, sur les flancs de l'armée française, étaient des corollaires brillants de l'ordre oblique, au mépris de ce principe : « Ne mettez entre les divers corps de votre ligne de bataille aucun intervalle par où l'ennemi puisse pénétrer. » Si la violation de ce principe lui a réussi, c'est que le comte de Clermont commandait les Français.

NOTES BIOGRAPHIQUES[1].

Pendant la bataille de Borghetto, alors que l'armée suivait les fuyards ennemis, Napoléon se trouva mal. Rentré à son quartier général, il mit ses pieds dans de l'eau chaude. Un moment après, une patrouille de uhlans autrichiens passe devant sa porte, donne l'alarme. Il monte à cheval sans bottes, sans bas. Il ne s'en fallut de rien qu'il ne fût sabré. A quoi tiennent les événements humains! Cela lui fit sentir la nécessité de se créer une compagnie de Guides, que le capitaine Bessières organisa, et qui, depuis, formèrent les chasseurs de la Garde. Le duc d'Istrie est toujours resté chargé du soin de le garder dans ses bivouacs, aux quartiers généraux, pendant les marches et les batailles. Rien n'est plus nécessaire à un général en chef qu'une compagnie de deux cents casse-cou bien montés, braves, hommes et chevaux d'élite.

Lors de l'armistice conclu avec le duc de Modène, le commandeur d'Este, son fils naturel, chargé de la négociation, fit porter plusieurs caisses chez l'intendant de Napoléon; après quoi, se rendant à son audience, il le pria de recevoir ces caisses comme une preuve de l'estime de son maître. Elles contenaient deux millions en or, en doubles souverains. « C'est bien, dit Napoléon; qu'on les porte chez le trésorier de l'armée, qui les recevra en compte de la contribution. » Le commandeur voulut expliquer ses instructions, mais on ne voulut pas comprendre, et il fallut en passer par là.

Au sac de Pavie, une caisse d'or et d'effets précieux tomba entre les mains de son aide de camp Marmont, qui, à la pointe du jour, la porta chez le général en chef : celui-ci ordonna de la remettre au payeur; ce qui fut fait.

[1] Ces *Notes* semblent avoir été destinées à une publication anonyme; elles sont au reste demeurées jusqu'ici inédites. On les reproduit dans ce recueil d'après l'original écrit en partie de la main de l'Empereur, et qui a été communiqué par M. le général Henry Bertrand.

De pareilles scènes se retracèrent souvent. Lorsqu'il marcha en Toscane, la république de Lucques envoya à Pistoja des sénateurs pour complimenter le général en chef, avec des sommes considérables à leur disposition pour détourner la marche de l'armée française de leur ville, craignant que cela n'y excitât l'esprit démocratique. « Je n'ai pas le projet de passer par votre pays, leur dit Napoléon avant qu'ils lui eussent fait aucune ouverture ; il me suffit que vous envoyiez des vivres sur l'Arno. » Depuis, il apprit que des intrigants ne furent pas si désintéressés et eurent l'adresse d'escroquer un million à cette république. « C'étaient eux, disaient-ils, qui avaient empêché l'armée d'y passer. » Ce ne fut qu'en 1805, lorsqu'à Bologne il travailla aux affaires de la république de Lucques, qu'il fut surpris de voir qu'il était question d'une dépense d'un million sur ce prétexte, ce qui l'éclaira sur cette misérable escroquerie.

Des caisses de diamants valant quinze à vingt millions furent livrées par le Pape en payement de sa contribution, et successivement envoyées à Gênes et vendues à l'encan. Des intrigants venus de Paris et fortement appuyés mirent la main sur plusieurs de ces caisses, valant cinq ou six millions, pendant que le général en chef était occupé sur le champ de bataille. Mais, aussitôt qu'il en fut instruit, il envoya des ordres pour les faire arrêter : ceux-ci se sauvèrent à Paris. Mais, craignant qu'ils ne fussent protégés, Napoléon fit imprimer à l'ordre du jour l'ordre de les faire arrêter partout où ils se trouveraient, et de les faire juger par des commissions militaires; ce qui obligea leurs protecteurs à les désavouer.

Avec l'argent qu'il tira d'Italie, Napoléon solda son armée, qui était arriérée d'un an de solde, remonta tous ses équipages, l'entretint et l'habilla pendant deux ans, envoya plusieurs millions en or à Strasbourg pour la solde de l'armée du Rhin, plusieurs à Brest et à Toulon pour solder les flottes, sept ou huit à Paris pour les dépenses de la trésorerie.

Aux approches du 18 fructidor, les trois membres formant la majorité du Directoire lui firent une demande collective pour les dépenses secrètes de cette journée. Il paraît qu'il ne voulut pas adhérer à cette demande et qu'il l'éluda, soit qu'il crût que ces sommes seraient employées pour compte particulier, soit pour telle autre raison dont on parla dans le temps.

Tous les ministres des puissances d'Italie allaient à Paris se faire

des appuis auprès du gouvernement, l'or à la main. Des lettres de change furent données pour des sommes considérables par Quirini, ministre de la république de Venise, et les hommes d'affaires de plusieurs grands personnages se rendirent à Venise pour en toucher le montant. Napoléon n'ignorait aucune de ces menées, et cela altéra ses dispositions pour des personnes avec qui il était lié; car il croyait que la première qualité d'un grand magistrat était le mépris de l'or et une grande pureté dans l'administration de l'État.

Le gouvernement de la république cisalpine, à son départ de Milan, voulut faire l'acquisition de la terre de Montebello avec cent mille écus de rente, pour lui en faire présent. Il refusa ce don. « Employez cet argent, leur dit-il, à lever vos troupes. Ma fortune et ma richesse consistent à vous voir puissants et libres, et, si j'ai des besoins, le peuple français est suffisamment riche pour y pourvoir. »

Le comte Cobenzl, qui négociait le traité de Campo-Formio, était blanc, avait été fort avant dans la faveur de l'impératrice Catherine. Il avait été un des acteurs de son théâtre de l'Hermitage. Un jour il représentait un valet à grande livrée. Un courrier du prince de Kaunitz lui apporta des dépêches, qu'il refusa de lui remettre, croyant ne parler qu'au valet de l'ambassadeur. On le nommait, au quartier général de Passeriano, *l'ours blanc du Nord,* parce qu'il était dur dans la discussion, quoique aimable dans la société, où il aimait à s'entretenir de la Russie. Voyant que Napoléon se refusait à toutes les insinuations de la cour de Vienne, qui lui offrait soit une principauté, soit des avantages particuliers, Cobenzl et les siens pressentirent dès lors que l'ambition de Napoléon était d'un ordre plus élevé, et que, s'il ne voulait rien accepter des ennemis de la nation, c'est qu'il espérait et voulait beaucoup davantage de l'opinion et de l'affection de ses compatriotes.

Pendant tout le temps que Napoléon fut en Italie, il protégea le roi de Sardaigne et s'employa sincèrement à maintenir la tranquillité et l'union parmi ses sujets; en novembre 1797, quand il quitta l'Italie, il passa à Turin, coucha chez le ministre de la république, le citoyen Ginguené, et se refusa à toutes les instances que lui fit la cour pour le loger et le fêter. Cette conduite parut fort extraordinaire; elle blessa d'abord le roi, mais Napoléon s'en expliqua avec le comte de Saint-Marsan, et ce prince, qu'il était bien loin de vouloir outrager, accueillit ses raisons. Il reçut, comme témoignage de

l'estime de ce souverain, une paire de pistolets enrichis de pierres précieuses, qui avaient appartenu au prince Eugène et dont il s'était servi au siége de Turin. Depuis, Napoléon donna cette paire de pistolets à l'amiral Brueys, le jour où il s'embarqua à son bord à Toulon. Ils doivent exister dans la famille de cet amiral.

Une des choses qui choqua tout d'un coup Napoléon à Milan, ce fut le spectacle hideux de la façade de cette belle cathédrale, qui depuis trois cents ans était en ruines. Il dit dès lors : « Un Visconti l'a commencée dans le XIIIe siècle; c'est moi qui la ferai terminer. »

NOTE

SUR LES MÉMOIRES DE LAS CASES, O'MEARA, MONTHOLON ET ANTOMMARCHI.

Les Mémoires sur la captivité de Sainte-Hélène, publiés par Las Cases, O'Meara, Montholon et Antommarchi, contiennent des paroles de Napoléon Ier; la Commission n'a pas cru devoir les négliger; mais elle a reconnu qu'il y avait un choix à faire dans ces œuvres : laissant de côté le récit journalier des événements, les observations expressément propres aux narrateurs, et tout ce qui se trouve ailleurs, sous une forme plus authentique, dans les relations des campagnes d'Italie, d'Égypte et de Syrie ou dans des ouvrages spéciaux de Napoléon Ier, elle s'est attachée à n'emprunter aux mémorialistes de Sainte-Hélène que ce qui est donné par chacun d'eux comme une dictée de l'Empereur Napoléon ou comme une transcription littérale de ses paroles.

Les extraits faits dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, dans *Napoléon en exil*, dans les *Récits de la captivité* et dans les *Derniers moments de Napoléon*, sont placés ci-après séparément et dans l'ordre chronologique suivi par chaque auteur.

NOTE SUR LE COMTE DE LAS CASES.

Las Cases (Emmanuel-Augustin-Dieudonné-Marius-Joseph, marquis, puis comte de), d'une ancienne famille du Languedoc, naquit en 1766, au château de Las Cases, près Revel (Haute-Garonne). Il était lieutenant de vaisseau dans la marine royale lorsque la révolution éclata; émigré dès 1790, il fit partie de l'armée de Condé, puis de l'expédition de Quiberon; il rentra en France après le 18 brumaire, et en 1802 il publia, sous le pseudonyme de *Lesage*, l'*Atlas historique et géographique*. En 1809 il s'engagea volontairement pour aller combattre les Anglais à Flessingue : Napoléon remarqua le zèle patriotique de l'ancien émigré, le nomma maître des requêtes au Conseil d'État, et, en 1810, chambellan; la même année il le créa comte de l'Empire; en 1811 et 1812 il lui confiait d'importantes missions administratives. Las Cases, en 1814, combattit à la tête d'une légion de la garde nationale sous les murs de Paris; il refusa d'adhérer, comme membre du Conseil d'État, à la déchéance de l'Empereur, passa en Angleterre et ne reparut en France qu'en mars 1815. Après Waterloo, Las Cases obtint de l'Empereur de l'accompagner dans son exil. Son séjour à Sainte-Hélène ne fut pas de longue durée : une lettre écrite par Las Cases à l'insu du gouverneur fut saisie et devint le prétexte d'une mesure d'expulsion, exécutée le 27 décembre 1816. Las Cases, transféré au cap de Bonne-Espérance, où il resta huit mois prisonnier, fut ramené en Europe, interné à Francfort-sur-le-Main, puis en Belgique, et ne recouvra qu'après la mort de Napoléon la liberté de revenir en France; il prépara aussitôt la publication du *Mémorial de Sainte-Hélène*. Nommé député en 1831, il siégea à l'opposition avancée jusqu'à sa mort, 15 mai 1842.

Le *Mémorial de Sainte-Hélène* parut, pour la première fois, à Paris, en 1823; cette édition est la plus estimée, et l'on en a suivi le texte pour les extraits donnés ci-après. On a toutefois eu recours aux éditions postérieures, notamment à celle de 1842, pour rétablir, autant que possible, les noms propres et les mots laissés en blanc dans la première édition.

EXTRAITS

DU

MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE[1].

CAPTIVITÉ A SAINTE-HÉLÈNE.

(Édition de 1823, tome Ier, pages 470-471.)

Les Briars, 29-30 novembre 1815.

« Notre situation peut même avoir des attraits. L'univers nous contemple. Nous demeurons les martyrs d'une cause immortelle! Des millions d'hommes nous pleurent, la patrie soupire, et la gloire est en deuil! Nous luttons ici contre l'oppression des dieux, et les vœux des nations sont pour nous. »

Et après une pause de quelques secondes, il reprit : « Mes véritables souffrances ne sont point ici. Si je ne considérais que moi, peut-être aurais-je à me réjouir. Les malheurs ont aussi leur héroïsme et leur gloire. L'adversité manquait à ma carrière. Si je fusse mort sur le trône, dans les nuages de ma toute-puissance, je serais demeuré un problème pour bien des gens; aujourd'hui, grâce au malheur, on pourra me juger à nu! »

CARACTÈRE NATIONAL DE L'EMPEREUR.

(Tome II, page 31.)

9 décembre 1815.

« Je suis tellement identifié avec nos prodiges, nos monuments, nos institutions, tous nos actes nationaux, qu'on ne saurait plus m'en séparer sans faire injure à la France : sa gloire est à m'avouer; et, quelque subtilité, quelque détour, quelque mensonge qu'on emploie pour essayer de prouver le contraire, je n'en demeurerai pas moins encore tout cela aux yeux de cette nation. »

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène, ou Journal où se trouve consigné, jour par jour, ce qu'a dit et fait Napoléon pendant dix-huit mois,* par le comte de Las Cases; Paris, 1823, 8 vol. in-8°.

SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

(Tome II, pages 74-75.)

Longwood, 19 décembre 1815.

C'est, selon Napoléon, une question interminable et qui n'admet point de demi-mesure. « Ce n'est pas le principe en lui-même, dit-il, qui apporte la grande difficulté, mais bien les circonstances sur lesquelles on aura à faire l'application de ce principe pris dans le sens abstrait. Je serais par nature, ajoutait-il, pour la liberté illimitée. »

C'est sous ce même point de vue, et avec les mêmes raisonnements, que je l'ai vu constamment traiter ici toutes les grandes questions. Aussi Napoléon a-t-il vraiment été et doit-il demeurer, avec le temps, le type, l'étendard et le prince des idées libérales : elles sont dans son cœur, dans ses principes, dans sa logique. Si parfois ses actions semblent s'en être écartées, c'est que les circonstances l'ont impérieusement maîtrisé.

LA VRAIE POPULARITÉ.

(Tome II, pages 82-84.)

24 décembre 1815.

L'Empereur lisait quelque chose où on le faisait parler avec trop de bonté; il s'est récrié sur l'erreur de l'écrivain : « Qu'est-ce que la popularité, la débonnaireté? disait-il. Qui fut plus populaire, plus débonnaire que le malheureux Louis XVI? Pourtant, quelle a été sa destinée? Il a péri. C'est qu'il faut servir dignement le peuple, et ne pas s'occuper de lui plaire. La belle manière de le gagner, c'est de lui faire du bien. Rien n'est plus dangereux que de le flatter : s'il n'a pas ensuite tout ce qu'il veut, il s'irrite et pense qu'on lui a manqué de parole; et, si alors on lui résiste, il hait d'autant plus qu'il se dit trompé. Le premier devoir du prince, sans doute, est de faire ce que veut le peuple; mais ce que veut le peuple n'est presque jamais ce qu'il dit : sa volonté, ses besoins, doivent se trouver moins dans sa bouche que dans le cœur du prince.

» Tout système peut sans doute se soutenir : celui de la débonnaireté, comme celui de la sévérité; chacun a ses avantages et ses inconvénients; tout se balance dans ce bas monde. Que si vous me demandez à quoi ont pu me servir mes expressions et mes formes sévères, je répondrai : « A m'épargner de faire ce dont je menaçais. »

» Quel mal, après tout, ai-je fait? Quel sang ai-je versé? Qui peut se vanter, dans les circonstances où je me suis trouvé, qu'il eût fait mieux? Quelle époque de l'histoire, semblable à mes difficultés, offre mes innocents résultats? Car que me reproche-t-on? On a saisi

les archives de mon administration, on est demeuré maître de mes papiers : qu'a-t-on eu à mettre au grand jour? Tous les souverains, dans ma position, au milieu des factions, des troubles, des conspirations, ne sont-ils pas entourés de meurtres et d'exécutions? Voyez pourtant quel a été avec moi le calme subit de la France ! »

IMPUISSANCE DES PAMPHLETS.

(Tome II, pages 111-112.)

29 décembre 1815.

« Quoi qu'il en soit, on me tourmenta souvent, au temps de ma puissance, pour que je fisse contre-battre ces menées, je m'y refusai toujours. A quoi m'eût servi qu'on m'eût défendu? On eût dit que j'avais payé, et cela ne m'eût que discrédité un peu davantage. Une victoire, un monument de plus, voilà la meilleure, la véritable réponse, disais-je constamment. Le mensonge passe, la vérité reste. Les gens sages, la postérité surtout, ne jugent que sur des faits. Aussi qu'est-il arrivé? Déjà le nuage se dissipe, la lumière perce, je gagne tous les jours; bientôt il n'y aura rien de plus piquant en Europe que de me rendre justice. Ceux qui m'ont succédé tiennent les archives de mon administration, les archives de la police, les greffes des tribunaux; ils ont à leur disposition, à leur solde, ceux qui eussent été les exécuteurs, les complices de mes atrocités et de mes crimes : eh bien, qu'ont-ils publié, qu'ont-ils fait connaître?

» Aussi, la première fureur passée, les gens d'esprit et de jugement me reviendront; je ne conserverai pour ennemis que des sots ou des méchants. Je puis demeurer tranquille, je n'ai qu'à laisser faire, et la suite des événements, les débats des partis opposés, leurs productions adverses, feront luire chaque jour les matériaux les plus sûrs, les plus glorieux de mon histoire. Et à quoi ont abouti, après tout, les immenses sommes dépensées en libelles contre moi? Bientôt il n'y en aura plus de traces; tandis que mes monuments et mes institutions me recommanderont à la postérité la plus reculée.

» Aujourd'hui, du reste, on ne saurait plus recommencer ces injures envers moi; la calomnie a épuisé tous ses venins sur ma personne; elle ne saurait plus me heurter; elle n'est plus pour moi que *le poison de Mithridate*. »

SUR LES TORTS DES PEUPLES ET DES ROIS ENVERS NAPOLÉON EN 1815. — PERMANENCE DE LA COALITION EUROPÉENNE.

(Tome II, pages 369-380.)

11 mars 1816.

L'Empereur demanda quelle était la date du mois; c'était le 11 mars. « Eh bien, dit-il, il y a un an aujourd'hui, c'était un beau

jour; j'étais à Lyon, je passais des revues, j'avais le maire à dîner, qui, par parenthèse, s'est vanté, depuis, que c'était le plus mauvais dîner qu'il eût fait de sa vie. »

L'Empereur s'est animé, il marchait à grands pas. « J'étais redevenu une grande puissance ! » continua-t-il; et il a laissé échapper un soupir, qu'il a relevé aussitôt par ces paroles dont il serait difficile de tracer l'accent et la chaleur : « J'avais fondé le plus bel empire de la terre, et je lui étais si nécessaire, qu'en dépit de toutes les secousses dernières, ici, sur mon rocher, je semble demeurer encore le maître de la France. Voyez ce qui s'y passe, lisez les journaux : vous me trouverez à chaque ligne. Qu'on m'y laisse pénétrer, on verra ce qu'elle est et ce que je puis ! » Et alors que d'idées, que de projets il a développés pour la gloire et le bonheur de la patrie ! Il a parlé longtemps, avec tant d'intérêt et un tel abandon, que nous pouvions oublier les heures, les lieux et les temps. En voici quelque chose :

« Quelle fatalité, disait-il, que l'on ne s'en soit pas tenu à mon retour de l'île d'Elbe ! que chacun n'ait pas vu que j'étais le plus propre et le plus nécessaire à l'équilibre et au repos européen ! Mais les rois et les peuples m'ont craint; ils ont eu tort, et peuvent le payer chèrement. Je revenais un homme nouveau; ils n'ont pu le croire; ils n'ont pu imaginer qu'un homme eût l'âme assez forte pour changer son caractère ou se plier à des circonstances obligées. J'avais pourtant fait mes preuves et donné quelques gages de ce genre. Qui ne sait que je ne suis pas un homme à demi-mesures? J'aurais été franchement le monarque de la constitution et de la paix, comme j'avais été celui de la dictature et des grandes entreprises.

» Et raisonnons un peu sur ces craintes des rois et des peuples à mon égard. Quelles pouvaient être les craintes des rois? Redoutaient-ils toujours mon ambition, mes conquêtes, ma monarchie universelle? Mais ma puissance et mes forces n'étaient plus les mêmes, et puis je n'avais vaincu et conquis que dans ma propre défense, c'est une vérité que le temps développera chaque jour davantage. L'Europe ne cessa jamais de faire la guerre à la France, à ses principes, à moi. Il nous fallait abattre, sous peine d'être abattus. La coalition exista toujours, publique ou secrète, avouée ou démentie; elle fut toujours en permanence. C'était aux alliés seuls à nous donner la paix; pour nous, nous étions fatigués; les Français s'effrayaient de conquérir de nouveau. Moi-même, me croit-on insensible aux charmes du repos et de la sécurité, quand la gloire et l'honneur n'en disposent pas autrement? Avec nos deux Chambres, on m'eût refusé désor-

mais de passer le Rhin; et pourquoi l'eussé-je voulu? Pour ma monarchie universelle? Mais je n'ai jamais fait preuve de démence; or, ce qui caractérise surtout la démence, c'est la disproportion entre les vues et les moyens. Si j'ai été sur le point d'accomplir cette monarchie universelle, c'est sans calcul, et parce qu'on m'y a amené pas à pas. Les derniers efforts pour y parvenir semblaient coûter si peu; était-il si déraisonnable de les tenter? Mais, au retour de l'île d'Elbe, une pareille idée, une pensée aussi folle, un résultat aussi impossible, pouvaient-ils entrer dans la tête du moins sage des hommes? Les souverains n'avaient donc rien à craindre de mes armes.

» Redoutaient-ils que je les inondasse de principes anarchiques? Mais ils connaissaient par expérience mes doctrines sur ce point. Ils m'ont vu tous occuper leur territoire : combien n'ai-je pas été poussé à révolutionner leurs pays, municipaliser leurs villes, soulever leurs sujets! Bien qu'on m'ait salué, en leur nom, de *moderne Attila*, de *Robespierre à cheval,* tous savent mieux dans le fond de leur cœur... qu'ils y descendent! Si je l'avais été, je régnerais encore peut-être; mais eux, bien sûrement, et depuis longtemps, ils ne régneraient plus.

» Dans la grande cause dont je me voyais le chef et l'arbitre, deux systèmes se présentaient à suivre : de faire entendre raison aux rois par les peuples, ou de conduire à bon port les peuples par les rois; mais on sait s'il est facile d'arrêter les peuples quand une fois ils sont lancés; il était plus naturel de compter un peu sur la sagesse et l'intelligence des rois; j'ai dû leur supposer toujours assez d'esprit pour de si clairs intérêts; je me suis trompé : ils n'ont tenu compte de rien; et, dans leur aveugle passion, ils ont déchaîné contre moi ce que j'avais retenu contre eux. Ils verront!

» Enfin, les souverains se trouvaient-ils offusqués de voir un simple soldat parvenir à une couronne? Redoutaient-ils l'exemple? Mais les solennités, mais les circonstances qui ont accompagné mon élévation, mon empressement à m'associer à leurs mœurs, à m'identifier à leur existence, à m'allier à leur sang et à leur politique, fermaient assez la porte aux nouveaux concurrents. Bien plus, si l'on eût dû avoir le spectacle d'une légitimité interrompue, je maintiens qu'il leur était bien plus avantageux que ce fût par moi, sorti des rangs, que par un prince membre de leur famille; car des milliers de siècles s'écouleront avant que les circonstances accumulées sur ma tête aillent en puiser un autre dans la foule pour reproduire le même spectacle, tandis qu'il n'est pas de souverain qui n'ait, à quel-

ques pas de lui, dans son palais, des cousins, des neveux, des frères, quelques parents propres à imiter facilement celui qui une fois les aurait remplacés.

» D'une autre part, de quoi pouvaient s'effrayer les peuples? Que je vinsse les ravager, leur imposer des chaînes? Mais je revenais le Messie de la paix et de leurs droits; cette doctrine nouvelle faisait ma force; la violer c'était me perdre. Cependant les Français mêmes m'ont redouté; ils ont eu l'insanité de discuter quand il n'y avait qu'à combattre, de se diviser quand il fallait à tout prix se réunir. Et ne valait-il pas mieux encore courir le danger de m'avoir pour maître que de s'exposer à subir le joug de l'étranger? N'était-il pas plus aisé de se défaire d'un despote, d'un tyran, que de secouer les chaînes de toutes les nations réunies? Et puis, d'où leur venait cette défiance envers ma personne? Parce qu'ils m'avaient déjà vu concentrer en moi tous les efforts et les diriger d'une main vigoureuse : mais n'apprennent-ils pas aujourd'hui à leurs dépens combien ils avaient besoin de cette sorte de gouvernement? Eh bien, le péril fut toujours le même, la lutte terrible et la crise imminente; dans cet état de choses, la dictature n'était-elle pas nécessaire, indispensable? Le salut de la patrie me commandait même de la déclarer ouvertement au retour de Leipzig; j'eusse dû le faire encore au retour de l'île d'Elbe; je manquai de caractère, ou plutôt de confiance dans les Français, parce que plusieurs n'en avaient plus en moi, et c'était me faire grande injure. Si les esprits étroits et vulgaires ne voyaient dans tous mes efforts que le soin de ma puissance, les esprits larges n'auraient-ils pas dû démontrer que, dans les circonstances où nous nous trouvions, ma puissance et la patrie ne faisaient qu'un? Fallait-il donc de si grands malheurs sans remèdes, pour pouvoir me faire comprendre? L'histoire me rendra plus de justice; elle me signalera, au contraire, comme l'homme des abnégations et du désintéressement. De quelles séductions ne fus-je pas l'objet à l'armée d'Italie? L'Angleterre m'offrit d'être roi de France lors du traité d'Amiens. Je repoussai la paix de Châtillon. Je dédaignai toute stipulation personnelle après Waterloo. Pourquoi? C'est que rien de tout cela n'était la patrie, et je n'avais d'autre ambition que la sienne, celle de sa gloire, de son ascendant, de sa majesté. Et aussi voilà pourquoi, en dépit de tant de malheurs, je demeure si populaire parmi les Français. C'est une espèce d'instinct, d'arrière-justice de leur part.

» Qui sur la terre eut plus de trésors à sa disposition? J'ai eu plusieurs centaines de millions dans mes caves; plusieurs autres cen-

taines composaient mon domaine de l'extraordinaire; tout cela était mon bien. Que sont-ils devenus? Ils se sont fondus dans les besoins de la patrie. Qu'on me considère ici : je demeure nu sur mon roc! Ma fortune était toute dans celle de la France. Dans la situation extraordinaire où le sort m'avait élevé, mes trésors étaient les siens; je m'étais identifié sans réserve avec ses destinées. Quel autre calcul eût pu m'atteindre si haut? M'a-t-on jamais vu m'occuper de moi? Je ne me suis jamais connu d'autres jouissances, d'autres richesses que celles du public; c'est au point que, quand Joséphine, qui avait le goût des arts, venait à bout, à la faveur de mon nom, de s'emparer de quelques chefs-d'œuvre, bien qu'ils fussent dans mon palais, sous mes yeux, dans mon ménage, je m'en trouvais comme blessé, je me croyais volé : ils n'étaient pas au Museum!

» Ah! sans doute le peuple français a beaucoup fait pour moi! plus qu'on ne fit jamais pour un homme! Mais aussi qui fit jamais autant pour lui, qui jamais s'identifia de la sorte avec lui?

» Mais revenons. Après tout encore, quelles pouvaient être les craintes de l'opinion publique? Les Chambres et la constitution nouvelle n'étaient-elles pas désormais des garanties suffisantes? Ces actes additionnels, contre lesquels on s'est tant élevé, ne portaient-ils pas en eux-mêmes tous les correctifs, les remèdes absolus? Comment les eussé-je violés? Je n'avais pas à moi seul des millions de bras, je n'étais qu'un homme; l'opinion m'élevait de nouveau, l'opinion pouvait m'abattre de même; et, à côté de ce péril, qu'avais-je à gagner?

» Mais autour de nous, je reviens à celle-là surtout, à l'Angleterre : quels pouvaient être ses craintes, ses motifs, ses jalousies? On se le demande en vain. Avec notre constitution nouvelle, nos deux Chambres, n'avions-nous pas désormais embrassé sa religion? N'était-ce donc pas là un moyen sûr de nous entendre, de faire désormais cause commune? Les caprices, les passions des gouvernants une fois enchaînés, les intérêts des peuples marchent sans obstacles dans leur route naturelle. Qu'on regarde les négociants des nations opposées; ils continuent de s'entendre et de faire leurs affaires, bien que leurs gouvernements guerroient : les deux peuples en étaient arrivés là. Grâce à leurs parlements respectifs, chacun fût devenu la garantie de l'autre; et saura-t-on jamais jusqu'à quel point pouvaient se porter l'union des deux peuples et celle de leurs intérêts, les combinaisons nouvelles qu'il était possible de mettre en œuvre? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec l'établissement de nos Chambres et de notre constitution les ministres d'Angleterre ont tenu dans leurs

mains la gloire et la prospérité de leur patrie, les destinées et le bien-être du monde. Si j'eusse battu l'armée anglaise et gagné ma dernière bataille, j'eusse causé un grand et heureux étonnement. Le lendemain je proposais la paix, et pour le coup c'eût été moi qui aurais prodigué les avantages à pleines mains. Au lieu de cela, peut-être les Anglais seront-ils réduits à pleurer un jour d'avoir vaincu à Waterloo.

» Je le répète, les peuples et les rois ont eu tort; j'avais retrempé les trônes; j'avais retrempé la noblesse inoffensive, et les trônes et la noblesse peuvent se trouver de nouveau en péril. J'avais consacré, fixé les limites raisonnables des droits des peuples, et les réclamations vagues, absolues et immodérées peuvent renaître.

» Mon retour et mon maintien sur le trône, mon adoption franche cette fois de la part des souverains, jugeaient définitivement la cause des rois et des peuples : tous les deux l'avaient gagnée. Aujourd'hui on la remet en question : tous deux peuvent la perdre. On pouvait avoir tout fini, on peut avoir tout à reprendre; on a pu se garantir un calme long et assuré, commencer à jouir; et, au lieu de cela, il peut suffire d'une étincelle pour ramener une conflagration universelle!.... Pauvre et triste humanité! »

CONVERSATION AVEC BENJAMIN CONSTANT.

(Tome II, pages 381-387.)

Je ne puis m'empêcher de produire ici ce morceau de M. Benjamin Constant[1], soit à cause du mérite intrinsèque des paroles, soit à cause du poids qu'elles acquièrent du publiciste distingué qui nous les donne, enfin soit aussi par tout le plaisir que j'éprouve à les voir coïncider si bien avec ce que j'ai recueilli moi-même sur un autre hémisphère. Ce sont les mêmes intentions, le même fonds de pensée, les mêmes sentiments.

« Je me rendis aux Tuileries peu de jours après le 20 mars, dit M. Benjamin Constant; je trouvai Bonaparte seul. Il commença le premier la conversation. Elle fut longue; je n'en donnerai qu'une analyse.

« La nation, me dit-il, s'est reposée douze ans de toute agitation politique, et depuis une année elle se repose de la guerre; ce double repos lui a rendu un besoin d'activité. Elle veut ou croit vouloir une tribune et des assemblées; elle ne les a pas toujours voulues. Elle

[1] *Mémoires sur les Cent-Jours en forme de lettres,* par M. Benjamin Constant, Paris, Béchet, 1820; 2 vol. in-8°. La citation est extraite des pages 21 à 25 du deuxième volume.

s'est jetée à mes pieds quand je suis arrivé au gouvernement; vous devez vous en souvenir, vous qui essayâtes de l'opposition. Où était votre appui, votre force? Nulle part. J'ai pris moins d'autorité que l'on ne m'invitait à en prendre. Aujourd'hui tout est changé. Un gouvernement faible, contraire aux intérêts nationaux, a donné à ces intérêts l'habitude d'être en défense et de chicaner l'autorité. Le goût des constitutions, des débats, des harangues, paraît revenu; cependant ce n'est que la minorité qui les veut, ne vous y trompez pas. Le peuple, ou, si vous l'aimez mieux, la multitude, ne veut que moi. Vous ne l'avez pas vue, cette multitude, se pressant sur mes pas, se précipitant du haut des montagnes, m'appelant, me cherchant, me saluant! A ma rentrée de Cannes ici, je n'ai pas conquis, j'ai administré. Je ne suis pas seulement, comme on l'a dit, l'Empereur des soldats, je suis celui des paysans, des plébéiens, de la France. Aussi, malgré tout le passé, vous voyez le peuple revenir à moi : il y a sympathie entre nous. Ce n'est pas comme avec les privilégiés; la noblesse m'a servi, elle s'est lancée en foule dans mes antichambres; il n'y a pas de places qu'elle n'ait acceptées, demandées, sollicitées. J'ai eu des Montmorency, des Noailles, des Rohan, des Beauvau, des Mortemart; mais il n'y a jamais eu analogie; le cheval faisait des courbettes, il était bien dressé; mais je le sentais frémir : avec le peuple, c'est autre chose; la fibre populaire répond à la mienne. Je suis sorti des rangs du peuple, ma voix agit sur lui. Voici ces conscrits, ces fils de paysans; je ne les flattais pas, je les traitais rudement : ils ne m'entouraient pas moins, ils n'en criaient pas moins *Vive l'Empereur!* C'est qu'entre eux et moi il y a même nature; ils me regardent comme leur soutien, leur sauveur contre les nobles. Je n'ai qu'à faire un signe, ou plutôt à détourner les yeux, les nobles seront massacrés dans toutes les provinces. Ils ont si bien manœuvré depuis dix mois!

» Mais je ne veux pas être le roi d'une *jacquerie*. S'il y a des moyens de gouverner par une constitution, à la bonne heure. J'ai voulu l'empire du monde; et, pour me l'assurer, un pouvoir sans bornes m'était nécessaire. Pour gouverner la France seule, il se peut qu'une constitution vaille mieux. J'ai voulu l'empire du monde, et qui ne l'aurait pas voulu à ma place? Le monde m'invitait à le régir : souverains et sujets se précipitaient à l'envi sous mon sceptre. J'ai rarement trouvé de la résistance en France; mais j'en ai pourtant rencontré davantage dans quelques Français obscurs et désarmés que dans tous ces rois, si fiers aujourd'hui de n'avoir plus un homme populaire pour égal.

» Voyez donc ce qui vous semble possible. Apportez-moi vos idées. Des élections libres, des discussions publiques, des ministres responsables, la liberté de la presse; je veux tout cela; la liberté de la presse surtout; l'étouffer est absurde, je suis convaincu sur cet article. Je suis l'homme du peuple; si le peuple veut réellement la liberté, je la lui dois; j'ai reconnu sa souveraineté, il faut que je prête l'oreille à ses volontés, même à ses caprices. Je n'ai jamais voulu l'opprimer pour mon plaisir; j'avais de grands desseins; le sort en a décidé. Je ne suis plus un conquérant, je ne puis plus l'être. Je sais ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Je n'ai plus qu'une mission : relever la France et lui donner un gouvernement qui lui convienne. Je ne hais point la liberté; je l'ai écartée lorsqu'elle obstruait ma route; mais je la comprends, j'ai été nourri dans ses pensées.

» Aussi bien l'ouvrage de quinze années est détruit; il ne peut se recommencer; il faudrait vingt ans et deux millions d'hommes à sacrifier. D'ailleurs, je désire la paix, mais je ne l'obtiendrai qu'à force de victoires; je ne veux pas vous donner de fausses espérances; je laisse dire qu'il y a des négociations : il n'y en a point. Je prévois une lutte difficile, une guerre longue. Pour la soutenir, il faut que la nation m'appuie; mais en récompense, je le crois, elle exigera de la liberté : elle en aura.

» La situation est neuve. Je ne demande pas mieux que d'être éclairé. Je vieillis; l'on n'est plus à quarante-cinq ans ce qu'on était à trente. Le repos d'un roi constitutionnel peut me convenir. Il conviendra plus sûrement encore à mon fils. »

SUR CATILINA ET LES GRACQUES.

(Tome II, pages 404-407.)

21-22 mars 1816.

L'Empereur lisait, dans l'histoire romaine, la conjuration de Catilina; il ne pouvait la comprendre telle qu'elle est tracée : « Quelque scélérat que fût Catilina, remarquait-il, il devait avoir un objet; ce ne pouvait être celui de gouverner dans Rome, puisqu'on lui reprochait d'avoir voulu y mettre le feu aux quatre coins. » L'Empereur pensait que c'était plutôt quelque nouvelle faction à la façon de Marius et de Sylla, qui, ayant échoué, avait accumulé sur son chef toutes les accusations banales dont on les accable en pareil cas. Quelqu'un alors fit observer à l'Empereur que c'est ce qui lui serait infailliblement arrivé à lui-même, s'il eût succombé en vendémiaire, en fructidor ou en brumaire, avant d'avoir éclairé d'un si grand lustre un horizon purgé de nuages.

Les Gracques lui inspiraient bien d'autres doutes, bien d'autres soupçons, lesquels, disait-il, devenaient presque des certitudes quand on s'était trouvé dans les affaires de nos jours. « L'histoire, faisait-il observer, présente en résultat les Gracques comme des séditieux, des révolutionnaires, des scélérats; et dans les détails elle laisse échapper qu'ils avaient des vertus, qu'ils étaient doux, désintéressés, de bonnes mœurs; et puis ils étaient les fils de l'illustre Cornélie; ce qui, pour les grands cœurs, doit être tout d'abord une forte présomption en leur faveur. D'où pouvait donc venir un tel contraste? Le voici, disait l'Empereur : c'est que les Gracques s'étaient généreusement dévoués pour les droits du peuple opprimé, contre un sénat oppresseur, et que leur grand talent, leur beau caractère, mirent en péril une aristocratie féroce, qui triompha, les égorgea et les flétrit. Les historiens du parti les ont transmis avec cet esprit; sous les empereurs il a fallu continuer; le seul mot des *droits du peuple*, sous des maîtres despotiques, était un blasphème, un vrai crime; plus tard il en a été de même sous la féodalité, fourmilière de petits despotes. Voilà la fatalité sans doute de la mémoire des Gracques : leurs vertus n'ont donc jamais cessé, dans la suite des siècles, d'être des crimes. Mais aujourd'hui qu'avec nos lumières nous nous sommes avisés de raisonner, les Gracques peuvent et doivent trouver grâce à nos yeux.

» Dans cette lutte terrible de l'aristocratie et de la démocratie qui vient de se renouveler de nos jours; dans cette exaspération du vieux terrain contre l'industrie nouvelle qui fermente dans toute l'Europe, nul doute que, si l'aristocratie triomphait par la force, elle ne montrât partout beaucoup de Gracques et ne les traitât à l'avenant tout aussi bénignement que l'ont fait leurs devanciers. »

L'Empereur ajoutait qu'il était aisé de voir du reste qu'il y avait lacune chez les auteurs anciens dans cette époque de l'histoire.

SUR LES IDÉES NOUVELLES PERSONNIFIÉES EN NAPOLÉON.

(Tome III, pages 40-42.)

9-10 avril 1816.

Au récit du déluge de maux et des événements sanglants qui affligeaient tous les départements de la France, l'Empereur s'est élancé de son canapé, et, frappant du pied avec chaleur, il s'est écrié :

« Ah! quel malheur que je n'aie pu gagner l'Amérique! De l'autre hémisphère même j'eusse protégé la France contre les réacteurs! La crainte de mon apparition eût tenu en bride leur violence et leur déraison; il eût suffi de mon nom pour enchaîner les excès et les frapper d'épouvante! »

Puis, continuant sur le même sujet, il a conclu avec une chaleur qui tenait de l'inspiration :

« La contre-révolution, même en la laissant aller, doit inévitablement se noyer d'elle-même dans la révolution. Il suffit à présent de l'atmosphère des jeunes idées pour étouffer les vieux féodalistes ; car rien ne saurait désormais détruire ou effacer les grands principes de notre révolution; ces grandes et belles vérités doivent demeurer à jamais, tant nous les avons entrelacées de lustre, de monuments, de prodiges; nous en avons noyé les premières souillures dans des flots de gloire ; elles sont désormais immortelles. Sorties de la tribune française, cimentées du sang des batailles, décorées des lauriers de la victoire, saluées des acclamations des peuples, sanctionnées par les traités, les alliances des souverains, devenues familières aux oreilles comme à la bouche des rois, elles ne sauraient plus rétrograder.

» Elles vivent dans la Grande-Bretagne, elles éclairent l'Amérique, elles sont nationalisées en France : voilà le trépied d'où jaillira la lumière du monde!

» Elles le régiront; elles seront la foi, la religion, la morale de tous les peuples. Et cette ère mémorable se rattachera, quoi qu'on ait voulu dire, à ma personne ; parce qu'après tout j'ai fait briller le flambeau, consacré les principes, et qu'aujourd'hui la persécution achève de m'en rendre le Messie. Amis et ennemis, tous m'en diront le premier soldat, le grand représentant. Aussi, même quand je ne serai plus, je demeurerai encore pour les peuples l'étoile polaire de leurs droits; mon nom sera le cri de guerre de leurs efforts, la devise de leurs espérances. »

MOT SUR L'AVENIR DE L'EUROPE.

(Tome III, pages 79-80.)

18 avril 1816.

« Dans cette immense lutte du présent contre le passé, je suis l'arbitre et le médiateur naturel; j'avais aspiré à en être le juge suprême, toute mon administration au dedans, toute ma diplomatie au dehors, roulaient vers ce grand but; l'issue eût été plus facile et plus prompte. Mais le destin en a ordonné autrement. Dans l'état actuel des choses, avant dix ans, toute l'Europe peut être cosaque ou toute en république. Voilà pourtant les hommes d'État qui m'ont renversé. »

CONVERSATION AVEC LE COLONEL ANGLAIS WILKS SUR LA LUTTE ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

(Tome III, pages 85-88.)

20 avril 1816.

« Vous avez perdu l'Amérique par l'affranchissement; vous perdrez l'Inde par l'invasion. La première perte était toute naturelle : quand les enfants deviennent grands, ils font bande à part. Mais, pour les Indous, ils ne grandissent pas, ils demeurent toujours enfants; aussi la catastrophe ne viendra que du dehors. Vous ne savez pas tous les dangers dont vous avez été menacés par mes armes ou par mes négociations.

» Mon système continental! Vous en avez ri peut-être? — Sire, a dit le colonel, nous en avons fait le semblant; mais tous les gens sensés ont senti le coup. — Eh bien, a continué l'Empereur, moi, je me suis trouvé seul de mon avis sur le continent. Il m'a fallu pour l'instant employer partout la violence. Enfin l'on commence à me comprendre; déjà l'arbre porte son fruit. J'ai commencé, le temps fera le reste.

» Si je n'eusse succombé, j'aurais changé la face du commerce, aussi bien que la route de l'industrie. J'avais naturalisé au milieu de nous le sucre, l'indigo; j'aurais naturalisé le coton et bien d'autres choses encore. On m'eût vu déplacer les colonies, si l'on se fût obstiné à ne pas nous en donner une portion.

» L'impulsion chez nous était immense; la prospérité, les progrès croissaient sans mesure, et pourtant vos ministres répandaient par toute l'Europe que nous étions misérables et que nous retombions dans la barbarie. Aussi le vulgaire des alliés a-t-il été étrangement surpris à la vue de notre intérieur, aussi bien que vous autres, qui en êtes demeurés déconcertés.

» Le progrès des lumières en France était gigantesque, les idées partout se rectifiaient et s'étendaient, parce que nous nous efforcions de rendre la science populaire. Par exemple, on m'a dit que vous étiez très-forts sur la chimie; eh bien, je suis loin de prononcer de quel côté de l'eau se trouve le plus habile ou les plus habiles chimistes. — En France, a dit aussitôt le colonel. — Peu importe, a continué l'Empereur; mais je maintiens que, dans la masse française, il y a dix et peut-être cent fois plus de connaissances chimiques qu'en Angleterre; parce que les diverses branches industrielles appliquent aujourd'hui la chimie à leur travail, et c'était là un des caractères de mon école. Si l'on m'en eût laissé le temps, bientôt il n'y aurait plus eu de métiers en France, tous eussent été des arts. »

Enfin il a terminé par ces mots remarquables :

« L'Angleterre et la France ont tenu dans leurs mains le sort de la terre, celui surtout de la civilisation européenne. Que de mal nous nous sommes fait, que de bien nous pouvions faire!

» Sous l'école de Pitt, nous avons désolé le monde; et pour quel résultat? Vous avez imposé 1,500 millions à la France, et les avez fait lever par des Cosaques. Moi je vous ai imposé 7 milliards, et les ai fait lever de vos propres mains, par votre parlement; et aujourd'hui encore, même après la victoire, est-il bien certain que vous ne succombiez pas tôt ou tard sous une telle charge?

» Avec l'école de Fox, nous nous serions entendus; nous eussions accompli, maintenu l'émancipation des peuples, le règne des principes; il n'y eût eu en Europe qu'une seule flotte, une seule armée; nous aurions gouverné le monde, nous aurions fixé chez tous le repos et la prospérité, ou par la force ou par la persuasion..... Oui, encore une fois, que de mal nous avons fait! que de bien nous pouvions faire! »

CRITIQUE DE LA TRAGÉDIE DE *MAHOMET*.

(Tome III, pages 102-103.)

22-25 avril 1816.

Mahomet a été l'objet de sa plus vive critique, dans le caractère et dans les moyens. « Voltaire, disait l'Empereur, avait ici manqué à l'histoire et au cœur humain. Il prostituait le grand caractère de Mahomet par les intrigues les plus basses; il faisait agir un grand homme, qui avait changé la face du monde, comme le plus vil scélérat, digne au plus du gibet. Il ne travestissait pas moins inconvenablement le grand caractère d'Omar, dont il ne faisait qu'un coupe-jarret de mélodrame et un vrai masque.

» Voltaire péchait ici surtout par la base, en attribuant à l'intrigue ce qui n'appartient qu'à l'opinion. Les hommes qui ont changé l'univers, faisait observer l'Empereur, n'y sont jamais parvenus en gagnant des chefs, mais toujours en remuant des masses. Le premier moyen est du ressort de l'intrigue et n'amène que des résultats secondaires; le second est la marche du génie et change la face du monde. »

L'ALLIANCE AVEC L'AUTRICHE ÉTAIT UNE ERREUR.

(Tome III, pages 130-131.)

28 avril 1816.

« Je fis une grande faute après Wagram, celle de ne pas abattre l'Autriche davantage. Elle demeurait trop forte pour notre sûreté; c'est elle qui nous a perdus. Le lendemain de la bataille, j'aurais dû faire connaître, par une proclamation, que je ne traiterais avec l'Au-

triche que sous la séparation préalable des trois couronnes d'Autriche, de Hongrie et de Bohême. Et, le croira-t-on, un prince de la maison d'Autriche m'a fait insinuer plusieurs fois de lui en faire passer une, ou même de le mettre sur le trône de sa Maison, alléguant que ce ne serait qu'alors que cette puissance marcherait de bonne foi avec moi. Il offrait de me donner en espèce d'otage son fils pour aide de camp, en outre de toutes les garanties imaginables. »

L'Empereur disait s'être occupé de cette proposition. Il avait balancé quelque temps avant son mariage avec Marie-Louise; mais depuis, continuait-il, il en eût été incapable ; il se sentait des sentiments trop bourgeois sur l'article des alliances, disait-il : « L'Autriche était devenue ma famille. Et pourtant ce mariage m'a perdu : si je ne m'étais pas cru tranquille et même appuyé sur ce point, j'aurais retardé de trois ans la résurrection de la Pologne, j'aurais attendu que l'Espagne fût soumise et pacifiée. J'ai posé le pied sur un abîme recouvert de fleurs. »

COMMENT L'HISTOIRE REPRÉSENTERA NAPOLÉON.

(Tome III, pages 239-241.)

1er mai 1816.

« Après tout, on aura beau retrancher, supprimer, mutiler, il sera bien difficile de me faire disparaître tout à fait. Un historien français sera pourtant bien obligé d'aborder l'Empire ; et, s'il a du cœur, il faudra bien qu'il me restitue quelque chose, qu'il me fasse ma part; et sa tâche sera aisée, car les faits parlent, ils brillent comme le soleil.

» J'ai refermé le gouffre anarchique et débrouillé le chaos. J'ai dessouillé la Révolution, ennobli les peuples et raffermi les rois. J'ai excité toutes les émulations, récompensé tous les mérites, et reculé les limites de la gloire. Tout cela est bien quelque chose. Et puis sur quoi pourrait-on m'attaquer, qu'un historien ne puisse me défendre? Serait-ce sur mes intentions? mais il est en fonds pour m'absoudre ; mon despotisme? mais il démontrera que la dictature était de toute nécessité. Dira-t-on que j'ai gêné la liberté? mais il prouvera que la licence, l'anarchie, les grands désordres, étaient encore au seuil de la porte. M'accusera-t-on d'avoir trop aimé la guerre? mais il montrera que j'ai toujours été attaqué ; d'avoir voulu la monarchie universelle? mais il fera voir qu'elle ne fut que l'œuvre fortuite des circonstances, que ce furent nos ennemis eux-mêmes qui m'y conduisirent pas à pas ; enfin, sera-ce mon ambition? Ah ! sans doute, il m'en trouvera, et beaucoup, mais de la plus grande et de la plus haute qui fut peut-être jamais : celle d'établir, de consacrer enfin

l'empire de la raison et le plein exercice, l'entière jouissance de toutes les facultés humaines. Et ici l'historien peut-être se trouvera réduit à devoir regretter qu'une telle ambition n'ait pas été accomplie, satisfaite. »

SUR LA GUERRE D'ESPAGNE.

(Tome IV, pages 451-454.)

6 mai 1816.

« Cette malheureuse guerre m'a perdu. Toutes les circonstances de mes désastres viennent se rattacher à ce nœud fatal; elle a détruit ma moralité en Europe, compliqué mes embarras, ouvert une école aux soldats anglais. C'est moi qui ai formé l'armée anglaise dans la Péninsule.

» Les événements ont prouvé que j'avais fait une grande faute dans le choix de mes moyens; car la faute fut dans les moyens bien plus que dans les principes.

» Il est hors de doute, en effet, que, dans la crise où se trouvait la France, dans la lutte des idées nouvelles, dans la grande cause du siècle contre le reste de l'Europe, nous ne pouvions laisser l'Espagne en arrière, à la disposition de nos ennemis : il fallait l'enchaîner, de gré ou de force, dans notre système; le destin de la France le demandait ainsi, et le code du salut des nations n'est pas toujours celui des particuliers. D'ailleurs, à la nécessité de la politique se joignait ici, pour moi, la force du droit : l'Espagne, quand elle m'avait cru en péril, l'Espagne, quand elle me sut aux prises à Iena, m'avait à peu près déclaré la guerre. Cette conduite ne devait pas passer impunie; je pouvais lui déclarer la guerre à mon tour, et certes le succès ne pouvait point être douteux; c'est cette facilité même qui m'égara. La nation méprisait son gouvernement; elle appelait à grands cris une régénération; de la hauteur à laquelle le sort m'avait élevé, je me crus appelé à entreprendre, je crus digne de moi d'accomplir en paix un si grand événement; je voulus épargner le sang, que pas une goutte ne souillât l'émancipation castillane. Je délivrai donc les Espagnols de leurs hideuses institutions; je leur donnai une constitution libérale. Je crus nécessaire, trop légèrement peut-être, de changer leur dynastie; je plaçai un de mes frères à leur tête; mais il fut le seul étranger au milieu d'eux. Je respectai l'intégrité de leur territoire, leur indépendance, leurs mœurs, le reste de leurs lois. Le nouveau monarque gagna la capitale, n'ayant d'autres ministres, d'autres conseillers, d'autres courtisans que ceux de la dernière cour. Mes troupes allaient se retirer; j'accomplissais le plus grand bienfait qui ait jamais été répandu sur un peuple, me disais-je,

et je me le dis encore. Les Espagnols eux-mêmes, m'a-t-on assuré, le pensaient au fond, et ne se sont plaints que des formes. J'attendais leurs bénédictions; il en fut autrement : ils dédaignèrent l'intérêt pour ne s'occuper que de l'injure; ils s'indignèrent à l'idée de l'offense, se révoltèrent à la vue de la force, tous coururent aux armes. Les Espagnols en masse se conduisirent comme un homme d'honneur. Je n'ai rien à dire à cela, sinon qu'ils ont triomphé, qu'ils en ont été cruellement punis, qu'ils en sont peut-être à regretter leur victoire!... Ils méritaient mieux!... »

SUR *L'ILIADE.*

(Tome III, page 270.)

7 mai 1816.

Il s'est arrêté sur *l'Iliade,* en a pris un volume et en a lu tout haut plusieurs chants. Cet ouvrage lui plaisait infiniment. « Il était, disait-il, ainsi que la *Genèse* et la *Bible,* le signe et le gage du temps. Homère, dans sa production, était poëte, orateur, historien, législateur, géographe, théologien : c'était l'encyclopédiste de son époque. »

L'Empereur estimait Homère inimitable. Le père Hardouin avait osé attaquer cette antiquité sacrée, et l'attribuer à un moine du xe siècle. C'était une imbécillité, disait Napoléon. Du reste, ajoutait-il, jamais il n'avait été aussi frappé de ses beautés qu'en cet instant; et les sensations qu'il lui faisait éprouver confirmaient tout à fait pour lui la justesse de l'approbation universelle. Ce qui le frappait surtout, remarquait-il, c'était la grossièreté des manières avec la perfection des idées. On voyait les héros tuer leur viande, la préparer de leurs propres mains, et prononcer pourtant des discours d'une rare éloquence et d'une grande civilisation.

SUR LA CORSE. — PAOLI. — LA FAMILLE BONAPARTE.

(Tome III, pages 405-408.)

29 mai 1816.

La conversation est tombée sur la Corse, et y est demeurée plus d'une heure. « La patrie est toujours chère, disait-il; Sainte-Hélène même pourrait l'être à ce prix. » La Corse avait donc mille charmes; il en détaillait les grands traits, la coupe hardie de sa structure physique. Il disait que les insulaires ont toujours quelque chose d'original par leur isolement, qui les préserve des irruptions et du mélange perpétuel qu'éprouve le continent; que les habitants des montagnes ont une énergie de caractère et une trempe d'âme qui leur est toute particulière. Il s'arrêtait sur les charmes de la terre natale : tout y était meilleur, disait-il; il n'était pas jusqu'à l'odeur du sol même;

elle lui eût suffi pour le deviner les yeux fermés; il ne l'avait retrouvée nulle part. Il s'y voyait dans ses premières années; il s'y trouvait dans sa jeunesse, au milieu des précipices, franchissant les sommets élevés, les vallées profondes, les gorges étroites; recevant les honneurs et les plaisirs de l'hospitalité; parcourant la ligne des parents dont les querelles et les vengeances s'étendaient jusqu'au septième degré. Une fille, disait-il, voyait entrer dans la valeur de sa dot le nombre de ses cousins.

Il se rappelait avec orgueil que, n'ayant que vingt ans, il avait fait partie d'une grande excursion de Paoli à Pontenovo. Son cortége était nombreux; plus de cinq cents des siens l'accompagnaient à cheval; Napoléon marchait à ses côtés. Paoli lui expliquait, chemin faisant, les positions, les lieux de résistance ou de triomphe de la guerre de la liberté. Il lui détaillait cette lutte glorieuse; et, sur les observations de son jeune compagnon, le caractère qu'il lui avait laissé apercevoir, l'opinion qu'il lui avait inspirée, il lui dit : « O Napoléon! tu n'as rien de moderne, tu appartiens tout à fait à Plutarque. »

Quand Paoli voulut livrer son île aux Anglais, la famille Bonaparte demeura chaude à la tête du parti français, et eut le fatal honneur de voir *intimer* contre elle une *marche* des habitants de l'île, c'est-à-dire d'être attaquée par la levée en masse.

« Douze ou quinze mille paysans, disait l'Empereur, fondirent des montagnes sur Ajaccio; notre maison fut pillée et brûlée, les vignes perdues, les troupeaux détruits. Madame, entourée d'un petit nombre de fidèles, fut réduite à errer quelque temps sur la côte, et dut gagner la France. Toutefois Paoli, à qui notre famille avait été si attachée, et qui lui-même avait toujours professé une considération particulière pour Madame, Paoli avait essayé près d'elle la persuasion avant d'employer la force. Renoncez à votre opposition, lui avait-il fait dire, elle vous perdra, vous, les vôtres, votre fortune; les maux seront incalculables; rien ne pourra les réparer. » En effet, l'Empereur faisait observer que, sans les chances que lui a procurées la Révolution, sa famille ne s'en serait jamais relevée. « Madame répondit en héroïne, et comme eût fait Cornélie, disait Napoléon, qu'elle ne connaissait pas deux lois; qu'elle, ses enfants, sa famille, ne connaissaient que celles du devoir et de l'honneur. »

Madame, victime de son patriotisme et de son dévouement à la France, crut être accueillie à Marseille en émigrée de distinction : elle s'y trouva perdue, à peine en sûreté, et fut fort déconcertée de ne rencontrer le patriotisme que dans les rues.

Napoléon, dans sa jeunesse, avait écrit une histoire de la Corse,

qu'il adressa à l'abbé Raynal, ce qui lui valut quelques lettres et des distinctions flatteuses de la part de cet écrivain, alors l'homme à la mode. Cette histoire s'est perdue.

A Paris, on avait dit au Sénat que la France avait été chercher un maître chez un peuple dont les Romains ne voulaient pas pour esclave. « Ce sénateur a pu vouloir m'injurier, disait l'Empereur, mais il faisait là un grand compliment aux Corses. Il disait vrai ; jamais les Romains n'achetaient d'esclaves corses ; ils savaient qu'on n'en pouvait rien tirer ; il était impossible de les plier à la servitude. »

L'EMPEREUR MAITRE DE LUI-MÊME ET CALCULANT SA COLÈRE.

(Tome IV, pages 131-132.)

1er juin 1816.

Les actes de l'Empereur, quelque passionnés qu'ils parussent, étaient toujours accompagnés de calcul. « Quand un de mes ministres, disait-il, ou quelque autre grand personnage avait fait une faute grave, qu'il y avait vraiment lieu de se fâcher, que je devais vraiment me mettre en colère, être furieux, alors j'avais toujours le soin d'admettre un tiers à cette scène ; j'avais pour règle que, quand je me décidais à frapper, le coup devait porter sur beaucoup ; celui qui le recevait ne m'en voulait ni plus ni moins, et celui qui en était le témoin, dont il eût fallu voir la figure et l'embarras, allait discrètement transmettre au loin ce qu'il avait vu et entendu : une terreur salutaire circulait de veine en veine dans le corps social. Les choses en marchaient mieux ; je punissais moins, je recueillais infiniment, et sans avoir fait beaucoup de mal. »

SUR LA RELIGION.

(Tome IV, pages 159-165.)

7-8 juin 1816.

Le soir, après le dîner, la conversation tomba sur la religion. L'Empereur s'y est arrêté longtemps. Je vais transcrire ici avec soin le résumé de ce qui a été dit, comme tout à fait caractéristique sur un point qui a dû exercer sans doute souvent la curiosité de plusieurs.

L'Empereur, après un mouvement très-vif et très-chaud, a dit : « Tout proclame l'existence d'un Dieu, c'est indubitable ; mais toutes nos religions sont évidemment les enfants des hommes. Pourquoi y en avait-il tant? pourquoi la nôtre n'avait-elle pas toujours existé? pourquoi était-elle exclusive? que devenaient les hommes vertueux qui nous avaient devancés? pourquoi ces religions se décriaient-elles, se combattaient-elles, s'exterminaient-elles? pourquoi cela avait-il été de tous les temps, de tous les lieux? C'est que les hommes sont toujours les hommes ; c'est que les prêtres ont toujours glissé partout la

fraude et le mensonge. Toutefois, disait l'Empereur, dès que j'ai eu le pouvoir, je me suis empressé de rétablir la religion. Je m'en servais comme de base et de racine. Elle était à mes yeux l'appui de la bonne morale, des vrais principes, des bonnes mœurs. Et puis, l'inquiétude de l'homme est telle, qu'il lui faut ce vague et ce merveilleux qu'elle lui présente. Il vaut mieux qu'il le prenne là que d'aller le chercher chez Cagliostro, chez Mlle Lenormand, chez toutes les diseuses de bonne aventure et les fripons. »

Quelqu'un ayant osé lui dire qu'il pourrait se faire qu'il finît par être dévot, l'Empereur a répondu avec l'air de la conviction qu'il craignait que non, et qu'il le prononçait à regret, car c'était sans doute une grande consolation; que toutefois son incrédulité ne venait ni de travers ni de libertinage d'esprit, mais seulement de la force de sa raison. « Cependant, ajoutait-il, l'homme ne doit jurer de rien sur tout ce qui concerne ses derniers instants. En ce moment, sans doute, je crois bien que je mourrai sans confesseur; et néanmoins voilà un tel, montrant l'un de nous, qui me confessera peut-être. Je suis bien loin d'être athée, assurément; mais je ne puis croire tout ce que l'on m'enseigne en dépit de ma raison, sous peine d'être faux et hypocrite.

» Sous l'Empire, et surtout après le mariage de Marie-Louise, on fit tout au monde pour me porter, à la manière de nos rois, à aller en grande pompe communier à Notre-Dame; je m'y refusai tout à fait : je n'y croyais pas assez, disais-je, pour que ce pût m'être bénéficiel, et je croyais trop encore pour m'exposer froidement à un sacrilége. » A cela, comme on citait quelqu'un qui s'était vanté en quelque sorte de n'avoir pas fait sa première communion : « C'est fort mal à lui, a repris l'Empereur; il a manqué là à son éducation, ou l'on s'est rendu coupable vis-à-vis d'elle. »

Puis continuant son sujet : « Dire d'où je viens, ce que je suis, où je vais, est au-dessus de mes idées, et pourtant tout cela est. Je suis la montre qui existe et qui ne se connaît pas. Toutefois le sentiment religieux est si consolant, que c'est un bienfait du ciel que de le posséder. De quelle ressource ne nous serait-il pas ici! quelle puissance pourraient avoir sur moi les hommes et les choses, si, prenant en vue de Dieu mes revers et mes peines, j'en attendais le bonheur futur pour récompense! A quoi n'aurais-je pas droit, moi qui ai traversé une carrière aussi extraordinaire, aussi orageuse, sans commettre un seul crime, et j'ai pu tant en commettre! Je puis paraître devant ce tribunal de Dieu, je puis attendre son jugement sans crainte. Il n'entreverra jamais au dedans de moi l'idée de l'assassinat, de l'empoi-

sonnement, de la mort injuste ou préméditée, si commune dans les carrières qui ressemblent à la mienne. Je n'ai voulu que la gloire, la force, le lustre de la France; toutes mes facultés, tous mes efforts, tous mes moments étaient là; ce ne saurait être un crime; je n'ai vu là que des vertus! Quelle serait donc ma jouissance, si le charme d'un avenir futur se présentait à moi pour couronner la fin de ma vie! »

Plus loin il disait : « Mais comment pouvoir être convaincu par la bouche absurde, par les actes iniques de la plupart de ceux qui nous prêchent? Je suis entouré de prêtres qui me répètent sans cesse que leur règne n'est pas de ce monde, et ils se saisissent de tout ce qu'ils peuvent. Le pape est le chef de cette religion du ciel, et il ne s'occupe que de la terre. Que de choses celui d'aujourd'hui, qui assurément est un brave et saint homme, m'offrait pour retourner à Rome! La discipline de l'Église, l'institution des évêques, ne lui étaient plus rien, s'il pouvait à ce prix redevenir prince temporel. Aujourd'hui même il est l'ami de tous les protestants, qui lui accordent tout parce qu'ils ne le craignent pas. Il n'est l'ennemi que de l'Autriche catholique, parce que celle-ci serre de près son territoire.

» Nul doute, du reste, continuait-il encore, que mon espèce d'incrédulité ne fût, en ma qualité d'empereur, un bienfait pour les peuples; et, autrement, comment aurais-je pu exercer une véritable tolérance? Comment aurais-je pu favoriser avec égalité des sectes aussi contraires, si j'avais été dominé par une seule? Comment aurais-je conservé l'indépendance de ma pensée et de mes mouvements, sous la suggestion d'un confesseur qui m'eût gouverné par les craintes de l'enfer? Quel empire un méchant, le plus stupide des hommes, ne peut-il pas, à ce titre, exercer sur ceux qui gouvernent les nations? N'est-ce pas alors le moucheur de chandelles qui, dans les coulisses, peut faire mouvoir à son gré l'Hercule de l'Opéra? Qui doute que les dernières années de Louis XIV n'eussent été bien différentes avec un autre confesseur? J'étais tellement pénétré de ces vérités, que je me promettais bien de faire en sorte, autant qu'il eût été en moi, d'élever mon fils dans la même ligne religieuse où je me trouve. »

L'Empereur a terminé cette conversation en envoyant mon fils chercher l'Évangile, et, le prenant au commencement, il ne s'est arrêté qu'après le discours de Jésus sur la montagne. Il se disait ravi, extasié de la pureté, du sublime et de la beauté d'une telle morale, et nous tous l'étions de même.

NÉCESSITÉ DE LA LIBERTÉ COMMERCIALE.

(Tome IV, page 208.)

12 juin 1816.

« Le système colonial que nous avons vu est fini pour nous, il l'est pour tout le continent de l'Europe; nous devons y renoncer et nous rabattre désormais sur la libre navigation des mers et l'entière liberté d'un échange universel. »

SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

(Tome IV, pages 227-228.)

13 juin 1816.

La conversation est tombée de là sur la liberté de la presse. L'Empereur nous demandait notre avis. Nous avons bavardé longuement et débité force lieux communs. Les uns étaient contre : rien ne résiste à la liberté de la presse, disaient-ils; elle est capable de renverser tout gouvernement, de troubler toute société, de détruire toute réputation. Ce n'est que son interdiction qui est dangereuse, disaient les autres : si on la comprime, c'est une mine qui fera explosion; si on la laisse à elle-même, ce n'est plus qu'un arc débandé qui ne saurait blesser personne. A ceci, l'Empereur disait qu'il était loin d'être convaincu; mais que ce n'était plus là au demeurant la question; qu'il était des institutions aujourd'hui, et la liberté de la presse était de ce nombre, sur lesquelles on n'était plus appelé à décider si elles étaient bonnes, mais seulement s'il était possible de les refuser au torrent de l'opinion. Or il prononçait que l'interdiction de cette liberté dans un gouvernement représentatif était un anachronisme choquant, une véritable folie. Aussi, à son retour de l'île d'Elbe, avait-il abandonné la presse à tous ses excès, et il pensait bien que ces excès n'avaient été pour rien dans sa chute nouvelle. Quand on voulut discuter au Conseil, devant lui, les moyens de mettre l'autorité à l'abri de la presse : « Messieurs, avait-il dit plaisamment, c'est apparemment pour vous autres que vous voulez défendre ou gêner cette liberté; car, pour moi, désormais je demeure étranger à tout cela. La presse s'est épuisée sur moi en mon absence; je la défie bien à présent de rien produire de neuf ou de piquant contre moi. »

SUR LES AFFAIRES D'ESPAGNE.

(Tome IV, pages 235-243.)

14 juin 1816.

« Le plan le plus digne de moi, le plus sûr pour mes projets, eût été une espèce de médiation à la manière de celle de la Suisse. J'aurais dû donner une constitution libérale à la nation espagnole, et

charger Ferdinand de la mettre en pratique. S'il l'exécutait de bonne foi, l'Espagne prospérait et se mettait en harmonie avec nos mœurs nouvelles; le grand but était obtenu, la France acquérait une alliée intime, une addition de puissance vraiment redoutable. Si Ferdinand, au contraire, manquait à ses nouveaux engagements, les Espagnols eux-mêmes n'eussent pas manqué de le renvoyer, et seraient venus me solliciter de leur donner un maître. Quoi qu'il en soit, terminait l'Empereur, cette malheureuse guerre d'Espagne a été une véritable plaie, la cause première des malheurs de la France. Après mes conférences d'Erfurt avec Alexandre, disait-il, l'Angleterre devait être contrainte à la paix par la force des armes ou par celle de la raison. Elle se trouvait perdue, déconsidérée sur le continent; son affaire de Copenhague avait révolté tous les esprits, et moi je brillais en ce moment de tous les avantages contraires, quand cette malheureuse affaire d'Espagne est venue tourner subitement l'opinion contre moi et réhabiliter l'Angleterre. Elle a pu dès lors continuer la guerre; les débouchés de l'Amérique méridionale lui ont été ouverts; elle s'est fait une armée dans la péninsule, et de là elle est devenue l'agent victorieux, le nœud redoutable de toutes les intrigues qui ont pu se former sur le continent. C'est ce qui m'a perdu!

» On m'assaillit alors de reproches que je ne méritais pas; l'histoire me lavera. On m'accusa dans cette affaire de perfidie, d'embûches et de mauvaise foi : il n'y avait rien de tout cela. Jamais, quoi qu'on en ait dit, je ne manquai de foi ni ne violai de parole, pas plus contre l'Espagne que contre aucune autre puissance. On sera certain un jour que, dans les grandes affaires d'Espagne, je fus complétement étranger à toutes les intrigues intérieures de la cour; que je ne manquai de parole ni à Charles IV ni à Ferdinand VII; que je ne rompis aucun engagement vis-à-vis du père ni du fils; que je n'employai point de mensonge pour les attirer tous deux à Bayonne, mais qu'ils y accoururent à l'envi l'un de l'autre. Quand je les vis à mes pieds, quand je pus juger par moi-même de toute leur incapacité, je pris en pitié le sort d'un grand peuple; je saisis aux cheveux l'occasion unique que me présentait la fortune pour régénérer l'Espagne, l'enlever à l'Angleterre et l'unir intimement à notre système. Dans ma pensée, c'était poser une des bases fondamentales du repos et de la sécurité de l'Europe. Mais, loin d'y employer d'ignobles, de faibles détours, comme on l'a répandu, si j'ai péché, c'est, au contraire, par une audacieuse franchise, par un excès d'énergie. Bayonne ne fut pas un guet-apens, mais un immense, un éclatant coup d'État. Quelque peu d'hypocrisie m'eût sauvé, ou bien encore si j'avais

voulu seulement abandonner le prince de la Paix à la fureur du peuple : mais l'idée m'en parut horrible; il m'eût semblé recueillir le prix du sang. Et puis il est vrai de dire encore que Murat m'a beaucoup gâté tout cela.

» Quoi qu'il en soit, je dédaignai les voies tortueuses et communes, je me trouvais si puissant! J'osai frapper de trop haut. Je voulus agir comme la Providence, qui remédie aux maux des mortels par des moyens à son gré, parfois violents, et sans s'inquiéter d'aucun jugement.

» Deux partis, disait l'Empereur, divisaient la cour et la famille régnante : l'un était celui du monarque, aveuglément gouverné par son favori, le prince de la Paix, lequel s'était fait le véritable roi; l'autre était celui de l'héritier présomptif, conduit par son précepteur Escoiquiz, qui aspirait à gouverner. Ces deux partis recherchaient également mon appui et me faisaient beau jeu; nul doute que je ne fusse résolu d'en tirer tout l'avantage possible.

» Le favori, pour se maintenir dans son poste, aussi bien que pour se mettre à l'abri de la vengeance du fils, la mort du père arrivant, m'offrait, au nom de Charles IV, de faire de concert la conquête du Portugal, se réservant pour lui la souveraineté des Algarves comme asile.

» D'un autre côté, le prince des Asturies m'écrivait clandestinement, à l'insu de son père, pour me demander une femme de ma main et implorer ma protection.

» Je conclus avec le premier, et laissai le second sans réponse.

» Mes troupes étaient déjà admises dans la péninsule quand le fils profita d'une émeute pour faire abdiquer son père et régner à sa place.

» On m'a imputé bêtement d'avoir pris part à toutes ces intrigues; mais j'y étais d'autant plus étranger, que la dernière circonstance surtout dérangeait tous mes projets arrêtés avec le père, et par suite desquels mes troupes se trouvaient déjà au sein de l'Espagne.

» Les deux partis sentirent bien dès lors que je pouvais et devais être leur arbitre. Le roi détrôné s'adressa donc à moi pour obtenir vengeance, et le fils y eut recours pour être reconnu. Tous deux s'empressèrent de venir plaider devant moi, également poussés par leurs conseillers respectifs, ceux-là mêmes qui les gouvernaient tout à fait, et qui ne voyaient plus d'autres moyens pour assurer leur propre tête que de se jeter dans mes bras.

» Le prince de la Paix, ayant failli être massacré, persuada faci-

lement ce voyage à Charles IV et à la reine, qui s'étaient eux-mêmes vus en danger de périr par la multitude.

» De son côté, le précepteur Escoiquiz, le véritable auteur de tous les maux de l'Espagne, alarmé de voir Charles IV protester contre son abdication, ne voyant que l'échafaud si son pupille ne triomphait pas, fut fort ardent à déterminer le jeune roi. Ce chanoine, d'ailleurs très-confiant dans ses moyens, ne désespérait pas d'influer de vive voix sur mes déterminations, et de m'amener ainsi à reconnaître Ferdinand, m'offrant, pour son propre compte, de gouverner, disait-il, tout à fait à ma dévotion, aussi bien que pourrait le faire le prince de la Paix au nom de Charles IV. Et il faut convenir, disait l'Empereur, que, si j'eusse écouté plusieurs de ses raisons et suivi quelques-unes de ses idées, je m'en serais beaucoup mieux trouvé.

» Quand je les tins tous réunis à Bayonne, ma politique se trouva posséder bien au delà de ce qu'elle eût jamais osé prétendre; il en a été ainsi de plus d'un autre événement de ma vie, dont on a fait honneur à ma politique, et qui n'appartenait qu'au hasard. Je n'avais pas combiné, mais je profitais. Ici j'avais le nœud gordien devant moi, je le coupai. J'offris à Charles IV et à la reine de me céder la couronne d'Espagne et de vivre paisiblement en France; ils s'y prêtèrent, je pourrais presque dire volontiers, tant ils étaient ulcérés contre leur fils, et tant eux et leur favori ne recherchaient autre chose désormais que le repos et la sûreté. Le prince des Asturies n'y résista pas extraordinairement; mais il ne fut employé contre lui ni violence ni menace; et, si la peur le décida, ce que je crois bien, cela ne dut regarder que lui.

» Voilà, en bien peu de mots, toute l'histoire de l'affaire d'Espagne. Quoi qu'on en dise ou qu'on écrive, on en arrivera là. Et vous voyez qu'il ne saurait y avoir occasion pour moi à détours, mensonges, manque de parole ou violation d'engagements; pour m'en rendre coupable, il eût donc fallu vouloir me salir gratuitement; or jamais je n'ai montré ce penchant. »

SUR LA BATAILLE DE WATERLOO.

(Tome IV, pages 304-305.)

18 juin 1816.

C'était aujourd'hui l'anniversaire de la bataille de Waterloo. Le souvenir en a été réveillé par quelqu'un; il a produit une impression visible sur l'Empereur. « Journée incompréhensible! a-t-il prononcé avec douleur. Concours de fatalités inouïes!... Grouchy!... Ney!... D'Erlon!... N'y a-t-il eu que du malheur?... Ah! pauvre France! » Et il s'est couvert les yeux de la main. « Et pourtant, disait-il, tout

ce qui tenait à l'habileté avait été accompli! Tout n'a manqué que quand tout avait réussi! »

Dans un autre moment, il disait sur le même sujet : « Singulière campagne, où, dans moins d'une semaine, j'ai vu trois fois s'échapper de mes mains le triomphe assuré de la France et la fixation de ses destinées!

» Sans la désertion d'un traître, j'anéantissais les ennemis en ouvrant la campagne.

» Je les écrasais à Ligny, si ma gauche eût fait son devoir.

» Je les écrasais encore à Waterloo, si ma droite ne m'eût pas manqué.

» Singulière défaite, où, malgré la plus horrible catastrophe, la gloire du vaincu n'a point souffert, ni celle du vainqueur augmenté : la mémoire de l'un survivra à sa destruction; la mémoire de l'autre s'ensevelira peut-être dans son triomphe. »

PROJETS SUR L'ILLYRIE, LA POLOGNE. — LES DERNIERS DÉSASTRES.

(Tome V, pages 49-51.)

20 juillet 1816.

« Jamais, en acquérant l'Illyrie, mon intention n'avait été de la garder; jamais il n'entra dans mes idées de détruire l'Autriche; elle était au contraire indispensable à mes plans. Mais l'Illyrie dans nos mains était une avant-garde au cœur de l'Autriche, propre à la contenir; une sentinelle aux portes de Vienne pour forcer de marcher droit. Et puis je voulais y introduire, y enraciner nos doctrines, notre administration, nos codes; c'était un pas de plus vers la régénération européenne. Je ne l'avais prise qu'en gage; je comptais la rendre plus tard contre la Galicie, lors du relèvement de la Pologne, que j'ai précipitée malgré moi. Au demeurant, j'ai eu plus d'un projet sur cette Illyrie, car j'en changeais souvent; j'avais peu d'idées véritablement arrêtées, et cela parce que je ne m'obstinais pas à maîtriser les circonstances, mais que je leur obéissais bien plutôt, et qu'elles me forçaient de changer à chaque instant; aussi la plupart du temps n'avais-je, à bien dire, pas de décisions, mais seulement des projets. Toutefois, après mon mariage surtout, l'idée dominante avait été d'en faire pour l'Autriche le gage et l'indemnité de la Galicie, lors du rétablissement, à tout prix, de la Pologne en couronne séparée, indépendante, et il m'importait peu sur quelle tête, amie, ennemie, alliée; pourvu que cela fût, le reste m'était égal.

» J'ai eu de vastes projets et en grand nombre, tous assurément bien dans l'intérêt de la raison et du bien-être de l'espèce humaine. On me redoutait à l'égal de la foudre; on m'accusait d'avoir une

main de fer; mais, dès qu'elle eût frappé le but, tout se serait radouci et pour tous. Que de millions d'êtres m'eussent béni alors et dans la postérité! Mais, il faut en convenir, que de fatalités se sont accumulées contre moi sur la fin de ma carrière! Mon malheureux mariage, les perfidies qui en ont été la suite; ce chancre de l'Espagne, sur lequel il n'y avait pas à revenir; cette funeste guerre de Russie, qui m'est arrivée par malentendu; cette effroyable rigueur des éléments, qui a dévoré toute une armée!... et puis l'univers entier contre moi! N'est-ce pas encore une merveille que j'aie pu y résister aussi longtemps, et que j'aie été plus d'une fois à l'instant de tout surmonter et de sortir de ce chaos plus puissant que jamais! O destinée des hommes! ô sagesse! ô prévoyance humaine! »

SANTINI.

(Tome V, page 104.)

29 juillet 1816.

Santini voulait tuer le gouverneur et s'expédier ensuite lui-même, le tout, disait-il, pour délivrer la terre d'un monstre. Cipriani, qui connaissait le caractère de son compatriote, effrayé de sa résolution, en fit part à d'autres gens du service, et tous se réunirent pour prêcher Santini; mais leur éloquence, loin de l'adoucir, ne semblait que l'irriter. Ils prirent alors le parti de tout découvrir à l'Empereur, qui le manda sur-le-champ en sa présence. « Et ce n'est, me disait-il plus tard, que par autorité *impériale, pontificale,* que j'ai pu venir à bout de terrasser la résolution de ce gaillard-là. Voyez un peu l'esclandre qu'il allait causer : j'aurais donc passé pour le meurtrier, l'assassin du gouverneur! Et, au fait, il eût été bien difficile d'ôter une telle pensée de la tête de bien des gens. »

MOT SUR LE *MARIAGE DE FIGARO.*

(Tome V, page 105.)

30 juillet 1816.

Le soir, le *Mariage de Figaro,* qui nous a amusés et intéressés beaucoup plus que nous ne nous y attendions. « C'était la révolution déjà en action », disait l'Empereur en fermant le livre.

SUR LA DIFFICULTÉ D'EMPÊCHER LES PRODIGALITÉS ET DE NE FAIRE QUE DES TRAVAUX UTILES.

(Tome V, pages 182-183.)

4 août 1816.

« J'ai souvent combattu des propositions de fêtes que la ville de Paris voulait me donner; c'étaient des dîners, des bals, des feux d'artifice de 4, de 6, de 800,000 francs, dont les préparatifs gênaient plusieurs jours le public, et qui coûtaient ensuite autant à défaire

qu'ils avaient coûté à construire. Je prouvais qu'avec ces faux frais on aurait fait des monuments durables, magnifiques.

» Il faut avoir fait autant que moi pour connaître toute la difficulté de faire le bien. Il fallait parfois toute ma puissance pour pouvoir réussir. S'agissait-il de cheminées, de cloisons, d'ameublements dans les palais impériaux pour quelques particuliers : on courait à pleines voiles; mais s'agissait-il de prolonger le jardin des Tuileries, d'assainir quelques quartiers, de désobstruer quelques égouts, d'accomplir un bien public qui n'intéressât pas directement quelques particuliers : il fallait tout mon caractère, écrire six, dix lettres par jour, et se fâcher tout rouge. C'est ainsi que j'ai employé jusqu'à trente millions en égouts, dont personne ne me tiendra jamais compte. J'ai abattu pour dix-sept millions de maisons en face des Tuileries pour former le Carrousel et découvrir le Louvre. Ce que j'ai fait est immense; ce que j'avais arrêté, ce que je projetais encore l'était bien davantage. »

SUR LA RELIGION, L'ÉVÊQUE DE NANTES, LE PAPE. — PROJETS SECRETS DE L'EMPEREUR.

(Tome V, pages 323-342.)

17 août 1816.

En parlant de prêtres et de religion, la conversation a conduit l'Empereur à dire : « L'homme lancé dans la vie se demande : D'où viens-je? Qui suis-je? Où vais-je? Ce sont autant de questions mystérieuses qui nous précipitent vers la religion. Nous courons au-devant d'elle; notre penchant naturel nous y porte; mais arrive l'instruction qui nous arrête. L'instruction et l'histoire, voilà les grands ennemis de la vraie religion, défigurée par les imperfections des hommes. Pourquoi, se dit-on, celle de Paris n'est-elle pas celle de Londres ni de Berlin? Pourquoi celle de Pétersbourg diffère-t-elle de celle de Constantinople? celle-ci de celle de la Perse, du Gange et de la Chine? Pourquoi celle des temps anciens n'est-elle pas celle d'aujourd'hui? Alors la raison se replie douloureusement; elle s'écrie : Religions! religions! O enfants des hommes!... On croit à Dieu parce que tout le proclame autour de nous et que les plus grands esprits y ont cru, non-seulement Bossuet, dont c'était le métier, mais encore Newton, Leibniz, qui n'y avaient que faire; mais on ne sait que penser de la doctrine qu'on nous enseigne, et nous nous retrouvons la montre qui va sans connaître son horloger... Et voyez un peu la gaucherie de ceux qui nous forment : ils devraient éloigner de nous l'idée du paganisme et de l'idolâtrie, parce que leur absurdité provoque nos premiers raisonnements et nous prépare à résister à la

croyance passive; et pourtant ils nous élèvent au milieu des Grecs et des Romains, avec leurs myriades de divinités. Telle a été, pour mon compte et à la lettre, la marche de mon esprit; j'ai eu besoin de croire, j'ai cru; mais ma croyance s'est trouvée heurtée, incertaine, dès que j'ai su, dès que j'ai raisonné; et cela m'est arrivé d'aussi bonne heure qu'à treize ans. Peut-être croirai-je de nouveau aveuglément. Dieu le veuille! Je n'y résiste assurément pas, je ne demande pas mieux; je conçois que ce doit être un grand et vrai bonheur.

» Toutefois, dans les grandes tempêtes, dans les suggestions accidentelles de l'immoralité même, l'absence de cette foi religieuse, je l'affirme, ne m'a jamais influencé en aucune manière, et je n'ai jamais douté de Dieu; car, si ma raison n'eût pas suffi pour le comprendre, mon intérieur ne l'adoptait pas moins. Mes nerfs étaient en sympathie avec ce sentiment.

» Lorsque je saisis le timon des affaires, j'avais déjà des idées arrêtées sur tous les grands éléments qui cohésionnent la société; j'avais pesé toute l'importance de la religion; j'étais persuadé, et j'avais résolu de la rétablir. Mais on croirait difficilement les résistances que j'eus à vaincre pour ramener le catholicisme. On m'eût suivi bien plus volontiers si j'eusse arboré la bannière protestante; c'est au point qu'au Conseil d'État, où j'eus grande peine à faire adopter le Concordat, plusieurs ne se rendirent qu'en comptant d'y échapper. Eh bien, se disaient-ils l'un à l'autre, faisons-nous protestants, et cela ne nous regardera pas. Il est sûr qu'au milieu du désordre auquel je succédais, sur les ruines où je me trouvais placé, je pouvais choisir entre le catholicisme et le protestantisme; et il est vrai de dire encore que les dispositions du moment poussaient toutes à celui-ci : mais, outre que je tenais réellement à ma religion natale, j'avais les plus hauts motifs pour me décider. En proclamant le protestantisme, qu'eussé-je obtenu? J'aurais créé en France deux grands partis à peu près égaux, lorsque je voulais qu'il n'y en eût plus du tout; j'aurais ramené la fureur des querelles de religion, lorsque les lumières du siècle et ma volonté avaient pour but de les faire disparaître tout à fait; ces deux partis en se déchirant eussent annihilé la France et l'eussent rendue l'esclave de l'Europe, lorsque j'avais l'ambition de l'en rendre la maîtresse. Avec le catholicisme j'arrivais bien plus sûrement à tous mes grands résultats : dans l'intérieur, chez nous, le grand nombre absorbait le petit, et je me promettais de traiter celui-ci avec une telle égalité, qu'il n'y aurait bientôt plus lieu à connaître la différence; au dehors, le catholicisme me

conservait le pape; et avec mon influence et nos forces en Italie je ne désespérais pas, tôt ou tard, par un moyen ou par un autre, de finir par avoir à moi la direction de ce pape; et dès lors quelle influence! quel levier d'opinion sur le reste du monde! »

Et il a terminé disant : « François Ier était placé véritablement pour adopter le protestantisme à sa naissance et s'en déclarer le chef en Europe. Charles-Quint, son rival, prit vivement le parti de Rome : c'est qu'il croyait voir là pour lui un moyen de plus d'obtenir l'asservissement de l'Europe. Cela seul ne suffisait-il pas pour indiquer à François Ier la nécessité de se charger de défendre l'indépendance de cette même Europe? Mais il laissa le plus pour courir après le moins. Il s'attacha à poursuivre ses mauvais procès d'Italie; et, dans l'intention de faire sa cour au pape, il se mit à brûler des réformés dans Paris. Si François Ier eût embrassé le luthéranisme, si favorable à la suprématie royale, il eût épargné à la France les terribles convulsions religieuses amenées plus tard par les calvinistes, dont la tendance, toute républicaine, fut sur le point de renverser le trône et de dissoudre notre belle monarchie. Malheureusement François Ier ne comprit rien de tout cela, car il ne saurait donner ses scrupules pour excuses, lui qui s'allia avec les Turcs et les amena au milieu de nous. Tout bonnement c'est qu'il n'y voyait pas si loin. Bêtise du temps! inintelligence féodale! François Ier après tout n'était qu'un héros de tournois, un beau de salon, un de ces grands hommes pygmées.

» L'évêque de Nantes (Duvoisin), disait encore l'Empereur, me rendait réellement catholique par la sagesse de ses raisonnements, son excellente morale et sa tolérance éclairée. Marie-Louise, dont il était le confesseur, le consulta un jour sur l'obligation de faire maigre les vendredis. « A quelle table mangez-vous? lui dit l'évêque. — A » celle de l'Empereur. — Y commandez-vous? — Non. — Vous n'y » pouvez donc rien. Le ferait-il lui-même? — Il est à croire que » non. — Soumettez-vous alors et ne provoquez pas un sujet de » scandale. Votre premier devoir est de lui obéir et de le faire res- » pecter; vous ne manquerez pas d'autres moyens de vous amender » et de vous priver aux yeux de Dieu. »

» Ce fut la même chose encore pour une communion publique que quelques-uns mirent en tête à Marie-Louise pour le jour de Pâques. Elle ne le voulut pourtant pas sans avoir pris l'avis de son sage confesseur, qui l'en dissuada par les mêmes raisonnements. Quelle différence, disait l'Empereur, si elle eût été travaillée par un fanatique! quelles querelles, quelle désunion n'eût-il pas pu amener

entre nous ! Quel mal n'eût-il pas pu faire dans les circonstances où je me trouvais !

» L'évêque de Nantes, nous faisait observer l'Empereur, avait vécu avec Diderot, au milieu des incrédules, et y avait toujours été convenablement; aussi avait-il réponse à tout. Il avait surtout le bon esprit d'abandonner tout ce qui n'était pas soutenable, de faire rétrograder la religion de tout ce qu'il n'eût pu défendre. « Un animal qui » se meut, combine et pense, n'a-t-il pas une âme? lui disait-on. — » Pourquoi pas? répondait-il. — Mais où va-t-elle? car elle n'est » pas à l'égal de la nôtre. — Que vous importe? elle demeure peut-» être dans les limbes. » Il se retirait donc dans les derniers retranchements, dans la forteresse même, et là se ménageait toujours ainsi un excellent terrain. Aussi argumentait-il bien mieux que le Pape, et souvent il le désolait. C'était, parmi nos évêques, le plus ferme appui des libertés gallicanes. C'était mon oracle, mon flambeau; il avait ma confiance aveugle sur les matières religieuses; car, dans mes querelles avec le Pape, j'avais pour premier soin, bien qu'en aient dit les intrigants et les brouillons à soutane, de ne pas toucher au dogme; si bien que, dès que ce bon et vénérable évêque de Nantes me disait, « Prenez garde, vous voilà en face du dogme », sans m'amuser à disserter avec lui, sans chercher même à le comprendre, je déviais aussitôt de ma route pour y revenir par d'autres voies; et, comme il n'avait pas mon secret, combien il aura été étonné de mes circuits! que j'ai dû lui paraître bizarre, obstiné, capricieux, inconséquent! C'est que j'avais un but, et qu'il ne le connaissait pas.

» Les papes ne pouvaient nous pardonner nos libertés de l'Église gallicane : les quatre fameuses propositions de Bossuet surtout excitaient leur ressentiment; c'était, selon eux, un véritable manifeste de guerre; aussi nous considéraient-ils hors du giron au moins autant que les protestants. Ils nous trouvaient aussi coupables, peut-être plus, et, s'ils ne nous ont pas accablés de foudres ostensibles, c'est qu'ils ont craint les conséquences : notre séparation; l'exemple de l'Angleterre était là. Ils n'avaient donc pas voulu se couper le bras droit de leur propre main; mais ils ne cessaient de veiller pour une occasion favorable; ils l'attendaient du temps. Nul doute qu'ils vont la croire arrivée aujourd'hui; toutefois les lumières et les mœurs du siècle les repousseront encore.

» Quelque temps avant mon couronnement, le Pape voulut me voir et tint à se rendre lui-même chez moi. Il avait fait bien des concessions : il était venu à Paris me couronner, il consentait à ne

pas me poser la couronne, il me dispensait de communier en public avant la cérémonie; il avait donc, selon lui, bien des récompenses à attendre en retour; aussi avait-il rêvé d'abord la Romagne, les Légations, et il commençait à soupçonner qu'il faudrait renoncer à tout cela. Il se rabattit alors sur une bien petite grâce, disait-il; seulement à voir signer un titre ancien, un chiffon bien usé qu'il tenait de Louis XIV. « Faites-moi ce plaisir, disait-il; au fond cela ne signifie » rien. — Volontiers, Très-Saint-Père, et la chose est faite si elle » est faisable. » Or c'était une déclaration dans laquelle Louis XIV, sur la fin de ses jours, séduit par Mme de Maintenon ou gagné par ses confesseurs, désapprouvait les fameux articles de 1682, bases des libertés de l'Église gallicane. L'Empereur répondit malignement qu'il n'avait, pour son compte, aucune objection personnelle, mais qu'il fallait toutefois, pour la règle, qu'il en parlât avec les évêques; sur quoi le Pape se tuait de répéter que cela n'était nullement nécessaire, que cela ne méritait pas tant de bruit. « Je ne montrerai » jamais cette signature, disait-il, pas plus qu'on n'a montré celle de » Louis XIV. — Mais si cela ne signifie rien, disait Napoléon, à quoi » bon ma signature? Et si cela peut signifier quelque chose, il faut » bien que décemment je consulte mes docteurs. »

Toutefois, pour ne pas refuser sans cesse, l'Empereur voulut paraître n'en être pas éloigné. Alors l'évêque de Nantes et les vrais évêques français accoururent aussitôt. « Ils étaient furieux et me gardaient, disait l'Empereur, comme ils eussent gardé Louis XIV au lit de mort pour l'empêcher de se faire protestant. Les Sulpiciens furent appelés : c'étaient des Jésuites au petit pied; ceux-là cherchaient quelle était ma pensée : ils ne demandaient qu'à faire ce que j'aurais voulu. »

L'Empereur a terminé disant : « Le Pape m'avait dispensé de la communion publique, et c'est sur cette détermination de sa part que je juge de la sincérité de sa croyance religieuse. Il avait tenu une congrégation de cardinaux pour arrêter le cérémonial; la plus grande partie avait insisté fortement pour que je communiasse en public, soutenant que l'exemple serait d'un grand poids sur les peuples, et qu'il fallait que je le donnasse. Le Pape, au contraire, craignant que je n'accomplisse cet acte que comme un des articles du programme de M. de Ségur, n'y voyait qu'un sacrilége, et s'y opposa inflexiblement. « Napoléon ne croit peut-être pas, disait-il; un temps » viendra sans doute où il croira; en attendant, ne chargeons pas sa » conscience ni la nôtre. »

» Dans sa charité chrétienne, car c'est véritablement un bon, doux

et brave homme, disait l'Empereur, il n'a jamais désespéré de me tenir pénitent à son tribunal; il en a laissé souvent échapper l'espoir et la pensée. Nous en causions quelquefois gaiement et de bonne amitié. Vous y viendrez tôt ou tard, me disait-il avec une innocente douceur; je vous y tiendrai, ou d'autres si ce n'est pas moi; et vous verrez alors quel contentement, quelle satisfaction pour vous-même, etc. En attendant, mon influence sur lui était telle, que je lui arrachai, par la seule force de ma conversation privée, ce fameux concordat de Fontainebleau, dans lequel il a renoncé à la souveraineté temporelle, acte pour lequel il a fait voir depuis qu'il redoutait le jugement de la postérité, ou plutôt la réprobation de ses successeurs. Il n'eut pas plutôt signé qu'il s'en repentit. Il devait, le lendemain, dîner en public avec moi; mais dans la nuit il fut malade ou feignit de l'être. C'est qu'immédiatement après que je l'eus quitté il retomba dans les mains de ses conseillers habituels, qui lui firent un épouvantail de ce qu'il venait d'arrêter. Si nous eussions été laissés à nous seuls, j'en eusse fait ce que j'aurais voulu; j'eusse gouverné alors le monde religieux avec la même facilité que je gouvernais le monde politique. Pie VII est vraiment un agneau, tout à fait un bon homme, un véritable homme de bien que j'estime, que j'aime beaucoup, et qui, de son côté, me le rend un peu, j'en suis sûr. Vous ne le verrez pas trop se plaindre de moi, ni porter surtout contre moi une accusation directe et personnelle. Vous ne verrez pas non plus les autres souverains le faire davantage; peut-être des déclamations vagues et banales d'ambition et de mauvaise foi; mais rien de positif et de direct, parce que les hommes d'État savent bien que, l'heure des libelles passée, on ne saurait se permettre d'accusation publique sans des preuves à l'appui; or ils n'auraient rien à produire en ce genre; telle sera l'histoire. Il n'y aura rien de contraire, au plus, que quelques mauvais chroniqueurs assez bornés pour avoir pris des radotages de coterie ou des intrigues pour des faits authentiques, ou bien encore les mémorialistes, qui, trompés par les erreurs du moment, seront morts avant d'avoir pu se redresser.

» Quand on connaîtra la vérité de mes querelles avec le Pape, on s'étonnera de tout ce qu'il fit souffrir à ma patience; car on sait que je n'étais pas endurant. Lorsqu'il me quitta, après mon couronnement, il partit avec le secret dépit de n'avoir pas obtenu de moi les récompenses qu'il croyait avoir méritées. Mais, quelque reconnaissance que je lui eusse portée d'ailleurs, je ne pouvais, après tout, trafiquer des intérêts de l'Empire pour l'acquit de mes propres sentiments; et puis j'étais trop fier pour sembler avoir acheté ses complai-

sances. A peine eut-il le pied sur le sol italien, que les intrigants, les brouillons, les ennemis de la France, profitèrent de ses dispositions pour s'en saisir, et dès cet instant tout fut hostile de sa part. Ce n'était plus le doux, le paisible Chiaramonti, ce bon évêque d'Imola, qui s'était proclamé de si bonne heure digne des lumières de son siècle. Sa signature n'était plus apposée qu'à la suite d'actes tenant bien plus des Grégoire et des Boniface que de lui. Rome devint le foyer de tous les complots tramés contre nous. J'essayai vainement de le ramener par la raison; il ne m'était plus possible d'arriver jusqu'à ses sentiments. Les torts devinrent si graves, les insultes si patentes, qu'il me fallut bien agir à mon tour. Je me saisis donc de ses forteresses, je m'emparai de quelques provinces; je finis même par occuper Rome, tout en lui déclarant, et en montrant par une observation stricte, qu'il demeurait sacré pour moi dans ses attributions spirituelles, ce qui était loin de faire son compte. Cependant il se présenta une crise : on crut que la fortune m'abandonnait à Essling; aussitôt on fut prêt à Rome pour soulever la population de cette grande capitale. L'officier qui y commandait ne crut pouvoir échapper au danger qu'en se défaisant du Pape, qu'il mit en route pour la France. Un tel événement s'était opéré sans ordre, et même il me contrariait fort. J'expédiai donc sur-le-champ pour qu'on fît demeurer le Pape où on le rencontrerait, et on l'établit à Savone, où on l'entoura de soins et d'égards; car je voulais bien me faire craindre, mais non le maltraiter; le soumettre, mais non l'avilir; j'avais bien d'autres vues. Ce déplacement ne fit qu'accroître le ressentiment et les intrigues. Jusque-là, la querelle n'avait été que temporelle; les meneurs du Pape, dans l'espoir de relever leurs affaires, la compliquèrent de tout le mélange du spirituel. Alors il me fallut le combattre aussi sur ce point : j'eus mon conseil de conscience, mes conciles, et j'investis mes cours impériales de l'appel comme d'abus; car mes soldats ne pouvaient plus rien à tout ceci; il me fallait bien combattre le Pape avec ses propres armes. A ses érudits, à ses ergoteurs, à ses légistes, à ses scribes, je devais opposer les miens.

» Il y eut une trame anglaise pour l'enlever de Savone : elle me servait; je le fis transporter à Fontainebleau; mais là devait être le terme de ses misères et la régénération de sa splendeur. Toutes mes grandes vues s'étaient accomplies sous le déguisement et le mystère; j'avais amené les choses au point que le développement en était infaillible, sans nul effort et tout naturel. Aussi voit-on le Pape le consacrer dans le fameux concordat de Fontainebleau, en dépit même

de mes revers de Moscou. Qu'eût-ce donc été si je fusse revenu victorieux et triomphant? J'avais donc enfin obtenu la séparation tant désirée du spirituel d'avec le temporel, dont le mélange est si préjudiciable à la sainteté du premier, et porte le trouble dans la société au nom et par les mains mêmes de celui qui doit en être le centre d'harmonie; dès lors j'allais relever le Pape outre mesure, l'entourer de pompe et d'hommages; je l'eusse amené à ne plus regretter son temporel, j'en aurais fait une idole; il fût demeuré près de moi; Paris fût devenu la capitale du monde chrétien, et j'aurais dirigé le monde religieux ainsi que le monde politique. C'était un moyen de plus de resserrer toutes les parties fédératives de l'Empire, et de contenir en paix tout ce qui demeurait en dehors. J'aurais eu mes sessions religieuses comme mes sessions législatives; mes conciles eussent été la représentation de la chrétienté, les papes n'en eussent été que les présidents; j'eusse ouvert et clos ces assemblées, approuvé et publié leurs décisions, comme l'avaient fait Constantin et Charlemagne. Et si cette suprématie avait échappé aux empereurs, c'est qu'ils avaient fait la faute de laisser résider loin d'eux les chefs spirituels, qui ont profité de la faiblesse des princes ou de la crise des événements pour s'en affranchir et les soumettre à leur tour.

» Mais, reprenait l'Empereur, pour en arriver là, j'avais dû manœuvrer avec beaucoup d'adresse, déguiser surtout ma véritable pensée, et donner tout à fait le change à l'opinion; présenter à la pâture publique des petitesses vulgaires, afin de lui mieux dérober l'importance et la profondeur du but secret. Aussi était-ce avec une espèce de satisfaction que je me voyais accusé de barbarie envers le Pape, de tyrannie en matière religieuse. Les étrangers surtout me servaient à mon gré, en remplissant leurs mauvais libelles de ma mesquine ambition, qui, selon eux, avait eu besoin de dévorer le misérable patrimoine de Saint-Pierre. Mais je savais bien qu'en résultat on me reviendrait au dedans, et qu'au dehors on ne serait plus à même d'y remédier. Que n'eût-on pas fait pour le prévenir, si on l'eût deviné à temps; car quel empire désormais sur tous les pays catholiques, et quelle influence sur ceux mêmes qui ne le sont pas, à l'aide des membres de cette religion qui s'y trouvent répandus! »

L'Empereur disait que cet affranchissement de la cour de Rome, cette réunion légale, la direction religieuse dans la main du souverain, avaient été longtemps et toujours l'objet de ses méditations et de ses vœux : « L'Angleterre, la Russie, les couronnes du Nord, une partie de l'Allemagne la possèdent, disait-il; Venise, Naples en avaient joui; on ne saurait gouverner sans elle; autrement une na-

tion est à chaque instant blessée dans son repos, sa dignité, son indépendance. Mais c'était fort difficile, ajoutait-il; à chaque tentative j'en voyais le danger. Je pouvais juger qu'une fois embarqué la nation m'eût abandonné. J'ai plus d'une fois sondé l'opinion, essayé de la provoquer; mais en vain, et j'ai pu me convaincre que je n'eusse jamais eu la coopération nationale. »

PAROLES A HUDSON LOWE SUR LES PRIVATIONS A LONGWOOD, ET SUR LE REFUS DU TITRE D'EMPEREUR.

(Tome V, pages 347-348.)

18 août 1816.

Au sujet des réductions de nos dépenses et de l'argent qu'on nous demandait, l'Empereur a répondu : « Tous ces détails me sont trop pénibles, ils sont ignobles. Vous me mettriez sur les charbons ardents de Montézuma ou de Guatimozin, que vous ne tireriez pas de moi l'or que je n'ai pas. D'ailleurs, qui vous demande quelque chose? Qui vous prie de me nourrir? Quand vous discontinuerez vos provisions, si j'ai faim, ces braves soldats que voilà, en montrant de la main le camp du 53e, prendront pitié de moi; j'irai m'asseoir à la table de leurs grenadiers, et ils ne repousseront pas, j'en suis sûr, le premier, le plus vieux soldat de l'Europe. » L'Empereur ayant reproché au gouverneur d'avoir gardé quelques ouvrages qui lui étaient adressés, il a répondu que c'était parce que l'adresse portait la qualification d'*Empereur*. « Et qui vous a donné le droit, a répliqué l'Empereur, de me disputer ce titre? Dans peu d'années, votre lord Castlereagh, votre lord Bathurst et tous les autres, vous qui me parlez, vous serez ensevelis dans la poussière de l'oubli; ou, si on connaît vos noms, ce sera par les indignités que vous aurez exercées contre moi; tandis que l'Empereur Napoléon demeurera toujours, sans doute, le sujet, l'ornement de l'histoire et l'étoile des peuples civilisés. Vos libelles ne peuvent rien contre moi; vous y avez dépensé des millions, qu'ont-ils produit? La vérité perce les nuages, elle brille comme le soleil; comme lui elle est impérissable! »

DANGER DES EMPRUNTS; AVANTAGES DU SYSTÈME SUIVI PAR L'EMPEREUR.

(Tome VI, pages 118-119.)

7 septembre 1816.

« Voyez où peut conduire le système des emprunts, et combien il est dangereux; aussi n'y ai-je jamais voulu entendre chez nous, où les avis étaient partagés. J'y suis demeuré constamment et opiniâtrément opposé.

» On a dit dans le temps que je ne faisais point d'emprunt, faute de crédit, parce que je n'eusse point trouvé de prêteurs : c'était faux.

Ce serait bien peu connaître les hommes et l'agiotage, que d'imaginer qu'en présentant des chances et l'appât du jeu on n'eût pas toujours trouvé à remplir ses emprunts. Seulement, c'est que cela n'entrait pas dans mon système; et j'avais cherché à le consacrer comme base fondamentale, en fixant, par une loi spéciale, le montant de la dette publique au chiffre que l'on avait généralement pensé devoir être utile à la prospérité générale, à quatre-vingts millions de rente pour ma France, dans sa plus grande étendue et après la réunion de la Hollande, qui, à elle seule, l'avait accrue de vingt millions; cette somme était raisonnable et utile; toute autre plus forte devenait nuisible. Et qu'est-il arrivé de ce système? Voyez quelles ressources j'ai laissées après moi : la France, après tant de gigantesques efforts, après de si terribles désastres, ne demeure-t-elle pas la plus prospère? ses finances ne sont-elles pas les premières de l'Europe? A qui et à quoi le doit-on? J'étais si loin de vouloir manger l'avenir, que j'avais la résolution de laisser un trésor, j'en avais même déjà un et j'y puisais, pour prêter à des maisons de banque, à des familles embarrassées, à des personnes placées auprès de moi.

» Non-seulement j'eusse maintenu avec soin la caisse d'amortissement, mais je comptais encore avoir avec le temps des caisses d'activité, dont les sommes croissantes eussent été consacrées aux améliorations et travaux publics; il y aurait eu la caisse d'activité de l'Empire, pour les travaux généraux; la caisse d'activité des départements, pour les travaux locaux; la caisse d'activité des communes, pour les travaux municipaux. »

ANECDOTE; COMMENT LE SOLDAT APPRÉCIAIT L'EMPEREUR.

(Tome VI, pages 174-175.)

11 septembre 1816.

« Mes soldats étaient fort à leur aise, très-libres avec moi; j'en ai vu souvent me tutoyer. » Je racontai qu'on nous avait dit qu'à Iena, je crois, ou ailleurs, la veille d'une bataille, parcourant certains postes, fort peu accompagné, un soldat lui avait interdit le passage et s'était fâché de le voir insister, jurant que, quand ce serait *le petit caporal* lui-même, il ne passerait pas. Et quand il avait vu qu'effectivement c'était *le petit caporal,* il n'en avait été nullement déconcerté. « C'est qu'il avait la conviction d'avoir fait son devoir, a dit l'Empereur, et puis le fait est que je passais pour un homme terrible dans vos salons, parmi les officiers, et peut-être même les généraux, mais nullement parmi les soldats : ils avaient l'instinct de la vérité et de la sympathie; ils me savaient leur protecteur, au besoin leur vengeur. »

SUR L'IMPORTANCE DU MINISTÈRE DU TRÉSOR ET DE LA SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT.

(Tome VI, page 245.)

21 septembre 1816.

L'Empereur disait que le ministre du trésor et le ministre secrétaire d'État étaient deux de ses institutions dont il se félicitait le plus et qui lui avaient rendu le plus de services. « Le ministre du trésor concentrait toutes les ressources et contrôlait toutes les dépenses de l'Empire. Du ministre secrétaire d'État émanaient tous les actes : c'était le ministre des ministres, donnant la vie à toutes les actions intermédiaires ; le grand notaire de l'Empire, signant et légalisant toutes les pièces. Avec le premier, je connaissais à chaque instant l'état de mes affaires ; avec le second, je faisais parvenir mes décisions et mes volontés dans toutes les directions et partout. Si bien qu'avec mon ministre du trésor et mon ministre secrétaire d'État seuls, et une douzaine de scribes, je me fusse fait fort de gouverner l'Empire du fond de l'Illyrie, ou des rives du Niemen, avec autant de facilité que dans ma capitale. »

PREMIÈRES IDÉES D'AMBITION.

(Tome VI, page 403.)

18 octobre 1816.

L'Empereur, parlant de ses premières années et du siége de Toulon, dit : « J'étais loin de me regarder encore comme un homme supérieur. » Et il a répété que ce n'était qu'après Lodi que lui étaient venues les premières idées de la haute ambition, laquelle s'était tout à fait déclarée sur le sol de l'Égypte, après la victoire des Pyramides et la possession du Caire. « Alors vraiment je crus pouvoir m'abandonner, disait-il, aux plus brillants rêves. »

SUR LES PAMPHLÉTAIRES.

(Tome VI, page 411.)

21 octobre 1816.

« Je suis destiné à être leur pâture ; mais je redoute peu d'être leur victime : ils mordront sur du granit. Ma mémoire se compose toute de faits, et de simples paroles ne sauraient les détruire. Pour me combattre avec succès, il faudrait se présenter avec le poids et l'autorité de faits à soi. Si le grand Frédéric, ou tout autre de sa trempe, se mettait à écrire contre moi, ce serait autre chose, il serait temps alors de commencer à m'émouvoir peut-être ; mais quant à tous les autres, quelque esprit qu'ils y mettent, ils ne tireront jamais qu'à poudre. Je survivrai, et, quand ils voudront être beaux, ils me vanteront. »

SUR LA GUERRE DE RUSSIE ET LE RÉTABLISSEMENT DE LA POLOGNE.

(Tome VII, pages 11-24.)

25 octobre 1816.

« Cette guerre eût dû être la plus populaire des temps modernes : c'était celle du bon sens et des vrais intérêts, celle du repos et de la sécurité de tous ; elle était purement pacifique et conservatrice, tout à fait européenne et continentale. Son succès allait consacrer un équilibre, des combinaisons nouvelles, qui eussent fait disparaître les périls du temps, pour les remplacer par un avenir tranquille, et l'ambition n'entrait pour rien dans mes vues. En relevant la Pologne, cette véritable clef de toute la voûte, j'accordais que ce fût un roi de Prusse, un archiduc d'Autriche, ou tout autre, qui en occupât le trône ; je ne prétendais rien acquérir ; je ne me réservais que la gloire du bien, les bénédictions de l'avenir. Croirait-on que ce dût être là où j'échouerais et trouverais ma perte? Jamais je n'avais mieux fait, jamais je ne méritai davantage ; mais, comme si l'opinion avait aussi ses épidémies, voilà qu'en un instant il n'y eut plus qu'un cri, qu'un sentiment contre moi : on me proclama le tyran des rois, moi qui avais retrempé leur existence ; je ne fus plus que le destructeur des droits des peuples, moi qui avais tant fait et qui allais tant entreprendre pour eux. Et les peuples et les rois, ces ennemis irréconciliables, se sont alliés, ont conspiré de concert contre moi! On n'a plus tenu aucun compte de tous les actes de ma vie. Je me disais bien que l'esprit des peuples me serait revenu avec la victoire ; mais je la manquai, et je me suis trouvé accablé. Voilà pourtant les hommes et mon histoire! Mais les peuples et les rois, et peut-être tous les deux, me regretteront. Ma mémoire sera suffisamment vengée de l'injustice faite à ma personne, cela est indubitable. »

Si certains passages de la conversation de l'Empereur avaient besoin de développements ou de preuves, on va les trouver dans la lettre suivante ; elle est précieuse par sa date et son contenu ; ce sont les motifs et les vues de l'expédition de Russie, exposés par Napoléon, au moment même de l'entreprendre. Le vulgaire était assurément loin de les comprendre ou de leur rendre justice ; je dis le vulgaire, car il est bon de remarquer qu'aux yeux des hommes d'État, à vues larges et prévoyantes, cette guerre fut très-populaire ; ils étaient fâchés du moment, mais ils en avaient très-bien saisi toutes les grandes intentions.

INSTRUCTIONS DONNÉES A M. *** [1],

POUR LUI SERVIR DE DIRECTION DANS LA MISSION QU'IL AURA A REMPLIR EN POLOGNE.

18 avril 1812.

« Monsieur, l'Empereur compte assez sur votre dévouement et sur votre habileté pour vous avancer dans sa confiance jusqu'à vous charger d'une mission du plus grand intérêt politique. Cette mission demande activité, prudence et discrétion.

» Vous vous rendrez à Dresde. L'objet apparent de votre voyage sera de présenter à Sa Majesté le roi de Saxe une lettre que l'Empereur vous remettra demain après son lever. Sa Majesté impériale et royale vous a déjà fait connaître ses intentions; elle vous donnera verbalement ses dernières instructions sur les ouvertures que vous aurez à faire au roi de Saxe.

» L'intention de l'Empereur est que l'on agisse envers ce souverain avec les égards que lui mérite l'estime toute particulière que Sa Majesté professe pour sa personne. Vous vous expliquerez soit avec le roi, soit avec les ministres, avec une franchise sans réserve. Vous ajouterez foi aux notions que vous donnera M. le baron de Senfft de Pilsach.

» De la part de la Saxe, il n'y aura point de sacrifice sans compensation.

» La Saxe tient peu à la souveraineté du duché de Varsovie tel qu'il existe aujourd'hui : c'est une possession précaire et onéreuse; la possession de ce fragment de la Pologne la place dans une fausse position à l'égard de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie. Vous développerez ces idées, et vous traiterez cette question dans le sens de la discussion qui a eu lieu le 17, dans le cabinet de Sa Majesté, en votre présence. Vous trouverez le cabinet de Dresde peu disposé à vous combattre; sa diplomatie nous a présenté à plusieurs reprises les mêmes observations. Ce n'est donc point d'un démembrement des États du roi de Saxe qu'il s'agit.

» Après un court séjour à Dresde, vous annoncerez votre départ pour Varsovie, où vous devrez attendre de nouveaux ordres de l'Empereur.

» Sa Majesté impériale prie le roi de Saxe de vous accréditer auprès de ses ministres polonais.

» Vous concerterez à Varsovie vos démarches avec le prince ***, chambellan de l'Empereur, avec le général ***. Ces deux person-

[1] L'abbé de Pradt, archevêque de Malines.

nages descendent des plus illustres familles de Pologne ; ils ont promis de faire servir l'influence dont ils jouissent parmi leurs concitoyens, pour les porter à travailler au bonheur et à l'indépendance de leur patrie. Vous devez donner au gouvernement du grand-duché une impulsion propre à préparer les grands changements que l'Empereur se propose d'opérer en faveur de la nation polonaise.

» Il faut que les Polonais secondent les desseins de l'Empereur, et qu'ils coopèrent eux-mêmes à leur régénération. Ils ne doivent considérer les Français que comme de puissants auxiliaires.

» L'Empereur ne se dissimule point les difficultés qu'il aura à éprouver pour le rétablissement de la Pologne. Ce grand œuvre de politique doit contrarier les intérêts apparents et actuels de ses alliés.

» Le rétablissement de la Pologne par les armes de l'empire français est une entreprise hasardeuse, périlleuse même, où la France devra lutter également contre ses amis et contre ses ennemis. Entrons dans quelques détails.

» L'objet que se propose l'Empereur est l'organisation de la Pologne, avec tout ou portion de son ancien territoire, en évitant la guerre, si cela est possible. Pour y parvenir, Sa Majesté a donné des pouvoirs très-étendus à son ambassadeur à Pétersbourg; elle a envoyé à Vienne un négociateur qui est autorisé à traiter avec les principales puissances, à offrir de grands sacrifices en territoire, de la part de l'empire français, comme indemnité des cessions à faire pour le rétablissement du royaume de Pologne.

» L'Europe se partage en trois grandes divisions : l'empire français à l'ouest; les États de l'Allemagne au centre; l'empire russe à l'est. L'Angleterre ne peut avoir sur le continent que l'influence que les puissances voudront bien lui conserver.

» Il faut empêcher, par une forte organisation du centre, que la Russie ou la France puisse un jour, en voulant s'étendre davantage, envahir la suzeraineté de l'Europe. L'empire français jouit actuellement de toute l'énergie de son existence; s'il ne termine en cet instant la constitution politique de l'Europe, demain il peut perdre les avantages de sa position et succomber dans ses entreprises.

» L'établissement d'un état militaire en Prusse, le règne et les conquêtes du grand Frédéric, les idées du siècle et celles de la Révolution française mises en circulation, ont anéanti l'ancienne Confédération germanique. La Confédération du Rhin ne tient qu'à un système provisoire. Les princes qui ont acquis voudraient peut-être la consolidation de ce système; mais les princes qui ont perdu, les peuples qui ont souffert les malheurs de la guerre, les États qui redoutent

la trop grande puissance de la France, s'opposeront au maintien de la Confédération du Rhin, chaque fois que l'occasion s'en présentera. Les princes, même agrandis par le nouveau système, tendront à s'en éloigner à mesure que le temps les consolidera dans les possessions qu'ils ont obtenues. La France finirait par voir arracher de ses mains un protectorat que, sûrement, elle aurait acheté par trop de sacrifices.

» L'Empereur pense qu'à une époque finale, qui ne peut tarder à se reproduire, il conviendra de rendre la confédération des puissances de l'Europe à toute leur indépendance.

» La Maison d'Autriche, qui possède trois vastes royaumes, doit être l'âme de cette indépendance, à cause de la situation topographique de ses États; mais elle n'en doit pas être la dominatrice : en cas de rupture entre les deux empires de France et de Russie, si la confédération des puissances intermédiaires était mue par une même impulsion, elle entraînerait nécessairement la ruine de l'une des parties contendantes; l'empire français serait plus exposé que l'empire russe.

» Le centre de l'Europe doit se composer d'États inégaux en puissance, qui auront chacun une politique qui leur sera propre, qui, par leur situation et leurs rapports politiques, chercheront un appui dans le protectorat des puissances prépondérantes; ces États sont intéressés au maintien de la paix, parce qu'ils seront toujours les victimes de la guerre.

» Dans ces vues, après avoir élevé de nouveaux États, après en avoir agrandi d'anciens, afin de fortifier pour l'avenir notre système d'alliances, il est un intérêt majeur pour l'Empereur et en même temps pour l'Europe, c'est d'établir la Pologne : sans la réédification de ce royaume, l'Europe reste sans frontières de ce côté; l'Autriche et l'Allemagne se trouvent face à face avec le plus puissant empire de l'univers.

» L'Empereur prévoit que la Pologne, comme la Prusse, sera par la suite l'alliée de la Russie; mais, si la Pologne lui doit sa restauration, l'époque de l'union de ces États sera assez éloignée pour laisser l'ordre établi se consolider.

» L'Europe étant ainsi organisée, il n'y a plus de raison pour que la France et la Russie soient en rivalité; ces deux empires auront les mêmes intérêts commerciaux, ils agiront d'après les mêmes principes.

» Avant le refroidissement avec la Prusse, une première pensée de l'Empereur avait été de faire une alliance solide avec le roi de Prusse, et de poser sur sa tête la couronne de Pologne. Il y avait moins

d'obstacles à vaincre, puisque déjà la Prusse possédait le tiers de ce royaume. On aurait laissé à la Russie ce qu'elle aurait voulu absolument garder. On aurait donné des indemnités à l'Autriche. La marche des événements a fait changer les projets de l'Empereur.

» Lors des négociations de Tilsit, il a fallu créer des États précisément dans les contrées qui redoutaient le plus la puissance de la France; le moment était propice au rétablissement de la Pologne, quoiqu'il eût été l'ouvrage de la violence et de la force; mais il aurait fallu prolonger la guerre; l'armée française souffrait du froid et de la disette; la Russie avait des armées sur pied; l'Empereur a été touché des sentiments généreux que lui témoignait l'empereur Alexandre; il éprouvait des obstacles de la part de l'Autriche : il a laissé dominer sa politique par un égal désir de signer une paix qu'il espérait rendre durable, si, par l'influence de la Russie et de l'Autriche, l'Angleterre avait voulu consentir à une pacification générale.

» Après ses revers, la Prusse avait trop de haine contre nous pour qu'on ne cherchât pas à modérer sa puissance; c'est dans cette vue qu'a été organisé le grand-duché de Varsovie. On lui a donné pour souverain le roi de Saxe, prince dont la vie entière a été employée à faire le bonheur de ses sujets. On a cherché à satisfaire les Polonais par des institutions qui leur plaisaient et qui convenaient à leurs mœurs et à leur caractère. On a mal agi en tous sens : la Saxe, séparée de ses nouvelles possessions par la Prusse, ne pouvait, avec la Pologne, constituer un corps assez organisé pour devenir fort et puissant; l'ouverture d'une route militaire sur le territoire prussien, pour communiquer de la Saxe avec la Pologne, a grandement humilié la nation prussienne; et les Polonais ont gémi d'être trompés dans leurs espérances.

» L'Empereur avait stipulé l'occupation des forteresses de la Prusse pour être certain que cette puissance ne chercherait point à rallumer la guerre. La campagne de 1809 a fait voir combien sa politique avait été prévoyante; elle lui avait fait prendre la ferme résolution de travailler sans relâche à terminer cette organisation de l'Europe, qui doit mettre fin à des guerres désastreuses.

» L'Empereur a pensé qu'il devait se montrer formidable par le nombre de troupes qu'il pousse vers la Vistule, par l'occupation des forteresses de la Prusse, afin de commander la fidélité de ses alliés, et d'obtenir, par les négociations, ce que peut-être il ne faudrait attendre que de la guerre.

» Dans ces circonstances, les dangers sont imminents. Ce n'est

pas sans péril que l'on porte des armées à cinq cents lieues de leur territoire; et la Pologne doit attendre autant de ses propres forces que de l'appui de l'Empereur. Si la guerre s'engage, les Polonais, je le répète, ne doivent la considérer que comme un moyen ajouté à leurs propres ressources. Ils doivent se rappeler les temps où, par leur patriotisme et par leur courage, ils résistèrent aux nombreuses armées qui attaquaient leur indépendance.

» Les peuples du Grand-Duché veulent le rétablissement de la Pologne : c'est à eux qu'il appartient de préparer les voies par lesquelles les provinces usurpées pourront arriver à prononcer leur volonté. Le gouvernement du Grand-Duché doit, aussitôt que les éléments le permettront, faire confédérer, sous les bannières de l'indépendance, les démembrements de leur malheureuse patrie. S'il est des Polonais sous la domination de la Russie ou sous celle de l'Autriche qui se refusent à retourner à la mère patrie, il faut renoncer à les y contraindre. La Pologne doit tirer sa force de son esprit public, de son patriotisme, autant que des institutions qui constitueront le nouvel état social.

» L'objet de votre mission est donc d'éclairer, d'encourager, de diriger dans leurs opérations les patriotes polonais. Vous rendrez compte de vos négociations au ministre des relations extérieures; il instruira l'Empereur de vos succès. Vous m'enverrez des extraits de vos rapports.

» Les malheurs et la faiblesse de la république de Pologne ont été causés par une aristocratie qui n'avait ni règle ni mesure. A cette époque, comme aujourd'hui, la noblesse était puissante, la bourgeoisie soumise, et le peuple n'était rien. Mais, au milieu de ces désordres, il y avait dans cette nation un amour pour la liberté et pour l'indépendance, qui soutint longtemps sa débile existence. Ces sentiments doivent avoir crû par le temps et par l'oppression. Le patriotisme est un sentiment naturel aux Polonais, même aux individus des grandes maisons. L'Empereur tiendra sans restrictions la promesse qu'il a faite, par l'article 15 du traité du 9 juillet 1807, de faire régir le Grand-Duché par des constitutions qui assurent sa liberté et les priviléges des peuples, se conciliant avec la tranquillité des États voisins. Il y aura pour la Pologne indépendance et liberté.

» Quant au choix du souverain, il résultera du traité que Sa Majesté signera avec les puissances. Sa Majesté ne prétend au trône de la Pologne ni pour elle, ni pour sa famille. Dans le grand œuvre de la restauration de la Pologne, elle n'a en vue que le bonheur des Polonais et la tranquillité de l'Europe. Sa Majesté vous autorise à faire

cette déclaration, à la faire formellement, lorsque vous le jugerez utile aux intérêts de la France et de la Pologne.

» Sa Majesté m'a ordonné de vous transmettre cette note et ces instructions, dont elle a pris connaissance, afin que vous puissiez en faire la matière de vos entretiens avec les ministres étrangers qui seront à Varsovie ou à Dresde.

» L'Empereur fait adresser des notes au ministre de la guerre et à celui des affaires étrangères du Grand-Duché. S'il était besoin de ressources pécuniaires, Sa Majesté viendrait au secours du trésor de la Pologne par des assignations sur les domaines de l'extraordinaire qu'elle possède encore en Pologue et en Hanovre. »

SUR L'IMMORALITÉ DU SOUVERAIN.

(Tome VII, page 31.)

7 octobre 1816.

« L'immoralité, disait l'Empereur, est sans contredit la disposition la plus funeste qui puisse se trouver dans le souverain, en ce qu'il la met aussitôt à la mode, qu'on s'en fait honneur pour lui plaire, qu'elle fortifie tous les vices, entame toutes les vertus, infecte toute la société comme une véritable peste; c'est le fléau d'une nation. La morale publique, au contraire, est le complément naturel de toutes les lois; elle est, à elle seule, tout un code. »

SUR LA FRANCE.

(Tome VII, page 44.)

31 octobre 1816.

L'Empereur disait avoir le premier salué la France du nom de *la grande nation*. « Et certes, remarquait-il, je l'ai montrée telle au monde. »

Et, après un léger intervalle, il a repris : « Et elle le sera encore, elle le demeurera toujours, si son caractère national redevient en harmonie avec tous ses avantages physiques et ses moyens moraux. »

SUR LA FAMILLE IMPÉRIALE.

(Tome VII, pages 98-100.)

4 novembre 1816.

L'Empereur est revenu sur les siens, le peu de secours qu'il en avait reçu, le mal qu'ils lui avaient causé; il s'arrêtait surtout sur cette idée de leur part, qu'une fois à la tête d'un peuple ils avaient dû s'identifier avec lui, de manière à préférer ses intérêts à celui de la patrie commune : mais ce sentiment, dont la source pouvait être honorable, convenait-il, ils en avaient fait une application fausse, nuisible, en ce que, dans leur travers d'indépendance absolue, ils

se considéraient isolément, lorsqu'ils eussent dû se pénétrer qu'ils n'étaient que parties d'un tout, au mouvement duquel ils devaient aider, au lieu de le contrarier. Après tout, concluait-il, ils étaient bien neufs, bien jeunes, entourés de piéges et de flatteurs, d'intrigants de toute espèce, de vues secrètes et malintentionnées. Et passant subitement des torts aux qualités, il a ajouté : « Du reste, il faut toujours juger en dernier ressort par les analogues : quelle famille, dans les mêmes circonstances, eût mieux fait? Il n'est pas donné à chacun d'être homme d'État : cette charge requiert une contexture toute particulière, et qui ne se rencontre pas à profusion. Tous mes frères se sont trouvés, à cet égard, dans une situation singulière; il leur est arrivé à tous d'avoir trop ou trop peu : ils se sont trouvés trop forts pour s'abandonner aveuglément à un conseiller moteur, et pas assez pour pouvoir s'en passer tout à fait. Après tout, une famille si nombreuse présente un ensemble dont je peux assurément m'honorer. Joseph, par tout pays, serait l'ornement de la société; Lucien, celui de toute assemblée politique. Jérôme, en mûrissant, eût été propre à gouverner; je découvrais en lui de véritables espérances. Louis eût plu et se fût fait remarquer partout. Ma sœur Élisa était une tête mâle, une âme forte; elle aura montré beaucoup de philosophie dans l'adversité. Caroline est fort habile et très-capable. Pauline, la plus belle femme de son temps peut-être, a été et demeurera jusqu'à la fin la meilleure créature vivante. Quant à ma mère, elle est digne de tous les genres de vénération. Quelle famille aussi nombreuse pourrait présenter un plus bel ensemble! Ajoutez qu'en dehors de la tourmente politique nous nous aimions. Pour moi, je n'ai jamais cessé un instant de me sentir le cœur d'un frère. Je les ai tous aimés, et je crois bien qu'au fond ils me l'ont tous rendu, et qu'au besoin ils m'en donneraient des preuves. »

RÉFLEXIONS SUR LA RUSSIE, FATALEMENT APPELÉE A ENVAHIR L'EUROPE.

(Tome VII, pages 111-113.)

6 novembre 1816.

L'Empereur a parlé de « la situation admirable de la Russie contre le reste de l'Europe, de l'immensité de sa masse d'invasion ». Il peignait cette puissance assise sous le pôle, adossée à des glaces éternelles, qui au besoin la rendaient inabordable; « elle n'était attaquable, disait-il, que trois ou quatre mois ou un quart de l'année, tandis qu'elle avait toute l'année entière ou les douze mois contre nous; elle n'offrait aux assaillants que les rigueurs, les souffrances, les privations d'un sol désert, d'une nature morte ou engourdie,

tandis que ses peuples ne se lançaient qu'avec attrait vers les délices de notre midi. »

Outre ces circonstances physiques, ajoutait l'Empereur, à sa nombreuse population sédentaire, brave, endurcie, dévouée, passive, se joignaient d'immenses peuplades, dont le dénûment et le vagabondage sont l'état naturel. « On ne peut s'empêcher de frémir, disait-il, à l'idée d'une telle masse qu'on ne saurait attaquer ni par les côtés, ni sur les derrières; qui déborde impunément sur vous, inondant tout si elle triomphe, ou se retirant au milieu des glaces, au sein de la désolation, de la mort, devenues ses réserves, si elle est défaite; le tout avec la facilité de reparaître aussitôt, si le cas le requiert. N'est-ce pas là la tête de l'hydre, l'Antée de la fable, dont on ne saurait venir à bout qu'en le saisissant corps à corps et l'étouffant dans ses bras? Mais où trouver l'Hercule? Il n'appartenait qu'à nous d'oser y prétendre, et nous l'avons tenté gauchement, il faut en convenir. »

L'Empereur disait que, dans la nouvelle combinaison politique de l'Europe, le sort de cette partie du monde ne tenait plus qu'à la capacité, aux dispositions d'un seul homme. « Qu'il se trouve, disait-il, un empereur de Russie vaillant, impétueux, capable, en un mot un czar qui ait de la barbe au menton (ce qu'il exprimait, du reste, beaucoup plus énergiquement), et l'Europe est à lui. Il peut commencer ses opérations sur le sol allemand même, à cent lieues des deux capitales, Berlin et Vienne, dont les souverains sont les seuls obstacles. Il enlève l'alliance de l'un par la force, et, avec son concours, abat l'autre d'un revers; et dès cet instant il est au cœur de l'Allemagne, au milieu des princes du second ordre, dont la plupart sont ses parents ou attendent tout de lui. Au besoin, si le cas le requiert, il jette en passant, par-dessus les Alpes, quelques tisons enflammés sur le sol italien, tout prêt pour l'explosion, et marche triomphant vers la France, dont il se proclame de nouveau le libérateur. Assurément, moi, dans une telle situation, j'arriverais à Calais à temps fixe et par journées d'étape, et je m'y trouverais le maître et l'arbitre de l'Europe..... »

Et après quelques instants de silence, il a ajouté : « Peut-être, mon cher, êtes-vous tenté de me dire, comme le ministre de Pyrrhus à son maître : Et après tout, à quoi bon? Je réponds : A fonder une nouvelle société et à sauver de grands malheurs. L'Europe attend, sollicite ce bienfait. Le vieux système est à bout et le nouveau n'est point assis, et ne le sera pas sans de longues et furieuses convulsions. »

L'Empereur a gardé de nouveau le silence, mesurant avec un com-

pas des distances sur la carte, et disant Constantinople placée pour être le centre et le siége de la domination universelle.

SUR LA LIBERTÉ INDUSTRIELLE.

(Tome VII, pages 123-124.)

6 novembre 1816.

L'Empereur, revenant à la Compagnie des Indes, a dit que c'était une grande question que le monopole d'une compagnie, ou la liberté du commerce pour tous. « Une compagnie, observait-il, plaçait de très-grands avantages entre les mains de quelques-uns, qui peuvent très-bien faire leurs affaires, tout en négligeant celles de la masse; aussi toute compagnie dégénérait-elle bientôt en oligarchie, toujours amie du pouvoir et prête à lui donner secours; et, sous ce rapport, les compagnies tenaient tout à fait du vieux temps et des anciens systèmes. Le commerce libre, au contraire, tenait à toutes les classes, agitait toutes les imaginations, remuait tout un peuple; il était tout à fait identique avec l'égalité, portait naturellement à l'indépendance, et, sous ce rapport, tenait beaucoup plus à notre système moderne. »

SYSTÈME ADMINISTRATIF DE L'EMPIRE. — NÉCESSITÉ TRANSITOIRE DE LA DICTATURE ET DE LA CENTRALISATION. — TRANSFORMATION ET RÉFORMES PROJETÉES.

(Tome VII, pages 131-140.)

7 novembre 1816.

Napoléon, parlant de son organisation impériale, disait qu'il en avait fait le gouvernement le plus compacte, de la circulation la plus rapide et des efforts les plus nerveux, qui eût jamais existé. « Et il ne fallait rien moins que tout cela, remarquait-il, pour pouvoir triompher des immenses difficultés dont nous étions entourés et produire toutes les merveilles que nous avons accomplies. L'organisation des préfectures, leur action, les résultats, en étaient admirables et prodigieux; la même impulsion se trouvait donnée au même instant à plus de 40 millions d'hommes; et, à l'aide de ces centres d'activité locale, le mouvement était aussi rapide à toutes les extrémités qu'au cœur même.

» Les étrangers qui nous visitaient, et qui savaient voir et juger, en étaient émerveillés. Et c'est à cette uniformité d'action, sur un aussi grand terrain, qu'ils attribuaient surtout ces prodigieux efforts, ces immenses résultats, qu'ils avouaient n'avoir pas pu comprendre jusque-là.

» Les préfets, avec toute l'autorité et les ressources locales dont ils se trouvaient investis, ajoutait l'Empereur, étaient eux-mêmes des *empereurs au petit pied;* et comme ils n'avaient de force que par l'im-

pulsion première, dont ils n'étaient que les organes, que toute leur influence ne dérivait que de leur emploi du moment, qu'ils n'en avaient point de personnelle, qu'ils ne tenaient nullement au sol qu'ils régissaient, ils avaient tous les avantages des anciens grands agents absolus sans aucun de leurs inconvénients. Il avait bien fallu leur créer toute cette puissance, disait l'Empereur; je me trouvais dictateur, la force des circonstances le voulait ainsi; il fallait donc que tous les filaments issus de moi se trouvassent en harmonie avec la cause première, sous peine de manquer le résultat. Le réseau gouvernant dont je couvris le sol requérait une furieuse tension, une prodigieuse force d'élasticité, si l'on voulait pouvoir faire rebondir au loin les terribles coups dont on nous ajustait sans cesse. Aussi la plupart de ces ressorts n'étaient-ils, dans ma pensée, que des institutions de dictature, des armes de guerre; quand le temps fût venu pour moi de relâcher les rênes, tous les filaments aussi se seraient sympathiquement détendus, et nous aurions alors procédé à notre établissement de paix, à nos institutions locales. Si nous n'en avions encore aucune, c'est que la crise ne les admettait pas; nous eussions infailliblement succombé tout d'abord si nous en eussions été pourvus dès le principe. Et puis, il faut le dire, nous n'étions pas mûrs pour en faire un bon usage. Il ne faut pas croire que la nation fût déjà prête pour manier dignement sa liberté. La masse avait encore, dans l'éducation et le caractère, trop des préjugés du temps passé. Cela serait venu; nous nous formions chaque jour; mais nous avions encore beaucoup à gagner. Lors de l'explosion de la Révolution, les patriotes en général se trouvèrent tels par nature, par instinct; ce sentiment se trouva dans leur sang; ce fut chez eux une passion, une frénésie; et de là l'effervescence, les excès, l'exagération de l'époque.

» Mais ce n'est pas à coups de massue et par soubresauts qu'on peut naturaliser le système moderne, en jouir; il faut l'implanter dans l'éducation, et que ses racines s'embranchent avec la raison, la conviction même, ce qui doit infailliblement avoir lieu avec le temps, parce qu'il repose sur des vérités naturelles.

» Mais ceux qui composaient les générations de nos jours, ajoutait-il, demeuraient si naturellement dominateurs, si avides du pouvoir, l'exerçaient avec tant d'importance, pour ne pas dire plus, et pourtant en même temps étaient si prêts, d'un autre côté, à courir au-devant de la servitude! Nous étions toujours entre ces deux vices. Dans tous mes voyages, disait-il, j'étais constamment obligé de dire à mes premiers officiers, placés à mes côtés : « Mais laissez donc

parler Monsieur le préfet ! » Allais-je à quelque subdivision du département, c'était alors au préfet que j'étais obligé de dire : « Mais » laissez donc répondre Monsieur le sous-préfet ou Monsieur le » maire ! » tant chacun s'empressait d'éclipser le voisin, et comprenait peu le bien qui pouvait dériver d'une communication directe avec moi. Envoyais-je mes grands officiers, mes ministres, présider les colléges électoraux, et leur recommandais-je de ne pas se faire nommer candidats au Sénat, que cette place leur était assurée par une autre route, et qu'il fallait laisser cette satisfaction aux notables des provinces : ils n'en revenaient pas moins toujours désignés. »

Et ceci me rappelle que dans le temps un des ministres, Decrès, me racontait avoir eu une prise avec l'Empereur, précisément à ce sujet. Il le grondait de sa nomination. « Mais, Sire, lui répondit-il plaisamment, votre influence est plus forte que votre volonté ; j'ai beau dire que je ne veux pas, que cela vous déplaît, que vous voulez qu'ils se réservent ces nominations entre eux : ils ne connaissent que votre choix, et je serai renommé tant que vous m'y enverrez. »

« J'avais, disait encore l'Empereur, donné des traitements énormes aux préfets et autres ; mais, en fait de prodigalité de ma part, faudrait-il encore savoir distinguer ce qui est du système ou des circonstances : celles-ci me forçaient à donner de gros appointements ; l'autre m'eût conduit à obtenir tous les services gratuitement. A l'origine, lorsqu'il s'agissait d'attacher des individus, de recomposer une société et des mœurs à l'avenant, de gros traitements, une véritable fortune, étaient indispensables ; mais le résultat obtenu, et avec le temps rentré dans l'ordre naturel, mon intention, au contraire, eût été de rendre la plupart des hautes fonctions à peu près gratuites. J'eusse élagué les nécessiteux, qui jamais ne s'appartiennent à eux-mêmes, dont les besoins pressants créent l'immoralité politique. J'eusse amené l'opinion à solliciter ces emplois pour la pure considération ; ils fussent devenus d'honorables magistratures, d'immenses justices de paix remplies par les plus grandes fortunes, chez qui la vocation, la philanthropie, une honnête ambition, eussent été les premiers guides et le gage assuré d'une noble indépendance. Et c'est là ce qui compose vraiment la dignité, la majesté d'une nation, ce qui en élève la renommée et ramène la morale publique. Or notre changement de mœurs à cet égard était devenu indispensable, et c'est le dégoût des places qui eût signalé notre véritable retour à la haute morale.

» On m'a dit ici que cette avidité des places a passé la mer pour aller infecter nos voisins. Autrefois les vieux Anglais les dédaignaient.

Voyez si aux États-Unis on en est avide. Cet amour dans un peuple est le plus grand échec que puisse éprouver sa moralité. Quand on veut absolument des places, on se trouve déjà vendu d'avance. Aujourd'hui les plus grands personnages en Angleterre courent après; les grandes familles, toute la pairie, les recherchent. Ils se rejettent sur ce que l'énormité des taxes ne leur permet plus de vivre sans salaire. Pitoyable excuse! C'est que leurs mœurs publiques sont encore plus altérées que leurs fortunes. Quand on en est arrivé, dans une certaine classe, à solliciter les emplois pour de l'argent, il n'est plus, pour une nation, de véritable indépendance, de noblesse, de dignité dans le caractère.

» Notre excuse à nous pouvait être dans les bouleversements et les commotions de notre révolution; chacun avait été déplacé, chacun se sentait dans la nécessité de se rasseoir, et c'est pour aider à cette nécessité générale, et pour que les sentiments délicats se détruisissent le moins possible, que j'ai cru devoir doter toutes les places de tant d'argent, de lustre et de considération. Mais avec le temps j'eusse changé tout cela par la seule force de l'opinion. Et qu'on ne croie pas la chose impossible : tout devient facile à l'influence du pouvoir quand il veut diriger dans le juste, l'honnête et le beau.

» Je ménageais à mon fils une situation des plus heureuses. J'élevais précisément pour lui à l'école nouvelle la nombreuse classe des auditeurs au Conseil d'État. Leur éducation finie et leur âge venu, ils eussent, un beau jour, relevé tous les postes de l'Empire; forts de nos principes et des exemples de leurs devanciers, ils se fussent trouvés tous douze à quinze ans de plus que mon fils, ce qui l'eût placé précisément entre deux générations et tous leurs avantages : la maturité, l'expérience et la sagesse, au-dessus; la jeunesse, la célérité, la prestesse, au-dessous. »

Et comme je m'étonnais qu'il n'eût rien laissé percer de toutes ces grandes et belles institutions : « A quoi bon bavarder là-dessus? me dit-il, on m'eût pris pour un charlatan, on m'eût suspecté d'insinuation, de souplesse; l'on se fût familiarisé à me combattre, et je serais tombé dans le discrédit. Situé, ainsi que je l'étais, sans l'autorité héréditaire de l'antique tradition, privé du prestige de ce qu'ils appellent la légitimité, je ne devais pas offrir l'occasion d'entrer en lice vis-à-vis de moi, je devais être tranchant, impérieux, décisif. Vous me dites qu'on a dit de moi dans votre faubourg : Que n'est-il légitime! Si je l'eusse été je n'aurais pas fait davantage, sans doute; mais il m'eût été permis alors d'avoir plus de bonhomie. »

SUR LES FORMES DE GOUVERNEMENT. — IMPOSSIBILITÉ DU DESPOTISME. — LE PREMIER CONSUL ET L'EUROPE. — PAUL Ier ET LA DIPLOMATIE ANGLAISE. — NAPOLÉON MAITRISÉ PAR LES ÉVÉNEMENTS. — SES VUES DE POLITIQUE GÉNÉRALE ; AGGLOMÉRATION DES PEUPLES DE MÊME NATIONALITÉ ; CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE.

(Tome VII, pages 161-176.)

11 novembre 1816.

« La démocratie peut être furieuse; mais elle a des entrailles, on l'émeut; pour l'aristocratie, elle demeure toujours froide, elle ne pardonne jamais. »

Dans un autre moment, il a dit : « Toutes les institutions ici-bas ont deux faces : celle de leurs avantages et celle de leurs inconvénients ; on peut donc, par exemple, soutenir et combattre la république et la monarchie. Nul doute qu'on ne prouve facilement, en théorie, que toutes deux également sont bonnes et fort bonnes ; mais en application ce n'est plus aussi aisé. » Et il arrivait à dire que l'extrême frontière du gouvernement de plusieurs était l'anarchie; l'extrême frontière du gouvernement d'un seul, le despotisme; que le mieux serait indubitablement un juste milieu, s'il était donné à la sagesse humaine de savoir s'y tenir. Et il remarquait que ces vérités étaient devenues banales, sans amener aucun bénéfice ; qu'on avait écrit, à cet égard, des volumes jusqu'à satiété, qu'on en écrirait grand nombre encore, et que l'on ne s'en trouverait pas beaucoup mieux.

Plus tard, il lui est arrivé de dire encore : « Il n'y a point de despotisme absolu, il n'en est que de relatif; un homme ne saurait impunément en absorber un autre. Si un sultan fait couper des têtes à son caprice, il perd facilement aussi la sienne, et de la même façon. Il faut que l'excès se déverse toujours de côté ou d'autre; ce que l'Océan envahit dans une partie, il le perd ailleurs. Et puis il est des mœurs, certains usages contre lesquels vient se briser toute puissance. Moi, en Égypte, conquérant, dominateur, maître absolu, exerçant les lois sur la population par de simples ordres du jour, je n'aurais pas osé faire fouiller les maisons, et il eût été hors de mon pouvoir d'empêcher les habitants de parler librement dans les cafés. Ils étaient plus libres, plus parleurs, plus indépendants qu'à Paris; s'ils se soumettaient à être esclaves ailleurs, ils prétendaient et voulaient être libres là. Les cafés étaient la citadelle de leurs franchises, le boulevard de leurs opinions. Ils y déclamaient et jugeaient en toute hardiesse; on n'eût pu venir à bout de leur fermer la bouche. S'il m'est arrivé d'y entrer, on s'y inclinait devant moi, il est vrai;

mais c'était affaire d'estime personnelle; j'étais le seul, on ne l'eût pas fait pour mes lieutenants.

» Quoi qu'il en soit, voici le pouvoir de l'unité et de la concentration, ce sont des faits propres à frapper même le dernier vulgaire : la France, livrée aux tiraillements de plusieurs, allait périr sous les coups de l'Europe réunie; elle met le gouvernement aux mains d'un seul, et aussitôt, moi, Premier Consul, je donne la loi à toute cette même Europe.

» Ce fut un singulier spectacle que de voir les vieux cabinets de l'Europe ne pas juger l'importance d'un tel changement, et continuer à se conduire avec l'unité de la concentration, comme ils l'avaient fait avec la multitude et l'éparpillage. Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que Paul, qui a passé pour un fou, fut le premier qui, du fond de sa Russie, apprécia cette différence, tandis que le ministère anglais, réputé si habile et de tant d'expérience, fut le dernier. « Je laisse de côté les abstractions de votre révolution, m'écrivait » Paul, je me tiens à un fait, il me suffit : à mes yeux vous êtes un » gouvernement, et je vous parle parce que nous pouvons nous en» tendre, et que je puis traiter. »

» Quant au ministère anglais, il me fallut vaincre et forcer partout la paix, l'isoler absolument du reste de l'Europe, pour parvenir à m'en faire écouter; et encore n'entra-t-il en pourparler avec moi qu'en se traînant dans les ornières de la vieille routine. Il essayait de m'amuser par des longueurs, des protocoles, des formes, des étiquettes, des antécédents, des incidents, que sais-je? Je ne fis qu'en rire, je me sentais si puissant! Un terrain tout nouveau demandait des procédés tout nouveaux; mais les négociateurs anglais ne semblaient se douter ni du temps, ni des choses, ni des hommes. Ma manière les déconcerta tout à fait. Je débutai avec eux en diplomatie comme j'avais fait ailleurs dans les armes. « Voici mes propositions, » leur dis-je tout d'abord : nous sommes maîtres de la Hollande, de » la Suisse : je les abandonne contre les restitutions que vous aurez » à faire à nous ou à nos alliés. Nous sommes maîtres aussi de l'I» talie : j'en abandonne une partie et conserve l'autre, afin de pou» voir diriger et garantir l'existence et la durée du tout. Voilà mes » bases; à présent édifiez autour ce qu'il vous plaira, peu m'importe; » mais le but et le résultat doivent demeurer tels; je n'y changerai » rien. Je ne prétends point acheter de vous des concessions, mais » faire des arrangements raisonnables, honorables et durables; voilà » mon cercle. Vous ne vous doutez, à ce que je vois, ni de nos si» tuations, ni de nos moyens respectifs; je ne crains ni vos refus, ni

» vos efforts, ni tous les embarras que vous pourriez me créer; j'ai » les bras forts, je ne demande qu'à porter. »

» Ce langage inusité, continuait l'Empereur, eut son effet; on n'avait prétendu que nous amuser à Amiens, et l'on y traita sérieusement. Ne sachant par où me toucher, ils m'offrirent de me faire roi de France. J'en levai les épaules de pitié. Ils s'adressaient bien! Roi par la grâce de l'étranger, moi qui me trouvais déjà souverain par la volonté du peuple!

» L'ascendant que je m'étais donné était tel, que, durant les négociations mêmes, je me fis accorder par les Italiens la présidence de leur république, et que cet acte, qui dans la diplomatie ordinaire de l'Europe eût enfanté tant d'incidents, n'interrompit, n'arrêta rien. On n'en conclut pas moins, tant ma brusque franchise m'avait plus servi que n'eussent pu faire toutes les finasseries d'usage. Bien des pamphlets, et bien des manifestes qui ne valent guère mieux, m'ont accusé de perfidie, de manquer de foi et de parole dans mes négociations : ce reproche, je ne le méritai jamais; les autres cabinets le méritèrent toujours.

» A Amiens, du reste, a-t-il dit, je croyais de très-bonne foi le sort de la France, celui de l'Europe, le mien fixés, et la guerre finie. C'est le cabinet anglais qui a tout rallumé; c'est à lui seul que l'Europe doit tous les fléaux qui ont suivi, lui seul en est responsable. Pour moi, j'allais me donner uniquement à l'administration de la France, et je crois que j'eusse enfanté des prodiges. Je n'eusse rien perdu du côté de la gloire, mais beaucoup gagné du côté des jouissances; j'eusse fait la conquête morale de l'Europe, comme j'ai été sur le point de l'accomplir par les armes. De quel lustre on m'a privé!

» On ne cesse de parler de mon amour pour la guerre : mais n'ai-je pas été constamment occupé à me défendre? Ai-je remporté une seule grande victoire que je n'aie immédiatement proposé la paix?

» Le vrai est que je n'ai jamais été maître de mes mouvements; je n'ai jamais été réellement tout à fait moi.

» Je puis avoir eu bien des plans; mais je ne fus jamais en liberté d'en exécuter aucun. J'avais beau tenir le gouvernail, quelque forte que fût la main, les lames subites et nombreuses étaient bien plus fortes encore, et j'avais la sagesse d'y céder plutôt que de sombrer en voulant y résister obstinément. Je n'ai donc jamais été véritablement mon maître; mais j'ai toujours été gouverné par les circonstances; si bien qu'au commencement de mon élévation, sous le

Consulat, de vrais amis, mes chauds partisans, me demandaient parfois, dans les meilleures intentions et pour leur gouverne, où je prétendais arriver; et je répondais toujours que je n'en savais rien. Ils en demeuraient frappés, peut-être mécontents, et pourtant je leur disais vrai. Plus tard, sous l'Empire, où il y avait moins de familiarité, bien des figures semblaient me faire encore la même demande, et j'eusse pu leur faire la même réponse. C'est que je n'étais point le maître de mes actes, parce que je n'avais pas la folie de vouloir tordre les événements à mon système; mais au contraire je pliais mon système sur la contexture imprévue des événements; et c'est ce qui m'a donné souvent des apparences de mobilité, d'inconséquence, et m'en a fait accuser parfois; mais était-ce juste? »

Et après avoir traité beaucoup d'autres sujets encore, l'Empereur, plus loin, disait :

« Une de mes plus grandes pensées avait été l'agglomération, la concentration des mêmes peuples géographiques qu'ont dissous, morcelés, les révolutions et la politique. Ainsi l'on compte en Europe, bien qu'épars, plus de trente millions de Français, quinze millions d'Espagnols, quinze millions d'Italiens, trente millions d'Allemands. J'eusse voulu faire de chacun de ces peuples un seul et même corps de nation. C'est avec un tel cortége qu'il eût été beau de s'avancer dans la postérité et la bénédiction des siècles. Je me sentais digne de cette gloire.

» Après cette simplification sommaire, observait-il, il eût été plus possible de se livrer à la chimère du beau idéal de la civilisation : c'est dans cet état de choses qu'on eût trouvé plus de chances d'amener partout l'unité des codes, celle des principes, des opinions, des sentiments, des vues et des intérêts. Alors peut-être, à la faveur des lumières universellement répandues, devenait-il permis de rêver, pour la grande famille européenne, l'application du congrès américain, ou celle des Amphictyons de la Grèce; et quelle perspective alors de force, de grandeur, de jouissances, de prospérité! quel grand et magnifique spectacle!

» L'agglomération des trente ou quarante millions de Français était faite et parfaite; celle des quinze millions d'Espagnols l'était à peu près aussi.

» Rien n'est plus commun que de convertir l'accident en principe : comme je n'ai point soumis les Espagnols, on raisonnera désormais comme s'ils eussent été insoumettables. Mais le fait est qu'ils ont été soumis, et que, au moment même où ils m'ont échappé, les cortes de Cadix traitaient secrètement avec nous. Aussi ce n'est pas leur

résistance ni les efforts des Anglais qui les ont délivrés, mais bien mes fautes et mes revers lointains, celle surtout de m'être transporté avec toutes mes forces à mille lieues d'eux, et d'y avoir péri; car personne ne saurait nier que si, lors de mon entrée dans ce pays, l'Autriche, en ne me déclarant pas la guerre, m'eût laissé quatre mois de séjour de plus en Espagne, tout y eût été terminé; le gouvernement espagnol allait se consolider, les esprits se fussent calmés, les divers partis se seraient ralliés; trois ou quatre ans eussent présenté chez eux une paix profonde, une prospérité brillante, une nation compacte, et j'aurais mérité d'eux; je leur eusse épargné l'affreuse tyrannie qui les foule, les terribles agitations qui les attendent.

» Quant aux quinze millions d'Italiens, l'agglomération était déjà fort avancée : il ne fallait plus que vieillir, et chaque jour mûrissait chez eux l'unité de principes et de législation, celle de penser et de sentir, ce ciment assuré, infaillible, des agglomérations humaines. La réunion du Piémont à la France, celle de Parme, de la Toscane, de Rome, n'avaient été que temporaires dans ma pensée, et n'avaient d'autre but que de surveiller, garantir et avancer l'éducation nationale des Italiens. Et voyez si je jugeais bien, et quel est l'empire des lois communes! Les parties qui nous avaient été réunies, bien que cette réunion pût paraître de notre part l'injure de l'envahissement, et en dépit de tout leur patriotisme italien, ces mêmes parties ont été précisément celles qui, de beaucoup, nous sont demeurées les plus attachées. Aujourd'hui qu'elles sont rendues à elles-mêmes, elles se croient envahies, déshéritées, et elles le sont!

» Tout le midi de l'Europe eût donc bientôt été compacte de localités, de vues, d'opinions, de sentiments et d'intérêts. Dans cet état de choses, que nous eût fait le poids de toutes les nations du Nord? quels efforts humains ne fussent pas venus se briser contre une telle barrière?

» L'agglomération des Allemands demandait plus de lenteur; aussi n'avais-je fait que simplifier leur monstrueuse complication; non qu'ils ne fussent préparés pour la concentration : ils l'étaient trop au contraire, ils eussent pu réagir aveuglément sur nous avant de nous comprendre. Comment est-il arrivé qu'aucun prince allemand n'ait jugé les dispositions de sa nation, ou n'ait su en profiter? Assurément, si le ciel m'eût fait naître prince allemand, à travers les nombreuses crises de nos jours, j'eusse gouverné infailliblement les trente millions d'Allemands réunis; et, pour ce que je crois connaître d'eux, je pense encore que, si une fois ils m'eussent élu et proclamé, ils ne m'auraient jamais abandonné, et je ne serais pas ici. »

Alors ont suivi des détails et des applications douloureuses. Puis il a repris :

« Quoi qu'il en soit, cette agglomération arrivera tôt ou tard par la force des choses ; l'impulsion est donnée, et je ne pense pas qu'après ma chute et la disparition de mon système il y ait en Europe d'autre grand équilibre possible que l'agglomération et la confédération des grands peuples.

» Le premier souverain qui, au milieu de la première grande mêlée, embrassera de bonne foi la cause des peuples, se trouvera à la tête de toute l'Europe et pourra tenter tout ce qu'il voudra.

» Que si on me demande à présent pourquoi je ne laissais pas transpirer alors de pareilles idées, pourquoi je ne les livrais pas à la discussion publique; elles eussent été si populaires, me dira-t-on, et l'opinion m'eût été d'un renfort si immense! je réponds que la malveillance est toujours beaucoup plus active que le bien; qu'il existe aujourd'hui tant d'esprit parmi nous, qu'il domine aisément le bon sens, et peut obscurcir à son gré les points les plus lumineux; que livrer de si hauts objets à la discussion publique, c'était les livrer à l'esprit de coterie, aux passions, à l'intrigue, au commérage, et n'obtenir pour résultat infaillible que discrédit et opposition. Je calculais donc trouver un bien plus grand secours dans le secret; alors demeurait comme en auréole autour de moi ce vague qui enchaîne la multitude et lui plaît; ces spéculations mystérieuses qui occupent, remplissent tous les esprits; enfin ces dénoûments subits et brillants accueillis avec tant d'applaudissements et qui créent tant d'empire. C'est même là ce qui m'a fait courir malheureusement si vite à Moscou; avec plus de lenteur j'eusse paré à tout. Mais je m'étais mis dans l'obligation de ne pas laisser le temps de commenter. Avec ma carrière déjà parcourue, avec mes idées pour l'avenir, il fallait que ma marche et mes succès eussent quelque chose de surnaturel. »

SUR LE GÉNIE. — JUGEMENTS SUR LES GRANDS CAPITAINES.

(Tome VII, pages 236-241.)

14 novembre 1816.

« Il n'est pas de grandes actions suivies qui soient l'œuvre du hasard et de la fortune; elles dérivent toujours de la combinaison et du génie. Rarement on voit échouer les grands hommes dans leurs entreprises les plus périlleuses. Regardez Alexandre, César, Annibal, le grand Gustave et autres : ils réussissent toujours; est-ce parce qu'ils ont du bonheur qu'ils deviennent ainsi de grands hommes? Non : mais parce qu'étant de grands hommes ils ont su maîtriser le

bonheur. Quand on veut étudier les ressorts de leurs succès, on est étonné de voir qu'ils avaient tout fait pour l'obtenir.

» Alexandre, au sortir à peine de l'enfance, conquiert, avec une poignée de soldats, une partie du globe; mais fut-ce de sa part une simple irruption, une façon de déluge? Non : tout est calculé avec profondeur, exécuté avec audace, conduit avec sagesse. Alexandre se montre tout à la fois grand guerrier, grand politique, grand législateur. Malheureusement, quand il atteint le zénith de la gloire et du succès, la tête lui tourne ou le cœur se gâte. Il avait débuté avec l'âme de Trajan, il finit avec le cœur de Néron et les mœurs d'Héliogabale. » Et l'Empereur développait les campagnes d'Alexandre; je voyais le sujet sous un jour tout nouveau.

Passant ensuite à César, il disait qu'au rebours d'Alexandre il avait commencé sa carrière fort tard, et qu'ayant débuté par une jeunesse oisive et des plus vicieuses, il avait fini en montrant l'âme la plus active, la plus élevée, la plus belle; il le considérait comme un des caractères les plus aimables de l'histoire. « César, observait-il, conquiert les Gaules et les lois de sa patrie; mais est-ce au hasard et à la simple fortune qu'il doit ses grands actes de guerre? » Et il analysait encore les hauts faits de César comme il avait fait de ceux d'Alexandre.

« Et cet Annibal, disait-il, le plus audacieux de tous, le plus étonnant peut-être, si hardi, si sûr, si large en toutes choses; qui, à vingt-six ans, conçoit ce qui est à peine concevable, exécute ce qu'on devait tenir pour impossible; qui, renonçant à toute communication avec son pays, traverse des peuples ennemis ou inconnus, qu'il faut attaquer et vaincre, escalade les Pyrénées et les Alpes, qu'on croyait insurmontables, et ne descend en Italie qu'en payant de la moitié de son armée la seule acquisition de son champ de bataille, le seul droit de combattre; qui occupe, parcourt et gouverne cette même Italie durant seize ans, met plusieurs fois à deux doigts de sa perte la terrible et redoutable Rome, et ne lâche sa proie que quand on met à profit la leçon qu'il a donnée d'aller le combattre chez lui. Croira-t-on qu'il ne dut sa carrière et tant de grandes actions qu'aux caprices du hasard, aux faveurs de la fortune? Certes il devait être doué d'une âme de la trempe la plus forte, et avoir une bien haute idée de sa science en guerre, celui qui, interpellé par son jeune vainqueur, n'hésite pas à se placer, bien que vaincu, immédiatement après Alexandre et Pyrrhus, qu'il estime les deux premiers du métier.

» Tous ces grands capitaines de l'antiquité, continuait Napoléon, et ceux qui, plus tard, ont dignement marché sur leurs traces, n'ont

fait de grandes choses qu'en se conformant aux règles et aux principes naturels de l'art, c'est-à-dire par la justesse des combinaisons et le rapport raisonné des moyens avec leurs conséquences, des efforts avec les obstacles. Ils n'ont réussi qu'en s'y conformant, quelles qu'aient été d'ailleurs l'audace de leurs entreprises et l'étendue de leurs succès. Ils n'ont cessé de faire constamment de la guerre une véritable science. C'est à ce titre seul qu'ils sont nos grands modèles, et ce n'est qu'en les imitant qu'on doit espérer en approcher.

» On a attribué à la fortune mes plus grands actes, et on ne manquera pas d'imputer mes revers à mes fautes; mais, si j'écris mes campagnes, on sera bien étonné de voir que, dans les deux cas et toujours, ma raison et mes facultés ne s'exercèrent qu'en conformité avec les principes. »

L'Empereur a continué d'analyser de la sorte Gustave-Adolphe, Condé, chez qui il disait que la science semblait avoir été un instinct, la nature l'ayant produit tout savant; Turenne, qui, au contraire, ne s'était formé qu'avec peine et à force d'instruction. Et m'étant permis de lui dire à ce sujet qu'on avait remarqué pourtant que Turenne n'avait point formé d'élèves, tandis que Condé en avait laissé plusieurs fort distingués : « Pur caprice du hasard, a repris l'Empereur; c'est le contraire qui eût dû arriver. Mais il ne dépend pas toujours des maîtres de faire de bons écoliers; encore faut-il que la nature s'y prête : la semence doit rencontrer son terrain. » Il a continué sur Eugène, Marlborough, Vendôme, etc., sur le grand Frédéric, qu'il disait avoir été, sur toutes choses, tacticien par excellence, et avoir eu le secret de faire des soldats de véritables machines. A ce sujet, il a dit : « Combien les hommes diffèrent parfois de ce qu'ils annoncent! Savent-ils bien toujours eux-mêmes ce qu'ils sont? En voilà un, remarquait-il, qui, au début, prend la fuite devant sa propre victoire, et qui, tout le reste de sa carrière, se montre bien certainement le plus intrépide, le plus tenace, le plus froid des hommes. »

SUR RACINE.

(Tome VII, pages 259-260.)

15 novembre 1816.

Après dîner, l'Empereur, ayant fait venir Racine, son favori, nous a lu les plus beaux morceaux d'*Iphigénie*, de *Mithridate* et de *Bajazet*.

« Bien que Racine ait accompli des chefs-d'œuvre en eux-mêmes, a-t-il dit en finissant, il y a répandu néanmoins une perpétuelle fadeur, un éternel amour, et son ton doucereux, son fastidieux entourage; mais ce n'était pas précisément sa faute, ajoutait-il, c'était le

vice et les mœurs du temps. L'amour alors, et plus tard encore, était toute l'affaire de la vie de chacun. C'est toujours le lot des sociétés oisives, observait-il. Pour nous, nous en avons été brutalement détournés par la Révolution et ses grandes affaires. » Chemin faisant, il avait condamné aussi tout le fameux plan de campagne de Mithridate. « Il pouvait être beau comme récit, disait-il; mais il n'avait point de sens comme conception. »

GÉNÉROSITÉ DE L'EMPEREUR ENVERS LORD CASTLEREAGH.

(Tome VII, page 271.)

16 novembre 1816.

« J'ai eu ce lord Castlereagh en mon pouvoir, a dit l'Empereur; il était occupé à intriguer à Châtillon, lorsque, dans un de nos succès momentanés, mes troupes dépassèrent le congrès, qui se trouva enveloppé. Le premier ministre anglais se trouvait sans caractère public, et demeurait en dehors du droit des gens : il le sentit, et se montrait dans la plus affreuse anxiété de se trouver ainsi entre mes mains. Je lui fis dire de se tranquilliser, qu'il était libre. Je le fis pour moi, non pour lui; car, certes, je n'en attendais rien de bon. Cependant, à quelque temps de là, sa reconnaissance se manifesta d'une manière toute particulière; quand il me vit choisir l'île d'Elbe, il me fit proposer l'Angleterre pour asile, et employa alors son éloquence, sa subtilité pour m'y déterminer; mais, aujourd'hui, les offres d'un Castlereagh ont le droit de m'être suspectes; et nul doute qu'il ne méditât déjà en cela l'horrible traitement qu'on exerce en cet instant sur ma personne. »

SUR MARMONT.

(Tome VII, pages 280-282.)

17 novembre 1816.

Il s'est arrêté sur un de ceux qu'il avait le plus aimés, sur sa défection; l'Empereur disait en avoir eu le cœur navré, et terminait en remarquant que, pour ce qu'il connaissait de lui, il devait être parfois bien malheureux. « Jamais, observait-il, défection n'avait été plus avouée ni plus funeste; elle se trouve consignée dans *le Moniteur,* et de sa propre main; elle a été la cause immédiate de nos malheurs, le tombeau de notre puissance, le nuage de notre gloire, etc... Et pourtant, disait-il avec une espèce de ressouvenir d'affection, je le répète parce que je le pense, ses sentiments vaudront mieux que sa réputation; son cœur l'emporte sur sa conduite; et lui-même, a continué l'Empereur, ne semble-t-il pas penser ainsi? Les papiers nous disent qu'en sollicitant vainement pour Lavallette il répondit avec effusion aux difficultés du monarque en lui disant :

« Mais, Sire, moi je vous ai donné plus que la vie. » D'autres nous ont livré aussi, disait l'Empereur, et d'une manière bien autrement vilaine encore; mais leur acte du moins n'est pas consacré par des pièces officielles, comme celui-ci. »

De là, l'Empereur, revenant en arrière, disait l'avoir élevé comme un père eût pu le faire de son fils. Il n'avait pu entrer dans le corps royal de l'artillerie, et avait dû s'attacher à un régiment provincial. « Neveu, disait l'Empereur, d'un de mes camarades à Brienne et au régiment de la Fère, qui me le recommanda en partant pour l'émigration, cette circonstance m'avait mis dans le cas de lui servir d'oncle ou de père, ce que j'avais réellement accompli; j'y pris un véritable intérêt, et j'avais de bonne heure fait sa fortune. »

SUR L'IMMORALITÉ DES GRANDES VILLES.

(Tome VII, page 283.)

17 novembre 1816.

Plus tard, l'Empereur, parlant des mœurs de Paris et de l'ensemble de son immense population, énumérait toutes les abominations inévitables, disait-il, d'une grande capitale, où la perversité naturelle et la somme de tous les vices se trouvaient aiguillonnées à chaque instant par le besoin, la passion, l'esprit et toutes les facilités du mélange et de la confusion; et il répétait souvent que toutes les capitales étaient autant de Babylone.

PENSÉES SUR DIVERS SUJETS.

(Tome VII, pages 300-308.)

18-19 novembre 1816.

L'Empereur, s'occupant sérieusement de la commodité et des embellissements des marchés de la capitale, avait coutume de dire : « La halle est le Louvre du peuple. »

L'égalité des droits, c'est-à-dire cette faculté, la même pour chacun, d'aspirer, de prétendre et d'obtenir, était un des grands traits du caractère de Napoléon, inné en lui, tout à fait dans sa propre nature. « Je n'ai pas toujours régné, disait-il; avant d'avoir été souverain, je me souviens d'avoir été sujet, et je n'ai pas oublié tout ce que ce sentiment de l'égalité a de fort sur l'imagination et de vif dans le cœur. » Il en disait de même de la liberté.

Donnant un jour un projet à rédiger à un de ses conseillers d'État, il lui disait : « Surtout n'y gênez pas la liberté, et bien moins encore l'égalité; car, pour la liberté, à toute rigueur, serait-il possible de

la froisser; les circonstances le veulent, et nous excuseront; mais, pour l'égalité, à aucun prix. Dieu m'en garde! Elle est la passion du siècle, et je suis, je veux demeurer l'enfant du siècle! »

Le mérite était *un* à ses yeux, et récompensé de même; aussi voyait-on les mêmes titres, les mêmes décorations atteindre également l'ecclésiastique, le militaire, l'artiste, le savant, l'homme de lettres; et il est vrai de dire que jamais nulle part, chez aucun peuple, à aucune époque, le mérite ne fut plus honoré, ni le talent plus magnifiquement récompensé. Ses intentions là-dessus étaient sans bornes. J'ai déjà rapporté qu'il dit un jour : « Si Corneille vivait, je le ferais prince. »

L'Empereur disait un jour à Sainte-Hélène : « Je crois que la nature m'avait calculé pour les grands revers; ils m'ont trouvé une âme de marbre; la foudre n'a pu mordre dessus, elle a dû glisser. »

« Sachez qu'un homme, véritablement homme, ne hait point; sa colère et sa mauvaise humeur ne vont point au delà de la minute, le coup électrique. L'homme fait pour les affaires et l'autorité ne voit point les personnes; il ne voit que les choses, leur poids et leurs conséquences. »

L'Empereur, parlant de l'éloquence militaire, disait : « Quand, au fort de la bataille, parcourant la ligne, je m'écriais : « Soldats, » déployez vos drapeaux, le moment est venu! » il eût fallu voir nos Français; ils trépignaient de joie, je les voyais se centupler; rien alors ne me semblait impossible. »

On connaît une foule d'allocutions militaires de Napoléon. En voici une que je tiens de celui-là même qui l'a recueillie sur le terrain. Passant en revue le second régiment de chasseurs à cheval, à Lobenstein, deux jours avant la bataille d'Iena, il demande au colonel : « Combien d'hommes présents? — Cinq cents, répond le colonel; mais parmi eux beaucoup de jeunes gens. — Qu'importe? lui dit l'Empereur d'un air qui marquait sa surprise d'une pareille observation, ne sont-ils pas tous Français? » Puis, se tournant vers le régiment, il ajouta : « Jeunes gens, il ne faut pas craindre la mort; quand on ne la craint pas, on la fait rentrer dans les rangs ennemis. » Et le mouvement de son bras exprimait vivement l'action dont

il parlait. A ces mots, on entendit comme un frémissement d'armes et de chevaux, et un soudain murmure d'enthousiasme, précurseur de la victoire mémorable qui, quarante-huit heures après, renversa la colonne de Rossbach.

A la bataille de Lützen, la plus grande partie de l'armée se trouvait composée de conscrits qui n'avaient jamais combattu. On raconte que l'Empereur, au plus fort de l'action, parcourait en arrière le troisième rang de l'infanterie, le soutenant parfois de son cheval en travers, et criant à ces jeunes soldats : « Ce n'est rien, mes enfants ; tenez ferme ; la patrie vous regarde, sachez mourir pour elle. »

Napoléon avait une estime toute particulière pour la nation allemande. « J'ai pu lui imposer bien des millions, disait-il, c'était nécessaire ; mais je me serais bien donné de garde de l'insulter par du mépris. Je l'estimais. Que les Allemands me haïssent, cela est assez simple : on me força dix ans à me battre sur leurs corps. Ils n'ont pu connaître mes vraies dispositions, me tenir compte de mes arrière-pensées, et elles étaient grandes pour eux. »

L'Empereur disait un jour, en parlant d'une de ses déterminations : « Je n'en voulais rien faire, je me laissai toucher, je cédai ; j'eus tort : le cœur d'un homme d'État doit être dans sa tête. »

L'Empereur faisait remarquer que nos facultés physiques s'aiguisent par nos périls ou nos besoins. « Ainsi, disait-il, le Bédouin du désert a la vue perçante du lynx, et le sauvage des forêts a l'odorat des bêtes. »

On citait quelqu'un qui, distingué par ses conceptions et ses faits, laissait pourtant paraître parfois des lacunes choquantes dans ses manières et ses expressions. L'Empereur expliquait cette désharmonie en disant : « Vous verrez qu'il pèche par l'éducation de la peau ; ses langes auront été sales. »

L'Empereur, parlant du danger qu'il avait couru aux Cinq-Cents lors de brumaire, l'attribuait militairement au seul local de l'Orangerie, où il avait été obligé d'entrer par une des extrémités pour en

parcourir la longueur. « Le malheur fut, disait-il, que je ne pus me présenter de front; je fus contraint de prêter le flanc. »

Napoléon, au retour de la campagne de Russie, se montrait si frappé de la force d'âme qu'il disait avoir été déployée par Ney, qu'il le nomma prince de la Moskova, et qu'il répéta alors à plusieurs reprises : « J'ai deux cents millions dans mes caves; je les donnerais pour Ney. »

« La moralité, la bonté, chez moi, ne sont point dans ma bouche, elles se trouvent dans mes nerfs. Ma main de fer n'était pas au bout de mon bras, elle tenait immédiatement à ma tête; la nature ne me l'a pas donnée, le calcul seul la faisait mouvoir. »

Reprochant un jour à quelqu'un de ne pas se corriger des vices qu'il avouait se connaître : « Monsieur, lui disait-il, quand on connaît son mal moral, il faut savoir soigner son âme comme on soigne son bras ou sa jambe. »

---

20 novembre 1816.

« On sait que je ne me butais pas à plier les circonstances à mes idées, mais que je me laissais en général conduire par elles : or qui peut, à l'avance, répondre des circonstances fortuites, des accidents inopinés? Que de fois j'ai donc dû changer essentiellement! Aussi ai-je vécu de vues générales, bien plus que de plans arrêtés. La masse des intérêts communs, ce que je croyais être le bien du très-grand nombre, voilà les ancres auxquelles je demeurais amarré, mais autour desquelles je flottais la plupart du temps au hasard. »

NOTE SUR O'MEARA.

O'Meara (Barry-Edward), né en Irlande en 1786, mort près de Londres en juin 1836. Il était, en juillet 1815, chirurgien-major de la marine royale d'Angleterre, à bord du *Bellérophon,* lorsqu'il accepta la proposition qui lui fut faite d'accompagner Napoléon sur le *Northumberland* et de rester à Sainte-Hélène en qualité de chirurgien, en stipulant la conservation de son grade et la faculté de quitter cette île quand il le voudrait. O'Meara se rendit agréable aux habitants de Longwood. L'Empereur se plaisait à converser avec lui. O'Meara s'appliqua, dès 1815, à tenir note de ces entretiens; il en fit un journal, dont les cahiers passèrent successivement en Angleterre par une voie secrète. C'est par cette même voie, dit-on, qu'O'Meara fit aussi parvenir en Europe les ouvrages destinés par Napoléon à être publiés sous le voile de l'anonyme, tels que les *Lettres du Cap,* une première édition de la *Campagne de* 1815, etc. Mais le gouverneur voulut imposer au chirurgien de Longwood d'inacceptables conditions : sur son refus de s'y soumettre, O'Meara fut arrêté et renvoyé de l'île (25 juillet 1818).

De retour en Europe, il adressa à l'Amirauté d'Angleterre un mémoire, rendu public, dans lequel étaient dénoncés tous les méfaits du gouverneur de Sainte-Hélène (18 octobre 1818). O'Meara fut destitué.

En 1822 il faisait paraître, en anglais, son ouvrage sur *Napoléon en exil;* c'était, après le mémoire de 1818, la première relation étendue publiée en Europe sur la captivité de Longwood.

Les diverses éditions françaises de la relation d'O'Meara présentant de nombreuses altérations, on a dû faire du texte anglais une nouvelle traduction, d'après laquelle sont donnés les extraits ci-après. Il est à remarquer que, comme Napoléon s'exprimait le plus souvent en italien lorsqu'il s'entretenait avec le docteur O'Meara, les paroles qui vont suivre ont dû subir, pour être rendues en français, une double traduction.

EXTRAITS

DE

NAPOLÉON EN EXIL[1].

ÉLOGE DES PERSONNES QUI PARTAGENT L'EXIL DE SAINTE-HÉLÈNE. — CARACTÈRE DE LA NOBLESSE IMPÉRIALE.

Longwood, 16 octobre 1816.

Napoléon parla avec les plus grands éloges des comtes Bertrand, Montholon, Las Cases, et des autres personnes de sa suite, pour le dévouement héroïque qu'ils manifestaient, et les preuves d'attachement à sa personne qu'ils avaient données, en restant avec lui contrairement à ses désirs. « Ils avaient, continua-t-il, un excellent prétexte pour s'en aller, d'abord en refusant de signer l'écrit dans lequel on m'appelait Napoléon Bonaparte, et ensuite parce que je leur avais ordonné de ne pas signer. Mais non ! ils auraient signé *tiranno Bonaparte,* ou tout autre nom outrageux, pour rester ici avec moi, dans la misère, plutôt que de retourner en Europe, où ils pourraient vivre dans la splendeur. Plus votre gouvernement cherche à me dégrader, plus ils me montrent de respect. Ils s'enorgueillissent de me rendre maintenant plus d'hommages que lorsque j'étais au faîte de ma gloire.

« *Pare,* dit-il ensuite, *che questo governatore e stato sempre spione.* Il serait digne d'être commissaire de police dans une petite ville. »

Je lui fis observer qu'on était très-surpris que, durant le temps de sa plus grande gloire, il n'eût jamais donné à personne un duché en France, bien qu'il eût créé tant de ducs et de princes ailleurs. Il répondit : « C'est parce que cela aurait produit un grand mécontentement parmi le peuple. Si, par exemple, j'avais fait un de mes maréchaux duc de Bourgogne, au lieu de lui donner un titre emprunté à

[1] *Napoleon in exile or A voice from Saint-Helena. The opinions and reflections of Napoleon on the most important events of his life and government, in his own words; by Barry E. O'Meara, esquire, his late surgeon.* In two volumes. London, 1822.

une de mes victoires, cela eût excité beaucoup d'alarme en Bourgogne, parce qu'on aurait pensé que quelques droits féodaux étaient attachés à ce titre, et que le duc les réclamerait. La nation avait tant de haine pour l'ancienne noblesse, que la création d'un titre qui en eût eu quelque chose aurait excité le mécontentement général, et, malgré ma puissance, je n'osais pas m'y exposer. J'instituai la nouvelle noblesse pour écraser l'ancienne, et pour satisfaire le peuple, attendu que la plupart de ceux que j'en revêtis étaient sortis de ses rangs; tout simple soldat avait le droit d'aspirer au titre de duc. Je crois que j'ai même eu tort en cela, parce que cette institution affaiblissait ce système d'égalité qui plaît tant au peuple. »

ERREURS DE LA POLITIQUE ANGLAISE; PROPOSITIONS AU SUJET DE MALTE.

26 octobre 1816.

Je lui fis remarquer que de grands politiques affirmaient, en Angleterre, que, si nous n'eussions pas continué la guerre, nous eussions été ruinés et fussions devenus une province de la France. « Cela n'est pas vrai, dit Napoléon; l'Angleterre étant en guerre avec la France donnait à cette dernière le prétexte et l'occasion d'étendre ses conquêtes aussi loin qu'elle le fit, jusqu'à ce que je fusse devenu Empereur de presque tout le monde entier, ce qui ne serait pas arrivé s'il n'y avait pas eu de guerre. »

La conversation tourna ensuite sur l'occupation de Malte. « Deux jours, dit-il, avant que Whitworth quittât Paris, on offrit au ministère et à d'autres personnes qui m'entouraient trente millions de francs, avec la promesse de me reconnaître roi de France, à condition que je vous céderais Malte. »

SUR LES JUIFS, LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE, LES FRANCS-MAÇONS, LES JÉSUITES.

2 novembre 1816.

Pendant la conversation, je pris la liberté de demander à l'Empereur les raisons qui l'avaient porté à donner aux Juifs tant d'encouragements. Il répondit : « Je voulais qu'ils renonçassent à l'usure. Ils étaient en grand nombre dans les pays sur lesquels je régnais; j'espérais, en les rendant libres et en leur donnant des droits égaux à ceux des catholiques, des protestants et autres, les rendre bons citoyens, et les forcer à se conduire comme tout le monde. Je crois que j'aurais fini par réussir. J'établissais mon raisonnement à leur égard sur ce que leurs rabbins leur expliquaient qu'ils ne devaient pas pratiquer l'usure contre leur propre nation, mais qu'elle leur

était permise envers les chrétiens et autres; en conséquence, puisque je leur avais rendu tous leurs priviléges, et que je les avais faits égaux à mes autres sujets, ils devaient me regarder, ainsi que Salomon ou Hérode, comme le chef de leur nation, et mes sujets comme les frères d'une tribu semblable à la leur; qu'en conséquence il ne leur était pas permis de pratiquer l'usure avec eux; mais qu'ils devaient nous traiter comme si nous étions de la tribu de Juda; que, jouissant des mêmes droits que mes autres sujets, ils devaient comme eux payer les impôts, et se soumettre aux lois de la conscription et à toutes les autres lois. J'obtins par ce moyen beaucoup de soldats. En outre, j'aurais attiré une grande richesse en France, parce que les Juifs sont très-nombreux, et qu'ils se seraient pressés en foule dans un pays où ils jouissaient de plus grands priviléges que dans aucune autre nation.

» Je voulais d'ailleurs établir une liberté universelle de conscience. Mon système était qu'il n'y eût pas de religion prédominante, mais de laisser une parfaite liberté de conscience et de pensée, de rendre tous les hommes égaux, protestants, catholiques, mahométans, déistes ou autres, de manière que leur religion n'eût aucune influence pour leur faire obtenir des emplois du gouvernement; enfin qu'elle ne pût contribuer à les faire accueillir ou repousser, et que, pour donner un emploi à un homme, on ne pût faire aucune objection fondée sur sa croyance, pourvu qu'il fût capable sous d'autres rapports. Je rendis tout indépendant de la religion. Tous les tribunaux le furent également. Les mariages étaient indépendants des prêtres; les cimetières mêmes ne furent plus laissés à leur disposition, car ils ne pouvaient refuser d'enterrer personne, de quelque religion qu'on fût. Mon intention était de rendre tout ce qui appartenait à l'État et à la constitution purement civil, sans égard à aucune religion. Je voulais ôter aux prêtres toute influence et tout pouvoir dans les affaires civiles, et les obliger à s'en tenir aux matières spirituelles, sans se mêler d'autre chose. »

Je lui fis quelques questions sur les francs-maçons et lui demandai son opinion sur eux. « Ils font quelques bonnes actions. Ils ont aidé à la révolution, et, dans ces derniers temps encore, à diminuer la puissance du pape et l'influence du clergé. Mais, lorsque les sentiments d'un peuple sont contre le gouvernement, toute société tend à lui nuire. » Je lui demandai si les francs-maçons du continent avaient quelque rapport avec les *illuminés*. Il répondit : « Non, c'est une société tout à fait différente, et en Allemagne elle est d'une nature très-dangereuse. » Je lui témoignai le désir de savoir s'il n'avait pas

encouragé les francs-maçons : « Un peu, répondit-il, parce qu'ils combattaient le pape. » Je lui demandai ensuite s'il aurait permis le rétablissement des Jésuites en France : « Jamais, dit-il, c'est la plus dangereuse de toutes les sociétés ; elle a fait plus de mal que toutes les autres. D'après leur doctrine, leur général est le souverain des souverains et le maître du monde ; tous les ordres qui émanent de lui, quoique contraires aux lois, ou criminels, doivent être exécutés. Tout acte, quelque atroce qu'il soit, commis par eux, en exécution des ordres de leur général, résidant à Rome, devient méritoire à leurs yeux. Non, non, jamais je n'aurais souffert dans mes États une société sous les ordres d'un général étranger, résidant à Rome. Enfin je n'aurais jamais voulu de *frati*[1]. Il y avait assez de prêtres pour ceux qui en avaient besoin, sans voir encore des monastères remplis de *canaglie,* qui ne faisaient que manger, prier ou commettre des crimes. » Je remarquai qu'il était à craindre que les prêtres et les Jésuites n'eussent bientôt une grande influence en France. Napoléon répondit ; « Cela est très-probable. Les Bourbons sont des fanatiques, et ne demanderaient pas mieux que de ramener les Jésuites et l'Inquisition. Dans les règnes qui ont précédé le mien, les protestants étaient aussi maltraités que les Juifs ; ils ne pouvaient acheter de terres : je les ai mis au niveau des catholiques. Ils seront maintenant foulés aux pieds par les Bourbons, pour qui ils seront toujours des objets de soupçon, ainsi que toute institution libérale. L'empereur Alexandre peut, sans inconvénient, permettre l'entrée de son empire aux Jésuites, parce qu'il est de sa politique d'attirer dans son pays barbare des hommes éclairés, quelle que soit leur secte ; et, d'ailleurs, ils ne sont pas très à craindre en Russie, où la religion est différente de la leur. »

LES ITALIENS DISCIPLINÉS PAR L'HONNEUR ET L'ÉMULATION. — ÉPISODE DU SIÉGE DE TOULON. OFFRES DE PAIX REPOUSSÉES PAR LE CABINET ANGLAIS.

9 novembre 1816.

« Lorsque les Autrichiens étaient maîtres de l'Italie, ils essayèrent en vain de faire des soldats avec les Italiens : ou ceux-ci désertaient aussitôt qu'on les avait enrôlés, ou bien, s'ils étaient obligés de marcher à l'ennemi, ils se sauvaient au premier feu. Il était impossible de maintenir un seul régiment. Lorsque j'eus conquis l'Italie, et que je commençai à lever des soldats, les Autrichiens se moquèrent de moi et dirent que je ne réussirais jamais ; qu'ils l'avaient souvent tenté et qu'il n'était pas dans le caractère des Italiens de se battre ou

[1] Moines.

de faire de bons soldats. Malgré cela, je levai plusieurs milliers d'Italiens, qui se battirent avec autant de bravoure que les Français, et qui ne m'abandonnèrent pas, même dans mon adversité. Quelle en était la cause? J'avais aboli le fouet et le bâton, que les Autrichiens avaient adoptés. Je donnais de l'avancement aux soldats qui avaient des talents, et j'en nommai plusieurs généraux. Je substituai l'honneur et l'émulation à la crainte et au fouet. »

Napoléon parla ensuite du siége de Toulon, et rappela qu'il avait fait le général O'Hara prisonnier. « Je puis même dire, ajouta-t-il, que je le pris de ma propre main. J'avais établi une batterie masquée, de huit pièces de 24 et de quatre mortiers, pour attaquer le fort Malbousquet dont les Anglais étaient maîtres. Cette batterie fut achevée dans la soirée, et je me proposais d'ouvrir le feu le lendemain matin. Tandis que je donnais des ordres sur un autre point de l'armée, des députés de la Convention arrivèrent. A cette époque, ils prenaient quelquefois sur eux de diriger les opérations militaires, et ces imbéciles ordonnèrent à la batterie de commencer son feu; on leur obéit. Aussitôt que je vis ce feu commencer avant qu'il fût temps, je pensai que le général anglais attaquerait la batterie et l'enlèverait probablement, parce que toutes mes dispositions n'avaient pas encore été prises pour la soutenir. En effet, O'Hara, voyant que le feu de cette batterie réussirait à déloger ses troupes de Malbousquet, et que je pourrais finir par m'emparer du fort qui dominait la rade, se décida à l'attaquer. En conséquence, le matin de bonne heure, il se mit à la tête de ses troupes, fit une sortie et emporta effectivement la batterie et les lignes que j'avais formées à gauche, et celles de droite furent prises par les Napolitains. Tandis qu'il était occupé à enclouer les canons, j'avançai, sans être aperçu, avec 300 ou 400 grenadiers, par un boyau couvert d'oliviers, qui communiquait à la batterie, et je commençai un feu terrible sur ses troupes. Les Anglais, étonnés, crurent d'abord que les Napolitains qui occupaient les lignes sur la droite les avaient pris pour des Français, et s'écrièrent : « C'est cette canaille de Napolitains qui fait feu sur » nous »; car même à cette époque vos troupes méprisaient les Napolitains. O'Hara sortit de la batterie et s'avança vers nous. Il fut alors blessé au bras par le feu d'un sergent, et, comme j'étais à l'entrée du boyau, je le saisis par l'habit et le poussai au milieu de mes soldats, pensant que c'était un colonel, parce qu'il avait deux épaulettes. Tandis qu'on l'emmenait sur les derrières, il s'écria qu'il était le commandant en chef des Anglais. Il pensait qu'on allait le massacrer, car il existait alors un ordre horrible de la Convention de ne

point faire de quartier aux Anglais. Je courus à lui, et empêchai les soldats de le maltraiter. Il parlait très-mal français, et, comme il paraissait croire qu'on voulait le massacrer, je fis tout ce qui dépendit de moi pour le rassurer; je donnai des ordres pour qu'on pansât sur-le-champ sa blessure et qu'on eût pour lui les plus grands égards. Il me pria ensuite de lui donner un certificat de la manière dont il avait été pris, afin qu'il pût le montrer à son gouvernement pour sa justification. »

Napoléon dit qu'il avait toujours été disposé à conclure la paix avec l'Angleterre. « Que vos ministres affirment ce qu'ils voudront, ajouta-t-il, j'ai toujours été prêt à faire la paix. Lors de la mort de Fox, il y avait tout lieu de croire qu'elle allait s'effectuer. Si lord Lauderdale eût d'abord été sincère, elle eût également été conclue. Avant la campagne de Prusse, je lui fis signifier qu'il ferait mieux de persuader à ses compatriotes de faire la paix, attendu que je serais maître de la Prusse en deux mois; par la raison que, bien que la Russie et la Prusse réunies pussent me résister, la Prusse seule ne le pourrait pas; les Russes étaient à trois mois de marche de distance; et, comme je savais que le plan de campagne de la coalition était de défendre Berlin, au lieu de se retirer pour attendre le renfort des Russes, je pensais que je détruirais leur armée et prendrais Berlin avant l'arrivée des Russes, qu'ensuite je déferais facilement ces derniers. Je lui conseillais donc de profiter de mes offres de paix, avant que les Prussiens, qui étaient vos meilleurs amis sur le continent, fussent battus. Je crois que lord Lauderdale fut sincère après cette communication, et qu'il écrivit à vos ministres pour les engager à la paix; mais ils ne voulurent pas y consentir, pensant que le roi de Prusse était à la tête de 100,000 hommes, que je pouvais être battu, et qu'une défaite causerait ma ruine. Cela était possible. Quelquefois une bataille décide de tout, et quelquefois la circonstance la plus légère décide du sort d'une bataille. L'événement cependant prouva que j'avais raison; après Iena, la Prusse fut à moi. Après Tilsit et à Erfurt, continua-t-il, une lettre contenant des propositions de paix avec l'Angleterre, et signée de l'empereur Alexandre et de moi, fut envoyée à vos ministres; mais ils ne voulurent pas les accepter. »

SUR TALLEYRAND ET LES BOURBONS. — BLESSURES REÇUES PAR NAPOLÉON. — EN 1815 IL EUT RATIFIÉ LE TRAITÉ DE PARIS.

12 novembre 1816.

J'ai eu avec Napoléon une longue conversation pendant qu'il était dans son bain. Je lui demandai son opinion sur Talleyrand. « Tal-

leyrand, dit-il, est le plus vil des agioteurs. C'est un bas flatteur, un homme corrompu qui a trahi tous les partis, tous les individus. Adroit et circonspect, toujours traître, mais toujours en conspiration avec la fortune, Talleyrand traite ses ennemis comme s'ils devaient être un jour ses amis, et ses amis comme s'ils devaient devenir ses ennemis. C'est un homme de talent, mais vénal en toute chose. On ne pouvait rien faire avec lui que par des moyens de corruption. Les rois de Wurtemberg et de Bavière me firent tant de plaintes sur sa rapacité et ses extorsions, que je lui retirai le portefeuille. J'appris, en outre, qu'il avait divulgué à quelques intrigants un secret des plus importants que j'avais confié à lui seul. Il déteste les Bourbons du fond du cœur. Lorsque je revins de l'île d'Elbe, Talleyrand m'écrivit de Vienne pour m'offrir ses services et me proposer de trahir les Bourbons, à condition que je lui pardonnerais et que je lui rendrais ma faveur. Il argumentait d'après un passage de ma proclamation où je disais qu'il y avait des circonstances auxquelles il était impossible de résister; mais je réfléchis que je devais faire quelques exceptions, et je le refusai, car en ne punissant personne j'aurais excité l'indignation. »

Je lui demandai s'il était vrai que Talleyrand lui eût donné le conseil de détrôner le roi d'Espagne, et je lui répétai ce que le duc de Rovigo m'avait assuré avoir été dit en sa présence par Talleyrand : « Votre Majesté ne sera jamais en sûreté sur son trône, tant qu'un Bourbon sera assis sur un autre. » Il répondit : « Oui, c'est vrai; il m'a conseillé de faire tout ce qui pourrait nuire aux Bourbons, qu'il déteste. »

Napoléon m'a montré les marques de deux blessures, dont l'une a laissé une très-profonde cicatrice au-dessous du genou gauche : il m'a dit l'avoir reçue dans sa première campagne d'Italie, et qu'elle était d'une nature si sérieuse, que les chirurgiens étaient dans le doute pour savoir si l'on ne serait pas obligé de lui faire l'amputation. Il observa que, lorsqu'il était blessé, il le cachait toujours, pour ne pas décourager les soldats. L'autre blessure était sur l'orteil; il l'avait reçue à Eckmühl. « Au siége d'Acre, continua-t-il, une bombe lancée par Sydney Smith vint tomber à mes pieds. Deux soldats qui étaient près de moi me saisirent et m'embrassèrent étroitement, l'un par devant et l'autre de côté, et me firent un rempart de leurs corps contre l'effet de la bombe qui éclata et nous couvrit de poussière. Nous tombâmes dans le trou qu'elle avait formé par l'explosion : un des soldats fut blessé. Je les fis tous deux officiers. L'un [1] a depuis

[1] Le général Daumesnil.

perdu une jambe à Moscou, et commandait à Vincennes lorsque je quittai Paris. Quand les Russes le sommèrent de se rendre, il répondit qu'aussitôt qu'ils lui auraient rapporté la jambe qu'il avait perdue à Moscou il leur rendrait la forteresse. Souvent, dans ma vie, continua-t-il, j'ai été sauvé par des soldats et des officiers qui se jetaient devant moi quand je me trouvais au milieu du danger le plus imminent. A Arcole, dans le moment où je me précipitais en avant, le colonel Muiron, mon aide de camp, se jeta devant moi, me couvrit de son corps, et reçut la blessure qui m'était destinée. Il tomba à mes pieds, et son sang me jaillit au visage. Il sacrifia sa vie pour sauver la mienne. Jamais, je crois, on n'a vu tant de dévouement de la part des soldats que de la part des miens. Dans tous mes malheurs, jamais le soldat, même expirant, ne s'est plaint de moi; jamais homme n'a été servi plus fidèlement par ses troupes. La dernière goutte de leur sang sortait de leurs veines avec le cri de *Vive l'Empereur!* »

Je lui demandai si, dans le cas où il eût gagné la bataille de Waterloo, il eût consenti au traité de Paris. Il répondit : « Certes, je l'aurais ratifié. Je n'aurais pas voulu faire moi-même une pareille paix. J'avais abdiqué auparavant plutôt que de consentir à des conditions bien meilleures; mais, la trouvant toute faite, je l'aurais conservée, parce que la France avait besoin de repos. »

LA RÉVOLUTION DE 1830 PRÉDITE PAR NAPOLÉON.

13 décembre 1816.

Il parla de la probabilité d'une révolution en France. « Avant vingt ans, dit-il, lorsque je serai mort et renfermé dans la tombe, vous verrez en France une autre révolution.

» Il est impossible que vingt-neuf millions de Français puissent vivre contents sous le joug de souverains qui leur ont été imposés par les étrangers contre lesquels ils ont combattu pendant près de trente ans. Pouvez-vous blâmer les Français de ne vouloir pas se soumettre à des animaux comme Montchenu? Vous aimez en Angleterre à faire une comparaison entre la restauration de Charles II et celle de Louis; mais il n'y a pas la plus petite similitude. Charles fut rappelé par la masse de la nation anglaise à un trône que son successeur perdit ensuite pour une messe. Mais, quant aux Bourbons, il n'y a pas un village en France qui n'ait perdu trente ou quarante hommes de la fleur de sa jeunesse pour tâcher d'empêcher leur retour. Les sentiments de la nation sont ceux-ci : « Ce n'est pas nous qui avons ramené ces misérables; non, ceux qui ont ravagé notre pays, qui ont brûlé nos

maisons, qui ont violé nos femmes et nos filles, les ont mis sur le trône par la force. »

SUR LA CRÉMATION.

14 décembre 1816.

A propos d'une médecine recommandée par O'Meara, il répondit : « *Si viverebbe troppo lungamente.* »

Il me parla ensuite des cérémonies funéraires, et ajouta que, lorsqu'il mourrait, il voudrait que son corps fût brûlé. « C'est la meilleure manière, dit-il, parce qu'alors le cadavre ne produit aucun inconvénient. Quant à la résurrection, elle doit s'accomplir par un miracle, et il est facile à l'Être qui a le pouvoir de réunir les restes des morts de rassembler aussi leurs cendres. »

SUR LES PAMPHLÉTAIRES.

23 janvier 1817.

« Il en est de cet ouvrage comme de ceux qui ont fait de moi un monstre se réjouissant à la vue du sang, se complaisant dans les crimes et les atrocités; qui ont prétendu que, uniquement pour satisfaire mes goûts sanguinaires, je faisais passer ma voiture sur les corps des morts et des blessés dans les batailles. Ce livre est tout aussi vrai, et l'auteur nuit également à ce qu'il voulait prouver. Je n'ai pas été fâché de ces ouvrages violents, car je savais qu'aucune personne sage et raisonnable n'y pourrait croire. Ceux qui étaient écrits avec une apparence de modération et d'impartialité étaient les seuls que je pusse craindre. »

Je demandai ensuite à l'Empereur s'il avait lu l'Histoire de l'expédition d'Égypte par Miot : « Quoi! répondit-il, le commissaire? Je crois que Las Cases m'en a donné un exemplaire; d'ailleurs ce livre a été publié de mon temps. » Il me pria alors de lui apporter celui que j'avais, afin de les comparer. Il ajouta : « Miot était un polisson que j'ai tiré de la boue, ainsi que son frère. Il prétend que je lui ai fait des menaces à cause de son livre; cela est faux. J'ai dit une fois à son frère qu'il eût aussi bien fait de ne pas publier des mensonges. C'était un homme qui avait toujours peur. »

INVASION DE L'INDE PROJETÉE ENTRE LA RUSSIE ET LA FRANCE. — CONSTANTINOPLE CONVOITÉE PAR LE CZAR. — L'INVASION RUSSE, DANGER IMMINENT POUR L'EUROPE.

14 février 1817.

« Si Paul eût vécu, vous auriez déjà perdu l'Inde. Nous avions fait ensemble le projet de nous en emparer. J'avais fourni le plan.

Je devais envoyer 30,000 hommes de bonnes troupes, et lui un nombre égal des meilleurs soldats russes et 40,000 Cosaques. J'aurais fourni une somme de 10 millions pour concourir à l'achat des chameaux et des choses nécessaires pour traverser le désert. Nous devions tous les deux demander au roi de Prusse d'accorder le passage à mes troupes à travers ses États; il y aurait bientôt consenti. J'avais en même temps fait la même demande au roi de Perse, qui n'aurait certainement pas refusé, quoique les négociations ne fussent pas entièrement terminées; mais elles auraient réussi, parce que les Persans désiraient en profiter eux-mêmes. Mes troupes se seraient rendues à Varsovie, où les Russes et les Cosaques devaient les joindre. De cette ville, nos troupes réunies se seraient dirigées vers la mer Caspienne, où elles se seraient embarquées, ou bien elles auraient continué leur voyage par terre, suivant les circonstances. Je vous avais prévenus en envoyant un ambassadeur en Perse pour y traiter de mes intérêts. Depuis ce temps, vos ministres ont été assez imbéciles pour laisser les Russes s'emparer de quatre provinces qui agrandissent leur territoire au delà des montagnes. La première année de guerre que vous aurez avec la Russie, elle vous enlèvera l'Inde. »

Je lui demandai ensuite s'il était vrai qu'Alexandre eût eu le projet de s'emparer de la Turquie. Napoléon répondit : « Toutes ses pensées sont dirigées vers cette conquête. Nous avons eu ensemble plusieurs conférences à ce sujet. Je fus d'abord charmé de sa proposition, parce que je pensais qu'il y avait avantage pour les progrès de la civilisation à chasser de l'Europe ces barbares. Mais, lorsque je vins à réfléchir aux conséquences qui en pouvaient résulter, et que je vis quelle terrible prépondérance cela donnerait à la Russie, par rapport au grand nombre de Grecs qui sont sous la domination des Turcs, et qui se joindraient naturellement aux Russes, je refusai d'y consentir, surtout parce qu'Alexandre voulait avoir Constantinople; ce que je ne pouvais permettre, parce que cela détruisait l'équilibre de la balance politique en Europe. Je réfléchis que la France y gagnerait l'Égypte, la Syrie et les îles, ce qui n'eût été rien en comparaison de ce qu'aurait obtenu la Russie. Je considérai aussi que les barbares du Nord étaient déjà trop puissants, et que probablement, par la suite, ils accableraient toute l'Europe, comme je le pense encore maintenant. L'Autriche tremble déjà. Que la Russie et la Prusse se réunissent, et l'Autriche succombe, sans que l'Angleterre puisse l'empêcher. La France n'est rien sous la dynastie actuelle, et les Autrichiens seront facilement subjugués. Ils opposeront peu de résistance aux Russes, qui sont braves et patients. La Russie est d'autant plus formidable

qu'elle ne peut jamais désarmer. En Russie, un soldat est toujours soldat. Ce sont des barbares qui, on peut le dire, n'ont point de patrie, et à qui tout pays semble meilleur que celui qui leur a donné naissance. Lorsque les Cosaques entrèrent en France, ils violaient indifféremment toutes les femmes, vieilles ou jeunes, parce que toutes étaient préférables à celles qu'ils avaient quittées. D'ailleurs les Russes sont pauvres, et la conquête leur est nécessaire. Quand je ne serai plus, ma mémoire sera honorée, et je serai révéré pour avoir prévu des événements qui doivent arriver, et auxquels j'ai voulu m'opposer. On respectera ma mémoire alors que les barbares du Nord posséderont l'Europe, ce qui ne serait pas arrivé sans vous, *signori Inglesi.* »

NAPOLÉON CONFIANT DANS LA JUSTICE DE LA POSTÉRITÉ.

3 mars 1817.

« Quelle idée aviez-vous de moi avant d'être mon chirurgien? Que pensiez-vous de mon caractère et de ce dont j'étais capable? Dites-moi franchement quelle était votre opinion. » Je répondis : « Je pensais que vous étiez un homme dont les étonnantes qualités ne pouvaient être égalées que par votre ambition démesurée, et, quoique je n'ajoutasse pas foi à la vingtième partie des libelles que j'avais lus contre vous, cependant je croyais que vous n'hésiteriez pas à commettre un crime, lorsque vous le croiriez nécessaire ou utile à vos intérêts. »

« Voilà justement la réponse à laquelle je m'attendais, répondit Napoléon; telle est peut-être l'opinion de lord Holland, et même celle d'un grand nombre de Français. Je me suis élevé à un trop haut degré de gloire et de puissance pour ne pas exciter l'envie et la jalousie des hommes. On dira : Il est parvenu au faîte de la gloire, il est vrai; mais pour y arriver il a commis bien des crimes. Or le fait est que non-seulement je n'ai jamais commis de crime, mais que je n'en ai même jamais eu la pensée. J'ai toujours marché avec l'opinion des grandes masses et avec les événements. J'ai toujours fait peu de cas de l'opinion des individus, et beaucoup de celle du public. J'ai toujours marché avec l'opinion de cinq ou six millions d'hommes.

» Malgré tous les libelles, continua-t-il, je ne crains rien pour ma renommée. La postérité me rendra justice. La vérité sera connue, et l'on comparera le bien que j'ai fait avec les fautes que j'ai commises. Je ne suis pas inquiet du résultat. Quoi qu'il en soit, bien que j'aie succombé, je serai considéré comme un homme extraordi-

naire. Mon élévation est sans exemple, parce qu'elle n'a été accompagnée d'aucun crime. J'ai livré cinquante batailles rangées, que j'ai presque toutes gagnées. J'ai formé et mis en vigueur un code de lois qui fera passer mon nom à la postérité la plus reculée. De rien je me suis élevé au rang du plus puissant monarque du monde. L'Europe était à mes pieds. Mon ambition était grande, je l'avoue, mais d'une nature froide, et causée par les événements et l'opinion des grandes masses. J'ai toujours pensé que la souveraineté résidait dans le peuple. En fait, le gouvernement impérial était une espèce de république. Appelé pour en être le chef par la voix de la nation, j'eus pour principe de tenir la carrière ouverte aux talents, sans distinction de naissance ni de fortune, et ce système d'égalité est la raison pour laquelle votre oligarchie me déteste tant.

» Ceux qui ont consenti à la réunion de la Pologne à la Russie, dit ensuite l'Empereur, seront l'exécration de la postérité, tandis qu'on prononcera mon nom avec respect, alors que les belles contrées du sud de l'Europe seront la proie des barbares du Nord.

» Ma plus grande faute est peut-être de n'avoir pas détrôné le roi de Prusse, lorsqu'il m'était si facile de le faire. Après Friedland, j'aurais dû retirer la Silésie et la Posnanie à la Prusse, et abandonner ces provinces à la Saxe, parce que le roi de Prusse et les Prussiens étaient trop humiliés pour ne pas se venger à la première occasion. Si j'avais fait cela, si je leur avais donné une constitution libre et que j'eusse délivré les paysans de l'esclavage féodal, la nation eût été contente. »

DANGER COURU PAR L'EMPEREUR A BRIENNE.

11 mars 1817.

Je demandai à Napoléon s'il était vrai, comme on l'avait dit, qu'il eût été une fois en danger d'être pris par les Cosaques. « Au combat de Brienne, répondit-il, je me souviens qu'environ vingt ou vingt-cinq uhlans, et non des Cosaques, tournèrent une des ailes de mon armée pour tâcher de tomber sur une partie de l'artillerie. C'était à la chute du jour; l'horizon commençait à s'obscurcir. Ils se trouvèrent, je ne sais comment, en présence de moi et de mon état-major. Quand ils nous virent, ils furent tout troublés et ne surent que faire. Cependant ils ignoraient qui j'étais, et moi-même, pendant quelque temps, je ne les reconnus pas. Je pensais qu'ils faisaient partie de mes troupes. Mais Caulaincourt les reconnut et me fit remarquer que nous étions au milieu des ennemis. Au même instant ces uhlans, effrayés et ne sachant que faire, se mirent à fuir et es-

sayèrent de se sauver de tous côtés. Mon état-major commença à faire feu sur eux. Un de ces uhlans galopa si près de moi, sans me connaître, qu'il me frappa vigoureusement au genou avec sa main; il tenait la lance en arrêt, mais ce fut de son autre main qu'il me toucha. Je crus d'abord que c'était quelqu'un de mon état-major qui passait brusquement auprès de moi; mais je me retournai, et je vis que c'était un ennemi. Je mis la main à l'arçon de ma selle pour prendre un pistolet et tirer sur lui; il avait disparu. J'ignore s'il fut tué ou s'il échappa. Ce jour-là je tirai mon épée, ce qui m'était arrivé rarement, car je gagnais les batailles par mon coup d'œil, et non par la force de mon bras. Je crois que ces uhlans furent ensuite taillés en pièces. »

SUR LE SENTIMENT RELIGIEUX.

19 mars 1817.

J'ai vu Napoléon dans son bain; il lisait un petit livre, que je reconnus pour être un Nouveau Testament en français. Je n'ai pu m'empêcher de lui faire observer que beaucoup de personnes ne voudraient pas croire qu'il lût un tel livre, parce qu'il passait auprès de bien des gens pour ne croire à rien.

Napoléon se mit à rire et répondit : « Cependant cela n'est pas vrai; je suis loin d'être athée. Malgré toutes les iniquités et les fraudes des ministres de la religion, qui prêchent constamment que leur royaume n'est pas de ce monde, et pourtant s'emparent de tout ce qu'ils peuvent prendre, du moment que je fus à la tête du gouvernement je fis tout ce qui était en mon pouvoir pour rétablir la religion. Mais je voulais en faire le fondement et le soutien de la morale et des bons principes, et non qu'elle prît l'essor au-dessus de tous les pouvoirs humains. L'homme a besoin de quelque chose de merveilleux. Il vaut mieux pour lui qu'il le trouve dans la religion que chez Mlle Lenormand. D'ailleurs la religion est une grande consolation et une grande ressource pour ceux qui en ont, et personne ne peut répondre de ce qu'il fera dans ses derniers moments. »

HOCHE ET L'EXPÉDITION D'IRLANDE.

3 avril 1817.

Napoléon parla de Hoche. « Hoche, dit-il, fut un des premiers généraux que la France ait produits. Il était brave, intelligent, plein de talent, de résolution et de pénétration; il était aussi intrigant. Si Hoche eût débarqué en Irlande, il aurait réussi. Il possédait toutes les qualités nécessaires pour assurer le succès de son expédition; il

était accoutumé à la guerre civile et savait comment s'y prendre pour la faire avec avantage; il avait pacifié la Vendée, et était ce qu'il fallait pour l'Irlande. C'était un homme superbe et très-adroit, intrigant et d'un extérieur prévenant.

» Mais je ne sais par quelle bêtise il fut mis à bord d'une frégate qui n'arriva jamais jusqu'à la côte d'Irlande, tandis que le reste de l'expédition, composée d'environ 18,000 hommes, entra dans la baie de Bantry, où on resta pendant quelques jours parfaitement maître d'opérer le débarquement. Grouchy, qui, je crois, commandait en second, ne sut que faire; en sorte qu'après avoir eu la possibilité de débarquer et de renvoyer les vaisseaux, comme on aurait dû le faire, on resta quelque temps sans agir, et on s'en alla comme des imbéciles. Si Hoche était arrivé, l'Irlande était perdue pour vous.

» Si les Irlandais, ajouta-t-il, m'eussent envoyé d'honnêtes gens, j'aurais certainement fait une tentative en Irlande; mais je n'avais de confiance ni dans l'intégrité ni dans les talents des meneurs irlandais qui étaient en France. Ils n'avaient aucun plan à soumettre, étaient divisés d'opinion et se querellaient continuellement entre eux. »

ASSASSINAT DES BOURBONS, PROPOSÉ PAR TALLEYRAND.

15 avril 1817.

Je demandai à Napoléon s'il était vrai que Talleyrand lui eût proposé de faire assassiner tous les Bourbons, et lui eût même offert de négocier pour l'exécution de ce projet. Il me répondit : « Cela est vrai; Talleyrand m'a proposé et offert de le faire mettre à exécution. » Je demandai à l'Empereur si ce n'était pas une somme de 100,000 francs qu'on avait demandée? Il répliqua : « Beaucoup plus; autant que je puis me rappeler, c'était un million de francs pour chaque Bourbon. Mais j'ai toujours refusé mon consentement; il n'y manquait que cela. »

SUR LES FEMMES. — ANECDOTE.

16 mai 1817.

L'Empereur fit la remarque que nous autres Anglais nous avions un bagage trop considérable et trop de femmes à la suite de notre armée.

« Les femmes, quand elles sont méchantes, dit-il, sont pires que les hommes et ont plus de dispositions à commettre des crimes. Quand le sexe qui a la douceur en partage est une fois dégradé, il tombe dans un avilissement plus honteux que le nôtre. Les femmes

sont toujours beaucoup meilleures ou beaucoup plus mauvaises que les hommes.

» Quand je commandais au col de Tende, pays très-montagneux et très-difficile, où, pour entrer, l'armée était obligée de passer sur un pont étroit, j'avais donné des ordres pour qu'il ne fût permis à aucune femme de suivre, parce que le service était très-difficile et exigeait que les troupes fussent continuellement en alerte. Pour assurer l'exécution de cet ordre, je plaçai deux capitaines sur le pont et leur enjoignis, sous peine de mort, de ne laisser passer aucune femme. Je me rendis moi-même au pont pour m'assurer qu'on m'avait obéi; j'y trouvai une foule de femmes rassemblées. Aussitôt qu'elles m'aperçurent, elles se mirent à m'accabler d'invectives et à crier : « Ah! c'est donc toi, *petit caporal,* qui as donné l'ordre de » ne pas nous laisser passer! » On m'appelait alors le *petit caporal* dans l'armée. A quelques lieues de là, je fus étonné de voir un nombre considérable de femmes avec les troupes. J'ordonnai aussitôt qu'on arrêtât les deux capitaines et qu'on les amenât devant moi; j'étais résolu à les faire juger sur-le-champ. Ils protestèrent de leur innocence et assurèrent qu'aucune femme n'avait traversé le pont. Je me fis amener quelques-unes de ces dames, et à mon grand étonnement elles avouèrent qu'elles avaient vidé plusieurs tonneaux qui renfermaient les provisions destinées à l'usage de l'armée, qu'elles s'y étaient cachées et avaient passé sans être aperçues. »

SUR LE DUC D'ENGHIEN.

22 mai 1817.

J'ai demandé à Napoléon, parce que j'étais curieux d'éclaircir à fond cette affaire, si, dans le cas où Talleyrand lui aurait remis à temps la lettre du duc d'Enghien, il eût pardonné à ce dernier. Il répondit : « C'est probable; car, dans cette lettre, il me faisait l'offre de ses services; en outre, c'était le meilleur de la famille. Il s'est conduit avec beaucoup d'intrépidité et de dignité devant le conseil de guerre, et il n'a rien nié. Il est vrai que je désirais, ainsi que la nation, faire un exemple; c'est sur lui que cela tomba; mais pourtant je pense que je lui aurais pardonné. »

HARDIESSE DE DEUX MARINS ANGLAIS. — LA PRINCESSE D'ORANGE. — LA REINE DE PRUSSE.

17 août 1817.

Napoléon me raconta que, quand il était à Boulogne, deux matelots anglais y arrivèrent, après s'être échappés de Verdun et avoir traversé la France sans être découverts. Ils y étaient restés pendant

quelque temps. N'ayant point d'argent, ils ne savaient comment venir à bout de s'échapper, et on faisait si bonne garde sur les bateaux, qu'ils désespéraient de pouvoir s'en procurer un. Ils construisirent une espèce de nacelle avec de petits morceaux de bois qu'ils taillèrent avec leurs couteaux, vivant comme ils pouvaient de racines et de fruits. Ils couvrirent cette barque de leur façon avec du calicot qu'ils étendirent sur le bois. Quand elle fut finie, elle n'avait pas plus de trois pieds et demi de longueur; elle était large en proportion, et si légère qu'un seul homme pouvait la porter sur ses épaules. Ils résolurent de tenter leur passage en Angleterre à l'aide de cette frêle machine. Voyant une frégate anglaise approcher de très-près du rivage, ils lancèrent leur barque et essayèrent d'arriver jusqu'à elle; mais, avant d'avoir pu faire beaucoup de chemin, ils furent découverts par les douaniers, arrêtés et ramenés. Cette histoire fit du bruit, à cause de l'étonnement qu'inspira la vue de deux hommes qui osaient s'aventurer sur la mer dans une barque aussi fragile. « J'en entendis parler, ajouta Napoléon, je les fis amener devant moi avec leur petit esquif. Je fus moi-même frappé d'étonnement à l'idée que ces hommes n'avaient pas craint de confier leur vie à une machine aussi frêle; et je leur demandai s'il était bien possible qu'ils eussent voulu traverser la mer avec cela. Ils me répondirent que, pour m'en convaincre, ils étaient prêts à recommencer aussitôt sur le même esquif. J'admirai la hardiesse de l'entreprise et la fermeté de la réponse; je les remis en liberté; je leur fis donner quelques napoléons et reconduire à l'escadre anglaise. Sans cet incident, ils allaient être jugés comme espions, parce que plusieurs personnes les avaient vus, depuis quelques jours, rôder autour du camp.

» Lorsque je fis mon entrée triomphante à Berlin, dit Napoléon, la mère du prince d'Orange, sœur du roi, avait été laissée en arrière, malade, dans les appartements supérieurs du palais. Sa position était très-fâcheuse; on l'avait laissée sans argent, et presque tout le monde l'avait abandonnée. Un jour ou deux après mon arrivée, quelques personnes de sa maison vinrent réclamer mon assistance, et m'exposèrent qu'on n'avait pas même de quoi acheter du bois pour l'usage de la princesse. En effet, le roi l'avait abandonnée de la manière la plus honteuse. Dès que j'en fus informé, je lui fis envoyer aussitôt 100,000 francs, et j'allai moi-même la voir. J'ordonnai qu'on lui fournît tout ce qui convenait à son rang, et nous eûmes ensemble de fréquentes entrevues. Elle fut très-reconnaissante de mes attentions, et une sorte d'amitié s'établit entre nous. J'aimais sa conversation.

» Lorsque son fils, le prince d'Orange, était aide de camp de Wellington, il alla de l'Espagne ou du Portugal à Londres. A l'époque où il était question de son mariage avec la princesse Charlotte, il écrivit de Londres plusieurs lettres à sa mère, dans lesquelles il lui faisait la description de toute la famille royale, à commencer par la reine; et il en passait en revue tous les membres l'un après l'autre. Il envoya ces lettres à Hambourg par un agent, pour les faire tenir à sa mère. On arrêta cet agent; ses papiers furent saisis; à Paris, on les examina, et ils furent mis sous mes yeux. J'ordonnai de les faire publier dans *le Moniteur*. Mais, pendant ce temps-là, l'agent instruisit la mère du prince de l'arrestation de son fils et de la saisie de ses papiers, dont il connaissait en partie le contenu. Avant que la publication fût commencée, je reçus de la princesse une lettre dans laquelle elle me conjurait de ne pas les rendre publics; elle me représentait le tort que cela ferait à son fils et à sa famille, et elle me rappelait le temps où j'étais à Berlin. Je fus touché de sa lettre, et je contremandai la publication de la correspondance de son fils. »

Napoléon parla ensuite de la feue reine de Prusse dans les termes les plus honorables; il dit qu'il avait de l'estime pour elle, et que, si le roi l'eût amenée tout d'abord à Tilsit, sa présence lui eût probablement valu de meilleures conditions. « Elle était remplie de grâces, d'esprit et d'instruction, continua Napoléon. Elle déplorait amèrement la guerre. « Ah! me disait-elle, la mémoire du grand » Frédéric nous a fait nous égarer; nous nous crûmes pareils à lui, » et nous ne le sommes pas. »

Je fis observer à l'Empereur que ses ennemis l'avaient accusé de l'avoir traitée avec beaucoup de barbarie : « Quoi! dit-il, prétendent-ils aussi que je l'aie empoisonnée? » Je répondis que non, mais qu'ils assuraient qu'il avait été la cause de sa mort, par suite des malheurs qu'il avait fait essuyer à son pays. « Certes, reprit Napoléon, il est très-probable que le chagrin que lui a causé la situation déplorable de son époux et de sa patrie, que les pertes qu'ils ont éprouvées, ainsi que l'état auquel ils ont été réduits, aient accéléré sa mort. Mais ce n'était pas ma faute. Pourquoi son époux m'a-t-il déclaré la guerre? Cependant, loin que je l'aie traitée avec barbarie, personne ne lui a témoigné plus d'attention et de respect, ne l'a plus estimée; et j'en ai même reçu ses remercîments. »

SUR LE RETOUR DE L'ILE D'ELBE.

22 août 1817.

Je pris la liberté de lui demander quelle était l'époque qu'il regar-

dait comme la plus heureuse de sa vie, depuis son élévation au trône. « La marche de Cannes à Paris, » répondit-il.

SUR LE REPOS FORCÉ DU DIMANCHE.

14 décembre 1817.

Aujourd'hui, dans le cours de la conversation, Napoléon a désapprouvé notre coutume de faire fermer les boutiques et d'empêcher de travailler les dimanches. En réponse à mes objections, il a fait les remarques suivantes : « Pour ceux qui sont à leur aise, il se peut qu'il soit très-juste et très-convenable qu'ils discontinuent de travailler le septième jour; mais c'est le comble de la barbarie que de forcer un pauvre homme chargé d'une nombreuse famille, et qui n'a pas un morceau de pain à leur donner, de cesser de travailler pour fournir à leurs besoins. Si une telle loi était exécutée à la rigueur, votre gouvernement devrait alors se charger de nourrir ceux qui n'ont pas de quoi acheter leur nourriture ce jour-là, et qui pourraient s'en procurer si on leur permettait de travailler. Ou bien que vos prêtres à gros ventres (*panciuti*) donnent une portion de leurs dîners ce jour-là aux pauvres affamés auxquels ils ne veulent pas permettre de travailler. Ils auraient une attaque d'apoplexie ou une indigestion de moins. D'ailleurs cela ne sert pas la cause de la morale. L'oisiveté est la mère des vices, et je parierais volontiers qu'on voit plus de gens ivres, qu'il y a plus de vices, et qu'on commet plus de crimes, en Angleterre, le dimanche, que tout autre jour de la semaine. »

NÉCESSITÉ TEMPORAIRE DE LA DICTATURE IMPÉRIALE EN PRÉSENCE DE LA COALITION. — INSTITUTIONS LIBÉRALES.

18 février 1818.

Je fis quelques observations à Napoléon sur le gouvernement qu'il avait lui-même établi en France. « Le système du gouvernement, dit-il, doit être adapté à l'esprit de la nation et aux circonstances. D'abord, la France avait besoin d'un gouvernement vigoureux. Tant que je suis resté à la tête des affaires, je puis dire que la France était dans le même état que Rome, lorsqu'on déclarait qu'il fallait un dictateur pour sauver la république. Toutes les nations puissantes de l'Europe ont été excitées, par l'appât de votre or, à former successivement des coalitions contre la France. Pour résister avec succès, il était nécessaire que le chef de l'État pût disposer à son gré de toutes les ressources du pays. Je n'ai jamais fait de conquêtes que pour me défendre moi-même. L'Europe n'a jamais cessé de faire la

guerre à la France et à ses principes : il nous fallut abattre, sous peine d'être abattus. Je me suis trouvé placé, entre les partis qui ont agité la France pendant longtemps, comme un cavalier monté sur un cheval fougueux, qui veut toujours se détourner à droite ou à gauche; et, pour le faire marcher droit, j'étais obligé de temps en temps de lui faire sentir la bride. Il faut nécessairement que le gouvernement d'un pays qui sort d'une révolution, qui est menacé par les ennemis du dehors et agité à l'intérieur par les intrigues des traîtres, soit dur. Dans des temps plus calmes, j'aurais cessé d'être dictateur, et j'aurais commencé mon règne constitutionnel.

» Même tel qu'il était, avec une coalition qui menaçait sans cesse, soit qu'elle fût secrète ou publique, avouée ouvertement ou niée, le régime impérial garantissait plus d'égalité en France qu'il n'y en avait dans tout autre pays de l'Europe.

» Un des objets principaux que j'avais en vue était de faciliter l'éducation pour toutes les classes de la société. Je fis en sorte que toutes les institutions fussent formées de manière à pouvoir donner au public une éducation gratuite, ou du moins à rendre si modérés les frais de l'éducation, qu'ils n'excédassent pas les moyens du simple paysan. Les musées étaient ouverts à la canaille. Ma canaille eût été la plus instruite du monde. Tous mes efforts tendaient à éclairer la masse de la nation, au lieu de l'abrutir par l'ignorance et la superstition.

» Ceux des Anglais qui aiment la liberté, dit-il, gémiront un jour du gain de la bataille de Waterloo. Elle fut aussi fatale dans ses effets aux libertés de l'Europe que la bataille de Philippes le fut aux libertés de Rome; elle a, comme elle, précipité l'Europe dans les mains des triumvirs, associés pour opprimer le genre humain, pour éteindre les lumières, et ramener la superstition. »

EFFETS PRODUITS PAR LA PRÉSENCE DE NAPOLÉON. — PENSÉE SPIRITUALISTE AU SUJET DE CIPRIANI MOURANT.

25 février 1818.

Je dis à Napoléon que Cipriani était dans une sorte d'anéantissement. « Je pense, dit-il, que, si je me montrais au pauvre Cipriani, ma présence pourrait servir de stimulant à la nature, qui dort chez lui (*la natura che dorme*), la réveiller et la mettre en état de faire de nouveaux efforts qui puissent vaincre le mal et sauver le malade. » Il a tâché de rendre cet exemple plus frappant en décrivant les effets électriques qu'avait souvent produits sa présence sur le champ de bataille aux moments les plus critiques.

Cipriani étant mort, j'en fis part à Napoléon, qui me dit : « Où est son âme? Peut-être est-elle allée à Rome pour voir sa femme et ses enfants, avant d'entreprendre le grand et dernier voyage. »

ÉLOGE DE CORNEILLE. — LA CHUTE DE L'EMPIRE AMENÉE PAR LA DIPLOMATIE AUTRICHIENNE.

6 mars 1818.

Je l'ai trouvé occupé à lire un volume de Corneille. Il en a fait l'éloge avec chaleur. Il a dit que c'était aux sentiments qu'il inspire que la France était redevable de quelques-unes de ses glorieuses actions; et il a ajouté que, si Corneille eût vécu de son temps, il l'aurait fait prince.

Il donna ensuite les explications suivantes sur les causes qui avaient amené sa chute. « Sans cette fatale suspension d'armes de 1813, à laquelle l'Autriche m'engagea à donner mon consentement, mes succès eussent été assurés. Les victoires de Lützen et de Wurschen avaient rétabli la confiance dans les armées françaises. Le roi de Saxe était ramené dans sa capitale; un des corps de l'armée française était aux portes de Berlin, et l'ennemi avait été chassé de Hambourg. Les armées russes et prussiennes se préparaient à passer la Vistule, lorsque le cabinet autrichien, agissant avec cette perfidie qui le caractérise, conseilla qu'on suspendît les hostilités, après avoir déjà formé des arrangements avec la Russie et la Prusse; l'armistice n'était qu'une ruse pour avoir le temps nécessaire de faire des préparatifs, car l'Autriche devait se déclarer dans le mois de mai contre la France. Mes succès, inattendus pour elle, la forcèrent d'agir avec plus de circonspection. Il était nécessaire de gagner plus de temps. Les négociations se poursuivirent au congrès de Prague. Metternich insista pour que l'Autriche eût la moitié de l'Italie, et il fit d'autres conditions exorbitantes, qui ne furent proposées que pour être refusées. Dès que l'Autriche eut son armée prête, elle se déclara contre la France. Après la victoire de Dresde, je me trouvai le plus fort, et j'avais formé le projet de tromper l'ennemi en marchant vers Magdeburg, de passer ensuite l'Elbe à Wittenberg, et de m'avancer sur Berlin. Plusieurs divisions de l'armée exécutaient déjà ces manœuvres, quand on m'apporta une lettre du roi de Wurtemberg qui m'annonçait que l'armée bavaroise s'était jointe aux Autrichiens, et marchait vers le Rhin sous les ordres du général de Wrede, au nombre de 80,000 hommes; que, forcé par la présence de cette armée, il avait été obligé d'y joindre son contingent, et que Mayence se trouverait bientôt investie par 100,000 hommes.

» Cette défection inattendue changea entièrement le plan de la campagne, et tous les préparatifs que j'avais faits pour fixer le théâtre de la guerre entre l'Elbe et l'Oder devinrent inutiles.

» Plus tard, à Leipzig, je remportai la victoire de la journée du 16; et j'aurais également réussi le 18, si toute l'armée saxonne, qui occupait une des plus importantes positions, n'eût passé à l'ennemi avec un train de soixante pièces de canon, qui furent sur-le-champ tournées contre l'armée française. Malgré cela, les Français restèrent maîtres du champ de bataille, et les alliés firent, le même jour, un mouvement rétrograde. Pendant la nuit, je fis reployer l'armée sur nos corps de réserve derrière l'Elster.

» La défection de quelques autres corps allemands, et le pont de Leipzig qu'on fit sauter trop tôt, eurent les suites les plus funestes.

» Quand l'armée eut passé la Saale, elle aurait dû faire halte pour se remettre de ses fatigues et recevoir d'Erfurt des munitions et des approvisionnements de toute espèce; mais on apprit que l'armée austro-bavaroise, sous les ordres du baron de Wrede, était arrivée à marches forcées sur le Main, et il fallut marcher à sa rencontre. Le baron de Wrede fut chassé de sa position à Hanau, complétement battu, et blessé lui-même.

» Des conférences furent ensuite tenues à Francfort, et on m'offrit la paix, à ces conditions, que je renoncerais au protectorat de la Confédération du Rhin, à la Pologne et aux départements de l'Elbe; la France devait conserver ses limites du Rhin et des Alpes. Ces conditions furent acceptées comme bases. Mais ce congrès fut aussi illusoire que les autres; car, dans le moment même où l'on faisait ces propositions pacifiques, les alliés violaient la neutralité de la Suisse, en entrant sur son territoire avec des forces considérables.

» A Châtillon, ils présentèrent ensuite leur *ultimatum*, dans lequel ils demandèrent que la France fût réduite aux limites qu'elle avait avant 1792; je refusai d'y consentir. Sans les trahisons consécutives de Talleyrand, de Marmont et d'Augereau, les alliés n'auraient pas réussi à mettre de force sur le trône une famille détestée, contre laquelle la nation avait combattu pendant vingt-cinq ans, et la France n'eût pas été dégradée par le spectacle d'un roi qui a eu la bassesse de déclarer qu'il devait sa couronne au prince régent. »

ADIEUX A O'MEARA; PROTESTATION CONTRE SON DÉPART.

14 avril 1818.

Napoléon m'a envoyé chercher pour me donner une audience avant mon départ. Il a refusé de recevoir de moi aucun avis médical, dans

la position où je me trouvais placé par sir Hudson Lowe; et il m'a adressé la parole en ces termes : « Eh bien, Docteur, vous allez nous quitter. Le monde concevra-t-il qu'on a eu la lâcheté d'attenter à mon médecin? Puisque vous êtes un simple lieutenant, soumis à tout l'arbitraire et à la discipline militaire, vous n'avez plus l'indépendance nécessaire pour que vos secours puissent m'être utiles. Je vous remercie de vos soins. Quittez le plus tôt possible ce séjour de ténèbres et de crimes; je mourrai sur ce grabat, rongé de maladie et sans secours; mais votre nation en sera déshonorée à jamais. »

Puis il me dit adieu.

RECOMMANDATIONS DERNIÈRES. — LES LETTRES DES SOUVERAINS. — LA FAMILLE IMPÉRIALE.

25 juillet 1818.

« Quand vous serez arrivé en Europe, vous irez vous-même trouver mon frère Joseph, ou vous enverrez vers lui. Vous lui direz que je désire qu'il vous remette le paquet que je lui ai confié à Rochefort, contenant les lettres particulières et confidentielles qui m'ont été écrites par les empereurs Alexandre et François, le roi de Prusse et les autres souverains de l'Europe[1]. Vous les publierez, pour couvrir de honte ces souverains et découvrir au monde l'hommage vil que ces vassaux me rendaient lorsqu'ils sollicitaient des faveurs ou me suppliaient pour leurs trônes. Lorsque j'étais fort et que j'avais le pouvoir en main, ils briguèrent ma protection et l'honneur de mon alliance, et ils léchèrent la poussière de mes pieds. Maintenant que je suis vaincu, ils m'oppriment lâchement et me séparent de ma femme et de mon enfant. Je vous prie de faire ce que je vous recommande; et, si vous voyez publier contre moi des calomnies sur ce qui s'est passé pendant le temps que vous avez été avec moi, et que

[1] « A mon retour en Europe, j'employai tous mes soins à obtenir les lettres importantes dont il s'agit. Mais, malheureusement pour la postérité, mes efforts n'ont pas été couronnés de succès. Avant que le comte de Survillers eût quitté Rochefort pour se rendre en Amérique, dans la crainte d'être arrêté par les puissances alliées, il crut prudent de remettre son dépôt précieux entre les mains d'une personne sur l'intégrité de laquelle il croyait pouvoir compter, mais qui, à ce qu'il paraît, le trahit lâchement, puisqu'il y a quelques mois une personne apporta les lettres originales à Londres pour les vendre et en demanda trente mille livres sterling. On en donna aussitôt avis à quelques-uns des ministres de Sa Majesté et aux ambassadeurs étrangers; et j'ai appris, d'une source qui mérite confiance, que l'ambassadeur russe avait payé dix mille livres sterling pour racheter les lettres de son maître. » (Note d'O'Meara.)

vous puissiez dire : J'ai vu de mes propres yeux que cela n'est pas vrai, ne manquez pas de le dire. »

Il me pria, à mon arrivée en Europe, de m'informer de sa famille, et de dire à ceux qui en faisaient partie qu'il ne désirait pas qu'aucun d'eux vînt à Sainte-Hélène pour être témoin des malheurs et des humiliations qu'il éprouvait. « Vous leur exprimerez les sentiments que je conserve pour eux, ajouta-t-il; soyez l'interprète de mon affection auprès de ma bonne Louise, de mon excellente mère et de Pauline. Si vous voyez mon fils, embrassez-le pour moi; qu'il n'oublie jamais qu'il est né prince français! Témoignez à lady Holland le sentiment que j'entretiens de sa bonté et l'estime que je lui porte. Enfin tâchez de m'envoyer des renseignements authentiques sur la manière dont mon fils est élevé. »

L'Empereur me donna ensuite une poignée de main et m'embrassa en disant : « Adieu, O'Meara; nous ne nous reverrons plus. Soyez heureux ! »

NOTE SUR M. DE MONTHOLON.

Montholon (Charles-Jean-François-Tristan, marquis, puis comte de), d'une ancienne famille qui a donné des chanceliers à la France, est né à Paris le 20 juillet 1783. En 1793 il était, comme élève de marine, sur la frégate *la Junon*, prenant part à l'expédition de Sardaigne ; il fut dès lors remarqué de Napoléon. Il s'engagea volontairement en 1794 pour servir dans la Vendée ; mais la nécessité de revenir à ses études interrompues lui fit quitter le service. Il rentra dans l'armée de terre en 1798. En 1799 il devint aide de camp du général Joubert, son beau-frère. Il se distingua, en 1800, dans la campagne d'Allemagne, et mérita un sabre d'honneur à Hohenlinden ; en 1806, dans la campagne de Prusse, notamment à Iena ; en 1807, dans la campagne de Pologne ; en 1808, en Espagne, notamment au combat du 2 mai, à Madrid, où il contribua à la prise de l'arsenal, dernier refuge des insurgés ; en 1809, dans la campagne contre l'Autriche ; ses actions d'éclat à Eckmühl, Essling, Wagram, lui valurent le titre de baron de l'Empire, puis celui de comte avec une dotation, enfin la charge de chambellan.

Il fut nommé, en 1810, ministre plénipotentiaire auprès du grand-duc de Wurzburg ; en 1812 il fut envoyé de Smolensk en mission diplomatique auprès des princes confédérés du Rhin.

Le général de Montholon commandait le département de la Loire en 1813 ; au bruit des derniers événements de la campagne de Saxe, il demanda de nouveau à être employé dans l'armée active, et combattit dans la campagne de France. En 1814, il refusa de prendre du service sous les Bourbons.

En 1815, Montholon alla rejoindre Napoléon en marche sur Paris, fut nommé général de division le 17 juin, se trouva à Waterloo, et accepta de suivre l'Empereur en exil.

Il resta à Sainte-Hélène jusqu'à la mort de l'Empereur, qui le nomma l'un de ses exécuteurs testamentaires.

De retour en Europe, Montholon publia, en 1823, les dictées de Sainte-Hélène, dont il fit, en 1830, une nouvelle édition.

Impliqué en 1840 dans l'affaire de Boulogne, le général de Montholon fut condamné à vingt ans de détention dans la forteresse de Ham. Mis en liberté en 1846, il fit paraître, en 1847, les *Récits de la captivité de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène*. Le général de Montholon, en 1848, fut élu représentant du peuple par la Charente-Inférieure. Il est mort à Paris le 20 août 1853.

EXTRAITS

DES

RÉCITS DE LA CAPTIVITÉ[1].

SUR LA MORT DU MARÉCHAL NEY. — FAUTES DE L'EMPEREUR ET DES CONSTITUTIONNELS EN 1815.

(Tome Ier, pages 227-229.)

Longwood, 21 février 1816.

« La mort de Ney est un crime, un véritable déni de reconnaissance française. Le sang de Ney était sacré pour la France. Sa conduite dans la retraite de Russie n'a point d'égale; elle aurait dû couvrir d'une sainte égide le crime de haute trahison, s'il avait été vrai que le maréchal l'eût commis. Mais Ney n'a point trahi le roi. Son crime a été celui de trente millions de Français; car tous ont abandonné le trône de la Restauration à la vue du drapeau tricolore, ramené en France par cette poignée de braves qui formait mon armée sur la plage de Cannes.

» Louis XVIII et ses émigrés se sont vengés sur Ney de la honte de leur fuite.

» Le fait est que la révolution de 1789 a tout déplacé, et que la France de 1814 était une France nouvelle, ennemie à mort de la France féodale dont le roi avait été ramené dans Paris par un million de baïonnettes étrangères. Sans doute la Restauration n'avait jamais cessé d'être le rêve fantastique de quelques hommes échappés aux coups terribles de la Convention nationale : mais tous les intérêts, toutes les existences sociales étaient, en 1814, la création de la Révolution; tous se trouvèrent menacés, froissés dans ce qu'ils avaient de plus cher par la marche rétrograde du gouvernement de Louis XVIII. La convulsion fut irrésistible. Personne n'a trahi en cédant à un mouvement qu'aucune force personnelle ne pouvait arrêter; et, je le

[1] *Récits de la captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, par M. le général Montholon, compagnon de sa captivité et son premier exécuteur testamentaire.* Paris, Paulin, 1847, 2 vol. in-8°.

répète avec vérité, personne n'a trahi le roi; aucune conspiration impériale n'a préparé les Cent-Jours.

» J'ai fait une faute en ne prenant point la dictature; le peuple me l'offrait lorsqu'il m'accompagnait aux cris frénétiques : « A bas » les prêtres! à bas les nobles! » Les souvenirs de ma jeunesse m'effrayèrent; je ne vis de frein possible aux rancunes populaires que dans le règne des idées constitutionnelles et libérales.

» Benjamin Constant était l'homme le plus éminent des partisans du système constitutionnel; je le chargeai de réformer la constitution de l'Empire. De ce jour je partageai de fait la direction des affaires avec les hommes qui, comme lui, avaient fait des idées libérales l'étude ou le rêve de leur vie. Je cessai d'être moi; ils me fatiguèrent la pensée avec leur constitutionnalisme; rien ne pouvait leur faire comprendre qu'en présence des déclarations du congrès de Vienne et des armées qui menaçaient notre nationalité, il fallait, avant tout, que je gagnasse une bataille de Marengo qui renvoyât les Bourbons à Hartwell et rappelât aux rois de l'Europe que la France est une grande nation, qui ne reconnaît à personne le droit de se mêler de ses affaires de famille. »

SUR LE MALHEUR.

(Tome Ier, page 235.)

2 mars 1816.

« Le malheur a son bon côté, il ramène dans le vrai; que de convictions il réduit à l'état d'erreurs! que de conséquences il transforme en rêves fantastiques! Depuis que ma tête ne porte plus le lourd fardeau d'une couronne, je puis réfléchir en philosophe sur ces temps où ma tâche était l'œuvre de la Providence. »

MAL INHÉRENT AU SYSTÈME RÉPUBLICAIN. — LA MONARCHIE PARLEMENTAIRE ; SES CONDITIONS PRATIQUES. — LE DESPOTISME IMPÉRIAL LÉGITIMÉ PAR LA RÉVOLUTION ; SES MODIFICATIONS PROGRESSIVES ET LIBÉRALES.

(Tome Ier, pages 343-347.)

3 août 1816.

« La république, nous dit l'Empereur, c'est l'organisation qui élève le mieux l'âme et qui possède au plus haut degré le germe des grandes choses; mais sa grandeur la dévore tôt ou tard, parce que, pour être puissante, il lui faut, de toute nécessité, une unité d'action qui la conduit au despotisme d'un homme ou d'une aristocratie. Ce dernier est certainement le pire de tous les despotismes; Rome, Venise, l'Angleterre, notre France même, sont des témoignages irrécusables de cette vérité.

» Les États-Unis d'Amérique ne sauraient être un exemple opposé ; ils sont encore sous l'influence de l'intérêt commun de leur émancipation du sceptre de l'Angleterre ; leur existence comme grande nation est dans l'enfantement, et leur constitution fédérative en retarde la marche.

» Avant cinquante ans, l'esprit de conquête viendra au secours du gouvernement central et lui donnera, par le prestige de la gloire militaire, le moyen d'acquérir d'une manière permanente la majorité parlementaire, ainsi que la force de vaincre, en en détruisant le principe, les dissidences qui existent entre les États du nord et ceux du sud ; ou bien le faisceau fédéral sera brisé par l'intérêt de localité et par des rivalités commerciales.

» Pour qu'une république démocratique puisse faire de grandes choses sans esprit de conquête, et malgré la mobilité que le principe électif apporte dans la marche de sa politique, le pouvoir central a besoin d'une majorité parlementaire invariable ; et, comme cette majorité lui est constamment disputée par l'intérêt de localité ou l'ambition des députés, il lui faut de toute nécessité l'acquérir par la corruption, ver rongeur des nations, arme terrible dans la main du pouvoir central, et qui, presque toujours, l'entraîne au delà des limites que l'intérêt national comme son propre intérêt lui défendent de franchir sous peine de mort ! Voyez mon histoire !

» Les libéraux ont inventé la monarchie constitutionnelle : c'est un *mezzo termine* qui a du bon, mais seulement si la représentation nationale, qui est destinée à contenir le pouvoir royal, a pour principe électif le suffrage de tous les citoyens jouissant de leurs droits civils.

» Un sénat ou une chambre des pairs, peu importe, laissé à la nomination du souverain, est une rouerie politique ; c'est une force royale déguisée sous le manteau de la représentation nationale.

» Une chambre des députés qui n'a pas le mandat de tous les citoyens jouissant de leurs droits civils n'est que l'expression de l'intérêt particulier d'une aristocratie bourgeoise.

» Dès lors, les masses nationales, ne se trouvant représentées dans aucun des rouages du pouvoir parlementaire, placent leurs espérances dans le pouvoir royal et le poussent à la domination du parlement.

» C'est ainsi que le comprirent les masses françaises et les princes de la maison de Bourbon pendant leur lutte séculaire contre les grands seigneurs féodaux.

» Mais si, au contraire, le pouvoir royal ne se présente point à l'imagination des masses comme le défenseur naturel et constant de leurs souffrances, si enfin elles ne trouvent point en lui la sollicitude

d'un père pour ses enfants, leur malaise et leur mécontentement minent insensiblement et finissent par ensevelir sous ses ruines l'organisation sociale dans laquelle elles sont de fait réduites à l'état de serfs, travaillant à la sueur de leur front pour enrichir des êtres privilégiés, sous quelques noms ou sous quelques formes qu'ils se trouvent déguisés.

» Au surplus, la monarchie constitutionnelle la mieux organisée a besoin de l'aide du temps pour que ses rouages acquièrent la perfection sans laquelle elle ne saurait assurer le bien-être national; car, aussi longtemps qu'il subsiste encore quelques débris de l'ordre de choses qu'elle a remplacé, sa marche est entravée par la lutte sourde qu'il lui faut soutenir sans cesse contre des intérêts encore palpitants, quoique condamnés au néant.

» L'Empire, tel que je l'eusse organisé à la paix générale, aurait été, dans ma conviction, la garantie de tous les intérêts nationaux. Et, si l'on me reproche mon despotisme, c'est qu'on ne comprend pas qu'il était une nécessité de la grandeur française, lorsque je l'établissais, au prix de cent victoires, sur les débris d'un ordre de choses que la Révolution française avait renversé, mais non pas détruit de telle sorte que sa résurrection fût impossible; c'est qu'on oublie que notre Révolution nous avait isolés et livrés à l'inimitié de tous les rois de l'Europe; c'est qu'on oublie que la base fondamentale d'une organisation constitutionnelle est l'instruction, qui manquait alors aux masses françaises; c'est qu'on ne sait pas que, dans mes régiments, les colonels manquaient d'hommes sachant lire et écrire pour en faire des sergents; c'est qu'on ne sait pas enfin que la moitié des hommes que leur valeur sans pareille conduisit à la tête des armées de la République ne savaient pas signer leur nom, et que je pourrais citer, parmi les plus illustres de mes maréchaux, des noms que ceux qui les portaient avaient appris à signer depuis leur grandeur.

» Je suis sorti des rangs du peuple, aucun des actes de ma vie n'a trahi mon origine; aucun des intérêts du peuple n'a été méconnu par mes actes comme empereur, tous ont été la préoccupation constante de ma pensée quand je régnais.

» Un pouvoir parlementaire ne pouvait pas exister sans danger pour les intérêts créés par la Révolution : les événements de 1814 et 1815 l'ont prouvé. Il existe encore en France de trop nombreux représentants de l'ancien régime dans la possession du sol, pour qu'une représentation nationale indépendante de moi n'eût pas entravé la marche de mon gouvernement dans tout ce que je voulais faire pour consolider la victoire du peuple et enfouir les ruines de la féodalité.

Voyez la chambre actuelle (1816), elle est plus royaliste que le roi; elle ose lever le drapeau de la réaction féodale.

» Il me fallait dix ans de plus; la génération que j'élevais aurait eu l'instruction nécessaire pour une organisation constitutionnelle, et je la lui aurais donnée, dans le double but de garantir à ma mort tous les intérêts du peuple et d'assurer à mon fils la succession de ma couronne. »

SUR LES EXCÈS RÉVOLUTIONNAIRES; L'EMPEREUR A REFUSÉ DE LES SUSCITER CONTRE LES BOURBONS. — OBSERVATIONS DIVERSES.

(Tome Ier, pages 379-384.)

3 septembre 1816.

Le soir, l'Empereur se rappelle que c'est l'anniversaire des massacres de septembre, et, comme sortant d'un rêve, il nous dit :

« C'est aujourd'hui l'anniversaire d'un hideux souvenir, les massacres de septembre, la Saint-Barthélemy de la Révolution française, tache sanglante qui fut l'acte de la commune de Paris, triste rivale de la législature, et qui puisait sa force dans les passions de la lie du peuple.

» J'ai souvent demandé à Rœderer, qui était alors procureur général syndic du département de la Seine[1], et pensa être une des victimes de cette horrible crise, l'explication de ces massacres sans cause apparente; il m'a toujours répondu : « C'est un acte de fanatisme; la » commune ne l'a ni provoqué ni protégé; elle l'a laissé faire, parce » qu'elle eût compromis sa position en l'empêchant. Les septem- » briseurs ne pillèrent pas, ils n'en voulaient qu'aux personnes; on » les vit pendre l'un d'eux pour avoir pris la montre d'une de leurs » victimes. Ils dansaient comme des cannibales, en mangeant le cœur » de la princesse de Lamballe, autour de son cadavre encore pal- » pitant. »

» Il faut bien le reconnaître, point de bouleversement politique sans accès de vengeance populaire, quand, pour une cause quelconque, les masses populaires entrent en action.

» L'armée prussienne était arrivée à quarante lieues de Paris; le fameux manifeste du duc de Brunswick couvrait les murs de Paris. Le peuple se persuada que la première garantie du salut de la Révolution était la mort des partisans de la vieille royauté; il courut aux prisons et s'enivra de sang au cri de *Vive la Révolution!* Son énergie fut électrique par l'effroi qu'elle inspira aux uns, par l'exemple

[1] Ce qui équivalait alors aux fonctions actuelles de préfet du département. (Note de M. de Montholon.)

qu'elle donna aux autres. Cent mille volontaires coururent à l'armée. La Révolution fut sauvée.

» Je pouvais sauver ma couronne en lâchant la bride aux rancunes du peuple contre les hommes de la Restauration; je ne l'ai pas voulu. Vous vous le rappelez, Montholon, lorsque, à la tête de vos régiments de faubouriens, vous vouliez faire justice de la trahison de Fouché et proclamer ma dictature, je vous ai refusé, parce que tout mon être se révolte à la pensée d'être le roi d'une jacquerie.

» Règle générale : pas de révolution sociale sans terreur. Toute révolution est, dans le principe, une révolte que le temps et le succès ennoblissent et légitiment, mais dont la terreur a été une des phases inévitables. Comment comprendre, en effet, qu'on puisse dire à ceux qui possèdent fortune et charges publiques : Allez-vous-en, cédez votre fortune et vos emplois, sans les intimider et leur rendre la défense impossible? Le règne de la terreur a commencé de fait dans la nuit du 4 août, lorsque l'on a aboli les priviléges, la noblesse, les dîmes, les restes de la féodalité, la fortune du clergé, et qu'on a jeté au peuple tous ces débris de la vieille monarchie. Alors seulement le peuple a compris la Révolution, parce qu'il a acquis, et qu'il a voulu conserver, au prix du sang. Jusque-là, une partie notable de la population des campagnes croyait que, sans le roi et les dîmes du clergé, la récolte ne pouvait être bonne.

» Barère a dit avec vérité : « Le peuple bat monnaie sur la place » Louis XV », faisant allusion à la guillotine, qui enrichissait le trésor national par la mort des nobles dont les biens devenaient propriétés de la nation.

» Une révolution est toujours, quoi qu'on en dise, un des plus grands malheurs dont la colère divine puisse affliger une nation. C'est le fléau de la génération qui la fait, et pendant de longues années, un siècle même, c'est le malheur de tous, le bonheur de quelques individus.

» Le vrai bonheur social réside dans l'ordre régulier possible, dans l'harmonie des jouissances relatives de chacun. Je donnais chaque année des millions aux indigents, je faisais d'immenses sacrifices pour aider et secourir l'industrie : eh bien, la France a plus de pauvres aujourd'hui qu'elle n'en avait en 1787. C'est que les révolutions détruisent tout instantanément, et ne reconstruisent qu'à l'aide du temps. La Révolution française a été une convulsion nationale aussi irrésistible dans ses effets qu'une éruption du Vésuve. Quand les fusions mystérieuses des entrailles de la terre sont arrivées à l'état d'explosion, la lave s'échappe, et l'éruption a lieu. Le travail

sourd du malaise des peuples suit une marche identique : quand leurs souffrances arrivent à maturité, une révolution éclate.

» J'ai souvent entendu répéter que Louis XVI aurait pu consacrer notre Révolution et conserver sa couronne. Je ne le crois pas. Son éducation et ses convictions personnelles lui faisaient regarder comme lui appartenant légitimement tout ce dont l'intérêt national voulait le dépouiller, et conséquemment ce qu'il aurait dû concéder de son propre mouvement pour paralyser l'action révolutionnaire.

» M. Necker, que la faveur du peuple a nommé un grand ministre, était incapable de sauver le trône. J'ai causé avec lui à mon passage à Genève. C'était un bon premier commis des finances, voilà tout.

» En résumé, je pense qu'un véritable homme d'État ayant été premier ministre sous Louis XVI à son avénement au trône, et gouvernant en maître comme l'avait fait le cardinal de Richelieu, aurait pu sauver la couronne et satisfaire tous les besoins raisonnables des masses françaises ; mais, au moment de la convocation des états généraux, il était hors du pouvoir d'un homme d'empêcher la Révolution. C'est comme cela que je l'ai compris dans ma jeunesse, et mon opinion n'a point changé par ce que j'ai vu et appris des rouages de la royauté. On ne fait ni n'arrête une révolution : ce qui est possible, c'est qu'un ou plusieurs de ses enfants la dirigent à force de victoires, ou que ses ennemis la compriment momentanément par la force des armes ; mais, dans ce cas, le feu révolutionnaire couve sous la cendre, et tôt ou tard l'incendie se rallume avec une nouvelle force et dévore toutes ses entraves.

» Les Bourbons se trompent grandement quand ils se croient solidement rétablis sur le trône de Hugues Capet. Je ne sais si je reverrai Paris, mais ce que je sais, c'est que le peuple français brisera tôt ou tard le sceptre que les ennemis de la France ont confié à Louis XVIII.

» Mon fils régnera si les masses populaires agissent sans contrôle.

» La couronne sera pour le duc d'Orléans, si ceux qu'on nomme les libéraux s'emparent de la victoire du peuple. Mais gare que le peuple ne reconnaisse qu'on l'a trompé !

» Les blancs sont toujours blancs. Il ne peut y avoir dans une organisation monarchique de la France de vraie garantie pour les vrais intérêts du peuple que dans le règne de ma dynastie, et cela parce qu'elle est l'œuvre, la création du peuple.

» Je n'ai point usurpé la couronne : je l'ai trouvée dans le ruisseau et relevée. Le peuple l'a mise sur ma tête. Je voulais que le titre de Français fût le plus beau, le plus désirable de la terre.

J'étais enfin le roi du peuple, comme les Bourbons sont les rois des nobles, sous quelque couleur qu'ils déguisent la bannière de leurs aïeux.

» Quand, plein de confiance dans les sympathies de la nation, je me suis décidé à revenir de l'île d'Elbe, on insistait auprès de moi pour que je m'occupasse de gagner quelques-uns des chefs du parti royal. J'ai constamment refusé, en répondant à ceux qui me donnaient ce conseil : « Si je suis resté dans le cœur des masses populaires, je » n'ai pas à m'occuper des royalistes ; mais, si le contraire m'arrive, » à quoi me serviraient quelques hommes de plus pour lutter contre » ce qui serait dans l'opinion nationale ? »

Onze heures sonnèrent à la pendule du salon.

« Allons nous coucher, Messieurs ; voilà bien assez de politique pour aujourd'hui. »

POURQUOI NAPOLÉON N'A PAS RATIFIÉ LE TRAITÉ D'ERFURT ET ACCOMPLI LE PARTAGE DE L'EMPIRE D'ORIENT.

(Tome II, pages 103-104.)

27 mars 1817.

Le soir, l'Empereur nous raconte Erfurt. Il s'était entendu avec l'empereur Alexandre sur le partage de l'Orient. La France gagnait l'Égypte et la Syrie ; la Pologne renaissait de ses cendres. « Le traité fut rédigé, mais, au moment de signer, je ne pus m'y décider, nous dit-il. C'était toute une reconstitution du monde, peut-être une guerre avec l'Autriche à cause de ses provinces polonaises. Et puis, comment jamais espérer la paix avec l'Angleterre, quand, du partage de la Turquie, serait résultée l'incorporation définitive à l'empire français de toutes les conquêtes que je considérais, dans ma pensée secrète, comme des moyens de négociation pour la paix générale ? La couronne de l'empire d'Occident une fois posée sur ma tête par le traité d'Erfurt, il n'y avait plus de paix possible avec l'Angleterre ; c'était dès lors une lutte à mort. Et qui me répondait que l'empereur Alexandre, une fois saisi de Constantinople, ne reviendrait pas à l'alliance anglaise, pour me reprendre la Pologne et réduire la puissance française de telle sorte que la puissance russe n'eût plus ni rivalité ni contrôle ?

» Alexandre m'en a toujours voulu d'avoir ajourné la signature de ce traité ; il ne m'a pas cru quand je lui ai dit que l'intérêt français voulait qu'avant de signer j'eusse fini mes affaires d'Espagne. Il a cru que je cherchais une défaite et me rétractais ; il a eu tort : j'aurais signé, l'Espagne une fois soumise et franchement sous mes ordres,

parce qu'alors je me sentais assez fort pour n'avoir rien à redouter de la foi grecque. »

LE MARTYRE ET L'IMAGINATION DES PEUPLES. — LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ DANS L'HISTOIRE.

(Tome II, page 156.)

23 juillet 1817.

« Jésus-Christ, me dit-il, ne serait pas Dieu jusqu'à présent sans sa couronne d'épines ; c'est son martyre qui a parlé à l'imagination des peuples. Si, au lieu d'être ici, j'étais en Amérique, comme Joseph, on ne penserait plus à moi, et ma cause serait perdue. Voilà les hommes ! »

Il parla ensuite d'Alexandre, de Mithridate, critiqua les descriptions géographiques de leurs guerres, et dit : « Les historiens rendent trop souvent l'histoire inintelligible par leur ignorance ou leur paresse. Quand ils ne comprennent pas ou ne savent pas, ils font de l'esprit au lieu de faire des recherches qui leur apprendraient la vérité. Ce bon Rollin est insupportable pour cela. »

L'AUTRICHE CONSENTAIT AU RÉTABLISSEMENT DE LA POLOGNE.

(Tome II, page 183.)

8 septembre 1817.

« L'auteur dit une sottise[1] quand il écrit que je n'ai pas assez fait pour les Polonais ; il devrait dire que j'ai trop fait. J'avais bien mené cette affaire-là. Je voulais rétablir la Pologne. Depuis Austerlitz, j'avais trouvé le moyen de désintéresser les deux puissances, la Prusse et l'Autriche ; j'ai échoué avec la troisième, la Russie. L'auteur ne connaît pas les affaires de Pologne ni ce qui s'est passé, lorsqu'il dit que l'Autriche ne voulait pas consentir à céder sa partie polonaise. Comment ne sait-il pas que l'Autriche a signé avec moi, dans les premiers mois de 1812, une convention pour l'éventualité du rétablissement du royaume de Pologne, et qu'elle a consenti à échanger la Galicie contre la restitution que je lui ferais d'une partie des provinces illyriennes ? »

INSTRUCTIONS POUR LE GÉNÉRAL GOURGAUD RETOURNANT EN EUROPE. — NÉGOCIATION SECRÈTE AVEC L'EMPEREUR DE RUSSIE. — EXPOSE ET JUSTIFICATION DE LA POLITIQUE IMPÉRIALE.

(Tome II, pages 251-260.)

10 février 1818.

Le souvenir de l'amitié fraternelle que lui avait offerte à Tilsit

[1] L'auteur du *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue*. Voir sur cet opuscule les notes et rectifications dictées par l'Empereur, tome XXXI, pages 226 et suivantes.

l'empereur Alexandre, que ce prince lui avait solennellement jurée à Erfurt, la sainteté du lien qui l'unissait à l'empereur d'Autriche, lui apparaissaient par moments comme des lueurs d'espérance d'un meilleur sort. Le général Gourgaud avait eu souvent l'honneur d'approcher de ces souverains, et son service près de la personne de l'Empereur l'avait fait admettre dans l'intimité de l'impératrice Marie-Louise; on pouvait donc espérer qu'il se ferait écouter; la vérité connue, l'espoir d'un changement devenait légitime.

Cette pensée préoccupait constamment l'Empereur depuis quelque temps; elle l'a enfin décidé, et il m'a dicté, cette nuit, ce qui suit :

« Ceci devra servir de bases à toutes communications verbales ou écrites.

» J'ai toujours regardé la paix générale comme la première condition de la régénération de l'Europe.

» Comme consul, ma première pensée a été d'ouvrir des négociations pour la paix.

» Je n'ai point à me reprocher d'avoir rompu la paix d'Amiens ni aucun des traités que j'ai signés.

» Comme empereur, toutes mes victoires ont été l'occasion du renouvellement de mes intentions pacifiques. Après Austerlitz, après Friedland, après Wagram, enfin avant de franchir le Niemen, j'ai offert la paix au roi d'Angleterre.

» Toutes mes conquêtes, je les destinais à des arrangements conciliateurs entre tant d'intérêts rivaux, lors de la négociation pour la paix générale. Mes dépêches à mes ambassadeurs ne peuvent laisser aucun doute à cet égard, notamment la correspondance du duc de Bassano avec lord Castlereagh et ma correspondance personnelle avec mon ambassadeur à Varsovie pendant mon séjour à Dresde, avant la campagne de Russie; il est facile de se la procurer.

» Si j'avais eu une autre ambition que celle d'employer l'ascendant de mes armes à la réorganisation de l'Europe dans l'intérêt des nations qu'elle renferme, je n'aurais pas hésité à ratifier par ma signature le projet de pacte secret que m'expédia de Saint-Pétersbourg le duc de Vicence, avec la signature, *ne varietur,* de l'empereur Alexandre, puisque ce traité m'assurait le partage du monde et plaçait sur ma tête la couronne de l'empire d'Occident. On doit pouvoir s'en procurer la copie dans les archives des affaires étrangères ou dans les papiers personnels du duc de Vicence.

» Je n'ai jamais fait la guerre par esprit de conquête; j'ai accepté les guerres que le ministère anglais a soulevées contre la Révolution française.

» J'ai fait beaucoup de mal à l'Angleterre; je lui en aurais fait beaucoup plus encore si la guerre avait duré plus longtemps; mais toujours j'ai eu une haute estime de la nation anglaise. Malgré le martyre que ses ministres m'imposent, mon estime reste au peuple anglais.

» Si Fox avait vécu, la paix eût été durable entre la France et l'Angleterre, car j'ai toujours reconnu à l'Angleterre le sceptre des mers; je voulais seulement qu'un vaisseau français fût respecté sur mer comme un fourgon anglais le serait dans les États soumis à mon sceptre; réciprocité entière dans tous les rapports de ces deux grands peuples entre eux.

» Quand j'ai reçu de la nation française le mandat de la gouverner, j'ai compris la nécessité de mettre son organisation sociale en harmonie avec celle des autres nations de l'Europe, afin de fermer le gouffre des révolutions, et d'opérer la réorganisation de tous, en me servant des rois pour satisfaire les intérêts légitimes des peuples. Ce système, exécuté avec fermeté, modération et bonne foi, devait avoir pour résultat infaillible d'accroître la splendeur et la sécurité de la royauté, tout en donnant aux libertés publiques toute satisfaction; seulement son application devait être plus ou moins libérale, suivant le degré de développement de l'intelligence et de la civilisation des divers peuples européens.

» Jamais pensée plus vaste, et tout à la fois plus royale et plus populaire, ne fut conçue pour la réconciliation des deux grands intérêts devenus ennemis par les effets de la Révolution française : les vieilles royautés et les peuples.

» L'oligarchie anglaise s'est laissé aveugler par quelques émigrés incorrigibles; elle ne m'a pas compris. Elle le regrettera, si elle persiste à vouloir imposer au peuple français le joug d'une dynastie qui renie toute une ère de gloire immortelle et d'affranchissement du servage féodal.

» La Pologne et Constantinople m'ont toujours apparu comme deux intérêts français : la Pologne, parce que, aussi longtemps que ce royaume ne serait pas rétabli, l'Europe occidentale serait sans frontières du côté de l'Asie; Constantinople, parce que c'est le marais qui empêche de tourner la droite française.

» Cependant ni la question polonaise ni la question de Constantinople n'étaient insolubles, du moment que je ne voulais pas en faire des annexes de mon Empire, et que tout ce que je désirais était d'en faire simplement des barrières de sécurité réciproques, comme le congrès de Vienne lorsqu'il a créé le royaume hollando-belge.

» J'ai la conscience de n'avoir jamais trahi la foi jurée à Tilsit et à Erfurt. Je rends à l'empereur Alexandre la justice de croire qu'il a été dominé par des circonstances plus fortes que sa volonté personnelle, et j'accepte, comme étant d'un frère, les assurances qui m'ont été transmises de sa part par le comte de Balmain, ainsi que l'hospitalité qu'il m'offre dans ses États, en m'exprimant le regret que je ne la lui aie pas demandée au lieu de me fier à la foi britannique.

» Ceci bien établi, répondre aux trois questions posées par cet agent par ordre de l'empereur Alexandre.

» 1° L'occupation du duché d'Oldenburg n'a pas eu lieu par mon ordre; c'est l'initiative du prince d'Eckmühl, qui était par sa nature homme de police et de vigueur, et qui, sachant que ce duché était l'entrepôt et l'embouchure de l'écoulement des marchandises anglaises en Allemagne, malgré ses 80,000 soldats et ses douaniers, en prit de l'humeur, et se persuada qu'il me plairait en occupant militairement le littoral d'Oldenburg par ses troupes légères. Il savait bien que je me refuserais à autoriser ce manque d'égards vis-à-vis d'une princesse du sang impérial de Russie; mais il espérait que j'accepterais un fait accompli lorsque j'aurais acquis la preuve de son utilité par l'immense valeur des produits anglais saisis dans le pays d'Oldenburg.

» Le maréchal Davout se persuadait que la couronne de Pologne serait un jour sa récompense, parce que je lui avais donné 200,000 francs de rente en Pologne, et son ambition intime le poussait à tous les actes qui pouvaient amener une complication dans mes rapports avec le cabinet de Saint-Pétersbourg.

» Je désapprouvai sévèrement la violation du territoire d'Oldenburg, et j'étais décidé, malgré les grands avantages qu'en retirerait évidemment l'industrie française, à ordonner le retrait de mes troupes, lorsque je fus arrêté par le ton de menace de la note remise à cette occasion par le cabinet de Saint-Pétersbourg, qui demandait l'évacuation immédiate et la cession de Danzig comme port russe ou ville libre pour le commerce russe, à titre de réparation de l'occupation du littoral oldenbourgeois. C'était évidemment vouloir rompre tout rapport de bonne entente.

» Du moment que l'honneur français entrait en cause, je ne pouvais plus désapprouver le maréchal Davout, quoi qu'il m'en coûtât.

» Si l'intervention de la Russie avait été celle d'un cabinet ami, je lui aurais donné satisfaction complète. Que me faisait, au bout du compte, qu'il entrât quelques marchandises anglaises par Oldenburg, puisqu'il m'était facile de les saisir à la sortie de ce petit pays?

Et puis, moi-même, n'en faisais-je pas entrer en France au moyen des licences ?

» Sur la deuxième question, répondre :

» Que j'ai prouvé à l'empereur Alexandre ma répugnance à lui faire la guerre et la sincérité de la foi fraternelle que nous nous étions jurée à Erfurt, quand je lui ai envoyé le comte de Narbonne, mon aide de camp, pour lui tendre encore une main amie et lui proposer une entrevue qui rétablirait la bonne harmonie entre nous. Ce n'est pas ma faute s'il n'a voulu recevoir ni Lauriston ni Narbonne. Ce n'est pas davantage ma faute si la mission de l'aide de camp Balachof n'a pas eu la paix pour résultat. Il est faux que je lui aie dit : « Il est trop tard, le gant est jeté ! » puisque, loin de là, j'ai offert de neutraliser Vilna, pour y traiter personnellement de la paix avec l'empereur Alexandre, en lui faisant dire que, du moment où il me faisait donner l'assurance qu'il était disposé à rentrer dans le système continental, il n'y avait plus de questions sérieuses en discussion, et que mon armée se retirait derrière le Niemen si l'armée russe se retirait derrière la Dvina. Pouvais-je faire plus ?

» Il est vrai qu'après avoir passé le Niemen à la tête de 400,000 hommes j'ai dit dans mon intérieur : « Il est trop tard, le gant est » jeté et ramassé. » Mais, du moment où j'avais reçu et écouté le messager de l'empereur, la paix devenait possible, elle aurait été rétablie sans qu'une goutte de sang eût été versée, si l'empereur Alexandre l'avait voulu franchement, ou, pour mieux dire, s'il avait pu la vouloir contrairement à la volonté de ses boyards, qui, eux, voulaient la guerre à tout prix, parce qu'ils étaient ruinés par le système continental, et qu'ils voulaient, coûte que coûte, vendre leur suif, leur chanvre et leur cuivre à l'Angleterre.

» En résumé, j'ai fait malgré moi la guerre à la Russie. Je savais mieux que personne que l'Espagne était un chancre dévorant qu'il me fallait guérir avant de me lancer dans une lutte terrible dont le premier coup serait donné à cinq cents lieues de mes frontières.

» La Pologne et ses ressources n'étaient que de la poésie dans les premiers mois de 1812. L'empereur Alexandre le sait tout aussi bien que moi, et il ne peut me croire assez idiot pour avoir compté sérieusement sur l'aide d'une armée polonaise.

» Sans doute je comptais sur la bonne foi de l'empereur François. Les liens de famille m'ont toujours paru sacrés, et encore aujourd'hui je ne puis pas me décider à croire qu'on puisse les rompre sans déshonneur et sans manquer à ce qu'il y a de plus saint pour l'homme. Mais je ne comptais sur la Prusse qu'autant que je serais vainqueur,

et, certes, je n'avais pas la folie de croire, comme Charles XII, que je vaincrais la Russie sans d'immenses efforts. Je connaissais la valeur de l'armée russe; la guerre de 1807 m'avait prouvé, et de reste, qu'il n'y avait rien à espérer de l'influence des idées françaises sur ces peuplades à demi civilisées. Je ne pouvais pas oublier que, lorsque je parlais de liberté aux serfs polonais, ils me répondaient : « Oui, nous en voulons bien; mais qui nous nourrira? qui nous » logera? qui nous habillera? etc. » J'aime le soldat polonais, mais j'aime avant tout la France, et je n'aurais pas fait la guerre de Russie uniquement pour servir les intérêts de la noblesse polonaise et pour faire un Poniatowski roi de Pologne. Sans doute la Pologne est la barrière naturelle de l'Europe occidentale contre la Russie : mais le rétablissement du royaume de Pologne avec la Galicie, le littoral de la Baltique, devait être, dans ma pensée, l'œuvre de ma diplomatie. L'empereur peut se rappeler que ce fut le sujet de nos conversations à Erfurt, et qu'il me promit alors d'échanger ses provinces polonaises contre Constantinople. Dans cette combinaison, la Syrie et l'Égypte auraient remplacé, pour la France, la perte de ses colonies. Constantinople, qui était en 1811 une difficulté énorme, en est à peine une aujourd'hui.

» J'aurais été fou si j'avais fait la guerre de 1812 pour faire une chose que je pouvais avoir comme résultat facile de négociations amicales. Je le répète, je ne voulais pas la guerre, et je crois l'avoir prouvé.

» Sur la troisième question :

» Je désirais franchement épouser la grande-duchesse. Si le comte Balmain dit vrai, on a indignement trompé la religion de l'empereur Alexandre et la mienne dans toute cette affaire. Il est vrai que j'ai consulté mon conseil privé, mais cela n'a eu lieu que pour sauver les apparences du refus qu'avait dicté l'impératrice mère et qui déjà commençait à être l'objet des confidences des salons diplomatiques, et seulement quand j'avais perdu l'espoir de ce mariage, que mon amitié pour l'empereur Alexandre et ma politique me conseillaient également et que je désirais fort.

» En résumé : 1° Si l'empereur Alexandre a franchement reconnu que le règne des Bourbons est un état de choses forcé, et que ma dynastie est la véritable garantie de l'intérêt royal, comme de celui des peuples, il peut compter sur la sincérité de mon alliance.

» 2° Si un traité de commerce est le chaînon nécessaire d'un entendement avec l'Angleterre, dire que j'ai toujours été d'opinion d'une réciprocité complète, et que, si nous ne nous sommes pas entendus,

c'est la faute de l'Angleterre ; que d'ailleurs les circonstances ne sont plus les mêmes. »

SUR LE CONCORDAT.

(Tome II, page 284.)

15 mai 1818.

« Je comprenais mieux que personne les intérêts de l'Église, et je les adjoignis constamment à ceux de ma Couronne dans mes institutions. Tout ce que l'Église catholique a retrouvé de puissance en France depuis quarante ans, elle me le doit.

» Le Concordat de 1801 a soulevé bien des passions contre moi ; des généraux célèbres élevèrent la voix pour m'accuser de trahir la République. Un d'eux, Lannes, qui commandait les grenadiers de ma Garde, osa porter le reproche jusque dans mon cabinet ; mais son exaltation s'évapora comme par enchantement devant le calme paternel avec lequel je l'écoutai, et le soir même il partait en mission diplomatique pour Lisbonne. Mme de Staël s'était mise à la tête des mécontents de salon, et dans le même temps elle disait aux républicains : « Vous n'avez plus qu'un moment, demain le tyran aura » 40,000 prêtres pour séides. »

SUR LES AFFAIRES DE L'ÉGLISE. — M. PORTALIS. — LES BULLES. — LE CONCORDAT DE FONTAINEBLEAU.

(Tome II, pages 288-292.)

15 mai 1818.

« Pie VII m'aimait personnellement ; jamais nos rapports intimes n'ont été altérés par nos désaccords comme souverains, et c'est à cette estime et à cette affection réciproques que l'on doit attribuer la signature du concordat de Fontainebleau, par lequel le Pape renonçait à sa souveraineté temporelle.

» Des prêtres fanatiques colportaient en secret des bulles et des lettres du Pape ; ils me représentaient comme l'excommunié du vicaire de Jésus-Christ. Un directeur des postes dans un département de la frontière de Savoie était l'intermédiaire de toutes ces menées clandestines ; et le fils d'un ancien ministre des cultes, qui lui-même était conseiller d'État chargé de la direction de la librairie, savait tout sans m'en prévenir. C'est le préfet de Lyon qui, le premier, m'en donna avis. Il fallait un exemple qui arrêtât ces insensés. Je voulais le donner paternellement ; je ne pouvais me décider à punir comme il le méritait le fils d'un homme vertueux, que j'avais compté au nombre de mes amis. Mais à la prochaine séance du Conseil d'État, lorsque je vis M. Portalis venant y siéger comme s'il n'avait rien à se reprocher, je ne pus contenir mon indignation : « Monsieur Portalis,

» m'écriai-je, sont-ce vos principes religieux qui vous ont porté à » trahir vos devoirs envers votre souverain ? Mais, dans ce cas, pour- » quoi venir vous asseoir à mon Conseil d'État ? Je ne violente la » conscience de personne ! Vous ai-je forcé à être l'un de mes con- » seillers d'État ? N'est-ce donc pas une faveur insigne que vous avez » sollicitée ? Vous êtes ici le plus jeune et le seul peut-être qui s'y » trouve sans titres personnels ; je n'ai vu en vous que l'héritier des » services de votre père. Vous m'avez prêté serment : comment votre » foi religieuse peut-elle s'accorder avec la violation flagrante d'un » serment ? Toutefois, parlez ; vous êtes ici en famille, vos collègues » vous jugeront. Votre faute est grande, bien grande ! Une conspira- » tion matérielle est arrêtée dès qu'on a saisi le poignard dans la main » de l'assassin ; mais une conspiration morale, c'est une traînée de » poudre ! Je me suis entouré de tous les partis, j'ai placé près de » ma personne jusqu'à des émigrés, des hommes de l'armée de Condé, » parce que j'ai confiance dans l'honneur français, et qu'en me ser- » vant ils me prêtaient serment. Depuis que je suis au gouvernement, » vous êtes le premier qui m'ait trahi. » M. Portalis n'avait rien à répondre ; il balbutia quelques excuses sans portée.

» Pie VII était à Fontainebleau depuis six mois ; sa cour se composait des cardinaux de Bayane, Ruffo, Rovarello, Doria, Dugnani, de l'évêque d'Édesse, de plusieurs aumôniers et d'un service de santé. Des prélats français et du royaume d'Italie étaient également à sa cour par mes ordres, et avec mission de préparer les voies à une réconciliation. C'étaient M. de Barral, archevêque de Tours, le cardinal Maury, archevêque nommé de Paris, les évêques de Nantes, de Trèves, d'Evreux, de Plaisance, de Feltre et de Faenza.

» Indépendamment de la grande question de la souveraineté temporelle des Papes, des questions d'une importance comparativement secondaire, mais graves par elles-mêmes, paraissaient insolubles dans l'état d'exaspération qui, depuis trois ans, dominait le sacré collége. Il était impossible d'obtenir les bulles d'intronisation des évêques nommés aux siéges devenus vacants ; mais, plus encore, le Pape se refusait obstinément à consacrer l'établissement des évêchés créés par mes décrets à Hambourg, à Amsterdam, à Düsseldorf, pour la propagation et la gloire du catholicisme.

» Je demandais, dans l'intérêt de la religion, que le Saint-Siége fût obligé de délivrer dans un délai déterminé l'expédition des bulles, de même que, par le Concordat de 1801, le souverain devait dans un temps limité nommer aux vacances des évêchés.

» Le Pape paraissait enfin ébranlé dans sa résistance à de si justes

demandes. « L'aigreur avait sensiblement diminué de la part des cardinaux », écrivait l'évêque de Nantes. Je me décidai à une démarche personnelle pour arriver à une réconciliation complète, que me conseillaient également les intérêts de ma politique et mes sentiments religieux. Je comptais avec raison sur l'amitié et l'estime que le Pape n'avait jamais cessé de me témoigner malgré nos querelles comme souverains.

» Je demandai au prince de Neuchâtel une chasse à courre dans sa terre de Grosbois, près de Melun, et au milieu de la chasse je partis pour Fontainebleau, où j'arrivai sans que personne m'y attendît, et me présentai chez le Pape, qui, tout ému de cet hommage inespéré, me reçut avec effusion et m'en témoigna un vif et amical plaisir. L'entrevue dura plusieurs heures. Dès ce moment la résistance était vaincue. La discussion avait lieu en italien ; elle était dominée par l'expression bienveillante des noms, que nous nous donnâmes réciproquement, de *santo padre*, *figlio mio*. Le Pape accepta provisoirement la résidence d'Avignon, et, sans renoncer totalement à sa souveraineté temporelle sur Rome [1], il consentit à s'entendre sur des compensations, et il accepta la fixation d'un délai pour l'expédition des bulles.

» Ces bases convenues, je dictai immédiatement le nouveau concordat auquel elles donnaient lieu. Le Pape était présent ; il approuvait verbalement ou par un signe de tête chacune des stipulations. Les cardinaux furent chargés de la rédaction définitive ; ils mirent quatre jours à ce travail. Le 25 janvier 1813, le concordat fut signé en présence de toute la cour de France, qui s'était réunie à celle du Saint-Père, pour donner à cette signature la plus grande solennité. L'Impératrice était présente. Tous les actes, toutes les paroles du Pape, furent autant de témoignages de la joie et de la sérénité de son âme. Il semblait heureux enfin de voir la bonne amitié rétablie entre lui et l'Empereur des Français.

» Les cardinaux et la domesticité reçurent de magnifiques présents. Tous furent comblés de mes bienfaits ; j'amnistiai les cardinaux prisonniers ou exilés. La réconciliation semblait complète ; elle l'était de ma part. »

CONSPIRATION ORLÉANISTE EN 1815.

(Tome II, page 368.)

8 février 1820.

« C'est le maréchal Davout et le duc de Bassano qui m'envoyèrent l'auditeur Fleury de Chaboulon, pour me faire connaître la situation

[1] Voir le texte du Concordat de Fontainebleau, t. XXIV, p. 450.

de l'opinion publique en France, ainsi que leur opinion personnelle sur les chances que m'offraient toutes les fautes des princes et de leurs adhérents. La conspiration ourdie par Fouché et la marche sur Paris des troupes du comte d'Erlon étaient tout à fait contraires à mon retour ; elle était en faveur du duc d'Orléans. »

SITUATION FAITE A LA FRANCE PAR LA RESTAURATION ET LA SAINTE-ALLIANCE; RÉVOLUTION INÉVITABLE.

(Tome II, pages 378-380.)

Mars 1820.

« La situation faite à la France en 1815 est sans exemple dans l'histoire.

» D'un côté : le souverain, quelques milliers de sujets attachés par leur intérêt personnel aux débris d'un ordre de choses suranné; des renégats de tous les partis, parlant sans cesse de leur dévouement au trône ; des chambres sans énergie, sans prudence, gaspillant les ressources de la nation, lui prêtant dans leurs adresses un langage sans dignité, des flagorneries abjectes qui dégradent un grand peuple ; et pour seul appui, l'étranger ; car l'armée, comment ne pas s'en méfier? un soldat ne peut combattre la langueur et l'ennui de la vie de caserne qu'en parlant des dangers qu'il a courus, des récits de batailles qu'il a écoutés au foyer paternel ; et comment pour un Français parler de guerre sans prononcer le nom de Napoléon, sans remplir des souvenirs de sa gloire toutes les imaginations guerrières ?

» De l'autre côté : trente millions de Français, dont tous les intérêts se rattachent à l'œuvre de la Révolution.

» Que peut-il résulter de tout cela, si ce n'est deux peuples sur un même sol, acharnés, irréconciliables, et qui, dans l'aveuglement de leurs dissensions intestines, abaisseront leur patrie au dernier rang des nations, et donneront aux étrangers l'occasion d'assouvir enfin leur rancune contre la grandeur de la France, si un jour toutes les générations de Français affranchies par la Révolution, ou nées de la Révolution et imprégnées de ses principes, ne cherchent leur salut dans une de ces convulsions terribles qui ébranlent les trônes ?

» J'avais, je le répète, renfermé dans une outre le vent des orages politiques ; les baïonnettes anglaises l'ont déchirée à Waterloo. Seul je pouvais marcher sans orages à la réorganisation universelle ; elle n'est plus possible qu'à l'aide d'effroyables tempêtes.

» Que résultera-t-il des œuvres de la Sainte-Alliance? L'Europe ne formera tôt ou tard que deux camps : les rois et leurs cortéges d'un côté, les peuples et leurs intérêts de l'autre. Elle ne se divisera plus en royaumes par nationalité, mais bien par couleur, par opinion.

Qui oserait prédire les crises, les effets de tant d'orages amoncelés à l'horizon européen? Quant à l'issue, elle est indubitable, car les lumières ne rétrogradent jamais que pour mieux avancer.

» Peuples et rois me regretteront, et, si jamais mon fils est rendu aux Français, il pourra leur dire : « Mon père pensait à vous sur son » rocher au milieu de l'Atlantique. Je soumets à votre sanction la » constitution qu'il m'a léguée avec ses conseils, pour la grandeur et » la prospérité de notre belle patrie. »

LES ROYAUTÉS ÉLECTIVES ET L'HISTOIRE. — TENTATIVES POUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA POLOGNE.

(Tome II, pages 420-423.)

20 août 1820.

Le 20 août, la lecture de quelques pamphlets arrivés récemment d'Europe blessa l'Empereur, et il me dicta ce qui suit :

« Mon avénement au trône est le cheval de bataille des libellistes, et même d'hommes estimables qui, dans l'aveuglement de leurs passions politiques, veulent à tout prix que j'aie sacrifié l'intérêt français à mon ambition.

» S'il ne s'était agi que de moi, je serais encore maître de la France comme Premier Consul; mais l'étude de l'histoire m'avait appris que l'élection du chef de l'État, ou d'un conseil de gouvernement, est un germe de décadence, si ce n'est de servage, pour les peuples que leur situation géographique expose à des luttes incessantes avec leurs voisins.

» L'exemple des États-Unis est absurde : si les États-Unis étaient au centre de l'Europe, ils ne résisteraient pas deux ans à la pression des monarchies.

» Dans leur dernière guerre avec l'Angleterre, le choc de quelques frégates anglaises a suffi pour faire subir à cette confédération de dix millions d'âmes l'affront de signer la paix sur les débris fumants de Washington, parce que la première condition de la force défensive d'une nation est dans l'unité et la permanence de son gouvernement.

» Voyez la Pologne, cette terre des braves, ce peuple qui pousse jusqu'à l'idolâtrie l'amour de sa nationalité : à quoi lui a servi tout le sang dont elle a arrosé son sol pour se défendre contre l'ambition de ses voisins? Rien n'a pu la sauver des conséquences du vice de son organisation sociale; l'élection de ses rois l'a conduite à sa perte, chaque changement de règne lui coûta le sacrifice d'une portion de son indépendance. Dans ces temps de crises nationales, l'intérêt polonais s'effaça constamment devant l'intérêt de famille, et toujours les prétendants au trône reçurent avec reconnaissance l'aide d'une puis-

sance étrangère pour favoriser leur élection. Toujours enfin la couronne fut le prix d'une portion d'indépendance. Pauvres Polonais !

» Je regrette que deux fois les événements aient été plus forts que ma volonté. Je voulais rétablir le royaume de Pologne comme une forte et puissante barrière contre l'ambition incessante des czars.

» Deux partis s'offrirent à ma pensée lorsque je méditais à Charlottenburg sur les conséquences possibles des résultats de la bataille d'Iena et de la désorganisation complète de la monarchie prussienne, naguère si imposante par le reflet des victoires du grand Frédéric : achèverais-je l'anéantissement de la Prusse, ou profiterais-je des regrets de son roi, homme vénérable et d'honneur, pour me l'attacher par les liens d'une reconnaissance qui, de sa part, serait sincère? J'avais besoin du Hanovre et des provinces prussiennes de Saxe, de Westphalie et de Franconie. Il me fallait aussi Magdeburg. Mais, si je posais la couronne de Pologne sur la tête du roi de Prusse, l'indemnité effacerait le regret des pertes ; Frédéric-Guillaume, roi de Prusse et de Pologne, serait un plus puissant monarque qu'avant la bataille d'Iena. L'Autriche n'était pas en mesure de me refuser l'échange de la Galicie contre une partie des provinces illyriennes. C'est dans cette pensée que je consentis aux négociations ouvertes par le marquis Lucchesini et le général Zastrof, et que je fis sonder Kosciuzsko sur la valeur de l'appui que je trouverais dans les Polonais, si je les appelais aux armes pour leur rendre leur nationalité. C'est aussi dans ce but que je confiai à Dombrowski et Zajonchek des missions importantes.

» Je le dis à regret, car mieux que personne j'ai pu apprécier la valeur personnelle et toute chevaleresque du Polonais, la Pologne n'a pas répondu à mon appel. Cependant, si le roi de Prusse avait eu moins de vertu privée, s'il eût pu se décider à sacrifier l'armée russe, le rétablissement de la Pologne aurait eu lieu ; car peu importait de quelle valeur serait l'insurrection polonaise, du moment où les débris de l'armée prussienne se rallieraient sous mes drapeaux pour combattre l'armée russe, qui, à cette époque, ne pouvait mettre en ligne contre moi que cent soixante bataillons et cent soixante escadrons, ce qui ne lui permettait pas de réunir sur un champ de bataille plus de 80,000 hommes.

» Talleyrand blâmait ma pensée sur la Pologne. Peut-être contribua-t-il à rendre l'exécution impossible sans me lancer dans une entreprise gigantesque. En effet, je n'étais pas sans inquiétude sur l'Allemagne, sur les dispositions rancuneuses de l'Autriche. Peut-être était-ce sacrifier l'intérêt français que de s'occuper d'autre chose que

de forcer l'armée russe à repasser le Niemen, et l'empereur Alexandre à signer une paix qui, pour la seconde fois en moins de deux ans, lui prouverait la supériorité incontestable de la puissance française.

» Quand je me suis décidé à la guerre de 1812, j'ai de nouveau pensé au rétablissement du royaume de Pologne, et c'est dans ce but que j'ai fait négocier par le duc de Bassano les dispositions conditionnelles, annexes secrètes des traités signés avec la Prusse le 24 février 1812, et avec l'Autriche le 14 mars 1812; par ces conventions secrètes, ces deux puissances acceptaient l'éventualité du rétablissement du royaume de Pologne, et s'engageaient à se dessaisir de leurs possessions polonaises contre des indemnités, qui seraient ultérieurement convenues, dans le cas où la victoire ne permettrait pas d'imposer à la Russie l'abandon de ses provinces polonaises. »

SUR LES AFFAIRES D'ESPAGNE.

(Tome II, pages 437-468.)

21 novembre 1820.

L'Empereur me dicta le long article que je donne ici et qu'il destinait à être inséré dans une des publications faites en Angleterre, par son ordre, sous des noms supposés.

« L'Espagne était depuis longtemps l'objet de mes méditations. Ses mœurs, ses divisions territoriales, ses vieilles coutumes, la superstition ignorante de la population, étaient autant d'obstacles qu'il fallait vaincre pour régénérer la nation espagnole, qui sera grande et forte sous l'empire d'institutions constitutionnelles.

» Dans la crise où se trouvait la France, dans la lutte des idées nouvelles, dans la grande cause du siècle contre la vieille Europe, je ne pouvais pas laisser l'Espagne en arrière de la réorganisation sociale; il fallait de toute nécessité l'entraîner, de gré ou de force, dans le mouvement français; le destin de la France le demandait.

» D'ailleurs l'Espagne justifiait cette nécessité par sa conduite pendant la guerre de Prusse et de Pologne : alors elle m'avait cru en péril, et elle avait forfait à l'alliance que son vieux roi m'avait jurée; l'insolente proclamation du prince de la Paix, l'embarquement subit des 25,000 hommes du corps de la Romana, ne pouvaient être oubliés; l'injure ne devait pas rester impunie; elle méritait une déclaration de guerre, et c'est un grand malheur que je n'aie pas adopté cette marche franche et toute loyale à mon retour de Tilsit; l'issue ne pouvait en être douteuse. Cependant la France avait besoin de se reposer : la guerre de Prusse lui avait coûté de grands sacrifices.

» La nation espagnole méprisait son gouvernement; elle appelait à grands cris le bienfait de la régénération. On pouvait espérer de l'ac-

complir sans répandre de sang; les dissensions de la famille royale l'avaient souillée du mépris général; elles autorisaient cette espérance, à laquelle les événements de Bayonne donnèrent toute l'apparence d'une réalisation certaine. Le code du salut des nations n'est pas toujours celui des intérêts privés ou des princes.

» La constitution avait été librement acceptée et jurée par les représentants de tous les ordres de la nation. Le nouveau roi n'avait rencontré sur sa route, de Bayonne à Madrid, qu'hommages et témoignages de satisfaction de la part des populations, qui étaient reconnaissantes de leur délivrance du servage d'institutions surannées, et fières du respect que l'Empereur des Français témoignait pour la nationalité espagnole. En effet, le roi Joseph était le seul Français au milieu de ces populations; il n'était entouré que d'Espagnols; ses ministres, ses courtisans, sa garde, tout était espagnol autour de lui.

» La constitution de Bayonne n'était qu'une œuvre de circonstance; tout ce qu'elle conservait de contraire aux intérêts des masses en aurait disparu avec le temps. L'Espagne, comme la Pologne, comme l'Allemagne, comme l'Italie, aurait été régie par les principes du code civil français. Les hommes de talent de toutes les conditions auraient été appelés aux premières charges du royaume et à tous les emplois publics, sans distinction de naissance.

» Le choix des dynasties n'est et ne doit être qu'une question secondaire. Sans doute les liens de famille ont quelque valeur; mais cette valeur est tellement passagère, si souvent démentie par l'histoire, qu'elle ne m'a jamais influencé dans le choix que j'ai fait de mes frères pour rois de Hollande, de Westphalie, de Naples, d'Espagne; en les couronnant, je ne les considérais dans ma pensée que comme des vice-rois, des agents de ma politique, que je rappellerais dans les rangs français suivant les exigences des arrangements définitifs de la paix générale ou de la réorganisation du continent européen. Ce sont les sales intrigues des princes d'Espagne, leurs querelles de famille, leur trahison de tous les intérêts espagnols, qui ont amené les événements de Bayonne, et non l'ambition de placer la couronne d'Espagne sur la tête d'un de mes frères.

» C'est à Fontainebleau, après la paix de Tilsit, que la première idée d'une intervention dans les affaires d'Espagne me fut suggérée.

» Tandis que de graves dissensions éclataient entre le roi Charles IV et son fils, le prince des Asturies, Talleyrand négociait avec un agent du prince de la Paix (M. Izquierdo) le partage éventuel du Portugal, pour punir la maison de Bragance de sa soumission aux ordres du cabinet du Saint-James. Le prince de la Paix voulait profiter de cette

circonstance pour réaliser le rêve ambitieux du duc d'Albe et se faire donner la petite souveraineté des Algarves en récompense du dévouement qu'il témoignait alors à la France. C'était le nœud de la négociation. Izquierdo, qui était l'agent du favori bien plus que celui du vieux roi, sacrifia tout à ce but.

» La négociation lui fut dès lors facile. La convention fut signée le 27 octobre 1807. Talleyrand en donna communication officielle au comte de Lima, ministre du Portugal à Paris, en lui notifiant la déclaration de guerre. Une seconde convention, conséquence de la première, fut signée le même jour à Fontainebleau ; elle déterminait les forces respectives qui seraient mises en campagne contre le Portugal. Un corps français de 30,000 hommes devait entrer en Espagne et marcher directement sur Lisbonne, de concert avec une division espagnole forte de 10,000 hommes. Une réserve de 40,000 Français serait réunie à Bayonne et prête à suivre le mouvement dans le cas où les Anglais interviendraient.

» En même temps que Talleyrand conduisait cette négociation, il ne manquait pas une occasion de me rappeler la conduite plus qu'équivoque du cabinet de Madrid en 1806, et la fameuse proclamation du prince de la Paix (3 octobre 1806). Il alla jusqu'à me remettre un mémoire sur les griefs de la France contre Charles IV et son favori, en me proposant de prendre à l'égard de l'Espagne un parti décisif.

« ..... Il n'y a plus sur le trône qu'une seule branche de la mai-
» son de Bourbon, disait ce mémoire [1], celle d'Espagne, qui, placée
» sur nos derrières quand il s'agit de faire face aux puissances d'Alle-
» magne, sera toujours menaçante. Lors des guerres que la France
» peut avoir à soutenir soit vers le nord, soit en Italie, elle paralyse-
» rait une partie de nos forces et serait un objet continuel d'inquié-
» tudes. Accessible aux intrigues de l'Angleterre et toujours prête à
» ouvrir ses ports aux marchandises et aux troupes anglaises, elle
» rendrait incomplet tout système de paix et de guerre. Le moment
» est venu de déclarer que la dernière branche de la Maison de Bour-
» bon a cessé de régner.

» Un prince de la maison impériale occupant le trône d'Espagne,
» le système de l'Empire sera complet. La Prusse écrasée, la Russie
» affaiblie en hommes et en argent par une guerre malheureuse, la
» confédération du Rhin consolidée, l'existence du royaume d'Italie
» assurée, les liens de l'amitié resserrés avec l'Orient, ne laissent rien
» à craindre de la malveillance de l'Autriche. Votre Majesté a donc

[1] Une copie de la main de M. Fain était dans les papiers de l'Empereur. (Note de M. de Montholon.)

» devant elle le temps qu'il lui faut pour tenter et mettre à fin une » entreprise qui n'exigera qu'une campagne et l'emploi d'une armée » de 30,000 hommes, armée qui, stipulée par la convention du » 27 octobre, se formera et passera la frontière sans exciter aucun » soupçon. L'Espagne, surprise, n'y mettra aucun obstacle sérieux ; » dégoûtée de son gouvernement, préparée à des innovations néces- » saires, elle recevra en libérateurs les soldats de Votre Majesté... »

» Ce thème devint le sujet de mes causeries du soir avec Talleyrand, quoique je ne prisse pas au sérieux le projet de conquête de l'Espagne avec 30,000 hommes; mais j'en causais avec intérêt dans l'éventualité d'une chance qui en rendît l'exécution possible. Je fis même venir à Fontainebleau le maréchal Moncey, qui avait fait la guerre de 1794 dans les Pyrénées, afin de le questionner sur les points stratégiques de la frontière jusqu'à l'Èbre.

» Talleyrand, qui ne laissait échapper aucune occasion de m'offrir des gages de son dévouement sans bornes à ma dynastie, et qui déjà m'avait conseillé d'asseoir un de mes frères sur le trône de Naples, poursuivit avec persévérance le projet du détrônement de la dynastie espagnole des Bourbons, ce qui achèverait l'œuvre d'extinction des derniers rameaux de la souveraineté de la Maison de Bourbon, et continua vainement alors ses instances pour une mise en action immédiate de ses plans. Mais, au lieu de marcher en Espagne à la tête de 30,000 hommes, je partis pour Venise sans même répondre aux lettres que m'écrivaient les princes d'Espagne pour implorer mon intervention. Ces lettres sont remarquables. Les voici :

« Saint-Laurent, 29 octobre 1807.

» Monsieur mon Frère,

» Dans le moment où je ne m'occupais que des moyens de coopé- » rer à la destruction de notre ennemi commun, quand je croyais que » tous les complots de la ci-devant reine de Naples auraient été ense- » velis avec sa fille, je vois avec une horreur qui me fait frémir que » l'esprit d'intrigue a pénétré jusque dans le sein de mon palais. » Hélas! mon cœur saigne en faisant le récit d'un attentat si affreux! » Mon fils aîné, l'héritier présomptif de mon trône, avait formé le » complot horrible de me détrôner; il s'était porté jusqu'à l'excès » d'attenter contre la vie de sa mère! Un attentat si affreux doit être » puni avec les rigueurs les plus exemplaires des lois. La loi qui l'ap- » pelait à la succession doit être révoquée. Un de ses frères sera plus » digne de le remplacer et dans mon cœur et sur le trône. Je suis en » ce moment à la recherche de ses complices, pour approfondir ce

» plan de la plus noire scélératesse, et je ne veux pas perdre un in-
» stant pour en instruire Votre Majesté Impériale et Royale, en la
» priant de m'aider de ses lumières et de ses conseils.

» Sur quoi, je prie Dieu, mon bon Frère, qu'il veuille avoir Votre
» Majesté Impériale et Royale en sa sainte et digne garde.

» MOI, LE ROI. »

« L'Escurial, 11 octobre 1807.

» La crainte d'incommoder Votre Majesté Impériale et Royale, au
» milieu de ses exploits et des affaires majeures qui l'entourent sans
» cesse, m'a empêché jusqu'ici de satisfaire directement le plus vif de
» mes désirs, celui d'exprimer au moins par écrit les sentiments de
» respect, d'estime et d'attachement que j'ai voués à un héros qui
» efface tous ceux qui l'ont précédé, et qui a été envoyé par la Pro-
» vidence pour sauver l'Europe du bouleversement total qui la me-
» naçait, pour affermir ses trônes ébranlés, et pour rendre aux na-
» tions la paix et le bonheur.

» Les vertus de Votre Majesté Impériale et Royale, sa modération,
» sa bonté même envers ses plus implacables ennemis, tout me fai-
» sait espérer que l'expression de ces sentiments en serait accueillie
» comme l'effusion d'un cœur rempli d'admiration et de l'amitié la
» plus sincère.

» L'état où je me trouve depuis longtemps, et qui ne peut échapper
» à la vue perçante de Votre Majesté Impériale et Royale, a été jus-
» qu'à présent un second obstacle qui a arrêté ma plume prête à lui
» adresser mes vœux. Mais, plein d'espérance de trouver dans la ma-
» gnanime générosité de Votre Majesté Impériale et Royale la pro-
» tection la plus puissante, je me suis déterminé non-seulement à lui
» témoigner les sentiments de mon cœur envers son auguste personne,
» mais à l'épancher dans le sien comme dans celui d'un père le plus
» tendre.

» Je suis bien malheureux d'être obligé par les circonstances de
» cacher comme un crime une action si juste et si louable; mais
» telles sont les conséquences funestes de l'extrême bonté du meilleur
» des rois.

» Rempli de respect et d'amour filial pour celui à qui je dois le
» jour, et qui est doué du cœur le plus droit et le plus généreux, je
» n'oserais jamais dire à Votre Majesté Impériale et Royale que ces
» mêmes qualités, si estimables, ne servent que trop souvent d'in-
» strument aux personnes artificieuses et méchantes pour obscurcir la
» vérité aux yeux du souverain.

» Si ces mêmes hommes, qui par malheur existent ici, lui laissaient » connaître à fond le cœur de Votre Majesté Impériale et Royale » comme je le connais, avec quelle ardeur ne souhaiterait-il pas de » serrer des nœuds qui doivent unir nos deux Maisons! Et quel moyen » plus propre pour cet objet que de demander à Votre Majesté Impé- » riale et Royale l'honneur de m'allier à une princesse de son auguste » famille? C'est le vœu unanime de tous les sujets de mon père; ce » sera aussi le sien, je n'en doute pas, malgré les efforts d'un petit » nombre de malveillants, aussitôt qu'il aura connu les intentions de » Votre Majesté Impériale et Royale; c'est tout ce que mon cœur dé- » sire. Mais ce n'est pas le compte des agents perfides qui l'assiégent, » et ils peuvent, dans un premier moment, le surprendre; tel est le » motif de mes craintes.

» Il n'y a que la réponse de Votre Majesté Impériale et Royale qui » puisse déjouer leurs complots, ouvrir les yeux à mes bien-aimés » parents, les rendre heureux, et faire en même temps le bonheur de » ma nation et le mien.

» Le monde entier admirera de plus en plus les bontés de Votre » Majesté Impériale et Royale, et elle aura toujours en moi un fils, le » plus reconnaissant et le plus dévoué.

» J'implore donc avec la plus grande confiance la protection pater- » nelle de Votre Majesté Impériale et Royale, afin que non-seulement » elle daigne m'accorder l'honneur de m'allier à sa famille, mais » qu'elle aplanisse toutes les difficultés et fasse disparaître tous les » obstacles qui peuvent s'opposer à ce vœu de mon cœur.

» Cet effort de bonté de la part de Votre Majesté Impériale et » Royale m'est d'autant plus nécessaire que je ne puis pas, de mon » côté, en faire le moindre, puisqu'on le ferait passer pour une in- » sulte faite à l'autorité paternelle, et que je suis réduit à un seul » moyen, à celui de me refuser, comme je le fais, de m'allier à toute » autre personne que ce soit, sans le consentement et l'approbation » de Votre Majesté Impériale et Royale, de qui j'attends uniquement » le choix d'une épouse.

» C'est un bonheur que j'espère de la bonté de Votre Majesté Im- » périale et Royale, en priant Dieu de conserver sa vie précieuse » pendant de longues années.

» Écrit et signé de ma propre main, et scellé de mon sceau, à » l'Escurial, le 11 octobre 1807.

» De Votre Majesté Impériale et Royale le très-affectionné serviteur » et frère,

» FERDINAND. »

» Les troupes françaises, sous les ordres du prince Murat, passèrent les Pyrénées et entrèrent en Espagne, conformément à la convention de Fontainebleau. Des événements que je ne devais pas prévoir dominèrent toutes choses. Mon ambassadeur me prévint que le prince de la Paix conseillait au roi Charles IV de se retirer d'abord à Séville et ensuite au Mexique, en livrant la Péninsule à l'Angleterre. Ce conseil ne trouve d'explication que dans la combinaison infernale d'une trahison, d'où serait résultée, pour ce favori, la connaissance du mémoire que Talleyrand m'a remis à Fontainebleau. Bientôt après, une nouvelle dépêche de M. de Beauharnais m'apprit la révolution de palais qui venait de poser la couronne sur la tête de Ferdinand, en même temps que la protestation du vieux roi, et la lettre par laquelle il implorait mon appui en invoquant le châtiment du parricide sur la tête de son fils, le prince des Asturies.

» Charles IV m'écrivit d'Aranjuez, le 21 mars 1808 :

« Monsieur mon Frère, vous aurez appris sans doute les événements d'Aranjuez et leurs résultats. Votre Majesté ne verra pas sans quelque intérêt un roi qui, forcé d'abdiquer sa couronne, vient se jeter dans les bras d'un monarque son allié, se remettant en tout à sa disposition, qui peut seule faire son bonheur, celui de toute sa famille et de ses fidèles sujets. Je n'ai déclaré me démettre en faveur de mon fils que par la force des circonstances, et lorsque le bruit des armes et les clameurs d'une garde insurgée me faisaient assez connaître qu'il fallait choisir entre la vie et la mort, et ma mort eût été suivie de celle de la reine! J'ai été forcé d'abdiquer. Mais rassuré aujourd'hui, et plein de confiance dans la magnanimité et le génie du grand homme qui s'est toujours montré mon ami, j'ai pris la résolution de m'en remettre à lui pour tout ce qu'il voudra bien décider de nous, de mon sort, de celui de la reine et de celui du prince de la Paix. J'adresse à Votre Majesté Impériale une protestation contre les événements d'Aranjuez et contre mon abdication. Je me confie entièrement dans le cœur de Votre Majesté.

» Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

» De Votre Majesté Impériale et Royale le très-affectionné Frère et ami,

» Moi, LE ROI. »

PROTESTATION.

« Je proteste et déclare que mon décret du 19 mars, par lequel

» j'ai abdiqué la couronne en faveur de mon fils, est un acte auquel » j'ai été forcé pour prévenir de plus grands malheurs et l'effusion » du sang de mes sujets bien-aimés; il doit, en conséquence, être » regardé comme nul.

» Moi, LE ROI [1]. »

» Les événements de Bayonne furent une nécessité des circonstances créées par la révolution de palais qui détrôna le vieux roi.

» Charles IV me remit tous ses droits, Ferdinand renonça aux siens; une junte fut formée pour délibérer et voter la constitution qui éleva au trône mon frère Joseph et le conduisit à Madrid au milieu des grands d'Espagne, qui avaient non-seulement accepté, mais sollicité les charges de sa couronne.

» Talleyrand, qui pendant longtemps avait supporté impatiemment la supériorité de rang que les constitutions de l'Empire accordaient à deux bourgeois, Cambacérès et Lebrun, avait voulu échanger le ministère des affaires étrangères contre l'honneur de compter parmi les grands dignitaires de l'Empire, mais en conservant toutefois la place de grand chambellan, dont les cent mille francs de gages n'étaient pas à dédaigner. Il m'offrit pour les princes d'Espagne son château de Valençay, et plus tard il eut l'étrange idée de me proposer de les amener à me prêter serment comme mes sujets.

» Après les conférences d'Erfurt, dans lesquelles l'empereur Alexandre laissa à ma libre disposition le midi de l'Europe, je pris le parti de me mettre à la tête de l'armée d'Espagne, pour en finir avec l'intervention anglaise et les résistances espagnoles qu'elle provoquait. Je passai les Pyrénées avec 60,000 hommes de vieilles troupes, composées des corps des maréchaux Lannes, Soult et Ney et de la Garde; mais, à mon grand étonnement, il me fallut les combats de Tudela, d'Espinosa, de Burgos, de Somo-Sierra, pour gagner Madrid, qui, malgré ces victoires, me refusa l'entrée pendant deux jours.

» Plus la saisie de l'Espagne avait paru facile à Talleyrand lorsqu'il rédigeait le mémoire de Fontainebleau, plus une résistance si opiniâtre fut pour lui le présage d'un avenir plein de désastres pour l'Empire. Sa vieille rancune s'en réjouit; son ambition calcula le parti qu'elle pourrait tirer de ces désastres et des mécomptes de l'opi-

[1] A la suite de cette protestation de Charles IV se trouve, dans les *Récits de la Captivité*, une longue lettre de l'Empereur au grand-duc de Berg, en date du 29 mars 1808. Cette lettre, qu'on ne reproduit pas ici, est publiée dans la *Correspondance*, tome XVI, p. 450.

nion publique. Les échos de ses salons répétèrent sur tous les tons que mon insatiable soif de combats et de couronnes avait repoussé les meilleurs conseils; qu'il m'avait prédit ce qui m'arrivait, et que la récompense d'une habileté prévoyante et dévouée avait été l'obligation de se démettre du ministère des affaires étrangères, quitté d'ailleurs par lui d'autant plus volontiers qu'il avait reconnu l'impossibilité de m'empêcher de courir à ma perte. Les intrigues de salon firent l'opinion des coteries, et les coteries celle de la capitale. La police m'écrivait toutes ces choses; j'en eus beaucoup d'humeur, mais je méprisai d'y faire répondre en accablant leur auteur par la publication, dans *le Moniteur*, du mémoire de Fontainebleau.

» Après avoir réorganisé le gouvernement à Madrid et soumis les provinces du Nord, je me disposais à marcher sur Cadix, lorsque j'appris le mouvement de l'armée anglaise du général Moore, qui manœuvrait pour couper, à Valladolid, ma ligne d'opération et mes communications avec la France.

» Dès que le général Moore sut mon départ de Madrid pour le combattre, il se mit en retraite, et mes troupes, qui avaient été arrêtées pendant vingt-quatre heures par une bourrasque au passage du Guadarrama, couchaient tous les jours dans les lieux d'où les Anglais étaient partis le matin.

» A peine arrivé à Astorga, j'y reçus un courrier de Paris, m'apportant la nouvelle inattendue que les Autrichiens formaient des magasins sur l'Inn et y réunissaient une armée, dans le but d'une agression que les affaires d'Espagne semblaient conseiller aux rancunes de Vienne. L'archichancelier m'écrivait également des intrigues déjà parvenues à l'état de conspiration flagrante. Des conciliabules avaient réuni un certain nombre de membres influents du Sénat. Un ministère se trouvait déjà organisé. Laplace, Tracy, Garat, étaient en tête de la liste; un rapport de Clément de Ris n'omettait aucun détail; il citait les noms des personnes qui devaient le composer : tout était prêt pour tenter dès lors ce qui a été exécuté en 1814.

» Ces nouvelles étaient bien graves; elles nécessitaient mon retour immédiat dans ma capitale. Je n'hésitai pas. Je laissai au maréchal Soult le commandement de l'armée, et je repartis. Déjà, en 1805, l'Angleterre avait suscité contre moi l'Autriche, pour éviter la descente dont elle était menacée; les mêmes moyens étaient mis en œuvre en 1809, pour opérer une diversion en faveur de l'Espagne. Je dus renoncer au plan que j'avais formé pour assurer la soumission entière de l'Espagne : je voulais de la Corogne marcher sur le Por-

tugal et revenir par Cadix à Madrid. J'arrivai à Paris plusieurs heures avant l'estafette qui annonçait mon départ de Valladolid.

» Le dimanche 23 janvier 1809, premier dimanche après mon retour, je reçus à mon lever les grands dignitaires, les grands officiers de la Couronne, les ministres, le grand chancelier de la Légion d'honneur, les officiers du Sénat, etc.; devant cette nombreuse assemblée, j'interpellai Talleyrand, qui y assistait comme grand chambellan; je lui rappelai son mémoire de Fontainebleau, ses démarches, ses instances pour m'entraîner dans la guerre d'Espagne. « Je ne vous » en fais pas un reproche, puisque j'ai suivi plus tard ces mêmes » conseils donnés dans un temps inopportun; le reproche que je vous » adresse, c'est d'avoir changé d'avis quand vous avez cru au chan- » gement de la fortune. Vous vous êtes fait un mérite de m'avoir » donné des conseils opposés à ceux dont vous m'avez poursuivi pen- » dant six semaines, et vous m'avez fait un tort de ne les avoir pas » suivis. Je sais tout; je puis tout oublier; mais, quand on se crée des » intérêts contraires aux miens, et qu'on agit contre moi, il faudrait » avoir la pudeur de déposer une charge qui attache de si près à ma » personne. »

» Talleyrand garda le silence et comprit qu'il était déjà remplacé. Il l'était en effet, et, depuis deux heures, M. de Montesquiou avait en poche sa nomination à cette haute charge de la Couronne.

» Quand les désastres de la campagne de Moscou me firent une nécessité de rappeler sur le Rhin mes armées d'Espagne, le duc de Bassano, qui alors avait le portefeuille des affaires étrangères, me proposa de mettre un terme à deux complications devenues bien dangereuses, en rendant le Pape à Rome, ce qui calmerait bien des irritations religieuses, et en renvoyant Ferdinand en Espagne, ce qui paralyserait l'action puissante des cortes, ramènerait en France cent mille hommes de vieilles troupes, et ôterait toutes craintes du côté du Midi jusqu'à la fin de la lutte terrible engagée avec le Nord.

» J'ai eu le tort de n'admettre définitivement que la première partie de ce conseil, et je signai le concordat de Fontainebleau. Je ne pouvais me résoudre à renoncer aux grands résultats que j'avais droit d'attendre de mes immenses sacrifices en Espagne depuis 1808. En 1809 l'Espagne était conquise, lorsque les démonstrations hostiles de l'Autriche m'avaient obligé à laisser la conduite des affaires au roi Joseph et à ses maréchaux : en moins de trois mois, quatre armées espagnoles, fortes ensemble de 160,000 hommes, avaient été battues et dispersées; Madrid et Saragosse étaient tombés au pouvoir

des Français; l'armée anglaise avait été forcée de se rembarquer après avoir éprouvé des pertes énormes.

» J'aurais dû réfléchir aux changements survenus depuis cette époque dans les affaires de la Péninsule. L'Angleterre avait fait et continuait à faire des efforts inouïs; elle prodiguait ses armées et ses trésors. L'Espagne étant environnée de la mer de trois côtés, les escadres anglaises portaient facilement et inopinément des forces nouvelles sur tous les points, en Catalogne, en Biscaye, à Valence, à Cadix.

» Je n'ai pas fait en Espagne la faute d'aller trop vite, mais on a fait celle d'aller trop doucement après mon départ; si j'y fusse resté quelques mois, j'eusse pris Lisbonne et Cadix, réuni les partis et pacifié le pays. Les guérillas ne se sont formées qu'un an après mon départ, et seulement par les effets du pillage, des désordres et des abus dont les maréchaux donnaient l'exemple, au mépris de mes ordres les plus sévères. J'aurais dû faire un grand exemple et faire fusiller Soult, le plus pillard d'entre eux. Le corps du maréchal Suchet, qui occupait le royaume de Valence, n'a jamais manqué de rien, parce que ce maréchal administrait avec intégrité; les contributions étaient régulièrement payées, la guerre s'y faisait comme elle eût été faite en Allemagne; tout cela, parce que Suchet a donné l'exemple d'une probité sévère et a maintenu la discipline parmi les troupes. Si les autres maréchaux en eussent fait autant, la guerre eût été réduite aux chances d'une lutte de champ de bataille. L'Espagne a été perdue après cinq ans de luttes, non-seulement contre la population d'un grand et valeureux royaume, mais aussi contre l'armée anglo-portugaise, qui était devenue aussi manœuvrière que l'armée française. On a peine à s'expliquer les fausses manœuvres, les fautes de stratégie qui ont amené les désastres de Talaveira, de Salamanque, de Vitoria, et la capitulation de Baylen! On argumente mal à propos du défaut de places fortes; l'armée française les avait prises toutes. Ce qui est vrai, c'est que les Espagnols ont opposé aux Français la même résistance qu'aux Romains. Les peuples conquis ne deviennent sujets du vainqueur que par un mélange de politique et de sévérité, et par leur amalgame avec l'armée. Ces choses ont manqué en Espagne. Si je me fusse amusé à faire des établissements sur l'Èbre au lieu de marcher sur Somo-Sierra, sur Madrid et sur Benavente, pour chasser les Anglais, après les victoires de Vitoria, d'Espinosa, de Tudela et de Burgos, j'aurais eu contre moi 200,000 Anglais, Portugais, Espagnols, en ligne, deux mois après, et l'armée française eût été chassée de vive force au delà des Pyrénées.

» Après mon départ, la poursuite de l'armée anglaise fut exécutée sans vigueur. Les Anglais une fois rembarqués, le maréchal Soult aurait dû marcher sur Lisbonne, sur Cadix, sur Valence; les moyens politiques eussent alors fait le reste. Personne ne peut nier que si l'Autriche, en ne me déclarant pas la guerre, m'eût permis de rester encore quatre mois en Espagne, tout n'eût été terminé. Ma présence était indispensable partout où je voulais vaincre. C'était là le défaut de ma cuirasse. Pas un de mes généraux n'était de force pour un grand commandement indépendant. Ce n'est pas l'armée romaine qui a soumis la Gaule, mais César; ce n'est pas l'armée carthaginoise qui faisait trembler la république aux portes de Rome, mais Annibal; ce n'est pas l'armée macédonienne qui a été sur l'Indus, mais Alexandre; ce n'est pas l'armée française qui a porté la guerre sur le Weser et l'Inn, mais Turenne; ce n'est pas l'armée prussienne qui a défendu sept ans la Prusse, mais Frédéric le Grand.

» Après les fatales journées de Leipzig, l'intérêt français m'ordonnait d'en finir sans retard avec les périls que me créaient les affaires d'Espagne. J'envoyai à Valençay le duc de San-Carlos pour assurer Ferdinand de mon désir de m'entendre avec lui pour rendre possible son retour en Espagne, et je chargeai le comte Laforest, qui habitait dans ses terres, aux environs de Tours, de se rendre secrètement à Valençay sous le nom de *don del Bosco,* pour négocier le traité qui rendrait à Ferdinand la couronne et la liberté.

» De tout temps Ferdinand a témoigné la plus grande aversion pour les cortes. Les Espagnols pleureront longtemps la constitution de Bayonne. Si elle eût triomphé, ils n'auraient plus de juridiction ecclésiastique en matière séculière; plus de banalités, plus de barrières intérieures. Leurs domaines nationaux ne resteraient point incultes et sans utilité pour l'État et la nation. Ils auraient un clergé séculier, une noblesse sans priviléges féodaux et exemptions de contributions et de charges publiques; ils seraient aujourd'hui un autre peuple.

» Ferdinand a souvent dit pendant sa captivité qu'il aimait mieux rester à Valençay que de régner en Espagne avec des cortes; cependant il accepta sans hésiter les conditions du traité de Valençay, qui lui imposait l'obligation de respecter les ventes des domaines nationaux, de ne rechercher personne pour cause d'opinion ou d'action pendant le règne du roi Joseph, et de régner en roi constitutionnel. Ce traité signé, il offrit de nouveau d'épouser une de mes nièces. Je n'acceptai ni ne refusai; j'eus tort.

» Le traité de Valençay fut négocié avec le plus grand secret. Il m'importait que les Anglais n'en fussent pas instruits. Je voulais que rien ne s'opposât à ce que les 100,000 hommes que j'avais en Espagne pussent entrer en ligne pour la défense du territoire dès le début de la campagne de 1814.

» Des intrigues altérèrent mes résolutions. On parvint à pénétrer mon secret; on parla à mes passions, on me prouva que ma gloire s'opposait à ce que je renonçasse à l'Espagne; enfin on m'empêcha de ratifier de suite le traité de Valençay. Le roi Ferdinand, qui aurait dû quitter Valençay dans le courant de novembre 1813, ne repassa les Pyrénées qu'en mars 1815.

» A l'arrivée du duc de San-Carlos à Madrid comme haut commissaire du roi Ferdinand, la régence l'écouta avec froideur; et, après avoir entendu quel était l'objet de sa mission, elle lui demanda ce qu'il avait fait pendant que les Espagnols combattaient à outrance pour leur roi et subissaient les fatigues, les privations et les dangers de la guerre. Elle lui reprocha ses plaisirs à Paris, son luxe et ses dissipations, et jusqu'à ses amours pour la princesse de T..... La régence déclara, quant à sa mission, que le roi serait reçu en roi lorsqu'il aurait prêté son serment en présence des cortes; que, jusque-là, il ne recevrait en Espagne que les honneurs dus au prince des Asturies; que les ordres allaient être donnés, sur une route désignée, celle de Burgos, afin que Sa Majesté trouvât à chaque relais une escorte de 60 hommes, et que les autorités fussent averties de la conduite qu'elles devaient tenir.

» Le général Elliot et M. de Zagas, neveu du général O'Farril, ancien ministre de la guerre sous le roi Joseph, furent expédiés successivement de Valençay à Madrid, avec des missions analogues à celle du duc de San-Carlos. Ils furent traités comme lui avec hauteur, avec dédain, par la régence, qui trouva des sujets de critique dans quelques détails de leur conduite; elle reprocha notamment au général Elliot de s'être laissé battre à Valence; et tout annonça de sa part que, lorsque le roi serait remonté sur le trône, le crédit du duc de San-Carlos, d'Elliot et de Zagas ne durerait pas longtemps, si l'esprit de la régence parvenait à dominer le roi.

» Ferdinand arriva le 19 mars à Perpignan, et le 22 au quartier général français de Figuières, où il lui fallut attendre le retour de Madrid des généraux Elliot et Zagas. Tous ses discours témoignèrent qu'il était pénétré de ce qu'il devait à la régence, aux cortes et à la nation. Il ne voulait régner, disait-il, que par les lois que son peuple victorieux s'était données. Enfin il demandait au maréchal Suchet son

avis sur la proclamation royale qu'il croyait devoir publier pour rassurer ses fidèles sujets sur la loyauté de ses intentions constitutionnelles. Le maréchal approuva en entier cette proclamation, qui contenait les déclarations les plus explicites et les plus franches; seulement, et par un sentiment d'extrême délicatesse, il conseilla au roi d'insister davantage sur les éloges mérités par l'armée espagnole.

» Le maréchal Suchet me rendait jour par jour un compte détaillé des actions de Ferdinand, et m'étonnait tellement par ce qu'il m'écrivait de la noblesse de sa conduite, que j'en étais à regretter de n'avoir pas accepté sa royauté à Bayonne, quand j'appris qu'il s'était décidé à secouer le joug que les cortes voulaient lui imposer, et que, pour se rendre à Madrid, il passerait par Saragosse, afin d'honorer par sa présence au milieu des ruines de cette grande et illustre cité le témoignage éclatant du courage héroïque de ses fidèles sujets. Des émissaires envoyés dans les campagnes excitèrent les populations à se porter en masse sur le passage du roi. Il s'enivra de l'enthousiasme dont il fut l'objet, et qui éclata surtout à Saragosse. Dès lors ses résolutions si sages furent changées. La régence le sut et fit de menaçantes remontrances. Mais le général Elliot réussit par ordre du roi à rassembler une dizaine de mille hommes dévoués à la cause royale; il dispersa les quelques bataillons que la régence essaya de lui opposer, et Ferdinand entra en vainqueur dans Madrid. La contre-révolution fut accomplie, et le roi absolu rassis sur le trône de Philippe V.

» Le maréchal Suchet m'a écrit qu'à la première nouvelle du traité de Valençay la régence, heureuse et fière d'une délivrance qu'elle regardait comme son ouvrage, avait manifesté l'intention de se porter jusqu'à la frontière, pour être la première à saluer par ses acclamations le retour du roi constitutionnel sur le sol de la patrie espagnole, que des délais inexplicables avaient excité les défiances et changé la disposition des esprits.

» L'Espagne était sauvée de l'avenir qui l'attend, l'Empire serait sorti vainqueur de sa lutte à mort contre les rois de droit divin, si j'avais ratifié le traité de Valençay le lendemain de sa signature. »

SUR LA PRINCESSE ÉLISA.

(Tome II, pages 468-469.)

Fin de décembre 1820.

Nous venons d'apprendre la mort de la grande-duchesse Élisa de Toscane.

« C'était une maîtresse femme, a dit l'Empereur; elle avait de nobles qualités et un esprit recommandable; mais il n'y a pas eu

d'intimité entre nous, nos caractères s'y opposaient. Élisa avait été élevée au chapitre royal de Saint-Cyr, créé par Mme de Maintenon, dans les vieux jours de Louis XIV, pour l'éducation des filles nobles sans fortune; elle y avait contracté des habitudes de fierté et d'aigreur qui s'accordaient mal avec les manières toutes gracieuses de Joséphine, et elle entra avec véhémence dans l'opposition que Joseph et Lucien mirent à mon mariage. Joséphine le sut et ne lui pardonna jamais. »

CONSEILS DE NAPOLÉON A SON FILS.

(Tome II, pages 517-528.)

17 avril 1821.

Vers trois heures l'Empereur m'a fait appeler. Quand je suis entré chez lui, il était sur son séant, et le feu de son regard me faisait craindre un redoublement de fièvre; s'apercevant de mon inquiétude, il me dit avec bonté :

« Je ne suis pas plus mal, mais je me suis préoccupé de ce que mes exécuteurs testamentaires doivent dire à mon fils quand ils le verront. Il n'y a rien de pis que les honnêtes gens dans les crises politiques, lorsqu'ils ont la conscience fascinée par de fausses idées. Il faudrait vous bien rappeler et rassembler tout ce que je vous ai dit et dicté sur l'ambition de mon règne; mais tout cela peut être disséminé dans votre mémoire quand il faudra en parler; mieux vaut que je résume en peu de mots les conseils que je lègue à mon fils; vous lui détaillerez plus facilement ma pensée. Écrivez :

» Mon fils ne doit pas songer à venger ma mort; il doit en profiter. Que le souvenir de ce que j'ai fait ne l'abandonne jamais; qu'il reste toujours, comme moi, Français jusqu'au bout des ongles. Tous ses efforts doivent tendre à régner par la paix. S'il voulait, par pure imitation et sans nécessité absolue, recommencer mes guerres, il ne serait qu'un singe. Refaire mon ouvrage, ce serait supposer que je n'ai rien fait. L'achever, au contraire, ce sera montrer la solidité des bases, expliquer tout le plan de l'édifice qui n'était qu'ébauché. On ne fait pas deux fois la même chose dans un siècle. J'ai été obligé de dompter l'Europe par les armes; aujourd'hui il faut la convaincre. J'ai sauvé la Révolution, qui périssait; je l'ai lavée de ses crimes, je l'ai montrée au peuple resplendissante de gloire. J'ai implanté en France et en Europe de nouvelles idées; elles ne sauraient rétrograder. Que mon fils fasse éclore tout ce que j'ai semé. Qu'il développe tous les éléments de prospérité que renferme le sol français. A ce prix, il peut encore être un grand souverain.

» Les Bourbons ne se maintiendront pas. Lorsque je serai mort, il

y aura partout, même en Angleterre, réaction en ma faveur. C'est pour mon fils un bel héritage. Il est possible que, pour effacer le souvenir de leurs persécutions, les Anglais favorisent le retour de mon fils en France; mais, pour vivre en bonne intelligence avec l'Angleterre, il faut à tout prix favoriser ses intérêts commerciaux. Cette nécessité conduit à deux conséquences : combattre l'Angleterre, ou partager avec elle le commerce du monde. Cette seconde condition est la seule possible aujourd'hui. La question étrangère prédominera encore longtemps en France la question intérieure. Je lègue à mon fils assez de force et de sympathie pour qu'il puisse continuer mon ouvrage avec les seules armes d'une diplomatie élevée et conciliatrice. Sa position à Vienne est déplorable. L'Autriche le rendra-t-elle sans condition? Après tout, François Ier s'est trouvé dans une position plus critique; la nationalité française n'y a rien perdu. Que mon fils ne remonte jamais sur le trône par une influence étrangère. Son but ne doit pas être seulement de régner, mais de mériter l'approbation de la postérité. Qu'il se rapproche de ma famille quand il le pourra; ma mère est une femme antique; Joseph et Eugène peuvent lui donner de bons conseils; Hortense et Catherine sont des femmes supérieures. S'il reste en exil, qu'il épouse une de mes nièces. Si la France le rappelle, qu'il recherche une princesse de Russie; c'est la seule cour où les liens de famille dominent la politique. L'alliance qu'il contractera doit tendre à augmenter l'influence française au dehors, et non pas à introduire dans le conseil une influence étrangère. La nation française est la plus facile à gouverner, quand on ne la prend pas à rebours; rien n'égale sa compréhension prompte et facile; elle distingue à l'instant même ceux qui travaillent pour elle ou contre elle; mais aussi il faut toujours parler à ses sens, sinon son esprit inquiet la ronge; elle fermente et s'emporte.

» Mon fils arrivera après des troubles civils; il n'a à redouter qu'un seul parti, celui du duc d'Orléans; ce parti germe depuis longtemps. Rapportez-lui à ce sujet ce que m'a dit Bertrand. Qu'il méprise tous les partis; qu'il ne voie que la masse. Excepté ceux qui ont trahi la patrie, il doit oublier tous les antécédents de tous les hommes, et récompenser le talent, le mérite, les services, partout où il les trouvera. Chateaubriand, malgré son libelle, est un bon Français.

» La France est le pays où les chefs ont le moins d'influence; s'appuyer sur eux, c'est bâtir sur le sable. On ne fait de grandes choses en France qu'en s'appuyant sur les masses. D'ailleurs un gouvernement doit aller chercher son appui là où il est. Il y a des lois morales aussi inflexibles et aussi impérieuses que les lois physiques.

Les Bourbons ne peuvent s'appuyer que sur les nobles et les prêtres, quelle que soit la constitution qu'on leur fasse adopter. C'est l'eau qui va reprendre son niveau en dépit de la machine qui l'a soulevée un moment. Moi, je me suis appuyé sur tout le monde sans exception; j'ai donné le premier exemple d'un gouvernement qui favorise les intérêts de tous. Je n'ai pas gouverné pour ou par les nobles, les prêtres, les bourgeois ou les ateliers; j'ai gouverné pour toute la communauté, pour toute la grande famille française. Diviser les intérêts d'une nation, c'est les desservir tous, c'est engendrer la guerre civile. On ne divise pas ce qui par nature est indivisible, on le mutile. Je n'attache aucune importance à la constitution dont je vous ai dicté les bases principales : bonne aujourd'hui, elle peut être mauvaise demain. D'ailleurs rien ne doit définitivement se faire à cet égard sans l'assentiment formel de la nation; le principe fondamental doit être l'universalité des votes.

» Ma noblesse ne sera d'aucun appui pour mon fils; il me fallait plus d'une génération pour qu'elle prît ma couleur, pour qu'elle conservât par tradition le dépôt sacré de toutes mes conquêtes morales. Dès 1815, tous les grands allaient franchement contre moi. Je ne comptais ni sur mes maréchaux ni sur ma noblesse, pas même sur les colonels. Mais tout le peuple et toute l'armée, jusqu'au grade de capitaine, étaient pour moi. Ma confiance ne m'a pas trompé. Ils me doivent beaucoup; j'étais leur véritable représentant. Ma dictature était indispensable, et la preuve, c'est qu'on m'offrait toujours plus de pouvoir que je n'en voulais. Aujourd'hui, en France, il n'y a de possible que ce qui est nécessaire. Il n'en sera pas de même pour mon fils : on lui disputera le pouvoir; il doit prévenir tous les désirs de la liberté. Il est d'ailleurs plus facile, dans les temps ordinaires, de régner avec des chambres que seul : les assemblées prennent une grande partie de votre responsabilité, et rien n'est plus facile que d'avoir toujours la majorité pour soi; mais il faut prendre garde à ne pas démoraliser le pays; l'influence du gouvernement est immense en France : s'il sait s'y prendre, il n'a pas besoin de corrompre pour trouver partout des appuis. Le but d'un souverain ne doit pas être seulement de régner, mais de répandre l'instruction, la morale, le bien-être. Tout ce qui est faux est de mauvais secours.

» Jeune, j'ai eu des illusions; j'en suis revenu bien vite. Les grands orateurs qui dominent les assemblées par l'éclat de leur parole sont, en général, les hommes politiques les plus médiocres : il ne faut pas les combattre par des paroles, ils en ont toujours de plus onflantes que les vôtres; il faut opposer à leur faconde un raison-

nement serré, logique; la pratique les tue. Au Conseil d'État, il y avait des hommes beaucoup plus éloquents que moi; je les battais toujours par ce simple argument : deux et deux font quatre.

» La France fourmille d'hommes pratiques très-capables; le tout est de les trouver et de leur donner le moyen de parvenir. Tel est à la charrue, qui devrait être au Conseil d'État; tel est ministre, qui devrait être à la charrue. Que mon fils ne s'étonne pas de voir les gens les plus raisonnables en apparence lui proposer les plans les plus absurdes, depuis la loi agraire jusqu'au despotisme du Grand Turc; tous les systèmes trouvent des apologistes en France. Qu'il écoute tout, mais aussi qu'il mesure tout à sa juste valeur et s'entoure de toutes les capacités réelles du pays.

» Le peuple français a deux passions également puissantes qui paraissent opposées, et qui cependant dérivent du même sentiment, c'est l'amour de l'égalité et l'amour des distinctions. Un gouvernement ne peut satisfaire à ces deux besoins que par une excessive justice. Il faut que la loi et l'action du gouvernement soient égales pour tous; que les honneurs et les récompenses tombent sur les hommes qui, aux yeux de tous, en paraissent les plus dignes. On pardonne au mérite, on ne pardonne pas à l'intrigue. La Légion d'honneur a été un immense et puissant levier pour la vertu, le talent et le courage : mal employée, ce serait une peste; on s'aliénerait toute l'armée, si l'esprit de cour ou l'esprit de coterie présidait à ses choix et à son administration.

» Mon fils sera obligé de régner avec la liberté de la presse. C'est une nécessité aujourd'hui. Il ne s'agit pas, pour gouverner, de suivre une théorie plus ou moins bonne, mais de bâtir avec des matériaux qu'on a sous la main; il faut subir les nécessités et en profiter. La liberté de la presse doit, entre les mains du gouvernement, devenir un puissant auxiliaire pour faire parvenir dans tous les coins de l'empire les saines doctrines et les bons principes. L'abandonner à elle-même, c'est s'endormir à côté d'un danger. A la paix générale, j'aurais institué une direction de la presse, composée des plus hautes capacités du pays, et j'aurais fait parvenir jusqu'au dernier hameau mes idées et mes intentions. Aujourd'hui il est impossible de rester, comme il y a trois cents ans, tranquille spectateur de la transformation des sociétés; il faut, sous peine de mort, ou tout conduire, ou tout empêcher.

» Mon fils doit être l'homme des idées nouvelles et de la cause que j'ai fait triompher partout. Régénérer les peuples par les rois; établir partout des institutions qui fassent disparaître les traces de la

féodalité, qui assurent la dignité de l'homme, développent les germes de prospérité qui dorment depuis des siècles; faire partager à la généralité ce qui n'est aujourd'hui que l'apanage d'un petit nombre; réunir l'Europe dans des liens fédératifs indissolubles; propager dans toutes les parties du monde, aujourd'hui barbares et incultes, les bienfaits du christianisme et de la civilisation : tel doit être le but de toutes les pensées de mon fils; telle est la cause pour laquelle je meurs martyr. A la haine dont je suis l'objet de la part des oligarques, qu'il mesure la sainteté de ma cause! Voyez les régicides : ils étaient naguère dans le conseil d'un Bourbon ; ils rentreront demain dans leur patrie; et moi et les miens nous expions dans les tortures les bienfaits que je voulais donner aux nations. Mes ennemis sont les ennemis de l'humanité; ils veulent enchaîner les peuples, qu'ils regardent comme un troupeau; ils veulent opprimer la France, faire remonter le fleuve jusqu'à sa source : qu'ils prennent garde qu'il ne déborde! Avec mon fils, les intérêts opposés peuvent vivre en paix, et les idées nouvelles s'étendre, se fortifier sans secousses et sans victimes; d'immenses malheurs seraient épargnés à l'humanité. Mais, si la haine aveugle des rois poursuit mon sang après ma mort, alors je serai vengé, mais cruellement vengé; la civilisation y perdra de toutes les manières, si les peuples se déchaînent; des flots de sang seront répandus dans toute l'Europe; les lumières disparaîtront au milieu des guerres civiles et des guerres étrangères; il faudra plus de trois cents ans de troubles pour détruire en Europe l'autorité royale, qui, d'hier seulement, représente les intérêts de tous, mais qui a mis plusieurs siècles à sortir des étreintes du moyen âge. Si, au contraire, le Nord s'avance contre la civilisation, la lutte sera moins longue, mais les coups seront plus funestes. Le bien-être des peuples, tous les résultats obtenus depuis tant d'années seront perdus, et nul ne peut prévoir quels en seront les résultats désastreux. Les peuples, comme les rois, ont intérêt à l'avénement de mon fils. Hors des idées, des principes pour lesquels nous avons combattu, et que j'ai fait triompher, je ne vois qu'esclavage ou confusion pour la France comme pour l'Europe.

» Vous publierez tout ce que j'ai dicté ou écrit, et vous engagerez mon fils à le lire et à le méditer. Vous lui direz de protéger tous ceux qui m'ont bien servi, et le nombre en est grand. Mes pauvres soldats, si magnanimes, si dévoués, sont peut-être sans pain! Que de courage, que de bon sens dans ce peuple français! que de richesses enfouies, qui ne verront peut-être plus le jour!

» L'Europe marche vers une transformation inévitable : la retarder,

c'est s'affaiblir par une lutte inutile; la favoriser, c'est se fortifier des espérances et des volontés de tous.

» Il y a des désirs de nationalité qu'il faut satisfaire tôt ou tard, et c'est vers ce but qu'on doit marcher.

» La position de mon fils ne sera pas exempte d'immenses difficultés. Qu'il fasse, par le consentement de tous, ce que les circonstances m'ont obligé à faire par la force des armes. Vainqueur de la Russie en 1812, le problème d'une paix de cent ans était résolu; je tranchais le nœud gordien des peuples; aujourd'hui il faut le délier. Le souvenir des trônes que j'ai élevés dans l'intérêt de ma politique générale doit être écarté. En 1815, j'avais déjà exigé de mes frères qu'ils oubliassent leurs royautés et qu'ils ne prissent que le titre de princes français. Mon fils doit suivre cet exemple, car le contraire exciterait de justes alarmes. Ce n'est plus dans le Nord que se résoudront de graves questions, c'est dans la Méditerranée : là il y a de quoi contenter toutes les ambitions des puissances, et avec des lambeaux de terres sauvages on peut acheter le bonheur des peuples civilisés. Que les rois se rendent à la raison, il n'y aura plus en Europe de matières à entretenir les haines internationales. Les préjugés se dissipent, s'agrandissent, se confondent; les routes du commerce se multiplient; il n'est plus possible à une nation de s'en conserver le monopole.

» Pour que mon fils sache si son administration est bonne ou mauvaise, si ses lois sont d'accord avec les mœurs, qu'il se fasse présenter un rapport annuel et motivé des condamnations prononcées par les tribunaux. Si les crimes ou les délits augmentent, c'est une preuve que la misère s'accroît, que la société est mal gouvernée; leur diminution est la preuve du contraire.

» Les idées religieuses ont encore plus d'empire que ne croient certains philosophes bornés; elles peuvent rendre de grands services à l'humanité. En étant bien avec le pape, on domine encore aujourd'hui la conscience de cent millions d'hommes. Pie VII sera toujours bien pour mon fils; c'est un vieillard plein de tolérance et de lumières. De fatales circonstances ont brouillé nos cabinets; je le regrette vivement. Fesch ne me comprenait pas; il soutenait les ultramontains, ennemis de la vraie religion en France.

» Si on vous laisse rentrer en France, vous trouverez encore beaucoup d'hommes fidèles à ma mémoire. Le plus beau monument qu'ils puissent m'élever, c'est de réunir en un corps d'ouvrage toutes les pensées que j'ai émises au Conseil d'État pour l'administration de l'Empire; c'est de réunir toutes mes instructions à mes ministres, et

de faire la nomenclature de tous les travaux que j'ai entrepris, de tous les monuments que j'ai élevés en France et en Italie. Maret, Daru, Mollien, Merlin, Cambacérès, peuvent contribuer à ce travail; ce sera le complément de ce que je charge Bignon d'écrire sur ma politique extérieure, et les généraux que je vous ai indiqués, sur mes guerres. Il faudra distinguer, dans ce que j'ai dit au Conseil d'État, les mesures bonnes pour le moment de celles dont l'application est éternellement vraie.

» Que mon fils lise et médite souvent l'histoire; c'est là la seule véritable philosophie. Qu'il lise et médite les guerres des grands capitaines; c'est le seul moyen d'apprendre la guerre.

» Mais tout ce que vous lui direz, tout ce qu'il apprendra, lui servira peu, s'il n'a pas au fond du cœur ce feu sacré, cet amour du bien qui seul fait faire les grandes choses.

» Mais je veux espérer qu'il sera digne de sa destinée.

» Si on ne vous laisse pas aller à Vienne... »

L'Empereur se sentit tout à coup hors d'état de continuer; sa voix s'éteignit, et je m'effrayai tellement en portant mes regards sur lui, que je le suppliai de suspendre sa dictée.

NOTE SUR LE DOCTEUR ANTOMMARCHI[1].

Antommarchi (Francesco), docteur en médecine, né à Morsiglia, en Corse, le 6 juillet 1789. Il était attaché à l'université de Pise, prosecteur d'anatomie à l'hôpital de Sainte-Marie-Neuve de Florence, et occupé à publier les œuvres posthumes de Mascagni, lorsque le cardinal Fesch, par une lettre de Rome, 19 décembre 1818, lui proposa de l'envoyer à Sainte-Hélène auprès de l'Empereur, alors sans médecin depuis l'éloignement d'O'Meara. Antommarchi accepta avec empressement, et se rendit à Rome, le 7 janvier 1819, pour y prendre les instructions de Madame Mère, du cardinal Fesch et d'autres membres de la famille impériale.

Il arriva à Londres le 19 avril 1819, y perdit plus de deux mois à attendre l'autorisation du gouvernement anglais, enfin partit de Gravesend le 9 juillet 1819. Le 21 septembre il débarquait à Sainte-Hélène, et le surlendemain il entrait en fonctions. Il resta à Longwood jusqu'à la mort de l'Empereur.

Le 7 mai 1821, Antommarchi fit l'autopsie du corps de Napoléon.

De retour en Europe, Antommarchi eut des démêlés avec les phrénologistes, qui lui contestèrent l'authenticité de son moulage de la tête de Napoléon. Après 1830, il prit part à l'insurrection de la Pologne. En 1836 il s'embarqua pour la Nouvelle-Orléans, d'où il passa à la Havane. Il mourut en avril 1838 à San-Iago de Cuba.

C'est en 1825 que le docteur Antommarchi a publié, à Paris, ses mémoires en deux volumes sur les *Derniers moments de Napoléon*.

[1] *Antonmarchi*, d'après l'acte du baptême.

EXTRAITS

DES

MÉMOIRES DU DOCTEUR ANTOMMARCHI[1].

SUR LA CORSE. — POURQUOI L'EMPEREUR NE S'EST PAS RETIRÉ DANS CETTE ILE EN 1814. — QUELS ÉTAIENT SES PROJETS SUR CE PAYS.

(Tome Ier, pages 129-134.)

4 octobre 1819.

« Ah! Docteur, où est le beau ciel de la Corse? » Il s'arrêta quelques instants, et reprit : « Le sort n'a pas permis que je revisse ces lieux où me reportent tous les souvenirs de mon enfance. Je voulais, je pouvais m'en réserver la souveraineté; une intrigue, un mouvement d'humeur changea mon choix; je préférai l'île d'Elbe. Si j'eusse suivi ma première idée, que je me fusse retiré à Ajaccio, peut-être n'eussé-je pas pensé à ressaisir les rênes du pouvoir; je n'eusse pas été vulnérable par tous les points; on ne se fût pas joué de la foi promise, et je ne serais pas ici. Je pensais à m'y réfugier en 1815. J'étais bien sûr de réunir toutes les opinions, tous les vœux, tous les efforts. Je me trouvais à même de braver la malveillance des alliés. Vous connaissez les habitants de nos montagnes. Vous savez quelle est leur énergie, leur constance, leur courage; avec quelle âme noble et fière ils affrontent l'ennemi. Les îles ont d'ailleurs leurs défenses. Les vents, la distance, les difficultés de l'abordage, affaiblissent l'agression. La population m'eût tendu les bras; elle fût devenue ma famille; j'eusse disposé de tous les cœurs. Croyez-vous que trente, quarante, cinquante mille coalisés eussent été en état de nous soumettre, qu'ils eussent osé l'entreprendre? Quel souverain se fût engagé dans une arène où il y avait tout à perdre et rien à gagner? Car, je le répète, le peuple était à moi; dès ma plus tendre jeunesse, j'ai eu un nom, de l'influence en Corse. Les montagnes escarpées,

[1] *Mémoires du docteur Antommarchi ou les derniers moments de Napoléon.* Paris, Barrois, 1825; 2 vol. in-8°.

les vallées profondes, les torrents, les précipices n'avaient point de dangers pour moi. Je les parcourais d'une extrémité à l'autre sans qu'un accident, une insulte m'ait jamais appris que ma confiance était mal fondée. A Bocognano même, où les haines et les vengeances s'étendent jusqu'au septième degré, où l'on évalue dans la dot d'une jeune fille le nombre de ses cousins, j'étais fêté, bienvenu, on se fût sacrifié pour moi. Ce n'étaient pas les sentiments de la population qui m'inquiétaient : je savais que tous les bras m'étaient dévoués; mais on eût dit que je me tirais à l'écart, que je gagnais le port tandis que tout périssait. Je ne voulus pas chercher un refuge au milieu du naufrage de tant de braves; je résolus de me retirer en Amérique; je m'acheminai sur l'Angleterre; j'étais loin de prévoir de quelle horrible manière elle accorde l'hospitalité. Une autre considération m'arrêta. Une fois en Corse, je ne craignais pas l'issue de la lutte; mais j'eusse été au centre de la Méditerranée, la France et l'Italie eussent eu les yeux sur moi, l'effervescence ne se fût pas calmée; pour assurer leur repos, les souverains eussent été contraints de venir à moi; l'île eût été décimée par la guerre. Je ne voulais pas qu'elle eût à me reprocher ses malheurs. J'avais d'ailleurs abdiqué en faveur de mon fils; cet acte ne devait pas être illusoire; je désirais le rendre plus sûr, plus avantageux pour la nation; je craignais d'en paralyser l'effet.

» Ah! Docteur, quels souvenirs la Corse m'a laissés! Je jouis encore de ses sites, de ses montagnes; je la foule, je la reconnais à l'odeur qu'elle exhale. Je voulais l'améliorer, la rendre heureuse, tout faire en un mot pour elle; le reste de la France n'eût pas désapprouvé ma prédilection. Mais les revers sont venus, je n'ai pu effectuer les projets que j'avais formés.

» Quoique montagneuse, elle manque d'eau et n'a pas de grandes rivières; c'était un obstacle, mais l'excellence du sol et les dispositions locales pouvaient y remédier.

» Les salines près d'Ajaccio sont propres à la culture du café, de la canne à sucre : c'est une expérience faite; je me proposais d'en tirer parti. Je voulais encourager l'industrie, le commerce, l'agriculture, les sciences et les arts. J'avais dessein d'accorder des facilités aux habitants, d'appeler des familles étrangères, d'accroître la population, en un mot de mettre l'île à même de se suffire, de se rendre indépendante des marchés du continent. J'avais adopté un plan de fortifications que j'ai médité longtemps; elle eût été inexpugnable. Saint-Florent est l'une des situations les plus heureuses que je connaisse : c'est la plus favorable au commerce; elle touche à la

France, elle confine à l'Italie ; ses atterrages sont sûrs, commodes, peuvent recevoir des flottes considérables : j'y eusse fait une ville grande, belle, qui eût servi de capitale. Je l'eusse déclarée place forte ; elle eût eu constamment des vaisseaux en station. Voilà quelles étaient mes idées, voilà quels étaient les plans que j'avais conçus. Mais mes ennemis ont eu l'art de me faire consumer ma vie sur le champ de bataille ; ils ont travesti en démon de la guerre l'homme qui ne respirait que les monuments de la paix. Les peuples ont été dupes du stratagème ; tout s'est levé, j'ai été accablé. Au reste, si je n'ai pu exécuter ce que je projetais pour la Corse, j'ai du moins la satisfaction d'avoir fait quelque chose pour Ajaccio ; le port en est petit, mais bien situé et bon.

» La patrie ! la patrie ! Si Sainte-Hélène était la France, je me plairais sur cet affreux rocher. »

LE JEUNE NAPOLÉON A LA TÊTE DU PARTI FRANÇAIS EN CORSE. — GUERRE CIVILE. — LA FAMILLE BONAPARTE SE RÉFUGIE EN FRANCE. — PAOLI.

(Tome Ier, pages 192-198.)

25 octobre 1819.

« C'était un bien grand homme que Paoli ; il m'aimait, je l'aimais ; il nous chérissait tous. Nous étions à Corte quand il prit la funeste résolution de faire passer la Corse sous la domination des Anglais. Il m'en fit d'abord un mystère ; Gentili ne m'en parla pas non plus. Quelques mots lâchés par mégarde me donnèrent l'éveil ; je récapitulai ce que j'avais vu, entendu ; je ne doutai plus de leur dessein. Nous étions loin de compte. Je m'en expliquai plusieurs fois d'une manière indirecte. Je commandais un corps de gardes nationales ; il fallut bien me mettre dans la confidence. Ils ne désespéraient pas d'ailleurs de triompher de mes idées, de mon antipathie ; ils me proposèrent d'agir de concert avec eux. Je n'avais garde ; je ne respirais que la France ; je ne voulais pas débuter par la trahir. Mais il fallait échapper, gagner du temps : je demandai à réfléchir. L'amitié de Paoli m'était chère ; il m'en coûtait de rompre avec lui ; mais la patrie ! c'était mon étoile polaire. Je m'éloignai ; je gagnai Bocognano. J'y fus atteint par les montagnards, enfermé, gardé par quarante hommes. La position était critique ; je trouvai cependant le moyen d'en sortir. Je liai conversation avec un bonhomme de capitaine qui me comblait d'égards, s'excusait, regrettait d'être obligé d'obéir. Il m'invita à prendre l'air, j'acceptai ; j'envoyai mon domestique se placer à cinq ou six cents pas sur la route, et me trouvai tout à coup pressé d'un besoin. Mon geôlier le crut, s'éloigna ; j'étais sur mon cheval qu'il n'avait pas tourné la tête. Il cria, beugla, appela

aux armes : mais le vent m'emportait; j'étais hors d'atteinte avant qu'il eût fait feu. J'arrivai à Ajaccio, les montagnards étaient sur mes traces; je fus contraint de demander un asile à l'amitié. Barberi me reçut, me conduisit à la côte, d'où j'allai à Calvi rejoindre Lacombe Saint-Michel. J'avais échappé aux partis, aux postes, à la police; on n'avait pu m'atteindre; Paoli était désolé. Il écrivait, se plaignait, menaçait : nous trahissions ses intérêts, ceux de notre patrie; mes frères et moi nous ne méritions pas les sentiments qu'il nous portait; nous pouvions revenir cependant, il nous tendait les bras; mais, si nous étions une dernière fois sourds à ses conseils, insensibles à ses offres, il ne ménagerait plus rien. L'exécution fut aussi prompte que la réponse était fière. Il fit main basse sur nos troupeaux, pilla, brûla nos propriétés, saccagea tout. Nous laissâmes faire; nous échauffâmes les patriotes, nous accourûmes au secours : mais la citadelle était occupée, le feu était roulant, nous ne pûmes débarquer. Nous allâmes mouiller en face, au nord du golfe. Les insurgés nous suivirent; j'avais eu le temps de mettre quelques pièces à terre; je les couvris de mitraille. Ils revenaient cependant, m'accablaient de reproches, s'indignaient qu'un des leurs combattît pour la France. Ils étaient montés sur les hauteurs, sur les arbres, partout où ils espéraient se faire mieux entendre. Je chargeai un coup à boulet, j'ajustai et coupai la branche sur laquelle un de ces orateurs était perché. Il tomba; sa chute égaya la cohue; elle se dispersa, on ne la vit plus. Nous rentrâmes à Calvi; nous essayâmes encore quelques coups de main qui ne furent pas tous à notre désavantage; mais les Anglais avaient pris terre, les montagnards inondaient la plaine; nous ne pûmes faire tête à l'orage.

» Ma mère gagna Marseille. Elle croyait y trouver du patriotisme, un accueil digne des sacrifices qu'elle avait faits : elle y obtint à peine sûreté.

» Tout avait plié; ma présence n'était bonne à rien, je quittai la Corse et me rendis à Paris.

» Les fédérés venaient de livrer Toulon. L'avenir était gros d'événements; je ne désespérai pas d'en voir éclore un qui rétablît nos affaires; elles en avaient besoin; les montagnards les avaient ruinées de fond en comble; elles étaient à jamais perdues sans la Révolution.

» Les maux que nous avait faits Paoli n'avaient pu me détacher de lui : je l'aimais, je le regrettai toujours. Il était grand, d'une attitude noble et fière, parlait bien, connaissait les Corses et exerçait sur eux une influence illimitée. Aussi habile à saisir l'importance

d'une position que celle d'une mesure administrative, il combattait, gouvernait avec une sagacité, un tact que je n'ai vu qu'à lui. Je l'accompagnais dans ses courses pendant la guerre de la liberté. Il m'expliquait, chemin faisant, les avantages du terrain que nous parcourions, la manière d'en tirer parti, celle de remédier aux accidents qu'il présentait. Je me rappelle qu'un jour nous nous rendions à Pontenovo à la tête d'un détachement nombreux. Je lui soumis quelques observations sur les idées qu'il avait émises. Il m'écouta avec beaucoup d'attention, et me regardant fixement dès que j'eus fini : « Oh! Napoléon, me dit-il, tu n'es pas de ce siècle, tes senti- » ments sont ceux des hommes de Plutarque. Courage! tu prendras » ton essor. » Je le pris en effet; mais lui-même fut obligé de céder à la fortune. Il se réfugia en Angleterre, où il vivait à l'époque des expéditions d'Italie et d'Égypte. Chacune de mes victoires lui donnait le transport; il célébrait, exaltait mes succès; on eût dit que nous étions encore dans l'intimité où nous avions vécu. Lorsque je fus promu au Consulat, que je parvins à l'Empire, ce fut pis encore. Les fêtes se succédaient chez lui. Ce n'étaient que cris d'allégresse et de satisfaction. Cet enthousiasme déplut aux ministres anglais; Paoli fut mandé. « Vos reproches sont justes, dit-il, mais Napoléon est un » des miens, je l'ai vu croître, je lui ai prédit sa fortune; voulez-vous » que je déteste sa gloire, que je déshérite mon pays de l'honneur » qu'il lui fait? » Je portais à ce grand homme tous les sentiments qu'il avait pour moi. Je voulais le rappeler, lui donner une part au pouvoir; mais les affaires m'accablaient, le temps manqua, il mourut. Je n'eus pas la satisfaction de le rendre témoin de la splendeur qui m'entourait. »

NAISSANCE DE NAPOLÉON. — GRAND CARACTÈRE DE MADAME MÈRE.

(Tome Ier, pages 275-276.)

18 novembre 1819.

La naissance de Napoléon avait été brusque, inopinée, comme l'élévation, les malheurs qui, depuis, signalèrent sa vie. Sa mère, qui avait partagé les fatigues de la guerre de la liberté, touchait au terme de sa grossesse : on célébrait l'Assomption; elle se crut assez de forces pour assister à la solennité du jour. Elle se trompa; elle n'était pas encore arrivée à l'église qu'elle sentit les atteintes de la douleur. « Elle rebroussa chemin à la hâte, racontait Napoléon, gagna son salon, et me déposa sur un vieux tapis à grands dessins. On m'a appelé Napoléon; c'était, depuis des siècles, le nom que portaient les seconds enfants de la famille, qui avait voulu consacrer

les relations qu'elle avait eues avec un Napoléon des Ursins, célèbre dans les fastes de l'Italie. »

En revenant sur les derniers mois qui avaient précédé sa naissance, il admirait le courage, la force d'âme qu'avait alors déployés sa mère. « Les pertes, les privations, les fatigues, elle supportait tout, bravait tout; c'était une tête d'homme sur un corps de femme. »

MORT DE L'ARCHIDIACRE LUCIEN.

(Tome Ier, page 277.)

18 novembre 1819.

« Il nous fit approcher, nous donna des avis, des conseils. « Tu » es l'aîné de la famille, dit-il à Joseph, mais Napoléon en est le » chef; aie soin de t'en souvenir. » Il expira au milieu des sanglots, des larmes que ce triste spectacle nous arrachait. »

PRESSENTIMENT DE MORT PROCHAINE.

(Tome Ier, page 417.)

26 décembre 1820.

« Élisa vient de nous montrer le chemin; la mort, qui semblait avoir oublié ma famille, commence à la frapper; mon tour ne peut tarder longtemps; qu'en pensez-vous? Vous cherchez en vain à me rendre l'espérance : la première personne de notre famille qui doit suivre Élisa dans la tombe est ce grand Napoléon, qui végète, qui plie sous le faix, et qui pourtant tient encore l'Europe en alarmes. »

PROJET DE CRÉER L'UNITÉ DE L'ITALIE.

(Tome Ier, pages 432-433.)

26 janvier 1821.

« Je me proposais de faire des États italiens agglomérés une puissance compacte, indépendante, sur laquelle mon second fils eût régné. Rome en fût devenue la capitale; je l'eusse restaurée, embellie; j'eusse déplacé Murat. De la mer jusqu'aux Alpes, on n'eût connu qu'une seule domination. J'avais déjà commencé l'exécution de ce plan, que j'avais conçu dans l'intérêt de la patrie italienne. On travaillait à dégager Rome de ses décombres, on desséchait les marais Pontins. Mais la guerre, les circonstances où je me trouvais, les sacrifices que j'étais obligé de demander aux peuples, ne me permirent pas de faire ce que je voulais pour elle. »

INFLUENCE DE LA MUSIQUE SUR LES MOEURS.

(Tome II, page 24.)

4 mars 1821.

Un des interlocuteurs faisait assez peu de cas de la musique et ne s'en cachait pas. « Vous avez tort, lui a dit l'Empereur; c'est de

tous les arts libéraux celui qui a le plus d'influence sur les passions, celui que le législateur doit le plus encourager. Une cantate bien faite touche, attendrit et produit plus d'effet qu'un ouvrage de morale qui convainc la raison, nous laisse froids et n'altère pas la plus légère de nos habitudes. »

ÉLOGE DE KLEBER.

(Tome II, page 65.)

30 mars 1821.

« Kleber ! c'était le dieu Mars en uniforme. Courage, conception, il avait tout ; il ne lui manqua que de disposer plus longtemps de son champ de bataille. J'étais jaloux de me l'attacher ; je lui proposai de faire partie de l'expédition dont nous menacions l'Angleterre. « Je le » voudrais, me dit-il ; mais, si je le demande, les avocats me refuse- » ront. — Je m'en charge, répliquai-je. — Eh bien, si vous jetez un » brûlot sur la Tamise, mettez Kleber dedans, vous verrez ce qu'il » sait faire. »

L'EMPEREUR A CONSCIENCE DE SA FIN PROCHAINE ; RÊVES DE VIE FUTURE. — SES PAROLES AU DOCTEUR ARNOTT, DERNIÈRE PROTESTATION CONTRE L'ANGLETERRE.

(Tome II, pages 112-115.)

19 avril 1821.

« Vous ne vous trompez pas, mes amis, je vais mieux aujourd'hui ; mais je n'en sens pas moins que ma fin approche.

» Quand je serai mort, chacun de vous aura la douce consolation de retourner en Europe. Vous reverrez, les uns vos parents, les autres vos amis, et moi je retrouverai mes braves aux Champs Élysées. Oui, continua-t-il en haussant la voix, Kleber, Desaix, Bessières, Duroc, Ney, Murat, Masséna, Berthier, tous viendront à ma rencontre ; ils me parleront de ce que nous avons fait ensemble. Je leur conterai les derniers événements de ma vie. En me voyant, ils redeviendront tous fous d'enthousiasme et de gloire. Nous causerons de nos guerres avec les Scipion, les Annibal, les César, les Frédéric. Il y aura plaisir à cela !... A moins, ajouta-t-il en riant, qu'on n'ait peur là-bas de voir tant de guerriers ensemble. »

Arnott survint : l'Empereur s'arrêta et le reçut de la manière la plus aimable ; il l'entretint quelque temps et lui adressa des questions très-judicieuses sur sa maladie. Abandonnant tout à coup la suite naturelle de la conversation, il passa à sa situation actuelle, en s'adressant toujours au docteur Arnott et prenant un ton plus animé, plus solennel :

« C'en est fait, Docteur, le coup est porté, je touche à ma fin, je

vais rendre mon cadavre à la terre. Approchez, Bertrand, traduisez à monsieur ce que vous allez entendre..... C'est une suite d'outrages dignes de la main qui me les prodigua..... Rendez tout, n'omettez pas un mot.

» J'étais venu m'asseoir au foyer du peuple britannique; je demandais une loyale hospitalité, et, contre tout ce qu'il y a de droits sur la terre, on me répondit par des fers. J'eusse reçu un autre accueil d'Alexandre; l'empereur François m'eût traité avec égard; le roi de Prusse même eût été plus généreux. Mais il appartenait à l'Angleterre de surprendre, d'entraîner les rois à donner au monde le spectacle inouï de quatre grandes puissances s'acharnant sur un seul homme. C'est votre ministère qui a choisi cet affreux rocher, où se consomme en moins de trois années la vie des Européens, pour y achever la mienne par un assassinat. Et comment m'avez-vous traité depuis que je suis exilé sur cet écueil? Il n'y a pas une indignité, pas une horreur dont vous ne vous soyez fait une joie de m'abreuver. Les plus simples communications de famille, celles même qu'on n'a jamais interdites à personne, vous me les avez refusées. Vous n'avez laissé arriver jusqu'à moi aucune nouvelle, aucun papier d'Europe; ma femme, mon fils même, n'ont plus vécu pour moi; vous m'avez tenu six ans dans la torture du secret. Dans cette île inhospitalière, vous m'avez donné pour demeure l'endroit le moins fait pour être habité, celui où le climat meurtrier du tropique se fait le plus sentir. Il m'a fallu me renfermer entre quatre cloisons, dans un air malsain, moi qui parcourais à cheval toute l'Europe! Vous m'avez assassiné longuement, en détail, avec préméditation, et l'infâme Hudson a été l'exécuteur des hautes œuvres de vos ministres. »

L'Empereur continua encore quelque temps avec la même chaleur et termina par ces mots : « Vous finirez comme la superbe république de Venise, et moi, mourant sur cet affreux rocher, privé des miens et manquant de tout, je lègue l'opprobre et l'horreur de ma mort à la famille régnante d'Angleterre! »

L'EMPEREUR ORDONNE QU'ON FASSE L'AUTOPSIE DE SON CORPS; INSTRUCTIONS POUR ANTOMMARCHI.

(Tome II, pages 130-132.)

28 avril 1821.

L'Empereur m'adresse des paroles pleines de bonté, puis, avec un calme parfait, une tranquillité inaltérable, il me donne les instructions suivantes : « Après ma mort, qui ne peut être éloignée, je veux que vous fassiez l'ouverture de mon cadavre; je veux aussi, j'exige que vous me promettiez qu'aucun médecin anglais ne portera la main

sur moi. Si pourtant vous aviez indispensablement besoin de quelqu'un, le docteur Arnott est le seul qu'il vous soit permis d'employer. Je souhaite encore que vous preniez mon cœur, que vous le mettiez dans l'esprit-de-vin et que vous le portiez à Parme, à ma chère Marie-Louise. Vous lui direz que je l'ai tendrement aimée, que je n'ai jamais cessé de l'aimer. Vous lui raconterez tout ce que vous avez vu, tout ce qui se rapporte à ma situation et à ma mort. Je vous recommande surtout de bien examiner mon estomac, d'en faire un rapport précis, détaillé, que vous remettrez à mon fils. Les vomissements qui se succèdent presque sans interruption me font penser que l'estomac est celui de mes organes qui est le plus malade, et je ne suis pas éloigné de croire qu'il est atteint de la lésion qui conduisit mon père au tombeau, je veux dire d'un squirre au pylore... Qu'en pensez-vous? » J'hésitai à répondre, il continua : « Je m'en suis douté dès que j'ai vu les vomissements devenir fréquents et opiniâtres. Il est pourtant bien digne de remarque que j'ai toujours eu un estomac de fer, que je n'ai souffert de cet organe que dans ces derniers temps, et que, tandis que mon père aimait beaucoup les substances fortes et les liqueurs spiritueuses, je n'ai jamais pu en faire usage. Quoi qu'il en soit, je vous prie, je vous charge de ne rien négliger dans un tel examen, afin qu'en voyant mon fils vous puissiez lui communiquer vos observations et lui indiquer les remèdes les plus convenables. Quand je ne serai plus, vous vous rendrez à Rome; vous irez trouver ma mère, ma famille; vous leur rapporterez tout ce que vous avez observé relativement à ma situation, à ma maladie et à ma mort sur ce triste et malheureux rocher; vous leur direz que le grand Napoléon est expiré dans l'état le plus déplorable, manquant de tout, abandonné à lui-même et à sa gloire; vous leur direz qu'en expirant il lègue à toutes les familles régnantes l'horreur et l'opprobre de ses derniers moments. »

NAPOLÉON DÉSIGNE LE LIEU DE SA SÉPULTURE. — LA FONTAINE TOLBETT.

(Tome II, page 135.)

29 avril 1821.

Napoléon n'éprouve pas de vomissement et boit beaucoup d'eau fraîche. « Si la destinée voulait que je me rétablisse, j'élèverais un monument dans le lieu où cette eau jaillit[1]; je couronnerais la fon-

[1] L'eau de la fontaine Tolbett, au-dessous du cottage habité par la famille du général Bertrand : c'est là que furent déposés provisoirement les restes de Napoléon : « On y choisit un lieu, dit Antommarchi, dont l'Empereur, qui pourtant ne l'avait vu qu'une fois, parlait toujours avec satisfaction, celui où

taine en mémoire du soulagement qu'elle m'a donné. Si je meurs, que l'on proscrive mon cadavre comme on a proscrit ma personne, que l'on me refuse un peu de terre, je souhaite qu'on m'inhume auprès de mes ancêtres, dans la cathédrale d'Ajaccio en Corse. S'il ne m'est pas permis de reposer où je naquis, eh bien, qu'on m'ensevelisse là où coule cette eau si douce et si pure. »

RAPPEL DES INSTRUCTIONS DONNÉES A ANTOMMARCHI.

(Tome II, page 140.)

2 mai 1821.

« Rappelez-vous ce que je vous ai chargé de faire lorsque je ne serai plus. Faites avec soin l'examen anatomique de mon corps, de l'estomac surtout. Les médecins de Montpellier avaient annoncé que le squirre au pylore serait héréditaire dans ma famille; leur rapport est, je crois, dans les mains de Louis; demandez, comparez-le avec ce que vous aurez observé vous-même; que je sauve du moins mon fils de cette cruelle maladie. Vous le verrez, Docteur, vous lui indiquerez ce qu'il convient de faire; vous lui épargnerez les angoisses dont je suis déchiré : c'est un dernier service que j'attends de vous. »

NAPOLÉON RECOMMANDE A SES COMPAGNONS DE CAPTIVITÉ DE RESPECTER SA MÉMOIRE EN RESTANT FIDÈLES AUX PRINCIPES LIBÉRAUX.

(Tome II, pages 145-146.)

3 mai 1821.

Napoléon jouit encore de l'usage de ses sens. Il recommande à ses exécuteurs testamentaires, dans le cas où il viendrait à perdre connaissance, de ne permettre de l'approcher à aucun médecin anglais autre que le docteur Arnott. « Je vais mourir; vous allez repasser en Europe; je vous dois quelques conseils sur la conduite que vous avez à tenir. Vous avez partagé mon exil, vous serez fidèles à ma mémoire, vous ne ferez rien qui puisse la blesser. J'ai sanctionné tous les principes; je les ai infusés dans mes lois, dans mes actes; il n'y en a pas un seul que je n'aie consacré. Malheureusement les circonstances étaient sévères; j'ai été obligé de sévir, d'ajourner; les revers sont venus; je n'ai pu débander l'arc, et la France a été privée des institutions libérales que je lui destinais. Elle me juge avec indulgence, elle me tient compte de mes intentions, elle chérit mon nom, mes victoires; imitez-la. Soyez fidèles aux opinions que nous avons défendues, à la gloire que nous avons acquise; il n'y a hors de là que honte et confusion. »

jaillissait cette eau bienfaisante qui avait si souvent adouci les maux qu'il endurait. »

LA CAPTIVITÉ.

A L'AMIRAL KEITH, COMMANDANT EN CHEF LA FLOTTE DU CANAL.

A bord du *Bellérophon*, 31 juillet 1815.

Milord, j'ai lu avec attention l'extrait de la lettre que vous m'avez communiqué; je vous ai fait connaître ma protestation.

Je ne suis point prisonnier de guerre : je suis l'hôte de l'Angleterre. Je suis venu dans ce pays sur le vaisseau de guerre anglais *le Bellérophon*, après avoir communiqué au capitaine la lettre que j'écrivis au prince régent, et en avoir reçu l'assurance que ses ordres lui prescrivaient de me recevoir à son bord pour me transporter en Angleterre avec ma suite, si je le lui demandais. L'amiral Hotham m'a depuis réitéré les mêmes assurances. Du moment que j'ai été reçu librement par *le Bellérophon,* je me suis trouvé sous la protection des lois de votre pays.

Je désire vivre libre dans l'intérieur de l'Angleterre, sous la protection et la surveillance des lois, et en prenant tous les engagements et mesures qui pourraient être jugés convenables. Je ne veux entretenir aucune correspondance avec la France, ni me mêler d'aucune affaire politique. Depuis mon abdication, mon intention a toujours été de me domicilier aux États-Unis ou en Angleterre.

Je me flatte que vous, Milord, et le sous-secrétaire de votre gouvernement, ferez un rapport fidèle de ces faits.

C'est dans l'honneur du prince régent et dans la protection des lois de votre pays que j'ai mis et que je mets ma confiance.

NAPOLÉON.

Extrait des *Récits de la Captivité, etc.*, par le général Montholon.

A L'AMIRAL KEITH, COMMANDANT EN CHEF LA FLOTTE DU CANAL.

A bord du *Bellérophon*, 7 août 1815.

Milord, en sortant de Plymouth, je vous ai envoyé ma protestation sur la conduite tenue à mon égard; hier, lorsque vous m'avez fait l'honneur de venir me voir avec l'amiral Cockburn, j'ai réitéré cette protestation.

Cependant il me paraît que, sans connaître l'effet de ces réclamations, vous exigez que je quitte *le Bellérophon* pour passer à bord du vaisseau destiné à me conduire au lieu de ma déportation.

Je vous envoie M. le comte de Las Cases vous prier de lui remettre :

1° L'acte signé de l'autorité qui, sans enquête préalable, sans avoir entendu le capitaine du *Bellérophon* ni aucun de ceux qui m'ont reçu, a décidé arbitrairement que je suis prisonnier de guerre, et cela contre le fait le plus patent, puisque je suis venu à vous, librement et de bonne foi, ainsi que le prouve jusqu'à l'évidence ma lettre au prince régent, dont le capitaine a pris connaissance avant de me recevoir.

Je vous prie, Milord, de remettre encore à M. de Las Cases :

2° La décision signée qui, après avoir déclaré que j'étais prisonnier, ordonne, en contradiction avec les lois du pays et celles de l'hospitalité, que je sois arraché du *Bellérophon* pour être transporté à deux mille lieues sur un rocher perdu dans l'Océan, au milieu des chaleurs du tropique. C'est évidemment une condamnation de mort contre quelqu'un qui pourra difficilement résister à une température aussi brûlante et si soudainement nouvelle.

Milord, j'ai réclamé et je réclame encore les bienfaits de vos lois, et notamment celle de l'*habeas corpus*. Placé une fois sous votre pavillon, dans vos rades, avec l'offre et la promesse du capitaine, je ne puis en être arraché, privé de la liberté, déporté, que par vos lois et d'après leurs formes.

Enfin je vous prierai également, Milord, de me remettre :

3° La décision, signée, de ceux qui, sans autre forme ni motif que leur propre volonté, veulent me priver de mes propriétés, du reste peu importantes, et m'imposer, ainsi qu'aux personnes de ma suite, des gens faits pour révolter tout homme délicat et frapper de surprise ceux qui connaissent et professent les lois.

La signification de ces pièces m'est nécessaire pour réclamer juridiquement la protection de vos lois, pour en appeler solennellement tant aux souverains qu'aux peuples sur cette étrange et singulière affaire.

Vous m'avez vous-même, Milord, plusieurs fois témoigné la peine que vous faisait l'exécution de ces ordres; je ne saurais donc compter sur un meilleur interprète pour en faire ressortir la précipitation, la rigueur et l'injustice.

NAPOLÉON.

D'après la copie conservée au *State Paper's office*, à Londres.

NOTE DU COMTE BERTRAND

A L'AMIRAL SIR GEORGE COCKBURN,

COMMANDANT EN CHEF DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE ET DES MERS ADJACENTES, AU CASTLE.

Sainte-Hélène, 24 octobre 1815.

(Cette Note fait partie des pièces à l'appui des *Observations* de Napoléon sur le discours prononcé par lord Bathurst à la chambre des Lords ; on en trouvera le texte ci-après à la page 448.)

A L'AMIRAL SIR G. COCKBURN,

COMMANDANT EN CHEF DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE ET DES MERS ADJACENTES, AU CASTLE.

Longwood, 20 mars 1816.

Monsieur l'Amiral, j'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 14 mars, par laquelle vous vous refusez à faire passer les lettres cachetées que nous voudrions adresser à votre souverain ou à votre gouvernement. Je me suis donc abstenu, lors du départ du *Ceylan* pour l'Europe, de vous envoyer la lettre de l'Empereur pour le prince régent. Il a chargé de vive voix le capitaine Hamilton de faire connaître au prince régent l'étrange traitement qu'il éprouve, et qu'il aurait l'honneur de lui écrire dès qu'il passerait dans l'île quelque Anglais de distinction qui voudrait se charger de sa lettre. Rien de ce qui est injuste ou contraire au droit des gens et aux usages des nations policées ne saurait sans doute étonner l'Empereur de la part de ceux qui ont violé à son égard les droits de l'hospitalité, droits sacrés parmi les barbares mêmes. Cependant, en lisant avec attention l'extrait des instructions que vous vous êtes donné la peine de m'envoyer, nous avons cru voir qu'elles n'autorisaient pas votre conduite en cette circonstance. Comment concevoir, en effet, qu'un gouvernement voulût interdire le droit de lui adresser directement des plaintes, si elles étaient de nature à ne pouvoir être vues de celui qui, à deux mille lieues de la métropole, étant revêtu de tous les pouvoirs, pourrait se porter aux plus étranges excès? Aussi l'esprit de l'instruction, en indiquant de remettre des plaintes ouvertes, est-il tout à fait dans l'intérêt des plaignants, afin qu'arrivant accompagnées de vos observations votre gouvernement puisse y satisfaire plus promptement. Cet article de vos instructions n'est qu'une modification en faveur de ceux qui auraient à se plaindre, bien loin de leur être contraire. Votre gouvernement ne vous défend ni ne peut vous défendre de lui envoyer des lettres cachetées, lorsque ceux qui les écrivent le dési-

rent ; à plus forte raison cela ne saurait-il s'appliquer à votre souverain. Vos instructions parlent d'ailleurs des réclamations qui pourraient être faites ; mais une lettre au prince régent ou à votre gouvernement peut contenir toute autre chose que vous ne puissiez pas connaître. Il semble donc que vous n'ayez pas le droit, par la nature des choses ni par l'esprit de vos instructions, d'intercepter la correspondance avec le prince régent ou vos ministres. S'il y avait dans cet hémisphère un général qui fût votre supérieur dans cette mission, n'aurions-nous pas le droit de recourir à lui? On pourrait se demander si une telle discussion se passe sous la loi d'une nation européenne ou au fond de la Tartarie.

Comte BERTRAND[1].

D'après la copie comm. par M. le général Henry Bertrand.

A SIR HUDSON LOWE,

GOUVERNEUR DE SAINTE-HÉLÈNE, A PLANTATION-HOUSE.

Longwood, 8 juillet 1816.

(Cette lettre fait partie des pièces à l'appui des *Observations* sur le discours de lord Bathurst. Voir ci-après page 449.)

A SIR HUDSON LOWE,

GOUVERNEUR DE SAINTE-HÉLÈNE, A PLANTATION-HOUSE.

Longwood, 23 août 1816.

(Cette lettre fait partie des pièces à l'appui des *Observations* sur le discours de lord Bathurst. Voir ci-après page 438.)

A SIR HUDSON LOWE,

GOUVERNEUR DE SAINTE-HÉLÈNE, A PLANTATION-HOUSE.

Longwood, 9 septembre 1816.

(Cette lettre fait partie des pièces à l'appui des *Observations* sur le discours de lord Bathurst. Voir ci-après page 446.)

NOTE.

15 octobre 1816.

En marge d'une lettre du gouverneur de Sainte-Hélène, en date du 12 octobre 1816, on lit :

L'Empereur n'avait que l'argenterie nécessaire pour une table de dix couverts. Il s'en est défait avec peine, mais la nécessité de vivre

[1] Cette lettre a été dictée par l'Empereur. Il en est de même des lettres et notes suivantes qui portent ou la signature du comte Bertrand, ou la signature du comte de Montholon.

lui en a fait une obligation. Elle a été portée chez le banquier du gouvernement, comme le gouverneur l'a fait connaître, quoique d'autres marchands eussent pu l'acheter.

D'après l'original comm. par M. le général Henry Bertrand.

NOTE.

15 octobre 1816.

Il me revient que, dans la conversation qui a eu lieu entre le général Lowe et plusieurs de ces messieurs, il s'est dit des choses sur ma position qui ne sont pas conformes à mes pensées.

J'ai abdiqué dans les mains des représentants de la nation et au profit de mon fils. Je me suis porté avec confiance en Angleterre pour y vivre, là ou en Amérique, dans la plus profonde retraite et sous le nom d'un colonel tué à mes côtés, résolu de rester étranger à toute affaire politique de quelque nature qu'elle puisse être.

Arrivé à bord du *Northumberland,* on me dit que j'étais prisonnier de guerre, qu'on me transportait au delà de la ligne, et que je m'appelais *le général Bonaparte.*

Je dus porter ostensiblement mon titre d'Empereur Napoléon, en opposition au titre de général Bonaparte qu'on voulait m'imposer.

Il y a sept ou huit mois, le comte de Montholon proposa de pourvoir à de petites difficultés qui naissent à chaque instant, en adoptant un nom ordinaire. L'amiral crut devoir en écrire à Londres; cela en est resté là.

On me donne aujourd'hui un nom qui a cet avantage qu'il ne préjuge pas le passé, mais qui n'est pas dans les formes de la société. Je suis toujours disposé à prendre un nom qui entre dans l'usage ordinaire, et réitère que, quand on jugera à propos de faire cesser ce cruel séjour, je suis dans la volonté de rester étranger à la politique, quelque chose qui se passe dans le monde. Voilà ma pensée; toute autre chose qui aurait été dite sur cette matière ne le serait pas.

D'après la minute comm. par M. le général Henry Bertrand.

AU COMTE DE LAS CASES, A BALCOMBE'S COTTAGE.

Longwood, 11 décembre 1816.

Mon cher Comte Las Cases, mon cœur sent vivement ce que vous éprouvez; arraché il y a quinze jours d'auprès de moi, vous êtes enfermé depuis cette époque au secret, sans que j'aie pu recevoir de vous ni vous donner aucune nouvelle, sans que vous ayez commu-

niqué avec qui que ce soit, Français ou Anglais, privé même d'un domestique de votre choix.

Votre conduite à Sainte-Hélène a été, comme votre vie, honorable et sans reproche; j'aime à vous le dire.

Votre lettre à une de vos amies de Londres n'a rien de répréhensible; vous y épanchez votre cœur dans le sein de l'amitié. Cette lettre est pareille à huit ou dix autres que vous avez écrites à la même personne et que vous avez envoyées décachetées. Le commandant de ce pays, ayant eu l'indélicatesse d'épier les expressions que vous confiez à l'amitié, vous en a fait des reproches dernièrement, vous a menacé de vous renvoyer de l'île, si vos lettres contenaient encore des plaintes contre lui. Il a par là violé le premier devoir de sa place, le premier article de ses instructions et le premier sentiment de l'honneur. Il vous a ainsi autorisé à chercher les moyens de faire arriver vos épanchements dans le sein de vos amis, et de leur faire connaître la conduite coupable de ce commandant.

Mais vous avez été bien simple, votre confiance a été bien facile à surprendre!

On attendait un prétexte de se saisir de vos papiers. Mais votre lettre à votre amie de Londres n'a pu autoriser une descente de police chez vous, puisqu'elle ne contient aucune trame ni aucun mystère, qu'elle n'est que l'expression d'un cœur noble et franc. La conduite illégale, précipitée, qu'on a tenue à cette occasion, porte le cachet d'une haine personnelle bien basse.

Dans les pays les moins civilisés, les prisonniers, même les criminels, sont sous la protection des lois et des magistrats; ceux qui sont préposés à leur garde ont des chefs dans l'ordre administratif et judiciaire qui les surveillent. Sur ce rocher, l'homme qui fait les règlements les plus absurdes, les exécute avec violence; il transgresse toutes les lois; personne ne contient les écarts de ses passions.

Le prince régent ne pourra jamais être instruit de la conduite que l'on tient en son nom; on s'est refusé à lui faire passer mes lettres; on a renvoyé avec emportement les plaintes qu'adressait le comte de Montholon, et depuis on a fait connaître au comte Bertrand qu'on ne recevrait aucunes lettres si elles étaient libellées comme elles l'avaient été jusqu'à cette heure.

On environne Longwood d'un mystère qu'on voudrait rendre impénétrable, pour cacher une conduite criminelle, et qui laisse soupçonner de plus criminelles intentions.

Par des bruits répandus avec astuce, on voudrait donner le change aux officiers, aux voyageurs, aux habitants, et même aux agents que

l'on dit que l'Autriche et la Russie entretiennent en ce pays. Sans doute que l'on trompe de même le gouvernement anglais par des récits adroits et mensongers.

On a saisi vos papiers, parmi lesquels on savait qu'il y en avait qui m'appartenaient, sans aucune formalité, à côté de ma chambre, avec un éclat et une joie féroces. J'en fus prévenu peu de moments après; je mis la tête à la fenêtre, et je vis qu'on vous enlevait. Un nombreux état-major caracolait autour de la maison; il me parut voir des habitants de la mer du Sud danser autour du prisonnier qu'ils allaient dévorer.

Votre société m'était nécessaire; seul vous lisez, vous parlez et entendez l'anglais. Combien vous avez passé de nuits pendant mes maladies! Cependant je vous engage et, au besoin, je vous ordonne de requérir le commandant de ce pays de vous renvoyer sur le continent. Il ne peut point s'y refuser, puisqu'il n'a action sur vous que par l'acte volontaire que vous avez signé. Ce sera pour moi une grande consolation que de vous savoir en chemin pour de plus fortunés pays.

Arrivé en Europe, soit que vous alliez en Angleterre, soit que vous retourniez dans la patrie, oubliez le souvenir des maux qu'on vous a fait souffrir; vantez-vous de la fidélité que vous m'avez montrée et de toute l'affection que je vous porte.

Si vous voyez un jour ma femme et mon fils, embrassez-les; depuis deux ans je n'en ai aucune nouvelle, ni directe ni indirecte. Il y a dans ce pays, depuis six mois, un botaniste allemand qui les a vus dans le jardin de Schœnbrunn quelques mois avant son départ : les barbares ont empêché soigneusement qu'il ne vînt me donner de leurs nouvelles!

Toutefois consolez-vous et consolez mes amis; mon corps se trouve, il est vrai, au pouvoir de la haine de mes ennemis; ils n'oublient rien de ce qui peut assouvir leur vengeance; ils me tuent à coups d'épingle : mais la Providence est trop juste pour qu'elle permette que cela se prolonge longtemps encore; l'insalubrité de ce climat dévorant, le manque de tout ce qui entretient la vie, mettront, je le sens, un terme prompt à cette existence, dont les derniers moments seront un acte d'opprobre pour le caractère anglais; et l'Europe signalera un jour avec horreur cet homme astucieux et méchant; les vrais Anglais le désavoueront pour Breton.

Comme tout porte à penser qu'on ne vous permettra pas de venir me voir avant votre départ, recevez mes embrassements, l'assurance de mon estime et mon amitié. Soyez heureux. NAPOLÉON.

D'après l'original comm. par M. Barthélemy de Las Cases.

MADAME MÈRE A LORD HOLLAND,

MEMBRE DU PARLEMENT, A LONDRES.

Rome, 1er mai 1817.

La mère de Napoléon ne saurait mieux vous témoigner sa reconnaissance pour l'intérêt que vous prenez à son fils qu'en vous exprimant la surprise qu'elle a éprouvée en lisant, dans la réponse de lord Bathurst, que personne de sa famille n'a fait parvenir au ministre britannique des lettres pour Sainte-Hélène. Une telle effronterie prouve l'impression qu'a dû faire votre motion, et le bien que l'Empereur pourra en ressentir.

J'ai écrit à mon fils, plusieurs fois par le commerce, et entre autres par le canal du banquier Torlonia, qui m'assura de la remise de mes lettres dans les bureaux, plusieurs fois par des seigneurs anglais, qui gracieusement s'engageaient à les remettre dans les mains des ministres; mais je ne me souviens que du nom de l'un d'entre eux, lord Lucan, qui promit à mon frère et à moi que nos lettres seraient remises en propre main à lord Castlereagh par sa fille aînée, à laquelle il les enverrait à son arrivée à Paris. Et depuis la nouvelle année j'ai remis d'autres lettres au général Mathew.

Craignant, en outre, qu'il ne fût pas permis à l'Empereur d'écrire, j'adressai des lettres à Mme la comtesse Bertrand; mais toutes sont restées sans réponse.

Cependant la Providence, qui veille à dévoiler le mensonge, a permis qu'une dame qui se trouvait à Rome en février dernier, appartenant, dit-on, à un sous-secrétaire d'État, et, si je ne me trompe, du nom de Hamilton, dit au capitaine de frégate Tower qu'elle avait lu de mes lettres à mon fils, qu'on lui avait apportées à sa campagne en Angleterre. D'après l'usage que les ministres en faisaient, et la presque certitude que l'Empereur n'avait jamais reçu de mes lettres, je me serais décidée à ne pas donner trop souvent des sujets d'amusement aux ministres, si une mère avait pu renoncer à l'espérance de s'entretenir avec son fils malheureux. D'ailleurs, la réponse de lord Bathurst à votre motion me décide à chercher tous les moyens possibles pour lui faire parvenir de mes nouvelles.

Permettez donc que je vous supplie d'envoyer la lettre ci-jointe dans les bureaux de lord Bathurst; aura-t-elle un meilleur sort que les autres? A moins qu'on ne veuille assujettir une mère à écrire à son fils avec une dureté réfléchie? Eh! que mon fils me croie plutôt morte, mais qu'il ne doute jamais de ma tendresse, de la part que je prends à sa position et de l'espérance de le revoir.

Cependant, pour ôter toute excuse, j'adresse deux lettres, afin que le ministre choisisse celle qu'il voudra envoyer, dans le cas où vous ne croiriez pas devoir les lui faire parvenir toutes les deux.

Milord, votre grand caractère me dispense de vous exprimer les sentiments de mon éternelle reconnaissance; mais je ne puis vous taire que les seuls jours heureux que j'ai passés depuis la captivité de mon fils sont ceux qui naissent avec l'espérance que je place dans le pouvoir de vos vertus.

Que lady Holland veuille bien trouver ici l'assurance de sentiments dignes de son cœur; qu'elle ne cesse pas de prendre intérêt à mon fils.

Extrait d'un Registre de correspondance de Madame Mère.

NOTE POUR BERTRAND.

Longwood, 14 juin 1817, quatre heures du matin.

Il faudrait écrire un petit billet au capitaine commandant le store-ship *le Baring,* pour lui dire que vous désirez le voir :

« Je suis chargé, Monsieur, par l'Empereur de vous remercier du bonheur que vous lui avez procuré en lui apportant le buste de son fils [1]. Je suis fâché que vous ne l'ayez pas accompagné vous-même. Aussi je vous prie de vous donner la peine de passer chez moi. »

D'après la minute comm. par M. le général Henry Bertrand.

NOTE.

En marge d'une lettre du gouverneur de Sainte-Hélène, en date du 25 juillet 1817, on lit ces mots de l'Empereur :

Vous avez cru saisir un prétexte de faire de la peine et de donner moralement un coup de poignard : vous avez mal calculé la hauteur où le malheur, l'injustice et la persécution de votre gouvernement et votre conduite ont placé l'Empereur. Il a plus qu'une couronne impériale sur la tête, il a une couronne d'épines.

Il n'est pas au pouvoir de vous ni de vos semblables d'effacer l'éclat de cette couronne.

Ainsi vous voulez des remercîments de ce que vous n'avez pas brisé le buste du jeune Napoléon, parce qu'effectivement il pouvait contenir des papiers; de ce que vous n'avez pas brisé le jeu d'échecs, les corbeilles et les jetons, chefs-d'œuvre d'un ouvrier chinois [2], parce

[1] Voir ci-après page 466.

[2] C'était un cadeau que sir John Elphinstone, président de la Compagnie des Indes en Chine, envoyait à Napoléon comme témoignage de sa reconnaissance

que l'on pouvait y avoir fait enfermer une lettre pour Sainte-Hélène : quelle absurdité! Jamais archer, sbire ou familier de l'Inquisition n'a cru pouvoir pousser plus loin ses droits.

L'abdication de Napoléon peut lui ôter le titre d'Empereur des Français, mais ne lui ôte pas le titre d'Empereur Napoléon, qui est imprescriptible. La convention de Paris, si c'est celle qui a livré Paris aux armées alliées, vous l'avez effacée par un torrent de sang! Si c'est celle entre les puissances, vous n'en tenez aucun compte, car vous vous êtes engagés à fournir aux besoins, et vous ne le faites pas! car vous vous êtes engagés à recevoir des commissaires des puissances étrangères dans ce pays, et vous les découragez, vous les éloignez de l'Empereur par toutes espèces de moyens; vous enveloppez Longwood d'un mystère qu'ils ne peuvent pénétrer! D'ailleurs cette convention ne dit rien de semblable, car les empereurs d'Autriche et de Russie savent bien qu'ils se manqueraient à eux-mêmes s'ils appelaient Napoléon autrement que l'Empereur Napoléon.

Ni le bill du parlement britannique ni les instructions de votre gouvernement ne vous autorisent à faire de la diplomatie, mais seulement à veiller à la sûreté de la détention. Vous faites mieux, vous prenez toutes les mesures pour qu'il soit bientôt dans un tombeau : vous réussirez!

D'après l'original comm. par M. le général Henry Bertrand.

Longwood, 5 octobre 1817.

OBSERVATIONS[1]

SUR LE DISCOURS PRONONCÉ PAR LORD BATHURST

A LA CHAMBRE DES LORDS, LE 18 MARS 1817.

« Earl Bathurst said :... Holding such an opinion, it was hardly to be conceived that the noble Lord mover could discuss with a due degree of impartiality the restrictions imposed upon this prisoner, while he conceived restrictions of what kind soever to be inhuman and injustifiable. »

Traduction. « Le comte Bathurst dit :... Il semblait qu'avec une pareille opinion le noble lord, auteur de la motion (lord Holland), ne pouvait

pour les soins que l'Empereur avait fait donner au capitaine Elphinstone, blessé grièvement la veille de Waterloo et abandonné sur le champ de bataille. Voir à ce sujet la page 178 du XXXIe volume.

Le gouverneur de Sainte-Hélène ne permit pas la remise de ces objets à Longwood, parce qu'ils étaient ornés des emblèmes impériaux.

[1] On lit sur la minute cette indication au crayon : « Rédigées dans les premiers jours de juin et envoyées le 7 octobre 1817. »

discuter avec le degré d'impartialité voulu les restrictions imposées à ce prisonnier, puisqu'il considérait toute restriction, quelle qu'elle fût, comme inhumaine et injustifiable. »

Le bill du parlement d'Angleterre du 11 avril 1816 n'est ni une loi ni un jugement. Une loi ne statue que sur des objets généraux; les caractères d'un jugement sont la compétence du tribunal, l'instruction, l'audition, la confrontation et les débats. Ce bill est un acte de proscription semblable à celui de Sylla et de Marius ; aussi nécessaire, aussi juste, mais plus barbare.

Mais Sylla et Marius, comme consuls ou dictateurs de la république, avaient une juridiction incontestable sur les Romains : le roi d'Angleterre ni son peuple n'en avaient ni n'en ont aucune sur Napoléon. Ce sont quinze millions d'hommes qui en oppriment un en temps de paix, parce qu'il a dirigé et commandé des armées contre eux en temps de guerre!

Mais Sylla et Marius signèrent ces actes de proscription avec la pointe encore sanglante de leur épée, au milieu du tumulte et de la violence des camps : le bill du 11 avril a été signé en temps de paix, avec le sceptre d'un grand peuple, dans le sanctuaire de la loi!

Comment désormais les membres du parlement d'Angleterre oseraient-ils blâmer ceux qui ont proscrit Charles Ier et Louis XVI? Ces princes périrent du moins d'une mort prompte et sans agonie!

Ce bill déclare :

1° Que Napoléon sera traité comme s'il était prisonnier de guerre;

2° Que le gouvernement anglais aura le droit de faire toutes les restrictions qu'il jugera nécessaires.

Par la première stipulation on a mis ce prince sous la protection du droit des gens, en vertu d'un principe qui, étant fondé sur la réciprocité, n'est pas toutefois une garantie en temps de paix; la seconde stipulation détruit jusqu'à l'image de la garantie que l'on paraissait avoir voulu donner par la première.

On a tout violé pour se saisir de la personne de Napoléon, alors illustre hôte de l'Angleterre; le bill livre ce prince, avec précipitation, à toute la fureur de ses ennemis personnels, qu'animent les passions les plus basses. Une assemblée législative qui abandonne un individu, fût-ce le dernier de l'espèce humaine, à l'arbitraire, se manque à elle-même et méconnaît son saint caractère.

On a demandé quel besoin avaient les ministres d'être investis du droit de faire des restrictions, puisque le droit des gens devait être leur règle; un d'eux répondit que c'était pour se trouver autorisés à

un traitement plus libéral qu'il n'était en usage envers les prisonniers de guerre.

Ceux qui avaient fait la question ne prirent point le change; ils pressentirent les vues secrètes du cabinet, ils en furent affligés pour l'honneur de leur nation; les événements ont justifié et justifient tous les jours leurs conjectures : ce grand homme se meurt sur un rocher d'une mort assez lente pour qu'elle puisse paraître naturelle; excès de cruauté inconnu jusqu'à cette heure aux nations !

Le bill est plus barbare que les arrêts de proscription de Sylla; ceux-là du moins eussent fait, d'un seul coup, tomber la tête de ce fier ennemi.

Le droit de faire des restrictions a été accordé par le bill au gouvernement, et celui-ci ne le peut déléguer. Les rectrictions doivent être revêtues des formes d'un acte du gouvernement, votées en conseil et signées du prince. Un seul ministre ne peut donc l'exercer. C'est cependant ainsi, sous forme de mesure prise par un seul ministre, qu'ont été arrêtées et publiées les quatre restrictions, qui dans le temps furent imprimées; elles n'ont été communiquées à Sainte-Hélène que partiellement, verbalement, en quelques articles par écrit, extraits de la correspondance du ministre, comme un simple acte de son administration.

Ces restrictions sont :

1° Détention à Sainte-Hélène;

2° Nom imposé de *général Bonaparte;*

3° Prohibition de sortir autrement qu'accompagné d'un officier;

4° Obligation, 1° de n'écrire que des lettres ouvertes et remises à l'officier préposé à la garde de Sainte-Hélène; 2° de ne recevoir que des lettres ouvertes qui aient passé sous les yeux du ministre.

Ces quatre restrictions sont contraires au droit des gens. Ce n'est donc pas pour améliorer le sort des détenus que les ministres se sont fait investir du droit de faire des restrictions.

On ne citera aucun exemple, dans l'histoire de la Grande-Bretagne ou de la France, de prisonniers de guerre envoyés pour être détenus dans un autre monde et sur un rocher isolé au milieu des mers. Si l'on n'avait en vue que la sûreté de la détention, il ne manquait pas en Angleterre de châteaux ou de maisons; mais c'est le climat dévorant du tropique dont on avait besoin !

La seconde restriction n'a, non plus, aucun rapport avec la sûreté de la détention; mais elle a pour effet d'aggraver la position du prince détenu. Les prisonniers de guerre, lorsqu'ils tombent au pouvoir de l'ennemi, sont légitimement traités d'après le titre qu'ils portaient

chez eux. Mais les Bourbons n'ont pas cessé de régner en France; la République et la quatrième dynastie n'ont pas été des gouvernements légitimes! Sur quoi se fondent ces nouveaux principes? Si le gouvernement anglais reconnaît que les Bourbons régnaient en France lors de la paix d'Amiens en 1802, il reconnaît que le cardinal d'York régnait en Angleterre au traité de Paris en 1783; que Charles XIII ne règne pas en Suède. Consacrer ces principes, c'est porter le désordre sur tous les trônes, c'est propager les germes de révolution chez tous les peuples.

On savait bien que l'Empereur ne devait, ne pouvait, ne profiterait jamais de la faculté contenue dans la troisième restriction : on avait donc calculé qu'il ne sortirait pas d'une demeure malsaine? Quel rapport cette restriction peut-elle avoir avec la sûreté de la détention sur un rocher escarpé, à six cents lieues de tout continent, autour duquel croisent plusieurs bricks, où il n'y a qu'un seul mouillage, et dont la circonférence peut en outre être cernée par dix ou douze postes d'infanterie?

On savait aussi que, pour ne pas se soumettre à l'humiliation prescrite dans la quatrième restriction, il ne recevrait, n'écrirait aucune lettre. La correspondance entre cette île éloignée et l'Europe peut avoir lieu tout au plus deux fois par an; il faut huit ou neuf mois pour avoir une réponse; comment une correspondance de cette nature peut-elle influer sur la sûreté de la détention et sur la tranquillité de l'Europe? Mais une pareille prohibition ôte toute consolation morale; elle est à l'âme ce que le climat de cet affreux pays est au corps. On marche au but que l'on se propose par deux chemins à la fois!

L'officier commandant à Sainte-Hélène ne pouvait être chargé que de la garde et de l'exécution des restrictions; mais il n'en est pas ainsi : il fait, défait, refait lui seul les règlements et les restrictions à sa fantaisie, avec précipitation, dans des formes illégales et obscures. Il n'a été posé aucune limite à l'arbitraire, aucun recours contre la passion, le caprice et la folie d'un seul homme. Il n'y a aucun conseil, aucun magistrat, aucun homme de loi, aucune opinion publique sur ce rocher.

Le ministre croit-il donc qu'il est impossible qu'un officier préposé à la garde de Sainte-Hélène abuse? Mais quand il le choisit *ad hoc* et parmi les hommes d'un caractère connu par leurs missions précédentes, n'est-il pas probable qu'il abusera? Et lorsqu'il lui dit : « Si le détenu s'échappe, votre honneur et votre fortune sont perdus, » n'est-ce pas lui dire d'abuser, n'est-ce pas y intéresser tout ce que

l'homme a de plus cher? Un geôlier en Europe ne peut imposer, même aux criminels, des restrictions selon ses alarmes, son caprice ou sa passion; il en réfère à des magistrats dans l'ordre administratif ou judiciaire, lesquels statuent et mettent sa responsabilité à couvert; autrement, il n'y aurait jamais de cachots assez sûrs aux yeux de l'homme responsable de la détention, car enfin des prisonniers enfermés dans des tours, les fers aux pieds et aux mains, sont parvenus à se sauver. Dans toutes les positions où se trouvent des hommes vivants, ils ont toujours des chances plus ou moins nombreuses pour se restituer à la liberté. Cherchez, pour renfermer un homme, un lieu où il n'ait aucune chance de recouvrer la liberté, pas même une chance sur mille? vous n'en trouverez qu'un, c'est un cercueil!

Est-ce là le problème que l'on se propose? Certes, indiquer une formule d'instructions à donner à l'officier chargé de la garde de Sainte-Hélène, telle qu'un détenu soit en proie à toute espèce de vexations et de caprices, et que l'on puisse satisfaire à la haine la plus implacable, sans cependant que le geôlier soit obligé à se démasquer et à mettre au jour son odieux dessein; après avoir choisi un homme d'un caractère et d'une opinion bien connus, lui dire : « Prenez toutes les mesures nécessaires pour assurer la détention; il n'y aura aucun magistrat sur les lieux pour recevoir les plaintes qui seraient faites contre vous; elles ne pourront arriver que par votre canal, et dans des lettres ouvertes, à un ministre éloigné de deux mille lieues; vous seul, juge et partie, ferez l'instruction; cette instruction sera secrète; mais aussi, si le détenu s'échappe, votre honneur et votre fortune sont perdus : » sans nul doute, on aura résolu le problème proposé, mais en faisant abnégation de toute idée de justice, de tout sentiment humain, mais en déchirant le bill, ou du moins son sens littéral et patent. Les sauvages qui croient avoir le droit de dévorer leurs prisonniers désavoueraient cet excès de cruauté!

Lorsqu'on a voulu cacher le but qu'on se proposait dans le choix de Sainte-Hélène, on a dit : « C'est pour que les prisonniers jouissent de plus de liberté. » Mais, par les restrictions que l'on a faites, les instructions que l'on a données, l'homme que l'on a choisi, il est démontré qu'on a voulu empêcher les cris d'agonie d'arriver jusqu'au prince et au peuple anglais. On a craint l'indignation des cœurs généreux et des hommes de bien qui ont encore quelque influence sur l'opinion des nations européennes.

Lord Bathurst, dans le discours, déclare deux choses : 1° que sir Hudson Lowe n'a pris que des mesures d'exécution; 2° que toutes les

communications du gouvernement à Sainte-Hélène ont été à l'avantage des détenus.

Ces deux assertions sont également fausses. Voyez la pièce cotée A[1] : elle renferme huit ou neuf nouvelles restrictions qui seraient considérées comme vexatoires et déshonorantes à Botany-Bay. On ne connaît que quelques pièces de la correspondance du ministre. Une lettre communiquée en octobre par le colonel chef d'état-major du commandant était pleine d'expressions impropres. On ordonnait de faire incontinent prendre trois des douze domestiques qui avaient suivi Napoléon à Sainte-Hélène et de les envoyer au Cap de Bonne-Espérance. On ne peut pas joindre ici cette lettre, parce qu'on refusa de la laisser ou d'en donner une copie; on craignait qu'elle ne fût un jour publiée; mais, en conséquence, le chef d'escadron Piontowski et trois domestiques furent envoyés au Cap. On insinua que successivement tous les domestiques français auraient le même sort, et qu'on ne laisserait auprès de l'Empereur que des domestiques du choix du commandant de Sainte-Hélène.

On ne dira pas que ces domestiques avaient donné lieu à des plaintes, car ils ne furent pas désignés nominativement; on leur fit faire douze cents lieues pour aller au Cap et six cents pour revenir à Sainte-Hélène, c'est-à-dire une traversée égale à celle de Sainte-Hélène en Europe; ils naviguèrent trente-cinq jours dans des mers orageuses pour se retrouver au point d'où ils étaient partis cinquante jours avant, occasionnant sans raison des embarras et des frais à l'administration de la marine. Si l'on ne voulait point que ces domestiques débarquassent tout d'abord en Angleterre, ne pouvait-on pas leur faire attendre les ordres du ministère dans une rade ou à Gibraltar? Le comte de Las Cases a été soumis à cette cruauté. Tous les Français qui voudront retourner dans leur pays devront préalablement courir ces dangers et essuyer cette excessive fatigue; c'est un ordre général de service. Quel mépris de l'homme!

Enfin, la conduite toujours plus illibérale du commandant de ce pays toutes les fois qu'il est arrivé des bâtiments d'Europe, ses déclarations réitérées que ses instructions ne sont que celles de son prédécesseur, qu'elles sont plus noires encore que sa conduite : tout paraît démontrer que la seconde assertion de lord Bathurst, « que sa correspondance a été en faveur des détenus », n'est pas plus exacte que la première, « que sir Hudson Lowe n'a pris que des mesures d'exécution ».

[1] Page 432.

« Thus then, when Napoleon Bonaparte represented it was impossible for him to write to those to whom he wished to write, it was not true. »

Traduction. « Ainsi donc, quand Napoléon Bonaparte prétendait qu'il lui était impossible d'écrire à ceux auxquels il désirait écrire, cela n'était pas vrai. »

L'honorable orateur se donne un démenti à lui-même. En effet, le comte de Montholon s'exprime ainsi dans la lettre cotée B[1] et dont voici un extrait :

« C'est le même esprit de haine qui a ordonné que l'Empereur Napoléon ne puisse écrire ni recevoir aucune lettre sans qu'elle soit ouverte et lue par le ministre anglais et les officiers de Sainte-Hélène. On lui a par là interdit la possibilité de recevoir des nouvelles de sa mère, de sa femme, de son fils et de ses frères. »

« The next complaint was that he had not received letters from his relations and friends in Europe, and that it was impossible for him to receive them; this was not true. »

Traduction. « La seconde plainte était qu'il n'avait pas reçu de lettres de ses amis et parents d'Europe, et qu'il lui était impossible d'en recevoir; cela n'était pas vrai. »

A qui cela s'appliquait-il? Le comte de Montholon n'a pas et ne peut avoir porté plainte de ce que Napoléon ne recevait pas de lettres, puisque celui-ci a déclaré qu'il n'en voulait recevoir aucune ouverte.

« ... As might be inferred from a letter of sir G. Cockburn to him. »

Traduction. « ... Comme on pouvait le voir d'après une lettre que sir G. Cockburn écrivit à Napoléon. »

Il n'y a eu et n'a pu y avoir aucune correspondance entre Napoléon et les officiers du gouvernement anglais, puisqu'on n'est pas d'accord sur le titre.

« ... But at the same time, in this country, where the ministers were responsible for the acts of the sovereign, he did not know how he could discharge his duty, if he did not make himself acquainted with the nature of such communications. »

Traduction. « ... Mais, en même temps, dans ce pays, où les ministres étaient responsables des actes du souverain, il (lord Bathurst) ignorait comment il pourrait remplir son devoir, s'il ne prenait pas connaissance de la nature de telles communications. »

On a demandé au commandant de ce pays l'assurance qu'une

[1] Voir ci-après, dans les pièces à l'appui de ces *Observations*, à la page 438.

lettre au souverain serait envoyée fermée en Angleterre; on savait bien qu'il ne pouvait pas répondre de ce que l'on ferait à Londres. Si le roi d'Angleterre ne pouvait recevoir de lettres que les ministres ne les eussent lues, l'Angleterre ne serait pas une monarchie. A Venise, à Raguse, à Lucques, les doges et les gonfaloniers n'ont jamais été soumis à une pareille humiliation. Il est probable que, si un ministre ouvrait une lettre adressée au prince sans être muni d'une autorisation générale ou spéciale, le prince lui retirerait sa confiance. La constitution anglaise n'a pas imprimé une pareille flétrissure sur la couronne d'Édouard et d'Élisabeth; la nation en eût été flétrie elle-même. Si les ministres sont responsables envers les tribunaux, les rois sont responsables devant Dieu et les peuples. Comment le monarque pourrait-il être instruit du manquement des ministres, les admonester ou les renvoyer? Ils ne sont pas responsables de ce que le prince connaît, apprend ou lit, mais des ordres qu'il donne, des mesures qu'il prend; dans cette limite seulement ils doivent tout savoir, afin qu'ils puissent conseiller le trône en connaissance de cause.

« The next complaint of general Bonaparte was that, when he had requested to have some books from Europe, those which referred to modern times had been kept back..... A complaint connected with this was that news-papers had been withheld. As to this, he should say that, if the noble mover thought that general Bonaparte should be furnished with all the journals he required, he (Earl Bathurst) had a different sense of the course which it was proper for him to pursue, and this opinion was grounded on the knowledge that attempts had been made through the medium of newspapers to hold communication with Napoleon. »

Traduction. « La plainte suivante du général Bonaparte est que, lorsqu'il a demandé quelques livres en Europe, on a retenu ceux qui se rapportaient aux temps modernes..... Une plainte se rattachant à celle-là était qu'on avait retenu des journaux. On avait à répondre que, si le noble auteur de la motion (lord Holland) pensait qu'on dût fournir au général Bonaparte tous les journaux qu'il désirait, il (le comte Bathurst) avait une idée toute différente de la marche qu'il convenait de suivre à cet égard; et son opinion était fondée sur la connaissance des tentatives faites pour entretenir une correspondance avec Napoléon au moyen des journaux. »

Napoléon n'a jamais rien demandé. Arrivé à la hauteur de Madère, le comte Bertrand s'informa si l'on pourrait y trouver des livres français, on en avait fort peu : il fit une liste de livres et demanda à l'adresser à un libraire de Londres ou de Paris. L'amiral Cockburn déclara pouvoir s'en charger. Effectivement, en juin 1816 on a reçu

des caisses de livres, sans catalogue, sans explications. On s'aperçut qu'il n'y avait aucun livre du temps, et que même la collection du *Moniteur* s'arrêtait à 1808; et, comme le comte de Montholon eut occasion d'écrire la lettre du 23 août au gouverneur de cette île, il jugea convenable d'en faire l'observation, afin de connaître si c'était une nouvelle restriction.

Ce qui prouve que cette nouvelle restriction n'a rien d'impossible, c'est qu'on avoue que l'on ne doit pas envoyer à Longwood les journaux qu'on pourrait y désirer, parce que « attempts had been made through the medium of news-papers to hold communication with Napoleon[1]. » Chimère! Comment conçoit-on qu'à deux mille lieues de l'Europe, recevant les journaux si rarement, on puisse correspondre par ce moyen? Mais s'imprime-t-il des journaux à Sainte-Hélène? C'est sur de semblables prétextes que les geôliers de l'Inquisition et du conseil des Dix de Venise ont interdit non-seulement les journaux et les livres, mais même le papier, l'encre, la lumière!

« The next complaint was that he was not allowed to open a correspondence with a bookseller; now this was not true. »

Traduction. « La plainte suivante portait qu'il ne lui était pas permis de correspondre avec un libraire; cela n'était pas vrai. »

La correspondance avec un libraire pouvait être faite par des lettres ouvertes. Les officiers correspondent tous les jours de cette manière avec leurs familles. Mais il est facile de concevoir que, si le *Morning Chronicle* ou la *Revue d'Édimbourg* peuvent donner lieu à une correspondance extrêmement dangereuse pour la sûreté de l'Angleterre, la correspondance avec un libraire est bien autrement dangereuse. En effet, ce libraire envoyant 3 ou 400 volumes à la fois, il faudrait donc qu'on eût le temps de les parcourir tous; et encore n'y a-t-il pas des encres sympathiques, et les alphabets? C'est pour cela que des livres envoyés de Londres par des auteurs connus ont été arrêtés à Sainte-Hélène.

C'est par ce même principe d'inquisition qu'un botaniste de Schœnbrunn étant arrivé dans ce pays, où il a résidé plusieurs mois, et pouvant donner à un père des nouvelles de son fils, qu'il avait vu à Vienne, on a porté le plus grand soin à s'y opposer. En effet, on conçoit quel danger pouvait en résulter pour la Grande-Bretagne : ce botaniste pouvait être chargé de conclure une ligue offensive et défensive!

[1] « On avait essayé par l'intermédiaire des journaux d'entretenir une communication avec Napoléon. »

Le comte de Las Cases, arraché violemment de Longwood en décembre 1816, fut un mois au secret avant d'être envoyé au Cap; au moment du départ, l'Empereur désira le voir; mais cela ne lui fut pas accordé : le comte de Las Cases pouvait recevoir des communications capables de bouleverser l'Europe! Cependant il était transféré au Cap de Bonne-Espérance, où il devait attendre plusieurs mois la permission d'aller en Europe. Il y est depuis six mois, et on ne parle pas encore de son retour.

« It was also said that he could not correspond even with his banker or agent. Now it was, in point of fact, open to him to enter upon any such correspondence under the restrictions he had mentionned..... He (Earl Bathurst) did not deny that, on a correspondence between friends, the necessity of sending open letters was a more severe restriction, because it was impossible to commit to paper the warm effusion of the heart under the consciousness that it would be subject to the cold eye of an inspector. But this did no apply to a correspondence with a banker. Who had ever heard of an affectionate draught on a banking house, or an enthusiastic order for the sale of stock? »

Traduction. « On disait encore qu'il (Napoléon) ne pouvait correspondre avec son banquier ou agent : or il était libre, en fait, d'entretenir toute espèce de correspondance de ce genre moyennant la restriction mentionnée... Il (le comte Bathurst) reconnaissait que, dans une correspondance entre amis, l'obligation d'envoyer les lettres ouvertes pouvait être une sévère restriction, parce qu'il était impossible de confier au papier les chaudes effusions du cœur avec la certitude d'être soumis à une froide inspection; mais cela ne s'appliquait pas à une correspondance avec un banquier. Qui a jamais entendu parler d'une tendre traite sur une maison de banque ou d'un ordre passionné de vendre ou d'acheter des actions? »

Où a-t-il été dit qu'on ne pouvait même pas correspondre avec son banquier ou agent? Le comte de Montholon, dans la lettre qui est l'objet du discours, dit l'opposé, et répond victorieusement à l'aimable plaisanterie du noble lord; il s'exprime ainsi :

« J'ai eu l'honneur de vous dire que l'Empereur n'avait pas de fonds; que depuis un an il n'avait reçu ni écrit aucune lettre, et qu'il ignorait complétement tout ce qui se passe ou a pu se passer en Europe. Transporté violemment sur ce rocher, à deux mille lieues, sans pouvoir recevoir ou écrire aucune lettre, il se trouve aujourd'hui complétement à la discrétion des agents anglais. l'Empereur a toujours désiré et désire pourvoir lui-même à toutes ses dépenses quelconques, et il le fera aussitôt que vous le lui rendrez possible, en levant l'interdiction faite aux négociants de l'île de servir à sa correspondance, et qu'elle ne sera soumise à aucune inquisition de votre

part ou d'aucun de vos agents. Dès que l'on connaîtra en Europe les besoins de l'Empereur, les personnes qui s'intéressent à lui enverront les fonds nécessaires pour y pourvoir, etc. »

« He (Earl Bathurst) now came to the most important point of the charge, which was that the letters sent by general Bonaparte or persons of his suite were read by subaltern officers; this was not true. »

Traduction. « Il (le comte Bathurst) en venait maintenant au point le plus important de l'accusation, c'est que les lettres envoyées par le général Bonaparte ou les personnes de sa suite étaient lues par des officiers subalternes; cela n'était pas vrai. »

On a manqué au respect dû à des correspondances privées. Le ministre lui-même viole ce secret, 1° lorsqu'il dit, à la face de l'Europe, que le prince Joseph seul a écrit à l'Empereur, et cela même *was not true*[1]; 2° lorsqu'il s'est entretenu de lettres que reçoivent et écrivent les Français de Sainte-Hélène avec des personnes qui, à leur arrivée dans ce pays, en ont causé avec les auteurs de ces lettres et leur en ont rappelé le contenu. Le commandant de Sainte-Hélène a été plus loin : non-seulement le contenu des lettres a été l'objet des conversations, mais il en a fait des reproches.

Le comte de Las Cases, ayant demeuré dix ans en Angleterre, était un chaud enthousiaste de la libéralité des lois anglaises; il croyait avoir contribué au parti que prit l'Empereur Napoléon de se rendre à bord du *Bellérophon,* et son âme en était déchirée; il est presque aveugle; son fils est attaqué d'une maladie chronique; sa consolation est d'épancher ses peines dans le sein de son amie lady Clavering, qui habite Londres. Trois ou quatre fois de suite, et à de longs intervalles, sir Hudson Lowe, après avoir lu ses lettres, lui a fait des reproches sur des expressions plus ou moins vives qu'elles pouvaient contenir. On reconnaît l'astuce ordinaire de cet officier à la tournure qu'il paraît avoir donnée à sa correspondance ministérielle. Des indiscrétions de choses contenues dans des lettres ont été l'objet des conversations de cette petite île. Il est vrai que, quelques objets d'habillement ayant été offerts au comte de Las Cases, il les refusa; non pour rien recevoir du gouvernement anglais, mais pour ne rien tenir de la main qui les offrait et qui lui était devenue si odieuse.

« The next complaint was in these words : « Letters arrived at Saint » Helena for officers in the suite of the Emperor; they were broken open » and transmitted to you, but you have not communicated them, they did » not come through the channel of the english ministry. They had thus to

[1] « N'était pas vrai. »

» go back 4,000 leagues... » Now this was a direct falsehood, for which there was not the smallest foundation. »

Traduction. « La plainte suivante était ainsi conçue : « Des lettres sont » arrivées à Sainte-Hélène pour des officiers de la suite de l'Empereur ; le » cachet en a été brisé, et elles vous ont été transmises ; mais vous ne les » avez pas communiquées, parce qu'elles ne venaient pas par le canal du » ministère anglais. Ces lettres ont dû faire ainsi de nouveau quatre mille » lieues... » Or cette plainte était d'une fausseté positive, sans aucune espèce de fondement. »

Le ministre rejette avec indignation l'idée que les lettres venues à Sainte-Hélène aient été renvoyées à Londres. Il a raison de s'indigner, mais il s'indigne de l'exécution de ses propres instructions ; elles sont positives : « No letter that come to Saint-Helene, except through the secretary of State, must be communicated to *the general* or his attendants, if be written by a person not residing on the island[1]. » Le commandant de ce pays a donc dû renvoyer les lettres qui ne lui arrivaient pas par cette voie, et, s'il ne l'avait pas fait, il eût manqué à ses instructions. Il y a peu de jours encore, lorsqu'on a remis au comte Bertrand une caisse contenant des livres d'éducation et quelques objets d'enfant, que lady Holland envoyait à la comtesse Bertrand, il a commencé par déclarer que cette caisse lui avait été adressée directement, qu'elle n'avait pas passé par la secrétairerie d'État, que cependant il la remettait. S'il fallait, fondé sur cet article des instructions, citer le nombre des lettres, des livres, des objets qui n'ont pas été remis, on verrait que cela a eu lieu fort souvent. Il est vrai aussi que quelquefois, comme dans l'occasion ci-dessus, le commandant de ce pays a pris sur lui de s'en écarter, mais cela suivant son caprice, et c'est le pire de tout.

« Sir Hudson Lowe wrote to Montholon, saying there was no foundation for this charge, and calling on him to give instances : no instances had been given, *no answer had been returned.* »

Traduction. « Sir Hudson Lowe avait écrit à Montholon pour lui dire que cette accusation ne reposait sur rien, et pour le prier de citer des exemples : aucun exemple ne fut cité ; il ne fut fait aucune réponse. »

L'orateur dit : « No answer had been returned[2]. » A la lettre de

[1] Aucune lettre qui arrive à Sainte-Hélène, à moins que ce ne soit par le canal de la secrétairerie d'État, ne doit être communiquée au *général* ou aux personnes de sa suite, si elle a été écrite par une personne ne résidant pas dans l'île. »

[2] On n'a pas répondu. »

sir Hudson Lowe le comte de Montholon a répondu la lettre ci-jointe, cotée C [1], qui est une réponse claire et positive. On pourrait donc, empruntant le langage du ministre, lui dire : « This was not true [2]. »

« The complaint, that all intercourse with the inhabitants was prevented, was untrue. »

Traduction. « La plainte sur ce que l'on empêchait toute communication avec les habitants n'était pas fondée. »

La communication avec les habitants a eu lieu pendant les neuf premiers mois ; mais elle a cessé entièrement depuis les restrictions ci-après cotées A [3]. Les habitants qui ont demandé des passes ont été soumis à deux interrogatoires fort longs, l'un pour savoir ce qu'ils avaient à faire à Longwood, l'autre pour savoir ce qui y avait été dit et fait. On n'a jamais voulu donner ces passes que pour un seul jour, déterminé ; souvent on les a refusées, et il n'y a aucune communication entre Longwood et les habitants de Sainte-Hélène.

« It was true that the inhabitants could not approach him without a pass ; but there was no instance in which a pass had been refused, or that any had been prevented from going to him, but those who had been detected in attempting to approach him in disguise or in false characters. »

Traduction. « Il était vrai que les habitants ne pouvaient approcher de lui sans un laissez-passer ; mais, en aucun cas, ce laissez-passer n'avait été refusé, et les seules personnes qu'on eût empêchées d'aller à Longwood étaient celles qu'on avait découvertes faisant tentative pour approcher de lui sous un déguisement ou avec de fausses qualités. »

Insinuation insidieuse ! il n'y a jamais eu une tentative de ce genre.

« It had been also said that he had been prevented from having any intercourse with the officers of the garrison ; there was no foundation for this. »

Traduction. « On avait dit encore qu'on l'avait empêché (Napoléon) d'avoir aucune relation avec les officiers de la garnison : ceci n'avait aucun fondement. »

Jusqu'au mois d'août, les officiers du 53e formaient journellement la société de Mme la comtesse Bertrand, qui, élevée en Angleterre, parle anglais ; mais, depuis les nouvelles restrictions, dont l'exécution a commencé en août, on n'en a plus vu, par les mêmes raisons

[1] Page 446.
[2] « Cela n'est pas vrai. »
[3] Page 432.

qui ont empêché que l'on ne continuât à voir les habitants. Cette interdiction de toute communication est nécessaire pour empêcher que le monde ne connaisse la conduite criminelle que tient l'officier chargé de la garde de Sainte-Hélène.

« He had, on one occasion, entered into conversation with an officer of the 53e regiment, in which he bestowed high praises upon that regiment and its officers, and then expressed a regret that all intercourse with them was interdicted him. The officer assured him that no such interdiction existed, at which he expressed some surprise; but, since that time, he had not more frequent communication with them than he had previously, when he supposed the prohibition which he so much lamented to have existed. »

Traduction. « Dans une certaine circonstance, il était entré en conversation avec un officier du 53e régiment, et, après avoir fait les plus grands éloges de ce régiment et de ses officiers, il avait exprimé le regret que tout rapport avec eux lui fût interdit. L'officier lui ayant assuré qu'il n'existait aucune interdiction de cette espèce, cela avait paru le surprendre beaucoup; mais, depuis cette époque, il n'avait pas eu de plus fréquentes communications avec eux que par le passé, quand il supposait que la prohibition à propos de laquelle il se lamentait tant existait. »

Les premières démarches de sir Hudson Lowe dans ce pays furent des insultes; peu après son arrivée, il s'efforça de décider les officiers et les domestiques de la suite de Napoléon à l'abandonner; il voulut changer le médecin de Longwood et en donner un de son choix; plus tard, il renvoya une partie des domestiques français, insinuant l'intention de les renvoyer tous successivement, et de ne souffrir à Longwood que des domestiques de son choix, pris parmi les habitants de l'île ou les soldats du bataillon colonial.

Dès le mois d'août, il mit en exécution les restrictions A[1], les faisant exécuter clandestinement, niant même qu'il eût fait aucun changement à l'ordre établi par son prédécesseur.

Enfin, au mois d'octobre, il se trouva contraint de les communiquer; mais, persistant dans sa marche tortueuse, il n'en donna pas connaissance aux officiers anglais, rougissant d'avouer de semblables sentiments devant ses compatriotes, et craignant sans doute qu'eux-mêmes, à la vue de pareilles et de si folles restrictions, ne cherchassent à pressentir quel pouvait être son but secret.

Le même mystère est observé dans le placement des sentinelles et le changement continuel des consignes; souvent les officiers ne les reçoivent pas directement, ne les apprennent que par les sergents, et

[1] Page 432.

l'officier d'ordonnance à Longwood, n'en ayant pas toujours connaissance, ne peut prévenir les Français, ce qui les expose à être insultés par les sentinelles. Une de ces étranges consignes était d'arrêter toute personne suspecte : or, pour un soldat anglais, quoi de plus suspect qu'un Français? Aussi plusieurs fois, quoique dans l'enceinte, le baron Gourgaud se trouva-t-il arrêté dans sa promenade.

On cherchait à exalter l'esprit anglais parmi le corps d'officiers de la garnison et à réveiller tout ce qui pouvait rester de haine contre cet ancien ennemi ; on lui prêtait des propos méprisants à l'égard des soldats anglais. Il crut devoir faire appeler l'officier d'ordonnance qui se tient à Longwood, le sieur Poppleton, comme premier capitaine du 53e, et le chargea de dire à ses camarades que ce qu'on leur avait dit était une calomnie, qu'il aimait les braves soldats, et qu'il était content de la conduite des officiers et des soldats de ce régiment. Cet officier répondit ce que peut répondre en pareil cas un homme d'honneur.

« During the first period of his confinement, he had a circumference of no less than twelve miles, in which he might ride or walk without the attendance of any officer; and that range was not reduced till it had been found that he had abused that confidence reposed in him, by tampering with the inhabitants. That range was now reduced to eight miles instead of twelve, and within that boundary he might at present walk without the attendance of any officer. Beyond those limits, he might go over any part of the island, attended by an officer of rank no lower than a captain in the army. On this ground, therefore, it could not be objected that there was an unreasonable degree of restraint. »

Traduction. « Durant la première période de sa détention, il (Napoléon) avait une circonférence, qui n'était pas de moins de douze milles, dans laquelle il pouvait se promener à pied ou à cheval sans être accompagné d'aucun officier. Cette circonférence n'avait été réduite qu'après qu'on eut trouvé qu'il abusait de la confiance qu'on avait eue en lui, et qu'il tâchait de suborner les habitants. On avait alors réduit l'espace à huit milles au lieu de douze; et dans ce périmètre il pouvait circuler sans officier. En dehors des limites, il était libre de parcourir toutes les parties de l'île, mais accompagné d'un officier dont le rang ne devait pas être inférieur à celui de capitaine dans l'armée. On ne pouvait donc, sous ce rapport, objecter que la gêne fût portée à un degré déraisonnable. »

L'orateur dit ceci : « That range was not reduced till it had been found that he had abused that confidence reposed in him, by tampering with the inhabitants [1]. » Comment cela serait-il possible,

[1] « Cette circonférence n'avait été réduite qu'après qu'on eut trouvé que,

puisque, depuis le mois de mai 1816, Napoléon n'est pas monté à cheval et n'est plus sorti? Comment lord Bathurst accorde-t-il cette assertion avec la déclaration que fait le commandant de ce pays par le deuxième article des restrictions ci-après [1], qui prescrit la réduction de l'enceinte, et qu'il motive ainsi : « The road to the left of Hutt's Gate and returning by woody ridge to Longwood never having been frequented by general Bonaparte since the governor's arrival, the post which observed it will, for the greater part, be withdrawn, etc. [2] » Comment l'accorde-t-il avec sa propre déclaration : « And if no attempts were made to effect that escape, there would not be wanting some, from false motives of compassion, to reproach him for those restrictions, which had probably prevented those attempts from being made [3]. »

Les tentatives d'évasion n'ont donc pas été faites! Quelle contradiction, quelle calomnie pour justifier une conduite inhumaine et criminelle!

D'ailleurs, l'enceinte a été toute annulée de fait par les articles suivants des restrictions :

» Art. 1er. Longwood, with the road along the ridge by Hutt's Gate to the signal gun near the Alarm-House, will be established as the limits; sentries will designate the external boundary [4]. »

» Art. 4th. It is requested therefore general Bonaparte will abstain from entering any house or engaging in conversation with the persons he may meet (except so far as the ordinary salutations of politeness, with which every one will be instructed to treat him, may appear to require), unless in the presence of a british officer, etc. [5] »

abusant de la confiance qu'on avait eue en lui, il tâchait de suborner les habitants. »

[1] Page 433.

[2] « La route à gauche de Hutt's Gate et retournant par la lisière du bois à Longwood n'ayant jamais été fréquentée par le général Bonaparte depuis l'arrivée du gouverneur, le poste qui l'observait sera, pour la plus grande partie, retiré immédiatement. »

[3] « Et si aucune tentative n'avait été faite pour préparer cette évasion, on ne manquerait pas ici, en se basant sur de faux motifs de compassion, de lui (au gouverneur) reprocher ces restrictions, qui ont probablement empêché ces tentatives d'être faites. »

[4] « Art. 1er. Longwood et la route qui côtoie la hauteur par Hutt's Gate, jusqu'au canon-signal près d'Alarm-House, seront établis comme limites; des sentinelles indiqueront la limite extérieure. »

[5] « Art. 4. On invite donc le général Bonaparte à s'abstenir d'entrer dans aucune maison ou de lier conversation avec les personnes qu'il pourra rencon-

Il est évident que ces restrictions avaient pour but de flétrir et d'outrager le caractère des détenus et de faire naître des querelles avec les sentinelles.

Le ministre dit que l'enceinte n'a été réduite que d'un tiers : elle est restreinte à un chemin de 12 pieds de large ; elle est moralement annulée, du moins pour le principal personnage, puisque, l'effet des mesures étant de l'outrager et de le compromettre avec les sentinelles, on l'a obligé à ne plus sortir, pour couper court aux méprises et se mettre à l'abri de toutes ces insultes. On arrivera plus vite à la fin !

« He begged their lordships to consider the situation of sir Hudson Lowe, in what a painful and invidious station he was placed. If general Bonaparte escaped, the caracter and fortune of sir Hudson Lowe were ruined for ever, and if no attempts were made to effect that escape, there would not be wanting some, from false motives of compassion, to reproach him for those restrictions, which had probably prevented those attempts from being made. »

Traduction. « Il (le ministre) priait leurs seigneuries de bien se rendre compte de la situation si pénible, si épineuse de sir Hudson Lowe. Si le général Bonaparte s'évadait, la réputation et la carrière du gouverneur étaient perdues à jamais ; et si aucune tentative d'évasion n'était faite, combien de gens, sous de faux prétextes de compassion, seraient prêts à lui reprocher ces restrictions, qui avaient probablement empêché ces tentatives d'être faites ! »

De l'aveu des militaires de terre et de mer, quand il n'y aurait à Sainte-Hélène aucune garde de terre, les seuls bricks qui croisent autour de l'île suffiraient pour rendre toute évasion impossible, c'est-à-dire pour donner quatre-vingt-dix-neuf chances au gardien et à peine une aux prisonniers. Mais la chance augmente pour le gardien s'il met huit ou dix postes d'infanterie de neuf hommes chacun sur les promontoires, ce qui, moyennant les batteries déjà existantes, place les sentinelles à portée de la vue.

« It was now said in the memorial that the residence fixed upon for general Bonaparte was unpleasant and unwholesome. He could only say that his was not the general account of that place ; it had formerly been the house of the lieutenant-governor, and it was not the custom for lieutenants-governors to choose the most unpleasant and unwholesome spots. »

Traduction. « On prétendait ensuite dans le mémoire que la résidence assignée au général Bonaparte était triste et malsaine. Tout ce qu'il (le

trer (sauf l'échange des marques de politesse que chacun sera invité à lui donner), à moins qu'un officier anglais ne soit présent. »

ministre) pouvait dire à cet égard, c'est que telle n'était pas l'opinion générale. Longwood avait été autrefois la demeure du lieutenant-gouverneur. et ce n'était pas la coutume des lieutenants-gouverneurs de choisir le lieu le plus désagréable et le plus malsain pour leur résidence. »

Le lieutenant-gouverneur avait une grande et belle maison en ville, où il pouvait aller, surtout l'hiver. Le comte de Montholon s'exprime ainsi sur Longwood dans la lettre du 23 août :

« On a établi l'Empereur dans la position de Longwood, exposée à tous les vents, terrain stérile, inhabité, sans eau, n'étant susceptible d'aucune culture, etc. La maison de Longwood a été construite pour servir de grange à la ferme de la Compagnie; depuis, le lieutenant-gouverneur y a fait établir quelques chambres; elle lui servait de maison de campagne, mais elle n'était en rien convenable pour une habitation. Depuis un an on y a toujours travaillé, et l'Empereur a constamment eu l'incommodité et l'insalubrité d'habiter une maison en construction. La chambre dans laquelle il couche est trop petite pour contenir un lit d'une dimension ordinaire; mais toute bâtisse à Longwood prolongerait l'inconvénient des ouvriers, etc. »

« Soon after his landing, general Bonaparte rode out with sir G. Cockburn till he reached Longwood, with which, at first sight, he was so much captivated, that he wished to remain there, and not to go back to the town. He was told that it would be impossible so soon to remove the lieutenant-governor's family. He then wished a tent to be erected, which it was also represented would much incommode the lieutenant-governor; but he was assured that the occupants should be removed as soon as possible. As they returned, they came to a house prettily situated, which belonged to M. Balcombe, near which a detached room had been built. General Bonaparte expressed a wish to occupy that room, and, after sir G. Cockburn had in vain endeavoured to dissuade him from it, he took up his abode there for the time. It was but two days after, however, that his attendants complained of this harsh usage, as they termed it, in placing the Emperor in a simple room. This was the manner in which the compliance of sir G. Cockburn was received. So many alterations were made at Longwood, that general Bonaparte remained in that room three months. »

Traduction. « Peu de temps après le débarquement, le général Bonaparte s'était promené à cheval avec sir G. Cockburn jusqu'à Longwood, dont la première vue l'avait tellement captivé qu'il voulait y rester et ne pas retourner à la ville. On lui répondit qu'on ne pouvait faire déménager aussi vite la famille du lieutenant-gouverneur. Il demanda alors qu'on lui élevât une tente sur le même emplacement, mais on lui fit observer que cela incommoderait beaucoup le lieutenant-gouverneur; toutefois on lui assura que les occupants actuels s'en iraient le plus tôt possible. A leur

retour, le général et l'amiral s'arrêtèrent près d'une maison agréablement située, appartenant à M. Balcombe, et près de laquelle on avait construit un pavillon contenant une seule chambre. Le général Bonaparte exprima le désir d'occuper cette chambre, et, sir G. Cockburn s'étant en vain efforcé de l'en dissuader, il y fixa sa résidence pour quelque temps. Deux jours cependant s'étaient à peine écoulés, que les personnes de sa suite se plaignirent du manque d'égards, comme elles disaient, qui avait fait loger l'Empereur dans une simple chambre. Ce fut de cette manière que l'on accueillit la complaisance de sir G. Cockburn. Tant de changements eurent lieu à Longwood, que le général Bonaparte resta dans cette chambre trois mois. »

C'est joindre l'ironie aux plus mauvais procédés. Napoléon n'a jamais eu le choix de son établissement à Sainte-Hélène; même aujourd'hui il ne connaît pas l'île. *Le Northumberland* mouilla en rade de Jamestown le 15 octobre 1815. On était impatient de toucher terre après trois mois de navigation; les femmes et les enfants en avaient un plus pressant besoin encore. Cependant l'amiral fit connaître que, d'après les instructions de lord Bathurst, les Français devaient rester à bord jusqu'à ce que leur établissement fût préparé. Cette nouvelle consterna même l'équipage, qui devait être consigné pour ce temps. L'amiral débarqua vingt-quatre heures après; il dit que l'île était misérable, que toutes les maisons qu'il avait vues étaient de petits cottages n'ayant que deux chambres; que, d'après les renseignements qu'il avait recueillis, il n'y avait dans l'île de convenables que les trois maisons dont le choix lui était interdit par ses instructions : le château ou logement de ville du gouverneur, la maison de ville du lieutenant-gouverneur, et Plantation-House, maison de campagne du gouverneur; les deux premières, parce qu'elles étaient en ville. Pourquoi a-t-on exclu Plantation-House? C'est un mystère qui ne peut s'expliquer que par l'ensemble de toutes les mesures. L'amiral dit qu'étant ainsi lié par ses instructions il avait choisi Longwood; qu'il y avait quatre chambres, et qu'en deux ou trois mois il pourrait, avec les charpentiers de ses vaisseaux, y établir en bois les additions nécessaires; qu'il comprenait tout ce qu'aurait de barbare l'exécution de ses instructions, de laisser les Français à bord pendant trois mois encore; qu'il allait donc les débarquer sous vingt-quatre heures, et avait à cet effet retenu un hôtel garni près du château. Ce logement était sans doute préférable au *Northumberland,* mais il était insupportable pour l'Empereur; il y occupa une petite chambre au second, où il était exposé à toute l'incommodité de la curiosité publique. A la pointe du jour il monta à cheval

et se rendit à Longwood; l'aspect lui en parut affreux, mais tout était préférable à la ville; il eût donc voulu s'y établir de suite, même sous une tente. De retour, à la hauteur des Briars, la répugnance était invincible pour rentrer dans l'hôtel garni de la ville; il préféra occuper une chambre de quinze pieds carrés près du cottage des Briars; il eût préféré la cabane d'un paria. Puisque provisoirement on les plaçait à la ville, on aurait pu les y établir convenablement, en logeant tous les Français dans le château, maison de ville du gouverneur, celui-ci étant alors à Plantation-House. Cette maison, ayant de grandes pièces, une cour, une terrasse, n'avait aucun des inconvénients de l'hôtel garni.

« For the fact was that he was unwilling to remove from M. Balcombe's cottage, on account of the facility of communication with the town. »

Traduction. « Le fait est qu'il ne voulait pas quitter la maison de M. Balcombe, à cause de la facilité des communications avec la ville. »

Insinuation perfide! On est resté cinquante-trois jours aux Briars; on a habité Longwood un mois trop tôt, on y est arrivé le lendemain du jour où toute la maison avait été peinte à l'huile intérieurement et extérieurement. Pendant plus de trois mois, quatre-vingts ou cent ouvriers ont continué à encombrer tous les alentours de la maison et à occasionner une grande incommodité.

« During his residence there, he was circumscribed to a small garden, beyond which he never moved without a guard; he did not however at that time make any complaint. »

Traduction. « Pendant qu'il résidait là, il était limité à un petit jardin, en dehors duquel il ne pouvait jamais sortir sans un gardien; cependant il ne fit à cette époque aucune plainte. »

Il n'y avait aucune garde aux Briars.

La plainte adressée le 24 octobre 1815, lors du départ du premier bâtiment pour l'Angleterre, est ci-jointe, cotée D[1].

« Orders were given to send out a frame for the purpose of constructing a house for general Bonaparte. »

Traduction. « On donna l'ordre d'envoyer des matériaux, afin de construire une maison pour le général Bonaparte. »

Sept ou huit store-ships sont arrivés, en mai et juin 1816, en rade de Jamestown, chargés d'environ 60,000 livres sterling de matériaux, bois, tuiles, etc., propres à construire une maison. Plus tard,

[1] Page 448.

le store-ship *l'Adolphus* a apporté pour 16 à 20,000 livres sterling de grilles de fer. Le transport de ces matériaux de la mer sur la montagne, l'achat du terrain et les frais de construction ont été évalués à 60,000 livres sterling, réparties en six ans de travaux. C'était donc une somme de 140,000 livres sterling qui était destinée par le gouvernement anglais pour procurer dans six ans une habitation aux détenus. Pour consentir à une dépense aussi considérable, le ministre était donc convaincu qu'il n'y avait pas d'autre maison convenable sur ce rocher que celle de Plantation-House : en ce cas pourquoi l'excluait-il? Parce qu'elle ne peut être gardée sans beaucoup de difficulté? Cette raison est ridicule et ne peut être soutenue; la garde de Plantation-House est plus facile que celle de Longwood; la raison de cette singulière exclusion est donc un mystère. Mais n'était-on pas obligé de fournir un logement à Sainte-Hélène? Était-ce remplir cette obligation que d'exclure les trois seules maisons existant dans cette île propres à cette destination, et d'envoyer une maison au carmin et à l'encre de Chine et des matériaux, avec l'assurance que l'on aurait cette maison dans six ans? Sur le point le plus affreux du monde, on a pris toutes les mesures nécessaires pour empêcher que l'on ne s'aidât des ressources locales de ce pauvre pays. On est établi aussi mal que possible. Comment concevoir que cela soit sans but?

« Sir Hudson Lowe wrote to the general, whether he would like to have a new house erected, or addition made to the old one; he received no answer. »

Traduction. « Sir Hudson Lowe écrivit au général pour lui demander s'il voulait qu'on lui construisît une nouvelle maison, ou qu'on fît des agrandissements à l'ancienne; il ne reçut pas de réponse. »

Le commandant de ce pays a écrit le 7 juillet 1816 au comte de Montholon; celui-ci a répondu le lendemain 8 la lettre ci-jointe, cotée E[1]. Impossible de répondre plus promptement, et d'une manière plus positive; il dit en effet : « S'il est dans vos instructions de bâtir, il serait préférable que ce fût dans la partie cultivée de l'île, etc. L'idée d'ajouter des ailes au mauvais bâtiment de Longwood aurait toute espèce d'inconvénients, etc. »

« While he knew that, in two or three years, either the administration in this country would be overturned, or a change would take place in the government of France; and, in either case, he should be released. »

Traduction. « Alors qu'il (Napoléon) savait que, dans deux ou trois ans, ou l'administration de ce pays serait renversée, ou un changement aurait

[1] Page 449.

lieu dans le gouvernement de la France, et que, dans l'un ou l'autre cas, il serait mis en liberté. »

Cette réponse serait probable dans la bouche d'un insensé ou d'un homme ivre. Est-ce là ce qu'on voudrait faire supposer? On a vu ci-dessus la lettre du comte de Montholon du 8 juillet 1816; depuis cette lettre il ne fut plus question de cet objet. Avant cette lettre il fut question de la maison de bois; l'Empereur dit « qu'il ne pouvait concevoir l'idée de cette construction que comme une moquerie; que, si on avait voulu le loger, on aurait pu le faire convenablement au moment même de son arrivée; que d'ailleurs les calculs prouvaient à l'évidence qu'il faudrait six ans pour porter les matériaux sur la hauteur et construire la maison; que, dans six ans, il était bien évident qu'il n'en aurait plus besoin; qu'on le laissait manquer d'une habitation convenable, quoiqu'il y en eût dans l'île, quand il en avait besoin, pour lui en donner une à l'époque où il ne lui faudrait qu'un tombeau; que tout cela tenait à une méchante pensée ». Ce propos de l'Empereur a précédé de quinze jours ou d'un mois la lettre du comte de Montholon, la lecture attentive de cette lettre le prouve; cela est important, car ce n'est pas sans dessein que l'on a dit que ce propos avait été tenu après la lettre.

« As general Bonaparte was not subject to those expenses which the governor had been obliged to incur, 8,000 £ a year was deemed a fair allowance..... This sum was considered sufficient to provide general Bonaparte with all that could be considered as suitable for a person in his situation. »

Traduction. « Le général Bonaparte n'étant pas assujetti aux mêmes obligations que le gouverneur, 8,000 livres sterling par an semblaient une assez ample allocation... La somme paraissait suffisante pour pourvoir le général Bonaparte de tout ce qu'on pouvait juger convenable pour une personne dans sa situation. »

La première instruction du ministère fut qu'on trouverait des trésors à bord du *Bellérophon,* que l'amiral Cockburn s'en saisirait, qu'ils seraient placés sur la banque de Londres, et que l'intérêt serait employé à payer tout ce que coûterait l'entretien à Sainte-Hélène. L'amiral ne trouva pas de trésors. Arrivé à Sainte-Hélène, il fut embarrassé pour la dépense; il témoigna de l'inquiétude pour son défaut d'instructions; cependant il alla outre; il ne lui fut rien demandé par les Français; il régla les choses comme il voulut. Il évalua la dépense ordinaire à 18,000 livres sterling. Le nouveau commandant, en mai 1816, l'évalua à 19,000 livres sterling.

En juillet suivant il reçut de nouveaux ordres ; il les communiqua, et le 17 août il écrivit au comte de Montholon la lettre suivante, cotée F [1], où il s'exprimait ainsi :

« Having used all efforts to effect a reduction in them (the expenses by Longwood), I am now enabled to transmit to you, for general Bonaparte's information, two statements furnishing sufficiently precise dates, whereon to found a calculation of the probable annual expense, etc.....

» The instructions I have received from the british government direct me to limit the expenditure of general Bonaparte's establishment to 8,000 livres sterling *per annum*. They give the liberty, at the same time, to admit of any further expense being incurred which he may require, as to table and so forth, beyond what this sum would cover, provided he furnishes the funds whereby the surplus charge may be defrayed. I am now therefore under the necessity of requesting you would make known to him the impossibility I am under of bringing the expenses of his household on its present establishment, in point of numbers, within the limits prescribed, unless I make such a reduction under several heads, as might materially abridge from conveniences which the persons around him now enjoy, etc..... I beg leave to request being informed, previous to attempting any further considerable reduction wich might prove inconvenient to him, or to the persons of his suite, if he is consenting such an attempt should be made, or if he is willing to place at my command sufficient funds to meet the extra-charges which must otherwise be unavoidably incurred, etc. [2]. »

[1] Page 451.

[2] « Ayant fait tous mes efforts pour obtenir une réduction dans ces dépenses (dépenses de Longwood), je suis maintenant à même de vous transmettre, pour l'information du général Bonaparte, deux états présentant des indications suffisamment exactes pour qu'on puisse en faire la base d'un calcul approximatif de la dépense annuelle.

» Les instructions que j'ai reçues du gouvernement britannique m'ordonnent de limiter la dépense de l'établissement du général Bonaparte à 8,000 livres sterling par an. En même temps, elles me laissent la liberté d'autoriser d'autres dépenses qu'il pourra requérir, par exemple pour sa table, etc., même au delà de la somme accordée, pourvu qu'il fournisse les fonds qui devront défrayer le surplus. Je suis néanmoins dans la nécessité de vous prier de lui faire connaître l'impossibilité où je me trouve de faire cadrer les dépenses de son établissement, tel qu'il se comporte actuellement, sous le rapport des chiffres, avec les limites prescrites, à moins de faire sur chaque article une réduction qui diminuera matériellement le confortable dont jouissent maintenant les personnes qui l'entourent..... Je vous prie de me faire connaître, avant d'opérer aucune réduc-

Par les états qu'il a joints à sa lettre, cet officier prouvait qu'il fallait 19,000 livres sterling pour pourvoir à toutes les dépenses; que, sur cette somme, 5,500 livres sterling étaient une dépense fixe pour l'entretien des bâtiments, qui sont en fort mauvais état, pour les gages du fournisseur, pour les transports de la ville sur la montagne, pour la table des officiers de garde et pour l'écurie; qu'il lui restait donc 13,500 livres sterling qui, réparties entre trente-neuf individus qui composaient la maison de Longwood, donnaient par jour et par tête 14 shillings; ce qui, dans ce pays, vu que les prix y sont quadruples de ceux de Londres, équivaut à 3 shillings 6 pence pour fournir à tous les besoins d'éclairage, de chauffage, de table et autres d'une maison.

On répondit à cette demande de sir Hudson Lowe par le post-scriptum de la lettre du 23 août et par la deuxième partie de la lettre du 9 septembre, cotées B [1] et C [2]. Ces deux réponses sont positives. On était fort mal, alors même que l'officier chargé de la garde de Sainte-Hélène avait un crédit de 20,000 livres sterling; mais, lorsqu'il n'eut plus que 8,000 livres sterling en conséquence de la décision de lord Bathurst, il n'y eut plus physiquement le nécessaire. De cette somme de 8,000 livres sterling il faut ôter 5,500 livres sterling pour les dépenses fixes; il restait donc 2,500 livres sterling pour les besoins de la maison, ou 10 pence par homme et par jour; c'est ce qui est alloué à un soldat. On ne continua même plus à fournir le pain nécessaire.

Le maître d'hôtel fit briser de la vaisselle plate; le 12 octobre il en vendit 952 onces; le 5 novembre, 1,227, et le 30 décembre, 2,048; et, moyennant cela, il fournit aux besoins. Le gouverneur désigna le banquier qui devait acheter cette argenterie et en fixa le taux à 5 shillings l'once. La ressource de l'argenterie est épuisée; on vit, aujourd'hui 1er juin, avec treize lettres de change, chacune de 300 livres sterling, payables par mois, que le comte de Las Cases avait à Londres à sa disposition, qu'il a offertes et prêtées en janvier 1817.

La question est ici fort simple : ou le gouvernement anglais est obligé de fournir aux besoins, et ces besoins ont été déterminés par ses officiers sur le pied du plus strict nécessaire, et très-mesquine-

tion considérable qui pourrait l'incommoder, lui ou les personnes de sa suite, s'il consent à ce que cette réduction s'effectue, ou s'il veut mettre à ma disposition les fonds nécessaires pour subvenir au déficit qui, sans cela, doit inévitablement avoir lieu. »

[1] Page 445. — [2] Page 446.

ment; ou, s'il ne s'y croit pas obligé, qu'il laisse correspondre avec l'Europe, comme il a été dit dans le post-scriptum de la lettre du 23 août, et qu'il permette d'expédier des bâtiments pour se procurer ce dont on manque. Il n'y a rien dans ce pays, pas même du bois. Les combustibles viennent d'Angleterre, et la viande d'Afrique. Mais ne pas vouloir fournir ce qui est nécessaire et ne pas permettre qu'on se le procure, c'est le comble de l'injustice et de la tyrannie; c'est se jouer de ses obligations et de tous ses devoirs; c'est laisser deviner ce qu'on a dans l'âme! Il vaudrait mieux l'avouer ouvertement.

« If he thought any additional luxury necessary beyond what could be provided for the sum fixed in this country, His Majesty's ministers were inclined to allow it. »

Traduction. « Si un surcroît de luxe, au delà de celui qu'on pouvait se procurer pour la somme fixée dans ce pays, lui paraissait nécessaire, les ministres de Sa Majesté étaient disposés à l'accorder. »

Voyez ci-dessus le paragraphe de la lettre du commandant de ce pays : « The instructions I have received, etc. [1] »

« General Bonaparte entered into a negociation with sir Hudson Lowe, in which he undertook to furnish himself the whole of his expenditure, amounting to 17 or 18,000 £, if he had permission to correspond with any banker, provided the letters were allowed to be sealed, and provided all the money so received should be wholly at his disposal; and so confident was that he had this money at his command, that he offered at once to draw for it, and he assured sir Hudson Lowe that he might advance the money with safety, because he had no doubt that his draught would be accepted. »

Traduction. « Le général Bonaparte entra en négociation avec sir Hudson Lowe. Il offrit de pourvoir lui-même à toute sa dépense, montant, disait-il, à 17 ou 18,000 livres sterling, si on lui permettait de correspondre avec un banquier, pourvu que les lettres fussent cachetées et qu'on le laissât à son gré disposer de l'argent qu'il recevrait. Il avait tellement confiance de pouvoir se procurer cet argent, qu'il offrit de faire tout de suite des traites pour le montant, et il affirma à sir Hudson Lowe qu'il pouvait avancer l'argent en toute sûreté, parce qu'il ne doutait pas que ses traites ne fussent acceptées. »

Fable pour masquer une conduite honteuse! On n'a jamais pu offrir de tirer des lettres de change, puisqu'on n'a pas de banquier, ce que l'on a positivement déclaré dans la lettre du 23 août; Napo-

[1] Page 422.

léon a eu à ses ordres des caisses tenues par des lords de trésorerie, à Paris, Amsterdam, Milan, mais il n'a jamais eu de banquiers. L'on ignorait d'ailleurs complétement tout ce qui se passe en Europe. C'est aussi sur de semblables croyances ou prétextes qu'on a violé les traités existants en ne soldant pas les deux millions de francs au payement desquels on s'était engagé pour fournir aux dépenses de l'administration et de la garde de l'île d'Elbe, manque de foi dont on riait d'abord, et que l'on désavoue depuis l'événement du 20 mars 1815. Mais à quoi sert cette discussion ? A prouver que l'on ne doit pas remplir les engagements que l'on a contractés, ou que l'on n'y doit satisfaire qu'imparfaitement, comme on le fait.

« In stating this, he did not mean to say that, because general Bonaparte possessed funds and even large funds, therefore the government of this country ought to make him pay for the expenses of his establishment out of these funds. »

Traduction. « En rapportant cela, il était loin de vouloir dire que, le général Bonaparte possédant des fonds et même des fonds considérables, le gouvernement de ce pays devait lui faire payer avec ces fonds les frais de sa maison. »

Oui, comme les trésors du *Bellérophon !*

« Surely this sum was sufficient for general Bonaparte, and, if he wished for more than this, it ought to come out of the funds, and large funds, at his own disposal. »

Traduction. « Certes, cette somme devait suffire au général Bonaparte, et, s'il désirait davantage, il devait le prendre sur les fonds, fonds considérables, à sa disposition. »

Mais voulez-vous connaître les trésors, et même très-considérables, de Napoléon ? Ils sont au soleil.

Ce sont le beau bassin d'Anvers, celui de Flessingue, qui peuvent contenir les plus nombreuses escadres de guerre et les mettre à l'abri des glaces et de la mer ; ce sont les travaux hydrauliques de Dunkerque, du Havre et de Nice ; le bassin gigantesque de Cherbourg ; les travaux maritimes de Venise ; les belles routes de Wesel à Hambourg, d'Anvers à Amsterdam, de Mayence à Metz, de Bordeaux à Bayonne ; les chaussées du Simplon, du mont Cenis, du mont Genèvre, de la Corniche, qui ouvrent les Alpes dans quatre directions (là seulement vous trouverez plus de 80 millions), chaussées qui surpassent en audace, en grandeur et en travaux d'art tous les travaux des Romains ; les chemins des Pyrénées aux Alpes, de Parme à la Spezia, de Savone dans le Piémont ; les ponts d'Iena, d'Austerlitz,

des Arts, de Sèvres, de Tours, de Roanne, de Lyon, de Turin, de l'Isère, de la Durance, de Bordeaux, de Rouen, etc.; le canal qui joint, par le Doubs, le Rhin au Rhône ou les mers de Hollande et la Méditerranée; celui qui joint l'Escaut à la Somme, c'est-à-dire Amsterdam et Paris; celui qui joint la Rance à la Vilaine; le canal d'Arles, celui de Pavie, celui du Reno; le desséchement des marais de Bourgoing, du Cotentin, de Rochefort; la reconstruction de la plupart des églises démolies dans la Révolution, la construction d'un grand nombre de nouvelles; la construction d'un grand nombre de maisons de travail pour extirper la mendicité; la construction du Louvre, des greniers d'abondance, de la Bourse, du canal de l'Ourcq; la distribution de ses eaux dans la ville de Paris; les égouts, les quais, les embellissements de cette grande capitale; les travaux d'embellissement faits à Rome; le rétablissement de Lyon et de ses manufactures; la création de plusieurs centaines de manufactures de coton, soit pour la filature, soit pour le tissage, où sont employés plusieurs millions de bras; les fonds placés pour créer plus de quatre cents manufactures de sucre de betterave pour la consommation d'une partie de la France, et qui, encouragées encore quatre ans, eussent suffi à toute la consommation de l'Empire et fait vendre le sucre au prix des Indes; les encouragements donnés aux établissements pour séparer la fécule du pastel et en tirer un indigo aussi bon marché et aussi parfait que celui des colonies; le grand nombre de manufactures d'objets d'art, etc.; 50 millions employés à réparer les palais de la Couronne et à les embellir; 60 millions de meubles mis dans les palais de la Couronne, soit en France, en Hollande, à Turin, à Rome; 16 millions de diamants de la Couronne, tous achetés des deniers de Napoléon, le *Régent* seul existant de l'ancienne Couronne de France, et celui-là encore l'avait-il retiré des juifs de Berlin où il était engagé pour trois millions; le Muséum Napoléon, estimé plus de 400 millions et ne renfermant que des objets légitimement acquis par achat, ou par des conditions de traités de paix, publics, ayant tenu lieu de cessions de territoire ou de contributions; plusieurs millions placés pour l'encouragement de l'agriculture, ce premier intérêt de la France; la création des races de chevaux, de mérinos, etc. Tout cela forme un trésor de plusieurs milliards, qui existera pendant des siècles et sera là pour confondre la calomnie! L'histoire dira que c'est au milieu de grandes guerres, sans aucun emprunt, en diminuant au contraire la dette publique et la réduisant à moins de 50 millions de rente, que tout cela a été fait. Des sommes très-importantes existaient encore dans son trésor particulier

et lui étaient garanties par le traité de Fontainebleau comme économies faites sur la liste civile et autres revenus particuliers : on se les est partagées, et tout n'est pas entré dans le trésor public !

« Those persons who were placed under his control had behaved in the most insolent manner towards the governor, and, if their lordships were willing to lend an ear to every complaint proceeding from them, there would be no end to their complaining. »

Traduction. « Les personnes placées sous son contrôle s'étaient comportées de la manière la plus insolente envers le gouverneur, et, si leurs seigneuries voulaient prêter l'oreille à chaque plainte émanant de ces mêmes personnes, ces plaintes n'auraient pas de fin. »

On manque de tout à Sainte-Hélène. Les calculs de lord Bathurst sur cet objet sont erronés. L'orateur se complaît à agiter publiquement des matières qui de leur nature ont quelque chose de vil et prêtent au ridicule. Que de mépris dans le ton, dans toutes les manières de l'honorable ministre ! De même dans la partie de sa correspondance dont on a eu communication. Dans quinze ou vingt générations, en lisant le discours et les ordres de lord Bathurst, ses descendants se défendront d'être du même sang que celui qui, par un mélange de haine et de pusillanimité, a flétri le caractère moral du peuple anglais dans le temps que les pavillons triomphants de l'Angleterre couvrent l'univers !

Le discours du ministre contient vingt fausses assertions à chacune desquelles on pourrait appliquer sa formule favorite : *Was not true ;* ce qui laisse présumer que l'orateur l'a rédigé sur de faux renseignements, qu'il est trompé par un mandataire infidèle et qu'il est tenu à l'obscur de ce qui se passe sur ce rocher.

Ainsi le comte de Montholon n'a pas porté plainte :

1° De ce qu'on ne pouvait pas envoyer des lettres ouvertes à ses parents ;

2° De ce qu'on ne pouvait pas recevoir de lettres ouvertes ;

3° De ce qu'on ne pouvait pas écrire à son banquier.

Ainsi on a prouvé :

4° Que le ministre a donné des ordres pour empirer la position des détenus, et à cet effet on a cité le départ de trois domestiques français, renvoyés par ses ordres, et la lettre impropre dont on n'a voulu laisser aucune copie ;

5° Que sir Hudson Lowe a des instructions toutes différentes de son prédécesseur, ce qui est prouvé par sa propre assertion publiquement réitérée ;

6° Qu'il a fait des restrictions, et les restrictions les plus folles, si même elles ne contiennent pas une pensée criminelle ; on a produit à l'appui la pièce cotée A [1], qui paraît inconnue au ministre ;

7° Que le comte de Montholon a répondu à la demande d'explications faite par sir Hudson Lowe sur la partie de la dépêche du 23 août qui traite des lettres venues dans ce pays et renvoyées en Angleterre parce qu'elles n'étaient pas arrivées par le canal de la secrétairerie d'État, et à l'appui on produit la pièce cotée C [2], contenant cette réponse dont le ministre paraît n'avoir pas connaissance ;

8° Que le comte de Montholon a répondu à l'offre de la maison de bois, et vingt-quatre heures après avoir reçu la lettre de sir Hudson Lowe à ce sujet, et l'on joint à l'appui la pièce cotée D [3], contenant cette réponse, dont le ministre paraît n'avoir pas connaissance ; depuis il n'a plus été question de cette maison ;

9° Que le respect dû à la correspondance privée n'a pas été observé ;

10° Que l'on empêche toute communication avec les habitants ;

11° Que l'on empêche toute communication avec les officiers ;

12° Que l'on n'a pas proposé de tirer des lettres de change sur un banquier, ce qui est une fable ;

13° Qu'on n'a jamais varié d'opinion sur l'inconvenance de la maison de Longwood ;

14° Que Plantation-House est plus facile à gardér que tout autre lieu de l'île ;

15° Qu'on n'a pas fourni aux besoins de l'établissement de Longwood, les calculs que l'on voudrait établir sur cet objet sont erronés ;

16° Qu'aucune correspondance n'a été essayée et ne peut être établie par les journaux dans un pays aussi éloigné que celui-ci et où il ne s'imprime rien.

On a prouvé, de plus, que ce discours contient quatre calomnies insidieuses, savoir :

17° Que l'on a voulu prolonger le séjour aux Briars en raison de la facilité des communications avec la ville ;

18° Que des hommes ont été découverts essayant d'approcher déguisés et avec de faux caractères ;

19° Que l'on a resserré l'enceinte parce que des pratiques étaient faites pour séduire les habitants et les soldats ;

20° Qu'on a dit savoir que dans deux ou trois ans l'administration

[1] Page 432. — [2] Page 446. — [3] Page 448.

anglaise serait renversée, ou que des changements auraient lieu dans le gouvernement de France, et que, dans l'un ou l'autre cas, on serait en liberté.

Un autre ministre, dans une réunion en Irlande, si l'on en croit les journaux, a rapporté que Napoléon a déclaré à Sainte-Hélène qu'il n'avait jamais fait ou proposé la paix avec l'Angleterre que pour la tromper, la surprendre et la détruire : ces calomnies contre un homme qu'ils oppriment avec tant de barbarie, qu'ils tiennent à la gorge pour l'empêcher de parler, seront réprouvées par tout homme bien né et dont le cœur bat. Le même ministre a dit à la chambre des Communes, à la session de 1816, que, si l'armée française était attachée à l'Empereur, c'est qu'il mariait les filles des plus riches familles avec ses soldats : il serait en peine de citer un seul fait à l'appui d'une pareille allégation. Mais l'on peut dire tout ce qu'on veut des temps où Napoléon était placé sur le premier trône du monde : toute sa conduite était publique, elle est du domaine de l'opinion et de l'histoire ; des milliers de libelles ont paru et paraissent tous les jours, ils ne sont d'aucun effet ; 60 millions d'hommes des pays les plus policés de l'univers élèvent la voix pour les confondre, et 50,000 Anglais qui font la navette sur le continent rapporteront l'opinion et la vérité parmi les peuples des Trois-Royaumes, qui rougiront d'avoir été si grossièrement trompés.

On a prouvé, en outre, que le bill du 11 avril 1816 est un acte de proscription comme ceux de Sylla ; qu'il met la main sur un prince, illustre hôte de l'Angleterre, pour le livrer à l'arbitraire du gouvernement sans lui donner une garantie législative ; qu'il ne peut y avoir de prisonniers de guerre en temps de paix ; que le gouvernement a même violé le bill en déléguant à un de ses ministres le droit de faire des restrictions dont il est seul investi ; que ce ministre l'a violé à son tour en déléguant à un officier particulier un pouvoir que le bill n'a accordé qu'au gouvernement ; que le choix de l'affreux rocher de Sainte-Hélène, celui de Longwood, la privation de tout ce qui est nécessaire à la vie, au moral et au physique, les restrictions de lord Bathurst, le caractère de l'homme préposé à la garde de Sainte-Hélène, les restrictions qu'il a faites et refaites, sa conduite à la fois insidieuse, ignoble et violente, que tout enfin est coordonné pour faire périr ce grand homme dans les tourments d'une agonie assez longue pour que sa mort puisse paraître naturelle, conduite qui viole tous les préceptes de la religion et les droits de l'homme, même dans l'état sauvage ; que le gouvernement anglais eût été plus franc en faisant publiquement et d'un seul coup tomber la tête de cet

illustre ennemi ; une mort prompte et sanglante eût été plus humaine ; le caractère anglais en serait moins entaché.

Les Romains poursuivirent Annibal jusqu'au fond de la Bithynie ; Flaminius obtint du roi Prusias la mort de ce grand homme ; mais, à Rome même, Flaminius fut accusé d'avoir agi pour satisfaire sa haine propre. C'est en vain qu'il allégua qu'Annibal, encore dans la force de l'âge, pouvait être dangereux, que sa perte était utile : mille voix lui répondirent que ce qui est injuste, ingénéreux, n'est jamais profitable à une grande nation ; que c'est ainsi qu'on justifierait l'assassinat, le poison et tous les crimes. Les générations suivantes ont reproché cette lâcheté à leurs ancêtres ; elles eussent voulu effacer cette tache de leur histoire. Depuis la renaissance des lettres parmi les nations modernes, il n'est pas une génération qui ne se soit associée aux imprécations qu'Annibal, sur le point d'avaler la ciguë, prononça contre Rome, qui, dans le temps que ses flottes et ses légions couvraient l'Europe, l'Asie et l'Afrique, s'acharnait contre un seul homme désarmé, le redoutant ou feignant de le redouter. Mais les Romains n'ont jamais violé l'hospitalité. Sylla trouva un refuge dans la maison de Marius. Avant de proscrire Annibal, Flaminius ne le reçut pas à son bord, il ne lui déclara pas qu'il avait ordre de l'accueillir ; la flotte romaine ne le transporta pas dans le port d'Ostie en lui rendant tous les honneurs dus à son rang. Loin de recourir à la protection romaine, Annibal préféra se confier aux rois de l'Asie. Lorsqu'il fut proscrit, il ne reposait pas sous les étendards de Rome, il était sous les enseignes des rois ennemis du peuple romain !

Quand, par les révolutions des siècles, un roi d'Angleterre sera traduit devant le tribunal redoutable de sa nation, ses défenseurs invoqueront le caractère auguste de roi, le respect dû au trône, à toute tête couronnée, à l'oint du Seigneur ; ses adversaires ne pourront-ils pas répondre : « Un de ses ancêtres proscrivit son hôte en présence d'un peuple qui avait des lois fixes et des formes publiques ; il fit exposer sa victime sur le lieu le plus malsain d'un rocher situé au milieu de l'Océan, dans l'autre hémisphère. Cet homme y périt après une pénible agonie, tourmenté par le climat, par le besoin, par les outrages de toute espèce. Eh bien, cet homme était aussi un grand souverain, élevé sur le pavois par trente-six millions de citoyens, qui fut maître de presque toutes les capitales de l'Europe, qui vit à sa Cour les plus grands rois. Il fut généreux pour tous. Il fut vingt ans l'arbitre des nations ; sa famille fut alliée à toutes les familles souveraines ; il fut deux fois l'oint du Seigneur, deux fois sacré par la religion ! »

NOTES.

PREMIÈRE NOTE.

Un seul mot. L'Empereur n'a pas mangé de pain depuis plusieurs mois par la mauvaise qualité de la farine. Tout ce que l'on envoie dans ce pays est le rebut des magasins de l'Europe ; et, si l'on avait envoyé de Londres exprès pour Longwood ce qui est nécessaire à une maison, non d'un prince, mais d'un particulier qui a 5,000 livres sterling de rente à Paris, cela aurait coûté à la trésorerie anglaise, non 8,000 livres sterling, mais 80,000 livres sterling.

Le ministère anglais ne remplit donc que très-insuffisamment ses obligations.

DEUXIÈME NOTE.

Lorsque l'Empereur quitta *le Bellérophon* le 7 août, les officiers et l'équipage étaient consternés ; ils s'associaient à la honte et à l'injustice d'un pareil procédé. Napoléon traversa le pont pour descendre dans la chaloupe avec l'air calme et le sourire sur les lèvres, ayant à ses côtés l'amiral Keith ; il s'arrêta devant le capitaine Maitland, le chargea de témoigner sa satisfaction aux officiers de l'équipage du *Bellérophon,* et, le voyant extrêmement peiné, il lui dit pour le consoler : « La postérité ne pourra en rien vous accuser de ce qui se passe, vous avez été trompé comme moi. » Napoléon jouit donc pendant vingt-quatre jours de la protection du pavillon britannique ; il séjourna dans les rades intérieures de Torbay et de Plymouth, et ce ne fut qu'après ce laps de temps, le 7 août, au moment de passer sur *le Northumberland,* que l'amiral Keith désarma les Français, la remise des armes étant un des caractères de l'état de prisonnier de guerre. En forme de procédé, on ne demanda pas les armes de l'Empereur.

TROISIÈME NOTE.

Les observations au discours de lord Bathurst ont été écrites dans les premiers jours de juin 1817 ; quatre mois se sont écoulés depuis cette époque ; les mauvais procédés du commandant de ce pays ont été en augmentant ; le détail en serait fort long et dépasserait les bornes d'une note ; on y verrait des choses extraordinaires et sans exemple dans l'histoire.

QUATRIÈME NOTE.

A la fin de septembre, un banquier ayant quelques comptes à régler avec le comte Bertrand se rendit à Longwood ; il fut effrayé du mauvais état de la santé de l'Empereur. « Il est vrai, lui dit celui-ci,

mes jambes s'enflent, le scorbut est à mes gencives. Ils m'assassinent en violant même le bill de leur parlement. » Ce négociant courut, à ce qu'il paraît, faire au commandant de ce pays le rapport de ce qu'il avait vu. Celui-ci jugea devoir se rendre, le surlendemain dimanche, chez le comte Bertrand, pour lui demander gravement pourquoi l'Empereur ne montait pas à cheval et ne faisait pas d'exercice. Le comte Bertrand lui écrivit en conséquence la lettre ci-jointe, cotée G [1].

PIÈCES A L'APPUI.

A.

OBSERVATIONS SUR LES RESTRICTIONS FAITES PAR SIR HUDSON LOWE.

Nota. — *Les restrictions, signifiées à Longwood le* 9 *octobre* 1816 *seulement, avaient été déjà mises à exécution, en conséquence d'ordres divers, dès le mois d'août précédent; elles n'ont jamais été communiquées aux officiers anglais de service : on en rougissait sans doute.*

« Longwood, with the road along the ridge by Hutt's Gate to the signal gun near the Alarm-House, will be established as the limits. »

Traduction. « Longwood et la route qui longe le montagne par Hutt's Gate, jusqu'au canon-signal près d'Alarm-House, seront établis comme limites. »

Le prédécesseur de sir Hudson Lowe avait fait passer la ligne de l'enceinte sur la sommité des collines; mais, s'étant aperçu quinze jours après qu'en dérangeant un peu les sentinelles il comprendrait dans l'enceinte la maison et le jardin du secrétaire général Bruck, qui offrait un lieu de promenade, il s'empressa de faire cette rectification.

A 80 toises environ du chemin se trouve le jardin de Tolbett, où il y a huit ou dix chênes qui offrent de l'ombre, une fontaine et de la fraîcheur. La nouvelle restriction, ne donnant que le chemin, a substitué une ligne à cette surface, et a placé hors de l'enceinte la maison du secrétaire et le jardin de Tolbett.

« Sentries will designate the external boundary, as well as that beyond which no person can approach Longwood house and garden without the governor's permission. »

Traduction. « Des sentinelles indiqueront les limites extérieures, ainsi que celles que personne ne pourra passer pour approcher de la maison et du jardin de Longwood sans la permission du gouverneur. »

Par les premiers règlements qui ont formé notre établissement

[1] *Pièces à l'appui*, page 451.

dans ce pays et qu'a approuvés le gouvernement anglais, on arrivait à Longwood de la manière suivante : le gouverneur, l'amiral, le colonel commandant le régiment et le camp, les deux membres du conseil de la Compagnie et le secrétaire général, qui sont les trois principales maisons du pays, pouvaient passer le corps de garde sans aucune passe ni autorisation quelconque ; les habitants avaient besoin d'une passe du gouverneur ; les marins, d'une passe de l'amiral ; les officiers, de leur colonel ; et enfin les habitants, les marins et les officiers pouvaient également entrer dans l'enceinte avec une passe du comte Bertrand, lorsqu'ils y étaient appelés par l'Empereur.

Cet arrangement, qui a eu lieu pendant huit mois, a été sans inconvénient.

Par les présentes dispositions, qui sont en exécution depuis le mois d'août, mais qu'on n'a fait connaître qu'en les appliquant, nous sommes au secret, sans aucune communication avec les habitants. Les habitants, les officiers de mer et de terre répugnent également à se rendre chez le gouverneur pour demander une permission de venir à Longwood et à être obligés de soutenir une enquête, un interrogatoire sur ce que l'on y va faire. Les étrangers, soit officiers, soit employés, venant des Indes et débarqués dans ce pays, et qui voulaient voir l'Empereur, se présentaient chez le comte Bertrand, qui leur faisait connaître le jour et l'heure. Pendant le temps qu'ils demeuraient dans l'île, ils étaient assimilés aux citoyens domiciliés, et pouvaient avec la passe du comte Bertrand, autant qu'ils le voulaient, faire société à Longwood.

Tout ceci s'est pratiqué sans inconvénient pendant huit mois.

S'il arrivait quelques étrangers suspects au gouverneur, il pouvait leur interdire d'abord de débarquer ou de passer les premiers postes. Enfin le gouverneur avait tous les jours, par l'état du corps de garde, le nom des personnes qui étaient venues à Longwood.

Mais depuis, lorsque tout cela fut changé, à l'époque du mois d'août, le gouverneur prétendit nous imposer l'obligation de recevoir les étrangers qu'il favorisait, et le jour que cela lui conviendrait. C'était le comble de l'outrage ! L'Empereur fut contraint de déclarer qu'il ne verrait personne, et par là il mit fin à toutes ces insultes.

« The road to the left of Hutt's Gate and returning by wood ridge to Longwood never having been frequented by general Bonaparte since the governor's arrival, the post which observed it will, for the greater part, be withdrawn. Should he however wish at any time to ride in that direction, by giving the orderly officer timely notice of it, he will meet with no impediment. »

Traduction. « La route à la gauche de Hutt's Gate et retournant par la lisière du bois à Longwood n'ayant jamais été fréquentée par le général Bonaparte depuis l'arrivée du gouverneur, le poste qui l'observe sera en majeure partie retiré. Cependant, s'il désirait quelquefois se promener à cheval dans cette direction, en en donnant avis à temps à l'officier d'ordonnance, il pourra le faire sans empêchement. »

Par l'observation première, on a prouvé que l'enceinte de ce côté avait été réduite : elle l'est ici bien davantage. C'est un étrange raisonnement que de vouloir s'autoriser de ce que l'on n'a pas depuis six mois fréquenté la vallée ! Mais depuis bien des mois Napoléon, constamment tourmenté par des vexations du commandant, n'est pas sorti. D'ailleurs une partie de la vallée n'est pas praticable dans la saison des pluies ; elle ne commence à le devenir que dans le mois de janvier. Dans l'autre partie de la vallée on avait placé un camp.

Cependant lord Bathurst dans son discours dit : « That range was not reduced till it had been found that he had abused that confidence reposed in him, by tampering with the inhabitants [1]. » Voilà donc le ministre en contradiction avec sir Hudson Lowe !

La réserve que l'on pourra se promener dans cette vallée en prévenant est évidemment illusoire, les détails d'exécution rendent cela impossible. C'était là une promesse impossible à tenir et qui n'a pas été tenue. En perdant cette enceinte, on a perdu la possibilité d'aller dans le jardin de miss Mason, où se trouvent quelques gros arbres qui donnent de l'ombre ; de sorte qu'il n'est plus un seul point de l'enceinte dans laquelle peuvent se promener les Français où il y ait un peu d'ombre ou une fontaine. Dans le reste de l'enceinte on a placé des sentinelles. Par des malentendus de consigne ou autrement, on est exposé à être arrêté, comme cela est arrivé plusieurs fois aux officiers français.

« If he is desirous to extend his ride in any other direction, an officer of the governor's personal staff will always, on being informed in sufficient time, be prepared to attend him, and should time not admit, the orderly officer at Longwood.

» The officer who attends him will be instructed not to approach towards him, unless so requested, nor to interfere in any respect with him during his ride, except so far as duty may require, on observing any departure from the established rules, when he will ride up and respectfully inform him of it. »

Traduction. « S'il est désireux d'étendre sa promenade dans quelque

[1] « Cet espace n'a pas été restreint jusqu'à ce qu'il fût trouvé qu'il avait abusé, en pratiquant les habitants, de la confiance qu'on avait eue en lui. »

autre direction, un officier de l'état-major personnel du gouverneur sera toujours, sur l'avis donné en temps utile, prêt à l'accompagner, et, si le temps manquait, l'officier d'ordonnance à Longwood.

» L'officier qui l'accompagnera aura pour instruction de ne pas l'approcher sans en être requis, de ne le gêner en aucune façon pendant sa promenade, à moins que son devoir ne l'exige, et s'il remarquait quelque infraction aux règles établies ; alors il doit s'approcher de lui et l'en avertir respectueusement. »

Ceci est inutile. L'Empereur ne sortira pas tant qu'on voudra le soumettre à une inspection directe et publique. D'ailleurs les officiers d'état-major du commandant ont ordre de faire un rapport de tout ce que diraient les Français en causant entre eux ; c'est donc donner jour et occasion à des calomnies. Plusieurs officiers se sont refusés à ce rôle honteux, et ont déclaré qu'ils n'étaient pas des espions pour répéter des propos qui leur seraient tenus en confidence et en se promenant.

« The regulations already in force for preventing communication with any persons without the governor's permission will be required to be strictly adhered to. It is requested therefore general Bonaparte will abstain from entering any house or engaging in conversation with the persons he may meet (except so far as the ordinary salutations of politeness, with which every one will be instructed to treat him, may appear to require), unless in the presence of a british officer. »

Traduction. « Les règlements déjà en vigueur pour empêcher toute communication avec qui que ce soit, sans la permission du gouverneur, seront strictement exécutés ; en conséquence, le général Bonaparte s'abstiendra d'entrer dans aucune maison ou d'engager conversation avec les personnes qu'il pourra rencontrer (au delà de ce que les salutations ordinaires de la politesse avec laquelle chacun est invité à le traiter pourront exiger), à moins que ce ne soit en présence d'un officier anglais. »

Jusqu'ici on s'est abstenu de ce dernier période de l'outrage. L'Empereur ne reconnaît, ni au gouvernement anglais, ni à ses agents, le droit de lui rien imposer ; il n'a sur lui que le droit de la force. Mais quel est le but de cet article ? d'insulter au caractère des détenus, de les avilir, de donner des prétextes à des querelles avec les sentinelles ? Par là l'enceinte est moralement détruite, puisqu'on ne peut causer avec personne ni entrer dans aucune maison. Ceci est si extraordinaire, que l'on est obligé de croire, comme le soupçonnent quelques individus, que sir Hudson Lowe est quelquefois atteint de manie ou de folie.

« Persons who, with general Bonaparte's acquiescence, may at any time

receive passes from the governor to visit him, cannot use such passes to communicate with the other persons of his family, unless it is specifically expressed in them. »

Traduction. « Les personnes qui, avec le consentement du général Bonaparte, peuvent en tout temps obtenir des laissez-passer du gouverneur pour lui (à Napoléon) rendre visite, ne pourront user de ces laissez-passer pour communiquer avec les autres personnes de sa suite, à moins que cela ne soit spécialement exprimé dans ces permissions. »

Ceci est également inutile. On ne reçoit personne depuis que le commandant actuel a bouleversé tout ce qui avait été établi par son prédécesseur. Il résulte de là que, si Napoléon recevait un étranger, aucun de ses officiers ne le pourrait présenter, aucun de ses domestiques ne pourrait tenir les portes, qu'il faudrait donc que lui-même ouvrît les portes.

« At sunset, the garden enclosure round Longwood house will be regarded as the limit; sentries will be placed round it, at that hour, but will be posted in such a manner, as not to incommode general Bonaparte with their personal observation of him, should he continue his walks in the garden after that time. They will be drawn round the house or heretofore during the night, and the limits will remain closed until the sentries are withdrawn entirely from the house and garden, in the morning. »

Traduction. « Au coucher du soleil, la clôture du jardin autour de la maison de Longwood sera considérée comme limite; des sentinelles seront placées tout autour, à cette heure, mais de manière à ne pas incommoder le général Bonaparte par leur surveillance personnelle à son égard, s'il continuait sa promenade dans le jardin après cette heure. Elles se replieront autour de la maison ou un peu en avant durant la nuit, et les limites resteront fermées jusqu'à ce que les sentinelles soient entièrement enlevées d'autour de la maison et du jardin, dans la matinée. »

Dans les grandes chaleurs, le seul moment de la promenade est lors du coucher du soleil. Pour n'être point exposé à rencontrer des sentinelles, on sera obligé de rentrer de jour dans la maison; ainsi on n'aura pu sortir pendant le soleil, parce qu'on est placé dans un lieu sans ombre, sans eau, sans verdure, sans fraîcheur; on ne peut pas sortir le soir, d'après le nouveau règlement. L'Empereur ne peut prendre aucun exercice à cheval; il est dans une habitation petite, mal construite, très-insuffisante et extrêmement malsaine; il manque même d'eau. On ne laisse échapper aucune occasion de lui manquer d'égards. Sa constitution, quoique robuste, est extrêmement affaiblie.

« All letters for Longwood will be put up by the governor under a sealed envelope, and the packet sent to the orderly officer to be delivered sealed

to any officer in attendance upon general Bonaparte, who will thus be assured the contents will have been made known to no other person that the governor.

» In the same manner, all letters from persons at Longwood must be delivered to the orderly officer, put up under an outer envelope sealed, to the address of the governor, wich will insure that no other person than himself will be acquainted with their contents. »

Traduction. « Toute lettre pour Longwood sera mise par le gouverneur sous une enveloppe cachetée, et le paquet sera envoyé à l'officier d'ordonnance pour être remis cacheté à l'officier de service auprès du général Bonaparte, qui sera ainsi assuré que le contenu n'aura été connu de personne autre que le gouverneur.

» De la même manière, toutes les lettres des personnes de Longwood devront être remises à l'officier d'ordonnance, placées sous une seconde enveloppe cachetée, à l'adresse du gouverneur, ce qui donnera l'assurance qu'aucune autre personne que lui-même n'aura pris connaissance du contenu. »

Ceci ne regarde point l'Empereur, qui n'écrit et ne reçoit pas de lettres. Aussi n'a-t-on qu'une explication à demander : Fera-t-on un délit aux officiers de ce qu'ils peuvent écrire ainsi dans les lettres intimes à leurs parents ? Ou ceux qui liront ces lettres, après s'être bien assurés qu'elles ne contiennent rien de contraire à la sûreté de l'État et de la politique, les oublieront-ils, de sorte que ces lettres ne seront jamais l'objet des conversations ni des griefs ? Dans le cas contraire, il faut considérer la correspondance comme interdite. L'attentat commis sur la personne du comte de Las Cases justifie assez ces observations.

« No letters are to be received or sent, nor written communication of any kind, pass or be made known except in the above manner. Nor can any correspondence be permitted within the island, except such communications as it may be indispensable to make to the purveyor.

» The notes containing which must be delivered open to the orderly officer, who will be charged to forward them.

» The above alterations will take place from the 10th instant.

» Saint-Helena, 9 october 1816.

» Signed Hudson Lowe. »

Traduction. « Aucune lettre ne doit être reçue ou envoyée, aucune communication écrite, de quelque nature qu'elle soit, ne pourra avoir lieu que de la manière susmentionnée. On ne pourra permettre aucune correspondance dans l'île, excepté les communications telles que celles qu'il sera indispensable de faire au pourvoyeur.

» Les notes qui les contiendront devront être remises ouvertes à l'officier d'ordonnance, qui sera chargé de les envoyer.

» Les changements ci-dessus seront en vigueur à partir du 10 courant.

» Sainte-Hélène, 9 octobre 1816.

» Signé Hudson Lowe. »

Ceci a pour but, comme le prouvent les inquisitions que l'on exerce dans toute l'île, que les papiers-nouvelles n'instruisent pas le monde de la conduite criminelle que l'on tient. On se donne bien du mal pour parvenir à ce but. Il serait bien plus simple de se conduire de manière à n'avoir rien à cacher. On a été plus loin : dans une lettre du 1er juillet 1816 adressée au comte Bertrand, on défend même avec les habitants les communications verbales. C'est le délire de la passion et de la haine, ou plutôt une preuve évidente de démence.

Ce règlement est un faible échantillon de toutes les vexations qui, journellement, forment l'occupation du commandant actuel. Que lord Bathurst dise maintenant que sir Hudson Lowe n'a fait aucune restriction ; que la correspondance du ministère a été toute à l'avantage des détenus ; que l'on n'a pour but que la sûreté de la détention !

En proie à de si absurdes et si ignobles traitements, depuis bien des mois l'Empereur n'est pas sorti. Les gens de l'art prévoient qu'il succombera. C'est une manière de l'assassiner aussi sûre, mais plus barbare que le fer ou le poison.

15 décembre 1816.

B.

PROTESTATION CONTRE LE TRAITÉ DU 2 AOUT 1815.

LE COMTE MONTHOLON A SIR HUDSON LOWE.

Longwood, 23 août 1816.

Monsieur le Général, j'ai reçu le traité du 2 août 1815[1], conclu

[1] Ce traité est ainsi conçu :

« Napoléon Bonaparte étant au pouvoir des souverains alliés, Leurs Majestés le roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, l'empereur d'Autriche, l'empereur de Russie et le roi de Prusse ont statué, en vertu des stipulations du traité du 25 mars 1815, sur les mesures les plus propres à rendre impossible toute entreprise de sa part contre le repos de l'Europe :

» Article premier. Napoléon Bonaparte est constitué, par les puissances qui ont signé le traité du 25 mars dernier, comme leur prisonnier.

» Art. 2. Sa garde est spécialement confiée au gouvernement britannique.

» Le choix de la place et des mesures qui peuvent le mieux assurer l'objet de la présente stipulation est réservé à Sa Majesté Britannique.

Art. 3. Les cours impériales d'Autriche et de Russie et la cour royale de

entre Sa Majesté Britannique, l'empereur d'Autriche, l'empereur de Russie et le roi de Prusse, qui était joint à votre lettre du 23 juillet.

L'Empereur Napoléon proteste contre le contenu de ce traité. Il n'est point prisonnier de l'Angleterre; après avoir abdiqué entre les mains des représentants de la nation, au profit de la Constitution adoptée par le peuple français et en faveur de son fils, il s'est rendu volontairement et librement en Angleterre, pour y vivre, en particulier, dans la retraite et sous la protection des lois britanniques.

La violation de toutes les lois ne peut pas constituer un droit.

De fait, la personne de l'Empereur Napoléon se trouve au pouvoir de l'Angleterre, mais, de fait ni de droit, elle n'a été ni elle n'est au pouvoir de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse, même selon les lois et coutumes de l'Angleterre, qui n'a jamais fait entrer dans la balance des prisonniers les Russes, les Prussiens, les Autrichiens, les Espagnols, les Portugais, quoique unie à ces puissances par des traités d'alliance et faisant la guerre conjointement avec elles. La convention du 2 août, faite quinze jours après que l'Empereur Napoléon était en Angleterre, ne peut avoir en droit aucun effet; elle n'offre que le spectacle de la coalition des quatre plus grandes puissances de l'Europe pour l'oppression d'un seul homme; coalition que désavoue l'opinion de tous les peuples, comme tous les principes de la saine morale. Les empereurs d'Autriche et de Russie, le roi de Prusse, n'ayant, de fait ni de droit, aucune action sur la personne de l'Empereur Napoléon, ils n'ont rien pu statuer relativement à lui.

Prusse nommeront des commissaires pour se rendre et habiter dans la place que le gouvernement britannique aura assignée pour la résidence de Napoléon Bonaparte, et qui, sans être responsables de sa garde, s'assureront de sa présence.

» Art. 4. Sa Majesté Très-Chrétienne est invitée, au nom des quatre cours ci-dessus mentionnées, à envoyer pareillement un commissaire français au lieu de la détention de Napoléon Bonaparte.

» Art. 5. Sa Majesté du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande s'oblige à remplir les engagements qui lui sont assignés par la présente convention.

» Art. 6. La présente convention sera ratifiée, et la ratification en sera échangée dans quelques jours, ou plus tôt s'il est possible.

» En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs ont signé la présente convention, et y ont apposé le sceau de leurs armes.

» Fait à Paris, le 2 août de l'année 1815.

» Signé Le prince de Metternich, le comte de Nesselrode, lord Aberdeen, le prince Hardenberg. »

D'après la copie. Archives des affaires étrangères.

Si l'Empereur Napoléon eût été au pouvoir de l'empereur d'Autriche, ce prince se fût souvenu des rapports que la religion et la nature ont mis entre un père et un fils, rapports qu'on ne viole jamais impunément. Il se fût souvenu que, quatre fois, Napoléon lui a restitué son trône : à Leoben, en 1797, et à Lunéville, en 1801, lorsque ses armées étaient sous les murs de Vienne ; à Presburg, en 1806, et à Vienne, en 1809, lorsque ses armées étaient maîtresses de la capitale et des trois quarts de la monarchie. Ce prince se fût ressouvenu des protestations qu'il lui fit au bivouac de Moravie en 1805, et à l'entrevue de Dresde en 1812.

Si la personne de l'Empereur Napoléon eût été au pouvoir de l'empereur Alexandre, il se fût ressouvenu des liens d'amitié contractés à Tilsit, à Erfurt, et de douze ans d'un commerce journalier. Il se fût ressouvenu de la conduite de l'Empereur Napoléon le lendemain de la bataille d'Austerlitz, où, pouvant le faire prisonnier avec les débris de son armée, il se contenta de sa parole et lui laissa opérer sa retraite. Il se fût ressouvenu des dangers que personnellement l'Empereur Napoléon a bravés pour éteindre l'incendie de Moscou et lui conserver cette capitale. Certes ce prince n'eût pas violé les devoirs de l'amitié et de la reconnaissance envers un ami dans le malheur.

Si la personne de l'Empereur Napoléon eût été même au pouvoir du roi de Prusse, ce souverain n'aurait pas oublié qu'il a dépendu de l'Empereur, après Friedland, de placer un autre prince sur le trône de Berlin ; il n'eût point oublié, devant un ennemi désarmé, les protestations de dévouement et les sentiments qu'il lui témoigna en 1812 aux entrevues de Dresde.

Aussi voit-on, par les articles 2 et 5 dudit traité du 2 août, que, ne pouvant influer en rien sur le sort de la personne de l'Empereur Napoléon, qui n'est pas en leur pouvoir, ces mêmes princes s'en rapportent à ce que fera là-dessus Sa Majesté Britannique, qui se charge de remplir toutes les obligations. Ces princes ont reproché à l'Empereur Napoléon d'avoir préféré la protection des lois anglaises à la leur. Les fausses idées que l'Empereur Napoléon avait de la libéralité des lois anglaises et de l'influence de l'opinion d'un peuple grand, généreux et libre, sur son gouvernement, l'ont décidé à préférer la protection de ses lois à celle de son beau-père ou de son ancien ami. L'Empereur Napoléon a toujours été le maître de faire assurer ce qui lui était personnel par un traité diplomatique, soit en se mettant à la tête de l'armée de la Loire, soit en se mettant à la tête de l'armée de la Gironde, que commandait le général Clausel :

mais, ne cherchant désormais que la retraite et la protection des lois d'une nation libre, soit anglaise, soit américaine, toutes stipulations lui ont paru inutiles; il a cru le peuple anglais plus lié par sa démarche franche, noble et pleine de confiance, qu'il ne l'eût pu être par les traités les plus solennels. Il s'est trompé. Mais cette erreur fera à jamais rougir les vrais Bretons, et, dans la génération actuelle comme dans les générations futures, elle sera une preuve de la déloyauté de l'administration anglaise.

Des commissaires autrichien et russe sont arrivés à Sainte-Hélène. Si leur mission a pour but de remplir en partie les devoirs que les empereurs d'Autriche et de Russie ont contractés par le traité du 2 août, et de veiller à ce que les agents anglais, dans une petite colonie au milieu de l'Océan, ne manquent pas aux égards dus à un prince lié avec eux par les liens de parenté et par tant d'autres rapports, on reconnaît dans cette démarche des marques du caractère de ces deux souverains. Mais vous avez, Monsieur, assuré que ces commissaires n'avaient ni le droit ni le pouvoir d'avoir aucune opinion au sujet de tout ce qui peut se passer sur ce rocher.

Le ministère anglais a fait transporter l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène, à deux mille lieues de l'Europe. Ce rocher, situé sous le tropique, à cinq cents lieues de tout continent, est soumis à la chaleur dévorante de cette latitude; il est couvert de nuages et de brouillards pendant les trois quarts de l'année; c'est à la fois le pays le plus sec et le plus humide du monde. Ce climat est le plus contraire à la santé de l'Empereur. C'est la haine qui a présidé au choix de ce séjour, comme aux instructions données par le ministère anglais aux officiers commandant dans ce pays. On leur a ordonné d'appeler l'Empereur Napoléon *général,* voulant l'obliger à reconnaître qu'il n'avait jamais régné en France; ce qui l'a décidé à ne pas prendre un nom d'incognito, comme il y était résolu en sortant de France. Premier magistrat à vie sous la République, sous le titre de Premier Consul, il a conclu les préliminaires de Londres et le traité d'Amiens avec le roi de la Grande-Bretagne; il a reçu pour ambassadeurs lord Cornwallis, Merry, lord Whitworth, qui ont séjourné en cette qualité à sa Cour; il a accrédité auprès du roi d'Angleterre le comte Otto et le général Andréossy, qui ont résidé comme ambassadeurs à la Cour de Windsor. Lorsque après un échange de lettres entre les ministères des affaires étrangères des deux monarchies, lord Lauderdale vint à Paris, muni des pleins pouvoirs du roi d'Angleterre, il traita avec les plénipotentiaires munis des pleins pouvoirs de l'Empereur Napoléon, et séjourna plusieurs mois à la Cour des Tuileries. Lorsque, depuis,

à Châtillon, lord Castlereagh signa l'ultimatum que les puissances alliées présentèrent aux plénipotentiaires de l'Empereur Napoléon, il reconnut par là la quatrième dynastie. Cet ultimatum était plus avantageux que le traité de Paris; mais on exigeait que la France renonçât à la Belgique et à la rive gauche du Rhin, ce qui était contraire au traité de Francfort et au manifeste des puissances alliées, ce qui était contraire au serment par lequel, à son sacre, l'Empereur avait juré l'intégrité de l'Empire. L'Empereur pensait alors que les limites naturelles étaient nécessaires à la garantie de la France comme à l'équilibre de l'Europe; il pensait que la nation française, dans les conditions où elle se trouvait, devait plutôt courir toutes les chances de la guerre que de s'en départir. La France eût obtenu cette intégrité, et avec elle conservé son honneur, si la trahison n'était venue au secours des alliés. Le traité du 2 août, le bill du parlement britannique, appellent l'Empereur *Napoléon Bonaparte,* et ne lui donnent pas le titre de *général.* Le titre de *général Bonaparte* est sans doute éminemment glorieux : l'Empereur le portait à Lodi, à Castiglione, à Rivoli, à Arcole, à Leoben, aux Pyramides, à Aboukir; mais depuis dix-sept ans il a porté celui de Premier Consul et d'Empereur. Ce serait convenir qu'il n'a été ni premier magistrat de la République, ni souverain de la quatrième dynastie.

Ceux qui pensent que les nations sont des troupeaux qui, de droit divin, appartiennent à quelques familles, ne sont ni du siècle ni même dans l'esprit de la législature anglaise, qui changea plusieurs fois l'ordre de sa dynastie, parce que de grands changements survenus dans les opinions, auxquels n'avaient pas participé les princes régnants, les avaient rendus ennemis du bonheur et de la grande majorité de la nation, car les rois ne sont que des magistrats héréditaires qui n'existent que pour le bonheur des nations, et non les nations pour la satisfaction des rois.

C'est le même esprit de haine qui a ordonné que l'Empereur Napoléon ne puisse écrire ni recevoir aucune lettre sans qu'elle soit ouverte et lue par les ministres anglais et les officiers de Sainte-Hélène; on lui a par là interdit la possibilité de recevoir des nouvelles de sa mère, de sa femme, de son fils, de ses frères; et lorsque, voulant se soustraire aux inconvénients de voir ses lettres lues par des officiers subalternes, il a voulu envoyer des lettres cachetées au prince régent, on a répondu qu'on ne pouvait se charger que de laisser passer des lettres ouvertes, que telles étaient les instructions du ministère. Cette mesure n'a pas besoin de réflexion; elle donnera d'étranges idées de l'esprit de l'administration qui l'a dictée; elle serait désavouée à

Alger. Des lettres sont arrivées pour des officiers généraux de la suite de l'Empereur; elles étaient décachetées et vous furent remises; vous ne les avez pas communiquées, parce qu'elles n'étaient pas passées par le canal du ministère anglais; il a fallu leur faire refaire quatre mille lieues, et ces officiers eurent la douleur de savoir qu'il existait sur ce rocher des nouvelles de leur femme, de leur mère, de leurs enfants, et qu'ils ne pouvaient les connaître que dans six mois. Le cœur se soulève!

On n'a pas pu obtenir d'être abonné au *Morning Chronicle,* au *Morning Post,* à quelques journaux français. De temps à autre on fait passer à Longwood quelques numéros dépareillés du *Times.* Sur la demande faite à bord du *Northumberland*, on a envoyé quelques livres; mais tous ceux relatifs aux affaires des dernières années ont été soigneusement écartés. Depuis, on a voulu correspondre avec un libraire de Londres pour avoir directement des livres dont on pourrait avoir besoin, et ceux relatifs aux événements du jour : on l'a empêché.

Un auteur anglais[1] ayant fait un voyage en France, et l'ayant imprimé à Londres, prit la peine de vous l'envoyer pour l'offrir à l'Empereur : mais vous n'avez pas cru pouvoir le lui remettre, parce qu'il ne vous était pas parvenu par la filière de votre gouvernement. On dit aussi que d'autres livres envoyés par leurs auteurs n'ont pu être remis, parce qu'il y avait sur l'inscription de quelques-uns *A l'Empereur Napoléon,* et sur d'autres *A Napoléon le Grand.*

Le ministère anglais n'est autorisé à ordonner aucune de ces vexations; la loi, quoique inique, du parlement britannique considère l'Empereur Napoléon comme prisonnier de guerre. Or jamais on n'a défendu aux prisonniers de guerre de s'abonner aux journaux, de recevoir les livres qui s'impriment. Une telle défense n'est faite que dans les cachots de l'Inquisition.

L'île de Sainte-Hélène a dix lieues de tour; elle est inabordable de toutes parts; des bricks enveloppent la côte; des postes placés sur le rivage peuvent se voir de l'un à l'autre, et rendent impraticable la communication avec la mer. Il n'y a qu'un seul petit bourg, Jamestown, où mouillent et d'où s'expédient les bâtiments. Pour empêcher un individu de s'en aller de l'île, il suffit d'exercer la côte par terre et par mer. En interdisant l'intérieur de l'île, on ne peut donc avoir qu'un but, celui de priver d'une promenade de huit à dix milles, qu'il serait facile de faire à cheval, et dont, d'après la con-

[1] M. Hobhouse, voir tome XXXI, page 215.

sultation des hommes de l'art, la privation abrége les jours de l'Empereur.

On a établi l'Empereur dans la position de Longwood, exposée à tous les vents, terrain stérile, inhabité, sans eau, n'étant susceptible d'aucune culture. Il y a une enceinte d'environ 1,200 toises incultes. A 3 ou 400 toises sur un mamelon, on a établi un camp; on vient d'en placer un autre à peu près à la même distance, dans une direction opposée; de sorte qu'au milieu de la chaleur du tropique, de quelque côté que l'on regarde, on ne voit que des camps. L'amiral Malcolm ayant compris l'utilité dont, dans cette position, une tente serait pour l'Empereur, en a fait établir une par ses matelots à vingt pas en avant de la maison; c'est le seul endroit où l'on puisse trouver de l'ombre. L'Empereur n'a lieu que d'être satisfait de l'esprit qui anime les officiers et soldats du brave 53e, comme il l'a été de l'équipage du *Northumberland*.

La maison de Longwood a été construite pour servir de grange à la ferme de la Compagnie; depuis, le sous-gouverneur de l'île y a fait établir quelques chambres; elle lui servait de maison de campagne, mais elle n'était en rien convenable pour une habitation. Depuis un an on y a toujours travaillé, et l'Empereur a constamment eu l'incommodité et l'insalubrité d'habiter une maison en construction. La chambre dans laquelle il couche est trop petite pour contenir un lit d'une dimension ordinaire. Mais toute bâtisse à Longwood prolongerait l'incommodité des ouvriers. Cependant, dans cette misérable île, il existe de belles positions, offrant de beaux arbres, des jardins et d'assez belles maisons, entre autres Plantation-House; mais les instructions positives du ministère vous interdisent de donner cette maison, ce qui eût épargné beaucoup de dépenses à votre trésor, dépenses employées à bâtir à Longwood des cahutes couvertes en papier goudronné, et qui déjà sont hors de service.

Vous avez interdit toute correspondance entre nous et les habitants de l'île; vous avez mis de fait la maison de Longwood au secret; vous avez même entravé les communications avec les officiers de la garnison. On semble donc s'être étudié à nous priver du peu de ressources qu'offre ce misérable pays, et nous y sommes comme nous le serions sur le rocher inculte et inhabité de l'Ascension.

Depuis quatre mois que vous êtes à Sainte-Hélène, vous avez, Monsieur, empiré la position de l'Empereur. Le comte Bertrand vous a fait observer que vous violiez même la loi de votre législature, que vous fouliez aux pieds les droits des officiers généraux prisonniers de guerre : vous avez répondu que vous ne reconnaissiez que la lettre

de vos instructions, qu'elles étaient pires encore que ne nous paraissait votre conduite.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Général, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le général comte DE MONTHOLON.

P. S. J'avais signé cette lettre, Monsieur, lorsque j'ai reçu la vôtre du 17. Vous y joignez le compte par aperçu d'une somme annuelle de 20,000 livres sterling, que vous jugez indispensable pour subvenir aux dépenses de l'établissement de Longwood, après avoir fait toutes les réductions que vous avez cru possibles. La discussion de cet aperçu ne peut nous regarder en aucune manière. La table de l'Empereur a à peine le strict nécessaire; tous les approvisionnements sont de mauvaise qualité et quatre fois plus chers qu'à Paris. Vous demandez à l'Empereur un fonds de 12,000 livres sterling, votre gouvernement ne vous allouant que 8,000 livres sterling pour toutes ces dépenses. J'ai eu l'honneur de vous dire que l'Empereur n'avait pas de fonds, que depuis un an il n'avait reçu ni écrit aucune lettre, et qu'il ignorait complétement tout ce qui se passe ou a pu se passer en Europe. Transporté violemment sur ce rocher, à deux mille lieues, sans pouvoir recevoir ni écrire aucune lettre, il se trouve aujourd'hui entièrement à la discrétion des agents anglais. L'Empereur a toujours désiré et désire pourvoir lui-même à toutes ses dépenses quelconques, et il le fera aussitôt que vous le lui rendrez possible en levant l'interdiction faite aux négociants de l'île de servir à sa correspondance, et qu'elle ne sera soumise à aucune inquisition de votre part ni d'aucun de vos agents. Dès que l'on connaîtra en Europe les besoins de l'Empereur, les personnes qui s'intéressent à lui enverront les fonds nécessaires pour y pourvoir.

La lettre de lord Bathurst que vous m'avez communiquée fait naître d'étranges idées. Vos ministres ignorent-ils donc que le spectacle d'un grand homme aux prises avec l'adversité est le spectacle le plus sublime? ignorent-ils que Napoléon à Sainte-Hélène, au milieu des persécutions de toute espèce auxquelles il n'oppose que de la sérénité, est plus grand, plus sacré, plus vénérable, que sur le premier trône du monde, où si longtemps il fut l'arbitre des rois? Ceux qui, dans cette position, manquent à Napoléon, n'avilissent que leur propre caractère et la nation qu'ils représentent.

Le général comte DE MONTHOLON.

C.

DÉFENSE DE COMMUNIQUER. — LETTRES INTERCEPTÉES.

LE COMTE DE MONTHOLON A SIR HUDSON LOWE.

Longwood, 9 septembre 1816.

Monsieur le Général, j'ai reçu vos deux lettres du 30 août ; il en est une que je n'ai pas communiquée. Le comte Bertrand et moi avons eu l'honneur de vous dire plusieurs fois que nous ne pouvions nous charger de rien de ce qui serait contraire à l'auguste caractère de l'Empereur. Vous savez mieux que personne, Monsieur, combien de lettres ont été envoyées de l'office des postes à Plantation-House. Vous avez oublié que, sur les représentations que nous vous avons faites plusieurs fois, vous avez répondu que vos instructions vous obligeaient à ne rien laisser arriver à Longwood, soit lettre, soit livre, soit imprimé, si ces objets n'étaient passés par la filière de votre gouvernement. Un lieutenant du *Newcastle* ayant été porteur d'une lettre pour le comte de Las Cases, vous l'avez gardée. Mais, cet officier ayant cru sa délicatesse compromise, vous avez alors remis la lettre trente jours après qu'elle était arrivée dans cette île. Nous sommes sûrs que nos familles et nos amis nous écrivent souvent : jusqu'à cette heure nous n'avons reçu que peu de lettres. Mais c'est en vertu du même principe, par vous désavoué aujourd'hui, que vous avez retenu les livres et les imprimés qui nous ont été adressés, et cependant vous les gardez.

Votre deuxième lettre du 30 août ne répond pas, Monsieur, à celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire, pour réclamer contre les changements que vous avez opérés dans le courant d'août et qui bouleversent toutes les bases de notre établissement dans ce pays.

« There is no part of my written instructions more definite, or to which my attention is more pointedly called, than that no person whatever should hold any communication with him (the Emperor), except through my agency[1]. »

Vous donnez à vos instructions une interprétation jésuitique. Il n'y a rien là qui justifie ni autorise votre conduite. Ces instructions, votre prédécesseur les avait, vous les aviez pendant les trois mois avant les changements que vous avez opérés il y a un mois. Enfin il ne vous était pas difficile de concilier vos divers devoirs.

[1] « Il n'y a aucune partie de mes instructions écrites plus définie et qui appelle plus minutieusement mon attention, que celle portant que toute personne, quelle qu'elle soit, ne doit entretenir aucune communication (avec l'Empereur), si ce n'est par mon intermédiaire. »

Vous dites :

1° « I have already acquainted him (the Emperor) personally of this[1]. »

2° « In addressing all strangers and other persons, except those whose duty might lead them to Longwood, in the first instance to count Bertrand (or asking myself), to ascertain whether he (the Emperor) would receive their visit, and in not giving passes except to such persons as had ascertained this point or were directed to do it, I conceive, etc.[2] »

3° « It is not, Sir, in my power to extend such privilege as you require to count Bertrand[3]. »

Je suis obligé de vous le déclarer, Monsieur, 1° vous n'avez rien communiqué à l'Empereur ; 2° depuis plus de deux mois vous n'avez eu aucune communication avec le comte Bertrand ; nous ne vous demandons aucun privilége pour le comte Bertrand, puisque je ne demande que la continuation des choses telles qu'elles ont été depuis neuf mois.

« I regret to learn that he (the Emperor) has been incommoded with the visits, etc.[4] »

Voilà de l'ironie ; elle est amère !

Au lieu de chercher à concilier vos divers devoirs, vous paraissez, Monsieur, résolu à persister dans un système de continuelles vexations ; cela fera-t-il honneur à votre caractère ? Cela méritera-t-il l'approbation de votre gouvernement et de votre nation ? Permettez-moi d'en douter.

Plusieurs officiers généraux arrivés sur *le Cornwallis* ont désiré être présentés à Longwood : si vous les aviez adressés chez le comte Bertrand comme vous lui avez adressé jusqu'ici tous les étrangers qui se sont présentés dans cette île, ils auraient été reçus. Vous avez sans doute vos raisons pour empêcher des personnes de quelque considération de venir à Longwood. Alléguez, si vous le voulez, comme vous

[1] « J'ai déjà avisé (l'Empereur) personnellement de cela. »

[2] « En adressant en premier lieu au comte Bertrand tous les étrangers et autres personnes, excepté toutefois celles que leur devoir peut conduire à Longwood (ou en le consultant moi-même), pour savoir s'il (l'Empereur) voulait recevoir leur visite, et en ne donnant de passe qu'aux personnes à l'égard desquelles cette précaution avait été prise ou devait l'être, je pense... »

[3] « Il n'est pas en mon pouvoir, Monsieur, d'étendre, comme vous le désirez, un tel privilége au comte Bertrand. »

[4] « Je regrette d'apprendre qu'il (l'Empereur) a été incommodé par les visites. »

le faites ordinairement, la teneur de vos instructions, mais ne dénaturez pas les intentions de l'Empereur.

Le jeune Las Cases et le capitaine Piontowski ont été hier en ville; un lieutenant anglais les a accompagnés jusqu'en ville, où, conformément aux ordres existants jusqu'à ce jour, il les a laissés libres d'aller voir les personnes qu'ils désiraient. Pendant que le jeune Las Cases causait avec de jeunes demoiselles, l'officier est venu, extrêmement peiné d'être chargé d'une aussi désagréable commission, lui déclarer que vous lui ordonniez de ne pas le perdre de vue. Ceci est contraire à ce qui s'est passé jusqu'à présent.

Il serait, je pense, convenable que vous nous fissiez connaître les changements que vous opérez. C'est nous interdire tout voyage en ville, et par là violer ouvertement vos instructions.

Cependant vous savez qu'à peine une des personnes de Longwood va-t-elle à la ville une fois par mois, et il n'y a aucune circonstance qui puisse vous autoriser à changer l'ordre établi. C'est pousser bien loin la persécution!

Je ne puis concevoir ce qui a donné lieu à votre lettre du 8 septembre; je me réfère, Monsieur, au post-scriptum de ma lettre du 23 août. L'Empereur est malade par l'effet du mauvais climat et des privations de toute espèce, et je n'ai point porté à sa connaissance tous les détails fastidieux dont on m'a entretenu de votre part; tout cela dure depuis deux mois et devrait être terminé depuis longtemps, puisque le post-scriptum de ma lettre du 23 août est précis; il serait temps enfin que cela finît, mais il paraît que c'est un prétexte pour nous insulter.

Général comte DE MONTHOLON.

D.

NOTE DU COMTE BERTRAND A L'AMIRAL G. COCKBURN,

COMMANDANT EN CHEF DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE ET DES MERS ADJACENTES, AU CASTLE.

Sainte-Hélène, 24 octobre 1815.

L'Empereur désire, par le retour du prochain vaisseau, avoir des nouvelles de sa femme et de son fils, et savoir si celui-ci vit encore. Il profite de cette occasion pour réitérer et faire parvenir au gouvernement britannique les protestations qu'il a faites contre les étranges mesures adoptées contre lui.

1° Le gouvernement l'a déclaré prisonnier de guerre. L'Empereur n'est point prisonnier de guerre. Sa lettre au prince régent, écrite et communiquée au capitaine Maitland avant de se rendre à bord du

Bellérophon, prouve assez au monde entier les dispositions et la confiance qui l'ont conduit librement sous le pavillon anglais.

L'Empereur eût pu ne sortir de France que par des stipulations qui eussent prononcé sur ce qui était relatif à sa personne : mais il a dédaigné de mêler des intérêts personnels avec les grands intérêts dont il avait eu l'esprit constamment occupé. Il eût pu se mettre à la disposition de l'empereur Alexandre, qui avait été son ami, ou bien de l'empereur François, qui était son beau-père : mais dans sa confiance envers la nation anglaise, il n'a voulu d'autre protection que celle de ses lois ; et, renonçant aux affaires publiques, il n'a cherché d'autre pays que celui qui était gouverné par des lois fixes et indépendantes des volontés particulières.

2° Si l'Empereur eût été prisonnier de guerre : les droits des nations civilisées sur un prisonnier de guerre sont bornés par le droit des gens et finissent d'ailleurs par la guerre même.

3° Le gouvernement anglais considérant l'Empereur, même arbitrairement, comme prisonnier de guerre, son droit sur lui se trouvait alors borné par le droit public, ou bien il pouvait, comme il n'y avait pas de cartel entre les deux nations dans la guerre actuelle, adopter à son égard les principes des sauvages, qui donnent la mort à leurs prisonniers ; ce droit eût été plus humain, plus conforme à la justice, que celui de le déporter sur cet affreux rocher.

La mort qui lui eût été donnée à bord du *Bellérophon*, en rade de Plymouth, eût été un bienfait en comparaison.

Nous avons parcouru les contrées les plus infortunées de l'Europe : aucune ne saurait être comparée à cet aride rocher, privé de tout ce qui peut rendre la vie supportable. Il est propre à renouveler à chaque instant les angoisses de la mort. Les premiers principes de la morale chrétienne et ce grand devoir imposé à l'homme de suivre sa destinée, quelle qu'elle soit, peuvent seuls empêcher l'Empereur de mettre lui-même un terme à une si horrible existence ; l'Empereur met de la gloire à demeurer au-dessus d'elle. Mais, si le gouvernement britannique devait persister dans ses injustices et ses violences envers lui, il regardera comme un bienfait qu'il lui fasse donner la mort.

Comte BERTRAND.

E.

L'HABITATION DE LONGWOOD.

LE COMTE DE MONTHOLON A SIR HUDSON LOWE.

Longwood, 8 juillet 1816.

Monsieur le Gouverneur, j'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre

du 7 juillet 1816. L'Empereur ayant été tourmenté la nuit dernière par des douleurs de rhumatisme, je n'ai pu la lui communiquer qu'hier soir; il m'a dit, ce sont ses propres paroles :

« Cette lettre est écrite avec l'intention d'être aimable. Cela contraste avec les ignobles vexations qu'on imagine chaque jour. Cela ne s'accorde pas avec la conversation [1] que j'ai eue avec sir Lowe, et dont il est question dans cette lettre. Il ne me reste de cette conversation qu'un souvenir pénible et quelque chose de sinistre. Cette île est fort contraire à ma santé, c'est le pays le plus humide de la terre. On se fait une étude à m'en rendre le séjour encore plus malsain et plus affreux. »

J'ai cru, Monsieur le Gouverneur, répondre à la confiance que vous avez bien voulu me témoigner en cette occasion, en ne vous déguisant pas la manière dont l'Empereur est affecté. Il n'attache qu'un intérêt fort secondaire à toute question de logement, d'ameublement et à tous objets de cette espèce; avec les meilleures intentions, votre gouvernement ne peut pas faire que sur ce rocher on ne continue à éprouver la privation des objets de première nécessité.

Longwood est la partie la plus malsaine de l'île; il n'y a pas d'eau, pas de végétation, pas d'ombre; on n'a jamais pu parvenir à y établir un potager; la terre est brûlée par le vent. Aussi cette partie de l'île est-elle inhabitée et sauvage. Si on eût établi l'Empereur à Plantation-House, où il y a de beaux arbres, de l'eau et des jardins, il y eût été placé aussi bien que le pouvait permettre ce misérable pays.

S'il est dans votre intention de bâtir, il serait préférable que cela fût dans la partie cultivée de l'île, et dans un lieu où il y ait des arbres, de l'eau, de la végétation. L'idée d'ajouter des ailes au mauvais bâtiment de Longwood aurait toute espèce d'inconvénients. Ce serait augmenter une masure et donner pendant cinq ou six mois toute l'incommodité des ouvriers.

On ne désire à Longwood que des travaux de réparations. Il pleut depuis deux mois dans les chambres du comte de Las Cases et du baron Gourgaud, ce qui rend ces logements très-malsains. Il faudrait à Longwood un réservoir d'eau pour pourvoir aux incendies; la plus grande partie des toitures est en papier goudronné, une seule étincelle embraserait la maison. Une grande quantité de linge et d'effets ont été mis hors de service par les rats, et ce par le défaut d'armoires.

[1] Après cette audience, l'Empereur dit : « J'ai eu affaire avec des hommes de tous les pays; je n'en ai pas vu qui aient une si vilaine physionomie et une plus vilaine conversation. Il y a dans tout cela du sinistre. » (*Note de la minute communiquée par le général Henry Bertrand.*)

Les livres apportés par *le Newcastle* sont depuis quinze jours exposés aux mêmes dégâts, par le manque de bibliothèque ou de planches pour les placer, etc. Le moyen le plus simple de pourvoir à tous ces petits besoins serait, ce me semble, de charger un maître ouvrier du soin de faire les réparations aussitôt qu'elles seraient nécessaires, et un tapissier de la fourniture et de l'entretien du mobilier, en mettant les magasins à sa disposition. Des gens du métier sont plus aptes à pourvoir à tous ces détails.

Comte DE MONTHOLON.

F.

On n'a pas cru devoir publier ici une lettre de Plantation-House du 17 août 1816. Cette pièce, relative aux dépenses de Longwood, est suivie de cette annotation de l'Empereur, qui en indique suffisamment l'objet :

« Il a été répondu par le post-scriptum de la lettre du 23 août à cette partie de la lettre de sir Hudson Lowe. Il lui avait été dit que, si l'on avait la correspondance libre et que l'on pût faire connaître en Europe les besoins qu'on éprouvait, on ne mettait pas en doute que des millions ne fussent offerts des diverses contrées de l'Europe. »

G.

LES NOUVELLES RESTRICTIONS.

LE COMTE BERTRAND A SIR HUDSON LOWE.

Longwood, 30 septembre 1817.

Monsieur le Gouverneur, j'ai fait connaître à l'Empereur que vous m'avez fait l'honneur de venir chez moi avant-hier, dimanche ; que vous m'avez dit qu'on vous avait donné des sollicitudes sur sa santé, et que, cela étant attribué au défaut d'exercice, vous m'avez demandé pourquoi il ne montait pas à cheval.

Je vous ai répondu ce qui vous avait été dit en diverses circonstances, et j'ai l'honneur de vous réitérer aujourd'hui que l'existence de l'Empereur, depuis six semaines surtout, est extrêmement douloureuse ; que l'enflure des jambes va en augmentant tous les jours, que les symptômes de scorbut qui s'étaient fait remarquer aux gencives sont déjà tels, qu'il y a presque constamment des douleurs aiguës ; que les gens de l'art attribuent cela au défaut d'exercice ; que, depuis le mois de mai 1816, c'est-à-dire depuis dix-sept ou dix-huit mois, l'Empereur n'est pas monté à cheval, n'est presque jamais sorti de son appartement, que quelquefois et fort rarement, lorsqu'il est venu

à 40 toises de sa maison visiter ma femme; que vous savez parfaitement que ce qui a empêché et empêche l'Empereur de sortir, ce sont vos restrictions du 9 octobre 1816, qui ont commencé à être mises à exécution six semaines après votre arrivée; que ces restrictions contiennent, entre autres, la défense de parler aux personnes qu'on rencontre, de les écouter, et d'entrer dans aucune maison, ce qui lui a fait penser que votre intention était de le compromettre avec des sentinelles et d'outrager son caractère.

Vous m'avez fait observer que vous avez supprimé cette partie des restrictions, ce qui est exact. L'amiral Malcolm, à son retour du Cap, vous fit à ce sujet des observations, et vous vous décidâtes à les rapporter, ce que vous avez fait par votre lettre du 26 décembre 1816, trois mois après. Mais vous avez plusieurs fois insinué que vous vous croyiez autorisé à les rétablir d'un moment à l'autre.

Les restrictions du 9 octobre 1816 contiennent d'autres parties tout aussi outrageantes, et qui ne sont pas rapportées. De nouvelles restrictions, que vous avez faites le 14 mars 1817, prescrivent de ne pas sortir de l'étendue d'un chemin de 12 pieds de large. Il en résulterait donc que, si l'Empereur sortait de ce chemin ou entrait dans une maison, les sentinelles pourraient lui tirer un coup de fusil. L'Empereur ne doit pas reconnaître un si ignoble traitement. Plusieurs Anglais de distinction, présents dans l'île ou y ayant été de passage, ne connaissant pas les restrictions du 9 octobre 1816 et du 14 mars 1817, reprochaient à l'Empereur de sacrifier sa santé en ne sortant pas; mais, aussitôt qu'ils les ont connues, ils ont changé d'avis et ont eux-mêmes déclaré qu'aucun homme d'honneur ne pouvait agir différemment, et que, sans avoir la prétention de se comparer à lui, dans une pareille situation ils agiraient de même.

J'ai ajouté que, si vous vouliez consulter les officiers qui sont dans cette colonie, il n'en est pas un qui ne regardât les restrictions du 9 octobre 1816 et celles du 14 mars 1817 comme injustes, inutiles et oppressives, et que tous, à la place de l'Empereur, feraient comme lui et considéreraient une pareille faculté de sortir comme un empêchement absolu.

J'ai eu également l'honneur de vous dire qu'aux termes du bill du parlement du 11 avril 1816 vous n'avez pas le droit de faire des restrictions; que le bill n'accorde ce droit qu'au gouvernement, lequel ne le peut déléguer à un de ses ministres, et à plus forte raison à un officier particulier; que lord Bathurst, dans son discours du mois de mars à la chambre des Pairs, a déclaré que vous n'aviez fait aucune restriction nouvelle, que toute sa correspondance avait été en

faveur des détenus, et que vous aviez les mêmes instructions que votre prédécesseur; que votre prédécesseur avait adapté les restrictions du gouvernement aux localités d'une manière sinon convenable, du moins tolérable; que les choses ont ainsi duré neuf mois, pendant lesquels l'Empereur est sorti, a reçu même quelques officiers anglais à sa table, et a eu quelquefois en société les officiers et les habitants de l'île; que cet ordre de choses n'a pas été changé par un acte de votre gouvernement; que pendant ces neuf mois il n'y a eu aucun inconvénient, et que rien n'a pu vous autoriser à substituer à un ordre de choses raisonnable celui que vous avez établi; que l'Empereur sortirait, monterait à cheval et reprendrait la même vie, si vous rétablissiez les choses comme elles étaient au moment de votre arrivée; qu'à défaut de cela vous seriez responsable des résultats des restrictions du 9 octobre 1816 et du 14 mars 1817, que vous n'aviez pas le droit de faire et qui sont équivalentes pour l'Empereur à un empêchement absolu de sortir de ses appartements.

Vous m'avez dit, Monsieur, que la chambre de l'Empereur était trop petite et sa maison de Longwood tout à fait mauvaise, comme vous l'aviez déclaré à votre gouvernement, et que, l'Empereur ayant fait faire l'année dernière une tente, parce qu'il n'avait aucune allée où il pût se promener à l'ombre, vous proposiez d'établir une baraque en bois, de soldat, près de la maison, où l'Empereur pourrait se promener. Je me suis chargé de lui faire connaître votre proposition : il a considéré cette offre comme une moquerie (ce sont ses propres mots), et analogue à la conduite que l'on tient depuis deux ans. Si la maison où il est n'est pas convenable, pourquoi l'y laisse-t-on depuis deux ans et ne lui en donne-t-on pas une de celles qui existent dans l'île, située au milieu des jardins, des arbres, de l'ombre et de l'eau, et pourquoi le laisse-t-on sur ce point inculte, exposé aux vents, et n'ayant rien de ce qui peut contribuer à conserver la vie?

L'Empereur a ajouté que cette cabane de soldat ne lui serait d'aucune utilité, qu'elle ne pourrait pas remédier à l'insalubrité de sa chambre à coucher et ne lui donnerait que l'inconvénient d'avoir des ouvriers; que la promenade dans des bâtiments ne peut point entretenir la santé comme la promenade sous les arbres et en plein air, que c'est d'ailleurs l'exercice du cheval que les gens de l'art commandent.

Qu'il me soit permis, Monsieur, de vous faire observer que, si vous ne supprimez pas les restrictions du 9 octobre 1816 et du 14 mars 1817, et si vous ne rétablissez pas les choses au moins

comme elles étaient du temps de l'amiral, l'Empereur ne peut pas sortir. Il considère et considérera cette détermination comme une volonté de votre part de lui donner la mort. Il est entièrement à votre disposition. Vous le faites mourir de maladie, vous pouvez le faire mourir de faim; ce serait un bienfait si vous le faisiez mourir d'un coup de fusil.

Si vous réunissiez les officiers de terre et de mer de ce pays et les principaux officiers de santé, il n'en est aucun qui ne vous dise que vos restrictions sont flétrissantes, et qu'un homme d'honneur doit mourir plutôt que de les reconnaître; qu'elles sont inutiles à la sûreté de la détention; qu'elles sont illégales, le texte du bill et le discours de votre ministre ne peuvent à cet égard laisser aucune espèce de doute.

Les officiers de santé vous diront qu'il n'y a plus de temps à perdre; que dans trois ou quatre semaines peut-être il ne sera plus temps; et, quoique ce grand prince soit abandonné par la fortune et que le champ soit resté libre en Europe à la calomnie et aux libelles, cependant un cri d'indignation s'élèvera parmi tous les peuples; il est ici plusieurs centaines de personnes, Français, Anglais ou étrangers, qui témoigneront de tout ce qu'on a fait pour mettre fin à la vie de ce grand homme.

Je vous ai, Monsieur, toujours parlé dans ce sens, avec plus ou moins de force; je ne vous en parlerai plus, car des dénégations, des subtilités et des arguments sont fort inutiles.

La question est en ces deux mots : Voulez-vous ou non tuer l'Empereur? Si vous persistez dans votre conduite, vous aurez vous-même prononcé l'affirmative, et malheureusement le but sera probablement atteint après quelques mois d'agonie.

Permettez qu'en finissant je réponde, pour les officiers qui sont avec l'Empereur et pour moi, à vos lettres des 25 et 26 juillet dernier. Vous méconnaissez, Monsieur, notre caractère. Les menaces sont sans pouvoir sur nous. Depuis vingt ans nous avons bravé tout danger pour son service. En restant volontairement à Sainte-Hélène, dans l'horrible position où nous sommes, et exposés aux plus étranges procédés, nous lui sacrifions plus que notre vie et celle de nos familles. Insensibles à vos menaces et à vos insinuations, nous continuerons à remplir notre devoir; et, s'il était contre nous un sujet de plaintes près de votre gouvernement, nous ne doutons pas que le prince régent, lord Liverpool et tant d'hommes estimables qui y siégent, ne sachent bien les apprécier; ils savent les égards qui sont dus au saint ministère que nous remplissons. Eussions-nous à redouter des

persécutions, nous suivrons notre devise : *Fais ce que dois, advienne que pourra.*

Comte BERTRAND.

J'approuve ces observations. Je désire qu'elles soient mises sous les yeux du souverain et du peuple d'Angleterre.

Longwood, ce 5 octobre 1817.

NAPOLÉON.

Ici se terminent les Observations sur le discours de lord Bathurst et les pièces à l'appui qui les accompagnent; tous ces documents ont été communiqués en minute ou en copie par M. le général Henry Bertrand.

A SIR HUDSON LOWE,

GOUVERNEUR DE SAINTE-HÉLÈNE, A PLANTATION-HOUSE.

Longwood, 7 octobre 1817.

Monsieur le Gouverneur, j'ai mis votre lettre du 6 octobre sous les yeux de l'Empereur. Il m'a répondu ces propres mots :

« Je suis à deux mille lieues de l'Europe, sur un rocher, à la disposition de mon plus implacable ennemi, qui, depuis dix-huit mois qu'il est dans ce pays, n'a pas laissé passer une semaine sans m'insulter et me donner des coups de poignard. Cela m'a obligé à m'enfermer dans mon appartement. N'ayant pas trouvé de garantie dans le droit des gens, je ne puis plus en avoir que dans la stricte exécution du bill du parlement du 11 avril, qui ne donne le droit de faire des restrictions qu'au gouvernement anglais et non à un officier particulier. Les absurdes restrictions du 9 octobre 1816 et du 14 mars 1817 sont nulles, et je ne puis sortir que lorsqu'on rétablira les choses telles qu'elles étaient avant ces restrictions. Cet état de choses, qui a été approuvé par le gouvernement anglais, a duré neuf mois sans inconvénient, et était lui-même très-inconvenable, il violait tous les principes et tous les droits; mais enfin je l'ai trouvé assez tolérable pour pouvoir sortir. Ma santé serait plus dérangée par les insultes qu'il me faudrait essuyer à chaque instant de la part du méchant homme qui est chargé de la garde de ce pays. »

Ce sont, Monsieur, les expressions de l'Empereur; je n'ai ajouté ni retranché un seul mot, l'Empereur ayant voulu que je les écrivisse sous sa dictée. Je m'en réfère du reste à ma lettre du 30 septembre.

Tout cela m'afflige vivement, parce qu'il faut six mois pour que la réponse arrive de Londres avec les restrictions définitives, telles

qu'elles seront arrêtées au conseil des ministres qui constituent votre gouvernement, et autorisées par le prince, et parce que tout me porte à craindre que d'ici à ce temps, ayant surtout à passer les grandes chaleurs, la santé de l'Empereur ne soit tellement dérangée, que, lorsque la décision de Londres arrivera, il ne soit plus temps.

Quel inconvénient pouvez-vous voir, Monsieur, surtout vu l'urgence des circonstances, à rétablir les choses telles qu'elles ont été établies par votre prédécesseur, et à donner la garantie qu'il n'y sera porté aucun changement jusqu'à l'arrivée des nouvelles de Londres? Si vous prenez peu d'intérêt à la personne de l'Empereur, craignez du moins l'opinion de votre propre gouvernement, de votre prince et de votre propre nation, parce qu'enfin vous avez fait bien des choses irrégulières et qu'on ne saurait justifier, et vous avez ulcéré le cœur d'un homme que vous faites gémir depuis plus d'une année dans une pénible agonie. Si vous ne faites rien pour lui, prenez en considération l'honneur du nom anglais, et, puisque vous pouvez le faire, remettez les choses telles qu'elles étaient et telles qu'elles ont existé sans inconvénient.

Comte BERTRAND.

D'après la minute comm. par M. le général Henry Bertrand.

APOSTILLE ÉCRITE

AU DOS DE LA LETTRE DE SIR HUDSON LOWE AU COMTE BERTRAND, EN DATE DU 18 NOVEMBRE 1817.

23 novembre 1817.

Cette lettre, celles du 26 juillet et du 26 octobre dernier sont pleines de mensonges. Je me suis renfermé dans mon appartement depuis dix-huit mois pour me mettre à l'abri des outrages de cet officier. Aujourd'hui ma santé est affaiblie, elle ne me permet plus dès lors de lire de si dégoûtants écrits. Ne m'en remettez plus.

Soit que cet officier se croie autorisé par des instructions secrètes et verbales de son ministre, comme il l'a fait entendre, soit qu'il agisse de son propre mouvement, ce que l'on pourrait argüer du soin qu'il prend à se déguiser, je ne puis le traiter que comme mon assassin.

Si l'on eût envoyé dans ce pays un homme d'honneur, j'aurais éprouvé quelques tourments de moins sans doute, mais on se fût épargné bien des reproches de l'Europe et de l'histoire, que le fatras d'écrits de cet homme astucieux ne saurait tromper.

D'après l'original comm. par M. le général Henry Bertrand.

AU GÉNÉRAL BARON GOURGAUD[1].

Longwood, 12 février 1818.

Monsieur le Général Baron Gourgaud, je vous remercie des sentiments que vous m'exprimez dans votre lettre d'hier. Je regrette que le mal de foie qui est si funeste dans ce climat ait nécessité votre départ. Vous êtes jeune, vous avez du talent, vous devez parcourir une longue carrière. Je désire qu'elle soit heureuse. Ne doutez jamais de l'intérêt que je vous porte.

NAPOLÉON.

D'après la copie comm. par M. le général Henry Bertrand.

A SIR HUDSON LOWE, A PLANTATION-HOUSE.

Longwood, 13 avril 1818.

Monsieur le Gouverneur, le docteur O'Meara m'a fait connaître hier qu'en conséquence d'un ordre émané de vous il était contraint de quitter cette île. A cette occasion, j'ai l'honneur de vous prier de considérer que M. O'Meara nous a été donné par votre gouvernement sur notre demande et comme nous tenant lieu d'un médecin français; qu'il a notre confiance; que l'Empereur est malade, depuis sept mois, d'une maladie chronique du foie, mortelle en ce pays, et qui est occasionnée par le défaut d'exercice qu'il n'a pu prendre depuis deux ans, à cause de l'abus que vous avez fait et que vous faites de vos pouvoirs; que les choses en sont arrivées au point que le malade a besoin d'être soigné tous les jours; que, depuis deux ans, vous avez voulu chasser M. O'Meara pour le remplacer par M. Baxter; que, malgré vos instances réitérées, l'Empereur s'est refusé à

[1] Le général Gourgaud avait adressé à l'Empereur la lettre suivante :

A L'EMPEREUR NAPOLÉON.

12 février 1818.

« Sire, au moment de m'éloigner de ce séjour, j'éprouve un sentiment bien douloureux. J'oublie tout. Je ne suis occupé que de la pensée que je vais me séparer pour jamais de celui à qui j'avais consacré toute mon existence. Cette idée m'accable; je ne puis trouver de consolation que dans la persuasion où je suis que j'ai toujours fait mon devoir. Je cède à la fatalité! Dans mon malheur, j'ose espérer, Sire, que vous conserverez quelque souvenir de mes services et de mon attachement, que même vous rendrez justice à mes sentiments et aux motifs de mon départ, et qu'enfin, si j'ai perdu votre bienveillance, je n'ai pas perdu votre estime.

» Daignez, Sire, recevoir mes adieux et agréer les vœux que je fais pour votre bonheur. Plaignez mon sort, et qu'en pensant quelquefois à moi Votre Majesté dise : Celui-là, au moins, avait un bon cœur.

» GOURGAUD. »

recevoir ce médecin, qui lui inspire une invincible répugnance. Considérez que, si vous ôtez M. O'Meara sans le remplacer par un médecin français ou italien déjà connu, vous obligez ce prince à mourir privé de tout secours. Il y est résolu. Son agonie en sera plus douloureuse. Mais les peines du corps sont passagères, tandis que l'opprobre qu'une conduite aussi féroce imprime sur le caractère de votre nation sera éternel.

Je suis chargé, 1° de déclarer que le docteur O'Meara est le seul médecin de ceux qui sont sur ce rocher en qui le malade ait confiance; 2° de protester contre son renvoi, de quelque prétexte qu'on cherche à le colorer, à moins qu'il ne soit la conséquence d'un jugement légal.

Comte BERTRAND.

D'après la minute comm. par M. le général Henry Bertrand.

A SIR HUDSON LOWE, A PLANTATION-HOUSE.

Longwood, 26 avril 1818, neuf heures du soir.

Monsieur le Gouverneur, j'ai l'honneur de vous envoyer une lettre que m'écrit un de vos officiers et que j'ai reçue il y a une demi-heure. L'Empereur n'a pas voulu en prendre connaissance. Vous seul êtes chargé de l'exécution des restrictions que le bill du 11 avril a autorisé votre gouvernement à faire, et il ne vous reconnaît pas l'autorité de déléguer votre pouvoir. J'allais vous envoyer ma réponse à votre lettre du 21, que je n'ai reçue que le 24 à sept heures du soir; je la suspendrai jusqu'à ce que vous me fassiez connaître si vous la désirez. En attendant, je ne puis pas m'empêcher de vous instruire qu'aujourd'hui 26, c'est-à-dire depuis quatorze jours, l'Empereur est sans le secours de la médecine.

Voici les propres paroles que ce prince a dites au docteur O'Meara, lorsque ce médecin a été prendre congé de lui, le 14 : « On a eu la lâcheté d'attenter à mon médecin. Vous n'avez plus l'indépendance nécessaire pour que vos secours puissent m'être utiles. » Si donc il est vrai, comme vous le dites, que vous ne voulez point le priver de son médecin, restituez à celui-ci ses droits et son caractère, jusqu'à la réponse de votre gouvernement.

Comte BERTRAND.

D'après la minute comm. par M. le général Henry Bertrand.

NOTE POUR LE COMTE BERTRAND,

ÉCRITE EN MARGE DE LA LETTRE DE SIR TH. READE AU COMTE BERTRAND, EN DATE DU 25 AVRIL 1818.

Longwood, 27 avril 1818.

1° Je vous ai fait connaître hier, quand vous m'avez présenté cette lettre, que je ne voulais point en prendre connaissance, et que vous ne deviez pas me la traduire, puisqu'elle n'est pas dans les formes usitées depuis trois ans.

2° Ce nouvel outrage ne déshonore que ce fat. Le roi d'Angleterre seul est fondé à traiter d'égal avec moi.

3° Cette conduite astucieuse cependant a un but : empêcher que vous fassiez connaître la trame criminelle que l'on ourdit depuis deux ans contre ma vie.

4° C'est ainsi qu'ayant l'air d'ouvrir des recours aux réclamations on les ferme.

5° C'est ainsi qu'ayant eu l'air de vouloir me loger, et annonçant une bâtisse depuis trois ans, on me laisse toujours dans cette grange insalubre, et aucune bâtisse n'est encore commencée.

6° C'est ainsi qu'ayant l'air de me laisser la faculté de monter à cheval on m'empêche, par des moyens indirects, de le faire et de prendre de l'exercice, première cause de ma maladie.

7° On emploie les mêmes moyens pour m'empêcher de recevoir aucune visite.

On a besoin de ténèbres.

8° C'est ainsi qu'après avoir attenté à mon médecin, l'avoir forcé à donner sa démission, parce qu'il ne voulait pas être un instrument passif privé de toute moralité, on le tient cependant en arrestation à Longwood, voulant faire accroire que je m'en sers, sachant bien que je ne peux pas le voir, que je ne l'ai pas vu depuis quinze jours, et que je ne le verrai jamais tant qu'on ne l'aura pas mis en liberté, fait sortir de l'oppression où il se trouve, et rendu à son indépendance morale en ce qui concerne l'exercice de ses fonctions.

9° C'est ainsi qu'on commet un faux caractérisé en faisant faire des bulletins par un médecin qui ne m'a jamais vu, ne connaît ni mon état ni ma maladie; mais cela est bon pour tromper le prince, le peuple d'Angleterre et l'Europe.

10° On sourit avec un plaisir féroce aux nouvelles souffrances que cette privation des secours de l'art jette sur cette longue agonie.

11° Demandez que cette apostille soit envoyée à lord Liverpool,

ainsi que votre lettre d'hier et celles des 13 et 24 avril, afin que le prince-régent connaisse mon assassin et qu'il puisse le faire punir publiquement.

12° S'il ne le fait pas, je lègue l'opprobre de ma mort à la maison régnante d'Angleterre.

D'après l'original comm. par M. le général Henry Bertrand.

A SIR HUDSON LOWE, A PLANTATION-HOUSE.

Longwood, 27 avril 1818, midi.

Monsieur le Gouverneur, j'ai l'honneur de vous prier de faire passer en original à lord Liverpool l'apostille ci-jointe, mes lettres des 13, 24 et 26 avril, et la présente du 27.

Pour éviter toute scène ridicule, il est inutile que vous m'adressiez aucune lettre pour l'Empereur, si elle n'est dans les formes usitées depuis trois ans. Le prince ne veut rien innover ni s'écarter en rien du *statu quo*.

Je ne puis m'empêcher de vous faire connaître que les lettres que j'ai reçues à une heure du matin, je n'ai pu les communiquer qu'à dix heures, l'Empereur ayant extrêmement souffert cette nuit.

Puisque cette lettre, Monsieur, est la dernière que j'aurai à vous écrire sur les affaires de l'Empereur, quelque urgentes que les circonstances puissent devenir désormais, permettez-moi de vous faire réfléchir, pour votre intérêt, celui de vos enfants et de votre nation, à l'opprobre dont tant de générations ont couvert le nom des Maltravers et des Gournay.

Comte BERTRAND.

D'après l'original comm. par M. le général Henry Bertrand.

AU PRINCE RÉGENT D'ANGLETERRE.

Schœnau, .. avril 1818.

Altesse Royale, des motifs entièrement dégagés de toute idée politique me font désirer vivement de pouvoir aller passer quelques mois à Sainte-Hélène avec ma femme, mon fils et un petit nombre de personnes de ma suite. Les sentiments qui m'inspirent cette démarche ne sauraient être étrangers à l'âme de Votre Altesse Royale; c'est l'attachement, c'est la reconnaissance envers un frère qui fut longtemps mon père et mon bienfaiteur; c'est le désir, partagé par ma femme, d'adoucir sa captivité par nos soins et par nos respects;

c'est enfin le besoin de lui prouver que sa famille ne fut jamais ingrate envers lui, et qu'au contraire il est plus que jamais un objet d'amour et de vénération pour elle. Des motifs aussi sacrés pour tous les hommes seront sans doute appréciés par Votre Altesse Royale; en faisant droit à ma demande, elle honorera l'humanité et acquerra des droits à la reconnaissance de toute ma famille.

JÉRÔME.

Extrait des *Mémoires du roi Jérôme, etc.*

AU PRINCE RÉGENT D'ANGLETERRE.

Schenau, .. avril 1818.

Altesse Royale, accoutumée depuis longtemps à n'avoir d'autres désirs que ceux du prince mon époux, d'autre règle de ma conduite que sa volonté, j'aurais pu me dispenser de sortir du cercle étroit de mes devoirs pour écrire à Votre Altesse Royale. Mais il s'agit de remplir une tâche sacrée : mon beau-frère, éloigné depuis trois ans de tout ce qui lui est cher, séquestré du monde entier, en proie à de douloureuses infirmités, réclame toute notre sollicitude. Je ne puis oublier les liens de parenté qui m'unissent à lui, encore moins ceux de la reconnaissance pour les bontés dont il me combla au temps de sa prospérité. L'attachement et le respect qu'il m'inspira toujours se sont accrus par ses malheurs, et je m'estimerais bien heureuse si je pouvais par mes soins contribuer à adoucir la rigueur de sa captivité. Souffrez donc que je joigne mes instances à celles du prince mon époux, et que dans cette circonstance j'ose me prévaloir du sang de la maison de Brunswick, qui m'unit de si près à Votre Atesse Royale; j'espère qu'elle ne me fera point éprouver la douleur d'un refus.

CATHERINE.

Extrait des *Mémoires du roi Jérôme, etc.*

AU DOCTEUR O'MEARA.

Longwood, 9 mai 1818.

Monsieur, depuis le mois d'octobre vous avez cessé de faire des bulletins, ce qui a donné lieu d'en faire de faux. L'Empereur désire que vous ne rendiez compte à qui que ce soit de l'état de sa santé, si ce n'est au gouverneur, s'il le requiert, et surtout que vous n'en parliez à aucun médecin; et, pour couper court à tout ce tripotage, que vous rédigiez toutes les semaines, et plus souvent si cela est nécessaire, un bulletin de santé dont vous me remettrez l'original et dont vous pouvez envoyer la copie au gouverneur, s'il le désire.

Aussitôt que vous m'aurez répondu sur cet article, vous pourrez reprendre vos fonctions de médecin de Napoléon, qui en a besoin, puisque la restriction du 10 avril est levée, et que vous agissez volontairement et sans y être contraint.

Comte BERTRAND.

D'après la minute comm. par M. le général Henry Bertrand.

A SIR HUDSON LOWE, A PLANTATION-HOUSE.

Longwood, 22 juillet 1818.

Monsieur le Gouverneur, ma lettre datée du 20 était une réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16 de ce mois. Celle-ci est une réponse à votre lettre du 12 et à celle datée du 21. Si vous ne voulez pas qu'on vous réponde, Monsieur, n'écrivez pas.

1° L'outrage que vous avez fait faire à l'Empereur par son jardinier, domestique de sa maison, il y a trois mois, a été fait sous ses propres yeux. Il l'a vu. Les témoignages de qui que ce soit sont donc insignifiants. Les certificats que vous avez envoyés ne contredisent pas le fait. Depuis, ce jardinier a exercé plusieurs fois le même ministère à la porte de la maison. Nier le fait, ce n'est pas donner l'assurance que cela n'aura plus lieu, mais c'est dire au contraire que cela aura encore lieu.

2° L'empêchement que vous avez mis, par vos insinuations et vos ordres secrets, à ce que M. Stokoe, chirurgien du *Conquérant*, assistât l'Empereur dans sa maladie, et ce pour lui imposer M. Baxter, qui a été votre chirurgien quand vous commandiez le bataillon italien; et qui depuis a concouru à la rédaction de faux bulletins; les persécutions que vous avez faites et que vous faites tous les jours contre le docteur O'Meara, pour l'obliger à partir; l'état de faiblesse et de maladie de Napoléon, suite de vos mauvais procédés, ne justifient que trop les assertions contenues dans mes lettres.

3° M. Lyster, que vous imposez comme officier d'ordonnance, qui n'est plus au service, qui n'a de commission que pour commander les milices, qui ne fait pas partie de votre armée anglaise, qui n'appartient à aucun corps, qui est votre créature depuis grand nombre d'années et dans votre dépendance absolue, qui signera tout ce que vous lui dicterez, témoignera tout ce vous voudrez, dira tout ce qu'il vous plaira, n'aura d'autre volonté ni d'autre conscience que la vôtre, c'est-à-dire celle d'un ennemi déclaré, vous est plus commode sans doute que l'honnêteté reconnue d'un capitaine qui tient à un corps, à une fortune, et a une conscience à lui.

Au nom de l'Empereur Napoléon, je suis chargé de protester :

1° Contre toute violation de l'enceinte par des domestiques, ouvriers ou autres, que vous revêtiriez secrètement de l'autorité publique ;

2° Contre les insultes qui seraient faites au docteur O'Meara pour l'obliger à s'en aller d'ici, et contre les empêchements publics ou secrets que vous avez mis ou que vous mettriez à ce que Napoléon se fît assister dans sa maladie, comme consultant, par l'officier de santé en qui il aurait confiance, accrédité au service de Sa Majesté Britannique ou reconnu pour exercer publiquement ses fonctions dans l'île ;

3° Contre les témoignages, les rapports, les écrits de l'officier des milices Lyster, qui n'est placé à Longwood que pour être un instrument de haine et de vengeance.

Je demande que ma lettre du 20 et celle-ci soient mises sous les yeux de votre gouvernement.

Comte BERTRAND.

D'après la minute comm. par M. le général Henry Bertrand.

A SIR HUDSON LOWE, A PLANTATION-HOUSE.

Longwood, 26 juillet 1818.

Monsieur le Gouverneur, le docteur O'Meara a quitté hier Longwood, forcé de laisser son malade au milieu du traitement qu'il dirigeait. Ce matin ce traitement a cessé, ce matin un grand crime a commencé d'avoir exécution ! Les lettres de M. le comte Bertrand des 13, 24, 26, 27 avril dernier ne laissent rien à dire. L'Empereur ne recevra jamais d'autre médecin que le sieur O'Meara, parce qu'il est le sien, ou celui qui lui serait envoyé d'Europe conformément à la lettre du 13 avril.

J'ai communiqué la lettre que vous m'avez écrite hier. Ce que j'ai l'honneur de vous écrire est la substance de la réponse qu'on m'a chargé de vous transmettre.

Comte DE MONTHOLON.

Extrait du *Recueil des pièces sur le captif de Sainte-Hélène.*

AU COMTE DE LAS CASES, A FRANCFORT-SUR-LE-MAIN.

Longwood, 28 juillet 1818.

J'ai reçu le 7 juin, mon cher Las Cases, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 15 janvier dernier, et, depuis, j'ai reçu, le 13 de ce mois, celles des 15 février, 15 mars et 15 avril, que

j'ai communiquées et qui ont décidé l'Empereur à me dire de vous écrire. J'ai reçu, il y a quatre mois, une caisse de livres et de brochures qui m'était adressée par M. Goulburn, et depuis une offre extrêmement obligeante d'envoyer un tableau qui se trouvait dans la chambre de Saint-Cloud, relatif au baptême du petit Napoléon; M. Henri Goulburn avait eu la complaisance de débattre le prix de ce tableau avec le propriétaire, et d'en réduire le prix à moitié. On n'a pas voulu répondre à cette offre, parce que cela a paru tellement contraster avec ce qui se passait ici, qu'on l'a prise pour une démarche tenant à des discussions parlementaires, à peu près comme celles relatives à la maison de bois. Cependant l'honnête procédé qu'on a tenu à votre égard et tout ce que vous me dites dans votre dernière lettre me frappent vivement! Serait-il possible que les horribles vexations que nous éprouvons ne fussent pas faites de l'aveu du gouvernement anglais, et que l'Empereur mourût ici victime de la haine particulière du gouverneur? Les gouvernements et les princes peuvent si facilement être trompés, que dans ce doute je vous écris cette lettre.

Les choses sont bien changées depuis votre départ en l'année 1817, et celle-ci 1818. Les vexations envers l'Empereur sont devenues telles, qu'on doit les caractériser d'attentat contre sa vie. Vous allez en juger par le détail. Il ne se peut pas que vous n'ayez lu dans les journaux du mois de mars des Observations sur le discours de lord Bathurst. Mais, depuis, les choses ont bien empiré, et la haine du gouverneur de ce pays n'a plus connu de bornes.

Quand vous êtes parti, l'Empereur avait renoncé à monter à cheval pour se soustraire aux piéges et aux insultes qu'on voulait lui faire faire, en le faisant insulter par les sentinelles. Depuis, il a dû se priver même de la promenade à pied pour éviter les mêmes inconvénients. Pendant les mois de mars et d'avril, l'Empereur sortait quelquefois pour venir chez ma femme, et quelquefois aussi il s'asseyait à cinquante pas de la maison, sur le banc que vous connaissez, où il restait une demi-heure ou une heure. On a trouvé le moyen de l'en empêcher et de l'obliger à ne plus sortir de la chambre. On savait que cela n'était pas très-difficile. On mit pour jardinier un soldat du 66e, on avait stationné chez moi un sergent d'ouvriers, l'un et l'autre fort utiles à la maison, soit pour ôter quelques mauvaises herbes qui pouvaient empester l'air (car aucun jardin n'est possible dans cette localité), soit pour raccommoder la maison, qui est en ruine et fait eau à chaque pluie. Cela paraît fort raisonnable. Mais le gouverneur a investi ces deux soldats du droit d'arrêter qui leur plaît, aux portes

mêmes et sous les fenêtres de l'Empereur. Dès ce moment il n'est plus sorti, et voilà plus de cent jours qu'il n'a pas même mis la tête à la fenêtre.

Ce climat, ce défaut absolu d'exercice, cette mauvaise habitation, ont affecté sa santé de manière que vous ne le reconnaîtriez plus. Depuis la fin de septembre 1817, il a eu les premiers symptômes d'une hépatalgie chronique, que vous savez être mortelle en ce pays. Il avait pour le soigner le bon O'Meara, en qui vous savez qu'il a confiance. Sir Hudson Lowe, dans le mois d'avril, au moment où ce médecin lui était le plus nécessaire, l'a forcé de donner sa démission, voulant lui imposer M. Baxter, que vous connaissez. L'Empereur a refusé de voir aucun médecin. Il a été depuis le 10 avril jusqu'au 10 mai sans médecin, et enfin les commissaires russe et autrichien qui étaient ici, indignés, ont fait connaître au gouverneur que si, dans cette circonstance, l'Empereur mourait, eux-mêmes ne sauraient que dire si l'opinion se répandait en Europe qu'il avait été assassiné. Il paraît que cela a décidé le gouverneur à restituer le médecin; mais il n'est sorte de mauvais traitements qu'il ne lui ait fait éprouver. Ils ont voulu le faire chasser de la table des officiers du 66e, et, ces braves militaires n'ayant pas voulu participer à un acte aussi arbitraire, il a fait donner lui-même l'ordre par le colonel à O'Meara de cesser de manger avec ces officiers. Il a écrit à Londres, et il est probable qu'on chassera ce médecin. L'Empereur n'en recevra aucun autre, et, si le prince régent ou lord Liverpool ne prennent pas connaissance de ce fait, il mourra ici de sa maladie, privé de l'assistance d'un homme de l'art.

Cependant l'Empereur est très-malade depuis deux mois. Il se lève à onze heures du matin et se recouche à deux heures. Il eut, il y a peu de jours, une crise très-violente, produite par le mercure que le docteur O'Meara lui fait prendre : cela lui était indiqué pour le mal de foie; le docteur O'Meara fut effrayé de sa responsabilité, me proposa de faire appeler M. Baxter et le chirurgien du *Conquérant;* ce sont les deux premiers médecins de ce pays. Vous savez la répugnance que l'Empereur avait contre M. Baxter, fondée sur ce qu'il était un ancien chirurgien-major du bataillon italien que commandait sir Hudson Lowe; cette répugnance depuis s'est fort accrue, parce qu'il s'est prêté, depuis le mois d'octobre 1817 jusqu'au mois de mars 1818, à rédiger des bulletins pleins de faussetés et qui ont trompé son gouvernement et l'Europe. Mais il ne vit pas d'inconvénient, quoiqu'il s'en souciât peu, à ce qu'il appelât le sieur Stokoe, qui, effectivement, vint à Longwood le même jour à trois heures

après midi, toutefois sans vouloir entrer chez l'Empereur, considérant sa responsabilité comme compromise, et qu'il y avait pour lui danger de perdre une place acquise par quarante ans de services. Cela me parut si extraordinaire, que je ne voulus pas le croire. Je le vis : il me témoigna ses regrets, c'est un vieillard fort respectable; tout s'expliqua très-facilement; c'était une insinuation qui lui avait été faite comme au sieur Cole, le banquier que vous connaissez, avec qui j'avais quelque compte d'argent à régler, que je fis appeler chez moi, et qui, en arrivant, me déclara qu'il ne pouvait me parler qu'en présence de l'officier d'ordonnance, parce que, sans cela, il serait perdu; comme de raison je m'y suis refusé. La même chose est arrivée il y a peu de jours avec le sieur Fowler, arrivé d'Angleterre, avec qui j'avais un compte à régler pour quelques centaines de livres sterling d'objets d'habillement qu'on avait fait faire à Londres.

Il est vrai que vous ne connaissez pas la position où nous nous trouvons aujourd'hui, qui ne peut en rien se comparer à celle où nous étions de votre temps. Mais alors même elle était vexatoire, et vous connaissez assez le prince pour que vous eussiez dû vous opposer à ce qu'aucune personne de la famille de l'Empereur vînt ici. Le spectacle des humiliations, des vexations, de la haine, auxquelles il est en proie, lui serait tout à fait insoutenable si sa mère ou quelqu'un de ses frères venait à le partager. Même le comte de Montholon et moi, qui sommes seuls aujourd'hui auprès de lui, il nous a plusieurs fois engagés à partir, à nous soustraire à un pareil traitement et à le laisser seul; que son agonie en serait moins amère, s'il ne nous en voyait pas les victimes. Depuis longtemps, vous savez que les officiers ne venaient plus chez moi; mais sur la route, quand nous les rencontrions, ils avaient l'honnêteté de causer avec ma femme : ils en ont eu la défense, non par écrit, mais par insinuation; de sorte qu'il est arrivé plusieurs fois que ces officiers, nous apercevant, se sont détournés de la route.

Les choses en sont venues au point que le linge sale reste plusieurs jours à être visité par le capitaine d'ordonnance et quelquefois par l'état-major, scène fort indécente et fort déshonorante pour eux, mais qui n'a pour but que l'outrage et l'insulte.

Au mois de juin 1816, un store-ship apporta un buste de marbre du petit Napoléon. Sir Hudson Lowe fit donner l'ordre de le jeter à l'eau. Il l'a depuis nié, mais nous en avons l'attestation juridique, car cet acte a révolté lady Malcolm, qui était encore dans ce pays, et tous les capitaines de store-ships qui s'y trouvaient alors.

Depuis, en février dernier, le store-ship *le Cambridge* a apporté deux gravures du petit Napoléon, qu'il avait achetées sur les quais de Londres. Sir Hudson Lowe les a fait acheter, en disant que c'était pour en faire présent au père : lorsqu'un mois après les officiers de ce bâtiment ont appris que c'était au contraire pour les lui soustraire, ils n'ont pu dissimuler leur indignation qu'un pareil trait fût fait par un Anglais.

Toute cette conduite du gouverneur ne peut pas être ignorée du gouvernement britannique. Si on s'est fait répéter, à Londres, par lord Amherst, ce que lui a dit l'Empereur; si on a interrogé le capitaine Poppleton, qui a été deux ans officier d'ordonnance et que vous connaissez ; si on a interrogé le colonel Nichols du 66e; si on a interrogé le colonel Fehrzen du 53e, et tant d'autres, on a dû connaître quels ont été les indignes traitements qu'on se permet ici.

S'il est des ennemis de l'Empereur en Europe qui eussent approuvé le gouvernement anglais osant faire périr Napoléon, ouvertement et publiquement, à bord du *Bellérophon*, il n'en est aucun qui un jour ne couvre d'imprécations et d'opprobres et ne désavoue ceux qui le font périr d'une manière aussi lâche.

Comment concilier tout cela avec ce que vous m'écrivez? Peut-être par une correspondance astucieuse, pleine de faussetés et tissue avec adresse. Toutefois nous avons fait nos plaintes, depuis deux ans, assez ouvertement, et on doit être instruit à Londres de la conduite criminelle qu'on tient ici.

Vous serez étonné que je vous parle des Français, Autrichiens et Russes qui sont ici. Pendant que vous y étiez, nous ne les avons jamais vus. Aujourd'hui ils n'ont pas vu l'Empereur, ni ne sont venus chez nous, mais nous les avons rencontrés plusieurs fois sur les chemins de l'enceinte, manière assez ridicule de se voir. Si l'Empereur ne les reconnaît pas comme commissaires, il n'a jamais refusé de les recevoir comme étrangers.

Quant au gouverneur, il ne l'a pas vu depuis le mois d'avril 1816, et vous êtes au fait des raisons que l'Empereur avait de ne pas le recevoir, après les insultes qu'il en avait reçues. Dans cet état de choses, que sir Hudson Lowe se venge, cela n'est pas d'un caractère généreux sans doute, mais cela s'explique : mais comment le gouvernement peut-il continuer depuis deux ans sa confiance à un homme qui en abuse aussi étrangement?

Je vous prie donc instamment, et au nom de l'Empereur, de faire connaître la situation des choses à sa famille et à ses parents ; d'exi-

ger impérieusement qu'aucun d'eux ne vienne accroître ses maux en venant les partager.

Vous nous dites que le gouvernement anglais nous a abonnés au *Morning Chronicle :* il en est pour ce journal comme pour le *Times ;* on nous l'envoie en ôtant les numéros qu'il leur convient d'ôter. Ainsi on nous a envoyé quelques numéros de février, quelques numéros de mars ; mais on a ôté tous ceux qu'il a plu de soustraire. N'avoir pas une série de journaux, c'est pire que de n'avoir rien.

Comment nous enverrait-on des livres, lorsque, aussitôt qu'un store-ship arrive, le premier soin du gouverneur est d'acheter tous les livres qui s'y trouvent, surtout en français, pour nous priver de les acheter ?

Quant aux brochures que vous nous annoncez, nous n'avons reçu, le 12 mars, qu'une caisse dont vous trouverez ci-joint l'état, ce qui nous fait penser que probablement on aura gardé le reste.

J'ai lu cette lettre à l'Empereur, qui en a approuvé le contenu, mais qui a trouvé que j'avais faiblement exprimé tout ce que la conduite qu'on tient à son égard a de lâche. Il désire que j'y ajoute deux apostilles, qui vous feront connaître quelle est sa pensée tout entière sur l'officier qu'on a préposé à la garde de ce pays.

Jusqu'à cette heure, le traitement du calomel n'a pas amélioré l'état du foie et a produit au malade d'autres incommodités.

Recevez, mon cher Las Cases, l'assurance de mes sentiments affectueux.

Comte Bertrand.

P. S. Dans le peu de jours qui se sont écoulés depuis que ma lettre est écrite, il s'est passé bien des événements qui vous prouveront combien notre situation empire tous les jours, loin de s'améliorer comme vous paraissez le croire. Vous savez que le capitaine Mackey, officier du 53e, avait été remplacé à Longwood, comme officier d'ordonnance, par le capitaine Poppleton, du même régiment, et celui-ci, à son départ, par le capitaine Blackeney, du 66e, officier qui, comme ses prédécesseurs, jouissait de la meilleure réputation dans son régiment. Dès les premiers jours de son arrivée, il trouva que le gouverneur exigeait de lui des choses bien peu dignes d'un homme d'honneur ; mais comme, depuis, cela s'est fort accru, il a enfin vivement désiré, aussitôt que son année de service dans ce poste avilissant serait à son terme, d'en être quitte. On sait qu'il a déclaré confidentiellement à ses amis du régiment qu'il était impossible à un homme d'honneur de continuer à rester dans ce poste sans perdre

sa propre estime. Il se peut aussi que sir Hudson Lowe n'ait pas été satisfait des sentiments connus de ce capitaine. Quoi qu'il en soit, le 20 de ce mois, un officier envoyé dans l'île pour y commander les milices, et dont vous connaissez les anciennes relations avec sir Hudson Lowe, le seul de tout l'état-major du gouverneur que l'Empereur ait refusé de voir, vint s'installer pour officier d'ordonnance, et avec lui, sous divers prétextes, un autre officier, de sorte qu'on en avait deux au lieu d'un. Il paraît que quelques chambres et effets du gouvernement, qui avaient été donnés en commun pour l'officier d'ordonnance et le docteur O'Meara, ont donné lieu à des démêlés vifs entre eux.

J'adressai, le 22, une protestation[1] au gouverneur, qui me fit envoyer un cartel par cet officier. Il était au-dessous de mon caractère et de ma situation de provoquer sir Hudson Lowe; mais, dans cette circonstance, je crus devoir lui adresser la lettre ci-jointe[2].

Le 24, il a fait partir de Longwood le docteur O'Meara, en vertu, a-t-il dit, d'un ordre de lord Bathurst, ainsi que vous le verrez par la lettre du gouverneur au comte de Montholon, qui lui a répondu la lettre ci-jointe[3].

Le docteur O'Meara, comme vous savez, a été donné à l'Empereur par une décision du conseil, en remplacement de son propre médecin et sur la demande spéciale que j'en adressai à l'amiral Keith; il ne pouvait être ôté à l'Empereur que par un ordre du conseil. Si cet ordre existe, pourquoi ne nous en donne-t-on pas connaissance? Certainement ni le conseil ni lord Bathurst n'eussent ôté à l'Empereur le médecin de son choix, ils en sentaient la conséquence, sans le remplacer au préalable par un autre qui eût sa confiance. Mais y eût-il même un ordre du conseil, cela ne justifierait point le gouverneur, car cet ordre, donné dans des circonstances ordinaires, ne pouvait être exécuté au moment où l'Empereur était gravement malade; on n'a jamais pu entendre qu'on lui enlevât son médecin au

[1] Page 462.

[2] Longwood, 25 juillet 1818.

« Monsieur le Gouverneur,

» J'ai l'honneur de vous envoyer une lettre que je reçois.

» Ce vieillard (M. Lyster) me paraît en démence. Il ne peut avoir connaissance de ma correspondance officielle que par vos ordres. Je ne lui réponds ni ne lui répondrai. Il n'est qu'un mandataire, et, si son principal officier général veut me demander raison, je suis prêt à lui faire honneur.

» Comte BERTRAND. »

[3] Lettre du 26 juillet, page 463.

milieu du traitement d'une maladie aussi sérieuse et qui attaque sa vie, surtout lorsque, depuis le mois d'avril, on a demandé que, si on voulait lui ôter le docteur O'Meara, on envoyât d'Europe un médecin qui le remplaçât et qui eût la confiance du malade, demande dont la réponse doit arriver avant trois mois.

Je termine, mon cher Las Cases; j'ai le cœur déchiré.

Comte BERTRAND.

Extrait du *Recueil de pièces sur le captif de Sainte-Hélène, etc.*

NOTE ADRESSÉE AU GOUVERNEUR SIR HUDSON LOWE PAR LE COMTE DE MONTHOLON.

Longwood, 19 janvier 1819.

Il faut que le docteur Stokoe demeure à Longwood, si l'on veut qu'il suive le traitement interrompu depuis le départ de M. O'Meara, c'est-à-dire depuis six mois, ce qui a fort accru l'hépatite dont les premiers symptômes se sont fait voir il y a seize mois. Tout le système de la vie est dérangé. Il est nécessaire qu'il voie le malade plusieurs fois par jour. L'attaque d'aujourd'hui est la cinquième depuis six mois; toutes ont eu lieu de nuit; le comte Bertrand ou le comte de Montholon se sont trouvés auprès du malade sans aucun homme de l'art; aucune n'a été aussi grave que celle de l'autre nuit; ils ont un moment désespéré de sa vie. Le comte Bertrand offrit alors de faire entrer le docteur Verling; le malade s'y refusa; cette seule proposition altéra sa physionomie et accrut ses souffrances. C'est ce qui porta le comte Bertrand à faire appeler le docteur Stokoe, à deux heures du matin; mais il n'arriva que quatre heures après : l'officier d'ordonnance n'étant pas autorisé à écrire en ville, il a fallu qu'il en demandât la permission au gouverneur; c'est ce qui a doublé le chemin; le docteur est arrivé tard; mais heureusement la force du tempérament du malade l'avait déjà sauvé. Ainsi se trouve vérifié ce qui est dit dans la lettre du 26 juillet 1818, du comte de Montholon au gouverneur, à l'époque où le docteur O'Meara a été arraché de Longwood, que, « même au râle de la mort, il ne recevra de soins ni ne prendra de remèdes que des mains de son médecin propre; ou, si on l'en prive, il ne recevra personne et se tiendra comme assassiné par vous ».

Lorsque le docteur Stokoe est arrivé, il s'est rendu chez le comte Bertrand : celui-ci lui proposa de remplacer M. O'Meara, et lui présenta les sept articles qui ont été envoyés au gouverneur; il accepta,

sauf la permission de son chef; il fut alors introduit chez le malade. Le gouverneur ne pouvait empêcher directement ni indirectement cette transaction sans jeter entièrement le masque.

Ainsi le traitement de la maladie, qui est interrompu depuis six mois, est encore ajourné jusqu'à l'arrivée d'un médecin français. L'hépatite fera plus de ravages encore que pendant cette dernière période; et, si enfin elle devient incurable, qui aura tué Napoléon? Ce qui s'est passé depuis six mois fait craindre qu'il n'y ait une crise par mois, et, s'il fallait appeler M. Stokoe, il arriverait trop tard! Si un jour on le trouvait mort, qui l'aurait tué? Le monde et l'histoire le diront à haute voix!

Extrait des *Récits de la captivité*, par le général de Montholon.

DÉCLARATION DE L'EMPEREUR NAPOLÉON.

Longwood, 16 août 1819.

Dans les journées des 11, 12, 13, 14 et 16 août 1819, on a essayé, pour la première fois, de violer le pavillon qu'habite l'Empereur Napoléon, qui avait été jusqu'à cette heure constamment respecté. Il a résisté à cette violence en fermant ses portes et ses serrures. Dans cet état, il réitère la protestation qu'il a faite et fait faire plusieurs fois, qu'on ne violera le seuil de sa porte qu'en passant sur son cadavre. Il a abandonné tout et vit concentré depuis trois ans dans l'intérieur de six petites chambres, pour se soustraire aux insultes et aux outrages. Si on a la lâcheté de lui envier ce refuge, c'est qu'on est résolu à ne lui en laisser d'autre qu'un tombeau. Attaqué depuis deux ans d'une hépatite chronique, maladie endémique en ce pays, et depuis un an privé du secours de ses médecins par l'enlèvement du docteur O'Meara, en juillet 1818, et du docteur Stokoe, en janvier 1819, il a éprouvé plusieurs crises, pendant lesquelles il a été obligé de garder le lit quinze ou vingt jours de suite. Aujourd'hui, au milieu d'une de ces crises les plus violentes qu'il ait éprouvées, alité depuis neuf jours, n'ayant à opposer à la maladie que la patience, la diète, le bain, sa tranquillité depuis six jours est troublée par les menaces d'un attentat et d'outrages auxquels le prince régent, lord Liverpool et tout l'univers savent qu'il ne se soumettra jamais.

Comme la volonté se manifeste tous les jours de l'avilir et de l'insulter, il réitère la déclaration déjà faite, qu'il n'a pris et ne prendra aucune connaissance, n'a ordonné et n'ordonnera aucune réponse

aux dépêches ou paquets quelconques dont le libellé lui serait injurieux et serait contraire aux formes établies depuis quatre ans pour correspondre avec lui par l'intermédiaire de ses officiers ; qu'il a jeté et qu'il jettera au feu ou par les fenêtres ces paquets insultants, ne voulant rien innover pour toutes ces choses à ce qui existe depuis quatre ans.

NAPOLÉON.

D'après la minute comm. par M. le général Henry Bertrand.

AU GÉNÉRAL COMTE BERTRAND.

août 1819.

Mon cher Bertrand, je vous envoie mon codicille écrit de ma main, afin qu'après ma mort vous puissiez réclamer tout ce qui m'appartient à Sainte-Hélène. Vous en disposerez de la manière suivante :

Vous donnerez la moitié de mes diamants à Mme Bertrand et l'autre moitié à Mme de Montholon. Vous donnerez 50,000 francs à Montholon, 50,000 francs à Marchand, 20,000 francs à Saint-Denis, 20,000 francs à Noverras, 20,000 francs à Pierron, 10,000 francs à Archambault, 10,000 francs à Gentilini et 120,000 francs à vous, ce qui fait 300,000 francs que j'ai ici. Vous garderez mon argenterie, mes armes, mes porcelaines, mes livres aux armes impériales pour mon fils, et tout ce que vous pourrez penser pouvoir lui être utile un jour. Je vous donne mes manuscrits ; ne les faites imprimer qu'après avoir consulté les livres que je n'ai pu avoir ici. Je vous remettrai ce soir une lettre pour Laffitte avec mes dispositions pour le placement d'une somme de 6 millions.

Gardez tout cela, afin que vous puissiez me les rendre, si cela me convient.

NAPOLÉON.

Sur l'enveloppe : *Au comte Bertrand, mon grand maréchal.*

Nota. A cette lettre était joint un paquet cacheté avec deux cachets aux armes de l'Empereur, sur lequel était écrit : *Ceci est mon testament, écrit de ma main.* Signé NAPOLÉON.

L'Empereur me remit, en outre, le soir, un paquet cacheté avec trois cachets à ses armes, sur lequel était écrit : *Paquet que Bertrand tiendra à ma disposition ou qu'il ouvrira après ma mort.* Sans signature.

L'Empereur m'envoya ses armes, sa cassette.

J'ai remis les armes en juin 1820 et les deux paquets le 12 décembre 1820.

Comte BERTRAND.

L'Empereur accusa réception des deux paquets par un billet au crayon ainsi conçu :

Longwood, 12 décembre 1820.

« J'ai reçu les deux paquets cachetés que je vous avais remis le 19 août 1819, lorsque lui me menaçait de m'assassiner.

» NAPOLÉON. »

D'après la copie comm. par M. le général Henry Bertrand.

A LORD LIVERPOOL, PREMIER LORD DE LA TRÉSORERIE.

Longwood, 2 septembre 1820.

Milord, j'ai eu l'honneur de vous écrire le 25 juin 1819 pour vous faire connaître l'état de santé de l'Empereur Napoléon, attaqué d'une hépatite chronique depuis le mois d'octobre 1817. A la fin de septembre dernier est arrivé le docteur Antommarchi, qui lui a donné des soins ; il en a d'abord éprouvé quelque soulagement ; mais, depuis, le docteur a déclaré, comme il résulte de son journal et de ses bulletins, que le malade est venu à un état tel que les remèdes ne peuvent plus lutter contre la malignité du climat ; qu'il a besoin des eaux minérales ; que tout le temps qu'il demeurera dans ce séjour ne sera qu'une pénible agonie, qu'il ne peut éprouver de soulagement que par son retour en Europe, ses forces étant épuisées par cinq ans de séjour dans cet affreux climat, privé de tout, en proie aux plus mauvais traitements. L'Empereur Napoléon me charge donc de vous demander d'être transféré dans un climat européen, comme le seul moyen de diminuer les douleurs auxquelles il est en proie.

Comte BERTRAND.

Longwood, 3 septembre 1820.

P. S. J'avais eu l'honneur d'envoyer cette lettre à sir Hudson Lowe, sous cachet volant. Il me l'a renvoyée ; ce qui m'engage à vous la faire passer directement. Je suppose qu'il en aura pris copie et qu'il vous l'aura envoyée avec ses observations, et qu'ainsi cette circonstance n'aura occasionné aucun retard.

D'après la copie comm. par M. le général Henry Bertrand.

A LA PRINCESSE PAULINE BORGHESE.

Longwood, île de Sainte-Hélène, 17 mars 1821.

Madame, l'Empereur me charge de rendre compte à Votre Altesse de l'état déplorable de sa santé. La maladie de foie dont il est

attaqué depuis plusieurs années, et qui est endémique et mortelle à Sainte-Hélène, a fait des progrès effrayants depuis six mois. Le bien qu'il avait éprouvé des soins du docteur Antommarchi ne s'est pas soutenu. Plusieurs rechutes se sont succédé depuis le milieu de l'année dernière, et chaque jour son dépérissement a été sensible. Sa faiblesse est extrême ; il a peine à soutenir la fatigue d'une promenade d'une demi-heure, au pas, en calèche, et ne peut marcher, même dans ses appartements, sans être soutenu. A sa maladie de foie se joint une autre maladie également endémique dans cette île : les intestins sont gravement attaqués. Aucune fonction digestive ne s'opère plus, et l'estomac rejette tout ce qu'il reçoit. Depuis longtemps l'Empereur ne peut plus manger ni viande, ni pain, ni légumes. Il ne se soutient qu'avec des consommés et des gelées.

M. le comte Bertrand a écrit, au mois de septembre dernier, à lord Liverpool, pour demander que l'Empereur soit changé de climat et lui faire connaître le besoin absolu qu'il a des eaux minérales. J'ai chargé M. Buonavita d'une copie de cette lettre. Le gouverneur sir Hudson Lowe s'est refusé à la faire passer à son gouvernement, sous le vain prétexte que le titre d'Empereur y était donné à Sa Majesté.

M. Buonavita part aujourd'hui pour Rome. Il a fait la cruelle expérience du climat de Sainte-Hélène. Une année de ce séjour lui aura coûté dix années de vie. La lettre que lui a remise le docteur Antommarchi pour Son Ém. le cardinal Fesch donnera à Votre Altesse de nouveaux détails sur la maladie de l'Empereur. Les journaux de Londres publient continuellement de fausses lettres datées de Sainte-Hélène, dont le but évident est d'en imposer à l'Europe. L'Empereur compte sur Votre Altesse pour faire connaître à des Anglais influents l'état véritable de sa maladie. Il meurt sans secours sur cet affreux rocher. Son agonie est effroyable.

Comte DE MONTHOLON.

Extrait du *Recueil de pièces sur le captif de Sainte-Hélène.*

On lit dans les *Récits de la Captivité, etc.*, par le général de Montholon, tome II, page 544, sous la date du 27 avril 1821 : « Il (l'Empereur Napoléon) m'a aussi dicté la lettre suivante, que je devais écrire à sir Hudson Lowe, pour annoncer sa mort; la voici : »

Monsieur le Gouverneur, l'Empereur Napoléon est mort le..., à la suite d'une longue et pénible maladie. J'ai l'honneur de vous en faire part.

Il m'a autorisé à vous communiquer, si vous le désirez, ses dernières volontés.

Je vous prie de me faire savoir quelles sont les dispositions prescrites par votre gouvernement pour le transport de son corps en Europe, ainsi que celles relatives aux personnes de sa suite.

J'ai l'honneur d'être, etc.

TESTAMENT[1].

NAPOLÉON,

Ce jourd'hui 15 avril 1821, à Longwood,
île de Sainte-Hélène.

Ceci est mon testament ou acte de ma dernière volonté.

I

1° Je meurs dans la religion apostolique et romaine, dans le sein de laquelle je suis né il y a plus de cinquante ans.

2° Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé.

3° J'ai toujours eu à me louer de ma très-chère épouse Marie-Louise; je lui conserve jusqu'au dernier moment les plus tendres sentiments. Je la prie de veiller pour garantir mon fils des embûches qui environnent encore son enfance.

4° Je recommande à mon fils de ne jamais oublier qu'il est né prince français, et de ne jamais se prêter à être un instrument entre les mains des triumvirs qui oppriment les peuples de l'Europe. Il ne doit jamais combattre ni nuire en aucune manière à la France. Il doit adopter ma devise : *Tout pour le peuple français.*

5° Je meurs prématurément, assassiné par l'oligarchie anglaise et son sicaire. Le peuple anglais ne tardera pas à me venger.

6° Les deux issues si malheureuses des invasions de la France, lorsqu'elle avait encore tant de ressources, sont dues aux trahisons de Marmont, Augereau, Talleyrand et de Lafayette : je leur pardonne. Puisse la postérité française leur pardonner comme moi!

7° Je remercie ma bonne et très-excellente mère, le cardinal, mes frères Joseph, Lucien, Jérôme, Pauline, Caroline, Julie, Hortense, Catherine, Eugène, de l'intérêt qu'ils m'ont conservé.

Je pardonne à Louis le libelle qu'il a publié en 1820; il est plein d'assertions fausses et de pièces falsifiées.

[1] Le *Testament* est reproduit d'après l'original conservé aux Archives de l'Empire.

8° Je désavoue le *Manuscrit de Sainte-Hélène* et autres ouvrages sous le titre de *Maximes, Sentences,* que l'on s'est plu à publier depuis six ans. Là ne sont pas les règles qui ont dirigé ma vie.

J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple français, lorsque le comte d'Artois entretenait, de son aveu, soixante assassins à Paris. Dans une semblable circonstance j'agirais de même [1].

II

1° Je lègue à mon fils les boîtes, Ordres et autres objets tels qu'argenterie, lit de camp, armes, selles, éperons, vases de ma chapelle, livres, linge, qui ont servi à mon corps et à mon usage, conformément à l'état annexé, coté A. Je désire que ce faible legs lui soit cher comme lui retraçant le souvenir d'un père dont l'univers l'entretiendra.

2° Je lègue à lady Holland le camée antique que le pape Pie VI m'a donné à Tolentino.

3° Je lègue au comte Montholon 2 millions de francs comme une preuve de ma satisfaction des soins filials qu'il m'a rendus depuis six ans, et pour l'indemniser des pertes que son séjour à Sainte-Hélène lui a occasionnées.

4° Je lègue au comte Bertrand, 500,000 francs.

5° Je lègue à Marchand, mon premier valet de chambre,

[1] A ce paragraphe, relatif au duc d'Enghien, les *Récits de la Captivité* portent en note (t. II, p. 518) : « Ce passage fut écrit en interligne, après avoir entendu la lecture d'un article sur le duc d'Enghien, dans une Revue anglaise, qui attaquait outrageusement les ducs de Vicence et de Rovigo. » Le général de Montholon revient sur ce fait; on trouve dans les *Récits* (t. II, p. 538), à la date du 26 avril 1821, que la lecture d'un journal anglais avait réveillé chez l'Empereur une vive colère, dont Bertrand ne s'aperçut pas assez vite en traduisant et lisant tout à la fois l'article injurieux pour Caulaincourt et Savary; lorsqu'il s'arrêta, l'Empereur l'obligea à continuer; puis, l'interrompant tout à coup : « C'est indigne! » s'écria-t-il. Il me fit appeler, m'ordonna de lui apporter son testament, l'ouvrit et écrivit en interligne, sans nous dire un mot : « J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien parce que cela était né-» cessaire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple français, lorsque le » comte d'Artois entretenait, de son aveu, soixante assassins dans Paris. Dans » une semblable circonstance j'agirais encore de même. »

Dans le procès-verbal de la réception du testament dressé le 26 mars 1853, on lit cette constatation faite par le président du tribunal de première instance de la Seine : « Les sixième, septième, huitième et neuvième lignes de la seconde page paraissent avoir été écrites après coup. » Ces lignes 6, 7, 8 et 9 contiennent précisément le passage relatif au duc d'Enghien.

400,000 francs. Les services qu'il m'a rendus sont ceux d'un ami. Je désire qu'il épouse une veuve, sœur ou fille d'un officier ou soldat de ma vieille Garde.

Je lègue :

6° A Saint-Denis, 100,000 francs;

7° A Noverraz, 100,000 francs;

8° A Pierron, 100,000 francs;

9° A Archambault, 50,000 francs;

10° A Coursot, 25,000 francs;

11° A Chandellier, *idem ;*

12° A l'abbé Vignali, 100,000 francs. Je désire qu'il bâtisse sa maison près de Pontenovo di Rostino.

Je lègue :

13° Au comte Las Cases, 100,000 francs;

14° Au comte Lavallette, 100,000 francs;

15° Au chirurgien en chef Larrey, 100,000 francs; c'est l'homme le plus vertueux que j'aie connu;

16° Au général Brayer, 100,000 francs;

17° Au général Lefebvre-Desnoëttes, 100,000 francs;

18° Au général Drouot, 100,000 francs;

19° Au général Cambronne, 100,000 francs;

20° Aux enfants du général Mouton-Duvernet, 100,000 francs;

21° Aux enfants du brave Labédoyère, 100,000 francs;

22° Aux enfants du général Girard, tué à Ligny, 100,000 francs,

23° Aux enfants du général Chartrand, 100,000 francs;

24° Aux enfants du vertueux général Travot, 100,000 francs;

25° Au général Lallemand l'aîné, 100,000 francs;

26° Au comte Réal, 100,000 francs;

27° A Costa, de Bastelica en Corse, 100,000 francs;

28° Au général Clausel, 100,000 francs;

29° Au baron Meneval, 100,000 francs;

30° A Arnault, auteur de *Marius,* 100,000 francs;

31° Au colonel Marbot, 100,000 francs; je l'engage à continuer à écrire pour la défense de la gloire des armées françaises et à en confondre les calomniateurs et les apostats;

32° Au baron Bignon, 100,000 francs; je l'engage à écrire l'histoire de la diplomatie française de 1792 à 1815;

33° A Poggi, de Talavo, 100,000 francs;

34° Au chirurgien Emery, 100,000 francs.

35° Ces sommes seront prises sur les 6 millions que j'ai placés en partant de Paris en 1815, et sur les intérêts, à raison de 5 pour 100,

depuis juillet 1815. Les comptes en seront arrêtés avec le banquier par les comtes Montholon, Bertrand et Marchand.

36° Tout ce que ce placement produira au delà de la somme de 5,600,000 francs, dont il a été disposé ci-dessus, sera distribué en gratifications aux blessés de Waterloo et aux officiers et soldats du bataillon de l'île d'Elbe, sur un état arrêté par Montholon, Bertrand, Drouot, Cambronne et le chirurgien Larrey.

37° Ces legs, en cas de mort, seront payés aux veuves et enfants, et, au défaut de ceux-ci, rentreront à la masse.

III

1° Mon domaine privé étant ma propriété, dont aucune loi française ne m'a privé, que je sache, le compte en sera demandé au baron de la Bouillerie, qui en est le trésorier. Il doit se monter à plus de 200 millions de francs, savoir : 1° le portefeuille contenant les économies que j'ai, pendant quatorze ans, faites sur ma liste civile, lesquelles se sont élevées à plus de 12 millions de francs par an, si j'ai bonne mémoire; 2° le produit de ce portefeuille; 3° les meubles de mes palais, tels qu'ils étaient en 1814, les palais de Rome, Florence, Turin compris : tous ces meubles ont été achetés des deniers des revenus de la liste civile; 4° la liquidation de mes maisons du royaume d'Italie, tels qu'argent, argenterie, bijoux, meubles, écuries; les comptes en seront donnés par le prince Eugène et l'intendant de la couronne Compagnoni.

2° Je lègue mon domaine privé :

Moitié aux officiers et soldats qui restent de l'armée française qui ont combattu depuis 1792 à 1815 pour la gloire et l'indépendance de la nation; la répartition en sera faite au prorata des appointements d'activité;

Moitié aux villes et campagnes d'Alsace, de Lorraine, de Franche Comté, de Bourgogne, de l'Ile-de-France, de Champagne, Forez, Dauphiné, qui auraient souffert par l'une ou l'autre invasion. Il sera de cette somme prélevé un million pour la ville de Brienne et un million pour celle de Méry.

J'institue les comtes Montholon, Bertrand et Marchand mes exécuteurs testamentaires.

Ce présent testament, tout écrit de ma propre main, est signé et scellé de mes armes.

NAPOLÉON.

ÉTAT A.

1° Il ne sera vendu aucun des effets qui m'ont servi; le surplus[1] sera partagé entre mes exécuteurs testamentaires et mes frères.

2° Marchand conservera mes cheveux et en fera faire un bracelet avec un petit cadenas en or, pour être envoyé à l'Impératrice Marie-Louise, à ma mère et à chacun de mes frères, sœurs, neveux, nièces, au cardinal, et un plus considérable pour mon fils.

3° Marchand enverra une de mes paires de boucles à souliers en or au prince Joseph;

4° Une petite paire de boucles en or à jarretières au prince Lucien;

5° Une boucle de col en or au prince Jérôme.

INVENTAIRE DE MES EFFETS QUE MARCHAND GARDERA POUR REMETTRE A MON FILS :

Mon nécessaire d'argent, celui qui est sur ma table, garni de tous ses ustensiles, rasoirs, etc.; mon réveille-matin; c'est le réveille-matin de Frédéric II, que j'ai pris à Potsdam (dans la boîte n° III); mes deux montres, avec la chaîne des cheveux de l'Impératrice et une chaîne de mes cheveux pour l'autre montre; Marchand la fera faire à Paris; mes deux sceaux (un de France, enfermé dans la boîte n° III); la petite pendule dorée qui est actuellement dans ma chambre à coucher; mon lavabo, son pot à eau et son pied; mes tables de nuit, celles qui me servaient en France, et mon bidet de vermeil; mes deux lits de fer, mes matelas et mes couvertures, s'ils se peuvent conserver; mes trois flacons d'argent où l'on mettait mon eau-de-vie, que portaient mes chasseurs en campagne; ma lunette de France; mes éperons (deux paires); trois boîtes d'acajou (nos I, II, III), renfermant mes tabatières et autres objets; une cassolette en vermeil.

Linge de toilette : 6 chemises; 6 mouchoirs; 6 cravates; 6 serviettes; 6 paires de bas de soie; 4 cols noirs; 6 paires de chaussettes; 2 paires de draps de batiste; 2 taies d'oreiller; 2 robes de chambre; 2 pantalons de nuit; 1 paire de bretelles; 4 culottes, vestes en casimir blanc; 6 madras; 6 gilets de flanelle; 4 caleçons; 6 paires de gants; 1 petite boîte pleine de mon tabac; 1 boucle de col en or, 1 paire de boucles à garniture en or, 1 paire de boucles en or à souliers, ces trois derniers objets renfermés dans la petite boîte n° III.

[1] Ainsi sur l'original; le *surplus*, c'est-à-dire les effets dont il n'est pas disposé ci-après.

Habillement : 1 uniforme de chasseur, 1 de grenadier, 1 de garde national; 2 chapeaux; 1 capote grise et verte; 1 manteau bleu (celui que j'avais à Marengo); 1 zibeline petite veste; 2 paires de souliers, 2 paires de bottes, 1 paire de pantoufles; 6 ceinturons.

NAPOLÉON.

ÉTAT A

JOINT A MON TESTAMENT.

Longwood, île de Sainte-Hélène, le 15 avril 1821.

I

Les vases sacrés qui ont servi à ma chapelle à Longwood : je charge l'abbé Vignali de les garder, et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans.

II

Mes armes, savoir : mon épée, celle que je portais à Austerlitz, le sabre de Sobieski; mon poignard, mon glaive, mon couteau de chasse, mes deux paires de pistolets de Versailles;

Mon nécessaire d'or, celui qui m'a servi le matin d'Ulm, d'Austerlitz, d'Iena, d'Eylau, de Friedland, de l'île Lobau, de la Moskowa, de Montmirail; sous ce point de vue je désire qu'il soit précieux à mon fils; le comte Bertrand en est dépositaire depuis 1814 : je charge le comte Bertrand de soigner et conserver ces objets, et de les remettre à mon fils lorsqu'il aura seize ans.

III

Trois petites caisses d'acajou, contenant, la première, trente-trois tabatières ou bonbonnières; la deuxième, douze boîtes aux armes impériales, deux petites lunettes et quatre boîtes trouvées sur la table de Louis XVIII, aux Tuileries, le 20 mars 1815; la troisième, trois tabatières ornées de médailles d'argent, à l'usage de l'Empereur, et divers effets de toilette, conformément aux états numérotés I, II, III; mes lits de camp dont j'ai fait usage dans toutes mes campagnes; ma lunette de guerre; mon nécessaire de toilette, un de chacun de mes uniformes, une douzaine de chemises, et un objet complet de chacun de mes habillements et généralement de tout ce qui sert à ma toilette; mon lavabo; une petite pendule qui est dans ma chambre à coucher de Longwood; mes deux montres et la chaîne de cheveux de l'Impératrice : je charge Marchand, mon premier valet de chambre, de garder ces objets, et de les remettre à mon fils lorsqu'il aura seize ans.

IV

Mon médaillier ; mon argenterie et ma porcelaine de Sèvres dont j'ai fait usage à Sainte-Hélène (états B et C) : je charge le comte Montholon de garder ces objets, et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans.

V

Mes trois selles et brides, mes éperons qui m'ont servi à Sainte-Hélène ; mes fusils de chasse au nombre de cinq : je charge mon chasseur Noverraz de garder ces objets, et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans.

VI

Quatre cents volumes choisis de ma bibliothèque parmi ceux qui ont le plus servi à mon usage : je charge Saint-Denis de les garder, et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans.

ÉTAT B.

INVENTAIRE DES EFFETS QUE J'AI LAISSÉS CHEZ M. LE COMTE DE TURENNE.

Le sabre de Sobieski (c'est par erreur qu'il est porté sur l'état A ; c'est le sabre que l'Empereur portait à Aboukir qui est entre les mains de M. le comte Bertrand) ;

1 grand collier de la Légion d'honneur ; 1 épée en vermeil ; 1 glaive de consul ; 1 épée en fer ; 1 ceinturon de velours ; 1 collier de la Toison d'or ; 1 petit nécessaire en acier ; 1 veilleuse en argent ; 1 poignée de sabre antique ; 1 chapeau à la Henri IV et ma toque ; les dentelles de l'Empereur ; 1 petit médaillier ; 2 tapis turcs ; 2 manteaux de velours cramoisi brodés, avec vestes et culottes.

Je donne à mon fils : le sabre de Sobieski, le collier de la Légion d'honneur, l'épée en vermeil, le glaive de consul, l'épée en fer, le collier de la Toison d'or, le chapeau à la Henri IV et la toque ; le nécessaire d'or pour les dents, resté chez le dentiste.

Je donne à l'Impératrice Marie-Louise mes dentelles ;

A Madame, la veilleuse en argent ;

Au cardinal, le petit nécessaire en acier ;

Au prince Eugène, le bougeoir en vermeil ;

A la princesse Pauline, le petit médaillier ;

A la reine de Naples, un petit tapis turc ;

A la reine Hortense, un petit tapis turc ;

Au prince Jérôme, la poignée de sabre antique ;

Au prince Joseph, un manteau brodé, veste et culottes;
Au prince Lucien, un manteau brodé, veste et culottes.

NAPOLÉON.

Ceci est mon testament écrit tout entier de ma propre main.

NAPOLÉON.

CODICILLES.

Avril, le 16, 1821, Longwood.

Ceci est un codicille de mon testament.

1° Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé.

2° Je lègue aux comtes Bertrand, Montholon et à Marchand l'argent, bijoux, argenterie, porcelaine, meubles, livres, armes, etc., et généralement tout ce qui m'appartient dans l'île de Sainte-Hélène.

Ce codicille, tout entier écrit de ma main, est signé et scellé de mes armes [1].

NAPOLÉON.

Ce 24 avril 1821, Longwood.

Ceci est mon codicille ou acte de ma dernière volonté.

Sur la liquidation de ma liste civile d'Italie, tels qu'argent, bijoux, argenterie, linge, meubles, écuries, dont le vice-roi est dépositaire et qui m'appartenaient, je dispose de 2 millions, que je lègue à mes plus fidèles serviteurs. J'espère que, sans s'autoriser d'aucune raison, mon fils Eugène Napoléon les acquittera fidèlement; il ne peut oublier les 40 millions que je lui ai donnés, soit en Italie, soit par le partage de la succession de sa mère.

1° Sur ces 2 millions, je lègue au comte Bertrand 300,000 francs dont il versera 100,000 dans la caisse du trésorier pour être employés, selon mes dispositions, à l'acquit de legs de conscience;

2° Au comte Montholon, 200,000 francs, dont il versera 100,000 à la caisse pour le même usage que ci-dessus;

3° Au comte Las Cases, 200,000 francs, dont il versera 100,000 dans la caisse pour le même usage que ci-dessus;

4° A Marchand, 100,000 francs, dont il versera 50,000 à la caisse pour le même usage que ci-dessus;

[1] Voir le second codicille, page 489.

5° Au comte Lavallette, 100,000 francs;

6° Au général Hogendorp, Hollandais, mon aide de camp, réfugié au Brésil, 100,000 francs;

7° A mon aide de camp Corbineau, 50,000 francs;

8° A mon aide de camp Caffarelli, 50,000 francs;

9° A mon aide de camp Dejean, 50,000 francs;

10° A Percy, chirurgien en chef à Waterloo, 50,000 francs;

11° 50,000 francs, savoir : 10,000 à Pierron, mon maître d'hôtel; 10,000 à Saint-Denis, mon premier chasseur; 10,000 à Noverraz; 10,000 à Coursot, mon maître d'office; 10,000 à Archambault, mon piqueur;

12° Au baron Meneval, 50,000 francs;

13° Au duc d'Istrie, fils de Bessières, 50,000 francs;

14° A la fille de Duroc, 50,000 francs;

15° Aux enfants de Labédoyère, 50,000 francs;

16° Aux enfants de Mouton-Duvernet, 50,000 francs;

17° Aux enfants du brave et vertueux général Travot, 50,000 francs;

18° Aux enfants de Chartrand, 50,000 francs;

19° Au général Cambronne, 50,000 francs;

20° Au général Lefebvre-Desnoëttes, 50,000 francs;

21° Pour être répartis entre les proscrits qui errent en pays étranger, Français, ou Italiens, ou Belges, ou Hollandais, ou Espagnols, ou des départements du Rhin, sur ordonnances de mes exécuteurs testamentaires : 100,000 francs;

22° Pour être répartis entre les amputés ou blessés grièvement de Ligny, Waterloo, encore vivants, sur des états dressés par mes exécuteurs testamentaires, auxquels seront adjoints Cambronne, Larrey, Percy et Emery (il sera donné double à la Garde, quadruple à ceux de l'île d'Elbe) : 200,000 francs.

Ce codicille est écrit entièrement de ma propre main, signé et scellé de mes armes.

NAPOLÉON.

Sur l'enveloppe de ce codicille, on lit :

Ceci est mon codicille ou acte de ma dernière volonté, dont je recommande l'exacte exécution à mon fils Eugène Napoléon. Il est tout écrit de ma propre main.

NAPOLÉON.

Ce 24 avril 1821, Longwood.

Ceci est un troisième codicille à mon testament du 15 avril.

1° Parmi les diamants de la Couronne qui furent remis en 1814, il s'en trouve pour 5 à 600,000 francs qui n'en étaient pas et faisaient partie de mon avoir particulier : on les fera rentrer pour acquitter mes legs.

2° J'avais chez le banquier Torlonia, de Rome, 2 à 300,000 francs en lettres de change, produits de mes revenus de l'île d'Elbe; depuis 1815, le sieur Peyrusse, quoiqu'il ne fût plus mon trésorier et n'eût pas de caractère, a tiré à lui cette somme : on la lui fera restituer.

3° Je lègue au duc d'Istrie 300,000 francs, dont seulement 100,000 francs réversibles à la veuve si le duc était mort lors de l'exécution du legs; je désire, si cela n'a aucun inconvénient, que le duc épouse la fille de Duroc.

4° Je lègue à la duchesse de Frioul, fille de Duroc, 200,000 francs; si elle était morte avant l'exécution du legs, il ne sera rien donné à la mère.

5° Je lègue au général Rigaud, celui qui a été proscrit, 100,000 francs.

6° Je lègue à Boinod, commissaire ordonnateur, 100,000 francs.

7° Je lègue aux enfants du général Letort, tué à . . . . . [1], dans la campagne de 1815, 100,000 francs.

Ces 800,000 francs de legs seront comme s'ils étaient portés à la suite de l'article 35 de mon testament; ce qui porterait à 6,400,000 francs la somme des legs dont je dispose par mon testament, sans comprendre les donations faites par mon second codicille.

Ceci est écrit de ma propre main, signé et scellé de mes armes.

NAPOLÉON.

Sur l'enveloppe on lit :

Ceci est mon troisième codicille à mon testament, tout entier écrit de ma main, signé et scellé de mes armes; il sera ouvert le même jour et immédiatement après l'ouverture de mon testament.

NAPOLÉON.

Ce 24 avril 1821, Longwood.

Ceci est un quatrième codicille à mon testament.

Par les dispositions que nous avons faites précédemment nous

[1] Blessé mortellement au combat de Gilly, sur le plateau de Fleurus, le 15 juin 1815; mort deux jours après.

n'avons pas rempli toutes nos obligations; ce qui nous a décidé à faire ce quatrième codicille.

1° Nous léguons au fils ou petit-fils du baron du Theil, lieutenant général d'artillerie, ancien seigneur de Saint-André, qui a commandé l'école d'Auxonne avant la Révolution, la somme de 100,000 francs comme souvenir de reconnaissance pour les soins que ce brave général a pris de nous lorsque nous étions, comme lieutenant et capitaine, sous ses ordres.

2° *Idem* au fils ou petit-fils du général Dugommier, qui a commandé en chef l'armée de Toulon, la somme de 100,000 francs; nous avons sous ses ordres dirigé ce siége, commandé l'artillerie; c'est un témoignage de souvenir pour les marques d'estime, d'affection et d'amitié que nous a données ce brave et intrépide général.

3° *Idem* nous léguons 100,000 francs au fils ou petit-fils du député à la Convention Gasparin, représentant du peuple à l'armée de Toulon, pour avoir protégé et sanctionné de son autorité le plan que nous avons donné, qui a valu la prise de cette ville et qui était contraire à celui envoyé par le Comité de salut public. Gasparin nous a mis par sa protection à l'abri des persécutions de l'ignorance des états-majors qui commandaient l'armée avant l'arrivée de mon ami Dugommier.

4° *Idem* nous léguons 100,000 francs à la veuve, au fils ou petit-fils de notre aide de camp Muiron, tué à nos côtés à Arcole, nous couvrant de son corps.

5° *Idem* 10,000 francs au sous-officier Cantillon, qui a essuyé un procès comme prévenu d'avoir voulu assassiner lord Wellington, ce dont il a été déclaré innocent. Cantillon avait autant de droit d'assassiner cet oligarque que celui-ci de m'envoyer, pour y périr, sur le rocher de Sainte-Hélène. Wellington, qui a proposé cet attentat, cherchait à le motiver sur l'intérêt de la Grande-Bretagne. Cantillon, si vraiment il eût assassiné ce lord, se serait couvert et aurait été justifié par les mêmes motifs, l'intérêt de la France de se défaire d'un général qui, d'ailleurs, avait violé la capitulation de Paris et par là s'était rendu responsable du sang des martyrs Ney, Labédoyère, etc., et du crime d'avoir dépouillé les musées contre le texte des traités.

6° Ces 410,000 francs seront ajoutés aux 6,400,000 dont nous avons disposé, et porteront nos legs à 6,810,000 francs. Ces 410,000 francs doivent être considérés comme faisant partie de notre testament, article 35, et suivre en tout le même sort que les autres legs.

7° Les 9,000 livres sterling que nous avons données au comte et

à la comtesse Montholon doivent, si elles ont été soldées, être déduites et portées en compte sur les legs que nous lui faisons par notre testament; si elles n'ont pas été acquittées, nos billets seront annulés.

8° Moyennant le legs fait par notre testament au comte Montholon, la pension de 20,000 francs accordée à sa femme est annulée; le comte Montholon est chargé de la lui payer.

9° L'administration d'une pareille succession jusqu'à son entière liquidation exigeant des frais de bureaux, de courses, de missions, de consultations, de plaidoiries, nous entendons que nos exécuteurs testamentaires retiendront 3 pour 100 sur tous les legs, soit sur les 6,810,000 francs, soit sur les sommes portées dans les codicilles, soit sur les 200 millions du domaine privé.

10° Les sommes provenant de ces retenues seront déposées dans les mains d'un trésorier et dépensées sur mandats de nos exécuteurs testamentaires.

11° Si les sommes provenant desdites retenues n'étaient pas suffisantes pour pourvoir aux frais, il y sera pourvu aux dépens des trois exécuteurs testamentaires et du trésorier, chacun dans la proportion du legs que nous leur avons fait par notre testament et codicilles.

12° Si les sommes provenant des susdites retenues sont au-dessus des besoins, le restant sera partagé entre nos trois exécuteurs testamentaires et le trésorier, dans le rapport de leurs legs respectifs.

13° Nous nommons trésorier le comte Las Cases, et, à son défaut, son fils, et, à son défaut, le général Drouot.

Ce présent codicille est entièrement écrit de notre main, signé et scellé de nos armes.

NAPOLÉON.

Ce 24 avril 1821, Longwood.

Ceci est mon codicille ou acte de ma dernière volonté.

Sur les fonds remis en or à l'Impératrice Marie-Louise, ma très-chère et bien-aimée épouse, à Orléans en 1814, elle reste me devoir 2 millions, dont je dispose par le présent codicille, afin de récompenser mes plus fidèles serviteurs, que je recommande du reste à la protection de ma chère Marie-Louise.

1° Je recommande à l'Impératrice de faire restituer au comte Bertrand les 30,000 francs de rente qu'il possède dans le duché de Parme et sur le Mont Napoléon, de Milan, ainsi que les arrérages échus.

2° Je lui fais la même recommandation pour le duc d'Istrie, la

fille de Duroc, et autres de mes serviteurs qui me sont restés fidèles et qui me sont toujours chers; elle les connaît.

3° Je lègue, sur les 2 millions ci-dessus mentionnés, 300,000 francs au comte Bertrand, sur lesquels il versera 100,000 francs dans la caisse du trésorier pour être employés, selon mes dispositions, à des legs de conscience.

4° Je lègue 200,000 francs au comte Montholon, sur lesquels il versera 100,000 francs dans la caisse du trésorier pour le même usage que ci-dessus;

5° *Idem* 200,000 francs au comte Las Cases, sur lesquels il versera 100,000 francs dans la caisse du trésorier pour le même usage que ci-dessus;

6° *Idem* à Marchand 100,000 francs, sur lesquels il versera 50,000 dans la caisse pour le même usage que ci-dessus;

7° Au maire d'Ajaccio au commencement de la Révolution, Jean-Jérôme Levie, ou à sa veuve, enfants ou petits-enfants, 100,000 francs;

8° A la fille de Duroc, 100,000 francs;

9° Au fils de Bessières, duc d'Istrie, 100,000 francs;

10° Au général Drouot, 100,000 francs;

11° Au comte Lavallette, 100,000 francs;

12° *Idem* 100,000 francs, savoir : 25,000 à Pierron, mon maître d'hôtel; 25,000 à Noverraz, mon chasseur; 25,000 à Saint-Denis, le garde de mes livres; 25,000 à Santini, mon ancien huissier;

13° *Idem* 100,000 francs, savoir : 40,000 à Planat, officier d'ordonnance; 20,000 à Hébert, dernièrement concierge à Rambouillet, et qui était de ma chambre en Égypte; 20,000 à Lavigne, qui était dernièrement concierge d'une de mes écuries et qui était mon piqueur en Égypte; 20,000 à Jannet-Dervieux, qui était piqueur des écuries et me servait en Égypte.

14° 200,000 francs seront distribués en aumônes aux habitants de Brienne-le-Château qui ont le plus souffert.

15° Les 300,000 francs restants seront distribués aux officiers et soldats du bataillon de ma Garde de l'île d'Elbe actuellement vivants, ou à leurs veuves et enfants, au prorata des appointements et selon l'état qui sera arrêté par mes exécuteurs testamentaires. Les amputés ou blessés grièvement auront le double. L'état en sera arrêté par Larrey et Emery.

Ce codicille est écrit tout de ma propre main, signé et scellé de mes armes.

NAPOLÉON.

Sur l'enveloppe, on lit :

Ceci est mon codicille ou acte de ma dernière volonté, dont je recommande l'exécution à ma très-chère épouse l'Impératrice Marie-Louise.

NAPOLÉON.

A M. LAFFITTE, BANQUIER, A PARIS.

Monsieur Laffitte, je vous ai remis en 1815, au moment de mon départ de Paris, une somme de près de six millions, dont vous m'avez donné un double reçu. J'ai annulé un des reçus, et je charge le comte de Montholon de vous présenter l'autre reçu, pour que vous ayez à lui remettre après ma mort ladite somme avec les intérêts à raison de 5 pour 100 à dater du 1er juillet 1815, en défalquant les payements dont vous avez été chargé en vertu d'ordres de moi.

Je désire que la liquidation de votre compte soit arrêtée d'accord entre vous, le comte Montholon, le comte Bertrand et le sieur Marchand, et, cette liquidation réglée, je vous donne par la présente décharge entière et absolue de ladite somme.

Je vous ai également remis une boîte contenant mon médaillier : je vous prie de la remettre au comte Montholon.

Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu, Monsieur Laffitte, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

NAPOLÉON.

Longwood, île de Sainte-Hélène, ce 25 avril 1821.

AU BARON DE LA BOUILLERIE,
ANCIEN TRÉSORIER DU DOMAINE PRIVÉ, A PARIS.

Monsieur le Baron la Bouillerie, trésorier de mon domaine privé, je vous prie d'en remettre le compte et le montant après ma mort au comte Montholon, que j'ai chargé de l'exécution de mon testament.

Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu, Monsieur le Baron la Bouillerie, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

NAPOLÉON.

Longwood, île Sainte-Hélène, ce 25 avril 1821.

Ceci est un second codicille à mon testament, tout écrit de ma propre main.

NAPOLÉON.

Avril, ce 16, 1821, Longwood.

Ceci est un second codicille à mon testament.

Par mon premier codicille de ce jour, j'ai fait donation de tout ce qui m'appartient dans l'île de Sainte-Hélène aux comtes Bertrand, Montholon et à Marchand. C'est une forme pour mettre hors de cause les Anglais. Ma volonté est qu'il soit disposé de mes effets de la manière suivante :

1° On trouvera 300,000 francs en or et argent, desquels seront distraits 30,000 francs pour payer les réserves de mes domestiques. Le restant sera distribué : 50,000, à Bertrand; 50,000, à Montholon; 50,000, à Marchand; 15,000, à Saint-Denis; 15,000, à Noverraz; 15,000, à Pierron; 15,000, à Vignali; 10,000, à Archambault; 10,000, à Coursot; 5,000, à Chandellier. Le restant sera donné en gratifications aux médecin anglais, domestiques chinois et au chantre de la paroisse.

2° Je lègue à Marchand mon collier de diamants.

3° Je lègue à mon fils tous les effets qui ont été à mon usage, conformément à l'état A ci-joint.

4° Tout le reste de mes effets sera partagé entre Bertrand, Montholon, Marchand, défendant qu'il ne soit rien vendu de ce qui a servi à mon corps.

5° Je lègue à Madame, ma très-bonne et chère mère, les bustes, cadres, petits tableaux qui sont dans mes chambres, et les seize aigles d'argent, qu'elle distribuera entre mes frères, sœurs, neveux (je charge Coursot de lui porter ces objets à Rome); ainsi que les chaînes et colliers de la Chine, que Marchand lui remettra pour Pauline.

6° Toutes les donations contenues dans ce codicille sont indépendantes de celles faites par mon testament.

7° L'ouverture de mon testament sera faite en Europe, en présence des personnes qui ont signé sur l'enveloppe.

8° J'institue mes exécuteurs testamentaires les comtes Montholon, Bertrand et Marchand.

Ce codicille, tout écrit de ma propre main, est signé et scellé de mes armes.

NAPOLÉON.

Sur l'enveloppe, on lit :

Ceci est un second codicille tout écrit de ma propre main.

NAPOLÉON.

INSTRUCTION

OUR MES EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES.

Ce 26 avril 1821, Longwood.

1° J'entends que mes legs soient payés dans leur intégralité.

2° Les 5,280,000 francs que j'ai placés chez le banquier Laffitte devront avoir produit, au 1er janvier 1822, les intérêts étant comptés à 5 pour 100, ainsi que je le lui ai dit, environ 7 millions de francs. En cas de difficulté, il faut compter de clerc à maître, puisque des forces majeures m'ont empêché d'écrire et de disposer de mes fonds. Je n'entends aucune modification là-dessus.

3° Je n'ai connaissance que le banquier Laffitte ait payé pour mon compte que : 1° 20,000 francs au général Lallemand aîné; 2° 3,000 francs à Gillis, mon valet de chambre; 3° 100,000 francs au comte Las Cases; 4° 72,000 francs à Balcombe, sur une lettre de crédit du comte Bertrand; 5° Une autorisation, envoyée par le canal du prince Eugène, de fournir 12,000 francs par mois, depuis 1817, à Londres, pour mes besoins : cette somme n'a pas été fournie, si ce n'est une partie chez MM. Parker, ce qui me rend redevable de sommes considérables au comte Bertrand, sommes dont il doit tout d'abord être remboursé. D'où il résulte que le règlement de ce compte doit porter les fonds que j'ai placés chez M. Laffitte à la somme de 6,200,000 francs, capital et intérêts, ou environ, disponibles au 1er janvier 1822.

4° La question de mon domaine privé est une question majeure; elle sera susceptible de beaucoup de débats : mais la restitution de l'argent de Peyrusse, qui a été versé à la Couronne, à ce que je crois; mais la liquidation de ma liste civile d'Italie, dont il doit me revenir plusieurs millions; mais la rentrée des meubles existants à la Couronne et qui m'appartenaient avant l'institution de la liste civile, du temps du Consulat et même lorsque j'étais général (dans le premier cas sont tous les meubles de Saint-Cloud, une partie de ceux des Tuileries; dans le deuxième cas sont une grande partie des meubles de Rambouillet); mais les présents reçus évidemment soit des souverains, soit de la ville de Paris, tels que les beaux meubles de malachite de Russie, les lustres, les cristaux, etc., mais le service d'or de la ville de Paris, sont une question particulière. Ces divers objets doivent avoir une valeur de plusieurs millions.

5° Quant à tous les meubles de la Couronne qui m'appartiennent comme ayant été achetés des deniers des revenus de la liste civile,

on opposera que, par un sénatus-consulte, les héritiers de l'Empereur ne pouvaient en hériter que lorsque la valeur dépassait 30 millions : mais cela était pour l'avenir; c'était une règle de famille, et l'on ne pourrait sans injustice ne pas considérer ces meubles comme ma propriété.

6° Laeken a été acheté des deniers du domaine extraordinaire; mais les meubles ont été payés par les deniers du domaine privé : cela forme un article de 800,000 francs, qui doivent être réclamés au roi des Pays-Bas.

7° Lorsque le roi de Sardaigne et le grand-duc de Toscane furent chassés de leurs États en 1799, ils emportèrent leur argenterie, leurs bijoux et autres effets précieux; on leur conserva même leurs domaines particuliers : de quel droit ces souverains prétendraient-ils garder mon argenterie et les meubles que j'ai envoyés de Paris et qui ont été achetés des deniers de ma liste civile?

8° Le Pape a emporté de Rome son argenterie et ses objets précieux : l'argenterie et les meubles que j'ai envoyés à Rome, et qui ont été payés des deniers de ma liste civile, m'appartiennent de droit.

9° J'avais à l'île d'Elbe une petite métairie appelée *Saint-Martin*, estimée 200,000 francs, avec meubles, voitures, etc. Cela avait été acheté des deniers de la princesse Pauline : si on le lui a remis, je suis satisfait; mais, si on ne l'a pas fait, mes exécuteurs testamentaires doivent en poursuivre la remise, qui sera donnée à la princesse Pauline si elle vit, et qui rentrera à la masse de ma succession si elle ne vit plus alors.

10° J'avais à Venise 5 millions de vif-argent, qui ont été, je crois, en grande partie dérobés aux Autrichiens : les réclamer et en poursuivre la rentrée.

11° Il court des bruits sur un testament du patriarche de Venise : il faut les approfondir.

12° J'avais laissé à Malmaison, indépendamment de tous mes livres, 2 millions en or et bijoux, dans une cachette; donation spéciale n'en a jamais été faite à l'Impératrice Joséphine : je désire que cette somme ne soit réclamée qu'autant que cela serait nécessaire pour compléter mes legs.

13° J'ai donné à l'Impératrice Marie-Louise 2 millions en or, à Orléans, qu'elle me doit : mais je désire que cette somme ne soit réclamée qu'autant que cela serait nécessaire pour compléter mes legs.

14° J'ai chez Denon et d'Albe une grande quantité de plans qui m'appartiennent, puisque j'ai payé pendant plusieurs années 10 à

20,000 francs par mois pour la levée et confection de ces plans et dessins : s'en faire rendre compte et faire faire remise pour mon fils.

15° Je désire que mes exécuteurs testamentaires fassent une réunion de gravures, tableaux, livres, médailles, qui puissent donner à mon fils des idées justes et détruire les idées fausses que la politique étrangère aurait pu vouloir lui inculquer, afin qu'il soit dans le cas de voir les choses comme elles ont été. En imprimant mes campagnes d'Italie et d'Égypte, et ceux de mes manuscrits qu'on imprimera, on les dédiera à mon fils, ainsi que les lettres des souverains, si on les trouve; on doit pouvoir se les procurer des Archives; ce qui ne doit pas être difficile, puisque la vanité nationale y gagnerait beaucoup.

16° Si on peut se procurer une collection de mes quartiers généraux qui était à Fontainebleau, ainsi que les vues de mes palais de France et d'Italie, on en fera une collection pour mon fils.

17° Constant m'a beaucoup volé à Fontainebleau; je crois que de lui et de Roustan on peut tirer beaucoup de choses précieuses pour mon fils et qui pour eux n'ont que des valeurs métalliques.

18° Il y avait dans mes petits appartements, au comble des Tuileries, un grand nombre de chaises faites par Joséphine et Marie-Louise, qui peuvent être agréables à mon fils.

19° Quand mes exécuteurs testamentaires pourront voir mon fils, ils redresseront ses idées, avec force, sur les faits et les choses, et le remettront en droit chemin.

20° Quand ils pourront voir l'Impératrice (je désire que ce soit isolément et aussitôt que la prudence le permettra), ils feront de même.

21° Sans désirer que ma mère, si elle n'est pas morte, fasse, par son testament, des avantages à mon fils, que je suppose plus riche que ses autres enfants, je désire cependant qu'elle le distingue par quelques legs précieux, tels que portrait de ma mère, de mon père, ou quelques bijoux qu'il puisse dire tenir de ses grands parents.

22° Aussitôt que mon fils sera en âge de raison, ma mère, mes frères, mes sœurs, doivent lui écrire et se lier avec lui, quelque obstacle qu'y mette la maison d'Autriche, alors impuissante, puisque mon fils aura sa propre connaissance.

23° Je verrais avec plaisir ceux de mes officiers ou domestiques qui pourraient s'attacher au service de mon fils, soit les enfants de Bertrand, soit ceux de Montholon, soit...

24° Engager mon fils à reprendre son nom de Napoléon aussitôt qu'il sera en âge de raison et pourra le faire convenablement.

25° On doit trouver chez Denon, d'Albe, Fain, Meneval, Bourrienne, beaucoup de choses d'un grand intérêt pour mon fils.

26° En faisant imprimer mes mémoires d'Italie, se servir d'Albe pour les plans. J'ai fait relever tous les champs de bataille, il paraît même qu'il les a imprimés; on pourra se procurer au Dépôt de la guerre des plans que j'avais faits de plusieurs batailles; je soupçonne que Jomini en a eu connaissance.

27° Mes exécuteurs testamentaires doivent écrire au roi d'Angleterre en passant en Angleterre, et insister pour que mes cendres soient transportées en France; ils doivent écrire de même au gouvernement en France.

28° Si Las Cases remplit les fonctions de trésorier, et que mes exécuteurs testamentaires jugent nécessaire d'avoir un secrétaire, et que cela convienne à Drouot, ils pourraient le nommer.

29° J'ai une petite cousine à Ajaccio, qui a, je crois, 300,000 francs en terres et s'appelle Pallavicini : si elle n'était pas mariée et qu'elle convînt à Drouot, la mère, sachant que cela était mon désir, la lui donnerait sans difficulté.

30° Je désire qu'il soit manifesté à ma famille que je désire que mes neveux et nièces se marient entre eux ou dans les États Romains, ou dans la république Suisse, ou dans les États-Unis d'Amérique. Je blâme le mariage avec un Suédois, et, à moins d'un retour de fortune en France, je désire que le moins possible mon sang soit à la cour des rois.

31° On peut trouver chez Appiani, peintre à Milan, beaucoup de choses importantes pour mon fils; mon souvenir sera la gloire de sa vie; lui réunir, lui acquérir ou lui faciliter l'acquisition de tout ce qui peut lui faire un entourage dans ce sens.

32° S'il y avait un retour de fortune et que mon fils remontât sur le trône, il est du devoir de mes exécuteurs testamentaires de lui mettre sous les yeux tout ce que je dois à mes vieux officiers et soldats et à mes fidèles serviteurs.

33° Entretenir par lettres, et lorsqu'on pourra la voir, l'Impératrice Marie-Louise de la constance, de l'estime et des sentiments que j'ai eus pour elle, et lui recommander toujours mon fils, qui n'a de ressources que de son côté.

34° Si le député Ramolino est à Paris, on pourra se servir de lui et le consulter sur l'état de ma famille et la manière de correspondre avec elle.

35° Je désire que mes exécuteurs testamentaires se procurent les

dessins les plus ressemblants de moi sous divers costumes, et les envoient à mon fils aussitôt qu'ils le pourront.

36° Ma nourrice à Ajaccio a des enfants et petits-enfants que le grand sort que je lui ai fait l'a mise à même de bien élever; ils ne seraient pas suspects à l'autorité autrichienne : tâcher d'en mettre au service de mon fils. Je la suppose morte. D'ailleurs je la crois fort riche; si cependant, par un caprice du sort, tout ce que j'ai fait pour elle n'avait pas bien tourné, mes exécuteurs testamentaires ne la laisseraient pas dans la misère.

37° Je ne serais pas fâché que le petit Léon entrât dans la magistrature, si cela était son goût. Je désire qu'Alexandre Walewski soit attiré au service de France dans l'armée.

NAPOLÉON.

Ceci est une instruction pour Montholon, Bertrand et Marchand, mes exécuteurs testamentaires.

J'ai fait un testament et sept codicilles dont Marchand est dépositaire.

NAPOLÉON.

Le 27 avril.

FIN DU TRENTE-DEUXIÈME VOLUME.

SOMMAIRE DU TOME XXXII.

PRÉCIS DES GUERRES DE JULES CÉSAR.

CHAPITRE PREMIER. — GUERRE DES GAULES. — PREMIÈRE CAMPAGNE.

I. César, p. 1. — II. Guerre des Helvétiens, 2. — III. Guerre d'Arioviste, 4. — IV. Observations, 5.

CHAPITRE II. — GUERRE DES GAULES. — DEUXIÈME CAMPAGNE.

I. Guerre des Belges. Combat sur l'Aisne, p. 6. — II. Défaite des Belges du Hainaut. Bataille de la Sambre, 8. — III. Destruction des Belges sous Namur. Siége de Falais, 9. — IV. Observations, 9.

CHAPITRE III. — GUERRE DES GAULES. — TROISIÈME CAMPAGNE.

I. Guerre du Valais, p. 11. — II. Guerre de Bretagne, 11. — III. Guerre de la basse Normandie, 12. — IV. Guerre d'Aquitaine, 13. — V. Observations, 14.

CHAPITRE IV. — GUERRE DES GAULES. — QUATRIÈME CAMPAGNE.

I. Incursion des Allemands en Belgique, p. 15. — II. César passe le Rhin, 15. — III. Descente en Angleterre, 16. — IV. Observations, 17.

CHAPITRE V. — GUERRE DES GAULES. — CINQUIÈME CAMPAGNE.

I. Seconde descente en Angleterre, p. 23. — II. La Légion de Sabinus est égorgée par les peuples de Liége, 24. — III. Cicéron est assiégé dans son camp par les peuples du Hainaut, 25. — IV. Indutiomare, chef des peuples de Trèves, est tué, 26. — V. Observations, 26.

CHAPITRE VI. — GUERRE DES GAULES. — SIXIÈME CAMPAGNE.

I. Guerres contre Sens, Chartres, Trèves et Liége, p. 31. — II. Second passage du Rhin, 31. — III. César poursuit vivement Ambiorix, 32. — IV. Observations, 33.

CHAPITRE VII. — GUERRE DES GAULES. — SEPTIÈME CAMPAGNE.

I. Révolte générale des Gaules, p. 34. — II. Siége de Bourges, 35. — III. Siége de Clermont, 36. — IV. Soulèvement d'Autun. Siége d'Alise. Vercingetorix est fait prisonnier, 36. — V. Observations, 37.

CHAPITRE VIII. — GUERRE DES GAULES. — HUITIÈME CAMPAGNE.

I. Opérations militaires pendant l'hiver, p. 41. — II. Guerre contre les Belges de Beauvais, 41. — III. Siége de Cahors, 42. — IV. Mouvements des troupes pendant l'an 50, p. 43. — V. Observations, 44.

CHAPITRE IX. — GUERRE CIVILE. — CAMPAGNE D'ITALIE.

I. Guerre civile, p. 44. — II. César s'empare de l'Italie, 46. — III. Observations, 46.

CHAPITRE X. — GUERRE CIVILE. — CAMPAGNE D'ESPAGNE.

I. Guerre de quarante jours, entre la Segre et l'Èbre, p. 47. — II. Affaires d'Andalousie, 50. — III. Siége de Marseille, 50. — IV. Observations, 51.

CHAPITRE XI. — GUERRE CIVILE. — CAMPAGNE DE THESSALIE.

I. Opérations des armées en Épire jusqu'à la réunion d'Antoine, p. 52. — II. Combat de Dyrrachium, 53. — III. Bataille de Pharsale, 53. — IV. Observations, 57.

CHAPITRE XII. — GUERRE D'ALEXANDRIE.

I. Événements en Égypte, p. 60. — II. Combat naval, 61. — III. Bataille du Nil, 62. — IV. Observations, 63.

CHAPITRE XIII. — GUERRE CIVILE. — CAMPAGNE D'ILLYRIE.

I. Pharnace attaque les alliés du peuple romain, p. 65. — II. César bat Pharnace : *Veni, vidi, vici*, 66. — III. Affaires d'Illyrie, 66. — IV. Guerre en Grèce, 67. — V. Conduite de César à Rome, 67. — VI. Observations, 69.

CHAPITRE XIV. — GUERRE CIVILE. — CAMPAGNE D'AFRIQUE.

I. Opérations de Curion en Afrique pendant l'année 49, p. 70. — II. Le parti de Pompée se rallie en Afrique pendant les années 49, 48 et 47, p. 71. — III. Opérations de César pendant janvier, 72. — IV. Opérations jusqu'à la réunion de son armée, 74. — V. Bataille de Thapsus, 76. — VI. Observations, 78.

CHAPITRE XV. — GUERRE CIVILE. — CAMPAGNE D'ESPAGNE.

I. Affaires d'Espagne pendant les années 48, 47 et 46, p. 80. — II. Le jeune Pompée soulève les Espagnes; il y réunit une armée, 80. — III. César passe les Pyrénées. Bataille de Munda, 81. — IV. Observations, 82.

CHAPITRE XVI. — MORT DE CÉSAR.

I. Dernière année de la vie de César, p. 83. — II. Guerre contre les Parthes, 85. — III. Assassinat de César. Il n'a jamais pensé à se faire roi, 85.

PRÉCIS DES GUERRES DU MARÉCHAL DE TURENNE.

CHAPITRE PREMIER. — CAMPAGNE DE 1644.

I. Le vicomte de Turenne est fait maréchal de France en 1643, p. 90. — II. Il commande en Alsace l'armée weimarienne; ses opérations, 91. — III. Le prince de Condé prend le commandement; bataille de Fribourg (3 août); siége de Philippsburg, 92. — IV. Observations, 93.

CHAPITRE II. — CAMPAGNE DE 1645.

I. Opérations de Turenne pendant mars, avril et mai; bataille de Marienthal ou de Mergentheim (2 mai), p. 94. — II. Bataille de Nœrdlingen (4 août), 96. — III. Marches après la bataille de Nœrdlingen, pendant l'arrière-saison, 97. — IV. Observations, 98.

CHAPITRE III. — CAMPAGNE DE 1646.

I. Marche de Turenne, de Mayence à Giessen, pour joindre l'armée suédoise; belle manœuvre pour déposter l'archiduc de son camp près Memmingen, p. 101. — II. Observation, 102.

CHAPITRE IV. — CAMPAGNE DE 1647.

I. Convention entre la France et la Bavière; l'armée de Turenne repasse le Rhin; révolte des troupes weimariennes, p. 102. — II. Observation, 104.

CHAPITRE V. — CAMPAGNE DE 1648.

I. Invasion de la Bavière; combat de Zusmarshausen (16 mai); traité de paix signé à Münster, dit *traité de Westphalie* (24 octobre), p. 104. — II. Observation, 105.

CHAPITRE VI. — CAMPAGNES DE 1649, 1650, 1651.

I. (1649.) Turenne se déclare contre le roi; il est abandonné par ses troupes; paix de Rueil; il est compris dans le pardon de la régente et revient à la cour, p. 106.

— II. (1650.) Nouveaux troubles; il lève de nouveau l'étendard de la révolte; il traite avec l'Espagne et commande l'armée espagnole, 106. — III. Bataille de Rethel (15 décembre), 107. — IV. (1651.) Élargissement des princes. Mazarin quitte la France; Turenne quitte les rangs des ennemis et revient à la cour, 109. — V. Observations, 109.

CHAPITRE VII. — CAMPAGNE DE 1652.

I. Opérations et manœuvres de l'armée du roi sous les ordres des maréchaux de Turenne et d'Hocquincourt; combat de Bléneau (7 avril), p. 110. — II. Opérations de l'armée du roi, commandée par le maréchal de Turenne seul; siége d'Étampes; armistice accordé au duc de Lorraine, 112. — III. Bataille du faubourg Saint-Antoine (3 juillet). 113. — IV. Camp de Villeneuve-Saint-Georges; la cour rentre à Paris, 115. — V. Observations, 117.

CHAPITRE VIII. — CAMPAGNE DE 1653.

I. Manœuvres de Turenne pour empêcher l'archiduc Léopold de passer l'Oise, p. 119. — II. Observation, 121.

CHAPITRE IX. — CAMPAGNE DE 1654.

I. Siége d'Arras; Turenne force les lignes espagnoles (24 août), p. 123. — II. Marches et manœuvres pendant l'arrière-saison, 125. — III. Observation, 125.

CHAPITRE X. — CAMPAGNE DE 1655.

I. Manœuvres de Turenne sur les rives de l'Escaut, p. 132. — II. Observations, 133.

CHAPITRE XI. — CAMPAGNE DE 1656.

I. L'armée du roi assiége Valenciennes; le prince de Condé force la circonvallation de Valenciennes, p. 134. — II. Observation, 135.

CHAPITRE XII. — CAMPAGNE DE 1657.

I. Turenne prend Saint-Venant; il fait lever le siége d'Ardres; il s'empare de Mardick, p. 136. — II. Observation, 137.

CHAPITRE XIII. — CAMPAGNE DE 1658.

I. Siége de Dunkerque, p. 138. — II. Bataille des Dunes (14 juin), 139. — III. Marches et manœuvres pendant le reste de la campagne, 139. — IV. Observations, 140.

CHAPITRE XIV. — CAMPAGNE DE 1667.

I. Le roi recommence la guerre; il entre en Belgique ayant Turenne sous ses ordres; il prend Lille, Douai, Oudenarde, p. 141. — II. Observation, 142.

CHAPITRE XV. — CAMPAGNE DE 1672.

I. Campagne de Hollande; passage du Rhin, p. 143. — II. Marches et manœuvres pour protéger l'évêché de Münster et l'électorat de Cologne, et couvrir l'Alsace, 144. — III. Observations, 146.

CHAPITRE XVI. — CAMPAGNE DE 1673.

I. Campagne d'hiver; Turenne prend Unna, fait lever le siége de Soest, passe le Weser, oblige le grand électeur à signer la paix en avril, p. 147. — II. Marches et manœuvres pendant juin, juillet, août, septembre, octobre, etc., 148. — III. Montecuccoli dérobe ses mouvements à Turenne; il se réunit à Bonn avec le prince d'Orange, 148. — IV. Observations, 149.

CHAPITRE XVII. — CAMPAGNE DE 1674.

I. Turenne passe sur la rive droite du Rhin; combat de Sinsheim (16 juin), p. 150. — II. Bataille d'Entzheim (4 octobre), 151. — III. Turenne évacue l'Alsace et

repasse les Vosges, 153. — IV. Combat de Turckheim (5 janvier). Conquête de l'Alsace, 154. — V. Observations, 155.

CHAPITRE XVIII. — CAMPAGNE DE 1675.

I. Le maréchal de Turenne est tué d'un boulet de canon à Sasbach, p. 157. — II. Observations, 159.

PRÉCIS DES GUERRES DE FRÉDÉRIC II.

CHAPITRE PREMIER. — CAMPAGNE DE 1756.

I. Invasion de la Saxe; blocus du camp de Pirna (24 septembre), p. 161. — II. Bataille de Lobositz (1er octobre); capitulation des Saxons (14 octobre); quartiers d'hiver, 162. — III. Observations, 163.

CHAPITRE II. — PREMIÈRE CAMPAGNE DE 1757.

I. Situation des armées, p. 165. — II. Bataille de Prague (4 mai), 166. — III. Blocus de Prague; bataille de Kolin (18 juin); évacuation de la Bohême, 169. — IV. Observations, 172.

CHAPITRE III. — DEUXIÈME CAMPAGNE DE 1757.

I. Seconde époque de la campagne de 1757, p. 176. — II. Opérations des armées française et hanovrienne; bataille de Hastenbeck (26 juillet); bataille de Rossbach (5 novembre), 176. — III. Opérations des Russes; bataille de Jægersdorf (31 août), 178. — IV. Opérations en Silésie; bataille de Breslau (24 novembre); bataille de Leuthen (5 décembre); quartiers d'hiver, 179. — V. Observations, 180.

CHAPITRE IV. — CAMPAGNE DE 1758.

I. Opérations des armées française et hanovrienne; bataille de Krefeld (23 juin); bataille de Lutterberg (7 octobre), p. 185. — II. Opérations en Moravie et en Bohême; siége d'Olmütz, 187. — III. Opérations des armées russe et suédoise; bataille de Zorndorf (25 août), 189. — IV. Opérations en Saxe; bataille de Hochkirch (14 octobre), 191. — V. Opérations en Silésie; quartiers d'hiver, 194. — VI. Observations, 195.

CHAPITRE V. — CAMPAGNE DE 1759.

I. Opérations des armées française et hanovrienne; bataille de Bergen (13 avril); bataille de Minden (1er août), p. 201. — II. Opérations en Silésie et en Saxe pendant avril, mai, juin et juillet, 203. — III. Opérations des Russes; combat de Kay (23 juillet); bataille de Kunersdorf (12 août), 205. — IV. Opérations en Saxe et en Silésie pendant et après la bataille de Kunersdorf; capitulation de Maxen (21 novembre); quartiers d'hiver, 206. — V. Observations, 208.

CHAPITRE VI. — CAMPAGNE DE 1760.

I. Opérations des armées française et hanovrienne; combat de Korbach (8 juillet); combat d'Amœneburg (16 juillet); combat d'Ossendorf (31 juillet); combat de Klosterkamp (16 octobre), p. 215. — II. Opérations en Saxe et en Silésie pendant avril, mai, juin et juillet; capitulation du camp de Landeshut (23 juin); prise de Glatz (25 juillet), 216. — III. Opérations en Saxe et en Silésie pendant août, septembre et octobre; bataille de Liegnitz (15 août), 217. — IV. Opérations des Russes; occupation de Berlin (3 octobre), 218. — V. Opérations en Saxe pendant l'arrière-saison; bataille de Torgau (4 novembre), 218. — VI. Observations, 220.

CHAPITRE VII. — CAMPAGNE DE 1761.

I. Opérations des armées française et hanovrienne; combat de Grünberg (20 mars); bataille de Vellinghausen (16 juillet), p. 222. — II. Opérations en Saxe, 224. —

III. Opérations en Silésie; prise de Schweidnitz par les Autrichiens (30 septembre), 225. — IV. Capitulation de Kolberg (15 décembre), 226. — V. Observations, 227.

CHAPITRE VIII. — CAMPAGNE DE 1762.

I. Opérations des armées française et hanovrienne; bataille de Wilhelmsthal (24 juin); capitulation de Cassel (1er novembre), p. 230. — II. Opérations en Silésie; combat de Peilau (16 août); prise de Schweidnitz (9 octobre), 231. — III. Opérations en Saxe; bataille de Freyberg (29 octobre), 233. — IV. Observations, 235.

CHAPITRE IX. — QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LA GUERRE DE SEPT ANS.

I. La Prusse a-t-elle eu à lutter contre les puissances réunies de la France, de l'Autriche et de la Russie, pendant les sept campagnes de cette guerre? p. 237. — II. Frédéric a-t-il créé un nouvel ordre de bataille? Qu'est-ce que l'ordre oblique? 239.

NOTES BIOGRAPHIQUES, p. 244.

NOTE SUR LES MÉMOIRES DE LAS CASES, O'MEARA, MONTHOLON ET ANTOMMARCHI, p. 248.

NOTE SUR LE COMTE DE LAS CASES, p. 249.

EXTRAITS DU MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE.

Captivité à Sainte-Hélène, p. 250. — Caractère national de l'Empereur, 250. — Sur la liberté de la presse, 251. — La vraie popularité, 251. — Impuissance des pamphlets, 252. — Sur les torts des peuples et des rois envers Napoléon en 1815. Permanence de la coalition européenne, 252. — Conversation avec Benjamin Constant, 257. — Sur Catilina et les Gracques, 259. — Sur les idées nouvelles personnifiées en Napoléon, 260. — Mot sur l'avenir de l'Europe, 261. — Conversation avec le colonel anglais Wilks sur la lutte entre la France et l'Angleterre, 262. — Critique de la tragédie de *Mahomet*, 263. — L'alliance avec l'Autriche était une erreur, 263. — Comment l'histoire représentera Napoléon, 264. — Sur la guerre d'Espagne, 265. — Sur l'*Iliade*, 266. — Sur la Corse. Paoli. La famille Bonaparte, 266. — L'Empereur maître de lui-même et calculant sa colère, 268. — Sur la religion, 268. — Nécessité de la liberté commerciale, 271. — Sur la liberté de la presse, 271. — Sur les affaires d'Espagne, 271. — Sur la bataille de Waterloo, 274. — Projets sur l'Illyrie, la Pologne. Les derniers désastres, 275. — Santini, 276. — Mot sur le *Mariage de Figaro*, 276. — Sur la difficulté d'empêcher les prodigalités et de ne faire que des travaux utiles, 276. — Sur la religion, l'évêque de Nantes, le Pape. Projets secrets de l'Empereur, 277. — Paroles à Hudson Lowe sur les privations à Longwood et sur le refus du titre d'empereur, 285. — Danger des emprunts; avantages du système suivi par l'Empereur, 285. — Anecdote; comment le soldat appréciait l'Empereur, 286. — Sur l'importance du ministère du trésor et de la secrétairerie d'État, 287. — Premières idées d'ambition, 287. — Sur les pamphlétaires, 287. — Sur la guerre de Russie et le rétablissement de la Pologne, 288. — Instructions données à M. ***, pour lui servir de direction dans la mission qu'il aura à remplir en Pologne, 289. — Sur l'immoralité du souverain, 294. — Sur la France, 294. — Sur la famille impériale, 294. — Réflexions sur la Russie, fatalement appelée à envahir l'Europe, 295. — Sur la liberté industrielle, 297. — Système administratif de l'Empire. Nécessité transitoire de la dictature et de la centralisation. Transformation et réformes projetées, 297. — Sur les formes de gouvernement. Impossibilité du despotisme. Le Premier Consul et l'Europe. Paul Ier et la diplomatie anglaise. Napoléon maîtrisé par les événements. Ses vues de politique générale; agglomération des peuples de même nationalité; confédération européenne, 301. — Sur le génie. Jugements sur les grands capitaines, 306. — Sur Racine, 308. — Générosité de l'Empereur envers lord Castlereagh, 309. — Sur Marmont, 309. — Sur l'immoralité des grandes villes, 310. — Pensées sur divers sujets, 310.

NOTE SUR O'MEARA, p. 314.

EXTRAITS DE NAPOLÉON EN EXIL.

Éloge des personnes qui partagent l'exil à Sainte Hélène. Caractère de la noblesse impériale, p. 315. — Erreurs de la politique anglaise; propositions au sujet de Malte, 316. — Sur les Juifs, la liberté de conscience; les francs-maçons, les Jésuites, 316. — Les Italiens disciplinés par l'honneur et l'émulation. Épisode du siége de Toulon. Offres de paix repoussées par le cabinet anglais, 318. — Sur Talleyrand et les Bourbons. Blessures reçues par Napoléon. En 1815 il eût ratifié le traité de Paris, 320. — La révolution de 1830 prédite par Napoléon, 322. — Sur la crémation, 323. — Sur les pamphlétaires, 323. — Invasion de l'Inde projetée entre la Russie et la France. Constantinople convoitée par le czar. L'invasion russe, danger imminent pour l'Europe, 323. — Napoléon confiant dans la justice de la postérité, 325. — Danger couru par l'Empereur à Brienne, 326. — Sur le sentiment religieux, 327. — Hoche et l'expédition d'Irlande, 327. — Assassinat des Bourbons, proposé par Talleyrand, 328. — Sur les femmes. Anecdote, 328. — Sur le duc d'Enghien, 329. — Hardiesse de deux marins anglais. La princesse d'Orange. La reine de Prusse, 329. — Sur le retour de l'île d'Elbe, 331. — Sur le repos forcé du dimanche, 332. — Nécessité temporaire de la dictature impériale en présence de la coalition. Institutions libérales, 332. — Effets produits par la présence de Napoléon. Pensée spiritualiste au sujet de Cipriani mourant, 333. — Éloge de Corneille. La chute de l'empire amenée par la diplomatie autrichienne, 334. — Adieux à O'Meara; protestation contre son départ, 335. — Recommandations dernières. Les lettres des souverains. La famille impériale, 336.

NOTE SUR M. DE MONTHOLON, p. 338.

EXTRAITS DES RÉCITS DE LA CAPTIVITÉ.

Sur la mort du maréchal Ney. Fautes de l'Empereur et des constitutionnels en 1815, p. 339. — Sur le malheur, 340. — Mal inhérent au système républicain. La monarchie parlementaire; ses conditions pratiques. Le despotisme impérial légitimé par la Révolution; ses modifications progressives et libérales, 340. — Sur les excès révolutionnaires; l'Empereur a refusé de les susciter contre les Bourbons. Observations diverses, 343. — Pourquoi Napoléon n'a pas ratifié le traité d'Erfurt et accompli le partage de l'Empire d'Orient, 346. — Le martyre et l'imagination des peuples. La recherche de la vérité dans l'histoire, 347. — L'Autriche consentait au rétablissement de la Pologne, 347. — Instructions pour le général Gourgaud retournant en Europe. Négociation secrète avec l'empereur de Russie. Exposé et justification de la politique impériale, 347. — Sur le Concordat, 353. — Sur les affaires de l'Église. M. Portalis. Les bulles. Le concordat de Fontainebleau, 353. — Conspiration orléaniste en 1815, 355. — Situation faite à la France par la Restauration et la Sainte-Alliance; révolution inévitable, 356. — Les royautés électives et l'histoire. Tentatives pour le rétablissement de la Pologne, 357. — Sur les affaires d'Espagne, 359. — Protestation, 365. — Sur la princesse Élisa, 372. — Conseils de Napoléon à son fils, 373.

NOTE SUR LE DOCTEUR ANTOMMARCHI, p. 380.

EXTRAITS DES MÉMOIRES DU DOCTEUR ANTOMMARCHI.

Sur la Corse. Pourquoi l'Empereur ne s'est pas retiré dans cette île en 1814. Quels étaient ses projets sur ce pays, 381. — Le jeune Napoléon à la tête du parti français en Corse. Guerre civile. La famille Bonaparte se réfugie en France. Paoli, 383. — Naissance de Napoléon. Grand caractère de Madame Mère, 385. — Mort de l'archi-

diacre Lucien, 386. — Pressentiment de mort prochaine, 386. — Projet de créer l'unité de l'Italie, 386. — Influence de la musique sur les mœurs, 386. — Éloge de Kleber, 387. — L'Empereur a conscience de sa fin prochaine; rêves de vie future. Ses paroles au docteur Arnott, dernière protestation contre l'Angleterre, 387. — L'Empereur ordonne qu'on fasse l'autopsie de son corps; instructions pour Antommarchi, 388. — Napoléon désigne le lieu de sa sépulture. La fontaine Tolbett, 389. — Rappel des instructions données à Antommarchi, 390. — Napoléon recommande à ses compagnons de captivité de respecter sa mémoire en restant fidèles aux principes libéraux, 390.

LA CAPTIVITÉ.

Lettre à l'amiral Keith (31 juillet 1815), p. 391. — Lettre à l'amiral Keith (7 août 1815), 391. — Note du comte Bertrand à l'amiral sir George Cockburn (24 octobre 1815), 393. — Lettre à l'amiral sir G. Cockburn (20 mars 1816), 393. Lettre à sir Hudson Lowe (8 juillet 1816), 394. — Lettre à sir Hudson Lowe (23 août 1816), 394. — Lettre à sir Hudson Lowe (9 septembre 1816), 394. — Notes, 394. — Lettre au comte de Las Cases, à Balcombe's Cottage (11 décembre 1816), 395. — Lettre de Madame Mère à lord Holland (1er mai 1817), 398. — Note pour Bertrand (14 juin 1817), 399. — Note, 399. — Observations sur le discours prononcé par lord Bathurst à la chambre des lords, le 18 mars 1817, 400. — Notes, 431. — Pièces à l'appui : A. Observations sur les restrictions faites par sir Hudson Lowe, 432. — B. Protestation contre le traité du 2 août 1815. Lettre du comte de Montholon à sir Hudson Lowe (23 août 1816), 438. — C. Défense de communiquer. Lettres interceptées. Lettre du comte de Montholon à sir Hudson Lowe (9 septembre 1816), 446. — D. Note du comte Bertrand à l'amiral G. Cockburn (24 octobre 1815), 448. — E. L'habitation de Longwood. Lettre du comte de Montholon à sir Hudson Lowe (8 juillet 1816), 449. — F. Annotation de l'Empereur sur une lettre de Plantation-House (17 août 1816), 451. — G. Les nouvelles restrictions. Lettre du comte Bertrand à sir Hudson Lowe (30 septembre 1817), 451. — Lettre à sir Hudson Lowe (7 octobre 1817), 455. — Apostille écrite au dos de la lettre de sir Hudson Lowe au comte Bertrand, en date du 18 novembre 1817 (23 novembre 1817), 456. — Lettre au général baron Gourgaud (12 février 1818), 457. — Lettre à sir Hudson Lowe (13 février 1818), 457. — Lettre à sir Hudson Lowe (26 avril 1818), 458. — Note pour le comte Bertrand, écrite en marge de la lettre de sir Thomas Reade au comte Bertrand, en date du 25 avril 1818 (27 avril 1818), 459. — Lettre à sir Hudson Lowe (27 avril 1818), 460. — Lettre au prince régent d'Angleterre (avril 1818), 460. — Lettre au prince régent d'Angleterre (avril 1818), 461. — Lettre au docteur O'M'eara (9 mai 1818), 461. — Lettre à sir Hudson Lowe (22 juillet 1818), 462. — Lettre à sir Hudson Lowe (26 juillet 1818), 463. — Lettre du général Bertrand au comte de Las Cases (28 juillet 1818), 463. — Note adressée au gouverneur sir Hudson Lowe par le comte de Montholon (19 janvier 1819), 470. — Déclaration de l'empereur Napoléon (16 août 1819), 471. — Lettre au général comte Bertrand (août 1819), 472. — Lettre à lord Liverpool (2 septembre 1820), 473. — Lettre du comte de Montholon à la princesse Pauline Borghese (17 mars 1821), 473.

TESTAMENT DE NAPOLÉON Ier, p. 476.

316

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DC
213
N21
t.32

Napoléon I
Correspondance de Napoléon
I